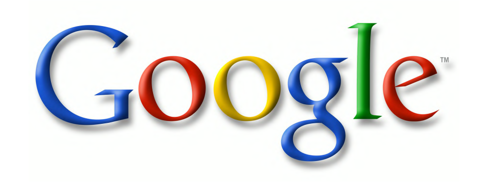
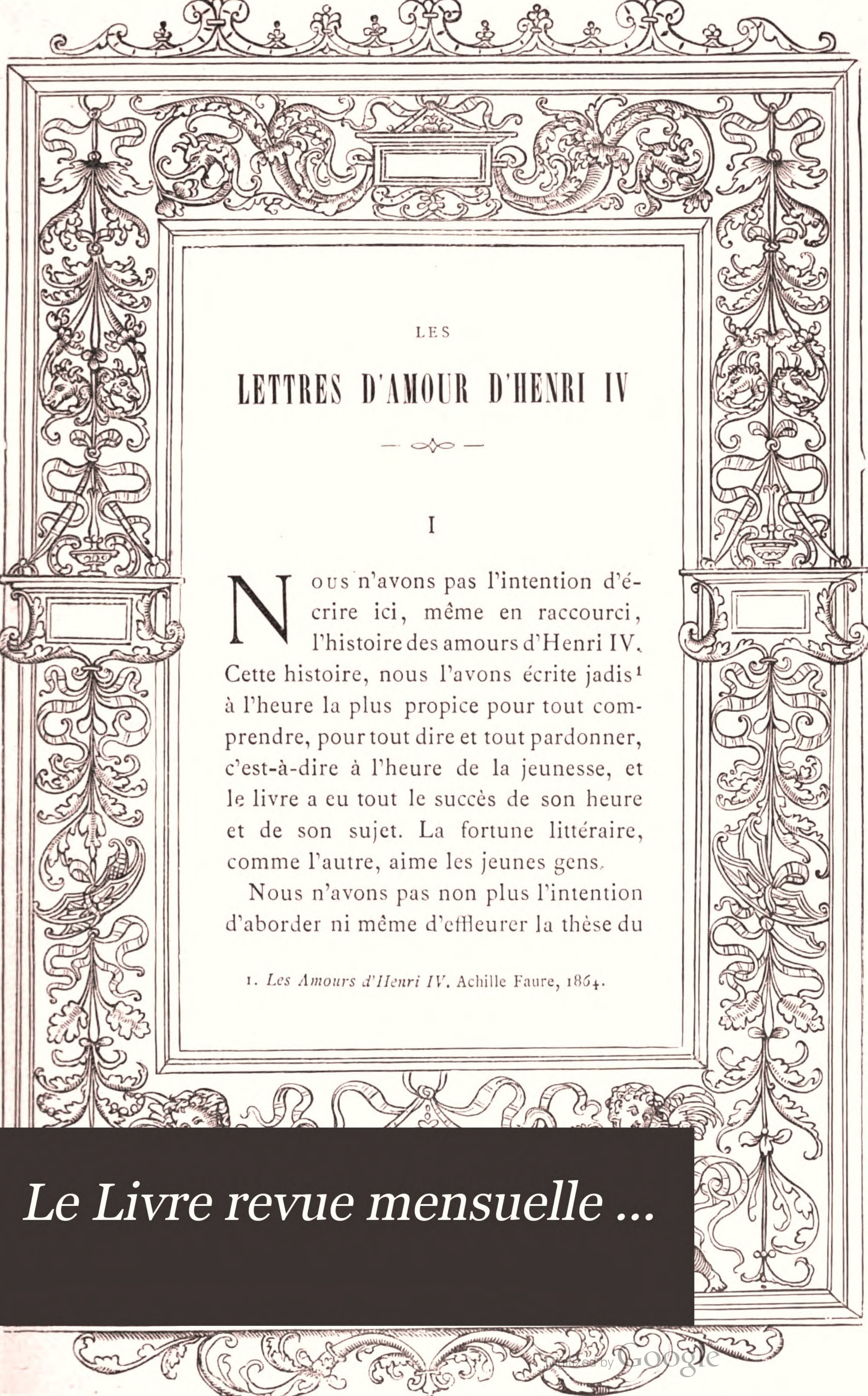



Google



LES

LETTRES D'AMOUR D'HENRI IV

I

Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici, même en raccourci, l'histoire des amours d'Henri IV. Cette histoire, nous l'avons écrite jadis[1] à l'heure la plus propice pour tout comprendre, pour tout dire et tout pardonner, c'est-à-dire à l'heure de la jeunesse, et le livre a eu tout le succès de son heure et de son sujet. La fortune littéraire, comme l'autre, aime les jeunes gens.

Nous n'avons pas non plus l'intention d'aborder ni même d'effleurer la thèse du

1. *Les Amours d'Henri IV.* Achille Faure, 1864.



Le Livre

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

SIXIÈME ANNÉE

Le
Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

— *Archives des Écrits de ce temps* —

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

SIXIÈME ANNÉE

5878



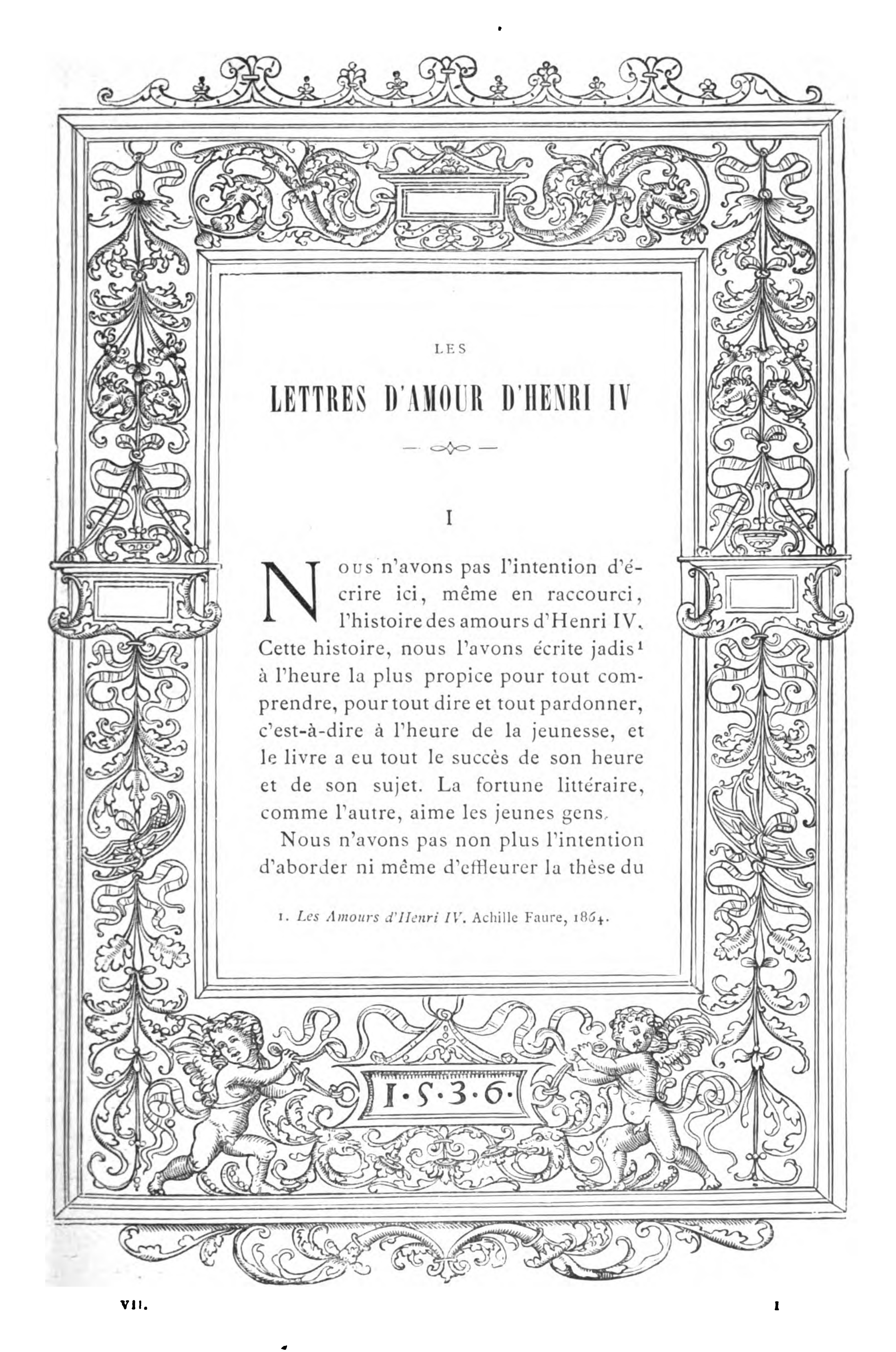
PARIS

A. QUANTIN — Imprimeur-Éditeur | OCTAVE UZANNE — Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1885


ASTOR
1886
NEW YORK



LES

LETTRES D'AMOUR D'HENRI IV

I

Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici, même en raccourci, l'histoire des amours d'Henri IV. Cette histoire, nous l'avons écrite jadis[1] à l'heure la plus propice pour tout comprendre, pour tout dire et tout pardonner, c'est-à-dire à l'heure de la jeunesse, et le livre a eu tout le succès de son heure et de son sujet. La fortune littéraire, comme l'autre, aime les jeunes gens.

Nous n'avons pas non plus l'intention d'aborder ni même d'effleurer la thèse du

1. *Les Amours d'Henri IV*. Achille Faure, 1864.

talent littéraire d'Henri IV. Les lettres, et celles surtout où il a mis le plus de lui-même, cet auteur rare qui fut non un auteur, mais un homme, le démontrent surabondamment.

Pour ceux qui veulent des détails sur tout, des preuves à tout, nous les renvoyons au livre ingénieux et d'une excellente critique, de M. Eugène Yung, *Henri IV écrivain,* et aux articles encore plus décisifs de Sainte-Beuve. Notre unique but aujourd'hui est, en supposant déjà fait un recueil, qui ne tardera pas à l'être, des lettres galantes d'Henri IV réunies pour la première fois, de prendre ce recueil pour sujet exclusif de notre étude, d'expliquer comment il pourrait être composé et d'en apprécier les divers éléments, en nous plaçant successivement au point de vue historique, au point de vue littéraire et au point de vue moral.

Il n'est plus guère permis d'espérer découvrir des lettres inédites d'Henri IV. Une si abondante moisson en a été faite, qu'il ne saurait plus être ajouté que de maigres épis aux gerbes dont les meules encombrent un de nos plus vastes monuments historiques. C'est le recueil — plus connu qu'exploré — des *Lettres missives d'Henri IV,* qu'ont préparé et publié tour à tour MM. Berger de Xivrey et Guadet. Il fait partie de la collection des Documents inédits sur l'Histoire de France, publié par les soins du ministère de l'instruction publique. Le premier volume a paru en 1843, le neuvième et dernier en 1877.

Ce grand recueil, qui ne comprend pas moins — texte ou analyse — d'une dizaine de mille lettres, nous fournit l'image la plus ressemblante, la plus vivante de Henri IV, puisque ce portrait a été peint par lui-même, à son insu.

Il respire, il parle, il revit, on peut le dire, dans ces nombreux témoignages, — à l'authenticité, à la sincérité irrécusables, — de cette activité et de cette fécondité épistolaires qui ne le cédaient en rien, chez lui, à l'activité, à la fécondité militaire ou politique. D'autres souverains et hommes d'État illustres ont ou plus parlé qu'agi, ou plus agi que parlé. Henri IV a beaucoup fait, beaucoup dit, beaucoup écrit, également prodigue de ses paroles, de ses actes, de ses lettres.

Parmi ces lettres nous avons choisi, pour faire connaître à fond au lecteur, non le roi militaire, non le roi politique, ou diplomate, ou administrateur, mais le roi intime, le roi galant, ou plutôt l'homme dans le roi, l'homme dans ses rapports avec les femmes qu'il honorait et déshonorait d'une affection tempérée par l'infidélité; nous avons choisi, disons-nous, le groupe spécial des lettres adressées successivement à Corisande d'Andouins, comtesse de Guiche, duchesse de Gramont, à la marquise de Guercheville, à Gabrielle d'Estrées, à la marquise de Verneuil, à la reine Marie de Médicis, c'est-à-dire aux principales de ses maîtresses, à une femme qui ne voulut pas l'être et à sa femme.

Henri IV n'eut pas seulement pour maîtresses les trois femmes que

nous venons de nommer, et qu'il a associées à sa popularité. Il n'était pas homme à se contenter de si peu, et, sans avoir la curiosité, ni la force, l'appétit sexuel, en un mot, d'un Auguste de Saxe, qui compta jusqu'à trois cent cinquante bâtards, il a néanmoins fait une assez grosse consommation du fruit défendu. Nous avons compté jusqu'à cinquante-six maîtresses dont il existe trace authentique. Mais la plupart n'étaient que des maîtresses d'occasion, de hasard, de passade. En tout cas, il n'a pas été retrouvé de lettres par lui à elles adressées.

Quelques-unes ont cependant leur importance et ont droit à un rang épisodique, à un coin dans la chronique scandaleuse du règne. Elles ont été publiquement avouées, reçues à la cour, titrées, rentées, et les libéralités à elles octroyées ont fait pester et jurer Sully dans son cabinet de l'Arsenal.

Il faut citer surtout Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, et Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, qui firent, de 1604 à 1610, l'intérim des bouderies ou des disgrâces de la marquise de Verneuil, et dont les relations avec le roi furent assez intimes, assez prolongées pour qu'il leur adressât des vers et en eût des enfants. Les charmants couplets : *Viens, Aurore,* etc., furent faits pour la comtesse de Moret. Mais aucune de ces liaisons ne prit Henri IV au cœur. Il y eût été dupe, s'il eût été naïf. Mais il ne l'était pas et ne se laissa point piper à ces beaux semblants de la passion qui dissimulent mal les ambitions, les cupidités et les infidélités des favorites pour lesquelles le caprice royal équivaut à un passage aux affaires.

Avec la comtesse de Moret et surtout la comtesse de Romorantin, le roman fut court et l'illusion dura peu, comme aussi la faveur. Henri IV n'a pas, bien que prodigue de ses lettres comme de ses galanteries, dû beaucoup écrire à ces deux maîtresses *d'en cas, de pis aller,* puisqu'il n'est pas demeuré de vestiges de cette correspondance.

Il n'en est pas de même pour la marquise de Guercheville, dont il fit en vain le siège et qui refusa bravement de se rendre, déclarant que si elle était de trop petite maison pour être la femme du roi, elle était de trop bonne race pour être sa maîtresse. Nous avons trouvé deux lettres d'Henri IV à cette noble, *belle et honneste* dame, dans le vrai sens du mot, qui eut l'originalité de résister à des avances qu'on disait irrésistibles. Henri IV prit, d'ailleurs, sa défaite en homme d'esprit. Il fit bon visage à sa mauvaise fortune, et par un hommage qui n'est pas sans malice, à la rareté du cas, il donna pour dame d'honneur à sa femme, Marie de Médicis, la femme qui avait victorieusement défendu sa vertu contre ses entreprises, et il constitua gardienne de l'honneur royal celle qui avait su si bien garder le sien.

Il n'existe donc que deux lettres d'Henri IV à la marquise de Guercheville, et elles sont charmantes. On voit qu'il attachait du prix à la

conquête et se mettait en frais de coquetterie et d'éloquence pour réussir à être aimé, sans parvenir à rien de plus qu'à être aimable.

II

Les lettres à Corisande, à Gabrielle, à Henriette de Balzac d'Entragues sont plus nombreuses. Elles correspondent à des liaisons qui, à elles trois et sauf les intermèdes et les interrègnes, occupèrent le cœur du roi au printemps, à l'été, à l'automne de sa vie, pendant la militante jeunesse, la virilité encore souffrante et la triomphante maturité.

De 1582 à 1590, de 1590 à 1599, de 1600 à 1609, chacune des trois maîtresses typiques prend une moyenne de neuf années pour son règne sur le roi. C'est un bon bail. Trois femmes capables d'avoir eu et gardé neuf ans l'honneur d'intéresser les sens, l'esprit et le cœur d'un prince qui fut un roi et un homme à ce degré qui fait qu'il personnifie une époque de notre histoire et qu'en lui s'incarne une phase de l'histoire de l'humanité elle-même, dont on peut dire qu'il fut à la fois le plus humain, le plus français, le plus populaire et, sans manquer de respect à Louis XIV, le plus grand de nos rois; trois femmes capables d'avoir attiré et retenu, pendant neuf ans, les hommages du plus aimable, mais du plus mobile des amants, n'ont pas été, à coup sûr, des femmes ordinaires. Il y a du choix, en France, surtout pour un roi homme d'esprit, en jolies femmes et en femmes d'esprit. Henri IV n'eût supporté longtemps ni une laide ni une sotte. La fidélité, qui ne lui sembla jamais que difficile, lui eût semblé ridicule. Il n'y eut rien de ridicule dans la liaison d'amour, le sentiment qui supporte le moins le ridicule, surtout en France, qui lui fit associer successivement trois femmes, à qui rien ne manquait que d'être vertueuses, non aux devoirs, mais aux plaisirs du trône, à l'agrément, sinon à la dignité de son existence, à la décoration, sinon à l'honneur du pouvoir.

Toutes les trois se partagèrent les loisirs d'une vie qui ne compta pas moins d'heures sérieuses, heureusement pour sa mémoire, que d'heures frivoles. Toutes les trois exercèrent sur lui, et par ricochet sur ses actions et les événements de leur temps, une influence qui correspond bien à la diversité des époques de leur faveur et à la diversité de leur caractère. L'une le prit surtout par le cœur, l'autre par la tête, la troisième par... le reste.

Corisande lui fut dévouée aux mauvais jours, aux jours de pauvreté et de lutte, mais de jeunesse et d'enthousiasme, où les premières amours et les premières victoires parent tout de leurs myrtes et de leurs lauriers, où l'espoir tenace console de toute déception, où l'on est si heureux encore d'être malheureux à deux. Elle fut la maîtresse du roi militant,

du roi dénué de tout, excepté de belle humeur et de courage; et, quoique d'ambition à vouloir se faire épouser et de race à être épousée, se fût contentée d'aimer et d'être aimée, si elle eût pu toujours être aimée et si elle eût pu toujours aimer qui ne l'aimait plus. Du moins, elle ne put jamais haïr, et quand elle n'eut plus d'avenir, pardonna le présent en faveur du passé, et demeura, dans sa retraite fière, la silencieuse amie de l'infidèle amant.

Avec Gabrielle, beauté grasse, fraîche, aux lèvres veloutées, aux joues incarnates, aux yeux souriants, au caractère enjoué, chez qui la femme ne veut qu'être heureuse et rendre heureux, chez qui la mère à peine aura quelque ambition pour ses enfants, le roman du roi baisse d'un degré et perd en poésie ce qu'il gagne en charme. C'est le roman du roi déjà victorieux, maître de son royaume et de lui-même, mais quelque peu lassé et avide surtout de bien-être et de repos. C'est le roman de midi, du milieu de la journée, avec les beaux palais aux salles combinées pour les fêtes triomphales, aux chambres à tentures mythologiques, où bruit l'eau des bains parfumés, où les couches voluptueuses dressent leurs dais empanachés, avec les beaux jardins propices aux Décamérons joyeux, les belles forêts où la chasse équestre caracole au son du cor. C'est la période des délices de Capoue, de l'intermède de vie seigneuriale, patriarcale dans la vie royale, où Renaud couronné s'endort sur le sein d'une Armide aux blondeurs flamandes, où — pour être plus mythologique encore et plus dans le goût du temps — l'Hercule gascon, devenu rubicond, file, aux pieds d'une plantureuse Omphale, la quenouille dont des enfants joufflus qui leur ressemblent s'amusent à emmêler les fuseaux, et s'amollit aux plaisirs de l'amour et aux bonheurs de la paternité.

A Corisande, à Gabrielle, Henri IV avait donné son cœur, non sans en laisser tomber assez de miettes pour nourrir quelques légères passions de caprice et de traverse, liaisons parasites vivant, sans l'entamer, sur la liaison dominante et profitant sournoisement des intermèdes de grossesse ou des occasions d'absence. En amour ou plutôt en galanterie, Henri IV professait ou pratiquait du moins, s'il ne l'avouait pas, la théorie paradoxale du ***superflu nécessaire***. Il ne résistait guère à une avance, pourvu qu'elle fût tentante, et, au besoin, la prévenait. C'est ainsi que, devançant le scandaleux bonheur, s'étendant à toute une famille, d'un de ses successeurs dégénérés, même en amour, il s'était passé la fantaisie d'avoir les trois sœurs d'Estrées, comme Louis XV devait avoir les quatre sœurs de Nesle. Mais enfin, il s'était tenu au principal, à Corisande, à Gabrielle, qui l'avaient rendu heureux sans trop de dommage pour sa gloire et aux genoux de qui le roi soldat, le roi chevalier, le roi artiste n'avaient pas trop déchu.

Il déchoit, au contraire, avec Henriette de Balzac d'Entragues. Dans

cette liaison de roi soudard, de roi paillard, où il n'apporte plus que les restes d'une ardeur qui s'éteint et d'une grandeur qui s'oublie, avec les impatiences d'une curiosité qui se déprave et tombe, en paroles et en actes, à la lubricité, il n'y a pas de place pour le cœur.

Henriette, qui s'est vendue comme une courtisane, ne saurait se donner que comme elle, maintenant son empire par les surprises dont elle secoue les sens d'un blasé, par les bons contes et les bons mots dont elle amuse, dont elle pique l'ennui de l'homme vieillissant, du prince fatigué. Sans les impertinences de sa conduite, sans le ragoût de sa conversation, sans le piquant de cette nouveauté qui fait trouver au roi un dernier plaisir à être berné par une femme, trompé par une maîtresse, et à avoir à pardonner une conspiratrice dans la mère de ses bâtards, la liaison avec celle qu'il avait faite marquise de Verneuil, et qui n'aspirait à rien moins qu'à être reine de France, n'eût duré que le temps d'un caprice et d'une disgrâce.

Elle dura huit ans, cette passion fondée non sur les qualités, mais sur les défauts, les vices mêmes du roi, et ce sont des fleurs sanglantes, ce snot des fruits de cendres qui devaient sortir de ces racines empoisonnées. La marquise de Verneuil usa et fatigua l'homme, diminua le roi, troubla le royaume ; elle coûta plus cher qu'une guerre ruineuse (jamais prince ne paya plus cher une faute et un repentir), et elle garda une part mystérieuse, une part de juste soupçon, sinon de preuve établie, dans l'assassinat qui trancha une vie encore féconde, qui brusqua si malheureusement pour la France la fin d'un règne glorieux.

III

Une chose à remarquer, c'est que si Henri IV fut traité comme il le méritait par ses trois principales maîtresses, il les traita aussi comme elles le méritaient. Et c'est là une première observation qui résulte de la lecture de sa correspondance avec elles. Nous n'avons pas leurs lettres, mais nous avons les siennes, et il est facile de deviner la demande par la réponse, et de conclure du ton employé envers elles par leur correspondant, du degré non de l'intimité où il est avec elles, car il y a à peu près concordance dans les familiarités qui trahissent l'habitude de la possession, mais de l'estime qu'elles lui inspirent, du cas qu'il en fait. La mesure de la valeur morale attribuée par le roi à chacune d'elles est non dans l'affection, mais dans l'estime, et l'on peut dire que surtout d'un roi à une de ses sujettes, bien qu'il affecte de s'en dire l'esclave, surtout d'un roi comme Henri IV, prince avisé, de bonne heure rendu méfiant par une rude expérience, achetée à force de déceptions, la mesure de cette estime, c'est la confiance.

Aimé de Corisande pour lui-même, pour son charme insinuant, sa gaieté bravant le malheur, sa galanterie ingénieuse, son rire sonore, son goût pour les bons contes, les bons mots et les beaux coups d'épée, bien plus que pour son titre précaire et ses chances problématiques d'héritier d'un trône à conquérir, Henri récompense le zèle dévoué d'une maîtresse qui lui a sacrifié sa réputation, son repos, sa fortune, par les témoignages et les formules de l'amour chevaleresque.

Dans ses rapports avec Henriette de Balzac, il montrera qu'il n'est que trop vrai qu'on peut mépriser celle qu'on aime; dans ses rapports avec Corisande, il montrera qu'il respecte celle qu'il aime, parce qu'il la trouve digne des honneurs du respect. Il sait qu'elle n'exige d'autre prix de ses services qu'une reconnaissance qui caresse ses fiertés. Il sait qu'elle a l'humeur susceptible et un peu fantasque, que sa supériorité d'âge et la trop facile connaissance du caractère de son amant la rendent jalouse. Il sait qu'elle a l'esprit vif et le propos piquant. Mais il sait aussi que cette généreuse et noble nature, si facile à effaroucher, n'est pas moins prompte à revenir qu'à s'emporter, moins empressée aux services, quand on l'en prie, qu'aux représailles, quand on la blesse.

Aussi avec quelle courtoisie, quelle flatteuse confiance il la traite; il n'a pas pour elle de secrets; il lui communique ses projets, lui raconte les moindres incidents de ces expéditions aventureuses où, comme un héros de roman, il tire l'épée et le pistolet à l'honneur de sa dame. Il la sait hardie et vaillante, et sensible à ces hommages de la bravoure, et il les lui prodigue avec cette verve un peu fanfaronne qui ne messied pas trop à la jeunesse. Il ne se contrefait devant elle ni l'esprit ni le cœur. Il soupire parfois quand le poids est trop lourd de ses misères et de ses déceptions, et ne craint pas de lui déplaire en la sollicitant d'ajouter la pitié à l'amour; il sait qu'elle n'est pas femme à rougir d'un amant malheureux.

Dans cette liaison, traversée par les vicissitudes d'une vie presque constamment nomade et militaire, qui n'eut que rarement le temps de goûter le repos des haltes, de s'asseoir aux festins et de s'endormir aux duvets de la paix, dans cette liaison qui parle plus à l'imagination qu'aux sens, et où Henri, plus chaud que tendre à la rencontre, se porta évidemment plus par la tête que par le cœur, jamais le ton de ses lettres ne détonne avec une maîtresse qui voulait être traitée en grande dame, même en amour, et capable de tout pardonner à un amant, hormis un affront. Il n'eut garde de s'y frotter, sachant qu'on s'y piquait, et à défaut d'honneurs, il la paya d'honneur, lui prodiguant les démonstrations flatteuses dans ces lettres charmantes où le feu de la jeunesse colore de poésie sa claire et vive éloquence, et où un heureux sentiment de la nature tempère gracieusement l'égoïsme de la passion.

IV

C'est dans cette liaison avec Corisande que nous voyons apparaître pour la première fois (est-ce la première?) un instrument de conquête, un appareil de séduction qui devait ajouter au prestige de l'amour même d'un roi et le rendre irrésistible, et jouera, dans la vie galante d'un héros qui connaissait trop bien le faible des femmes, un rôle tour à tour comique et tragique. Ce talisman aux dons magiques et fascinateurs, ce prestigieux « Sésame, ouvre-toi » qui ne trouva pas de portes rebelles, ce miroir aux alouette où toutes se prirent, c'était la promesse de mariage.

Plus d'une peut-être, qui n'eût pas cédé à la promesse d'amour, se rendait devant la promesse de mariage. Et la première qui s'y laissa prendre, ce fut Corisande. Non pas qu'elle se fût vendue, elle était de celles qui se donnent. Non pas que la promesse de mariage qu'Henri lui souscrivit avec une plume trempée au sang de quelque blessure ait seule triomphé des scrupules de sa vertu ou de sa fierté. Non pas qu'elle ait décidé de la victoire de son heureux amant. Non, ce ne fut pas ***avant,*** mais ***après***, non à titre de gage ou de prix, mais à titre de récompense volontaire, spontanée, au réveil reconnaissant de quelque belle nuit d'amour, que, comme un gracieux présent du matin (*Morgengab*), Henri donna à celle qui, la première, avait su le rendre heureux d'une façon digne de son rang, à celle qui avait plus encore aimé le roi que l'homme, l'avait flatté dans ses qualités et non dans ses défauts, à celle qui lui avait rendu plus de services qu'elle ne lui avait donné de plaisirs, et qui avait toujours tourné son ambition du côté de la gloire, une promesse de mariage qu'elle avait méritée. Rien ne prouve qu'il n'eût pas l'intention de la tenir. Mais les bonnes intentions des rois arrivent si rarement à l'effet! Toujours est-il qu'il dut renoncer pour raison d'État (encore un commode prétexte, et qui fait toujours son effet malgré le temps depuis lequel il sonne creux) à tenir cette promesse, peut-être le jour où il reconnut stérile un amour d'abord fécond, puisqu'il semble avoir eu de Corisande un enfant mort en bas âge; peut-être un autre jour où le mécontentement de quelques conseillers moroses et de quelques amis boudeurs, jaloux et inquiets d'une influence trop impérieuse, lui fit sentir qu'à partager trop tôt sa couronne on risquait de la perdre, qu'avant de donner un royaume il fallait le conquérir, et que c'était assez, sinon trop, pour les services désormais inutiles et les attraits déjà flétris de la Corisande, de l'hommage des trophées et du sacrifice des avantages de la victoire de Coutras.

V

Avec Gabrielle, le tableau change; le roi politique l'emporte peu à peu sur le roi soldat; les grands coups d'épée ont été férus. Il y aura encore, en pleine et fausse sécurité, l'alerte et l'alarme de la prise d'Amiens; mais enfin la France est conquise, la Ligue vaincue, l'Espagnol hors du pays, autrement qu'à titre d'incursion, souvent chèrement payée et ne pouvant plus être que l'envahisseur du royaume dont il a été longtemps le garnisaire. Le roi est comme la France; il est las de la guerre, las de l'anarchie, las de la pauvreté; il est affamé de paix, altéré de repos, et il puise à longs traits, pour rafraîchir ses fièvres et laver ses dernières blessures, à la fontaine pure coulant sous les arbres tranquilles dont l'ombre forme dais sur des couches de mousse. Henri, épris de la vie pour elle-même, pour ses plaisirs, pour ses rayons, pour ses parfums, veut être le bienfaiteur de ce peuple dont il a été le libérateur. Il restaure les ruines, bâtit des palais, perce des rues, plante partout, sur les routes poudreuses, les noyers et les ormes dont quelques survivants entretiennent encore le souvenir du roi planteur et bâtisseur, qui voulait couvrir la France de beaux édifices, de belles routes, du roi ami d'Olivier de Serres, qui remit en honneur les travaux des champs et donna pour décor nouveau à son théâtre d'agriculture le vert rideau des mûriers.

C'est à ce moment de la vie du roi, fatigué de quinze ans de chevauchées et désirant reposer dans des souliers de bal ses pieds endoloris par les bottes de campagne, plus fatigué encore moralement des assauts de conscience, des soucis de gouvernement, des perpétuelles alertes du mécontentement huguenot ou de la rancune catholique, et de ces orages subits crevant sur sa tête, dont l'éclair est un éclair de poignard, c'est à ce moment des premiers grisonnements des tempes, des premières rides du front, des premiers dégoûts du pouvoir et du danger, à ce moment des villégiatures épicuriennes, des jeux, des festins et des *saupiquets* succédant aux bivouacs et aux escarmouches, de la vie de château succédant à la vie de camp que correspond naturellement l'influence de Gabrielle. C'est la maîtresse de la victoire après la maîtresse de la bataille, c'est la maîtresse des heures tranquilles après celle des heures inquiètes. C'est la maîtresse féconde après la maîtresse stérile, peuplant et égayant d'enfants frais et roses comme elle la solitude d'un roi sevré par un mariage ingrat des joies domestiques et paternelles. Il les goûte ostensiblement, avidement, naïvement, avec l'ardeur mise à réparer le temps perdu, au milieu d'un bonheur profane qui semble légitime, tant il est mérité, d'une magnificence de vie qui ne fait gronder personne, pas même Sully, pas

même le peuple qui trouve qu'il est juste après tout, quand un roi a tant travaillé, qu'il s'amuse un peu, et se borne à lui promettre, en la mangeant, cette *poule au pot* qu'il attend encore.

Gabrielle, chose remarquable, ne sera ni combattue de Sully, ni impopulaire. Elle sera indemne de toutes les disgrâces ordinaires et des brusques vicissitudes de la vie des favorites. La France aura pour elle les yeux d'Henri. Elle apprivoisera de ses sourires l'Église qui, en songeant qu'elle lui doit en grande partie l'abjuration, les lui rendra maternellement. Elle ne cessera de monter, de grandir que pour mourir. Ce sera la première disgrâce de la nature et de la fortune pour celle qui leur doit tant. Sa mort sera le seul chagrin sérieux qu'elle ait causé à Henri, et le seul qu'elle ait éprouvé elle-même en le quittant trop tôt à son gré.

Une fois vainqueur des hésitations et des incertitudes du début, une fois maître de la place abandonnée devant ses jalouses menaces et son impérieux ultimatum par le furtif usurpateur Bellegarde, une fois devenu l'ami de son prédécesseur et rival, et l'amant de cœur de celle qui n'avait été d'abord que la maîtresse du roi, Henri jouira, pendant neuf années, d'une sécurité sans mélange, d'un bonheur sans partage, et reposera doucement sa tête laurée sur le sein, que soulève un tendre cœur, de cette belle femme au visage de nymphe, qu'anime un gentil esprit.

Durant l'assez long temps de ce commerce irrégulier qui va d'un train de ménage, point d'autre nuage au ciel intime du Louvre, de Fontainebleau ou de Monceaux que quelques querelles de courtisans, quelques intrigues de ruelles et de ces révolutions de palais dont les menues tempêtes tiendraient dans un verre d'eau. La lutte entre la femme légitime et la maîtresse, entre Marguerite de Valois et sa suppléante, lutte âpre, maligne et qui faillit tourner au tragique durant la faveur de la comtesse de Guiche, la fantasque et altière Corisande, est tout à fait anodine et réduite à quelques insignifiantes escarmouches entre Marguerite et celle qui, pense-t-elle, n'a pris sa place qu'au lit et ne vise pas à sa place sur le trône.

Peu s'en fallut, semble-t-il, qu'elle ne se trompât dans les insoucieux mépris qui lui firent borner sa guerre à la favorite du roi au plaisir de lui disputer ce consentement au divorce qu'elle n'accorda qu'à une rivale honnête femme et princesse : Marie de Médicis. Si Marguerite, qui avait elle-même tant à se faire pardonner parce qu'elle avait trop aimé, et qui scandalisait une époque pourtant pas bégueule par ses aventures et mésaventures de princesse errante, de royale gourgandine, avait pu, à l'heure de ses premiers romans extra-conjugaux, faire à la fière Corisande l'honneur de la haïr et même de la craindre, elle se donna les faciles revanches du dédain vis-à-vis d'une Gabrielle, qu'elle traita en courtisane, sans réfléchir que sa supériorité, tenant uniquement à l'esprit, au rang et au

sang des Valois, point à la beauté ni à la vertu, ne permettait pas, après tout, tant d'orgueil.

VI

Elle eût eu plus beau jeu, mais rencontré aussi une guêpe plus fine et plus piquante qu'elle avec cette Henriette de Balzac d'Entragues, la méchante maîtresse après la maîtresse dévouée des temps héroïques, Corisande, et la tendre maîtresse des temps triomphants : Gabrielle. Celle-là méritait la haine autant que le mépris de sa rivale couronnée. Marie de Médicis, la Junon italienne, ne lui épargna ni l'une ni l'autre, et l'Olympe royal tressaillit plus d'une fois du bruit de leurs querelles. Qu'apportait-elle à ce blasé redevenu naïf, à ce roué redevenu ingénu, et s'obstinant à des illusions dont le dévouement de Sully essaya en vain de le désabuser par des leçons d'une rudesse brutale? qu'apportait-elle au roi qui prenait pour les feux de l'amour les feux de ces désirs séniles qui acharnent les vieux chasseurs après les jeunes proies? Qu'apportait-elle au roi, cette fille aux roueries précoces, complice du marché dont elle paraissait victime, trompant, tour à tour câline, mutine et libertine, avec cet air d'innocence qui donne tant de ragoût à la perversité, le père qui la vend, la mère qui la livre et l'amant qui l'achète, et prenant bien vite sur ses sens un empire qu'elle garde par son esprit? Que lui apportait-elle, en échange de cette dot de cent mille écus, si chère au gré de Sully, et qu'il s'ingénia à rendre, en la payant en grosse monnaie, aussi lourde que la personne était légère?

Elle lui apportait, digne fille d'une mère déshonorée par un adultère royal, fleur née sur le fumier, le charme équivoque de ses yeux malins, de son ingénuité faunesque, de cette virginité matérielle survivant à la corruption morale, et souriant d'avance à la flétrissure souhaitée, au mal deviné. Elle lui apportait ce goût de fruit vert, cher et funeste aux dents usées. Elle lui apportait aussi et surtout, au lieu de la paix à laquelle il aspirait, des haltes de voluptueux repos où il se flattait d'oublier les intrigues de la cour, les soucis du pouvoir, les ennuis domestiques; elle lui apportait les vicissitudes, les fatigues et les dégoûts d'une passion qu'allaient tourmenter les soupçons, les jalousies, les querelles suscitées par l'ambition, la coquetterie, la malignité d'une femme qui, sans égard pour le prestige du roi et la bonté de l'homme, se rebiffait, se rebecquait contre ses remontrances, se raillait de ses plaintes et de ses reproches.

Henriette d'Entragues n'avait pas de cœur et n'avait pas de prétentions au cœur du roi. C'est par des attraits moins nobles qu'elle se l'était attaché et qu'il lui revenait sans cesse jusqu'au jour où des secousses trop rudes, de trop vives atteintes à ce qui lui demeurait de la dignité de l'homme et de l'orgueil du roi, de trop fréquents affronts et de trop inso-

lents défis triomphèrent de cette patience rare, de cette mansuétude due à la faiblesse, qui longtemps, trop longtemps, avaient résisté à la double épreuve des chagrins intimes et du scandale public.

Mais si Henri pouvait beaucoup pardonner comme amant et faire bon marché des rebuffades qui donnaient plus de sel aux retours, des querelles qui lui permettaient les plaisirs de la réconciliation, des fautes en tout cas qui n'atteignaient que lui et dont il se vengeait en en riant, crainte d'en pleurer, il n'en était pas de même des menées d'une famille de nobles intrigants à leur proie acharnés, abusant de sa bonté, le récompensant de ses bienfaits par l'ingratitude et poussant même l'ingratitude jusqu'à la conspiration; il n'en était pas de même d'attentats contre la fortune, la sécurité de l'État et surtout contre l'intérêt de la couronne.

Henri, qui oubliait souvent qu'il était époux, se souvenait parfois à propos qu'il était père. Alors il était inflexible. Il l'avait prouvé quand il avait inexorablement sacrifié Biron à la sûreté du royaume et de l'hérédité dans sa maison. S'il n'avait pas le cœur très conjugal, il l'avait très paternel et défendait implacablement l'héritage de ses enfants. Il n'usait pas souvent des foudres du trône, ayant la mémoire courte au ressentiment et le goût de la clémence. Mais il n'admettait pas que la dignité, la fierté, le repos de la reine, la tranquillité de son intérieur, et surtout la sécurité de l'héritage de ses enfants légitimes fussent effleurés, offensés du fait des bouderies des maîtresses, des intrigues ou des querelles de cour, des menées et complots des mécontents, brocanteurs de couronne et courtiers en usurpation. Il ne voulait pas de victimes innocentes à ses débordements. Toucher à la mère dans la reine, au père dans le roi, c'était braver le bourreau. Aussi, quand la marquise de Verneuil s'avisa non plus de bouder, de narguer, de railler, mais d'intriguer et de conspirer, quand elle osa faire non plus la révoltée pour rire, mais la rebelle pour tout de bon, fut-elle enveloppée dans la disgrâce de la digne famille où la femme, ancienne maîtresse de Charles IX, le mari capable de l'avoir épousée, et le bâtard ambitieux et cupide dont il faisait le père exploitaient sa jalousie et sa colère, après avoir exploité sa beauté et sa fortune. Les hommes touchèrent à l'échafaud et ne furent épargnés que parce qu'en pardonnant à Henriette, la justice du roi, tempérée par sa faiblesse, ne pouvait frapper qu'à demi sur les autres.

C'est ainsi qu'après plusieurs rudes épreuves et dures secousses, se relâchèrent des liens que le roi, retenu par un goût d'esprit pour les bons contes et les malins pasquils de celle qui savait si bien amuser l'oreiller, ne se décida jamais à rompre complètement. Du moins il exigea la remise de cette promesse de mariage irréfléchie, que Sully avait eu le courage de déchirer, qu'il avait eu la faiblesse de refaire, et

qui servait de brevet d'impunité aux compétitions insolentes de la maîtresse vis-à-vis de l'épouse, d'encouragement à cette fécondité dont elle rivalisait avec elle, soulignant malicieusement la coïncidence humiliante de ses grossesses avec celles de Marie de Médicis, de titre aux spéculations sur le scandale et l'usurpation, des hommes de proie qui durent enfin se taire et attendre dans la disgrâce et l'exil la revanche de l'assassinat auquel ils ne sont pas demeurés étrangers.

Cette disgrâce, cet exil, la marquise de Verneuil ne les partagea qu'adoucis, tempérés par les égards que commandait sa qualité de mère de ces bâtards du roi, élevés à Saint-Germain comme ceux de Gabrielle, avec les enfants légitimes, dans une promiscuité qui froissait la pudeur publique et ulcérait le cœur fier de l'enfant qui sera le chaste, le justicier, le mélancolique Louis XIII. Du moins, il ne lui fut plus permis de venir, comme nous l'a montré le médecin Héroard, dans son journal aussi naïvement cynique que le spectacle qu'il décrit, braver la colère et la jalousie de la reine jusque sur ses pas, jusque sous ses yeux, dans ce palais où les intrigues avaient beaucoup de celles du sérail, et où le langage était trop souvent celui du camp. Henri ne partageait que trop les mœurs de ce temps amolli par le souffle des corruptions italiennes. L'*Heptaméron* et le *Décaméron* sont frères, et la cour des Valois aura Brantôme pour Boccace. Ce n'est pas le Gascon au caractère jovial, à l'esprit libertin, ami des festins et des chansons, dont les plaisirs préférés sont des plaisirs tout soldatesques, la chasse et le jeu, qui corrigera, hormis dans ses dépravations sardanapalesques, les errements de la cour sous son prédécesseur.

Il a laissé, sur les chemins de sa vie militante et errante, les pudeurs inutiles et les scrupules gênants. Le hâle de vingt ans de bivouac lui a fait un front qui ne rougit plus et les bonnes fortunes de la guerre ont laissé à ses lèvres les plis du rire satyrique. Ce rire les anime sans doute et fait palpiter son nez aux lèvres sensuelles lorsque, par tel après-dîner que l'on pourrait dater, il s'ébat en gais propos dans la chambre royale : sa première femme, Marguerite, devisant assise sur le pied du lit de la seconde, Marie de Médicis; les enfants de France jouant avec les petits Vendôme, nés de Gabrielle et les petits Verneuil, issus d'Henriette; la comtesse de Moret ou la comtesse de Romorantin se promenant dans les allées du jardin, en attendant leur royal amant, et le carrosse de la marquise de Verneuil, qui a fait demander qu'on lui envoie ses enfants, stationnant à la grille du parc.

VII

On ne s'étonnera pas, après avoir lu ce qui précède, de trouver dans la correspondance d'Henri IV avec ses maîtresses et avec sa femme et dans le ton qu'il emploie avec elles, des différences qui correspondent à la phase de la vie royale qu'elles représentent, qui peignent d'une façon vivante les mœurs d'un temps à la fois barbare et raffiné, et caractérisent, mieux que nous ne saurions le faire, leur influence.

Avec Corisande, nous avons le roi chevaleresque, qui estime et flatte ce qu'il aime, dans un langage courtois et caressant, récompensant le dévouement par la confiance et tenant compte du rang jusque dans les familiarités où s'émancipe déjà la lascivité de son tempérament.

A Corisande, la maîtresse au sourcil parfois froncé, la maîtresse romanesque et aventureuse de la jeunesse, succède, comme une conquête galante de la guerre victorieuse, comme un gracieux otage de la paix, la maîtresse des beaux jours, hâtifs et furtifs, de la voluptueuse virilité : Gabrielle, grande dame, d'un beau nom aussi, mais d'un nom galvaudé par les intrigues paternelles et les galanteries maternelles, déchu aux aventures et aux mésaventures d'un roman hasardeux qui a des pages de la vie d'une courtisane. Relevée par le choix d'un roi et par la fidélité, la fécondité, Gabrielle, d'une beauté plantureuse et d'une humeur souriante, apprivoise, aiguise, affine les mœurs et les façons d'un amant qui, de roi de camp, devient roi de cour pour lui plaire, qui goûte entre ses bras les seules heures de sa vie vraiment heureuses. Il trouve, pour lui écrire, des formules d'une galanterie encore un peu soldatesque, mais qui adoucit parfois sa brutalité jusqu'aux raffinements d'une exquise mignardise.

Avec Henriette, c'est non plus le charme heureux, mais l'ensorcellement lubrique qui domine. Pris par les passions basses et les curiosités du blasé, Henri se venge de son abaissement, dont il a parfois conscience, en traitant comme elle le mérite une fille qui s'est vendue et dont les baisers coûtent cher. Il emploie avec elle les formules de la galanterie cynique. Il se vautre dans son alcôve comme un satyre s'ébat sur la feuillée avec une faunesse. Ce n'est plus le roi chevalier, le roi poète, le roi soldat, le roi courtisan à qui nous avons affaire. C'est le roi soudard, le roi paillard qui en prend à son aise et pour son argent et ne se gêne point, pas plus dans ses lettres que dans ses visites, pour saluer Henriette, non plus en baisant respectueusement ses mains, non plus en baisant affectueusement ses lèvres ou ses yeux, mais en baisant grivoisement ses blancs tétins, ses « petits guarsons », comme il dit, avec le rire aviné du soldat qui embrasse la servante d'auberge ou la courtisane de taudis.

Pour sa femme, Marie de Médicis, après la période toujours illusoire et bientôt décevante de la lune de miel et les galanteries un peu épicées d'une cour faite à la fois avec la mignardise italienne et la gaillardise française, après cette première rencontre de Lyon où le roi brusque assez irrévérencieusement pour l'Église le dénouement nuptial, et témoigne d'une impatience qu'une étrangère peut prendre pour celle de l'amour, la correspondance redevient débonnaire et tranquille comme la satiété. Le roi n'est plus qu'une sorte de patriarche qui a eu beaucoup de femmes, qui a eu beaucoup d'enfants, qui parle à la reine bâtisses, plantations, chasse et menues affaires de ménage. Il dissimule, sous les formes de la bonhomie et de l'insouciance, les premiers ferments, grondant déjà dans son cœur et dans son sang, de ce suprême orage de passion, de cette dernière explosion du volcan qui troublera et précipitera le dénouement du règne et de la vie et fera finir le héros dans un accès de don quichottisme érotique plus ridicule que son don quichottisme politique, dont les visions du moins sont nobles et les chimères généreuses.

Ainsi finira en tragédie sanglante la comédie galante dont nous avons essayé d'analyser l'action, la progression et d'esquisser les acteurs; travail toujours intéressant, amusant, car le héros de la pièce n'a rien de vulgaire; il est un homme caractéristique, un homme type; et quoique les femmes n'aient pas plus changé depuis Corisande, Gabrielle et Henriette, qu'elles n'ont changé depuis Ève, leur commune mère; quoique l'amour soit toujours le même, dans le fond, sinon dans la forme, dans la façon dont on le fait, sinon dans la façon dont on l'exprime, il y a bien du piquant, bien du ragoût pour l'historien, le moraliste et le critique à pouvoir étudier ainsi, d'après l'original, la manière dont parlait, dont écrivait Henri IV à ses trois principales maîtresses. Chacune d'elles offre aussi à l'analyse un type bien vivant, bien complet — et tel qu'en fournirait peut-être difficilement notre décadence en tout, dans le mal comme dans le bien, dans le vice comme dans la vertu, de la maîtresse du matin, de celle de midi et de celle du soir — du roman de la tête, du roman du cœur et du roman des sens, de l'amour qui élève et réjouit la jeunesse, de l'amour qui repose et amollit la virilité, de l'amour qui flétrit et qui tue la vieillesse.

M. de Lescure.





LE

MAGAZINE ANGLAIS

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU JOURNALISME CONTEMPORAIN.

Le *Magazine,* qui forme aujourd'hui une partie si importante de la littérature périodique anglaise, ne date guère que d'un siècle et demi. On peut dire que le *Gentleman's Magazine,* de Cave, représente son enfance; le *Monthly Magazine,* de Sir Richard Phillips, sa jeunesse; le *Blackwood,* le *Fraser* et *Bentley's Miscellany,* sa virilité; et le *Cornhill* et le *Macmillan,* son âge mur. Dans les différentes phases de sa croissance, le tronc commun a poussé un grand nombre de rejetons pleins de promesses, sains dans le bour-

geon, mais destinés à se flétrir dès les premières feuilles, sans laisser d'autre trace de leur existence qu'un nom enregistré dans les annales du bibliographe.

Cave, le célèbre imprimeur du temps de Johnson, a été le créateur du *Magazine,* d'où sont nés tous les autres en Angleterre, le *Gentleman's*. Il nourrissait depuis quelques années le projet d'une publication de ce genre, lorsqu'il fit paraître celle-ci en 1731. Après avoir vainement tenté de s'assurer le concours des libraires de Londres, il se trouva en mesure, cette année-là, de commencer l'œuvre à son propre compte, et il remplit lui-même, tout d'abord, les fonctions de rédacteur en chef. Le premier numéro parut sous la forme d'une modeste brochure in-8° de 45 pages, du prix de six pence (60 centimes), sous le titre de *The Gentleman's Magazine and Trader's Monthly Intelligencer* (*le Magazine du Gentleman et le Nouvelliste mensuel du commerçant*), comme pour indiquer que les goûts et les intérêts de la classe aristocratique et de la classe marchande, à la ville et en province, y seraient à la fois consultés. En cela, M. Cave se montrait un éditeur plein de finesse et de sagacité, et considérablement en avant de ses confrères de l'époque. Le gros de l'œuvre consistait en analyses des meilleurs articles publiés dans les journaux politiques et littéraires paraissant à intervalles plus rapprochés; il en donne la liste dans le premier numéro de son *Magazine,* à la page qui suit le titre : ce sont le *Craftsman,* le *London Journal,* le *Free Briton,* etc., et, le dernier par le rang, mais non par l'intérêt, le *Grubstreet Journal.* Ces extraits étaient d'ordinaire accompagnés du nom dont signaient les auteurs des articles originaux, comme une preuve du désir de l'éditeur de reconnaître ce qu'il doit à tous ceux qu'il emprunte. Ces noms, du moins dans le dernier journal cité, sont assez caractéristiques : MM. Bavius, Marius, Spondee, Dactyl, et MM. Conundrum, Quidnunc, Orthodoxo et Quibus. Après « le coup d'œil impartial sur les différents *essays* hebdomadaires, traitant de matières de controverse, d'*humour,* de politique, de religion, de morale et de sentiment », vient le *Monthly Intelligencer,* le *Nouvelliste mensuel,* contenant les choses arrivées à l'étranger et à l'intérieur, avec une table de naissances, mariages et décès. Des conseils de jardinage et une liste de publications nouvelles complètent la table des matières. Une ou deux courtes annonces aident à remplir la dernière page. Le tout est rédigé par Sylvanus Urban d'Aldermanbury, Gent. (*gentleman*), et a pour lieu de publication la fameuse porte de Saint-John (*Saint-John's Gate*), à Clerkenwell.

Au contraire de tant de ses successeurs dans les hasards de la librairie, M. Cave avait calculé juste les besoins littéraires du public. Son *Magazine* venait réellement occuper une place à prendre. Il eut un succès immédiat et, qui plus est, permanent; si bien qu'une seconde édition du premier numéro parut en même temps que le troisième, et qu'avec le huitième on publia la réimpression des cinq premiers. Depuis, le tirage ne cessa d'augmenter. C'est sur la couverture du huitième numéro que fut pour la première fois imprimé le curieux petit bois de Saint-John's Gate, qui, pendant si longtemps, a été la marque distinctive du vieux *Magazine,* et qui sert encore à rappeler la parenté de son descendant éloigné, le *Gentleman's Magazine* d'aujourd'hui. La publication originale de Cave dura sans interruption de janvier 1731 à juin 1783, pendant une période de cinquante-deux ans, dont vingt-neuf après la mort du

fondateur. Une nouvelle série commença en juillet de cette dernière année, pour finir en juin 1784, époque où le *Magazine* fut abandonné pour un temps; plus tard, on le ressuscita sous diverses formes, et il a, depuis, continué, sous un titre que son antiquité rend vénérable, à être publié mensuellement, jusqu'au moment où paraît le présent article.

L'histoire des premiers temps du *Gentleman's Magazine* peut se retrouver dans la vie de Johnson, par Boswell. Cet homme éminent fut, presque dès le commencement, du petit nombre des collaborateurs payés; et il y a quelque lieu de croire que, pendant un temps du moins, il occupa le poste plus honorable, mais non plus lucratif, de rédacteur en chef. Il entre en scène à la manière ordinaire, sollicitant l'attention de «M. Sylvanus Urban», en faveur d'un paquet de «copie». — «Ayant remarqué, écrit-il dans sa première lettre à Cave, en lui soumettant son travail, — dans votre journal des offres fort peu ordinaires pour l'encouragement des hommes de lettres — allusion à l'offre qu'avait faite Cave d'un prix de cinquante livres sterling pour la meilleure pièce de vers sur un sujet religieux, — je ne doute pas que vous ne jetiez les yeux sur le poème que je vous envoie, et que vous ne le récompensiez autrement qu'à la façon d'un libraire mercenaire qui compte les lignes qu'il achète et ne considère que la quantité.» Admirable, audacieux, docteur Johnson! Y eut-il jamais, avant ou depuis, un auteur sollicitant, au début même de sa carrière littéraire, la bienveillance d'un éditeur dans un style de semblable allure ?

Cave adopta-t-il la suggestion, jugea-t-il les vers d'après leur mérite et non d'après le nombre de leurs syllabes? C'est ce qui n'a pas été révélé. Mais le poème fut accepté, et Johnson sans doute trouva la rémunération satisfaisante, car il devint aussitôt un collaborateur régulier et payé, en même temps que le principal conseiller littéraire du rédacteur en chef. Pendant plusieurs années, le *Gentleman's Magazine* fut la source principale d'où il tirait travail et revenus; et la revue est en grande partie redevable à sa plume du succès qu'elle obtint tout d'abord et de la longue carrière de prospérité qui suivit. Il y introduisit des dispositions nouvelles qui en augmentèrent immédiatement la popularité. Les plus importantes furent la substitution de quelques pages de prose inédite, aux extraits sans intérêt tirés jusque-là des feuilles publiques, et l'insertion d'un abrégé mensuel des débats du parlement, sous ce titre: *le Sénat de Lilliput (The Senate of Lilliput).* La vie de Savage est peut-être ce que Johnson écrivit de plus remarquable pour la publication de Cave, et il en fut payé à raison de deux guinées la feuille. Quelque curieux que le fait puisse paraître aujourd'hui aux collaborateurs volontaires de nos œuvres mensuelles, — il faut pourtant, à cet égard, faire une exception en faveur de quelques *magazine* américains, — le Dr Johnson fut payé pour sa copie une fois acceptée. Sous son habile direction, le *Gentleman's Magazine* prospéra donc de plus en plus et atteignit à la fin un tirage de 10,000 par mois. Si l'on compare ce chiffre avec celui des revues plus modernes, en tenant compte du manque de facilités postales et autres pour la distribution des livres au temps de Johnson, on avouera qu'un tel tirage était tout à fait considérable. Cave avait toujours l'œil au guet et épiait avec grand soin toutes ses chances. Il tenait constamment l'oreille ouverte aux bruits circulant parmi les gens du

métier, et s'il entendait dire — comme naturellement il arrivait parfois — qu'un client avait parlé de suspendre son abonnement, vite il allait trouver Johnson et l'en avisait en ces termes : « Il faut avoir quelque chose de bon ce mois-ci, car on me dit que M. un tel parle de retirer son abonnement. » Avec un homme d'une telle aptitude aux affaires pour éditeur, et un honnête et acharné travailleur comme Johnson pour principal conseiller, ce n'est pas merveille que le *Gentleman's Magazine* ait été une des plus heureuses entreprises littéraires du siècle dernier.

Le succès de l'idée de Cave fit descendre dans la lice un grand nombre de compétiteurs, dont les plus robustes furent le *London Magazine* et la *Monthly Review*. Le premier des deux courut d'assez près sur les traces de son aîné, et souvent même le dépassa en donnant avant lui ou plus exactement les nouvelles parlementaires; ce qui était alors considéré comme d'un intérêt tout spécial. Personne, en effet, avant que Johnson en eût eu l'idée, n'avait songé à donner un compte rendu systématique des travaux du parlement. La *Montlhy Review*, de son côté, prospéra si bien qu'elle atteignit le grand âge de quatre-vingt-seize ans, étant née dix-huit ans plus tard que le *Gentleman's Magazine* et n'ayant terminé qu'en 1845 sa longue et utile carrière.

L'*European Magazine* et le *Literary Magazine* ou *Universal Review* furent d'autres rivaux antérieurs à ceux-ci, et non moins âpres à la lutte, bien qu'ils n'aient pas vécu longtemps. Mais le *Magazine* anglais, de beaucoup le plus remarquable entre tous ceux qui naquirent au dernier siècle, fut le *Monthly Magazine*, avec *British Register*, fondé par Richard Phillips. Il commença en 1796 et dura sans interruption jusqu'en 1825, époque où commença une nouvelle série. Il avait le même format que les périodiques mensuels de son temps, c'est-à-dire l'in-octavo; il se composait de 80 ou 100 pages de texte sur deux colonnes et se vendait originellement 1 shilling (1 fr. 25 le numéro), plus tard le prix fut élevé à 18 pence (1 shil. 6 pence ou 1 fr. 85), et ensuite à 2 shillings (2 fr. 50). « Lorsque d'abord on en conçut le plan, dit la préface du premier volume, deux idées directrices occupaient l'esprit de ceux qui entreprirent de le diriger. La première était de présenter au public des objets variés d'instruction et de discussion, à la fois amusants et instructifs; la seconde, d'aider à la propagation de ces principes libéraux qui touchent à quelques-uns des plus importants intérêts de l'humanité, et qui ont été abandonnés ou violemment combattus par d'autres recueils de miscellanées, mais à l'appui mâle et raisonné desquels le renom et les destinées du siècle doivent être attachés. » Ce ne serait pas une comparaison inexacte que de dire que, par l'esprit d'entreprise dont il témoignait et les vues largement libérales qu'il exprimait, le *Monthly Magazine* avait quelque ressemblance avec le *Daily News* de Londres d'aujourd'hui. Pendant cette première période, les nouvelles étrangères que le *Magazine* publiait étaient particulièrement intéressantes. Les correspondants y donnaient, sur des questions diverses, des lettres de presque toutes les parties du globe. Les nouvelles de l'intérieur étaient instructives et piquantes; et, tout en étant nécessairement plus vieilles de date que ce qui paraissait dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, elles étaient, d'ordinaire, plus dignes de foi et plus exactes. Les commentaires dont la rédaction les accompagnait — bien que brefs et un peu rares, car le *Magazine* ne s'engageait pas à faire l'étude

critique d'aucune question — étaient généralement à propos, nets, exempts de craintes et sincères. Il n'hésita jamais à se faire le champion de toutes les bonnes causes et à condamner tout ce qui sentait l'oppression, l'intolérance et le mensonge. Ses pages étaient ouvertes à la discussion de toute question de nature à servir les intérêts du genre humain, et les droits de la majorité en face des prétentions et des agressions du petit nombre y étaient affirmés rigoureusement. En un mot, c'était un *Magazine* honnête, entreprenant, de ton résolu, et extrêmement bien rédigé, qui, non seulement méritait tout le prestige qu'il acquit de son temps, mais qui devait garder une place honorable dans les annales littéraires du nôtre, comme ayant fourni le plan d'un, au moins, des périodiques les plus importants de Londres. L'*Athenæum* est, dans ses grandes lignes et pour ce qui le caractérise comme journal littéraire, plus redevable au *Monthly Magazine* de la première partie de ce siècle qu'à aucun autre de ses prédécesseurs ou de ses contemporains.

Dans le numéro de décembre 1811, parut un avis qui établit assez bien la portée du *Magazine*. On y sollicite des communications (à adresser, 5, rue Buckingham Gate) sur tous les sujets « pratiques et spéculatifs ». Le rédacteur en chef qui, dès le commencement, semble n'avoir été autre que l'éditeur Richard Phillips, — et s'il en était ainsi, il fallait que ce fût un homme d'une énergie et de talents peu communs, — le rédacteur en chef ajoute : « Pour l'ordre d'insertion, préférence sera toujours donnée cependant aux notices consacrées à des perfectionnements apportés dans les arts de la vie; aux sujets économiques en général; aux faits originaux en histoire naturelle et dans les différentes sciences; aux récits d'excursions et de voyages maritimes; aux descriptions typographiques, particulièrement à celles des contrées lointaines; aux explications des objets curieux d'une antiquité reculée, à la biographie, aux anecdotes et aux lettres originales des personnages éminents ou remarquables; aux observations sur l'état de la société et des mœurs dans les différents pays et les différents lieux; aux copies ou extraits de traités rares ou intéressants; aux commentaires des auteurs classiques; aux pièces originales de poésie fugitive, et aux lettres de littérateurs sur les points obscurs relatifs à l'objet de leurs recherches. » Outre ces matières, on publiait chaque mois une variété d'autres renseignements utiles : la description des brevets dernièrement enregistrés; la liste des publications nouvelles classées par sujet; des notices des travaux littéraires entrepris, soit en Angleterre, soit à l'étranger; le compte rendu critique des travaux des sociétés savantes; l'examen des œuvres artistiques et la revue des publications musicales; un exposé des affaires publiques contenant des extraits de documents officiels; des rapports sur les maladies, sur les progrès de la chimie, de l'agriculture, etc., et une relation complète, intéressante et systématiquement arrangée, des choses arrivées dans les différents comtés. On donnait de temps en temps des gravures sur bois pour élucider le texte. Tous les six mois on publiait un numéro supplémentaire, sous le titre de : *Examen semestriel de la littérature (A half-yearly retrospect of literature)*, contenant 75 pages, et traitant des livres publiés, non seulement en Grande-Bretagne, mais en France, en Allemagne et dans les États-Unis d'Amérique.

Quelques semaines après la victoire de Waterloo, c'était se déclarer

ennemi de l'Angleterre que de prendre le parti de Napoléon Bonaparte; le *Monthly Magazine* protesta contre l'ostracisme « de « ce grand homme », pour « les prétendus crimes d'être aimé du peuple français et d'avoir longtemps résisté avec succès aux ennemis de la France ». « A quoi peut servir le langage de la vérité, demande le rédacteur en chef, durant les bouillonnements de la passion et les clameurs de la victoire? La réponse qui suit naturellement cette question pourrait nous engager à insérer les documents officiels du mois sans commentaire; mais le silence en un tel moment serait une désertion du devoir, indigne des légitimes prétentions d'une cause juste, et injurieuse à nos lecteurs... Nous sommes les avocats des éternels principes d'où sort cette loi des nations que tout peuple a le droit de choisir et de régler son propre gouvernement, et que les étrangers n'ont aucun droit d'intervenir dans les questions entre les gouvernements et les peuples... La justice seule est la véritable jouissance, et nul arrangement des intérêts humains ne peut être solide, définitif ou permanent, qui n'est pas fondé sur d'immuables principes de justice. C'est le fol ou méchant effort pour faire violemment accepter ce qui n'est pas juste au genre humain, qui produit toutes les guerres et tous les désordres dans le monde; il est donc au plus haut point absurde et inutile de la part de nos détenteurs de l'autorité dans les nations européennes d'espérer calmer les passions et prouver une paix durable autrement qu'en se conformant en toute chose à la vérité et à la justice. Nous leur dirions bien en quelques mots comment le bonheur et la paix pourraient être restaurés en Europe sans l'aide d'un seul soldat et sans qu'il en coutât une seule livre sterling; mais notre moyen exigerait au préalable qu'ils remportassent la victoire sur leurs propres passions et qu'ils adoptassent une politique à bien des égards diamétralement opposée à celle que l'on suit. Nous dirions à l'Angleterre de rétablir le traité d'Amiens et de rétracter le message de 1803; nous dirions à la Prusse de maintenir l'empire de Frédéric et de respecter les provinces de ses voisins; à la Russie de rester chez elle, de cultiver ses vastes possessions et de civiliser ses peuples; à l'Autriche, de jouir des avantages de sa position et de son climat, et de refuser les subsides de l'étranger; et nous exhorterions tout le monde à laisser la France à elle-même, à reconnaître celui ou ceux que le peuple français élirait librement pour chefs, quels qu'ils fussent, et à vivre en termes d'amitié avec eux. » De tels principes pourraient servir de bases au plus libéral « programme » *(platform)* de nos jours, et la manière dont ils sont exprimés ferait honneur à la plume de l'écrivain anglais le plus cultivé.

Il n'est pas facile de retrouver les auteurs des meilleurs articles du *Monthly Magazine,* car ils sont, pour la plupart, publiés avec des initiales seulement, ou sous des pseudonymes. Mais l'un des correspondants les plus constants du rédacteur en chef fut, pendant un grand nombre d'années, un certain M. Capel Lofft, qui tourmentait Charles Lamb en signant — comme naturellement c'était son droit — de leurs immenses initiales ses très faibles sonnets. Charles Lamb l'appelait « le génie de l'absurde »; mais le pire défaut de M. Lofft semble avoir été une trop grande tendresse pour la plume d'oie. Il ne pouvait la laisser un instant inactive, et il écrivait sur tous les sujets imaginables, depuis la peine capitale jusqu'au passage des météores. Quoi qu'il en soit, les principaux collaborateurs signaient « Common Sense » (sens commun, « Plain Dealer »

l'homme de bonne foi), « Politico-Economicus » (l'économiste), et autres noms semblables. La partie la moins intéressante du *Magazine* est celle qui est réservée aux poètes, dont les vers sur la Beauté, à Clarisse, à une Belle Recluse, etc., nous font aujourd'hui l'effet des plus stupides fadaises. Mais il semble que la poésie ait été aussi populaire que la prose au temps de Sir Richard Phillips.

En 1814, lorsque le vieux *Monthly*, ayant atteint un tirage de 8,000, était au point culminant de sa popularité, le *New Monthly Magazine and Universal Register* fut lancé par Colburn, qui habitait alors Conduit street. Trois ans plus tard naissait le *Blackwood*, et trois ans plus tard encore le *London Magazine* (nous ne sommes pas certains si ce n'était pas une nouvelle série d'un périodique plus ancien du même nom), dans les pages duquel parurent d'abord les délicieux *Essays* d'Elia. Ni le *New Monthly* ni le *Blackwood*, à l'époque de leur première apparition, ne différaient sensiblement, soit par la disposition typographique générale, soit par les sujets traités, du *Magazine* de sir Richard Phillips.

Le rédacteur en chef du *Blackwood* annonçait son intention de faire de cette publication « un dépôt de tout ce qu'on peut supposer devoir être le plus intéressant pour les lecteurs en général ». Pour se conformer aux goûts de ceux-ci, le mieux était, semblait-il, de copier le plan du vieux *Monthly*. Il suivit donc simplement l'ordre de cette revue pour l'arrangement de ses matières, et publia une quantité de communications et d'extraits choisis, un répertoire d'archéologie, partie qui devait être, suivant la promesse du rédacteur en chef, d'un intérêt particulier pour ses lecteurs, car on lui avait ouvert l'accès de « manuscrits inédits, tant dans les dépôts nationaux que dans les collections particulières », quelques pièces originales de poésie; une revue des publications nouvelles et des articles des périodiques; des renseignements utiles sur des sujets littéraires et scientifiques; enfin, un relevé mensuel des événements publics. Ce *magazine* parut pour la première fois en avril 1817, et contenait 120 pages.

Le *New Monthly Magazine*, qui fut publié en janvier 1814, au prix de 2 shillings, jeta le gant au vieux *Monthly* et se proclama du premier coup son ennemi politique acharné. Il débutait par une longue adresse au public, injurieuse pour « le démon Bonaparte » et pour le rédacteur en chef de la revue rivale, qui, « nourri à l'école du Jacobinisme », avait préféré les intérêts de la France à ceux de « notre pays commun ». Le pays, cependant, avait fait une noble résistance à l'usurpateur, et c'était le devoir de tout Anglais honnête de prêter main-forte au pays; et beaucoup d'autres choses dans le même sens. C'est dans un but politique surtout que fut fondé le *New Monthly*; il visait à obtenir l'appui des Tories. Plus tard, il prit un caractère littéraire, changea son second titre d'*Universal Register* en celui de *Literary Journal*, et commença une carrière entièrement nouvelle. Ce fut l'un des premiers *magazines* purement littéraires publiés à Londres, et il eut successivement pour rédacteurs en chef Thomas Campbell, Théodore Hook, Tom Hood et W. Harrison Ainsworth. Mais avant d'atteindre sa plus grande popularité et de pouvoir élever, comme il le fit, son prix de 2 shillings et 2 sh. 6 pence à 3 shillings 6 pence (4 fr. 35) le numéro, il y eut une autre publication périodique à laquelle il dut plus d'une

idée originale. C'est le *London Magazine,* qui date de la seconde décade du siècle.

« Jamais œuvre périodique, écrit Talfourd dans sa *Vie de Lamb,* ne commença sous de meilleurs auspices, et ne compta un nombre de collaborateurs plus originaux de pensée, plus fins d'esprit, plus brillants d'imagination ou dirigés par un rédacteur en chef plus capable, grâce aux dons de la nature et à l'étude, de présider à sa fortune que celui qu'elle avait. » Les éditeurs furent Taylor et Hessey, le rédacteur en chef John Scott, avec Coventry Patmore pour aide littéraire.

Tom Hood entra ensuite à la rédaction comme secrétaire *(sub-editor).* Les principaux collaborateurs étaient Lamb avec ce qu'il avait de plus sage, de plus grave, de plus léger, de plus indiscret, de meilleur; Barry Cornwall, « dans la première éclosion de sa modeste et durable renommée »; John Hamilton Reynolds, « éclairant de sa vive fantaisie les plus folles excentricités et les traits les plus frappants d'une vie aux mille faces diversement colorées »; Hazlitt, « dont la plume revêtait d'une lumière radieuse l'expression des rêveries solitaires de bien des années ». Cary, le traducteur de Dante, de Quinçay, l'auteur des *Confessions d'un mangeur d'opium anglais (Confessions of an English opium eater),* et Thomas Griffiths Vainwright, d'infamante réputation, étaient aussi parmi les premiers collaborateurs. A la vieille mode de la « haute librairie » *(The great trade),* les éditeurs avaient l'habitude de réunir leurs collaborateurs autour de leur table hospitalière dans Fleet street, et là de discuter le programme du mois. Les *Essays* d'Elia furent le grand succès. Ils donnèrent de la notoriété au *magazine* et du renom à l'auteur. « J'ai eu l'honneur, écrivait Lamb à un ami, de dîner à la Mansion House (résidence officielle du lord-maire), sur invitation spéciale du lord-maire qui n'avait jamais vu ma figure, non plus que moi la sienne; et tout cela, parce que j'écris dans un *magazine.* » Mais l'entreprise de Taylor et Hessey, qui allait si gaillardement de l'avant, ne trouva pas tout l'appui qu'elle méritait. Voyant que leur *magazine* ne s'enlevait que très lourdement à 2 sh. 6 pence, ils en élevèrent le prix à 3 sh. et 6 pence et publièrent des articles venus du dehors, œuvres des membres de cette troupe laborieuse d'écrivains obscurs toujours disposés à faire le plus de besogne pour le moins d'argent. « Ils ont plus d'auteurs qu'il ne leur en faut, dit Lamb sur un ton de douce plainte, comme s'il prévoyait l'inévitable résultat, et ils en augmentent le nombre. » La fin arriva, et le *London Magazine,* qui avait été lancé dans des conditions si pleines de promesses, cessa d'exister. Il avait pourtant, à son heure, porté de bons fruits. Il réussit à donner une forme plus fraîche et plus brillante à la littérature périodique, en fournissant au public un recueil de mélanges dont la principale partie consistait en œuvres d'imagination, en études originales bien écrites et en esquisses amusantes, à l'exclusion de la politique et des ennuyeuses recherches sur des sujets abstrus. Dès lors plus d'un éditeur disposa sa revue sur les lignes du plan qu'avaient autrefois tracé les fondateurs du *London Magazine.*

Nous pouvons maintenant jeter un coup d'œil sur la question toujours intéressante et, pour beaucoup, presque aussi importante que toute autre, de la rémunération donnée aux auteurs pour leurs articles dans les *magazines.* Johnson, comme nous l'avons remarqué, paraît s'être considéré comme suffisamment

bien traité en étant payé à raison de 2 guinées par feuilles de copie. Cela fait un peu plus de 2 sh. 6 pence par page d'impression. Sir Richard Phillips, dans le *magazine* duquel le texte était coupé en petits paragraphes, et où les communications occupaient rarement toute une page, obtenait la plus grande partie de sa copie pour rien. Une guinée (26 fr. 25) d'honoraires était regardée comme un prix suffisant pour celui qui rapportait une nouvelle, et les revues bibliographiques supplémentaires se faisaient dans le bureau du rédacteur en chef. Dans ses dernières années, 8 guinées la feuille paraissaient une rémunération convenable. Lamb, écrivant à Coleridge, le plaisante sur son refus de travailler pour le *Blackwood*. « Que vous refuseriez 20 guinées par feuille pour le *Blackwood* ou pour tout autre *magazine,* écrit-il, voilà qui passe mon humble entendement. » Ces lignes semblent indiquer qu'au temps de Lamb (1821-1831), ce taux de payement, à savoir 1 livre 6 shillings et 3 pence (32 fr. 80) par page, était exceptionnel; cependant, plus tard, lorsque Lamb lui-même écrivait pour le *New Monthly* de Colburn, il recevait un peu plus : 1 livre 11 shillings et 6 pence (39 fr. 35). Plus tard encore (1837), les articles des auteurs de réputation reconnue faisaient l'objet de conventions spéciales avec les éditeurs; mais les collaborateurs ordinaires recevaient de 15 à 21 shillings par page. Il semble que cet arrangement soit encore en vigueur aujourd'hui. Il y avait et il y a, de fait, deux échelles de payement, et c'est le rédacteur en chef qui est le juge des titres d'un auteur à être payé suivant le taux le plus élevé ou le plus bas. Généralement parlant, 10 sh. et 6 pence (13 fr. 10) par page est la limite la plus basse, et 21 shillings (26 fr. 50), la plus haute, excepté dans le cas d'un auteur dont la réputation littéraire est très grande. Celui-ci peut alors imposer à peu près toutes les conditions qu'il veut, en supposant toujours que le rédacteur en chef et l'éditeur soient d'accord pour considérer comme un point important de s'assurer sa copie. Un auteur ne reçoit que rarement 100 guinées comme honoraires pour un article, bien que cette libérale rétribution ait été parfois spontanément donnée : nous connaissons même un exemple, au moins, où l'on a payé presque deux fois cette somme pour un article dans une des revues de Londres. La règle depuis longtemps établie est celle-ci: plus la réputation de l'auteur est grande, plus est grande la somme payée pour ses services; et cette règle a été faite longtemps avant que la littérature périodique fût devenue assez populaire en Angleterre pour s'assurer les meilleures œuvres des premiers hommes de ettres du jour. Elle a pris naturellement son origine chez les libraires de Fleet street, cette pépinière de la jeune littérature anglaise, lesquels affrètent pour la copie d'un auteur ce qui paraissait en être la valeur marchande, et rien de plus, tout en ne la jugeant que rarement peut-être à la mesure du mérite intellectuel. Mais la maxime est aussi vieille que la profession même, et on peut la faire remonter à ces principes commerciaux tout à fait élémentaires, qui disent que le travail habile est de plus haute valeur que le travail grossier, et qu'un article supérieur vaut plus d'argent qu'un autre de qualité inférieure.

En février 1830, le *Fraser's Magazine* naquit. Il n'est pas d'origine écossaise, comme quelques-uns l'ont supposé; mais il sortit d'abord de 215, Regent street, London, où se trouvait la maison de M. James Fraser, éditeur. Au début, il n'inaugura aucune innovation littéraire, à moins que sa profession de foi en manière de préface ne soit regardée comme telle; mais il suivit, sans



Henri Pille inv. LE LIVRE _ VIe ANNÉE Manesse sc.

LA BIBLIOTHÈQUE DE DON QUICHOTTE

Imp A Quantin



s'écarter, les vieux errements de ses prédécesseurs, le *Blackwood* et autres. C'était un in-octavo de 128 pages, du prix de 2 sh. et 6 pence. Le premier article qui y parut avait pour sujet la poésie américaine : c'était, de fait, un compte rendu de « *Fugitive Poetry*, par N.-P. Willis; Boston, Pierre et Williams, 1829 ». Dans les cinq ans qui suivirent sa fondation, le *Fraser* atteignit le second rang parmi les périodiques dont le *Blackwood* était alors le premier. C'est devenu une coutume, quand on loue l'ardeur et l'éclat qui distinguèrent de bonne heure les pages du *Fraser*, de parler de ses rédacteurs comme s'ils avaient été enrôlés spécialement par ce *magazine* et comme s'ils n'écrivaient absolument que pour lui. En fait, les *Fraserians*, comme on les appelle, n'étaient pas plus *Fraserians* qu'ils n'étaient *Colburnians*, ou *Bentleyites*, ou inféodés à aucune autre maison de Londres publiant un *magazine*. C'étaient des volontaires de lettres, disposés à prendre une plume au service d'un éditeur quelconque, tant qu'il jouirait d'une bonne réputation et payerait bien. Ni Barry Cornwall, ni Southey, ni Coleridge, Ainsworth, Jerdan, Father Prout, Lockhart, Gleig, Allan Cunningham, David Brewster, Thackeray, ou Théodore Hook, n'écrivirent exclusivement pour le *Fraser*. On peut trouver leurs écrits dans les pages des autres périodiques anglais contemporains, si l'on a assez de loisirs pour les chercher et assez de place pour les noter. Mais *Fraser* fut indubitablement le premier *magazine* qui réunit dans une même publication un tel cortège de talents, quoique le *Bentley's Miscellany* (dont nous avions quelque chose à dire tout à l'heure) présente, dans ses premiers numéros, une pléiade de collaborateurs infiniment plus brillante que ne le fit le *Fraser* au début de sa carrière. Dans la préface de la seconde décade qui ouvre le *magazine* de janvier 1840, le rédacteur en chef insiste, avec une fierté légitime, sur la magnifique position qu'en si peu de temps le *Fraser* s'était acquise dans la littérature de l'époque. On y cite les « ouvrages complets » qui ont déjà été extraits *(woven-out)* de ses pages par Mitchell, « l'émouvant biographe de Wallenstein »; par Thomas Carlyle, « le plus original, le plus pittoresque, le plus passionnant des historiens de la Révolution française »; par M. J. Chapman, « savant et poétique »; et par John Abraham Heraud, « métaphysicien et profond ». Yellowplush (Thackeray) a contribué de la plume et du crayon à *l'Innocente gaieté des nations;* Morgan Rattler (Banks) a raillé avec esprit; O'Donoghne (Maguire ?) a rapporté maintes légendes de farces irlandaises; le deux fois galant Bombardinis (colonel Mitchell) a narré ses expériences d'amour et de guerre; le *Dominie*[1] (Pauvre Picken !) a défilé ses anecdotes écossaises dans le *patois* le plus choisi du pays des gâteaux d'avoine. Outre ces marques, nous avons été honoré de la collaboration avouée de Southey, de Lockhart, de Brewster, de Gilliès, de Galt, de Hogg, de Gleig, de Croker, de Moir, de Macnish, de lady Bulwer, de lady Mary Shepherd; en même temps que de l'aide anonyme de plusieurs autres personnes d'un esprit, d'un talent et d'un savoir reconnus, des conseils de Coleridge et de l'appui de Scott. Dans nos pages ont trouvé place quelques rares spécimens du « vieillard éloquent », aussi bien que de Byron et de Shelley, lesquels, selon toute probabilité, n'auraient autrement pas vu le jour.

Il faut convenir qu'il y avait là ample cause de se féliciter, et que le *Fra-*

1. Nom populaire donné en Écosse au magister, ou maître d'école de village. (N. D. T.)

ser's Magazine était immensément en avant de la majorité de ses prédécesseurs. « *Du grave au gai, du plaisant au sévère*, de l'érudition au *sport*, de la prose à la poésie. de la métaphysique à la farce, de la science à la gaieté, passait tour à tour cette brillante réunion de rédacteurs », écrivait le directeur d'une série postérieure du *Fraser*. « Dans leur humeur la plus grave, ils essayaient de ne pas être lourds; dans leur humeur la plus plaisante, ils ne cessaient jamais d'inculquer un sentiment d'honneur et de respect pour la religion et pour ces institutions qui, humainement parlant, tendent le plus efficacement à en assurer la position sur la terre. Tel était leur idéal, du moins; si leur vivacité atteignit parfois les limites de la personnalité injurieuse, et si, parfois, en démasquant le formalisme et l'hypocrisie, ils allèrent trop près de la licence, en somme, ils étaient du côté du bon goût, de la politesse et de la modération. Leur appréciation littéraire fut toujours variée et librement développée, comme, avec un tel corps de rédacteurs, elle ne pouvait manquer de l'être. » Si solide et si forte était la place que le *Fraser's Magazine* s'était faite dans la faveur du public lisant, que, pendant un grand nombre d'années, il se maintint vaillamment contre tout venant, à la tête même de la littérature périodique. A la première famille de collaborateurs vinrent se joindre plus tard beaucoup d'écrivains qui, de nos jours, ont laissé leur marque sur de plus vastes champs littéraires : entre autres, Charles Kingsley, qui y publia une de ses premières nouvelles, *Yeast*, et *Hypathia*, à certains points de vue, le plus travaillé et le plus brillant de ses ouvrages; Arthur Helps, qui y inséra *Friends in Council* et *Companions of my solitude;* John Stuart Mill, qui y donna une des productions les plus mûries de sa plume, son *Essay* bien connu sur l'Utilitarianisme; H.-T. Buckle, qui écrivit pour lui son article sur *l'Influence des femmes sur le progrès des connaissances;* et, le dernier en date, mais non en mérite, James Anthony Fronde, qui en fut quelque temps le rédacteur en chef et y écrivit quelques-unes des meilleures parmi les courtes études qu'on y remarque. L'excès de vitalité robuste qui, on peut le dire, caractérisa les premières années du *Fraser's Magazine*, devait inévitablement amener la réaction qui donna à ses dernières une teinte sérieuse et morose, que le rédacteur en chef de sa dernière série finale s'était vainement efforcé d'effacer. Pas plus lourd, cependant, même dans son déclin, que quelques-uns de ses contemporains qui survivent encore, *Fraser's Magazine,* naguère le plus vigoureux et le plus florissant de santé, le plus brillant et le plus spirituel de tous les recueils périodiques anglais, vit graduellement son tirage tomber, et, à la fin, mourut de vieillesse. Il termina en novembre 1882 une longue et heureuse carrière, embrassant une période de cinquante-deux ans. Doit-on considérer le *Magazine* à six pence actuel de MM. Longmans comme sa progéniture? C'est ce dont nous n'avons pas les moyens de juger. Raisonnablement, on peut espérer que non, car, jusqu'à présent, il montre toute la faiblesse et rien de la force de son éminent prédécesseur.

Fraser devenait fameux, ayant réussi à attirer à son service quelques-uns des meilleurs et des plus brillants écrivains du temps, lorsque parut, à Londres, un autre *Magazine,* dont le succès promettait d'éclipser celui de tous ses aînés. C'était *Bentley's Miscellany,* publié pour la première fois en 1837, et fondu avec *Temple Bar* en 1859. Lorsqu'on jette un coup d'œil sur le contenu de ses pre-

miers numéros et qu'on les compare à la moyenne de la littérature périodique d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de penser que les *Magazine* anglais ont grandement baissé en intérêt populaire depuis le temps où fut lancé le *Bentley*. Aucun *Magazine* actuellement publié n'offre rien de semblable à la variété et à la fraîcheur de nouveauté que l'on trouve dans ses pages. Il nous semble que, pris dans son ensemble, ce fut le plus vivant, le plus divertissant et le plus nouveau de tous les anciens *Magazine*. Il avait 104 pages et coûtait deux shillings et six pence; et, bien que sa plus grande vente mensuelle ne dépassât jamais 9,000, un *Magazine* semblable, publié à 1 shilling (1 fr. 25), avec un corps de rédaction aussi brillant que celui que le *Miscellany* avait à sa disposition, — en admettant que la chose fût possible, — aurait probablement de nos jours un tirage dix fois aussi considérable et serait le *Magazine* le plus populaire de ce temps. Le premier volume de *Bentley's Miscellany* contient tant de matières intéressantes et amusantes que, même après un si long espace de temps, il supporterait presque une réimpression, ce qui est plus qu'on n'en saurait dire des débuts du *New Monthly*, du *Blackwood* ou du *Fraser*. Boz fut le premier rédacteur en chef. A la suite d'une préface caractéristique sortie de sa plume, viennent un chant, par Father Prout, et un prologue par le Dr Maguire. Parmi les autres articles, on trouve : *Souvenirs de George Colman* (*the Collections of George Colman*), par Théodore Hook; les premiers chapitres de *Handy Andy*, par Samuel Lover; *Une légende de Manoir Hall*, par l'auteur de *Headlong Hall; Terence O'Shaughnessy*, par Gleig; une sérénade, par Father Prout; quelques esquisses détachées, par Boz; les premiers chapitres d'*Oliver Twist*, par le même; et des articles de Thomas Ingoldsby (Barham), du capitaine Marryat, de Haynes Bayly, de Hamilton Reynolds, de W. Jerdan et de Sheridan Knowles. « Les décors, écrivait Dickens dans la préface ci-dessus mentionnée, seront fournis par le crayon créateur de M. George Cruikshank ; l'ensemble de toute cette belle et grande machine sera sous la direction de M. Samuel Bentley..., et M. Richard Bentley a bien voulu consentir à présider au département de nos finances. » Telles étaient les dispositions générales de la nouvelle entreprise.

Elle semble avoir réussi admirablement. La direction fut dès l'abord bien secondée par la troupe, et le public répondit promptement à l'appel avec ses demi-couronnes[1]. Le « programme » mensuel, rédigé au dîner mensuel du *Magazine*, s'adaptait exactement au goût dominant du jour en matières théâtrales, pensée qui semble avoir été présente à l'esprit de Charles Dickens quand il écrivait sa préface. Une plaisante petite farce figurait toujours sur ce programme pour « amorcer l'auditoire »; quelque chose dans le genre des mélodrames du bon vieux théâtre Adelphi venait ensuite; et, à la fin se plaçait une pièce plus légère, pour renvoyer les gens satisfaits et de bonne humeur, dans l'attente d'une autre « bonne occasion » où la troupe viendrait de nouveau à passer par là. Dickens, Marryat, Barham, Lever et Sam Slick tenaient les premiers rôles pour la comédie légère; Ainsworth, Hamilton Reynolds, Jerdan, Leigh et Barker faisaient les personnages « de poids », prêts, cependant, en cas de besoin, à jouer un rôle dans n'importe quelle pièce que la di-

1. Monnaie d'argent valant 2 shillings et 6 pence, ou 3 fr. 10. (N. D. T.)

rection indiquait, du moment que cela tendait au succès général de la troupe. Lorsque *Jack Sheppard* était « sur les affiches » comme *pièce de résistance*, les recettes montaient de quelque chose comme 800 livres sterling par mois. Lorsque ce roman populaire fut terminé, elles baissèrent d'environ quatre cents. Ces chiffres sont calculés d'après un tirage de 8,500 à 5,000 par mois. Avec *Jack Sheppard*, il atteignit le premier nombre, et, sans lui, le second. En sorte que Thackeray n'était pas loin de la vérité, lorsque, dans son *Histoire de Catherine*, écrite juste au moment où le roman d'Ainsworth paraissait dans le *Magazine*, il remarquait que « le public ne veut plus aujourd'hui entendre parler que des coquins ». *Oliver Twist* est le mieux écrit des romans du *Miscellany*; après lui, *Jack Sheppard*.

Ainsworth succéda à Charles Dickens dans le fauteuil de *l'éditor*.

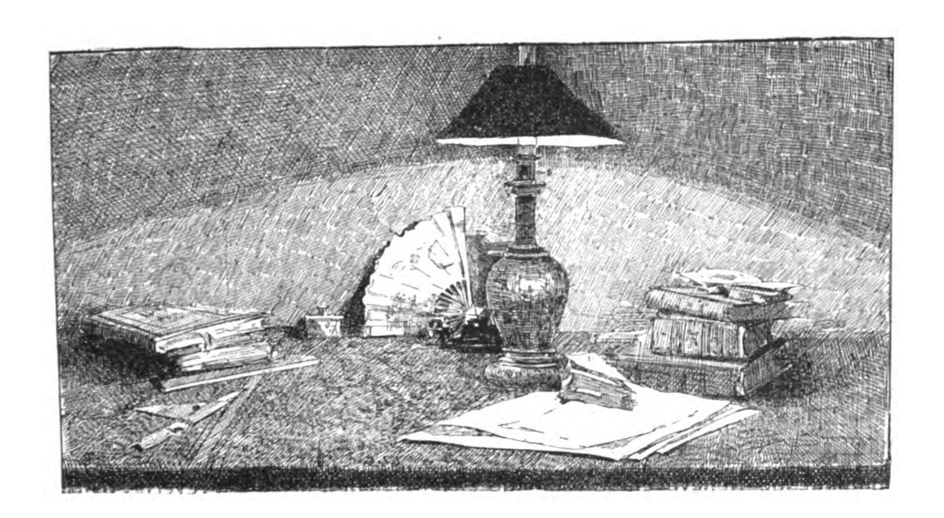
Avec la naissance de *Cornhill*, en 1858, le *Magazine* anglais entre dans la dernière phase de sa carrière. Il a jeté la gourme de la jeunesse, et, désormais, il prend l'aspect d'un journal littéraire calme, autorisé, de haute culture.

Thackeray était précisément l'homme entre tous qui pouvait donner à ce public ce qu'il lui fallait. Dix ans auparavant, il l'avait prêché, avec un admirable effet, dans les chemins détournés de *Vanity Fair* (*la Foire aux vanités*), et, plus tard, du fond des parties les plus retirées de la cité; mais maintenant le public désirait qu'il le fît entrer, pour ainsi dire, dans son appartement intime, et là qu'il causât avec lui. Les *Roundabout Papers*, publiés d'abord dans le *Cornhill Magazine*, sont les aimables petits discours qu'il lui adressa, dans ses occasions de relations à demi confidentielles avec ses lecteurs. Ceux-ci lui témoignèrent combien ils appréciaient ses bienveillants efforts à leur égard en s'abonnant au *Magazine*, qui imprima ses *Essays* au nombre sans précédent de 100,000.

Lorsque le *Cornhill* fut lancé, la vente moyenne de chaque numéro, pendant la première année, fut de 84,427, et la vente la plus faible ne descendit qu'à 67,019, presque dix fois celle du *Bentley's Miscellany* dans ses plus glorieux jours; elle n'a probablement jamais été dépassée depuis par aucun *Magazine* anglais. Ce ne serait pas sortir des bornes de la vérité que de dire que, sans le nom de Thackeray comme rédacteur en chef, le *Cornhill* n'aurait jamais atteint son immense popularité. Les articles qu'il écrivait pour ce journal étaient, chaque mois, attendus avec autant d'impatience que les fameux derniers numéros de *Pickwick*. Lorsque Thackeray mourut, le tirage tomba peu à peu, et le *Magazine* ne regagna jamais depuis sa position de suprématie. Les revues trimestrielles (*Quarterly Reviews*), dont nous n'avons pas à nous occuper ici, ont, sans disparaître réellement elles-mêmes, donné naissance à des revues mensuelles, comme la *Contemporary*, la *Nineteenth Century*, la *Fornightly*, et il y a certains symptômes annonçant que le *Magazine* de la vieille école est en train de céder la place en Angleterre à l'école plus nouvelle du *Magazine* illustré[1].

CHARLES E. PASCOE.

1. Traduit de *The Atlantic Monthly*, septembre 1884 (Boston; Houghton, Mifflin et Ce), par B.-H. G. de Sainte-Heraye.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

Livres aux enchères. — La saison ne s'annonce pas comme très brillante. Nous n'avons ce mois-ci à signaler aucune vente pouvant présenter quelque intérêt.

Du 19 au 29 janvier, le libraire Chossonnery vendra la bibliothèque de M. le comte de Nadaillac. Le bibliophile avait réuni sur la Révolution française nombre de documents des plus rares et des plus intéressants.

Nous aurons à revenir, d'une façon complète, sur cette collection.

Collection d'autographes Dubrunfaut.

M. Dubrunfaut, le chimiste distingué dont nous avons récemment annoncé le décès, avait pour Voltaire une sorte de culte et il avait recueilli un peu partout tout ce qui concernait le grand philosophe; lettres signées de lui ou écrites par ses secrétaires, lettres qui lui furent adressées, manuscrits, pièces de vers, etc.

La vente de cette intéressante collection a eu lieu au mois de décembre dernier à l'hôtel Drouot, par les soins de M. Étienne Charavay, qui s'est fait une spécialité d'organiser ce genre de ventes, si souvent curieuses.

Parmi les lettres de Voltaire mises en adjudication, il s'en trouvait d'inédites qui offraient le plus grand intérêt, autant pour l'histoire littéraire de son siècle que pour l'histoire intime de l'écrivain.

Voici, entre autres, une lettre au comte d'Argental, datée de Lausanne, 12 mars 1758, contenant le curieux passage suivant sur Diderot :

« ... Vous dites donc que Diderot est un bon homme. Je le crois, car il est naïf. Plus il est bonhomme et plus je le plains d'être dépendant des libraires

qui ne sont point du tout bonnes gens, et d'être en proye à la rage des ennemis de la philosofie. C'est une chose pitoiable que des associez de mérite ne soient ny maîtres de leur ouvrage ny maîtres de leurs pensées. Aussi l'édifice (l'Encyclopédie) est-il bâti moitié de marbre, moitié de boue... »

Adjugée 39 francs.

Puis une importante lettre sur Jean-Jacques Rousseau, adressée à M. et Mme d'Argental, le 25 juin 1762 :

« Mes divins anges, Jean-Jacques est un fou à lier qui a manqué à tous ses amis et qui n'avait pas encore manqué à Mme de Luxembourg. S'il s'était contenté d'attaquer l'infâme, il aurait trouvé partout des deffenseurs, car l'infâme est bien décriée. Il a trouvé le secret d'offenser le gouvernement de la bourgade de Genève en se tuant de l'exalter. On a brûlé ses rêveries dans la bourgade et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris. Heureusement pour luy son petit corps est difficile à prendre. Il est, dit-on, à Amsterdam. Je suis fâché de tout cela. Et que deviendra la philosophie?... »

Adjugée 50 francs.

Une belle lettre inédite à M. de Marville, de février 1743, le priant de faire brûler un ballot d'exemplaires de l'édition subreptice de ses œuvres. Auparavant il désirait en avoir une quarantaine d'exemplaires qu'il voulait corriger à la main pour les envoyer en Russie :

« C'est d'ailleurs un honneur pour la France, ajoute-t-il, que notre langue commence à être connue à Pétersbourg, et l'honneur serait plus grand si on demandait d'autres ouvrages que les miens. »

Adjugée 205 francs.

Lettre à la margrave de Baireuth, Wilhelmine de Prusse, datée de Potsdam, 10 avril 1752. Il lui annonce que le marquis d'Adhémar, fils du grand maréchal du roi Stanislas, se met aux ordres de la margrave et sollicite le titre de chevalier d'honneur. Voltaire ajoute :

« ...Tout ce que je sçai, c'est que je voudrais bien grossir quelque temps avec luy le nombre de vos courtisans. Mais frère Voltaire ne sait encore quand il mettra le nez hors de sa cellule. Il est le meilleur moine du monde et s'accoutume trop à la vie solitaire. Je pourrais bien, après le mariage de monseigneur le prince Henri, prendre mon essor et venir vous faire ma cour. Mais je ne réponds de rien, et je me résigne entièrement à la Providence... »

Adjugée 50 francs.

Une curieuse épître à M. de Chauvelin, 10 août 1760, où le philosophe fait le tableau de sa vie à Ferney :

« J'ay deux lieues à cultiver, dit-il. Je suis citoyen à raison de deux lieues et je suis tout aussi embarrassé à trouver des laboureurs que M. Berrier (le ministre de la marine) à trouver des flottes. Je plains tendrement ma chère

patrie, mais ma chère patrie a fait tant de sottises, que je lève les yeux au ciel quand tout le monde lève les épaules. »

Adjugée 48 francs.

Un important dossier de 27 lettres au libraire Lambert, relatives à l'impression de diverses œuvres de Voltaire, a été poussé jusqu'à 400 francs.

Une pièce de vers à l'impératrice de Russie, 73 francs; une autre à Mme de Pompadour, 90 francs; une, enfin, au roi de Prusse, 27 francs.

Le manuscrit d'*Irène*, tragédie, 240 francs.

A propos de ce manuscrit, on a vendu 27 francs une lettre de Condorcet adressée à Voltaire. Il voudrait que l'auteur en revît avec soin le style et certains détails.

« Songez, lui dit-il, que vous nous avez accoutumés à la perfection dans les convenances, dans les caractères, comme Racine nous a accoutumés à la perfection dans le style ; que vous avez réuni les deux perfections, et que, si on est sévère, c'est votre faute... »

Une précieuse lettre de la marquise de Pompadour, datée d'Étioles, 7 juin 1745. La célèbre favorite de Louis XV écrit à Voltaire.

« Le Roy vous permet, monsieur, de mettre votre épitre à la teste de votre poëme de Fontenoy. Je suis fort aise de vous apprendre le succès d'une chose qui sans doute vous fera plaisir, puisque vous avez désiré de l'obtenir. Je garde la copie que vous m'en avez donnez afin que vous me teniez la parolle que vous m'avez donnez de ne rien changer. Je compte toujours que vous me viendrez voir sy vous n'allez pas à Cirey. Je serai fort aise de vous renouveller les sentiments d'estime que j'ay pour un aussy grand homme que vous. »

Adjugée 185 francs.

Une très curieuse lettre de l'abbé Prévost à Voltaire, vendue 200 francs; une non moins intéressante de la margrave Wilhelmine de Prusse, sœur du grand Frédéric, 102 francs.

Sept lettres de Mme Denis, nièce de Voltaire, contenant des détails amusants sur les ouvrages du grand homme, ont trouvé acquéreur pour le prix de 185 francs.

Enfin, un précieux manuscrit, *Adélaïde*, tragédie, avec des corrections autographes de Voltaire, a été vendu 167 francs.

L'adjudication a produit près de 7,000 francs, chiffre relativement peu élevé.

— Deux autres collections, moins importantes que la précédente, ont été vendues l'une le 1er décembre, l'autre le 13 du même mois. Dans le premier, qui renfermait principalement des lettres de compositeurs de musique, nous avons remarqué des billets de Beethoven et des morceaux de musique de ce maître qui ont été adjugés aux prix de 140, 180, 155 et 102 francs. *La chanson du pêcheur*, mélodie composée par Gounod, à Rome, en 1841 et écrite de sa

main, a été vendue 110 fr.; — une très belle lettre d'Haydn, 280 fr.; une lettre autographe de Mozart, écrite alors qu'il avait quatorze ans, a trouvé preneur à 560 fr.; une autre lettre du même à sa sœur (Vienne, 1781) : 250 fr. Une romance inédite de Schubert et écrite par lui : 205 fr. La bibliothèque du Conservatoire a fait à cette vente de nombreuses acquisitions.

Dans la seconde collection, nous signalerons : *Alfieri*, lettre à un ami (Rome, 1779); il lui mande qu'il est satisfait de son état présent et parle de son amie, la comtesse d'Albany, dans les termes suivants : « J'ai l'intention de devenir un grand poète et de mourir dans cette entreprise, et toutes mes pensées se reportent là; la femme que j'aime, je l'aime d'autant plus qu'elle ne me gêne en rien, mais qu'au contraire elle m'excite au travail. Je ne m'occupe pas autrement du reste et vous ne me reverrez à Turin qu'avec le laurier et vieux. » Cette lettre a été adjugée 100 fr. — *Beaumarchais*. Lettre à Pitt (20 mai 1795). Il lui demande une entrevue pour lui communiquer une grande idée qui intéresse à la fois la France et l'Angleterre : 200 fr.; — *Blucher*. Document historique où Blucher raconte la bataille d'Auerstaedt et la part que ses troupes y ont prise : 225 fr. *Saint Charles Borromée*. Cette lettre, datée de Rome, 19 octobre 1560, est adressée au prévôt de Saint-Abbondio, à Crémone, et contient une notice autographe de Silvio Pellico : 500 fr. — *Bussy-Rabutin*. Factum contre François Rivière auquel il avait donné sa fille en mariage : 105 fr.; *Louise-Françoise de Bussy-Rabutin;* huit lettres autographes au Père Bouhours; correspondance contenant d'intéressants détails sur la famille Bussy-Rabutin : 142 fr.; — *Cléry*, valet de chambre de Louis XVI; lettre à Mme Vigée-Lebrun (Vienne, 27 octobre 1796). Cléry déclare à Mme Lebrun qu'elle seule pourra rendre les scènes déchirantes qui se sont passées au Temple entre les membres de la famille royale. « Des faits aussi intéressants doivent passer à la postérité et le pinceau de Mme Lebrun peut seul les y transmettre avec vérité. » Il propose six sujets de tableaux. Cléry parle également de la scène des adieux; il fait une description détaillée du lieu où se passa cette scène et rapporte l'attitude et la conversation de Louis XVI et de Marie-Antoinette : 375 fr. — *de Gentz*, publiciste allemand, ennemi de Napoléon Ier. Correspondance amoureuse (1811-1826) : 205 fr. — *Emma Hamilton*, maîtresse de l'amiral Nelson; lettre à Mme Vigée-Lebrun (2 avril 1792) : 305 fr.; — *La Fontaine*, pièces de vers autographes; contiennent le récit de l'entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche à Paris, le 26 août 1660 et cinq strophes sur les nièces du surintendant Fouquet : 500 fr.; — *Maret, duc de Bassano;* ampliation du décret de Bonaparte ordonnant de faire traduire le duc d'Enghien devant une commission militaire : 505 fr.; — *Napoléon Ier*; minute de lettre au Directoire exécutif, avec quelques corrections autographes (Peschiera, 13 prairial an X); récit des victoires qu'il vient de remporter sur le général Beaulieu : 445 fr.; — *Schiller*, lettre à un ami : il parle de ses travaux littéraires et notamment de sa trilogie de *Wallenstein* à laquelle il travaillait : 205 fr.; — *de Talleyrand-Périgord*. Dossier de 61 pièces (lettres de Talleyrand, notes de Lebrun) relatif à la galerie de tableaux formée par Talleyrand qui, pour ses achats, prenait conseil de Lebrun, 1,000 fr.



MOLIÈRE ILLUSTRÉ

LES PRIMITIFS



Nous n'avons point la prétention d'écrire l'histoire des livres illustrés, c'est-à-dire ornés de gravures explicatives. Cependant, nous ne pouvons guère parler des illustrations consacrées à Molière sans rappeler que ses œuvres ne sont pas les premières qui se soient assuré le concours de la gravure. Avant lui, les ouvrages religieux et les livres d'histoire avaient reçu de nombreuses estampes, et, parmi les œuvres de pure imagination, on ne saurait oublier ni les plaquettes de la Bibliothèque bleue, ni les *Songes drôlatiques* de Pantagruel, ni cette image bizarre, imitée plus tard, probablement à son insu, par Gavarni, où Van Lochon, a représenté, pour le *Berger extravagant*, de Sorel, une femme dont le front sert de siège à l'Amour, dont les sourcils sont des arcs, les yeux des soleils, les joues des lis et des roses, les cheveux des liens qui attachent les cœurs, les seins deux globes terrestres.

Plus tard, les romans de La Calprenède et de Scudéry s'enrichirent

de portraits et de scènes de tout genre; les pièces de théâtre reçurent les mêmes ornements, et nous citerons, entre autres, la curieuse estampe qui accompagne la *Comédie des Comédiens.*

En empruntant, pour la plupart de ses comédies, le secours de la gravure, Molière n'eut donc pas le mérite de la nouveauté; il suivit un usage reçu; mais nous ne devons pas moins nous en féliciter, puisque cet usage, adopté par lui, nous permet une étude qui, à certains points de vue, peut présenter quelque intérêt.

Notre étude se divisera en deux parties. Dans la première, nous aurons à examiner les estampes seules qui ont paru du temps de Molière, avec son assentiment, en les rapprochant de celles qui, après lui, dans les mêmes pièces, ont reproduit ou modifié, quant au costume, au décor et aux jeux de scène, avec plus ou moins d'esprit dans l'interprétation, les données des gravures contemporaines.

Dans une seconde partie, nous décrirons les estampes placées, pour la première fois, en tête de l'édition de 1682, la première qui contienne les œuvres complètes de Molière, en les comparant à celles qui parurent dans les éditions suivantes.

Dans ces deux parties, nous nous arrêterons à l'édition de 1734, où parurent les illustrations de Boucher, parce que celles-ci n'ont rien qui rappelle le théâtre primitif de Molière. Bien des oublis apparents pourront nous être signalés : ils sont volontaires; l'abondance du sujet nous les imposait.

Ce qui serait d'un haut intérêt pour nous serait de trouver, en tête ou dans le corps des volumes que le maître a publiés lui-même, un portrait de lui, soit en costume de ville, soit surtout en costume de théâtre. Voyons quels caractères devrait présenter un personnage pour que nous puissions en lui reconnaître Molière.

Si nous en jugions par les portraits de Mignard, de Lebrun et de Tournière, et par le buste de Houdon, Molière aurait eu le cou très long et, par suite, sa taille aurait été très dégagée.

Nous croyons que ces portraits l'ont un peu flatté, et quelques extraits empruntés aux écrivains du temps nous le feront peut-être mieux connaître, au moins tel qu'il paraissait sur la scène.

Écoutons d'abord de Villiers. Voici ce qu'il dit, en 1664, dans la *Vengeance des Marquis:* « Il est vray qu'il souffle et qu'il écume bien, *qu'il fait enfler toute sa personne*, et qu'il a trouvé le secret de *rendre son visage bouffi.* » (Scène II.)

A la même date, 1664, A. de Montfleury, répondant à l'*Impromptu de Versailles,* où son père était attaqué, dit, dans l'*Impromptu de l'Hôtel de Condé :*

... Il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'*épaule en avant...*
La tête sur le dos...

Cinq ans plus tard, 1669, Le Boulanger de Chalussay écrivait, dans *Élomire Hypocondre :*

> Si tu voyois *tes yeux hagards* et de travers,
> Ta *grande bouche* ouverte en prononçant un vers,
> Et *ton col renversé sur tes larges épaules*
> Qui pourroient, à bon droit, être l'appui des Gaules...

Ce dernier vers renferme, à coup sûr, un jeu de mots : les épaules de Molière, comme celles d'Hercule, pourraient supporter un monde, et, de plus, elles appellent les gaules ou le bâton. Quoi qu'il en soit de l'intention de l'auteur, il n'aurait pas parlé autrement si Molière avait été bossu : c'était une exagération; mais il n'en est pas moins vrai que, en réunissant les données précédentes, nous avons à la scène un Molière aux épaules larges et trapues, au visage bouffi, aux yeux hagards, à la bouche grande; cette bouche, était encadrée « d'une large barbe au milieu du visage », c'est-à-dire d'une moustache en parenthèse, bien séparée sous le nez, comme celle de Scaramouche, et tracée avec du charbon, comme nous l'apprend Delosme de Monchesnay dans le *Bolæana*. En dehors des rôles bouffons, dans Alceste, par exemple, Molière ne portait qu'une fine et légère moustache, celle probablement que la nature lui avait donnée.

On ne trouve pas dans les estampes primitives des pièces de Molière le type Scaramouche, que l'on connaît maintenant; mais ce type paraît dans l'édition de 1682, soit dans les gravures qui reproduisent, en les modifiant, celles des premières pièces, soit dans celles qui ont été spécialement faites pour cette édition.

La première comédie de Molière qui ait été publiée est celle des *Précieuses ridicules*, portant privilège du 19 janvier et achevée d'imprimer du 29 janvier 1660. Elle n'est précédée d'aucune estampe. On sait, par une excellente revue spéciale, le *Moliériste* (IV, 238), qu'il existe une petite peinture sur marbre, où Abraham Bosse a représenté « Jean Poquelin, rôle de Mascarille ». Mais notre étude des illustrations primitives de Molière n'a rien à y voir.

Bien que l'*Étourdi* ait été joué avant même les *Précieuses*, il ne fut imprimé que plus tard, en 1663, la même année que le *Dépit amoureux :* ces pièces, ainsi que le *Cocu imaginaire*, parurent sans estampe.

L'*École des Maris*, achevée d'imprimer le 20 août 1661, en vertu d'un privilège du 9 juillet précédent, nous fournit la première gravure qui ait accompagné une œuvre de Molière.

Le dessinateur a représenté la scène où Isabelle, que Sganarelle tient dans ses bras, tend par derrière lui sa main à Valère qui la baise. Au fond, un portique ouvert, surmonté d'une balustrade et donnant sur la campagne; de chaque côté, une porte; à la hauteur d'une frise qui

sépare le portique de la balustrade, deux lustres éclairant la scène. Ces lustres, qui paraissent être en fer forgé, ont chacun six chandelles allumées; la tige centrale est terminée par un ornement figurant distinctement, dans celui de gauche, une fleur de lis. Valère est tête nue, le chapeau richement orné de plumes dans la main gauche. Son costume est assez bizarre. Il porte une sorte de pourpoint d'étoffe unie, brodé en quilles dans le dos, avec des manches à rayures longitudinales; la chemise déborde en dessous à bouillons retombant sur un de ces cotillons appelés hauts-de-chausses, dont parle l'*École des maris.* Ce « cotillon » est brodé sur le côté et recouvre les genoux, cachés sous un bas d'attache. Au-dessous du jarret, des canons unis à un seul rang; souliers avec un large nœud de rubans. — Sganarelle porte la casaque attachée à la taille par une ceinture, la fraise autour du cou, le manteau court avec passementerie en bordure, le béret laissant voir les cheveux devant comme derrière, le haut-de-chausses étroit; souliers à nœuds de rubans. Sganarelle paraît moins lourd, il est plus dégagé que nous ne le trouverons dans d'autres pièces, sans l'être autant cependant que dans la gravure de l'édition 1682 : sa bouche est large, encadrée dans la moustache en parenthèse que Molière avait empruntée de Scaramouche.

Dans cette gravure de 1682, le décor diffère un peu de celui de la première édition; le portique s'est changé en fenêtre et ne donne plus sur la campagne; plus de lustres caractéristiques; Valère porte un long justaucorps, avec une large bande brodée au milieu du dos; un nœud de rubans sur l'épaule droite; les canons sont ornés de dentelles; cheveux longs, comme dans l'estampe précédente. — Le costume de Sganarelle n'est pas modifié, seulement on distingue mieux les parements disposés en petites bandes parallèles et horizontales le long de la bordure du manteau, de la couture du haut-de-chausse et de l'ouverture de la casaque. Nous trouverons plus tard le même personnage plus court, plus ramassé, avec le visage plus large.

Dans les éditions de 1710 et de 1718, la disposition du décor reste la même qu'en 1682; mais, à gauche, en 1710, nous avons une fenêtre et au milieu une porte ronde à deux battants, toute unie: la même porte, en 1718, est ornée de sculptures. Les costumes de Sganarelle et de Valère sont presque les mêmes en 1710 et en 1718 qu'en 1682; on note cependant quelques différences : ainsi, le béret de Sganarelle lui cache entièrement les cheveux, la fraise est remplacée par un col plat; ses bas, comme ceux de Valère, sont roulés au-dessus de la jarretière; au lieu des nœuds de rubans, une haute languette sur le soulier. — En 1710, Valère est à droite, le groupe d'Isabelle et de Sganarelle à gauche : c'est le contraire en 1718, où l'on a reproduit la disposition de 1682.

Il nous reste à décrire, dans toutes ces éditions, le costume d'Isabelle.

1661. Isabelle est coiffée de ses cheveux, sans rubans; de petites mèches frisées jouent sur son front; autour de la tête de longs cheveux, d'où se détachent quelques boucles folles tombant sur les épaules; collier de perles; pèlerine montante, serrée autour du cou et cachant les épaules; manches à gigot s'arrêtant au coude, bordées d'une étroite dentelle et ornées d'un ruban; longue jupe unie à queue avec un tablier long bordé de dentelles.

1682. Même costume à peu près. Un nœud de rubans dans les cheveux; cheveux frisés, avec longues boucles derrière, sans mèches sur le front; manches étroites en deux parties, la partie supérieure unie, terminée en bas, un peu au-dessous de l'épaule, par un poignet d'où sort la seconde partie, plissée, terminée un peu au-dessous du coude par une manchette formant revers; la jupe unie, à queue, est faite d'une étoffe à ramage, et couverte, devant, par un long tablier bordé d'une large dentelle.

1710. Coiffure avec fontange en éventail, cheveux frisés et relevés dégageant l'oreille, collier de perles, corsage décolleté, manches larges bordées de dentelles ou de broderies et s'arrêtant au-dessus du poignet, jupes à volant avec tête froncée.

1718. Fontange basse, cheveux retroussés sur le front et rejoignant un chignon, d'où ne s'échappe aucune boucle, corsage décolleté avec basques, drapées et traîne détachée en étoffe unie recouvrant, par derrière, une jupe à bandes transversales alternativement unies et ornées de fleurs.

Voici enfin une gravure de G. Schouten, d'un caractère, d'un aspect bien différents. Nous sommes à l'entrée de la maison de Sganarelle, à laquelle on accède par un escalier de deux marches; la porte d'entrée flanquée de deux pilastres, est surmontée d'une lucarne ovale, garnie de barreaux croisés en losange, sur lesquels se détache une tête de cerf. Dans l'embrasure de cette porte ouverte, sur la seconde marche, se tient Isabelle; elle porte une coiffe d'où sortent, par devant, des cheveux frisés; au milieu du front se dresse une fontange en pointe, d'une hauteur exagérée; sur ses épaules est jeté un mantelet flottant, serrant le cou, tombant à la taille, et d'où sort son bras droit, couvert, jusqu'au dessous du coude, par une manche unie, large, d'où sort une seconde manche plus large, à plis, bordée d'une broderie ou d'une dentelle à dents; corsage uni à pointe; jupe ronde unie, à gros plis, recouverte par devant d'un tablier court et étroit, bordé d'une petite dentelle. Sa main droite caresse tendrement le visage de Sganarelle, qui touche presque le sien, pendant qu'elle tend, derrière lui, sa main gauche à Valère qui la baise.

Sganarelle, un pied sur la première marche et l'autre sur la seconde, plie la taille, plie les genoux et redresse la tête pour la livrer aux caresses d'Isabelle, il est coiffé d'un petit béret ou bonnet d'où sortent par der-

rière ses cheveux roulés en dessous; il porte toute sa barbe, large collerette tuyautée, pourpoint à petites basques, boutonné jusqu'à la ceinture, manches étroites, petit manteau flottant, haut-de-chausses tombant, déchiqueté, au-dessous du genou; pas de jarretières, bas trop larges dans des souliers sans cordons ni rubans. Il tient un bâton de la main gauche, pendant que son bras droit entoure la taille d'Isabelle.

Valère, longue perruque, sans moustache ni barbe, se baisse pour baiser la main d'Isabelle; petite cravate, justaucorps avec manches étroites à larges revers, tombant aux genoux et laissant voir le haut-de-chausses en cotillon; souliers ornés d'une bouffette de rubans. De sa main droite, il tient la main d'Isabelle; sa main gauche tient son chapeau, assez haut de forme, à bords très larges, relevés sur le côté et paraissant former deux pointes.

Les trois personnages sont debout et de profil; ils sont, surtout Sganarelle, d'une taille démesurée. Ni l'un ni l'autre, ils ne rappellent, même de loin, les types que nous avons trouvés ailleurs et dont l'un au moins, celui de Sganarelle, est consacré par une longue et constante tradition.

L'*École des Femmes* fut jouée sur le théâtre du Palais-Royal, pour la première fois, le 26 décembre 1662. Le 4 février suivant, Guill. de Luynes obtenait un privilège pour l'impression, qui, dès le 17 mars, était terminée. Entre le 26 décembre et cette dernière date, F. Chauveau avait eu le temps de graver une estampe, la plus ancienne après celle de l'*École des Maris*, de celles qui accompagnent les comédies de Molière.

Chauveau a eu le bon esprit de choisir pour décor la place où l'auteur a amené tous les incidents de sa comédie. Au fond, en avant, une petite maison à un étage, surmonté d'une sorte de pigeonnier; dans le fond, une rue avec une petite fabrique; à gauche, autre petite maison à un étage; à droite, une maison, dominée par un grand arbre dont on aperçoit les branches supérieures ; contre cette maison est posé un tabouret garni d'étoffe, sur lequel est assis Arnolphe ayant devant lui, droite, debout, la timide Agnès.

Si l'on en croit une tradition qui remonte au temps même où la pièce fut jouée, nous aurions ici le portrait de Molière. Cette assertion nous paraît absolument erronée. De toutes les gravures du temps, celle-ci est incontestablement celle qui rappelle le moins de type de Molière et où il est le plus difficile de le reconnaître : il est représenté tout jeune, et c'est à tort; son visage est très maigre et fin, ses traits délicats, et sa moustache, ordinairement si épaisse, est peu fournie. Tout ce qu'on peut y retrouver de Molière c'est le costume. Il porte un pourpoint fermé à petites basques, dont les manches étroites sont recouvertes à leur extrémité par une manchette plate; autour du cou, un col plat bordé d'une

large dentelle. Manteau large et court. Haut-de-chausses assez large cachant le haut du bas et serré au-dessous du genou par une jarretière. Les souliers sont attachés par un nœud de rubans qui s'épanouit sur le cou-de-pied. Chapeau à grands bords, assez haut de forme, contrairement à la mode, qui réclamait le chapeau bas.

« ORIANE. — Il est vrai, lit-on dans *Zélinde* (1665), que la mode des chapeaux ronds est si bien establie que ceux qui n'en ont point sont présentement remarquez de tout le monde.

« CLÉRONTE. — Il faut donc enfin devenir semblables aux porteurs de bled, puisque la mode le veut. » (*Zélinde*, sc. IX.)

Quant à Isabelle, son costume est simple, de la dernière simplicité. Sur sa tête est un fichu, noué sous le menton, qui laisse à peine apercevoir les cheveux frisottés sur le front; autour du cou, un col bordé d'une large dentelle; manches larges en haut, étroites au poignet; corsage plat, jupe toute unie, assez longue pour cacher les pieds, avec une traîne par derrière. Elle se tient droite, les bras croisés, et regarde Arnolphe qui, lui montrant son front de l'index de la main droite, lui dit:

Levez un peu la teste, et tournez le visage :
Là, regardez-moy là...

(Acte III, sc. II).

Dans l'édition de 1710, le décor est le même qu'en 1682; Arnolphe et Isabelle ont la même posture, mais si le graveur a conservé le costume d'Arnolphe, il a complètement changé celui d'Isabelle, à qui il a donné une robe à trois volants, des manches larges, un corsage un peu décolleté, un collier et, pour coiffure, une fontange [1]. Les traits des personnages sont modifiés aussi, et la gravure, grossièrement remaniée, est retournée, mettant à gauche Arnolphe, qui était précédemment à droite.

La scène, jusqu'ici, a été placée par le graveur, dans un carrefour, ou, conformément à l'indication de Molière, « dans une place de la ville ». On sait combien de reproches ont été adressés à ce sujet à Molière par ses contemporains:

1. La fontange était, au moment où Mlle de Fontanges en amena la mode et lui donna son nom, un simple nœud en ruban, placé au-dessus du front et qui reliait les cheveux. Nous en trouvons de cette sorte dans les estampes de 1682.

Plus tard, la fontange devint une sorte d'édifice en fil d'archal, à plusieurs étages, et qui se dressait sur le front, tantôt s'étalant en éventail, tantôt montant en pointe; sur la charpente de cet édifice, on plaçait différents morceaux de toile, séparés par des rubans ornés de boucles de cheveux qui les recouvraient tout à fait. Chaque pièce avait son nom, si étrange, qu'il eût fallu un glossaire pour expliquer l'usage et la place de chacune. — C'est cette seconde sorte de fontanges qu'on trouve surtout dans les éditions de 1710, etc. Voyez Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 216, note 3.

« Argimont. — ... Si ... toute cette comédie se passe dans une place de la ville, comment se peut-il que Chrisalde et Arnolphe s'y rencontrent seuls? C'est une chose que je tiens absolument impossible.

« Oriane. — C'est qu'il a oublié à vous dire que la peste estoit peut estre dans la ville, ce qui l'avoit rendue presque déserte. » (*Zélinde*, sc. iii, 1663.)

Et plus loin:

« Argimont. — Je ne vous diray rien de ce qu'Horace trouve toujours Arnolphe dans la rue; de ce que ce dernier y passe presque toute la journée et y fait venir un siège pour prescher Agnès.

« Oriane. — Quoiqu'il dépeigne la ville où sa piece se passe à peu pres comme Paris, il falloit qu'il n'y eust guère de carrosses, puisque l'on y fait si facilement apporter des sieges au milieu des rues. » — *Ibid.*

Ces critiques ont-elles touché les graveurs des éditions de 1713 et de 1718? Ce qui est certain c'est que l'édition d'Amsterdam 1713 porte une estampe conçue dans un tout autre esprit que les précédentes. Le décor nous montre au premier plan une maison ornée, dans sa partie supérieure, d'une vigne grimpante. Arnolphe est assis sur une chaise adossée au mur, et son chapeau atteint une fenêtre dont le vitrage, à petits losanges de verre, est occupé, au milieu, par un médaillon. Il est, avec Agnès, sur une terrasse à dalles alternées, blanches et noires, le long d'une riche balustrade s'ouvrant sur un jardin dessiné à l'italienne; dans ce jardin se promènent deux personnages qui, par leur taille réduite, paraissent être à une assez longue distance; un mur, flanqué d'un petit pavillon carré, à toît arrondi, sépare le jardin d'une vaste promenade plantée d'arbres, assez fréquentée, et terminée dans le lointain par une rangée de maisons inégales.

Arnolphe tient, de la main gauche, un livre posé sur son genou, et tend la main droite vers Isabelle. Il a un petit rabat plat, un long manteau ouvert, le pourpoint à manches étroites, le haut-de-chausses étroit aussi, aves les bas montant sur le genou. Isabelle est coiffée d'une cornette avec fontange basse sur le front; un très large fichu de linge uni, attaché au cou par un étroit cordon, couvre ses épaules et son corsage; manches plates; jupe unie et ronde, terminée dans le bas par un petit volant, et laissant voir un pied effilé; les mains sont cachées sous un tablier blanc, sans broderies ni dentelles. Elle est de profil, comme Arnolphe.

Une autre gravure, d'après le même dessin, la montre de trois quarts; son visage et celui d'Arnolphe y sont complètement déformés.

Ces deux estampes, de ou d'après G. Schouten, ainsi que nous l'apprend la *Bibliographie moliéresque,* ont inspiré une gravure signée Antonietto Faure, « d'après les dessins de Brissart », dit le Bibliophile


THE ASTOR LIBRARY
NY



GRAVURE DE « L'ESCOLE DES FEMMES »

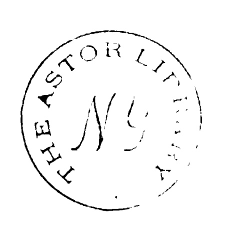
Tirée de l'édition de 1713. — Amsterdam. D. Mortier.

MOLIÈRE ILLUSTRÉ



GRAVURE DE « L'ESCOLE DES MARIS »

Tirée de l'édition de 1710.


THE ASTOR LIBRARY

Jacob *(Iconographie moliéresque,* n° 575). Si les estampes destinées à l'édition de Rotterdam 1732 *(Bibliographie moliéresque*, n° 313*)*, ont été gravées en général sur les dessins de Brissart, celle-ci est une exception. En effet, le décor représente, à gauche, une rangée de maisons, séparée par des arbres, et donnant sur un vaste espace, place ou jardin, où se remarque un jet d'eau. Arnolphe assis sur une chaise à dossier plein et renversé, a le coude gauche appuyé sur une table couverte d'un tapis tombant. Un livre ouvert est près de lui. Isabelle tient, d'une main, un pli de sa robe, et de l'autre un éventail. Nous n'insisterons pas sur cette déformation d'un dessin connu.

L'édition de 1718 nous met en présence d'une donnée toute nouvelle, et l'estampe de *l'École des Femmes* y est absolument différente de celles de 1710, de 1682 et de 1663, bien que le bibliophile Jacob assure *(Bibliogr. Mol.*, n° 307) que les estampes de 1718 ont été regravées d'après celles de 1710, et que celles-ci (n° 301) ont été gravées d'après celles de Brissart pour l'édition de 1682. Ici encore nous avons donc une exception. Le décor, en effet, ne représente ni une place ni un jardin, mais une salle quelconque ou un vestibule. Une porte au fond, surmontée d'un trumeau peint, et séparant deux verdures. Pas de meubles. Un seul siège, la chaise sur laquelle est assis Arnolphe, presque de face. Il tient un livre de la main gauche, les *Maximes du mariage*, sans doute. Isabelle est coiffée en cheveux ; corsage décolleté, plat, lacé par devant ; les manches étroites s'élargissent et s'arrêtent au-dessous du coude ; elles sont bordées de dentelles ; jupe unie, traînante, en étoffe à ramage. Elle est de profil, et, les bras croisés, regarde Arnolphe qui, de l'index de la main droite, lui montre son front. Ces transformations successives vont s'éloignant de plus en plus de la pensée du maître et n'en sont plus l'interprétation fidèle.

La comédie de *l'Amour Médecin*, ou des *Médecins,* comme on disait pour abréger, fut imprimée en 1666, précédée d'une gravure de F. Chauveau. Cette gravure diffère un peu, mais bien peu, de celle de 1682. Dans une salle sans meubles, mais dont les lambris sont ornés de frises très riches supportant un plafond ovale, on voit Sganarelle au milieu de quatre des cinq médecins, M. Tomès, M. Des Fonandrès, M. Macroton, M. Bahys et M Filerin, qu'il a fait appeler. Quel est celui qui manque? Sans aucun doute, M. Filerin, qui ne paraît dans aucune scène en même temps que Sganarelle. Deux des figures au moins sortent assez des types banaux qui paraissent le plus souvent dans les gravures de ce genre, pour qu'on soit tenté de croire que ce sont des portraits : nous voulons parler du personnage à nez très accentué qui est à gauche, le plus éloigné de Molière, à sa droite, par conséquent, et de cet autre à grande barbe qui le touche, à sa gauche.

Quant à Sganarelle ou Molière, placé au centre, il a la taille courte

et ramassée, le visage large, la moustache en parenthèse; il porte, en 1666, un chapeau à haute forme, évasé dans le haut, et à bords mous et relevés; seul des cinq personnages en scène, il a le rabat de dentelle; son pourpoint est orné de passementeries formant, de chaque côté de la couture du milieu, de petites bandes plates; manches étroites; manteau ouvert demi-long, c'est-à-dire tombant à peine au-dessous du genou; le haut-de-chausses est large, arrêté au-dessous du genou par des jarretières et cachant la partie supérieure du bas; souliers attachés par de larges nœuds de ruban; le long de la couture extérieure du haut-de-chausses, de chaque côté, sont de petites bandes de passementerie plate, dont chacune est terminée par un bouton.

L'inventaire dressé après la mort de Molière et reproduit par Eudore Soulié (*Rech. sur Mol.*, p. 276), nous apprend que le pourpoint était de petit satin découpé sur (?) roc d'or, le manteau et les chaussures de velours à fond d'or, garni de ganse et de boutons; le tout était prisé quinze livres.

Sganarelle (acte II, sc. II) tient une bourse à la main : « Quoyque ce ne soit pas la coutume, dit-il, de payer auparavant, toutefois, de peur que je ne l'oublie, et afin que ce soit une affaire faite, voicy.... *Il les paye, et chacun, en recevant l'argent, fait un geste différent.* »

La gravure traduit à la fois les paroles de Sganarelle et le jeu de scène qui les accompagne. Quant aux médecins, n'allez pas croire qu'ils aient le bonnet pointu et la longue soutane dont on les suppose généralement affublés, comme ils le sont à la Comédie française : point; ils ont exactement le costume de Sganarelle, à ces légères différences près qu'ils ont, dès 1666, le chapeau bas et rond que Sganarelle prendra en 1682, que leur rabat est en linge uni et non en dentelle, et qu'on ne voit trace de passementerie ni à leurs hauts-de-chausses ni à leurs pourpoints.

L'édition de 1710 reproduit, en la déformant, et en la retournant de droite à gauche, l'estampe de 1682 : outre que les traits des personnages y sont altérés, on remarque que le rabat de Sganarelle n'est plus en dentelle, mais en linge uni; un cadre ovale, contenant un portrait, a disparu et n'a laissé qu'une tache noire sur le lambris.

Avant la grande édition illustrée par Boucher, nous trouvons deux estampes complètement différentes en tête de cette même comédie de *l'Amour médecin*.

La plus curieuse est celle de l'édition de Hollande (1713); dans une chambre tendue d'étoffes à riches dessins s'arrêtant à une large fenêtre, on voit un lit à colonnes, avec ses pentes, rideaux et lambrequins. Près du lit, un coffre fermé, et, à côté, un vase cylindrique. Lucinde est au lit, tête nue, sous des couvertures en désordre. A la tête, près du coffre, est un médecin; il est debout; il porte une longue soutane, non boutonnée, qu'il ferme de la main droite; son chapeau à bords étroits est à

haute forme; de la main gauche, il tient près de ses yeux une fiole d'urine qu'il examine. Aux pieds, et en avant, comme ce premier médecin, est un autre personnage, assis sur une chaise à pieds tournés; c'est un médecin qui offre une pastille à Lucinde; il a le pourpoint étroit, le manteau court, le rabat de linge uni, et le chapeau plat à larges bords. De l'autre côté du lit, deux médecins dont on ne voit que la partie supérieure du corps; l'un porte la fraise; tous deux ont le chapeau plat, à larges bords, comme le précédent. Tout au fond, leur auxiliaire obligé, l'apothicaire, muni de son instrument, qu'il tient à deux mains, prêt à le faire fonctionner. Lui aussi conserve son chapeau sur la tête : car c'était la coutume de rester couvert, aussi bien en visite, qu'à table ou à l'église pendant le sermon, ainsi qu'en font foi les gravures du temps.

Est-il besoin de dire que l'idée de cette gravure, si intéressante qu'elle soit pour nous, est en contradiction formelle avec les indications fournies par Molière? Celles-ci, d'ailleurs, il faut le dire, s'accordent assez mal entre elles. — « La scène, lit-on à la suite de la liste des personnages, est à Paris, dans une salle de la maison de Sganarelle. » Voilà qui est clair : c'est là que Sganarelle consulte M. Josse et M. Guillaume; c'est là qu'il reçoit les médecins; là que ceux-ci s'asseyent pour discuter; là que viendra Lucinde, lorsque Lysette aura dit : « Monsieur, comme votre fille est là toute habillée dans une chaise, je vais la faire passer icy » (acte III, sc. v); là que Clitandre fera venir le notaire, après avoir dit à Sganarelle (III, vi) : « Je vais faire monter l'homme qui écrit mes remèdes, et luy faire croire que c'est le notaire ». Mais comment, si nous ne sommes pas sur une place, expliquer le jeu de scène indiqué à la fin du premier acte? « Champagne, en dansant, frappe aux portes de quatre médecins, qui dansent et entrent avec cérémonie chez le père de la malade ». — Comment expliquer que l'opérateur passe en chantant, à la scène vii du 3e acte, et que Sganarelle lui achète une boîte d'orviétan? Nous renonçons à tenter une explication de ces données contraires : nous inclinons à croire que le décor était tout de fantaisie et que le caprice de l'auteur comptait sur l'indulgence de spectateurs qui n'y regardaient pas d'aussi près que le fait la critique moderne.

Nous venons de citer en passant la scène où Sganarelle achète à l'opérateur une boîte d'orviétan. C'est cette scène qui est reproduite dans l'estampe de l'édition de 1715, contrairement à ce que dit (n° 307) la *Bibliographie moliéresque,* qui prétend que « les estampes de cette édition ont été regravées d'après celles de l'édition de 1710 ». Elle est toute intéressante. D'abord, le décor représente une place, avec des maisons formant deux côtés d'un carré et des arbres dans le fond. Sganarelle porte un chapeau rond et plat à petits bords; rabat de dentelle; pourpoint et manteau à petites bandes parallèles de passementerie; petites moustaches ornant un visage jeune; haut-de-chaussès étroit terminé par des jarre-

tières qui retiennent les bas d'attache. Il tend la main gauche vers l'opérateur. Celui-ci a la tête couverte d'un chapeau mou, pointu, à larges bords abaissés, avec une plume de coq dressée sur le côté; il porte une longue barbe; sous son manteau, aux manches très larges, relevées jusqu'au coude et dégageant l'avant-bras, on voit un rabat uni, une soutanelle tombant au-dessous du genou, un collier d'où pendent trois médaillons; à la hauteur de la ceinture est un coffret ouvert, porté en bandoulière, et contenant les boîtes d'orviétan; il en tient une de la main gauche, appuyée sur le coffret, et une autre dans la main droite, qu'il lève à la hauteur de l'œil; c'est d'un air d'admiration profonde qu'il regarde sa panacée mirifique. Si le Sganarelle est insignifiant, l'opérateur offre une image très curieuse.

Trois seulement des éditions princeps nous offrent encore des estampes à étudier : l'édition du *Misanthrope,* celle du *Médecin malgré luy,* données en 1667, et celle du *Tartuffe,* qui parut en 1669.

La gravure qui accompagne l'édition de 1667 du *Misanthrope* représente la première scène du premier acte. Alceste, assis sur une chaise, tourne le dos à Philinte qui lui parle. Le décor représente une vaste salle; au fond, une cheminée ornée de vases et surmontée d'un tableau ; trois fenêtres, séparées par des cariatides. Le costume d'Alceste est très simple : petit chapeau, à bord relevé devant et derrière, large rabat, manteau, pas d'épée. Philinte est debout devant lui; chapeau à plumes; épée et baudrier. Alceste porte de petites moustaches courtes, à peine indiquées.

Autre est l'estampe de 1682. Nous sommes dans une riche galerie; au fond de la scène, une porte ronde à double battant et avec imposte; de chaque côté, deux colonnes corinthiennes, séparant la porte d'une niche ronde surmontée d'un tableautin carré ; en retour, deux bustes, un de chaque côté; plafond avec sujet central dans un cadre octogone; large bordure à compartiments. Un seul siège, une chaise, sur laquelle Alceste est à moitié et fort mal assis. Il porte le même petit et bizarre chapeau qu'en 1667; les cheveux de sa perruque tombent à longs flots ondulés jusqu'au milieu de sa poitrine; petites moustaches; figure sans caractère. Son bras gauche est appuyé sur le dossier de sa chaise; ses deux bras sont croisés, mais la main gauche s'ouvre et se redresse pour faire un geste de protestation; son riche justaucorps, aux poches très ornées, porte à l'épaule droite une touffe de rubans unis; sous son justaucorps paraît une vaste rhingrave,

Un de ces cotillons appellez hauts de chausses,

comme dit le Sganarelle de *l'École des Maris;* souliers attachés par des rubans; pas d'épée. Philinte debout se penche pour lui parler; il a la

tête nue, tenant sous son bras droit son chapeau surchargé de plumes; perruque immense; long rabat de dentelles; même justaucorps, orné aussi, sur l'épaule droite, d'une touffe de rubans, ceux-ci brochés; même rhingrave; même chaussure, l'épée en verrouil.

C'est bien ainsi que l'on comprend et que doit être comprise l'attitude des deux personnages. Aussi toutes les gravures qui ont reproduit cette scène sont-elles restées dans les mêmes données; à l'exception d'une dont nous parlerons bientôt, elles ne diffèrent entre elles que par des détails peu importants.

Ainsi, l'édition elzévirienne de H. Wetstein (Amsterdam, 1698) donne une estampe qui n'est que la reproduction exacte, dans des dimensions un peu moindres, de celle de 1682 : on dirait une réduction par procédé photographique.

La disposition générale est la même en 1710 ; la porte centrale, le plafond sont moins ornés; les tableautins carrés, placés au-dessus des niches, sont remplacés par je ne sais quels vases; Alceste a un chapeau à plumes; le haut-de-chausses étroit, recouvert au genou par les bas roulés : le dessinateur a oublié la « petite oie » sur l'épaule de l'homme aux rubans verts.

L'ensemble, sinon le détail du costume, nous est bien connu par l'inventaire dressé après la mort de Molière : « — *Item*, une autre boîte où sont les habits de la représentation du ***Misanthrope***, consistant en haut-de-chausses, et justaucorps, de brocart rayé, or et soie gris, doublé de tabis, garni de ruban vert; la veste de brocart d'or, les bas de soie et jarretières; — prisé trente livres. » On peut donc s'étonner de l'oubli de la « petite oie » de rubans verts, commis par le dessinateur.

Mais que dirons-nous de l'estampe gravée à l'eau-forte par Fr. Harrewyn, pour l'édition de Bruxelles, 1694? Il est difficile d'imaginer une traduction plus étrange de la pensée de Molière. Qu'on en juge. Nous sommes dans une salle dont le fond est tendu de bandes d'étoffes semées de grosses fleurs; à gauche, l'angle d'une haute cheminée, surmontée d'un buste et ornée de lambrequins à franges; à droite, le tiers d'une riche armoire dont un montant est formé par une caryatide, et la porte divisée en compartiments assez lourds; au milieu, un guéridon, et, sur ce guéridon, un livre, une bouteille clissée à l'italienne, un verre et une serviette. Alceste est assis, les jambes croisées; près de ce *fiascone;* son chapeau, à fond plat, à larges bords relevés et roulés, semble se terminer, devant et derrière, par deux pointes; la figure est jeune, sans moustaches, avec de longs cheveux ; justaucorps, avec manches étroites à grands revers; cravate de dentelle attachée au cou par un gros nœud ; haut-de-chausses étroit, recouvert aux genoux par les bas. Sa main droite est posée à plat sur sa jambe gauche passée sur la droite; sa main gauche, ouverte et levée, semble repousser Philinte. Nulle trace de

rubans verts. S'il était levé, sa taille paraîtrait immense; toute sa personne donne l'idée d'un capitan de l'ancienne comédie.

Philinte, dont la mise est plus sobre, a la tête nue; ses cheveux sont longs; mais on dirait qu'il porte, au sommet de la tête, une petite calotte d'abbé; son chapeau, qu'il tient de la main gauche, a la forme tourmentée de celui d'Alceste; justaucorps descendant aux genoux et pourpoint presque aussi long; manches et manchettes semblables à celles du Misanthrope; son bras gauche est replié sur sa poitrine; il s'incline et fait le geste d'un homme qui dirait à un autre : « Moi! c'est à moi que vous dites cela ? »

Que penser de ce visiteur qui, chez Célimène, s'est fait servir une bouteille et un verre? qui reste tranquillement assis pour dire à Philinte: « Laissez-moi, je vous prie! » — Si Philinte ne le quittait pas, il ne trouverait pas même dans toute la pièce un siège pour s'asseoir.

En 1718, le graveur s'est inspiré de l'estampe de 1710 : le décor est le même, à cela près que les colonnes sont remplacées par des pilastres, et que les statues sont supprimées; l'attitude des personnages est la même : Alceste est assis, dans un fauteuil au lieu d'une chaise; Philinte debout, une main tendue, l'autre sur la poche de son justaucorps; il a sous le bras droit un chapeau tricorne, sans plumes, comme celui que porte Alceste; l'un et l'autre ont une cravate très simple; pas de rubans, à peine une étroite dentelle autour du poignet. La salle n'a pas d'autre siège que celui d'Alceste.

Il faudrait sortir de la période qui seule nous occupe pour trouver la traduction par la gravure d'une autre scène du *Misanthrope*, et nous nous sommes promis de ne pas dépasser l'année 1734, l'année de l'édition illustrée par Boucher. Nous prions cependant qu'on nous permette une exception, en faveur d'une image coloriée que nous avons trouvée dans une édition italienne du commencement de ce siècle. Aucune description n'en saurait rendre l'aspect vraiment grotesque. Essayons pourtant.

Qu'on se figure Alceste et Philinte, deux épais lourdauds, ne vous déplaise, représentés au moment même où ils quittent la scène, sur ces paroles d'Alceste :

> Par la sangbleu, Messieurs, je ne croyois pas estre
> Si plaisant que je suis.

Ils tournent le dos aux autres personnages en scène, Célimène, Éliante, Acaste, Clitandre, et par conséquent, au public. Alceste, gros et court, le cou dans les épaules, est coiffé d'un chapeau bas de forme, plat, large de bords, orné d'une ganse jaune en V, et surmonté d'une énorme plume blanche faisant panache. Ses cheveux demi-longs tombent sur une large collerette plate, agrémentée d'une étroite dentelle; le justaucorps, couleur chocolat, n'a d'autre ornement que ses manches, mais

quelles manches! des manches étroites à petits revers, encadrées au poignet par une manchette unie et plissée; près de l'épaule, de petits gigots, tout petits, fendus par des crevés blancs. Épée en verrouil, bas ou maillot bleu couvrant d'énormes mollets et rejoignant en haut le justaucorps chocolat; bottes en entonnoir, assez larges pour laisser flotter les jambes bleues, qu'elles encadrent d'une bordure jaune d'or. Alceste donne à Philinte son bras gauche et lève résolument son bras droit tendu en avant. Philinte, la tête nue, le chapeau sous le bras, a la même collerette blanche se détachant sur un justaucorps jaune-clair que relève une ceinture rouge ; il porte l'épée tombante; son maillot ou ses bas sont d'un violet rosé, et ses jambes, comme celles d'Alceste, flottent dans des bottes à entonnoir, celles-ci bordées de blanc. En s'en allant, il se retourne pour jeter sur les rieurs un regard sévère Qu'il serait difficile de juger de l'élégance et de la distinction de Célimène par celle de ses visiteurs, et que nous sommes loin de « l'homme aux rubans verts ! »

Après la haute comédie, la farce; après *le Misanthrope, le Médecin malgré luy*. Dans son *Iconographie moliéresque*, n° 41, le bibliophile Jacob décrit l'édition de 1667, la première du *Médecin malgré luy*, et la gravure qui l'accompagne : « Cette gravure, dit-il, donne le costume que Molière portait dans la pièce, mais n'offre pas un costume exact et ressemblant. L'artiste, qui ne doit pas être François Chauveau, car le dessin est aussi mauvais que la gravure, a représenté la scène VI de l'acte III lorsque Sganerelle passe un bras sur les épaules de Géronte, et l'empêche de regarder ce que sa fille et Léandre font ensemble. Le costume de Sganarelle, en robe de médecin, avec son grand chapeau, n'est pas décrit dans *l'Inventaire* de Molière, quoique le rôle ait été créé par lui ; mais Molière ne le jouait plus dans la dernière partie de sa vie, où il s'était dessaisi de ses anciens rôles. »

Il est plus que probable que la gravure de 1667 reproduit le costume de Molière; mais c'est une erreur de dire que ce costume n'est pas décrit dans *l'Inventaire* dressé après sa mort. Nous lisons, en effet, dans les *Recherches* d'Eudore Soulié, p. 278 :

« Du mercredi avant midi, quinzième jour dudit mois de mars et an mil six cent soixante-treize, a été inventorié ce qui suit :

« *Item*, un coffre de bahut rond, dans lequel se sont trouvés les habits pour la représentation du *Médecin malgré luy*, consistant en pourpoint, haut-de-chausses, col, ceinture, fraise et bas de laine et escarcelle, le tout de serge jaune, garnie de radon vert; une robe de satin avec un haut-de-chausses de velours ras ciselé. »

L'Inventaire nous donne plus encore ; sous la même date du 15 mars 1673, on lit :

« En suivant les habits de théâtre pour ladite demoiselle veuve :

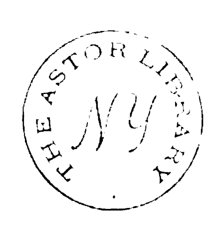
« ... *Item,* l'habit du *Médecin malgré luy,* composé en une jupe de satin couleur de feu avec trois guipures et trois volants, et le corps de toile d'argent et soie verte. »

Sans nous arrêter aux « habits de ladite demoiselle veuve », nous voyons que Molière portait deux costumes dans *le Médecin malgré luy*, celui du bûcheron d'abord, puis celui du médecin.

La gravure de 1667 nous transporte en pleine campagne; un pavillon rond au fond; des arbres de chaque côté. Au premier plan, cinq personnages; à gauche, Léandre, Lucinde et Jacqueline; à droite, Sganarelle et Géronte. Géronte porte un béret; barbe en pointe : ce type se retrouve souvent dans le Molière de 1682. Sganarelle est coiffé d'un haut chapeau pointu, et vêtu d'une soutanelle qui laisse passer les bras et tombe seulement à mi-jambe; collerette plissée; petites moustaches, comme celles d'Alceste. C'est donc sous le costume de médecin qu'il se présente à nous.

Dans l'édition de 1682, Brissart a choisi, dans la cinquième scène du premier acte, le jeu de scène où Valère et Lucas prennent chacun un bâton et frappent Sganarelle. Son dessin se présente avec une ferme dans le fond ; de chaque côté, en avant, un arbre élevé; au pied de l'arbre de droite, une grande bouteille clissée, la bouteille qui aide Sganarelle à trouver le bois moins salé; tout près, sa hache qu'il a laissée tomber. Sganarelle tient son béret de la main droite, le bras tendu vers Valère et Léandre; il porte une large collerette tuyautée; pourpoint à ceinture; haut-de-chausses étroit, attaché sur le bas; souliers à nœuds; le devant du pourpoint, de chaque côté de la couture, les manches et les jambes du haut-de-chausses sont ornés, suivant l'usage constant, de courtes bandes parallèles en passementerie. Il a le cou dans les épaules, la figure large, les grosses moustaches en parenthèse qui correspondent au portrait de Molière, tel que nous l'avons décrit au commencement de cette étude, non d'après des peintures plus ou moins suspectes, mais d'après des textes imprimés moins bienveillants. Ce type, que nous avons à signaler ici pour la première fois, est celui qu'on retrouve dans toutes les estampes de l'édition de 1682 où figure un personnage dont le rôle était tenu par Molière. De là à conclure que c'est Molière que l'artiste a voulu représenter, il n'y a qu'un pas.

Valère n'a pas le costume d'un laquais, mais d'un paysan : chapeau pointu à bords irréguliers, cheveux plats, pas de barbe, col de linge uni, casaque ou souquenille boutonnée dans le haut et s'ouvrant en bas de plus en plus; large haut-de-chausses attaché au genou. De la main gauche, passée derrière Sganarelle, il semble le retenir; il lève son bras droit, armé d'un bâton, sur Sganarelle.


THE ASTOR LIBRARY
NY

MOLIÈRE ILLUSTRÉ



GRAVURE DU « MISANTHROPE »

Tirée de l'édition de 1710.

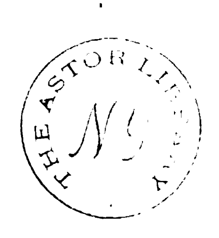
LE LIVRE

MOLIÈRE ILLUSTRÉ



GRAVURE DU « MÉDECIN MALGRÉ LUI »

Tirée de l'édition de 1710.


THE ASTOR LIBRARY

Léandre aussi tient le bâton levé de la main droite, pendant que son bras gauche s'abaisse d'un geste impératif. Il porte le chapeau bas, rond, à larges bords, orné de plumes; très longue perruque; grosse cravate de dentelle; justaucorps sans broderies tombant aux genoux; nœuds de rubans sur l'épaule droite et au poignet de chaque manche; haut-de-chausses recouvert au genou par des bas roulés; l'épée en verrouil; autour de la taille, une large écharpe, que nous remarquons pour la première fois.

L'édition de 1710 a reproduit, en la tournant de gauche à droite et en la déformant, l'estampe de 1682; le seul changement à noter, et encore est-il insignifiant, est dans l'habit de Léandre, qui est orné de quelques broderies et surchargé de boutons, aux poches, sur les manches, qui sont à revers, etc. La gravure étant retournée, il s'ensuit que c'est de la main gauche que Valère et lui tiennent leur bâton.

Le dessinateur de 1718 n'a nullement reproduit l'estampe de 1710, quoi qu'en dise le bibliophile Jacob (*Bibliographie Moliéresque*, nº 307); il a pris un tout autre sujet. Il nous transporte en pleine forêt, sans aucune fabrique dans le lointain; Sganarelle est debout auprès de ses fagots, ayant à ses pieds sa hache et sa serpe, et, en contemplation devant sa bouteille, une bouteille clissée à l'italienne, il chante son fameux air :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Vos petits glougloux!

Valère et Léandre s'approchent de lui, et Valère fait signe à son maître de garder le silence. Sganarelle porte un chapeau bas, d'étoffe froncée en joignant le bord; collerette large et tuyautée; pourpoint à ceinture, haut-de-chausses attaché sur les bas; petites bandes de passementerie sur le devant seul du pourpoint. Léandre porte le chapeau à trois cornes de la régence, petite cravate, longue perruque frisée, justaucorps sans ornements, haut-de-chausses étroit avec les bas roulés, ras le genou. Valère a la tête nue, les cheveux longs, non frisés et séparés sur le front; cravate étroite et sans nœud apparent; pourpoint uni serré à la ceinture et, par-dessus, une vaste souquenille ouverte devant; son haut-de-chausses descend au-dessous du genou, presque jusqu'à la moitié du mollet, et est cependant serré par une jarretière à la hauteur du jarret. Léandre porte une épée; mais ni lui ni Valère n'ont à la main ce bâton qui aide Sganarelle à devenir médecin sans s'en apercevoir (acte Ier., sc. v.).

Le 23 mars 1669 était achevée d'imprimer la première édition du *Tartuffe;* dès le 6 juin de la même année paraissait une seconde édition,

celle-ci précédée d'une gravure anonyme, que le bibliophile Jacob (*Iconogr. Molière,* nº 43) croit pouvoir attribuer à Fr. Chauveau.

Cette gravure reproduit la scène où Orgon, caché, soulève le tapis de la table et sort de sa cachette, après avoir écouté les déclarations de Tartuffe à Elmire. Le décor représente une salle riche; pas de sièges; un seul meuble, la table, couverte d'un grand tapis, et sous laquelle est Orgon; sur cette table, une chandelle non allumée et un rouleau de papiers; au fond, une petite fenêtre et une porte, surmontée d'un cadre ovale sculpté; à gauche, deux fenêtres séparées par des cariatides. Elmire, debout, regarde Tartuffe; elle a une main posée sur la table; de l'autre, mal dessinée et beaucoup trop grande, elle montre Orgon, dont le visage est déformé par une grimace. Tartuffe, bouche béante, fait un geste d'effroi. Quant à son costume, Molière l'a décrit tel qu'il le voulait, lorsqu'il a dit, dans son *Second placet au Roi:* « J'ay... déguisé le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde. *Je luy ay donné* un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit ». Mais le graveur n'a pas tenu compte de ces indications, qui devaient être pour lui des ordres. Dans son estampe, Tartuffe, bouche béante, fait un geste d'effroi; il est vêtu de noir; il porte bien un petit chapeau, mais sans plumes; son rabat est simple, sans dentelles; son manteau tombe jusqu'aux genoux, ouvert sur un pourpoint court, lequel est séparé du large haut-de-chausses par la chemise bouffante. Qu'on relise la tirade de Sganarelle dans *l'École des maris* (I, I.), et l'on verra où le graveur s'est inspiré en partie; voudriez-vous, dit-il à Ariste,

M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux?...
De ces petits pourpoints sous les bras se perdans...
Et de ces cotillons appelez hauts-de-chausses?

L'estampe de 1682 représente le même jeu de scène, mais avec un décor différent; la figure d'Orgon, moins grimaçante, est plus reconnaissable : c'est bien le même visage large, à grosses moustaches encadrant la bouche, que nous avons reconnu dans le Sganarelle du *Médecin malgré luy,* en 1682. Voici du reste une description complète du sujet.

Au fond, une armoire haute et étroite, à deux battants, avec corniche sculptée, surmontée de la garniture classique des cinq vases de « porcelaine » de Delft; au-dessus, un petit cadre ovale, avec deux figures; à gauche de l'armoire, un grand paysage; à gauche, à angle droit avec le fond, une muraille avec deux fenêtres. Orgon, longue soutane et petit rabat uni, paraît appartenir à la magistrature; Elmire a une coiffure de coques de ruban et de longues papillotes; elle porte un corsage à pointe, manches courtes terminées par plusieurs rangs de dentelles, petites basques drapées autour de la taille, jupe unie d'une étoffe à grands

ramages; elle se détourne pour regarder Tartuffe et se montre de profil. Tartuffe a le costume, et son visage exprime le sentiment que nous avons décrits.

Cette gravure, exactement réduite, est celle que l'on retrouve dans l'édition d'Amsterdam, 1693, chez Wetstein; elle figure aussi dans l'édition de Paris, 1710, mais retournée, de façon que Tartuffe, qui était à droite, est à gauche, et Orgon à gauche au lieu d'être à droite. Deux changements, d'ailleurs sans importance, sont à noter : c'est qu'Elmire porte une fontange demi-haute et que sa jupe n'est plus unie, mais ornée de trois volants.

La gravure de 1718 n'offre aucun intérêt : les figures, dans leur banalité fade, n'ont aucune expression. Tartuffe est à droite, Elmire au milieu, Orgon à gauche, sous la table dont il soulève le tapis. Tartuffe, mince, élancé, de tournure élégante, porte le chapeau rond, plat, à larges bords; cheveux longs; petit rabat de dentelle; manteau ouvert tombant aux genoux; pourpoint à manches étroites, sans manchettes, boutonné du cou à la ceinture; petites basques, dans lesquelles se voient les poches; haut-de-chausses collant, caché au genou sous les bas remontants. Elmire a les cheveux roulés et relevés sur le front, avec deux très longues papillotes rejetées en arrière; corsage très décolleté; manches courtes; jupe unie en étoffe brochée à grands ramages. Orgon, perruque longue; pas de moustaches; petit rabat très simple, robe longue; si son visage avait une expression, ce serait celle de la joie!

Le décor est à peu près celui que nous avons décrit : deux fenêtres sur le côté, une porte au fond, surmontée d'un petit trumeau bas, un portrait près de la porte, à droite; aucun autre meuble que la table, sur laquelle brûle une unique chandelle allumée. Pourquoi cette lumière? aucune indication fournie par Molière ne permet de penser que la grande scène d'Elmire et de Tartuffe se passe la nuit.

Cette idée de la nuit est-elle venue à G. Schouten? aucune lampe ou chandelle ne nous l'apprend; mais, dans sa gravure, le costume d'Elmire est tel, tel est le costume d'Orgon, qu'on est disposé à les croire l'un et l'autre en vêtements de nuit.

Nous sommes dans une pièce tendue, au fond, d'une immense verdure; à gauche, en avant d'un meuble surmonté d'un portrait dans un cadre ovale, Tartuffe, debout, ouvre les bras, l'un en bas, l'autre en haut; il paraît plutôt menaçant qu'épouvanté, car il semble faire un pas en avant vers Orgon, qui se découvre sous le tapis de la table où il se tenait caché. Pour lui, on dirait un spectre enveloppé d'un suaire qui cacherait en partie sa chemise, son seul vêtement apparent. Sa figure pâle, émaciée, sans barbe ni cheveux, avec la bouche béante, n'est pas d'un être vivant : c'est un cadavre. Elmire, debout, près de la table qui la cache jusqu'à la ceinture, se montre de profil; n'était sa haute fontange, qui ne pouvait se

garder pour dormir, on la croirait, sous sa coiffe et sa camisole, en déshabillé de nuit. Quelle a été la pensée du dessinateur? Évidemment de donner l'idée d'une apparition fantastique : il y a réussi.

Ici doit s'arrêter la première partie de notre travail, exclusivement consacré à l'étude des estampes qui accompagnent les éditions princeps des comédies de Molière, et qui servent à les illustrer. Si nous avions pu élargir notre cadre, déjà trop étendu peut-être à cause de l'inévitable monotonie des descriptions qu'il contient, nous aurions aimé à décrire « le vray portrait de M. de Molière en habit de Sganarelle », tel que le représente la rarissime gravure de Simonin, dont un seul exemplaire est connu, celui de la Bibliothèque nationale; nous aurions décrit aussi les deux frontispices, gravés par Chauveau, qui précèdent la première édition des œuvres de Molière jusqu'en 1666, date de la publication, et qui rappellent, au moins pour le costume, Molière et sa femme, sans avoir la prétention d'être des portraits exacts ; enfin, quittant les œuvres de Molière pour le libelle d'un de ses ennemis, nous aurions cherché, en tête d'*Élomire hypocondre,* de Le Boulanger de Chalussay, 1670, et nous aurions décrit aussi l'estampe satirique, reproduite en tête de notre édition de la pièce, où l'on voit « Scaramouche enseignant, Molière étudiant ». Mais nous devons résister à tout entraînement, et nous en tenir au sujet déjà bien vaste que nous avons cru intéressant de traiter, comme on l'a vu, au triple point de vue du décor, du costume et des jeux de scène.

Ch. L. Livet.





Le Times

SON ORIGINE & SES TRANSFORMATIONS

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU JOURNALISME CONTEMPORAIN

Le 1er janvier 1885, le *Times* a célébré le centième anniversaire de son existence. C'est chose rare, aussi bien pour un journal que pour un homme, d'atteindre l'âge de cent ans sans présenter aucun signe d'affaiblissement ni de décrépitude. — Un seul journal anglais a fourni une carrière plus longue encore, c'est le *Morning Post*, qui, datant de 1772, est le doyen des journaux du matin de Londres, et, malgré sa longue carrière, n'a rien perdu de sa vitalité.

Dans l'ordre chronologique, le *Morning Advertiser* vient immédiatement après le *Times :* il compte quatre-vingt-dix années d'existence. Les autres journaux du matin sont de date relativement récente : le *Daily News* se publie depuis trente-neuf années, le *Daily Chronicle* et le *Daily Telegraph* depuis trente années et le *Standard* depuis vingt-huit années seulement.

Dans le courant du siècle on a vu disparaître plusieurs grands journaux, dont certains cependant, comme le *Morning Herald* et le *Morning Chronicle,* semblaient jouir de toute la faveur du public. Le *Morning Star*, après avoir fourni une courte, mais brillante carrière, s'éteignit subitement ; d'autres encore, comme le *Representative,* le *Mirror* et le *Constitutional*, succombèrent dans le *Struggle for life*. Ils n'ont pas su comme le *Times* marcher avec leur siècle ; pour un journal, ne pas se transformer avec le milieu dans lequel il vit, c'est mourir.

Pendant ses trois premières années, le *Times* ne paraissait pas sous son

titre actuel, mais sous celui de *the Daily Universal Register, printed logographically by his Majesty's patent.*

Le 24 décembre 1787, les éditeurs du *Daily Universal Register* informèrent le public qu'à partir du 1er janvier 1788 leur journal paraîtrait sous le nouveau titre « *the Times* ». — Cependant les premiers numéros du *Times* ne différaient pas sensiblement des précédents et ne présentaient aucune supériorité sur les journaux de cette époque.

Il y a cent ans, le menu d'un journal quotidien comportait invariablement un certain nombre d'informations plus ou moins authentiques, les lettres à l'éditeur, des vers sans valeur et quelques rares annonces. — On ne connaissait point encore le « leading article » de nos jours, les épîtres au directeur en tenaient lieu. — Quelquefois ces lettres émanaient d'écrivains distingués, comme celles signées *Junius,* mais le plus souvent, elles n'avaient aucune valeur littéraire, ni même documentaire.

Le premier numéro du *Times* comprenait quatre pages in-folio. — Nous y trouvons les nouvelles du jour, un embryon de chronique théâtrale une demi-colonne réservée aux informations de l'étranger et une page d'annonces. — Les petits scandales du jour sont réunis dans une colonne intitulée *the Cuckoo* (le coucou); enfin, dans un long article, l'éditeur expose les raisons qui l'ont déterminé à adopter un autre titre pour son journal. — Cet exposé ne contenait pas de nouveau programme; en effet, le numéro du 20 juin 1785 du *Daily Universal Register* l'avait déjà formulé de la manière suivante: « Notre journal ne sera influencé par aucun parti, il sera absolument indépendant et s'attachera avant tout à servir les intérêts publics. »

M. John Walter, le fondateur du *Times*, est né en 1738. — Il dirigeait, après la mort de son père, une importante maison de commerce, lorsque la prise, par des croiseurs français, d'une flotte marchande sur laquelle il avait placé la plus grande partie de sa fortune le ruina presque entièrement.

Les démarches pour obtenir une indemnité du gouvernement n'aboutirent pas; c'est alors qu'il s'associa avec un M. Henry Johnson, inventeur d'un système d'impression au moyen de « logotypes », et qu'il fonda un journal pour faire la démonstration pratique du nouveau procédé.

Le système d'imprimerie au moyen de « logotypes » consiste à substituer aux caractères d'imprimerie ordinaires des syllabes et des mots entiers. — Malheureusement, le nouveau procédé exigeait un si grand nombre de types que le maniement en devenait difficile, et, si les frais de composition se trouvaient diminués dans une certaine mesure, ceux de la correction faisaient perdre tout le bénéfice réalisé. — Aussi, peu de temps après, M. Walter dut-il abandonner définitivement le système des « logotypes » et en revenir aux anciens procédés.

Le succès du *Times* ne fut pas des plus rapides et M. Walter éprouva toutes les vicissitudes de sa nouvelle profession.

En 1789, déjà, il eut des démêlés avec le gouvernement pour avoir exprimé avec trop de sincérité sa manière de voir. Il fut poursuivi pour diffamation de la famille royale et condamné à une heure de pilori, à un emprisonnement d'une année et à une amende de 1,250 francs. Il n'avait pas purgé sa peine, qu'une seconde condamnation, toujours du chef de diffamation, vint s'ajouter à la première.

A cette époque, les condamnations pour diffamation n'étaient aucunement infamantes; il en était comme pour les condamnations de presse sous Napoléon III. — Mais M. Walter se sentait profondément découragé et songea même un instant à quitter le journalisme pour se faire libraire-éditeur. — Heureusement, il revint sur sa détermination et, au lieu d'abandonner entièrement la direction du journal, il s'associa comme codirecteur son fils, M. John Walter, auquel il transféra bientôt tous ses pouvoirs.

M. John Walter fils était âgé de vingt-sept ans lorsqu'il devint directeur en chef du *Times*.— Il avait fait de bonnes études à Trinity College et se destinait au clergé; ce ne fut que sur les instances de son père qu'il renonça à la carrière qu'il s'était choisie pour entrer dans cette nouvelle voie.

C'était, comme on le verra dans la suite de cet article, un homme d'une énergie et d'un savoir-faire extraordinaires; il avait été initié de bonne heure à tous les détails du service et de l'administration d'une imprimerie et ne tarda pas à donner une nouvelle impulsion au journal dont il assuma la direction.

Le *Times* se trouvait alors dans une situation difficile; il fallait modifier le programme du journal, développer le service des informations et réorganiser entièrement l'état-major de la rédaction.

Dès son début, M. Walter résilia, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, tout engagement pouvant entraver sa liberté d'action et de parole.

Les journaux de Londres ne présentaient, à cette époque, aucun caractère individuel bien marqué; nul d'entre eux n'avait une circulation ou une influence prépondérantes. — Quelques journaux seulement tiraient à quatre mille exemplaires; le *Morning Post*, à l'époque où Coleridge y contribuait, avait vu monter son tirage au chiffre fabuleux de sept mille; mais c'était là un fait unique. — Par contre, chacun des grands journaux avait sa spécialité d'annonces: le *Morning Post* avait celle des annonces de chevaux et voitures, le *Public Ledger*, celle des nouvelles maritimes et commerciales, le *Morning Herald* et le *Times* s'étaient réservé les ventes publiques, le *Morning Chronicle*, les ventes de livres, etc. — Il fallait, en développant le tirage de son journal, enlever à ses concurrents le monopole des annonces spéciales et les attirer dans ses colonnes, et c'est en quoi M. Walter réussit admirablement.

En 1810, à la suite d'articles blâmant l'administration de lord Melville, le *Times* s'aliéna la faveur gouvernementale; l'insertion des annonces administratives lui fut retirée, et, depuis, les administrations publiques ne cessèrent de lui susciter toute espèce de difficultés. Ainsi M. Walter avait pris ses dispositions pour être rapidement informé des événements extérieurs; on lui intercepta les lettres de ses correspondants étrangers, tout en lui faisant entendre que ces mesures vexatoires prendraient fin s'il se résignait à transiger et à appuyer la politique officielle. Mais M. Walter voulait rester indépendant; il refusa tout compromis et s'en trouva bien. Le hasard voulut que, par le fait même d'avoir décliné l'appui du gouvernement, il lui arrivait souvent d'être mieux informé; ainsi il put annoncer la capitulation de Flessingue quarante-huit heures avant que la nouvelle fût parvenue au ministère.

Mais être aussi bien renseigné que ses concurrents lui semblait insuffisant; il fallait mieux faire qu'eux et puiser ses renseignements à des sources absolu-

ment sûres. C'est alors que, le premier, il inaugura le service des « correspondants étrangers », innovation qui fit rapidement son chemin et qui, depuis, fut adoptée par tous les grands journaux.

M. H. Crabb Robinson fut, pour l'Allemagne, le premier correspondant du *Times;* le choix était heureux, car M. Crabb, par un long séjour dans ce pays, était admirablement préparé pour la mission qui lui était confiée. Une série de lettres datées « des rives de l'Elbe » (Altona) mit les lecteurs du *Times* au courant de la situation politique de l'Allemagne pendant la période agitée qui se termine par la bataille de Friedland et le traité de Tilsit.

M. Crabb fut le digne précurseur de toute une école de correspondants dont les plus distingués ont été le Dr Russel, M. Archibald Forbes, le capitaine Cameron, etc.

Ces améliorations, portant sur la direction politique et le service des informations, tendaient à faire du *Times* un des premiers journaux de Londres, lorsqu'en 1810 un événement imprévu le mit à deux doigts de sa perte. Au mois de mai de cette année, le personnel des ateliers du *Times* se coalisa pour obtenir une augmentation de salaires et s'opposer aux améliorations mécaniques que les directeurs se proposaient d'introduire. Les ouvriers s'étaient engagés par serment à n'accepter aucune concession partielle et à se mettre en grève tous à la fois le samedi suivant. L'obligation pour le *Times* de paraître à jour fixe rendrait, pensaient-ils, toute résistance impossible. M. Walter, qui avait été informé du complot le vendredi soir, ne se laissa point intimider; réunissant à la hâte quelques apprentis et compositeurs sans emploi, il se mit bravement à l'œuvre, travailla trente-six heures de suite pour préparer le numéro du lundi et réussit effectivement, par un prodige de sang-froid et d'énergie, à le faire paraître au jour et à l'heure accoutumés. Le journal traversa dès lors une crise difficile. Les anciens ouvriers du journal attaquèrent et maltraitèrent ceux de leurs camarades qui s'étaient remis au travail; c'étaient des rixes sans fin et ce ne fut qu'après la condamnation des principaux meneurs, du chef de conspiration illégale, que le journal put fonctionner régulièrement.

A l'origine, le tirage du *Times* ne dépassait pas 1,000 exemplaires; mais, sous la direction du second M. Walter, le tirage allait toujours augmentant; bientôt, les presses d'alors, qui ne donnaient que de 3 à 400 copies à l'heure, devinrent insuffisantes. M. Walter, après quelques tentatives restées infructueuses en vue de perfectionner les presses en usage, se mit en relations avec un M. Friedrich Kœnig, originaire de Saxe, et qui voulait substituer la presse à vapeur à la presse à bras. Le directeur du *Morning Chronicle* avait décliné l'invitation de voir fonctionner un modèle de la nouvelle presse de M. Kœnig, aucun journal ne valant, selon lui, l'acquisition d'une machine aussi coûteuse. M. Walter, tout au contraire, examina avec attention la presse Kœnig et en commanda deux semblables à l'inventeur. Ce ne fut que deux années plus tard, en 1814, que les nouvelles presses furent livrées; mais alors surgit une nouvelle difficulté.

Les ouvriers du *Times*, qui se croyaient menacés dans leur gagne-pain, se coalisèrent une seconde fois, bien déterminés à s'opposer à l'emploi des nouvelles machines. Cette fois encore, M. Walter, par son énergie et la rapidité

de ses décisions, étouffa dans le germe une opposition qui aurait pu devenir dangereuse. Le matin du 29 novembre 1814, M. Walter informa ses ouvriers que le *Times* s'imprimait déjà au moyen de la nouvelle machine; il les exhorta à la tranquillité, ajoutant qu'il était bien déterminé à avoir recours à la force armée si les ouvriers provoquaient le moindre scandale. Il s'engageait, d'ailleurs, à leur payer leurs salaires jusqu'à ce qu'il eût trouvé un emploi équivalent pour ceux à qui la nouvelle machine faisait perdre le leur. Le même jour, les lecteurs du *Times* furent informés de la révolution pacifique qui s'était accomplie et qui allait permettre de tirer au nombre alors formidable de 1,100 copies à l'heure.

L'année 1840 fut mémorable pour le *Times*. M. O'Reilly, le correspondant parisien du journal, informa son directeur qu'une association de financiers véreux s'était organisée dans le but de soutirer aux grandes maisons de banque la bagatelle d'un million de livres sterling. Cette bande noire avait déjà réussi à se procurer frauduleusement quelques centaines de mille francs, lorsque le *Times* dénonça au public leurs manœuvres.

Un M. Bogle, qui avait été nommé dans l'affaire, attaqua le journal en diffamation, et, faute de preuves suffisantes, le *Times* fut condamné aux frais du procès. Mais l'opinion publique fut, dès le commencement de cette affaire, unanime à soutenir l'intrépide journal. Les banquiers et les négociants de Londres organisèrent une souscription pour réunir les 68,000 francs, montant des frais du procès, témoignant ainsi de leur gratitude pour l'immense service rendu au commerce européen.

La souscription fut rapidement couverte; mais M. Walter refusa d'en accepter le montant et déclina toute offre d'indemnité. D'un commun accord, on décida que le montant de la souscription serait employé à fonder deux bourses d'études, sous le nom de *the Times scholarships*. En outre, deux plaques commémoratives furent placées, l'une dans les ateliers du *Times*, l'autre dans le *Royal Exchange*.

En 1847, M. Walter mourut à l'âge de soixante-douze ans. Non seulement il avait solidement édifié un grand journal et acquis une fortune considérable, mais il mourut entouré de la considération et de l'estime générales. Son fils, qui lui succéda dans la direction du *Times*, hérita d'une position magnifique, mais d'une responsabilité non moins grande. D'incessantes améliorations seules pouvaient maintenir le journal au premier rang. Or une des améliorations qui s'imposait le plus impérieusement était celle de l'outillage industriel. La machine Kœnig, améliorée par Applegath, qu'on employait dans les ateliers du *Times*, donnait 8,000 copies à l'heure, ce qui était encore insuffisant. A New-York, M. Hoe avait inventé une nouvelle presse qu'on disait supérieure à tout ce qui s'était fait jusqu'à ce jour. M. Walter en acheta immédiatement deux du plus grand modèle.

En outre, il adopta, en 1850, les clichés stéréotypes qui s'usent bien moins rapidement que les types ordinaires. Imprimer au moyen de stéréotypes n'était pas une innovation; mais c'en était une que l'emploi de la pâte de papier pour les matrices et l'application de ce procédé aux presses Applegath ou Hoe. — On en était arrivé à 12,000 copies à l'heure, progrès considérable comparé aux 1,100 que donnait la presse Kœnig. — Cependant le jury de l'exposition de 1862,

tout en rendant hommage aux progrès réalisés, donnait à entendre qu'il y avait encore des perfectionnements à introduire.

La prévision du jury se trouva réalisée, lorsqu'en 1871 la presse « Walter » fonctionna définitivement. — On la doit aux efforts combinés de MM. Mac Donald, John Caverley et aux encouragements que ne cessait de leur prodiguer M. Walter. — Une simplicité relative de construction, une grande rapidité et une notable économie dans le travail en sont les traits caractéristiques. — D'un côté, un cylindre enroule une bande de papier, de l'autre sortent les feuilles imprimées, pliées et prêtes à être distribuées, à raison de 15,000 à l'heure. — Le papier qui s'enroule sur le cylindre a une longueur de six kilomètres; en moins d'une demi-heure il est transformé en journaux. Chaque nuit, les presses Walter du *Times* emploient 10,000 kilogrammes de papier représentant une longueur d'environ 300 kilomètres (distance de Paris à Bruxelles). Elles furent adoptées successivement par plusieurs grands journaux ; aujourd'hui, le *Times* en emploie dix, le *Daily News* huit, le *New-York Times*, quatre, le *Scotsman*, trois, le *Glascow News* et la *Neue freie Presse*, de Vienne, deux, le *Missouri Republican* et la *Magdeburger Zeitung*, chacun une. — Tandis que la première presse Hoe avait coûté 125,000 francs, la presse Walter, quoique bien supérieure, ne revient qu'à 75,000.

C'était déjà beaucoup de disposer de machines aussi parfaites ; M. Walter ne s'en contenta pas, il voulut encore simplifier et accélérer la distribution des types, et ici encore il obtint un succès éclatant. Depuis longtemps on avait songé à remplacer le travail du compositeur par un procédé mécanique, mais ce ne fut qu'après bien des essais infructueux qu'on put installer dans les ateliers du *Times* une machine effectuant avec une notable épargne de temps et de dépense le travail de la composition et de la distribution des types. Ainsi huit pages d'annonces qui, composées à la main, coûtaient à peu près 1,090 francs, ne revenaient qu'à 370 francs par le procédé mécanique.

Cette série non interrompue de progrès réalisés, le résultat d'incessantes expériences, a fait du journal ce qu'il est aujourd'hui. Le fondateur du *Times* avait échoué en voulant introduire le système des « logotypes » ; ses successeurs ont pris une éclatante revanche et obtenu des résultats qui dépassent certainement les rêves les plus hardis du premier M. Walter. Seule, l'épargne réalisée par l'introduction de procédés mécaniques de plus en plus perfectionnés permet à un grand journal de subvenir à la dépense toujours croissante du service des informations. Le télégraphe électrique est d'une grande commodité pour le public, mais on ne se doute pas de l'énormité des frais qu'entraîne son emploi pour un journal comme le *Times*.

Avoir, comme le *Times*, des fils spéciaux qui relient ses bureaux à Paris et à Vienne, représente une énorme dépense, et ce n'est que par l'épargne réalisée sur les frais de production que nos journaux actuels peuvent, sans augmenter leur prix de vente, faire bénéficier le public d'informations aussi coûteuses. Nos journaux actuels à un sou ne peuvent exister que par cette forte diminution des frais de production, qu'on doit en grande partie aux directeurs du *Times*.

Le *Times* a un avantage incalculable sur tous ses concurrents. Aucun autre journal de Londres ne peut adopter le procédé mécanique de distribu-

tion des types, l'Union des imprimeurs s'y opposant; c'est, par conséquent, le seul journal qui n'ait point à craindre l'opposition d'une ***trade-union.*** Depuis le moment où, en 1810, la coalition de ses ouvriers avait menacé le journal dans son existence, les directeurs avaient résolu d'être, une fois pour toutes, maîtres chez eux et de ne souffrir dans leurs ateliers aucun ouvrier affilié à une union quelconque.

Le *Times,* certainement, doit une partie de sa prospérité actuelle aux progrès réalisés, et que nous venons de retracer brièvement; mais le principe fondamental qui a toujours guidé sa ligne de conduite : l'indépendance de tout parti politique, a également contribué dans une large mesure à son succès. Ce n'est pas par une opposition systématique que les directeurs du *Times* croyaient devoir manifester cette indépendance. Dans la pensée de ses fondateurs, indépendance équivalait à patriotisme. Dans toutes les questions, ils s'efforcèrent de s'inspirer de l'opinion de la majorité interprétée par leur conscience et de s'assurer si cette opinion était conforme aux intérêts du pays. Une ligne de politique, basée sur ce principe, devait donner prise à la critique; il était inévitable que le journal fût accusé par tous les partis de professer des opinions contradictoires. Mais les détracteurs du *Times* oublient que, pour tout esprit impartial, les conclusions se modifient avec les conditions du milieu.

On peut dire que, dans chaque grand événement de l'histoire du pays, les résultats ont donné gain de cause à la politique du *Times.* Il a énergiquement poussé à l'abolition de la traite; dans la lutte du premier *Reform bill,* la cause de la Réforme trouva un puissant appui dans ses colonnes ; le soutien qu'il prêta au *Free-trade* fut pour beaucoup dans la chute du système protecteur, et c'est encore à l'initiative du *Times* qu'on doit les réformes introduites, après la guerre de Crimée, dans l'organisation militaire. Une seule fois, et ce lors de la guerre de la sécession, le *Times* se trouva en désaccord avec la majorité de la nation; mais, à part ce fait, on peut dire que toujours il a été le porte-voix de l'opinion publique, et c'est précisément pourquoi le *Times* est universellement considéré en Angleterre comme le journal national par excellence.

Son public est immense; la place unique qu'il occupe dans le journalisme rend sa lecture indispénsable aux hommes de tous les partis, et si quelques journaux à Londres ont un tirage supérieur au sien, aucun d'eux ne peut se vanter d'avoir un aussi grand nombre de lecteurs.

Moyennant une légère rétribution hebdomadaire, on peut avoir le *Times* à domicile et le garder une heure durant. Le même numéro passe donc par les mains de sept à huit familles, et est lu par vingt personnes en moyenne, ce qui donne au *Times* un public quotidien de plusieurs millions de lecteurs.

On ne se rend pas compte de ce qu'il faut d'habileté, de connaissances et de savoir-faire pour diriger un journal de cette importance. Toujours à l'affût des innovations qui pouvaient rehausser la valeur de son journal, M. Walter fut le premier à introduire dans ses colonnes le *leading article,* qui aujourd'hui est devenu un des caractéristiques de la presse quotidienne.

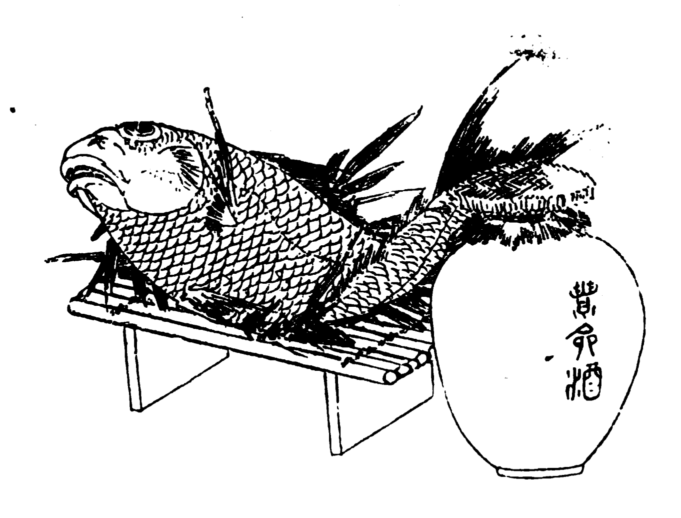
Comme éditeur et comme directeur, le second M. Walter a déployé des talents hors ligne. Il fut singulièrement heureux dans le choix de ses collaborateurs et sut s'attacher les meilleurs écrivains politiques et littéraires de l'époque.

Parmi les hommes les plus éminents qui ont dirigé en qualité d' « editor » l'état-major du *Times*, il faut citer MM. Sterling, Barnes et Delane.

M. Thomas Chenery, qui en 1877 succéda à M. Delane, était un homme d'une forte instruction et d'une grande expérience des affaires. Depuis l'année dernière, c'est M. G.-E. Buckle qui dirige l' « editorial department » du *Times*.

Aujourd'hui, chaque grande ville possède un ou plusieurs journaux qui, par le chiffre de leur tirage, l'excellence de leurs informations et le mérite de leurs rédacteurs, méritent d'être placés au premier rang. Aucun journal cependant ne réalise les conditions exceptionnelles du *Times*. Mais nous pouvons affirmer, en nous appuyant sur l'histoire même du journal, qu'il ne pourra fêter son second centenaire qu'en réalisant des progrès aussi considérables, par rapport à ce qu'il est aujourd'hui, que ceux qu'il a accomplis depuis cent ans. Il méritera alors doublement l'éloge que sir Bulver Lytton lui décerna il y a trente ans, dans un discours prononcé à la Chambre des communes, et dont nous citons ce passage caractéristique : « Si je pouvais transmettre à la postérité un monument de la civilisation britannique, ce ne seraient ni nos docks, ni nos chemins de fer, ni même le palais où nous siégeons, que je choisirais, ce serait une collection du *Times* ».

Extrait du *Nineteenth Century: the centenary of the Times*, par W. Fraser Rae (analyse de L. Meysenheim).





FRANCE

Livres aux enchères. — Il s'est vendu, le 19 décembre dernier, par les soins de M. Durel, libraire, une bibliothèque peu considérable, il est vrai, mais qui se recommandait aux amateurs aussi bien par le choix des livres que par leur parfait état de conservation et de reliure. Nous avons notamment remarqué :

La sainte Bible. Paris, Defer de Maisonneuve, 1789, 12 vol. gr. in-8°, fig. d'après les dessins de Marillier; exemplaire au chiffre du prince d'Essling : 90 fr.; — *Les Provinciales,* Cologne, Pierre de la Vallée, 1657, pet. in-12 : 85 fr.; — *Essais*, de Montaigne, Bourdeaus, par S. Millanges, 1582, pet. in-8° : 157 fr.; — Le même ouvrage, Bruxelles, Toppens, 1659, 3 vol. in-12, reliure de Bozérian : 102 fr.; — *Iconologie par figures, ou Traité complet des allégories, emblèmes...*, Paris, Le Pan, s. d., 4 vol. in-8°, reliure de Thibaron : 205 fr.; — *Métamorphoses* d'Ovide, Paris, Pissot, 1767-1771, 4 vol. in-4°, exempl. de premier tirage : 310 fr.; — *Les anciens poètes françois,* Paris, Coustelier, 1723-24, 9 vol. in-12, reliure de David : 100 fr.; — *Les Tragiques*, par d'Aubigné (Genève), 1616, in-4°, reliure de Trautz-Bauzonnet, édition originale : 195 fr.; — *La Pucelle d'Orléans,* Londres (Paris, Cazin), 1780, 2 vol. in-18, exemplaire en grand papier, cartonné, non rogné : 250 fr.; — *Essai de fables nouvelles,* Paris, Didot l'aîné, 1786, in-12, reliure de Derôme, exemplaire sur peau de vélin : 131 fr.; — *Recueil des meilleurs contes en vers*, Londres (Paris, Cazin), 1778, 4 vol. in-18, reliure de Capé : 180 fr.; — *Contes et nouvelles en vers,* édition dite des *Fermiers généraux,* reliure de Chambolle-Duru : 490 fr.; — *Recueil dit de Maurepas,* Leyde, 1865, 6 vol. in-18, un des quatre exemplaires sur papier de Chine, reliure de Cuzin : 111 fr.; — *Chants et chansons populaires de la France,* Paris, Delloye. 1843, 3 vol. gr. in-8°, exempl. de premier tirage : 230 fr.; — Molière : *Œuvres,* Paris, Denys Thierry, Cl. Barbin et Pierre Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12, reliure de David : 282 fr.; — Molière : *Œuvres,* Paris, Desoer, 1819-1825, 9 vol. gr. in-8°, exempl. en grand papier vélin, reliure de Kœhler : 470 fr.; — Regnard : *Œuvres*, Paris, Ribou, 1708, 2 vol. in-12, reliure de Hardy-Mesnil, édition originale : 240 fr.; — Rabelais : *Œuvres,* Amsterdam, Bernard, 1741, 3 vol. in-4°, fig. : 129 fr.; — *Histoire du chevalier des Grieux,* Amsterdam, 1753, 2 vol. in-12, reliure de Hardy-Mennil : 125 fr.; — *Heptaméron français,* Berne, 1792, 3 vol. in-8°, exemplaire en papier fort relié par Chambolle-Duru : 259 fr.; — *Le Décamé-*

ron de Jean Boccace, Londres (Paris), 1757-1761, 5 vol. in-8°, reliure ancienne : 360 fr.; — *La Vie et les avantures de Robinson Crusoe*, Paris, Ve Pankoucke, an VIII, 3 vol. in-8°, reliure de David : 130 fr.

— Le 22 décembre s'est continuée la vente de la collection d'autographes formée par M. Dubrunfaut. Le catalogue était exclusivement composé de lettres écrites par Voltaire ou qui lui furent adressées. On remarquait plusieurs manuscrits du célèbre écrivain, notamment celui de la tragédie d'*Irène*. Lettres et manuscrits n'ont point été, il nous semble, vendus à leur véritable valeur.

— A Fontenay-le-Comte a eu lieu, le mois passé, la vente des livres composant la bibliothèque de M. Gabriel Badillé,

Les 391 ouvrages que comprenait le catalogue ont produit une somme de 10,000 fr. environ.

Voici quelques-uns des prix relevés au cours des trois vacations :

L'Anacréon, de Moutonnet-Clairfond (Bastien, 1773), suivi du *Poème* de Musée (Leboucher, 1774), in-8° ornés de vignettes et de culs-de-lampe d'Eisen, reliure de Lortic : 180 fr.; — *Le Roland furieux*, d'Ussieux : 52 fr.; — *Les Aventures de Chœrée et de Callirrhoé*, de Fallet, bel exemplaire aux armes du comte de Lagondie : 22 fr.; — *L'Amour et Psyché*, d'Apulée, reliure d'Allo, exemplaire sur japon, gravure avant la lettre de Delvaux : 41 fr.; — De la collection des Amis des livres : *Chroniques de Charles IX*, de Mérimée; *Scènes de la Vie de Bohême*, de Mürger ; *Fortunio*, de T. Gautier; *Les Orientales*, de V. Hugo; *Eugénie Grandet*, de Balzac; le tout : 1,884 fr.; — *Les Bains de Diane*, de Desfontaines, exemplaire sur grand papier, provenant de la bibliothèque Genard, gravures avant la lettre de Massard et Ponce, reliure de Chambolle-Duru : 80 fr.; — *Les Baisers*, de Dorat, sur grand papier de premier tirage, hauteur 218 m. : 525 fr.; — *Les Sens*, de Durosoi, reliure de Cuzin, vignettes en double épreuve d'Eisen et de Will : 250 fr.; — *Les Aventures de Télémaque*, avec gravures de Pillard, d'après Monnet : 105 fr.; — *Les Souffrances*, de Werther, illustrées d'eaux-fortes de Chodowiechi, Johannot et Duplessis-Bertaux : 100 fr. — *L'Heptaméron* (Eudes, 1880), japon n° 3, figures de Freudenberg : 135 fr.; — *Les Grâces*, de Querlon, fig. de Launay, Longueil, Massard et Simonet : 90 fr.; — *Le Décaméron* et *Paul et Virginie*, deux des plus remarquables ouvrages du catalogue, n'ont pas trouvé d'amateurs, à raison de leur prix élevé, et ont été retirés de la vente. Le premier, qui n'avait pas coûté moins de 2,000 fr. à M. Badillé, avait été mis sur table à 1,000 fr.

— Voici quelques-uns des prix obtenus dans les deux ventes de la librairie de M. Charles Lefebvre de Bordeaux (deuxième partie) et de la bibliothèque du château de la Guillerie.

Vente Lefebvre. Quatre ouvrages de musique ancienne et plain-chant, Christophe Morales : *Missarum cum quatuor et quinque vocibus. Impressum Lugduni per Jacobum Modernum*, 1550, in-f° : 69 fr. Cet ouvrage très rare était en très mauvais état et incomplet du titre et de 11 feuillets. — *Joannis*

Petri Aloysii Prænestini... Missarum liber primus. Impressum Romæ apud hæredes Aloysii Dorici, 1572. — *...liber secundus*, Romæ, 1567, 2 tomes en 1 vol., in-f° goth. : 260 fr. ; — *Missarum cum quinque vocibus liber secundus. Authore Paulo Isnardo, Serenissimi Ducis Ferrariæ musico...* Venetiis, Angelum Gardanum, 1581, in-4° oblong : 41 fr.; — *Thomæ Ludovici a Victoria Abulensis, Missarum libri duo...* Romæ, apud Alexandrum Gardanum, 1583, gr. in-f° max. à ais de bois : 21 fr.; — *L'Art du facteur d'orgues*, par D. François Bedos de Celles, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. De l'impr. de L.-F. Delabour, 1760, in-f° composé de 4 parties et 1 vol. de 157 planches : 60 fr.; — *Dictionnaire françois-caraïbe*, par le R. P. Raymond Breton, de l'ordre des Frères Prêcheurs, Auxerre, Gilles Bouquet, 1666 ; *Dictionnaire caraïbe-françois*, par le même, 1665 ; *Petit catéchisme en langue caraïbe*, 1664 : 50 fr.; — *Le Cose volgari di messer Francisco Petrarca...*, 1501, première édition de Pétrarque, imprimée par les Alde et premier livre italien imprimé avec leur caractère italique : 34 fr.; — *Histoire générale de Languedoc*, par dom de Vic et dom Vaissette, Paris, chez Jacq. Vincent, 1733, 5 vol. gr. in-f°, fig. bas. : 52 fr.; — *Les statuts de la corporation des Tailleurs et Gipponiers de la ville de Toulouse*, manuscrit original sur vélin, daté de 1509, écrit en entier en langue romane, contenant deux miniatures à pleine page : 105 fr.; — *L'Europe illustrée*, par Dreux du Radier, Paris, Nyon, 1777, 6 vol. in-4° : 140 fr. ; Portraits remmargés.

Le total de la vente s'est élevé à 7,270 fr.

— Bibliothèque du château de la Guillerie : *L'Artiste*, 27 vol. in-4°, reliure uniforme : 281 fr.; — Buchoz : *Les dons merveilleux et diversement coloriés de la nature dans le règne végétal*, Paris, s. d. (1779-1783), 2 vol. in-f°, papier de Hollande, 200 planches coloriées sans texte; *Le Jardin d'Eden*, 1783-1785, 2 vol., 200 planches. Ens. 4 vol. in-f°, reliure ancienne : 137 fr.; — Dom Calmet : *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine...*, Nancy, J.-B. Cusson, 1728, 3 vol. in-f°, cartes, plans : 62 fr.; — *Bibliothèque lorraine...*, Nancy, A. Lescure, 1751, in-f° et supplément : 22 fr.; — Cassien et Debelle : *Album du Dauphiné*, Grenoble, Prud'homme, 1835-1839, 4 vol. in-4°, planches : 80 fr.; — E. Chevreul : *De la loi du contraste simultané des couleurs*, Paris, Pitois-Levrault, 1839, in-8°, tableau et atlas in-4°, planches coloriées : 81 fr.; — Cuneus : *La République des Hébreux*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1705, 3 vol.; *Antiquités judaïques*, par M. Basnage, Amsterdam, frères Chatelain, 1713, 2 vol. Ens. 5 vol. pet. in-8°, fig. : 60 fr.; — *Description générale et particulière de la France*, Paris, chez Lamy, 1789-1792, 7 vol. in-f° : 180 fr.; — Diderot : *Œuvres philosophiques*, Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1772, 6 vol. in-8° : 60 fr.; — Duflos : *Recueil d'estampes*, représentant les grades, les rangs et les dignités, suivant le costume de toutes les nations existantes, Paris, Duflos, 1779, in-f°, fig. en couleurs : 349 fr. Ouvrage très curieux et d'une haute importance pour l'histoire du costume. — *Estampes et Portraits*, recueil in-f°, cart. : 280 fr. Ce curieux recueil complète le précédent. — Lafosse : *Cours d'hippiatrique*, orné de 65 pl. Paris, Edme, 1772, in-f°, portrait : 65 fr.; — La Mure (J.-M. de) : *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez*, Lyon, J. Poysvel, 1674, in-4° : 145 fr.; — Scheuchzer : *Physique sacrée*,

ou Histoire naturelle de la Bible, traduite du latin par de Varenne, figures, Amsterdam, Schenk, 1732-1736, 8 vol. in-f°, portrait et fig. grav. : 78 fr.

Total de la vente : 5,200 fr.

— M. Ch. Monselet qui, une première fois, en 1871, avait vendu sa bibliothèque, vient de se défaire de la collection qu'il avait formée depuis cette époque. La vente a eu lieu le 7 février; nous en rendrons compte le mois prochain.

Ventes annoncées.

Fin février. — Continuation de la vente de la collection d'autographes de M. Dubrunfaut (Documents sur la Révolution française); — Collection Potiquet (Autographes d'académiciens). — Vente Paul Lacroix (1re partie).

Mars. — Du 2 au 4 : Bibliothèque de M. de Beurnonville; — du 9 au 11 : Bibliothèque de M. Le Barbier de Tinan.

Avril. — Du 12 au 18 : Bibliothèque de M. le comte de Chabrol-Crussol, ancien président de la Société des Bibliophiles français; — du 20 au 26 : Bibliothèque de M. Chartener, de Metz. — Collection d'autographes de M. Bovet (Huguenots, femmes célèbres, artistes dramatiques).

ÉTRANGER

Angleterre. — A Londres a eu lieu la vente de la bibliothèque de Syston Park, qui appartenait à sir John Hayford Thorold, aujourd'hui décédé. Cette bibliothèque comprenait un très grand nombre de livres anciens imprimés sur parchemin et beaucoup d'ouvrages imprimés au xve siècle, parmi lesquels on cite *le Recueil de peintures de Bartoli,* formant atlas, le *S. Augustinus de Arte predicandi,* de 1466, que Dibdin déclare être le premier livre sorti de l'imprimerie créée à Strasbourg.

Voici quelques prix obtenus : *Æsopi fabulæ,* première édition, 1480, relié par Bradel l'aîné, 825 fr.; — *Æsopi vita et fabulæ,* 1498, 435 fr.; — *l'Ésope,* de la bibliothèque Maïoli, de 1501, magnifiquement relié par Nicolas Ève, 4,250 fr.; — un autre *Ésope,* de 1582, 3,000 fr.

— Un exemplaire de la fameuse Bible de Mazarin a été adjugé à M. Quaritch pour la somme de 3,900 livres sterling, soit 97,500 fr.

Cette Bible est le premier livre imprimé avec des caractères en métal. Elle est datée de 1450-55 et porte le nom de Mazarin depuis qu'on l'a découverte dans la bibliothèque du Cardinal.

Le défaut d'espace nous oblige à arrêter ici l'indication des principales enchères de cette vente exceptionnelle. Nous aurons l'occasion d'y revenir.



CONFIDENCES

A PROPOS

DE MA BIBLIOTHÈQUE

A mon ami Octave Uzanne.

J. C.

I

Je recevais, il y a quelques mois, de ce docteur américain qui prépare un livre sur la *Méthode de travail des écrivains*, la circulaire dont les journaux ont parlé et où sont posées les questions diverses : *Combien d'heures par jour travaillez-vous? Vous mettez-vous à l'œuvre le matin ou le soir? Travaillez-vous la nuit? Fumez-vous en travaillant? Avez-vous recours à un excitant quelconque?* etc., et je me disais qu'aussi bien, l'idée de cet étranger, qui me paraît avant tout un grand collectionneur d'autographes, est évidemment des plus originales et serait même des plus

utiles, si chaque personne interrogée répondait franchement, sans réticences ou sans pose, à ces questions parfois indiscrètes. Quel recueil de documents, en effet, que l'ensemble de confessions pareilles ! La littérature et la physiologie s'y trouveraient également intéressées, et la critique rencontrerait dans les pages d'un tel livre des renseignements précieux, des révélations inattendues, mille et un de ces *petits faits révélateurs* que Stendhal, avec raison, aimait par-dessus tous et notait avant tous les autres.

Mais, pour qu'un tel ouvrage devînt très utile, il faudrait que les réponses aux questions fussent nettes et sans ambages. Le fard, en pareil cas, et le maquillage ne sont pas de mise. Il se faut présenter tel qu'on est, et ne pas chercher à dissimuler ses tics ou ses verrues. « Un portrait n'est vraiment ressemblant, disait Reynolds, que lorsqu'il exagère un peu les défauts, c'est-à-dire le caractère d'une physionomie. » Et, exactement comme je répondrais aux points d'interrogation du docteur américain, je vais, le plus simplement du monde, essayer de remplir les quelques pages que m'a demandées l'érudit rédacteur en chef du *Livre*, mon ami Octave Uzanne, sur mes livres, mon coin de bibliothèque et ma méthode de travail. C'est aussi une manière de répondre, une fois pour toutes, à ceux de mes amis qui me répètent si souvent, — trop souvent : « Je ne sais pas comment vous vous y prenez pour faire tout ce que vous faites. » C'est pourtant bien simple ; j'ai beaucoup travaillé, j'aime le travail et je travaille régulièrement, — sans excès, et avec plaisir. Le travail est, pour certains êtres, une des formes de la santé.

Avant d'aller plus loin, je ne sais pas, à vrai dire, s'il est bien prudent de parler de soi et j'ai toujours pensé, avec Pascal, que le *moi* était « incommode aux autres », quoique mon cher Montaigne se soit fait adorer, et pour quelque temps, en parlant de lui-même ; mais je suis certain aussi que, lorsque les aveux sont sincères, l'écrivain ou l'artiste n'a rien à perdre à s'expliquer un peu, à se défendre, si l'on veut, devant

le public. Après avoir étudié d'assez près l'*Histoire de la Révolution française*, il m'est resté cette impression très nette qu'aux heures tragiques la plupart des hommes se haïssent, se combattent — et s'égorgent — tout simplement parce qu'ils ne se connaissent pas assez. Et de même dans la vie courante, dans la bataille quotidienne, dans la mêlée littéraire : on s'ignore, on se méconnaît. Des légendes, nées je ne sais où, inventées par je ne sais qui, et colportées et ressassées par tout le monde, courent sur chacun de nous et (on ne peut bien juger que d'après soi), si ce qu'on dit des autres est aussi exact que ce qu'on dit de moi, je dois avertir la plupart des gens qu'ils se trompent du tout au tout dans leurs jugements sur le voisin.

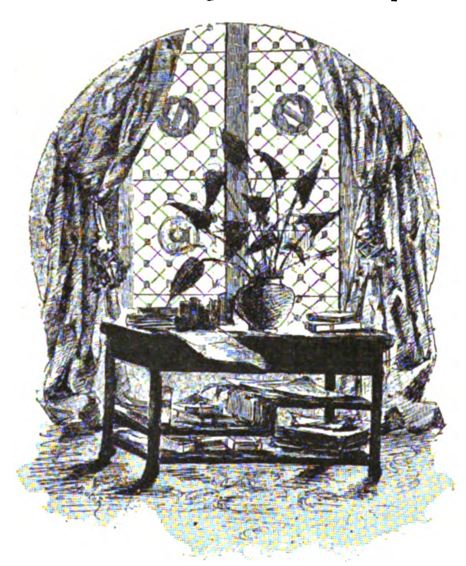
Et, puisqu'aussi bien j'ai accepté de parler de mes livres et que j'ai pris la plume dans l'intention de me confesser, n'ayons point de fausse honte et essayons de nous regarder dans la glace, comme ces peintres à qui l'on demande un portrait d'après eux-mêmes. Très heureux ceux qui peuvent signer de leur propre personne un portrait flatté ! — Je voudrais donner de moi un simple croquis, mais ressemblant, si c'est possible.

Me voici donc devant ma table de travail, avec une grande page toute blanche — ou toute verte, car mes feuillets de *copie* sont verts, et quand on les *distribue* à l'imprimerie du *Temps,* il semble qu'une pluie de petites feuilles soit tombée, d'arbres invisibles, sur les *casses* des compositeurs. Une confession, même à propos de livres, ce n'est pas chose facile. La bibliothèque d'un homme révèle, dit-on, son caractère. *Dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es*. L'axiome peut être vrai pour un particulier qui choisit selon ses goûts, pour un amateur qui se compose une bibliothèque comme on composerait un bouquet, pour un bibliophile qui trie, élague, élimine et n'admet dans sa collection que des livres de choix. Mais la vérité n'est plus stricte lorsqu'il s'agit d'un homme de lettres tenu à tout garder après avoir tout lu, et pour qui un vieil almanach déchiré et sans valeur vénale a cependant, s'il contient un renseignement inédit ou une note curieuse, autant de prix qu'un volume de choix habillé par Trautz-Bauzonnet. L'homme de lettres militant ne peut pas être tout à fait un gourmet en fait de livres, et j'en sais qui seraient plutôt atteints



de boulimie, avalant tout, conservant tout, entassant sur des casiers et dans des corridors les vieux journaux et les vieux livres. Berryer avait des bouquins jusques sous son lit.

Hélas! c'est un peu là mon cas, et — circonstance aggravante — à cet appétit de tout avoir ou de goûter à tout, j'ajoute un autre péché, qui est capital : je n'ai pas d'ordre. Et voilà bien — les légendes ! Il est avéré (combien de fois ne l'a-t-on pas imprimé ?) que j'ai chez moi des cartons bien rangés, comme en possédait feu Girardin, où tous les événements et les menus faits, les grands et petits grands hommes sont catalogués, étudiés, classés par dossiers, et si bien, que je n'ai qu'à étendre la main pour tirer une anecdote, un souvenir, un jugement ou une citation du fond de ces catacombes. Ah ! mes cartons !... J'ai fait, en effet, exécuter un meuble spécial, une sorte de cartonnier en poirier noir de style Louis XIII, portant sur chacun de ses cartons une lettre de l'alphabet, et j'avais l'ambition de classer là, par lettres alphabétiques, les autographes curieux ou les documents intéressants que je pouvais posséder. Mais jamais, jamais je n'ai pu trouver les trois ou quatre mois nécessaires au rangement de ces papiers entassés là pêle-mêle, et je ne sais même pas ce qu'il peut y avoir de précieux dans ces limbes. Je ne tire point vanité de ce beau désordre, hélas! je le signale, en passant, pour montrer encore un coup le peu de vérité des légendes.



Il me faut une mémoire assez particulière pour retrouver dans le fond de mon souvenir un fait dont je rencontrerais la preuve — mais après combien de recherches ! — dans le fond de ces tiroirs encombrés de paperasses. Dieu merci, le fait vient se présenter de lui-même, au moment voulu, comme ces numéros ou ces figures qui apparaissent dès qu'on presse le bouton d'ivoire d'une sonnerie électrique.

Il en est de ces cartons comme des heures nombreuses que je passe au travail. « Vous devez travailler douze heures par jour ! » Non, quatre heures à peine, trois heures quelquefois. Le matin, au lever. Jamais le soir. Le soir est pour le théâtre ou la causerie, le matin pour le labeur, l'après-midi pour la lecture, les armes ou la promenade sur les quais ou les boulevards extérieurs. C'est une règle d'hygiène physique et morale, pour l'écrivain, de beaucoup marcher. En étudiant, d'après nature,

Paris partout où il offre un sujet d'enquête sociale, non seulement dans ses séductions, mais dans ses souffrances, à la Salpêtrière, dans les prisons, dans ses bas-fonds et ses coupe-gorges, avec M. Macé pour guide, l'esprit se meuble et le corps se détend : que de types de romans on prend sur le vif en même temps que de la santé! Mais quatre heures régulièrement, en ne comptant pas, bien entendu, les heures de lecture, qui sont des moments de plaisir, même quand le livre est ennuyeux. Et puis, quatre heures de travail quotidien, régulier, c'est beaucoup, au bout d'une année. J'oublie le nom de ce brave homme qui avait composé un ouvrage considérable rien qu'en utilisant chaque jour les trois ou quatre minutes d'attente que mettait sa cuisinière entre l'annonce du dîner et le service du potage. Des miettes du temps qu'il perd, tout homme pourrait vivre. La devise du bonhomme Sébastien Mercier, reprise plus tard par Eugène Pelletan, m'a toujours beaucoup frappé : *Nulla dies sine lineâ.* Pas une journée sans une ligne. C'est une règle et c'est une joie. Quel mot plus vrai que celui de Victor Hugo, cité par Asseline dans son *Victor Hugo intime :* « Peu de travail ennuie; beaucoup de travail amuse! » Je n'ai pas eu un chagrin que le labeur n'ait fait oublier et parfois consolé. Il y a une telle joie à dire ce qu'on pense, à défendre une cause juste, à évoquer une figure du fond de l'histoire, à faire vivre de la vie du roman un caractère étudié dans la vie vivante, à peindre un paysage entrevu, à révéler un livre inédit, à saluer un *ancien* qui meurt, à tendre la main au *nouveau* qui arrive, à faire, sous toutes ses formes, cet entraînant métier d'homme de lettres, le plus beau du monde quand on le pratique en brave garçon, sans haine, sans envie, avec l'amour seul de l'art immortel et de l'éternelle justice !

« Ah ! jeune homme, que de *copie* dans votre avenir ! » me dit Charles Monselet, le premier soir que je lui fus présenté, moi, imberbe, lui, célèbre, — il y a quelque vingt-trois ans de cela ! J'ai beaucoup écrit, en effet, depuis lors; mais plus les travaux sont nombreux, plus peut-être ai-je le droit de déclarer qu'après tout, dans aucun des feuillets que j'ai tracés, je ne trouve un mot, un seul dont je puisse rougir et une parole qui m'ait été dictée par une pensée de jalousie ou de colère. Mon garçonnet, qui va et vient, brûlant des capsules et chassant derrière les fauteuils des tigres imaginaires, tandis que j'écris ces lignes, pourra feuilleter plus tard les bouquins de son père : il aura le droit de dire que celui-là n'était pas un méchant homme, et, s'il y a une volupté dans la joie de se faire craindre peut-être y a-t-il une consolation dans le plaisir de se faire aimer.

II

J'ai deux et même trois cabinets de travail, en comptant celui de ma maisonnette de Viroflay. C'est même assez curieux : il est certains travaux que je ne pourrais entreprendre que dans tel tout petit bureau



CABINET DE TRAVAIL DE JULES CLARETIE

(A VIROFLAY).

encombré de livres, comme il est certains genres d'écrits que je ne puis tracer que sur un papier d'une certaine dimension.

Le format de mon papier à *copie*, comme disait Monselet, varie selon le genre de mon travail. Pour le journalisme courant, je me sers de papier vert du format de papier à lettres. J'ai la sensation alors d'écrire simplement une lettre intime, et qu'est-ce, en effet, que le journalisme, sinon une sorte de conversation épistolaire du journaliste avec le public? Je cause avec le lecteur comme avec un ami. La familiarité discrète est encore ce qui convient le mieux à un observateur dont l'idéal serait de

faire de la chronique de notre vie moderne une œuvre de moraliste. Moraliste indulgent, sans doute, mais non satisfait et, quoique souriant, un peu attristé et presque pessimiste, si l'on voulait vraiment savoir le fin du fin et le fond de sa pensée.

Pour écrire mes romans ou mes pièces de théâtre, au contraire, je me sers d'un papier in-quarto, vert pour les romans, blanc pour les pièces; et il y a là comme une habitude maniaque, une singularité, tout au moins, à signaler au futur auteur de la *Méthode de travail des écrivains.*

Quant à la façon même dont ces feuillets, quel qu'en soit le format, sont remplis, demandez aux typographes, que j'ai si souvent consternés par mes *ajoutés,* mes phrases incidentes, dessinés en *fusées*, mes surcharges, mes remaniements. Encore une légende, ma facilité de travail, facilité acquise, d'ailleurs, au prix d'années de labeur et de labeur continu. Mais je referais volontiers tous mes livres sur épreuves; comme je serais heureux (ah ! si l'on pouvait !) de bouleverser de fond en comble et de récrire une pièce le jour de la répétition générale! J'admire ceux qui peuvent se déclarer enchantés de ce qu'ils ont produit. Je n'ai jamais mis le mot *fin* au bas d'un travail quelconque sans me sentir navré de la différence qu'il y avait entre la conception et l'exécution, entre le rêve et la réalité, et sans me dire : « Bah ! ce qui est fait est fait! Une autre fois, je ferai mieux! *En avant !* »

A bien chercher à me connaître moi-même, je croirais volontiers que la caractéristique de mon tempérament, c'est l'action. Tout me sollicite, m'attire, m'amuse, me distrait, me passionne. Le tableau nouveau, la pièce inédite, le livre tout frais sorti de l'imprimerie, et si bon à couper, avec son parfum humide, les musées, le paysage parisien, le Bois qui varie d'aspect à toute heure, la *Joconde* qui sourit au Louvre, la cour de l'École des beaux-arts, la Sainte-Chapelle, le cours de la Sorbonne ou du Collège de France, tout ce qui est Paris, et la séduction, et le charme, et le sérieux de la vie de Paris m'attire, et, à tout prendre, Paris ne me suffirait guère, si je ne résistais pas à mon appétit de voyages, projetant d'aller inaugurer le percement de l'isthme de Panama sur le bateau de M. de Lesseps et, après avoir couru l'Europe, de ne pas mourir sans avoir vu le Niagara, chassé l'ours blanc avec mes amis canadiens et acheté des *netzkés* d'ivoire chez quelque marchand de Yokohama qui les aura fait venir de Paris.

La concentration peut d'ailleurs se rencontrer dans l'existence même la plus active, et puis tout dépend de chaque individu. Victor Jacquemont traverse un petit village hindou et, en une heure, depuis le temple bouddhique jusqu'au brin d'herbe ou au caillou, il a tout vu. On peut réfléchir et comparer, même en vivant vite.

Et pourtant, au fond (puisque je me confesse, allons jusqu'au bout),

je crois fermement que j'aime par-dessus tout le coin du feu et la solitude. Ah! la solitude! C'est la plus chère compagne de l'homme, et j'ajoute de l'artiste. Elle lui garde des voluptés délicates et infinies. Cette liberté idéale que poursuit l'humanité, — à travers combien de saignantes épreuves, et depuis des siècles! — c'est dans la solitude seule que l'homme la *treuve,* comme La Fontaine *treuvait* dans une citrouille que Dieu fait bien ce qu'il fait et prévoyait ainsi Pangloss. La solitude, c'est le loisir de penser, d'aller, de venir, de lire, d'écrire, d'être triste ou gai, morose ou chantant, tout à son aise! Je ne suis pas un lycanthrope et un quatuor de Beethoven entendu dans un salon, avec un parterre d'épaules blanches au premier plan, est une séduction artistique qui me plaît presque autant qu'une causerie sans apprêt, entre intimes amis; mais à tout cela je préfère encore, je le répète, une soirée de repos, sous la lampe, au milieu de mes livres, et je dirais volontiers comme cet autre : « Qui vient me visiter — ou qui m'invite — me fait honneur; mais qui ne vient pas — ou qui m'oublie — me fait plaisir. »

L'amour effréné du *home* combiné avec une passion folle pour les voyages, voilà mes deux caractéristiques ennemies. Buffon a eu bien raison de dire que l'homme est double; la science toute moderne du cerveau l'a prouvé après lui.

III

Le *home!* Ce mot me ramène à mes livres, dont j'aurais mieux fait de parler avant de parler de moi. J'en ai beaucoup et beaucoup de curieux et, livres d'imagination ou d'érudition, je les ai tous lus, tous. En les feuilletant, j'évoque le souvenir de ceux qui les ont écrits, des morts que j'ai eu la bonne fortune de connaître, Vigny, Sainte-Beuve, Gavarni, George Sand, Michelet, etc., dont les causeries reviennent en mes articles. Mes premiers livres, les plus humbles, — ceux que je préfère, — ces livres achetés jadis chez les bouquinistes et les libraires avec la plus grande partie des appointements durement gagnés par un labeur sévère, me rappellent ma jeunesse. Ah! la facilité de mes débuts! Une légende encore. Je ne voulais pas être avocat et j'étais entré dans une maison de commerce; je tenais les livres et faisais la correspondance en espagnol chez des commissionnaires en marchandises, amis de mes chers parents; et, après des soirs de travail, je passais la nuit à lire *Madame Bovary*, qui venait de paraître, ou *Merlin l'Enchanteur,* ou Sterne, ou Musset. « Tu veilles trop tard », me disait ma mère. Et si je m'étais contenté de lire! Mais j'écrivais, je cherchais, j'étudiais! Un jour, mon patron, un Castillan lettré, — que j'ai depuis conduit au cimetière par un temps de



JULES CLARETIE

LE LIVRE VIe Année Imp. A. Quantin



neige, ce fils du pays du soleil, — me donna, avec mon mois, au nom de son associé et au sien, deux volumes des œuvres de José de Larra, le pamphlétaire espagnol, avec cette dédicace : *Para Dn Julio Claretie, sus amigos Garcia y Mallana.* Je l'ai là, ce volume; il me rappelle mes vingt ans laborieux et honorables. Je ne le donnerais pas pour un Elzevier.

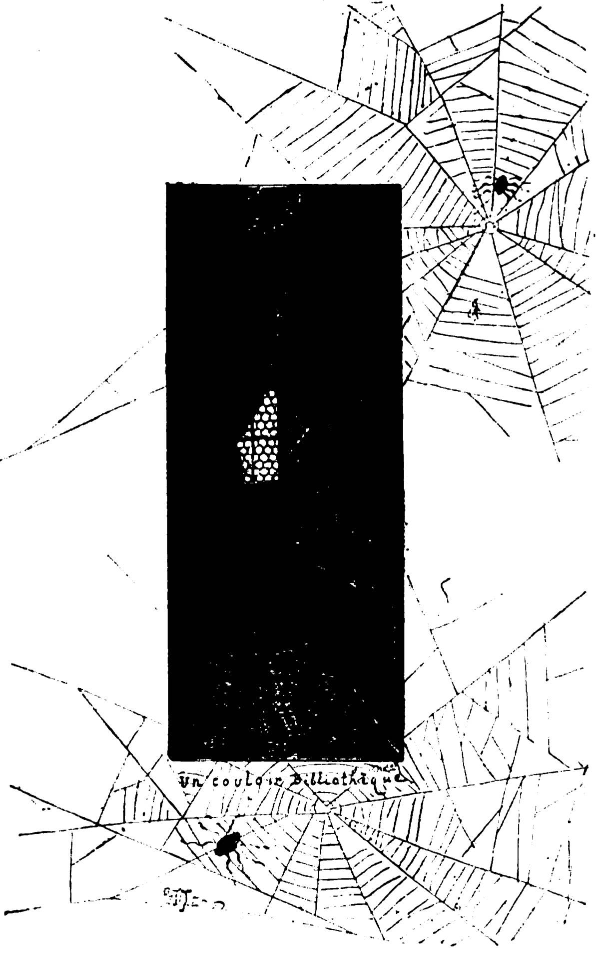
J'ai surtout, depuis ce temps, collectionné volontiers les poètes, les écrits relatifs à la Révolution et à l'Empire (ceux-ci sont à Viroflay, tous vêtus d'une reliure uniforme, tricolore) et les œuvres de débuts des écrivains.

Voici les *Poésies* de Charles Dovalle, avec un portrait du poète tué en duel et des vers inédits que m'a légués sa sœur, Clara Dovalle. A côté, un exemplaire de *la Dame aux camélias* de Dumas, orné d'une lettre de l'auteur sur le roman et sur l'héroïne. Le *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand, complété par une reproduction d'un admirable et tragique dessin de David (d'Angers), à moi prêté par le fils du grand artiste : le profil de Louis Bertrand à l'hôpital, sur son lit de mort. — J'ai acheté, d'ailleurs, le manuscrit autographe de *Gaspard de la Nuit*, illustré par Bertrand lui-même, et si je parlais de « mes autographes » au lieu de « mes livres » j'aurais bien des curiosités à faire connaître.



J'ai fait relier à part l'étude de Victor Hugo sur *Gil Blas* que François de Neufchâteau a signée; *le Télégraphe,* satire de Victor Hugo, dont mon ami Georges Decaux m'a donné un tirage à part, exemplaire des plus rares. La fantaisie m'a pris de collectionner les volumes de vers des poètes « morts jeunes, en qui l'homme survit », comme dit Sainte-Beuve. Côte à côte j'ai placé les *Nationales* d'Ernest Feydeau, les *Vers* d'Emmanuel Arago, *Loin du monde* d'Agénor Brady (A. Bardoux), sans compter les plaquettes de débuts des auteurs illustres, le *Canaris* et la *Mort du général Foy* de Dumas père, le *Salon de 1822* de M. Thiers, les petits volumes introuvables de « *Jules Sand* », *Rose et Blanche*, *le Trappiste* de Vigny, avec un envoi des plus originaux, *les Roses noires* du prince Metscherski, *les Amours françaises*, le volume de vers de Frédéric Soulié, les *Reliquiæ*

de Georges Farcy, tué en juillet 1830 — avec des vers et des écrits inédits, — *les Armoricaines* de A. Lebraz, qui se suicida en compagnie d'Escousse, volume signé par l'auteur; *les Personnalités* d'A. Peyrat, une collection rarissime, etc., etc. C'est là ce qui me tente, ce qui me plaît dans les livres que j'achète : la curiosité. Certains bibliophiles recherchent le rare et le cher; je poursuis, si je puis dire, l'inédit, l'oublié et le subtil. Un recueil factice de vieux scenarios de pantomimes des Funambules que j'achetais, l'autre jour, m'a fait autant de plaisir (les Amis des Livres, qui ont bien voulu m'élire, dussent-ils me lapider!) qu'un volume du temps passé, orné de gravures par un petit maître!



J'ai perdu, je ne sais comment, — ou l'on m'a pris — un précieux volume, le tome premier de l'*Histoire de France* de Michelet, avec cette dédicace : « *A Victor Hugo, son ami J. Michelet* », et que j'avais acheté non coupé... » J'aime beaucoup les dédicaces originales, et M. Clément Janin a eu cent fois raison de publier celles qu'il a trouvées sur les livres de la bibliothèque de Jules Janin.

J'ai une curieuse dédicace de Théophile Gautier, tracée en caractères lapidaires, de sa petite écriture féminine — tombée d'une griffe de lion — et tracée pour moi autour de la gravure de son portrait en forme de médaillon, par Jules Jacquemart[1]. Et cette autre de Victor Hugo : *Souvenir de la rentrée en France.* J'ai eu l'honneur de l'accompagner, en effet, lorsqu'il est, de Bruxelles, en 1870, venu à Paris.

Un coin spécial de ma bibliothèque pourrait, comme certaine salle du musée Tussaud, s'appeler la chambre des horreurs. J'ai collectionné les

1. Je possède de Théophile Gautier un tableau, — une peinture dans le goût académique de Signol, qui donnerait une idée bien inexacte de la poésie de l'auteur d'*Albertus*, et je l'ai accrochée à côté d'un tableau d'Eugène Süe, d'une aquarelle de George Sand et d'un lumineux dessin de Victor Hugo.

livres publiés par des meurtriers, depuis la *Physiologie de la poire* de Benoît Peytel jusqu'au *Cours d'homœopathie* du Dr C. de la Pommeraie, volume in-8° dont la dernière ligne, terriblement ironique, est : « *Attendons des jours meilleurs !* » C'est le rayon de « Messieurs les assassins », comme dirait Alphonse Karr.

Et, à propos de l'auteur de *Sous les tilleuls,* j'avais, à dix-huit ans, une passion folle pour les romans *floraux* d'Alphonse Karr, j'ai lu, relu, pris et repris vingt fois le *Voyage autour de mon jardin.* C'est dans l'édition Lévy à vingt sous que je le lisais autrefois. Le voici, en édition illustrée, bien reliée, avec des dessins de maîtres. La première fois que j'ai pris la plume pour écrire une nouvelle, c'est à la suite d'une lecture de *Mademoiselle de Kerouare,* de Jules Sandeau, rencontrée dans un petit journal. J'avais dix-sept ans. J'ai là le volume, portant les deux noms de Sandeau et d'Arsène Houssaye, avec une lettre d'Houssaye parlant mélancoliquement de cette collaboration d'antan avec le charmant conteur. Oui, j'avais dix-sept ans, j'étais encore au collège, lorsqu'un petit journal de romans, *les Cinq centimes illustrés,* publiait cette première nouvelle, *le Rocher des fiancés,* dont le début (je m'en souviens) était celui-ci : « Attaqué par une maladie de langueur, je voyageais, *il y a quelques années !* » Quelques années ! La jeunesse aime à se vieillir. En ce temps-là, je ne rêvais que de Victor Hugo. Je jouais son *Hernani* et son *Ruy Blas* — alors interdits — avec des marionnettes de bois sur un petit théâtre portatif. Je l'ai bombardé de mes vers d'adolescent sur son rocher de Guernesey. Et j'ai là ses livres où il m'appelle son ami. Cette gloire eût suffi à mon ambition, à dix-huit ans ! Elle n'a rien perdu de son prix, à quarante-quatre.

J'ai été, jadis, par Paul Féval, dans son rapport à M. Duruy sur le Progrès des Lettres, classé parmi les élèves de Balzac. Le grand Tourangeau est, en effet, un des hommes avec qui j'ai vécu obstinément. De lui aussi je possède une relique. J'ai — sans compter les œuvres du père d'Honoré de Balzac — un exemplaire de la *Morale en action et en exemples* (Lyon, chez Amable Leroy, 1804), qui porte sur la garde de sa vieille reliure aux coins usés cette mention : *Ce livre appartient à Rillou-Honoré Balzac.* Et, comme tous les écoliers, Balzac a multiplié sa signature sur les pages de son livre. Ce n'est partout que son nom et son paraphe : *Balzac, Balzac, Balzac....* Une autre note, de l'écriture du second possesseur, tracée sur l'autre garde, après la table des matières, dit : *Ce présent livre appartient à Aubert, cotonnadier à Vendôme, 1810. Et lui a été donné par M. Balzac en 1810.*

Rillou-Honoré Balzac ! *Rillou* devait être un surnom de famille ou de collège, un nom d'amitié inventé par les parents ou les camarades [1].

1. Autre livre, précieux, non par sa reliure, mais par sa valeur historique : deux volumes de Cicéron, *M. Tullii Ciceronis orationes quæ in Universitate Parisiensi vulgo explicantur* (Parisiis,

J'aime fort ces livres qui ont appartenu à des personnages illustres. Il me semble qu'entre leurs feuillets — comme des fleurs desséchées — il reste encore comme de la poussière de l'histoire. Fleurs et poussière ont encore parfois la couleur du sang. Je possède un exemplaire du livre de Buchez et Roux ayant appartenu à l'empereur Maximilien et portant son *ex libris*, daté de Mexico. Que de fois le malheureux prince, avant de tomber dans les fossés de Queretaro, a-t-il dû feuilleter ces pages, lire l'histoire de cette Révolution d'autre fois, et les débats du jugement d'un roi ! Mon ami M. Faucher de Saint-Maurice, écrivain canadien qui fut soldat dans nos rangs au Mexique, m'a rapporté de là-bas une brochure imprimée à Mexico, en espagnol, et provenant de la bibliothèque particulière de l'infortunée impératrice Charlotte. Cette brochure s'appelle : *la Couronne Impériale du Mexique* — et elle est dédiée à la pauvre femme qui se promène encore, l'esprit perdu, dans quelque allée du parc de Tervueren ou du château de Miramar.

Mon exemplaire de *l'Esprit* d'Helvétius porte la signature, qui n'est pas des plus célèbres, de Pocholle, le conventionnel. Mais voici une brochure de l'Orateur du Genre Humain avec cette dédicace qui sent son époque : *Anacharsis à Sophie*. Cet Anacharsis, c'est Anacharsis Clootz; Sophie, c'est Sophie Arnould.

apud J. Barbou, via Mathurinensium, 1769), portant sur le titre : *Ex libris Desmoulins*. C'est l'exemplaire même du Cicéron, tant étudié par Camille Desmoulins, avocat et écrivain, et que je dois à l'amabilité du vénérable M. Matton aîné (de Vervins), parent de Camille. Ces deux volumes sont couverts de notes marginales de la main même de l'auteur du *Vieux Cordelier*, et on surprend là l'étudiant, si fortement nourri de la moelle de l'antiquité, comme les écrivains du XVIII[e] siècle, dans la formation même de son talent. Il souligne, dans le *Pro Milone*, les mouvements oratoires à retenir, les expressions à noter sur le cahier, les observations que lui suggèrent un fait et une phrase. *Quid comitatus nostri, quid gladii volunt ?* s'écrie Cicéron. — Et, en marge, Desmoulins : « Ceci prouve que les Romains marchaient en épée, quoique en paix. » Un trait d'esprit lui fait écrire : *Repartie divine;* une page, la page 13 du *Pro Milone* : « *Que tout cela est beau !* » Il emmagasine déjà, si je puis dire, les citations qui lui serviront plus tard. « *Belle répétition... Apostrophe sublime... Ironie fine... Manière adroite de ridiculiser son adversaire.* » Ridiculiser! Tout le discoureur de la *Lanterne aux Parisiens* est là. Camille ne songe alors qu'au barreau, et c'est dans le journalisme qu'il utilisera son arsenal. « Dans tout ce plaidoier, écrit-il, on ne sçauroit se lasser d'admirer la variété des tours, toutes les fleurs de l'éloquence se succèdent et semblent s'empresser d'éclore sous la main de Cicéron. » D'autres fois, tutoyant l'adversaire de Marcus Tullius comme il tutoiera plus tard Hébert dans le *Vieux cordelier*, Camille s'écrie, au début de la deuxième philippique : « *Que je te plains, Antoine, tu vas être écrasé !* » C'est déjà presque le fameux : « *Attends, Hébert, je suis à toi dans un moment !* »

Et c'est dans ces notes et notules qu'on voit l'érudition de ces gens de lettres d'autrefois ! On trouverait ainsi l'explication, la genèse des idées révolutionnaires de plus d'un de ces hommes de la fin du siècle dernier, dans les notes marginales des livres étudiés par eux dans leur vingtième année, si tous écrivaient leurs réflexions sur leurs livres comme le faisait le futur auteur des *Révolutions de France et de Brabant*.

IV

Que je travaille, au fond de la cour, dans mon trou encombré de paperasses et rayonné du parquet au plafond, ou sur la rue, dans mon bureau égayé par les tableaux ou les aquarelles, je ne songe, comme je le disais tout à l'heure, qu'à « m'amuser » par le travail, pour répéter le mot de Victor Hugo, — et cette vie, qu'on croit harassante, me plaît et me tient en joie. « Mon cher enfant, me disait Jules Janin la première fois qu'il me vit, je n'ai qu'un conseil à vous donner : ayez un bel enterrement ! » Ce qui voulait dire : « Ne soyez pas malhonnête et ne vous faites pas haïr. » J'ai tâché d'obéir au mot d'ordre du maître souriant et sans pose que je revois encore assis sous ses arbres à l'ombre de son chalet de Passy.



Je n'ai jamais, depuis que j'écris, refusé — et je m'en accuse presque — un bout de préface à un débutant ou à un ami, quoiqu'on puisse écrire un *Traité de l'inutilité des préfaces*, comme Jules Vabre, l'ami de Petrus Borel, voulait écrire un *Traité de l'incommodité des commodes*. J'ai la satisfaction d'avoir mis, autant que je l'ai pu, ma plume au service des infortunes. Et il m'est arrivé souvent de m'entendre dire par quelqu'un qui sollicitait de moi quelque amabilité : « Je vous assure, vous vous dispersez... vous avez tort... Donnez-moi donc un article pour le premier numéro de ma revue — ou pour le numéro extraordinaire de mon journal. Ou faites-moi donc quelques lignes de préface... Et ne vous gaspillez pas ! » Je souriais, je m'amusais intérieurement — et je donnais l'article — pour rien — et je faisais la préface. Je réunirai, quelque jour, toutes ces préfaces semées aux quatre vents de la librairie et j'appellerai le volume : *Trop de préfaces*. Que de gens m'ont écrit : « *Mon cher maître* » pour me la demander, cette préface, et « *Mon cher confrère !* » pour me remercier de la leur avoir envoyée !... Et vous verrez que je retomberai dans mon péché mignon, — quoique je promette formellement ici de ne plus écrire de préfaces, même pour mes livres !

Dans ma bibliothèque, assez mal rangée, comme mes autographes mêmes, on serait peut-être étonné de trouver chez moi, en belle place, *l'Assommoir* de Zola avec dédicace, côte à côte avec *les Amoureuses* de Daudet, en grand papier, et *l'Histoire d'une Parisienne* d'Octave Feuillet, avec une page du manuscrit autographe, reliée dans mon exemplaire. Et quoi d'étonnant à cela ? Je n'enferme pas la littérature dans une formule. Je ne crois pas que l'idéal de l'artiste soit de ressembler à un horticulteur qui, dans son jardin, ne cultiverait que des œillets ou des pivoines seulement, ou uniquement des roses. Imaginez un homme déclarant qu'un verger ne doit produire que des pêches, proscrivant les poires et déclarant que ce verger *sera pomifère ou ne sera pas*. Les systématiques me font penser à cet étrange amateur de fruits. Non, la vérité n'est pas enfermée dans une fiole unique, comme la sainte ampoule ou la raison de Roland. Non, le goût ne consiste pas à avoir du goût pour un genre unique, une seule espèce de livres ou de fleurs. « Je préfère une rose à un chou », disait Théophile Gautier. Pour être vulgaire, et quitte à passer pour éclectique, je dirai que je préfère la rose quand je veux respirer un parfum subtil, et le chou lorsque — l'homme vit de potage, dit Molière — j'ai l'appétit d'une bonne soupe.



Tout aimer, tout étudier, essayer de tout comprendre, voilà le but de l'homme moderne, et si j'ai parfois guerroyé contre les excès naturalistes, — dont je prise autant que personne les puissantes qualités de recherches pittoresques, — c'est qu'ils avaient, c'est qu'ils ont encore la prétention d'absorber, de concentrer en eux tout l'effort littéraire du temps présent. Pas du tout. Ils sont une des formes — et une des forces — de la littérature actuelle. Mais, à côté d'eux, dans le public et dans l'histoire, comme sur les rayons de la bibliothèque, il y a place pour d'autres. Elles servent à peu de chose, les professions de foi ! En littérature, les meilleures professions de foi, ce sont les œuvres ; en politique, ce sont les actes utiles. Pourtant, si l'on me demandait ma profession de foi littéraire, je n'hésiterais pas longtemps à la formuler : respect de l'art et respect du public, amour de la vérité, mais de la vérité idéale plutôt que de la vérité brutale, les étoiles étant tout aussi naturelles que les tas de boue, et l'héroïsme aussi naturel que la vilenie. Oui, tout connaître dans l'homme, mais, au lieu de le prendre sur le fait de ses lâchetés ou de ses débauches et de le repousser dans son vomissement,

pour parler comme l'Écriture, tenter, au contraire, de lui révéler à lui-même les dévouements qu'il ignore, les vertus qu'il dédaigne, les sentiments généreux qui le font palpiter et dont on voudrait le faire rougir comme d'une bêtise. Il est trop facile de voir, vautrés dans le ruisseau, les vices de l'espèce; il n'y a qu'à se baisser Il est plus malaisé de découvrir les sommets de l'âme, si je puis dire; pour cela, il faut monter. Eh bien! les soucis et les plaies d'en bas, pour les plaindre, les fiertés d'en haut pour les célébrer, voilà ce qu'il faut étudier à la fois. Mais, entre celles-ci et celles-là, qui hésiterait? Que les fanatiques de l'art pour l'art s'extasient devant le bien *rendu* des taches d'un torchon; j'avoue que j'ai plus de joie et plus d'émotion humaine à contempler les trous d'un drapeau.

Mais, encore une fois, je suis de mon temps et je me vante de n'avoir pas nié une idée nouvelle et un talent nouveau. Je saluais les Goncourt, il y a vingt ans, quand ils étaient niés, et les nouveaux venus, que j'aime et qui, croyant m'être fort agréables, découvrent parfois quelques qualités dans mes livres, ne se doutent peut-être pas que Michelet, dans son *Histoire de France*, a par deux fois porté sur mes essais historiques un jugement qui suffit à ma vanité. Tout est bien froid après le suffrage d'un tel maître. Et je me vante d'être demeuré, à quarante ans passés, tel que j'étais lorsque le grand écrivain s'écriait dans son livre à propos des *Derniers Montagnards* — ah! quelle fierté et quelle joie quand je lus ces lignes: — « Le livre du chaleureux jeune homme m'a fait frissonner! »

Tel que j'étais, ai-je dit? Hélas! la politique dont j'ai été spectateur m'a gardé bien des déceptions, et je crois plus volontiers maintenant aux héros morts qu'aux politiciens vivants. Mais j'ai toujours la même foi dans mon pays, la même passion pour notre France, le même culte, le même amour des lettres. Celles-ci, même aux moments des polémiques, des essais infructueux, des déboires, ne m'ont jamais trahi. Je me suis toujours dit: « Cet échec est de ta faute. Répare-le. Et *aux armes!* comme s'écrie Julien Sorel. »

Au total, j'aime les lettres, je les aime uniquement, profondément, passionnément, et je les aime par-dessus tout. Je les aime sous toutes leurs formes, avec toutes leurs luttes, toutes leurs rancœurs, tous leurs déboires. Elles consolent même des tristesses qu'elles font naître, comme cette lance d'Achille qui guérissait les blessures qu'elle pouvait faire. « La littérature mène à tout, disait Villemain, à la condition qu'on en sorte! » Quel paradoxe! La littérature peut ne mener à rien, mais elle rendra heureux jusqu'à la fin celui qui l'adore, à la condition qu'il n'en sorte jamais. Que de déboires elle a fait oublier, cette littérature, à ceux qui s'en étaient évadés pour tenter les hasards de la politique, courir après quelque hochet, faire la chasse à je ne sais quelle conquête ambitieuse!

Que d'hommes d'État, lassés de la vie publique, ont retrouvé, après leur chute, — toujours fidèles, toujours belles, toujours pures, toujours clémentes, toujours humaines, ***humaniores litteræ,*** — ces consolations éternelles, les Lettres, qui ne se demandent pas si celui qui les aime est riche ou pauvre, glorieux ou vaincu, mais qui, gueux ou hidalgo, l'enveloppent de leur même charme comme sur le haillon ou la pourpre le soleil généreux verse son même rayon et sa même flamme.

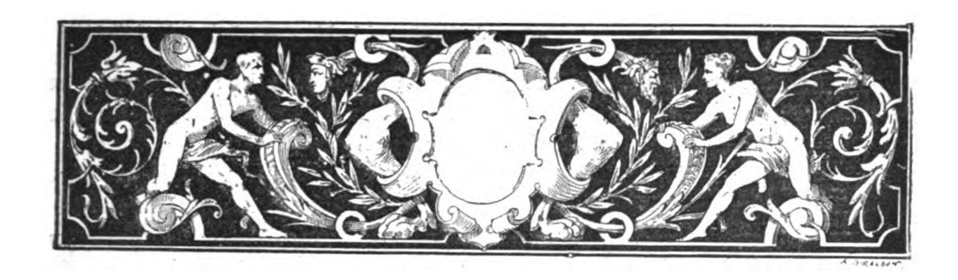
Aussi bien, après vingt-trois ans déjà — presque un quart de siècle — de vie littéraire où ma plume et mon encrier m'ont toujours fait oublier les maux inévitables que traîne avec elle la vie ; à l'heure où les premiers cheveux blancs — *pâquerettes de cimetière*, disait le poète — apparaissent aux tempes et neigent sur la barbe noire, quel que soit l'avenir qui m'attend encore et que le sort me garde, les épreuves incessantes que tout homme est contraint de subir, d'étape en étape ; qu'il se montre clément ou qu'il me désillusionne encore, ou qu'il me tienne en réserve tout ce que j'ambitionne, tout ce que j'espère (des œuvres rêvées depuis longtemps et que je voudrais vivre) — peu m'importe, si je puis être fidèle jusqu'au bout à la devise que j'ai choisie et qui doit être celle de tout homme de lettres ne demandant rien à personne : *Liber Libro.* « Libre par le Livre ! »

Libre par la plume et par le travail !

JULES CLARETIE.

23 Février 1885.





BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(GALERIE MAZARINE)

EXPOSITION DES AUTOGRAPHES ET ÉDITIONS PRINCEPS DE PIERRE CORNEILLE



ANS cette curieuse exposition figurent tout naturellement les quatre lettres que possède, depuis l'année 1656, la bibliothèque Sainte-Geneviève, et qui ont été publiées pour la première fois, en 1852, dans la bibliothèque de l'École des Chartes, tome III, avec une introduction, par M. Célestin Pont.

Ces lettres sont adressées au P. Boulart, qui était alors assistant du supérieur général de la congrégation de France, et qui avait lui-même occupé ces hautes fonctions. Corneille, sollicité par le P. Boulart de mettre le nom de Thomas a Kempis en tête du texte de *Imitation de Jésus-Christ*, dont le grand poète donnait une traduction en vers, etablit d'une manière très prudente et sensée l'attitude impartiale qu'il veut garder entre les génovéfains, qui s'étaient déclarés pour l'augustinien Thomas a Kempis, et les bénédictins, qui avaient pris parti pour un certain Gersen tout à fait chimérique. L'avenir lui a donné raison. Le nom du véritable auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, malgré tous les efforts de l'érudition, reste encore inconnu.

A côté de ces précieux autographes on remarque un manuscrit contenant une traduction en vers des *Hymnes de Sainte-Geneviève*. Et on lit en tête, d'une autre écriture, mais de la même époque : « L'auteur de ces vers est M. Corneille, de la main mesme duquel ils sont écrits. » Autre mention à la marge et de la même écriture : « C'est une version des hymnes du propre de cette abbaye. » A la fin, et toujours de la même plume : « L'auteur est Pierre Corneillle. » Les premiers vers du texte latin ont été transcrits à la marge par une troisième main.



Au mois de mars 1847, M. Faugère publia le texte latin de ces hymnes et la traduction de Corneille dans la *Nouvelle revue encyclopédique;* et il en fit paraître un tiré à part, que l'on a joint au manuscrit.

« Dans le cours des recherches auxquelles je me suis livré, il y a trois ans, à l'occasion de mon édition des *Pensées* de Pascal, dit-il, je visitai la bibliothèque Sainte-Geneviève. N'ayant rien découvert parmi les manuscrits inscrits au catalogue, je me mis à feuilleter une assez grande masse de papiers enfouis dans de vieux cartons [1]; mon investigation touchait à sa fin et n'avait rien produit, quand je rencontrai quelques pages inédites, non de Pascal, mais de celui qui, par sa poésie, comme Pascal par sa prose, marche en tête des grands écrivains du XVIIe siècle. Ces pages, qui sont *de la belle écriture* de Pierre Corneille, etc., etc. »

M. Faugère ne manque pas de reproduire la mention manuscrite qui se trouve en tête de la pièce : « l'auteur de ces vers est M. Corneille, de la main mesme duquel ils sont écrits. »

M. Charles Marty-Laveaux, dans sa belle et savante édition des œuvres de Pierre Corneille (Hachette, 1862), a profité de l'heureuse découverte de M. Faugère. Le précieux *album* dont il a enrichi son édition contient un fac-similé de la première page du manuscrit. Mais, ce qui est surprenant, c'est que, ayant fait précéder ce fac-similé d'un autre bien plus important, d'après une des quatre lettres authentiques citées plus haut, il n'ait pas été frappé des profondes différences qui séparent les deux écritures et, par suite, de l'impossibilité absolue d'attribuer les deux pièces à la même main. La pente, la physionomie générale et la comparaison des caractères se refusent à tout rapprochement. Pour ne citer que les principales différences, les *c,* les *d,* les *h,* les *p,* les *q,* les *r,* les *v,* affectent, dans les deux pièces, des formes qui sont inconciliables et frappent les regards les moins exercés.

L'histoire littéraire est donc redevable à M. Faugère de ce qu'il a découvert ou indiqué, comme on voudra, la pièce inédite publiée par lui; mais, emporté peut-être par la joie bien naturelle de cette découverte, il s'est laissé trop facilement convaincre qu'il avait mis la main sur un autographe. En vain objecterait-il l'attribution faite en tête de cette pièce par une plume qui est évidemment aussi du XVIIe siècle. Les contemporains se trompent tout comme les autres. En vain encore, pour expliquer les différences des deux écritures, arguerait-il des différences qui existent entre l'écriture négligée et l'écriture posée. Ces différences, purement superficielles, ne vont jamais jusqu'à détruire les lignes fondamentales et caractéristiques de chaque lettre.

Quant à l'idée de traduire en vers *les Hymnes du propre de Sainte-Geneviève,* elle peut n'avoir eu d'autre cause, dans l'esprit de Corneille, que sa fantaisie. Le poète qui a traduit en vers *l'Imitation de Jésus-Christ* et *les Hymnes de Santeul* peut très bien avoir, de son seul mouvement, traduit *les Hymnes de Sainte-Geneviève;* mais il se peut aussi que le P. Boulart, avec qui il était en relations d'amitié, lui ait demandé cette traduction et que Corneille, pour effacer peut-être la fâcheuse impression produite par son refus de mettre le

1 Ces papiers ont été, depuis, analysés, décrits et classés.

(Note du rédacteur).

nom de Thomas a Kempis en tête de sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, se soit empressé de satisfaire à la demande du P. Boulart. Il est possible aussi que, de lui-même, et dans une intention conciliante, il ait proposé au pieux génovéfain de traduire en vers *le propre de Sainte-Geneviève*.

Nous croyons donc que, si l'attribution de cette traduction à Pierre Corneille se trouve un peu effleurée par la mise à néant de l'autographe, elle peut se soutenir par les raisons que nous venons de donner. L'auteur de la mention manuscrite qui est en tête de la traduction peut fort bien s'être trompé sur l'écriture et avoir raison sur le fond même du texte. La question relative à l'auteur des vers peut avoir été de notoriété publique, tandis que la question relative à l'écriture peut n'avoir été qu'un simple bruit et a besoin de preuves tirées de l'écriture même.

A côté de cette pièce, se trouve un petit volume dont le premier feuillet de garde contient l'envoi suivant : Pour M. d'Avisson. « Vous recepvrez le livre de M. Dubé, mon parent et allié, qu'il vous envoye avec ses protestations d'employer ses soins pour Mme de Stanelay ainsi qu'il m'a escrit, etc., etc. » *(Signé)* Corneille (Nemours, 25 août 1649).

Cette lettre, reproduite par M. Marty-Laveaux dans son édition de Corneille, tome X, page 452, et attribuée par lui, après d'autres (même tome, page 421), à Pierre Corneille, n'est pas de ce poète, ni comme texte ni comme écriture. Elle n'est pas davantage de la main de Thomas Corneille. De plus, M. Marty-Laveaux, après ceux qui l'avaient déjà publiée, a répété les erreurs de lecture qu'ils avaient faites.

Au lieu de lire : *Davisson*, il lit : *Dubuisson ;* de même que, dans l'intérieur de la lettre, il lit Mme de *Hanelay* au lieu de *Stanelay* (pour *Staneley*).

Le livre adressé par le signataire de la lettre est de Paul Dubé, docteur-médecin de Montargis, et traite de la nature des minéraux et des eaux minérales des Escharlis. Le Davisson à qui il est adressé est William Davisson ou d'Avisson, noble Écossais et docteur en médecine, qui, venu en France sous le règne de Louis XIII, obtint, selon Manget, le titre de médecin du roi et d'intendant du Jardin des Plantes. Dans l'extrait du privilège de l'édition de sa *Philosophia pyrotechnica*, de 1635, son nom est écrit, selon la prononciation, *d'Avissone*. Une autre main a ajouté aussi un *e* final au Davisson de la suscription du signataire de la lettre. D'Avisson dédie sa *Philosophia pyrotechnica* à Jacques Stuart, duc de Lennox, de la branche des Stuart-d'Aubigny. Mme de Stanelay *(Staneley)* dont il est parlé dans la lettre était fort probablement la femme de Thomas Stanley (nommé aussi Staneley) qui, au moment où se préparait la chute des Stuarts, quitta l'Angleterre avec sa femme et ses filles, et vint s'établir en France. Son fils, qui portait le même prénom, resta à Londres et y publia des travaux de philosophie et d'érudition littéraire.

Et maintenant, quel était ce Corneille qui s'occupait de sciences naturelles et qui était en relations intimes avec la colonie anglaise et jacobite ?

HENRY TRIANON





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

FRANCE

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Vente Nadaillac.* — La collection d'ouvrages révolutionnaires formée par M. de Nadaillac a été vendue, comme nous l'avions annoncé, du 19 au 29 janvier dernier, par les soins du libraire Chossonnery. La bibliothèque Nadaillac rappelait par son importance celles de MM. La Bédoyère et Pochet-Deroche; elle contenait surtout une curieuse réunion de journaux parus sous la Révolution. Les enchères ont été assez animées, et le total de la vente a dû, croyons-nous, dépasser 40,000 francs.

Voici la désignation des ouvrages les plus remarquables et des prix auxquels ils ont été adjugés : *La Practique et enchiridion des causes criminelles...*, Louvain, 1554, in-4° : 145 fr.; — *L'Art du* XVIIIe *siècle,* par E. et J. de Goncourt, Paris, Dentu, 1860-1868, 12 vol. in-4°, reliure de Belz-Niédrée : 430 fr ; — *Œuvres de François Rabelais,* Amsterdam, Besnard, 1741, 3 vol. in-4°, exempl. en grand papier relié par Chambolle-Duru : 1,445 fr.; — *Les principales aventures de l'admirable Don Quichotte,* La Haye, 1746, in-4°, fig. de Coypel, Picart, etc., reliure de Duru : 172 fr.; — *Exercice de l'infanterie françoise,* Paris, 1757, gr. in-folio : 120 fr.; — *The Works of James Gillray,* London, s. d. : 380 fr.; — *Les Nuits de Paris,* par Restif de la Bretonne, 1788-1794, 16 p. en 8 vol. in-12, reliure de Chambolle-Duru : 325 fr.; — *Le Palais-Royal,* du même, 3 vol. in-12, reliure de Chambolle-Duru : 228 fr.; — *L'année des dames nationales,* du même, Genève et Paris, 1791-94, 12 vol. in-12, rel. de Hardy : 150 fr.; — *Théâtre des Grecs,* par le P. Brumoy, 1785-1786, 13 vol. in-8°, exempl. en papier vélin, ancienne reliure : 155 fr.; — *Théâtre complet de Beaumarchais,* Paris, Jouaust, 1869-71, 4 vol. in-8°, reliés par Chambolle-Duru; exemplaire sur peau de vélin : 299 fr.; — *Almanach his-*

torique et chronologique de tous les spectacles de Paris et de la France, Paris, Duchesne, années 1752 à 1792, 41 vol. in-32, reliés par Petit-Simier : 272 fr.; — *Recueil de vers et chansons sur le règne de Louis XV,* manuscrit du temps, 9 vol. in-4° : 320 fr.; — *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française,* publiés par Berville et Barrière, Paris, Beaudouin, 1820-1826, 56 vol. in-8° : 250 fr.; — Recueil de cent pièces en vers et en prose imprimées et manuscrites sur l'avènement de Louis XVI au trône, en 4 vol. in-8° et in-18 : 95 fr.; — *Marie-Antoinette... ou causes et tableau de la Révolution*, par M. le chevalier de M*** (Maistre), s. l. (Berlin), 1794, in-8° : 44 fr.; — *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon,* Paris, Gay, 1863, in-18, reliure de Chambolle-Duru : 25 fr.; — *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette,* Londres (Paris) et Versailles, 1789, 2 parties en un volume : 60 fr.; — *L'Autrichienne en goguette ou l'Orgie royale,* s. l., 1789, in-8°, 16 p., par Mayeur de Saint-Paul; pamphlet haineux, dans lequel l'auteur a mis en scène Louis XVI, la Reine, le comte d'Artois et le comte de Polignac : 85 fr.; — *Catherine de Médicis dans le cabinet de Marie-Antoinette,* 1789-90 : 45 fr.; — *Petite histoire d'une grande dame* (duchesse de Polignac) *connue par ses intrigues dans une grande cour*, s. l. (Paris) n. d. (1789), in-8° : 40 fr.; — *La Messaline française ou les Nuits de la duchesse de Polignac, et Aventures mystérieuses de la princesse d'H...* (d'Hénin) *et de la R...* (Reine), 1789, in-18 : 160 fr.; — Collection de pamphlets et écrits satiriques sur les hommes et les événements de la Révolution, 1789, an VII, 465 brochures : 170 fr.; — *Liste générale, par ordre alphabétique, des émigrés de toute la République,* an II, 3 vol. in-folio : 215 fr.; — Supplément à la liste générale (incomplet) : 310 fr.; — *Histoire de la Terreur,* par Mortimer-Ternaux, Paris, Lévy, 1862-1867, 6 vol. in-8° : 52 fr.; — *Les Chemises rouges ou Mémoires pour servir à l'histoire du règne des anarchistes* (par Bonnemain), Paris, an VII, 2 vol. in-12 : 36 fr.; — *Bulletin du tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792 pour juger les conspirateurs...,* Paris, Clément, 1792, l'an Ier de la République française; *Bulletin du tribunal criminel établi par la loi du 10 mars 1793,* Paris, Clément, 1793, l'an II de la République, 3 vol. in-4° : 390 fr.; — *Almanach des honnêtes femmes* pour l'année 1790; de l'imprimerie de la Société Joyeuse, in-8°, rel. de Hardy : 66 fr.; — *Almanach du Trou-Madame,* Paris, 1791, in-18 : 48 fr.; — *Almanach des Rentiers,* dédié aux Affamés pour leur servir de passe-temps, Paris, 1809, in-12 : 19 fr.; — *Étrennes aux grisettes pour l'année 1790,* s. l. 1790, in-8° de 36 p. : 37 fr.; — *Son bouquet et vos étrennes,* hommage offert à Mme Bailli..., Paris, Didot aîné, 1789, in-18, rel. de Derôme : 60 fr.; — Chénier : *Charles IX ou l'École des Rois*, Paris, Didot, 1790, in-8°, fig. de Borel, reliure de Derôme : 95 fr.; — Babeuf, dit Gracchus; manuscrit autographe de sa défense devant la haute cour de Vendôme : 105 fr.; — Jaillot : Recherches critiques sur la ville de Paris, Paris, 1775, 5 vol. in-8° : 60 fr.; — *Tableau de Paris,* par Mercier, Amsterdam, 1783, 12 vol. in-8°, fig. : 205 fr.; — *Les Sérails de Paris,* Paris, 1801, 3 parties en un vol. in-12, rel. de Hardy : 59 fr.; — Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque,* Paris, Crapelet, 1829, in-8°, exempl. en grand papier vélin : 55 fr.

Dans la série des journaux, nous avons remarqué : l'*Accusateur public,* par Richer Serizy, an II-VIII, 3 vol.; recueil complet; un des organes les plus

remarquables et les plus influents de la réaction contre-révolutionnaire : 21 fr.; — *Les Actes des Apôtres,* par Peltier, 1789-1791, 311 numéros in-8°; une des feuilles royalistes les plus célèbres : 250 fr.; — *L'Ami du roi,* par Montjoye, Royou et Crapart; du 1er juin 1790 au 10 août 1792; environ 1,500 numéros in-4° : 295 fr.; — *Bulletin des Amis de la vérité,* du 31 décembre 1792 au 30 avril 1793, recueil complet : 150 fr.; — Bulletin imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (plus connu sous le nom de *Bulletin de la Convention*); du 5 septembre 1792 au 9 nivôse an III : 348 fr.; — Le *Censeur des journaux* (20 août 1791 — 4 septembre 1797); complet : 40 fr.; — *Courrier de l'égalité,* 1792, an V, 1,500 numéros en 17 vol. : 82 fr.; — *Courrier de l'Égypte,* du 12 fructidor an VI au 20 prairial an IX, 116 numéros petit in-4°, complet, journal créé par Bonaparte et de la plus grande rareté : 81 fr.; — Le *Courrier de Versailles à Paris et de Paris à Versailles,* par Gorsas, complet; du 5 juillet 1789 au 31 mai 1793 : 69 fr.; — *La Décade égyptienne,* ans VII-VIII, 3 vol. pet. in-4°, feuille créée sous l'inspiration de Bonaparte : 57 fr.; — *L'Europe politique et littéraire,* par une société de gens de lettres (Montjoye et Guth). Du 1er prairial au 18 fructidor an V, 108 numéros, in-4°, complet : 41 fr.; — *Gazette de Paris,* par de Rozoi, exemplaire manuscrit : cette gazette est très rare, ayant été brûlée dans un incendie; elle était composée sous les ordres et aux frais de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne : 110 fr.; — *Premier journal de la Convention nationale,* du 21 septembre 1792 au 30 juin 1793, 3 vol. in-4° : 191 fr.; — *Journal de la Montagne,* par Laveaux, Rousseau et autres, du 1er juin 1793 au 28 brumaire an III, journal excessivement rare et qui fait en quelque sorte suite au *Journal de la Convention :* 307 fr.; — *Journal de la haute cour de Justice,* ou l'écho des hommes libres, vrais et sensibles, Vendôme, du 20 fructidor an IV au 7 prairial an V, 73 numéros in-4°, complet avec les suppléments; seul exemplaire connu : 190 fr.; — *Journal de la liberté de la presse,* par Gracchus-Babeuf, numéros 1 à 22; *le Tribun du Peuple* ou le *Défenseur des Droits de l'homme,* continuation du *Journal de la liberté de la presse,* numéros 28 à 43, ensemble 43 numéros : 230 fr.; — *Journal de la Savonnette républicaine,* à l'usage des députés ignorants et de ceux qui se proposent de trahir la patrie, par Labenette, 1792, 18 numéros en 1 vol. complet : 37 fr.; — *Journal des Amis de la Constitution,* par Choderlos, ci-devant de Laclos; du 1er novembre 1790 au 20 septembre 1791, 41 numéros en 3 vol. in-8°, complet : 70 fr.; — *Journal des Débats* de la Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins (journal des Jacobins); du 1er juin 1791 au 24 frimaire an II : 381 fr.; — *Le Logographe,* journal national, rédigé par Le Hodey, d'après le travail des membres de la Société logographique. Du 27 avril 1791 au 17 août 1792 : première série, 158 numéros; 2e série, 316 numéros, ensemble 5 vol. gr. in-f°, complet. Le *Logographe* vécut jusqu'au 17 août et au numéro 316. Le numéro 317, daté du 18 août, et qui devait contenir la fin de la séance permanente des 10 et 11, une des plus violentes, était composé et allait être mis sous presse, quand l'ordre arriva de la part de la Convention d'en briser les formes; il n'en fut sauvé qu'une épreuve, composée de petits fragments collés les uns à côté des autres; c'est ce qui forme le numéro 37 unique du présent exemplaire, provenant de la vente Boulord. Le *Logographe* a été vendu 456 fr.; — *L'Orateur du peuple,* mai 1790 à

septembre 1792, 9 vol. in-8° : 205 fr.; — *Paris pendant l'année 1795*, par Peltier. Londres, 250 numéros, 176 fr.; — *Le Patriote français*, par Brissot de Warwille, du 28 juillet 1789 au 2 juin 1793, 1,388 numéros, exemplaire complet : 150 fr.; — *Le Spectateur du Nord*, journal politique, littéraire et moral, Hambourg, janvier 1797-décembre 1802 : 84 fr.; — *L'Arlequin*, journal de pièces et de morceaux, du 15 thermidor an VII au 10 vendémiaire an VIII; journal de mœurs et de modes avec gravures : 83 fr.; — *Journal de la mode et du goût*, par Le Brun, 1790-92, in-8° : 45 fr.; — *Journal des spectacles*, du 1er juillet 1793 au 10 brumaire an II, 121 numéros : 93 fr.; — *Journal des théâtres et des fêtes nationales*, rédigé par Duchosal, du 1er fructidor an II au 30 vendémiaire an III, 95 numéros : 102 fr. — *Tableau général du goût des modes et costumes de Paris*, costumes de l'an VI et de l'an VII, Paris, Gide, ans VI et VII, in-8°, fig. de modes et de meubles : 85 fr.

La pièce capitale de la collection Nadaillac était un recueil des œuvres politiques de Marat, préparé en vue d'une réédition et contenant de nombreuses additions et corrections écrites de sa main. Ce recueil, formant 12 vol. in-8°, cartonnés, comprend : *Le Publiciste parisien*, numéros 1 à 5; — *L'Ami du peuple*, numéros 6 à 685; — *Journal de la République française*, numéros 1 à 143; — *Le Publiciste de la République française*, numéros 144 à 242; — Et divers discours ou autres écrits. En tête du recueil, on lit une déclaration signée par Villaumé, à la date du 1er avril 1859; nous en détachons le passage suivant :

« En 1835, étant étudiant en droit à Paris, je fis la connaissance de Mlle Albertine Marat, qui demeurait rue de la Barillerie, 33, en face du palais de Justice. Comme elle ne consentait alors à ne recevoir que moi seul, se méfiant de tous autres visiteurs, et qu'elle n'espérait plus vivre longtemps, ayant alors soixante-treize ans, elle me transmit la collection des œuvres politiques de son frère, classée en les douze volumes suivants par lui-même. Le but de Marat était d'en publier une nouvelle édition, afin que la postérité ne pût se méprendre sur ses écrits, puisqu'on en avait souvent publié de faux sous son nom...

« Albertine conservait religieusement cette collection qu'elle n'avait pas même ouverte depuis quarante-deux ans. Je la fis relier dans mon appartement, sous mes yeux, et ne l'ai confiée à personne. Je m'en suis servi pour mon *Histoire de la Révolution de 1789*. »

Ce recueil n'est pas mentionné dans l'inventaire des manuscrits et des livres trouvés chez Marat après sa mort, à son domicile de la rue des Cordeliers, devenue la rue de l'École-de-Médecine; mais l'authenticité n'en saurait être pourtant suspectée. Il a été conservé par les deux femmes qui vouèrent à Marat un culte dont rien n'ébranla la fidélité, Albertine Marat et Simonne Evrard.

Marat ayant été assassiné, Simonne reprit son projet de publication; elle lança en 1794 un prospectus annonçant que les *Œuvres politiques* paraîtraient en 15 volumes grand in-8° de 480 pages chacun. On lit dans ce prospectus :

« Éditrice de cette impression, jalouse de remplir sa tâche envers la mémoire de l'Ami du peuple, la veuve de Marat n'a point voulu confier à d'autres qu'à elle-même un devoir si sacré. »

Simonne Évrard dut renoncer à son projet. Elle dut même cacher son nom. Elle vécut plus de trente ans avec Albertine Marat d'une rente de 580 francs sur l'État, dernier débris de sa fortune. Une vive amitié les unissait. On en trouve la preuve dans le dossier même de ces pièces relatives à Marat. Albertine, dans une ***Réponse aux détracteurs de l'Ami du Peuple,*** parle de la façon suivante de celle qui fut la compagne de son frère :

« Ne trouvant de recours qu'auprès des personnes peu fortunées, Marat eût succombé à ses malheurs. Peuple, ton bon génie en décida autrement : il permit qu'une femme divine, dont l'âme ressemblait à la sienne, consacrât sa fortune et son repos pour te conserver ton ami. Femme héroïque, reçois l'hommage que tes vertus méritent ! Oui, nous te le devons. Enflammée du feu divin de la liberté, tu voulus conserver son plus ardent défenseur; tu partageas ses tribulations, rien ne put arrêter ton zèle; tu sacrifias à l'Ami du Peuple et la crainte de la famille et les préjugés de ton siècle. »

Simonne mourut en 1824 et Albertine en 1841, à l'âge de quatre-vingt cinq ans.

Dans le recueil qui nous occupe, quelques biographes ont cru reconnaître par endroits l'écriture d'Albertine Marat ou celle de Simonne Évrard, auprès de la griffe plus énergique du conventionnel. La distinction ne paraît pas fondée, car plusieurs notes, qui sont certainement de la main de Marat, présentent la même écriture fine et correcte que l'on a cru être une écriture de femme.

Tantôt ces annotations de Marat ont pour objet de rapprocher des articles coupés en plusieurs suites et disséminés dans le journal; tantôt elles ajoutent un détail à quelque épisode de la vie de l'Ami du Peuple ou un grief nouveau au dossier de ceux qu'il dénonce. Ainsi, au bas d'une violente attaque contre Motier (Lafayette), on trouve cette apostille :

« Il étoit conspué publiquement depuis plusieurs (mois) ; mais il s'est relevé de cet état d'abjection en prodigant des millions à ses coupejarets pour faire main basse sur les médisans. »

Très souvent, lorsque les mesures dont il a conseillé l'exécution ont été adoptées par l'Assemblée, Marat met à la marge : « J'ai fait adopter ce projet », ou encore : « Tout cela a été ordonné ». D'autres fois, il écrit : « J'ai fait renoncer au carnaval », ou : « J'étois l'apui de tous les oprimés ». — « J'ai sauvé 100 mille françois. » — « Ils s'égaroient, je les ai ramenés. » — « J'ai déjoué ce complot. »

Il avoue que les lettres qu'il insère dans son journal sont des lettres qu'il s'écrit à lui-même. En note d'un article intitulé *Lettre à l'auteur,* et commençant ainsi : « Cher Ami du Peuple, recevez quelque consolation, en apprenant à quel point vous êtes aimé de tous les bons citoyens... » Marat fait cet aveu :

« Cette lettre est de l'auteur; il y a seulement fait entrer des félicitations et des consolations que lui avaient données de bons citoyens. »

Autre part, on lit à la suite d'*Observations communiquées à l'auteur :* « Elles sont de moi, je les ai supposées d'un autre pour appuyer mes vues. »

Ailleurs encore, il écrit au bas d'une page :

« Cette lettre est de moi; mes vues en l'écrivant étoient de varier le ton de mes dénonciations pour éviter la monotonie et l'ennui qui en est inséparable. »

A la date du 11 janvier 1790, il écrit un article intitulé : *Motifs pressans de refondre le Châtelet ou de l'abolir totalement :*

« .... Dans un siècle aussi dépravé, dit-il, il suffit que les magistratures soient vénales pour sentir ce que doivent être ceux qui les possèdent.... Aussi le pouvoir de l'or, de la beauté, du crédit, du compérage, est-il fameux dans l'histoire du palais. »

En travers de la marge, Marat ajoute : *Beau morceau.*

Il avait fait relier les deux premiers volumes de son œuvre. Comme l'ouvrier avait profondément attaqué les marges et que les notes manuscrites en avaient souffert, Marat s'applique à les rétablir dans leur intégrité. Mais ce travail de correction et d'annotation s'arrête bientôt. L'Ami du Peuple n'a plus le temps de se relire. Les événements se pressent. Le comité des recherches a mis Marat en accusation; son ami Fréron lui offre un asile et son journal *l'Orateur du Peuple.* Marat y publie plusieurs articles, qu'il a soin d'ajouter à la collection de ses œuvres politiques dont il ne perd pas de vue la réimpression.

Dans une notice qu'il consacrait, il y a quelques années, au *Recueil des œuvres politiques de Marat,* annotées par lui-même, le bibliophile Jacob disait « qu'un monument aussi important pour l'histoire de la Révolution française avait sa place marquée d'avance dans une de nos bibliothèques publiques ou chez un de nos grands amateurs ».

Il eût été, en effet, à désirer que cet exemplaire ne sortît pas de France. Malheureusement, il a été acquis moyennant le prix de 2,450 fr. pour le compte d'un amateur étranger. Déjà l'exemplaire de M. Pochet-Deroche a passé en Amérique ou en Angleterre.

Pour terminer, mentionnons une collection de caricatures parues pendant la Guerre de 1870, le Siège et la Commune et comprenant environ 2,780 pièces. Cette collection, une des plus belles qui existent, est complète; elle a été composée par M. Pochet-Deroche avec le concours de M. Paul Klenck, le caricaturiste. Elle contient toutes les suites ou séries connues comme étant les plus intéressantes et les plus rares. On y trouve notamment : *Le Pilori de Mailly,* 31 pl. et front.; — *Le Pilori-Phrénologie de Belloguet,* 13 pl.; — La suite d'*Actualités,* dite *les Grognet,* 87 pl.; — Les *Médailles et Revers,* de Dreux, 10 pl.; — *Les Actualités de Pilotell,* 23 pl.; — *La Commune,* de Klenck, 74 pl., etc. Ce recueil a été vendu 805 fr.

Vente Monselet. — Il y avait foule, le 7 février, à la salle n° 4 de l'hôtel Drouot, où se vendait la bibliothèque de M. Charles Monselet. Les bibliophiles, attirés aussi bien par la réputation de l'écrivain que par la réclame habile de plusieurs journaux, ont eu, nous devons le constater, quelque déception à la vue d'environ 300 volumes, la plupart sans grand intérêt. La vente a cependant

atteint un total de 3,400 fr., grâce à quelques manuscrits, à divers ouvrages porteurs d'*ex-dono* et aussi à un gracieux *ex-libris* à l'eau-forte, avec cette devise : *Bibliothèque de Ch. Monselet. — Livres amoncelés,* susceptible d'être recherché plus tard.

C'est égal! Le catalogue de M. Ch. Monselet de 1885 ne détrônera pas ce petit chef-d'œuvre de bibliographie humoristique qu'avait rédigé, en 1871, le malicieux auteur des *Oubliés et Dédaignés,* sous la rubrique de : *Catalogue détaillé, raisonné et anecdotique d'une jolie collection de livres rares et curieux dont la plus grande partie provient de la bibliothèque d'un homme de lettres bien connu* (Pincebourde, éditeur).

Voici un aperçu des principales enchères : *Eloa, ou la Sœur des Anges,* par A. de Vigny, Paris, 1824, éd. orig. : 40 fr.; — Barbier : *Iambes et Poèmes* et divers autres opuscules, avec envois d'auteur : 24 fr.; — Debureau : *Histoire du théâtre à quatre sous,* Paris, Gosselin, 1832 : 15 fr.; — *Antony,* drame, Paris, 1831, éd. orig. : 7 fr. 50; — Gérard de Nerval : *Manuscrit autographe de la Forêt-Noire,* projet de scénario en collaboration avec Monselet : 75 fr.; — Murger : *La Vie de Bohème,* comédie, Paris, 1849, envoi d'auteur : 20 fr.; — *Lettres de M. de Fronsac,* fils du duc de Richelieu, au chevalier Dumas, Paris, 1801, 2 vol. in-12 : 60 fr.; — De Rochemond : *Mémoires d'un vieillard de vingt-cinq ans,* Hambourg, 1809, 5 tomes en 2 vol. in-12 : 32 fr.; — E. Sue : *Atar-Gull,* Paris, 1831, 2 vol., vign. de Monnier : 4 fr. 50; — Raban : *La Résurrection,* Paris, 1832, 4 vol. in-12 : 16 fr.; — Labiche : *La Clef des Champs,* étude de mœurs, Paris, 1839, 1 vol. in-8° : 36 fr.; — Murger : *Scènes de la Vie de Bohème,* Paris, 1851, envoi d'auteur, avec lettre : 80 fr.; — G. Flaubert : *Madame Bovary,* Paris, Lévy, 1857, 2 vol. in-18, éd. orig. : 37 fr.; — Delvau : *Les Cythères parisiennes,* Paris, Dentu, 1864, envoi d'auteur : 55 fr.; — Poulet-Malassis : *Les Ex-libris,* Paris, Rouquette, 1875, avec cet envoi prophétique : « A mon vieil ami Monselet; pour une de ses ventes avant décès » : 34 fr.

La dernière partie du catalogue était consacrée aux ouvrages de M. Ch. Monselet; la plupart de ces livres n'ont pas atteint un prix excessif.

ETRANGER

Angleterre. — *Vente de la Syston Library.* — Le 12 décembre 1884, a commencé la vente de la magnifique bibliothèque de sir John Hayford Thorold, et connue sous le nom de *Syston Library.* — La vente de cette collection unique s'est faite par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres.

La *Syston Park library* ne contenait que des ouvrages rares et curieux, des éditions *princeps* françaises et italiennes, un grand nombre de Grolier et de Maïoli. — Quelques livres de cette collection ont été vendus à des prix élevés. La deuxième édition du *Codex psalmorum,* imprimé par Fust et Schoyfert à Mayence, en 1459, quinze ans seulement après la découverte de l'imprimerie, a été payée 125,000 fr. par M. Bernard Quaritch de Londres. — C'est probablement le prix le plus élevé qu'on ait jamais payé un livre.

La *Bible mazarine,* bien que remmargée, a été vendue 97,500 fr. à M. Quaritch. — La *Biblia sacra vulgata,* chef-d'œuvre de Jean Gutenberg, a été imprimée à Mayence de 1450 à 1455. — Un exemplaire de cette bible ayant été découvert dans la bibliothèque Mazarine au XVIIIe siècle, par le célèbre bibliographe Debure, ce livre est connu depuis sous le nom de *Bible mazarine.*

La Bible mazarine a été le premier livre imprimé en caractères mobiles par Gutenberg et Fust.

Il en existe dix exemplaires au plus : trois à Paris, un à Berlin, cinq en Angleterre et quatre en Allemagne ; l'exemplaire sur parchemin que possède le musée bibliographique de M. Klemm, à Dresde, est des mieux conservés. — Le dernier exemplaire de la *Bible mazarine* qui ait figuré dans une vente a été acheté 67,250 fr. par M. Henry Huth, à la vente de la bibliothèque Perkins. — Un second exemplaire, sur parchemin, a été acheté 78,750 fr. par lord Ashburnham ; l'exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque du comte de Crawford a été acquis, il y a vingt-cinq ans, 14,875 fr. ! Aujourd'hui, c'est près de 100,000 fr. qu'elle coûte à M. Quaritch !

Voici encore quelques prix réalisés par les ouvrages les plus rares de la collection :

La *Biblia sacra latina,* en deux volumes, imprimée sur parchemin, par Fust et Schoyfer (1462) : 25,000 fr. ; — Le *Mirror of the World* de Caxton, qu'on considère comme le plus ancien ouvrage imprimé en Angleterre : 8,375 fr. ; — La première édition du *Catholicon* de *Balbi de Janua* (1460) et imprimé par Gutenberg : 10,000 fr. ; — La célèbre *Biblia polyglotta* en 6 volumes du cardinal Ximenez : 4,400 fr. ; — Un *Josèphe* sur vélin : 6,875 fr. ; — *Bartoldi* : Recueil des peintres : 6,375 fr. ; — Une magnifique édition des fables d'Ésope avec bois de Clovis Eye : 3,150 fr.

La vente de la *Syston Park library* a produit un total de 4,487,000 fr.

M. Damascène Morgan, pour le compte d'un collectionneur, s'est rendu acquéreur à 30,000 fr. de 12 volumes ayant appartenu à Marguerite, la sœur des derniers Valois. — Ces petits volumes sont dans une reliure originale portant sur les plats un semis de marguerites, de tulipes, de pavots, et dans les médaillons les trois fleurs de lis de France avec la devise en exergue : *Expectata non eludet.*

Un exemplaire de la *Cyropédie* de Xénophon, portant les armes de Catherine de Médicis entourées de la cordelière de veuve, a été vendu 4,300 fr.

Citons encore :

Biblia græca. In-f°. Venetiis, Aldus : 1,275 fr. ; — *Biblia latina.* Sur parchemin, 2 vol. in-f°. Moguntiæ, per Fust et P. Schoiffer. Magnifique exempl. aux armes du prince Eugène : 25,000 fr. ; — *Biblia sacra latina.* In-f°. Venetiis, 1479, N. Jenson : 250 fr. ; — *Biblia sacra.* 3 vol. Romæ, 1590, Aldus ; reliure de Derome. Cette bible a été défendue par Grégoire XIV : 513 fr. ; — *Biblia sacra vulgatæ.* Ed. Sisti V. Romæ, 1592, Aldus : 113 fr. ; — *Biblia sacra Germanica.* In-f°. S. d., mais considérée comme la première bible allemande. Strasbourg, 1465 : 2,000 fr. ; — *Beslinghieri geographia.* In-f°. Firenze, 1478. 30 cartes. Un des premiers, sinon le premier livre à cartes gravées : 1,000 fr. ; — *L'Apocalypse.* Pet. in-f°. 1430 environ, attribué à Laurent Coster d'Harlem ;

exempl. défectueux : 1,725 fr. ; — *Boccacius : de Mulieribus claris*. In-f°. Ulmæ, 1473, avec gravures sur bois : 738 fr. ; — *Boccace : les Cent nouvelles*. In-f°. Paris, 1500 environ, A. Verard, sur parchemin avec 101 miniatures coloriées et dorées : 16,750 fr. ; — *Id. Decamerone*. Pet. in-4°. Venise, 1522, Aldo ; reliure de Padeloup : 638 fr. ; — *Boetius, de Consolacione Philosophica*. 1re édit., in-f°., impr. par Hanz Glim, élève de Sweynheym et Paunartz : 513 fr. ; — *Id.* In-f°. Gand, 1485, Avend de Keyser : 1,300 fr. ; — *Buchanani paraphrasis psalmorum poetica*. In-16. Antverpiæ, 1588 ; bel exemplaire ayant appartenu à Marguerite de Valois, reliure de Clovis Eve (maroquin) : 1,950 fr. ; — *Cæsaris Commentarii*. In-8°. Ven., 1513, Aldus : 525 fr. ; — *Id.* Ex. emend. Scaligeri, in-12. Elzevir : 207 fr. ; — *Callimachi hymni et fragm*. In-16. Antverpiæ, 1584, exempl. provenant de la bibl. de Marguerite de Valois : 2,025 fr. ; — *Cardani Arcana politica*. In-32, 1635, Elzevier : 1,100 fr. ; — *Catulli, Tibulli et Propertii Carmina*. In-f°, 1re édit. Ven., 1472, Vindelinus de Spira : 375 fr. ; — *Id.* In-8°. Ven., 1502, Aldus : 244 fr. ; — *Caxton, W. The Mirror of the World*. In-f°., 1481 : 8,375 fr. ; — *Celsus, de Medicina*. 1re édit., in-f°. Florentiæ, 1478 : 363 fr. ; — *Celtis quatuor libri amorum*. Pet. in-4°. Nurimbergæ, 1502 ; avec gravures sur bois dont deux d'Albert Dürer : 225 fr. ; — *Commines, Mémoires*. In-12. Elzevier, 1648 : 250 fr. ; — *Conradi (de Mure) Furicensis Repertorium*. In-f°. Basilæ, 1640 environ, Bertoldus Rodt. C'est le seul ouvrage connu de cet imprimeur, un des anciens compositeurs de Gutenberg et témoin lors du procès en 1455 : 163 fr. ; — *Cornelius Nepos :* Vitæ excell. Virorum. 1re édit., in-f°. Venetiis, 1471, N. Jenson. Miniatures d'un artiste italien : 925 fr. ; — *Crastoni Lexicon*. 1re édit. C'est le troisième livre qui ait été imprimé avec des caractères grecs. In-f°. Mediolani, 1480 : 344 fr. ; — *Cronica von der heiligen Stat von Cœllen*. Chronique de la ville de Cologne. In-f°. Cologne, 1499. Contient l'histoire de l'invention des types métall. par Gutenberg, en 1440 . 900 fr. ; — *Cronica von Allen Kaysern und Künigen, Fürsten, etc.* In-f° avec gravures. Augsbourg, 1476 : 1,075 fr. ; — *Dante Alighieri, Commedia, ed. Landino*. 1re édit., in-f°. Florence, 1481, par Nichola di Lorenzo della Magna. Gravures de Baldini d'après Botticelli : 900 fr. ; — *Id.* In-8°. Ven., 1502, Aldus : 306 fr. ; — *Demosthenis Orationes*. In-f°. Ven., 1504, Aldus ; rel. de Clovis Eve : 400 fr. ; — *Id.* 3 vol. Venez., 1554, Aldus : 215 fr. ; — *Diane de Poitiers, le livre des Statuts, etc.* Sur parchemin, pet. in-4°. Paris, 1550 environ . 925 fr. ; — *Lærtii Vitæ et sententiæ philosophorum*. 1re édit., pet. in-f°. Venetiis, 1475, N. Jenson : 307 fr. ; — *Dioscorides operæ græce*. 1re édit., in-f°. Venetiis, 1499, Aldus : 1,000 fr. ; — *Euclidis geometriæ elementa*. 1re édit., in-f°. Venetiæ, 1482 : 388 fr. ; — *Eusebius de Evangelica præp*. In-f°. Venetiis, 1470, N. Jenson. Ancienne rel. ital. maroquin. Un exempl. sur parchemin se trouve à la Bibl. nationale : 1,150 fr. ; — *Euthymii Zigaboni Comm. in omnes psalmos*. In-f°. Veronæ, 1530, Grolier ; rel. par Nicolas Eve : 2,800 fr. ; — *Lucania Pharsalia*. In-f°. Romæ, 1469, Sweynheim et Paunartz : 2,800 fr. ; — *Luciani Opuscula*. Édit. Erasmo et Moro interp. in-8°, Grolier. Venetiis, 1516, Aldus : 3,300 fr. ; — *Lucretius*. In-8°. Venetiis, 1515, Aldus, sur fort papier : 200 fr. ; — *Id.* De Rerum natura, édit. Zambini, in-4°. Paris, 1663. Exempl. Grolier ; rel. par Nicolas Eve : 1,675 fr. ; — *Id.* In-16. Paris, 1567. Charmant petit volume provenant de la bibl. de Marguerite de Valois. Rel. par Clovis Eve .

2,625 fr.; — *Livii, Hist. Rom. Decades.* 3 vol. in-f°. Venetiis, 1470, Vindelinus de Spira : 1,100 fr.; — *Justiniani Institutiones.* Exempl. sur parchemin, in-f°. Moguntiæ, 1472, P. Schoyffer, 2e édit. : 2,325 fr.; — *Lascaris, grammatica græca.* Édit. Demetrii Cretensis. 1re édit. Medionali, 1476, Dion. Pararisinus : 2,625 fr. L'exempl. qui se trouve au British museum avait coûté 15,000 fr.; — *Missale Rom.* In-f°. Nuremb., 1491 : 1,025 fr.; — *Musæi Opusculum de Heroni et Leandro.* Pet. in-4°. Ven. 1494, Aldus, 1re édit. Très rare : 725 fr.; — *Natalles* (Pierre de). *Catalogue des Saintes, par Guy Breslay.* 2 vol. in-f°. Paris, 1523. Exempl. sur parchemin avec 498 miniatures ayant appartenu à Catherine de Bourbon : 13,250 fr.; — *Ovidii Metamorphoses,* ab Aldo Manucio col. in-16. Paris, 1587 (de la col. de Marguerite de Valois, rel. par Clovis Eve) : 2,825 fr.; — *Pausaniæ Veteris Græciæ descriptio.* 2 vol. in-12. Lugduni, 1559 (bibl. de Marguerite de Valois), superbes exempl. : 5,075 fr.; — *Platonis Opera.* In-f°. Venet., 1513, Aldus : 800 fr.; — *Plauti Commœdiæ.* In-f°. Venetiis, 1472, Johannes de Colonia et Vindelinus de Spira. 1re édit. : 900 fr.; — *Psalmorum Euridichion, Aug. Politano,* in-16, Paris, 1533, reliure par Clovis Eve, exemplaire provenant de la bibliothèque de Marguerite de Valois : 3,275 fr.; — *Quintiliani Institutiones,* éd. Campani, in f°, Romæ, 1470 : 425 fr.; — *Quintus Curtius de Gestis Alexandri Magni,* in-f°, Romæ, 1470 (première édition) : 300 fr.; — *Rhetores Graeci,* 2 vol. in-f°, Ven., 1508 (Alde) : 400 fr.; — *Rhodogini, Antiquæ Lectiones,* in-f°, Ven., 1516, Alde, exempl. de Grolier : 1,875 fr.; — *Sabellici rerum Venetarum historia,* in-f°, Venetiis, 1487, A. de Toresanis de Asula, sur parchemin : 3,800 fr.; — *M. William Shakespeare's comedies, histories and tragedies, published by Isaac Taggard and Ed. Blount,* in-f°, 1623 : 14,750 fr.; — *Id.*, in-f°, 1632, *printed by Cotes for Robert Aflot,* 2e édit. : 375 fr.; — *Id.*, in-f°, 1664 (la plupart des exemplaires de cette édition ont été détruits lors du grand incendie de Londres) : 750 fr.; *Id.*, in-f°, 1685, 4e édit. : 500 fr.; — *Steuchii Enarrationes in Psalmos,* in-f° (Grolier) : 2,000 fr.; — *Taciti Libri V,* Romæ, 1515, in-f° : 270 fr.; — *Tewrdannck,* in-f°, Nuremberg, 1517, avec 118 gravures sur bois d'après Scheufelein et Jost von Negker, 1re édit. : 775 fr.; — *Themistii opera,* in-f°, Ven., 1534, Aldus : 253 fr.; — *Theocriti Eclogæ,* in-f°, Ven., 1495, Aldus : 255 fr.; — *Thomæ Aquinatis secunda secundæ,* in-f°, Moguntiæ, 1467, P. Schoyffer : 875 fr.; — *Thomas a Kempis, de Imitatione Christi* elzevier, relié par Deseuil (rare) : 700 fr.; — *Valturius, de re Militari,* éd. Ramusio. in f°, Vérone, 1472, avec 82 gravures sur bois et initiales (rare) : 3,000 fr.; — *Xenoph. Cyropédie* traduite par Jaques des Comtes de Vintimille, petit in-4°, Lion, 1555, Jean de Tournes, provenant de la bibliothèque de Catherine de Médicis : 4,250 fr.

La bibliothèque a été vendue par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, le vendredi 12 décembre et les jours suivants, et les prix atteints dépassent, pour plusieurs des pièces les plus rares de la collection, ceux atteints jusqu'à ce jour. On y remarquait nombre de magnifiques *editiones principes* des classiques sortis des célèbres presses d'Italie et de France, au temps où l'imprimeur rivalisait avec le peintre pour le culte de son art.

Quant aux nombreuses éditions choisies (aldines et elzéviriennes) dont plusieurs sur vélin ou sur grand papier, elles sont presque toutes dans un parfait état de conservation et dans des reliures superbes; la plupart provenaient

de bibliothèques célèbres, telles que celle de Lorenzo de Medici, de Marguerite de Valois, de Diane de Poictiers, de Barbarigo, de Catherine de Medici, Thuanus Maioli, De Ménars, Grolier, et de quelques collectionneurs modernes.

Le point culminant de la vente a été la mise aux enchères du rarissime *Codex psalmorum*. Ce magnifique chef-d'œuvre d'art typographique de Fust et de Schoyffer, après une lutte très vive entre MM. Ellis et Quaritch, fut adjugé à ce dernier pour 123,750 francs. On savait d'avance que ce volume, étant donné son parfait état et sa rareté, produirait une forte somme qu'on évaluait entre 2,000 et 3,000 liv. st. Mais peu de personnes, assurément, pouvaient penser que le prix en dépasserait celui de la *Bible Mazarine*.

Ce *Codex* est, après tout, un ouvrage plus rare et plus précieux que la *Bible Mazarine*. On a été jusqu'à prétendre que le beau vélin in-folio n'était qu'une réimpression d'un volume de 1457, dont il existe une copie à la bibliothèque royale de Windsor. Le *Times* fait remarquer qu'il n'y a aucun doute que ce codex de 1459 ne soit une édition nouvelle et, telle est sa rareté, que M. Quaritch assure ne l'avoir jamais eu entre les mains depuis quarante années qu'il recherche les livres rares, tandis que pendant ce temps il a rencontré quatre bibles mazarines.

Il n'existe de ce *Codex* que dix exemplaires sur vélin et cet ouvrage est presque aussi rare que l'édition de 1457, dont on connaît seulement huit exemplaires. Ce codex est relié par Staggemeier, en maroquin rouge, et dans un état exceptionnel de conservation.

Aucune vente de livres, si l'on tient compte du nombre relativement restreint des ouvrages faisant partie de cette collection, n'a produit une somme aussi élevée (750,000 fr.). Les dernières ventes importantes ont produit : celle de la collection Sunderland de Blenheim Palace, 1,400,000 fr. ; celle de Hamilton Palace, qui comprenait la collection Beckford, 1,840,000 fr. ; celle de lord Gosford, 283,000 fr., et celle de Sir R. Colt Hoare, 250,000 fr.

Le produit total de ces ventes récentes s'élève à plus de 4,480,000 fr., et en y ajoutant les sommes dépensées par l'Italie et l'Allemagne pour l'acquisition des manuscrits de lord Ashburnam, on arrive à un total de 6,250,000 fr. dépensés pendant ces dernières années pour des livres rares et des manuscrits. Et ce n'est pas tout : M. Hodge annonce la prochaine mise aux enchères de la belle bibliothèque d'Osterley Park du comte de Jersey. Cette dernière collection possède plusieurs manuscrits fort rares et pas moins de onze Caxton. Cette vente aura probablement lieu vers la fin de février.

— Signalons aussi un psautier latin, avec hymnes et oraisons, contenant la première impression du *Credo* de saint Athanase, reliure en maroquin rouge, papier vélin, initiales de chapitres en couleur, conservation parfaite ; il a été adjugé à M. Quaritch pour 129,000 fr. Ce livre est le second existant qui porte la date de son impression sur la page de titre : « Fust et Schäefer, Mayence, 1459. » Il avait éte vendu 3,500 fr. à Paris, il y a quelque trente ans.

Catalogue de la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild. — Le premier volume du *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* vient de paraître à la librairie Damascène Morgand. Cette publication sur laquelle nous aurons certainement à revenir mais que nous tenons à signaler dès maintenant, est due aux soins pieux et éclairés de M. Picot, bibliothécaire du baron, son camarade d'enfance et son ami le plus sûr et le plus dévoué.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour parler comme il convient de l'érudit bibliophile et de sa précieuse collection, que d'emprunter à la préface écrite en termes émus par le savant auteur de la *Bibliographie cornélienne* les passages suivants :

« Nous ne craignons pas d'affirmer, dit M. Picot, qu'il n'y eut pas dans ce siècle d'amateur plus délicat que le baron James. Sa collection, commencée vers 1856, ne prit un développement considérable qu'à partir de 1863. Il acheta lui-même, à la vente Double, les *Libri de re Rustica,* aux armes de J. A. de Thou, et l'exemplaire des *Œuvres et Meslanges poetiques d'Estienne Jodelle* qu'on croit avoir appartenu à la reine Marguerite de Valois. En 1864, à la vente d'Auteuil, il se fit adjuger un superbe exemplaire de l'*Atalanta fugiens*, de Michel Maies, relié en mosaïque pour Girardot de Préfond. Ce précieux volume fut le premier article d'une série unique de ces riches reliures exécutées pour les plus illustres bibliophiles du xviiie siècle. Dès lors, il n'y eut pas une vente marquante à laquelle il n'enlevât quelques morceaux importants. Il nous suffira de rappeler les ventes de Techener (1865), du prince Radziwill (1866), de Yemenix (1867), de J. Ch. Brunet (1868), du baron Pichon (1869), de M. L. Potier (1871-1872), de MM. Bordes, Perkins et Tuffon (1873), de M. Tite (1874), de MM. Capron et Benzon (1875), de M. Lebeuf de Montgermont (1876), de M. Turner (1878), de M. Didot (1878-79 et 1880), du Dr Desbarreaux-Bernard (1879), du comte de Béhague (1880), du marquis de Ganay (1881). Dans ces ventes, le baron James se contentait d'un petit nombre d'articles, mais il excellait à choisir, et c'est là surtout qu'il montrait la sûreté de son goût.

D'ailleurs ils n'était pas de ces bibliophiles qui dépensent de grosses sommes d'argent dans les enchères publiques, soit parce que la galerie les contemple, soit parce qu'ils espèrent ainsi retrouver plus facilement, en cas de revente, le prix qu'ils auront payé, et qui ne se décident qu'avec peine à faire une transaction amiable; il estimait, au contraire, que le vrai plaisir de l'amateur, c'est d'aller soi-même à la découverte. Les volumes les plus précieux peut-être de sa bibliothèque, il les avait acquis dans ses visites journalières à M. Potier, à M. Porquet, aux frères Tross, à MM. Morgand et Fatout. Ajoutons que ses trésors bibliographiques reçurent un accroissement notable à la mort de son grand-père, le baron de Rothschild, qui lui légua une collection unique de livres d'heures, de classiques et de dessins originaux, acquis pour la plupart aux ventes de Renouard et de La Bédoyère. La baronne douairière compléta cette dernière série en faisant acheter pour son petit-fils les dessins exécutés par Boucher pour les œuvres de Molière, suite admirable qui était la perle du cabinet formé par M. le baron Pichon... »

La première partie de ce catalogue comprend quatre divisions : théologie, jurisprudence, sciences et arts, et belles-lettres; cette dernière, de beaucoup la

plus complète, renferme quantité d'ouvrages précieux du XVe et du XVIe siècle. On sait d'ailleurs que M. de Rothschild avait fait une étude particulière de ces deux époques ; nous n'en voulons pour preuve que les ouvrages qu'il a publiés et dont quelques-uns encore inachevés seront poursuivis par M. Picot.

On ne saurait trop admirer la méthode rigoureuse, la science profonde qui ont présidé à la rédaction de ce catalogue qui ne comprend pas moins de 1,058 articles. Chacun d'eux se trouve décrit avec une précision remarquable; rien n'est laissé dans le doute ; des notices littéraires et biographiques accompagnent chaque description; enfin de nombreux fac-similés permettent de se faire une idée précise des éditions les plus rares et serviront peut-être à fixer l'origine de plus d'un ouvrage précieux.





LA POLICE PAR LES POLICIERS

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLICE

Un aperçu bibliographique. — Mémoires *des Préfets d'autrefois. — Souvenirs et écrits des fonctionnaires et employés. — Les chefs de la sûreté; les agents secrets. — La* Cassette verte *et le* Livre noir. *— Petite bibliographie biographico-policière. — Les historiographes de la préfecture : Delamare, Manuel, Guyon, Saint-Edme, Claveau, Raisson, Vermorel, MM. Clément, Larchey et Maxime du Camp. — Ce qu'il faut penser des écrits sur la police. — Un livre à faire.*

I



ES ouvrages sur la police ont, de tout temps, intéressé, parfois même passionné le public. Qu'ils prennent la forme de mémoires ou de pamphlets, d'études sérieuses ou de romans, ils ont toujours eu un succès assuré. Nous ne voulons pour preuve de notre assertion que la curiosité qui accueille les *Souvenirs d'un ancien Préfet de police,* que donne chaque jour, rédigés d'une plume alerte, insoucieuse et mordante, M. Louis Andrieux, dans son journal *la Ligue.*

Ces indiscrétions, ces confessions de M. Andrieux nous ont suggéré l'idée de rechercher ce qui a été jusqu'ici écrit sur la police en France, et d'en dresser sinon une bibliographie rigoureusement exacte, du moins une liste assez complète pour pouvoir être utilisée par celui qui recueil-

lera plus tard les documents sur ce livre, qui serait à la fois si curieux et si instructif : une *Histoire générale de la police en France.*

Peut-être s'étonnera-t-on de ne point voir figurer dans cet essai bibliographique aucun des livres parus sur la prostitution, le vol et les prisons, et qui, par leur nature, semblaient devoir y trouver place.

Une telle nomenclature, même abrégée, nous eût par trop écarté de notre sujet ; nous avons dû également négliger les ouvrages techniques, dictionnaires, guides, manuels, qui n'intéressent que de rares spécialistes, pour nous borner aux publications d'un ordre plus à la portée du grand public.

Jusqu'au commencement du XIXe siècle, les écrits sur la police sont rares. Dans la seconde moitié du XVIIIe, c'est-à-dire de 1667, année où La Reynie exerça le premier les fonctions de lieutenant de police, jusqu'en 1789, époque où cette charge fut abolie, nous n'avons à citer qu'un ouvrage, considérable il est vrai, le *Traité de la police* de Delamare. Pendant la période révolutionnaire, en 1791, Manuel donne *la Police dévoilée,* pour faire suite à *la Bastille dévoilée.* Ces deux ouvrages sont les seuls documents qui puissent être consultés avec profit. Il est vrai qu'en 1779 un libelliste publiait *la Cassette verte,* et que six ans plus tard, en 1785, paraissait à Londres *le Citoyen français, ou Mémoires historiques, politiques, physiques, etc.*, avec ce sous-titre : *Projets relatifs à l'administration et à la police de Paris.* Mais ces deux livres ne sauraient être d'une grande utilité pour l'historien. Le premier est un agréable pamphlet ; le second ne tient nullement les promesses de son titre.

Sous la première restauration, M. Beugnot prend au jour le jour des notes que son petit-fils publiera cinquante ans après ; Bourrienne relate les événements politiques auxquels il fut mêlé.

De 1815 à 1848, c'est-à-dire sous la seconde restauration et la monarchie de Juillet, on trouve une mine inépuisable de renseignements. Fouché écrit ses *Mémoires* et fournit ainsi à ses amis comme à ses détracteurs l'occasion de publier sur son compte quelques brochures élogieuses, mais plus encore de philippiques et de satires. M. Decazes, M. Mangin, représentants de la police, sont également l'objet de violents libelles. M. Gisquet suit l'exemple de Fouché et M. Vivien, mettant à profit son trop court passage à la Préfecture, écrit une magistrale étude : *le Préfet de police.* Peuchet, qui garda les archives de la Préfecture après les Cent-Jours, se souvient qu'il est publiciste et fait paraître les *Mémoires tirés des archives de la police.* Entre temps, M. Saint-Edme, M. Guyon retracent les biographies des principaux fonctionnaires de l'administration. MM. Raisson, Claveau, Anglade, de Lacipière et Lurine se livrent à des études plus générales, tandis que Vidocq bat monnaie avec le récit de ses aventures. Il n'est point jusqu'aux agents secrets

eux-mêmes, aux espions politiques, qui ne semblent tirer vanité de leurs missions, témoins Fauche-Borel et d'Haine.

Quel rôle joua la Préfecture au moment de la révolution de 1848, M. Caussidière s'est chargé de nous l'apprendre, et avec lui deux autres agents secrets, Chenu et Lucien de la Hodde. C'est vers cette époque que M. Fregier composait son *Histoire générale de l'administration.*

Sous l'Empire, nous relevons aussi nombre de publications. M. de Maupas attendra plus de vingt ans, il est vrai, avant de nous donner ses *Mémoires* et de nous parler du Deux-Décembre, mais M. Anglade poursuit ses recherches sur la Préfecture ; M. Tripier-Lefranc écrit la vie de M. Delessert; M. Mainard s'occupe des commissaires de police et des officiers de paix ; Vermorel donne ses *Mystères,* Canler, ses *Mémoires* et M. Larchey, qui pense sans doute à sa publication interrompue : *le Journal des Inspecteurs de M. de Sartines,* fait paraître les *Notes de René d'Argenson* au moment même où M. Pierre Clément compose ce livre remarquable : *la Police sous Louis XIV.* M. Maxime du Camp commence dans la *Revue des Deux Mondes* une suite d'articles dont la fin paraîtra dans la *Revue de France* et qui plus tard, réunis en volume, formeront ce livre capital : *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie.* Enfin une sorte d'espion international, Griscelli, fait part au public de ses pérégrinations à travers l'Europe.

Depuis le 4 septembre, les publications se succèdent, les unes sérieuses, les autres frivoles. Pourquoi faut-il que les plus intéressantes ne soient pas toujours les plus impartiales ?

M. Yves Guyot entreprend une série d'études sur la police ; M. Lecour réfute les théories de M. Yves Guyot. Le service de la sûreté est consciencieusement décrit et défendu par son ancien chef, M. Macé. Un des prédécesseurs de ce dernier, M. Claude, ou, pour être plus exact, quelque gagiste de lettres, fait paraître une interminable compilation dont la lecture fatigue les portières elles-mêmes. Quelque temps avant l'apparition de cette sorte d'*ana,* un ancien officier de paix revivait ses *Souvenirs* dans un livre curieux et agréablement écrit. Nous ne devons point oublier un autre ouvrage, politique, celui-là : *le Quatre-Septembre et le Gouvernement de la Défense nationale ;* il contient quelques détails sur le sujet qui nous occupe. On sait que l'auteur, M. de Kératry, fut le premier Préfet de police nommé après la chute de l'Empire.

Aux *Souvenirs* de M. Andrieux s'arrête la bibliographie des ouvrages relatifs à la police. Cet exposé terminé, revenons en arrière pour examiner plus attentivement ceux d'entre eux qui nous sembleront présenter quelque intérêt. A tous préfets, tous honneurs ; nous parlerons d'abord de leurs mémoires, de ceux de leurs agents : les autres ouvrages viendront en dernier lieu.

II

Parmi les nombreux Lieutenants, Ministres ou Préfets qui ont eu la direction de la police, neuf ont laissé des ouvrages dans lesquels ils ont raconté leurs souvenirs, exposé leur conduite, signalé les réformes qu'ils souhaitaient de voir accomplir.

Fouché, Gisquet et Caussidière sont, avec M. Andrieux, les seuls qui aient écrit de véritables mémoires; les autres, Beugnot, Bourrienne, MM. de Maupas et de Kératry n'ont fait que parler incidemment de la Préfecture de Police, où d'ailleurs ils n'ont fait que passer.

Les *Mémoires de Fouché,* plus politiques que policiers, parurent, en 1824, chez l'éditeur Lerouge, en deux volumes in-8°. Dès l'apparition du premier volume, le fils aîné de Fouché protesta contre cette publication et fit un procès.

Le 5 janvier 1825, le Tribunal, lui donnant gain de cause, ordonna la suppression de l'ouvrage et autorisa le bris des formes ainsi que la saisie de tous exemplaires mis en vente.

Bien que la famille de Fouché ait fait désavouer ces *Mémoires,* il n'en est pas moins avéré aujourd'hui qu'ils furent rédigés par M. Alphonse de Beauchamp, d'après des notes communiquées par un ancien agent secret de Fouché, M. Julien.

Comme tous les hommes qui ont joué un rôle politique important, Fouché a fait l'objet de nombreux écrits; les pamphlets y ont une large place ; quant aux *Mémoires* du ministre de Napoléon, ils ont donné lieu à plusieurs publications, parmi lesquelles il convient de citer les ouvrages suivants : *Joseph Fouché jugé par ses Mémoires,* Paris, 1825, un vol. in-8° ; — *Examen des Mémoires de Fouché,* par J. Sarrazin, Bruxelles, 1847 ; — *Témoignages historiques ou Quinze ans de la haute police sous Napoléon,* par Desmarest, Paris, 1833, un vol. in-8°.

On trouvera, à la fin de la notice que M. Mahul a consacrée à Fouché dans *l'Annuaire nécrologique* pour 1820, une liste des publications à consulter sur la vie de Fouché. Cette liste a été en partie reproduite dans le *Grand Dictionnaire* de Larousse. On peut y ajouter les deux livres suivants : *Étude sur Fouché et sur le Communisme dans la pratique, en 1793,* par de Martel, Paris, 1873, in-12 ; *Types révolutionnaires ; études sur Fouché,* par de Martel, Paris, 1879, 2 vol. in-12.

Fouché ne fut pas le seul contre qui les pamphlétaires exercèrent leur plume. MM. Decazes et Anglès, ses successeurs immédiats, furent souvent pris à partie par les libellistes. C'est ainsi qu'en 1816 parut à Bruxelles, chez l'éditeur Horgnies-Regnier, un factum rédigé contre eux par le chevalier de Gerinroze-Tolozan, avocat à la cour royale de Paris.

L'auteur, qui donne dans sa brochure quelques renseignements sur Fouché et Fauche-Borel, l'agent secret de Louis XVIII, annonçait comme devant paraître la même année une brochure dédiée à la chambre des députés et intitulée : *De la police en France, de la haute police, de leur influence dans les circonstances actuelles.* Cette brochure n'était que l'introduction de l'ouvrage suivant : *Essai sur la vie politique et privée des principaux personnages employés à quelque titre que ce soit, publiquement ou secrètement, à la police des divers gouvernements français depuis 1789 jusqu'en 1816.*

Mentionnons également une sorte de factum qu'en 1821, un nommé Robert adressa aux chambres, sous forme d'adresse, contre MM. Decazes, Anglès et Mounier. Il avait pour titre : *la Police sous MM. les ducs Decazes, comte Anglès et baron Mounier.* Robert y attaquait surtout l'ancien Ministre de la Police et le Préfet, les accusant tous deux d'avoir organisé une conjuration permanente contre les Bourbons. Robert insinuait, en outre, que le comte Anglès n'était rien moins qu'un concussionnaire et que sa négligence coupable avait favorisé l'attentat de Louvel. On sait qu'un ultra-royaliste, Clauzel de Coussergues, porta contre le duc Decazes la même accusation.

C'est en 1840 que parurent pour la première fois, en quatre volumes in-8°, les *Mémoires* de M. Gisquet. Indépendamment d'une contrefaçon belge, il y a eu, en 1816, une seconde édition en deux volumes.

Les principaux événements politiques de 1831 à 1836 se trouvent consignés dans cet ouvrage, rédigé au courant de la plume, sans autre prétention de la part de l'auteur que celle de justifier les actes de son administration. Outre certains renseignements sur le choléra de 1832, les saint-simoniens et les vols de médailles à la Bibliothèque nationale, le premier tome des *Mémoires* contient l'histoire détaillée, et qui fit alors grand bruit, des démarches tentées en Angleterre par M. Gisquet pour négocier un achat de fusils dont le gouvernement avait besoin. Un long récit des journées de juin, quelques mots sur la duchesse de Berry et des considérations générales sur la police politique forment les chapitres les plus intéressants du second volume. Le troisième se rapporte à l'histoire des faux dauphins, à la révolte qui éclata au mois d'avril 1834 et au procès qui s'ensuivit. Des notes sur Fieschi, Alibaud, Barbès et Blanqui, ainsi que des détails sur la première représentation du *Roi s'amuse* complètent ces *Mémoires,* qu'on a voulu attribuer en partie à un homme de lettres assez connu vers 1830, M. Horace Raisson. M. Gisquet a nié cependant toute collaboration. « Mon livre est de moi, de moi seul, dit-il à la fin de son livre ; il n'est pas une phrase, pas une expression qui ne m'appartienne. » M. Gisquet n'eut pas seulement à protester contre des insinuations qu'il considérait comme calomnieuses ; il lui fallut aussi se défendre contre le duc de Brunswick, qui l'accusa de l'avoir

diffamé dans ses *Mémoires* et l'assigna devant le tribunal de police correctionnelle en lui réclamant 100,000 francs de dommages-intérêts. Le tribunal, jugeant que l'ancien Préfet s'était borné à apprécier la conduite politique du duc, débouta ce dernier de sa demande.

En 1849, M. Caussidière, qui avait exercé du 24 février au 18 mai 1848 les fonctions de Préfet de police, consacra les loisirs que lui faisait l'exil à publier chez Michel Lévy deux volumes de *Mémoires* consacrés en grande partie à relater les événements qui précédèrent et suivirent la révolution de Février. Dans ces *Mémoires,* l'administrateur s'efface presque entièrement devant le représentant du peuple. A peine trouve-t-on dans ce livre, qui donna lieu à des réfutations nombreuses et passionnées, une quarantaine de pages ayant trait à l'administration proprement dite, c'est-à-dire aux maisons de jeu, aux voleurs, aux filles, aux hôtels garnis, à la surveillance des étrangers, etc.

M. Beugnot qui, sous Louis XVIII, remplit les fonctions de directeur général de la police, parle dans ses *Mémoires,* publiés en 1868 chez Dentu par les soins de son petit-fils, de son passage à la direction, ou mieux, au ministère de la police; car c'en fut un, en réalité.

M. Beugnot n'avait aucun goût pour sa nouvelle charge; lui-même l'avoue. Il se rappelait avec regret le temps où il était chargé du portefeuille du ministère de l'intérieur. Les pages les plus intéressantes de cette partie des *Mémoires* consacrés à la police sont assurément celles où l'auteur nous montre deux administrations rivales, fonctionnant l'une à la Préfecture, quai des Théatins, — la maison du bord de l'eau, comme disent aujourd'hui certains journaux, ennemis-nés de cette administration, — l'autre, la police occulte, sous les ordres de Monsieur, frère du roi, et sous la direction d'un ancien ministre de Louis XVI, Terrier du Moncel. Est-il besoin de dire que ces deux polices, jalouses l'une de l'autre, songeaient plutôt à se desservir mutuellement qu'à protéger le gouvernement de Louis XVIII et à veiller aux intérêts du public?

Pareille rivalité devait exister plus tard, sous Napoléon III, entre deux polices bien distinctes, celle du *château* et celle de la *maison,* la première installée aux Tuileries, la seconde à la Préfecture.

Si M. Beugnot n'eut que peu de temps la direction de la police (du 13 mai au 3 décembre 1814), son successeur, Bourrienne, la conserva moins longtemps encore (du 14 au 20 mars 1815). Il n'est donc point surprenant que le ministre de Louis XVIII soit sobre de détails. Toutefois, on trouvera tout au long de ses dix volumes de *Mémoires* maints passages relatifs à la police de Napoléon.

Les *Mémoires sur le second empire,* de M. de Maupas, sont de date récente. L'année dernière en paraissait la première partie, consacrée à la présidence de Louis-Napoléon; l'ouvrage vient de se terminer, il y a quelques semaines, par un nouveau volume dans lequel sont examinées les

dernières années du règne de l'empire. De ces deux volumes, un seul, le premier, devra être consulté par ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire de la police. Ils y verront les raisons qui déterminèrent M. de Maupas à solliciter les fonctions de préfet et la part que ses agents et lui prirent au coup d'État. Ils y trouveront aussi quelques renseignements sur la police secrète du général Changarnier et sur celle, naturellement plus complète et mieux organisée, de la Préfecture.

M. Vivien, le dernier préfet-écrivain dont nous ayons à nous occuper, a laissé mieux que des *Mémoires*. Au surplus, le peu de durée de son prefectorat ne lui permettait guère de relater ses *Souvenirs*. En 1842, quelque temps après sa retraite, il publia dans la *Revue des Deux Mondes* (numéro du 1er décembre) un excellent article sur *la Préfecture de police*, article qui se trouve reproduit dans ses *Études administratives* et dont un tirage à part a été donné en 1845 (Paris, Lottin, 59 p. in-8°). Le rôle de la préfecture de police, son incontestable utilité, sa vigilance de tous les instants, sa responsabilité, son rôle politique, les améliorations à apporter dans ses divers services, tout cela est étudié avec une précision et une largeur d'idées vraiment remarquables.

III

Examinons maintenant les divers ouvrages composés par les employés.

A l'exception de Vidocq, de Canler et de M. Claude, les agents de la préfecture, mus sans doute par un sentiment de discrétion très louable, n'ont jamais songé, à l'heure de la retraite, à faire part au public de leurs impressions et de leurs souvenirs. Deux chefs de service (dont les ouvrages ne sauraient souffrir aucune comparaison avec les productions de Vidocq) ont pu dernièrement, il est vrai, se départir de leur réserve; injustement attaqués, il était naturel qu'ils se défendissent.

Des nombreux employés de la préfecture, Peuchet est le premier, croyons-nous, qui ait fait œuvre d'écrivain, ou, pour mieux dire, de compilateur. Nommé archiviste en 1815, fonction qu'il conserva pendant dix ans, il profita d'une situation exceptionnelle qui le plaçait à la source même des renseignements pour composer son principal ouvrage, les *Mémoires tirés des archives de la police* (Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8°), œuvre curieuse, maintes fois consultée par les romanciers en quête de sujets dramatiques.

Un écrivain, M. Anglade, qui a donné une bonne *Étude sur la police*, a porté sur les *Mémoires* de Peuchet ce jugement très exact : « Avec l'esprit d'investigation patiente, Peuchet, dit M. Anglade, avait tout ce qui constitue le conteur spirituel : un peu de scepticisme, la raillerie mor-

dante et fine, le style facile, élégant et concis. Comment ne pas abuser de ces rares qualités, surtout lorsque la tentation en est si forte? L'anecdote scandaleuse, les petites causes inconnues des grands événements foisonnaient sous sa main; Peuchet puisa partout sans discrétion et sans mesure, coordonna tant bien que mal tous ces matériaux; puis, se laissant aller au charme du récit, il trouva une joie maligne à reviser quelques procès pendants devant l'histoire, à faire descendre quelques vieilles statues de leur piédestal, et, comme il écrivait le lendemain d'une révolution qui avait troublé sa quiétude, à compromettre dans l'opinion, par des demi-confidences, les hommes qui venaient de surgir des barricades. De tous les documents qu'il avait entassés dans son portefeuille, Peuchet a voulu composer une histoire philosophique de la police. Nous ne le contestons pas; mais a-t-il réussi? A notre avis, il a plutôt dépassé le but qu'il ne l'a atteint... On trouve presque à chaque page de son livre, ici une critique juste, là une excellente appréciation, partout des idées élevées et pratiques. Mais les petites haines politiques, le plaisir puéril de refondre l'histoire à l'aide de quelques fragments de rapports d'une vérité fort contestable, le faux goût de notre siècle, amoureux de drames émouvants et de caractières impossibles, le jettent à tout moment hors de son cadre, et sa pensée se perd dans le labyrinthe des récits... » Quelques biographes pensent que les *Mémoires* de Peuchet ont été rédigés, d'après ses notes et manuscrits, par le baron Lamothe-Langon. Nous croyons peu à cette collaboration.

Outre ses *Mémoires,* Peuchet a laissé deux ouvrages techniques aujourd'hui sans valeur : un *Dictionnaire de police et de municipalité* (Paris, 1789-1791, 2 vol. in-4°) et une *Collection des lois, ordonnances et règlements de police depuis le* XIIIe *siècle* (Paris, 1818-1819, 8 vol. in-8°).

En 1830, nous trouvons un ouvrage signé du nom d'un ancien agent du service politique, M. Froment. Le livre a pour titre : *la Police dévoilée depuis la Restauration, et notamment sous MM. Franchet et Delavau et sous Vidocq, chef de la police de sûreté,* par M. Froment, ex-chef de brigade du cabinet pariiculier du préfet (Paris, 1830, 3 vol. in-8°). On sait que ce cabinet particulier s'occupait exclusivement de la police politique. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir M. Froment nous donner force menus détails sur les conspirations, les troubles, les événements politiques de tout genre qui eurent lieu sous la seconde restauration. Analyser un pareil livre serait fastidieux; nous nous contenterons de signaler à ceux qu'intéressent l'histoire de l'imprimerie et de la librairie plusieurs chapitres intéressants sur les imprimeries clandestines, les libraires, marchands de gravures et colporteurs, les ouvrages obscènes, les placards séditieux.

M. Froment a mis en tête de son ouvrage une notice sur la police en

général et les diverses polices en particulier. Il prend cette administration au règne de Charles IX et en fait un rapide historique depuis l'année 1620 jusqu'au règne de Napoléon Ier, époque à laquelle son travail, beaucoup plus développé, nous conduit jusqu'à la fin du préfectorat de M. Delavau.

La Police dévoilée se rapproche assez d'un autre ouvrage dont nous parlerons plus loin : *le Livre noir.* Tous deux peuvent être utilement consultés, à la condition d'user avec réserve et de contrôler, chaque fois que cela sera possible, les renseignements qui s'y trouvent et qui émanent d'agents intéressés parfois à déguiser la vérité.

Vidocq, Canler et Claude! Que d'histoires sombres et de drames ténébreux remettent en l'esprit ces trois noms des anciens chefs de la sûreté! Qui n'a feuilleté leurs *Mémoires* ou ne les connaît par leurs titres seuls, pour les avoir vus sur le quai à l'étalage des bouquinistes? N'est-ce point dans la *boîte à quatre sols* que se termine généralement l'épopée bibliographique de ces sortes d'ouvrages, accueillis dès le début par le public avec empressement et curiosité, puis, peu après, rejetés avec lassitude ou indifférence? Témoin les *Mémoires de M. Claude.*

Ceux de Canler nous ont paru les plus curieux; peut-être, il est vrai, parce qu'ils sont les plus courts et qu'ils présentèrent à leur apparition l'attrait du fruit défendu. Inculpés d'avoir outragé la morale publique et violé le secret professionnel, Canler et son éditeur, M. Hetzel, furent en effet cités devant un juge d'instruction. Leur livre était saisi. La presse entière protesta; la mesure était rigoureuse, inutile même, car deux éditions avaient pu se vendre librement. Auteur et éditeur, excipant de leur bonne foi, purent prouver à la justice qu'ils avaient eu soin d'écarter tout ce qui pouvait éveiller de justes susceptibilités. L'affaire se termina à l'amiable. Le parquet abandonna les poursuites; de leur côté, MM. Canler et Hetzel s'engagèrent à renoncer à leur publication et consentirent à la destruction des exemplaires saisis. Cela se passait en 1862. Depuis, le libraire Roy a donné une nouvelle édition de ces *Mémoires*[1] (Paris, 1882, 2 vol. in-18) et y a rétabli les passages que Canler avait cru prudent de supprimer.

Les *Mémoires* de Vidocq datent de 1828 et dénotent de sa part plus d'imagination que d'aptitudes littéraires. L'ancien tire-laine ne se pose pas, il est vrai, en homme de lettres, mais il lui siérait d'être pris pour un philosophe et un moraliste. « J'ai la conscience, dit-il, d'avoir fait mon devoir en écrivant mes *Mémoires* », et il ajoute : « Je décris les mauvaises mœurs, non pour les propager mais pour les faire haïr. » Ce besoin de se rehausser à ses propres yeux, de moraliser, de forcer pour ainsi dire l'estime ou la reconnaissance, se retrouve dans Canler qui, lui aussi, a voulu « sauver du déshonneur quelques individus faibles de caractère...

1. Voir, sur cette seconde édition de Canler, *le Livre* (Bibl. mod., année 1882, p. 157).

inspirer aux jeunes intelligences une noble répugnance à l'égard de tout ce qui est vil... et prémunir les honnêtes gens contre les ruses des malfaiteurs. »

Dans la préface de son livre, Vidocq avoue avoir eu un collaborateur, un *teinturier*, pour employer son expression. A quel *teinturier* s'est adressé l'éditeur des *Mémoires de M. Claude?* Nous l'ignorons. Ce que nous pouvons hardiment affirmer, c'est que le vieux chef du service de sûreté est mort sans avoir laissé, nous ne dirons pas de manuscrit, mais la moindre note qui ait pu servir à fabriquer cette indigeste compilation, dont la *Gazette des Tribunaux* seule a dû faire les frais. Ce n'est là qu'une spéculation de librairie. Il est regrettable qu'une telle publication ait pu être prise au sérieux par ceux-là mêmes qui devaient être les premiers à la tenir pour mensongère. N'avons-nous pas vu, par exemple, l'abbé Moreau la citer comme une autorité dans ses *Souvenirs de la Roquette?* Le père Claude, comme on l'appelait, fut, il est vrai, souvent sollicité d'écrire ou plutôt de dicter ses *Mémoires*. Un jour qu'il était pressé plus vivement que de coutume par un journaliste qui lui offrait 30,000 francs pour avoir le droit de publier ses souvenirs : « Cela me serait impossible, répondit Claude. Je suis un soldat qui a descendu la garde et oublié le mot de passe. »

Si les *Mémoires* de Claude ne se recommandent ni par leur authenticité ni par leur mérite littéraire, il en est tout autrement d'un livre paru il y a tantôt quatre ans sous ce titre : *Vingt ans de police; souvenirs et anecdotes d'un ancien officier de paix* (Paris, Dentu, 1881, 1 vol. in-12). L'ouvrage, sans nom d'auteur, est dû à la collaboration de deux personnes : l'une, M. Lombard, officier de paix, mort aujourd'hui, en a surtout fourni les éléments, que l'autre, également bien placée pour connaître ce dont il parle et dont nous respecterons l'anonymat, a rassemblés et mis en œuvre. A côté d'aperçus très justes sur la préfecture de police, le livre contient plusieurs historiettes politiques, criminelles ou mondaines, agréablement contées et qui toutes ont le grand mérite d'être scrupuleusement vraies.

La campagne menée si vivement depuis plusieurs années, contre la préfecture de police, par quelques individualités soucieuses d'une facile popularité, a fourni aux détracteurs de cette administration aussi bien qu'à ses partisans l'occasion d'écrire un assez grand nombre d'articles de journaux, de revues, plusieurs brochures et même quelques volumes.

On se souvient sans doute des lettres acrimonieuses contre la préfecture de police qu'adressait, en 1878, au journal *la Lanterne* un prétendu « vieux petit employé », pseudonyme qui dissimula pendant quelque temps la personnalité d'un conseiller municipal, M. Yves Guyot. L'administration intenta contre *la Lanterne* un procès en diffamation. Les articles de M. Yves Guyot ainsi que le compte rendu du procès furent réunis, par les soins de *la Lanterne,* en deux brochures qui parurent en

1879 sous ce titre : *la Préfecture de police, par un vieux petit employé. Procès de la Lanterne avec tous ses incidents; la police des mœurs, lettres adressées au journal* la Lanterne *par un ex-agent des mœurs et un médecin.* Ces brochures obtinrent un certain succès, ainsi qu'en témoignent plusieurs éditions.

Un des agents supérieurs de la préfecture, M. Lecour, chef de division, auteur d'un ouvrage justement estimé sur la *Prostitution à Paris et à Londres,* avait été personnellement visé dans les *Lettres* du « vieux petit employé ». Il attendit que sa mise à la retraite lui permît de répondre aux critiques formulées contre son service, et, en 1881, il fit paraître sous ce titre : *la Campagne contre la préfecture de police, envisagée surtout au point de vue du service des mœurs,* un livre dans lequel il prit à tâche de réfuter les brochures de son adversaire. De son côté, M. Yves Guyot, poursuivant ses études de physiologie sociale, donnait l'année dernière à la librairie Charpentier un nouveau volume, *la Police,* dans lequel il étudiait tout particulièrement les actes des derniers préfets.

M. Lecour n'a pas été le seul à vouloir se justifier des accusations portées contre lui. Un autre fonctionnaire, M. Macé, qui mit longtemps au service de la préfecture une vive intelligence, une activité et un zèle que rien ne put lasser, a écrit, lui aussi, il y a quelques mois, une étude sur la police parisienne. Son livre, *le Service de sûreté,* est un ouvrage consciencieux, rempli de documents puisés aux meilleures sources, et qui restera comme l'un des documents les plus utiles à consulter pour l'histoire de Paris. Accueilli avec faveur par le public, qui s'est effrayé bien à tort des révélations qu'il contenait, le livre de M. Macé a causé à ses amis quelque déception. Ils eussent voulu le voir mettre de côté les questions toujours irritantes de personnes, et nous donner sur cette police parisienne, qu'il connaît et qu'il aime, un ouvrage conçu sous une forme plus générale et plus philosophique.

On comprendra qu'il nous répugne de parler longuement ici des agents secrets, des espions politiques. Pour si peu recommandables qu'ils soient, leurs mémoires, ou plutôt leurs pamphlets, tiennent cependant à l'histoire de la police; voici donc la liste de leurs écrits, aussi complète qu'il nous a été possible de la dresser : *Mémoires de Fauche-Borel,* Paris, 1829, 5 vol. in-8°; — d'Haine : *L'espion de police, ou Mémoires du comte Léoni de Mortain, ex-agent de la police secrète, écrite pendant et après sa captivité en 1845-1846,* Paris, Belliard, 1846, 2 vol. in-8°; — de La Hodde : *la Naissance de la République en février 1848,* Paris, chez l'éditeur, 1850, 1 vol. in-12; — de La Hodde : *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1848. Louis-Philippe et la révolution de février; portraits, scènes de conspirations, faits inconnus,* Paris, Julien, Lanier et Cie, 1850, 1 vol. in-8°; — *Révélations de Drevet père, président des délégués du Peuple. Faits et actes inédits du Gou-*

vernement provisoire, Paris, chez l'éditeur, 1850, 1 vol. in-12; — A. Chenu : *les Conspirateurs. Les sociétés secrètes. La préfecture de police sous Caussidière. Les corps francs.* Paris, Garnier, 1850, 1 vol. in-12; — Chenu : *les Montagnards de 1848, encore quatre nouveaux chapitres précédés d'une réponse à Caussidière et autres démocs-socs.* Paris, Giraud et Dagnaud, 1850, 1 vol. in-12, fig.; — *Mémoires de Griscelli de Vezzani, dit le baron de Rimini, ex-agent secret de Napoléon, Cavour, Antonelli, François II et de l'Autriche.* Bruxelles, Genève, Londres, 1867, in-16. Condamné par le tribunal de Lille en 1868, ce dernier ouvrage a été réimprimé en 1870 et répandu à profusion en France, où il se vend librement et au rabais.

IV

Il nous reste maintenant à parler des écrivains qui, étrangers à la Préfecture de Police, ont donné sur cette administration des travaux plus ou moins importants. Nous prendrons ces ouvrages dans l'ordre de leur publication, en négligeant toutefois ceux qui ne nous sembleront point présenter un réel intérêt.

Le premier qui s'offre à nous est le *Traité* que Delamare, conseiller-commissaire du Roi au Châtelet, publia au commencement du XVIIIe siècle sur les conseils de M. de Lamoignon. Dans la pensée de l'auteur, ce *Traité,* conçu d'après une donnée très vaste, ne devait pas comprendre moins de douze grands sujets d'études. La mort de Delamare, survenue en 1723, l'a empêché de mettre ses projets à exécution, et six livres seulement sur les douze qu'il se proposait d'écrire ont paru en quatre volumes in-folio, de 1705 à 1738. Encore les tomes III et IV, qui comprennent partie du cinquième livre et la totalité du sixième, n'ont-ils point été imprimés de son vivant, mais quelques années plus tard, en 1729 et 1738, par les soins d'un de ses amis, Leclerc du Brillet.

Voici le plan adopté par Delamare : le premier livre contient l'histoire de la police chez les Hébreux, les Grecs et les Romains ; les principales institutions en vigueur depuis les commencements de la monarchie française jusqu'à Louis XV s'y trouvent également étudiées; enfin une description historique et topographique de la ville de Paris sert d'introduction à la connaissance de la police de cette ville et forme une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage. Le second livre traite des diverses lois et ordonnances édictées pour faire respecter les usages et les décisions de l'Église. La police des mœurs occupe le livre suivant. Le quatrième est relatif aux questions d'hygiène; le cinquième à la police des vivres, le dernier à celle de la voirie. Delamare se proposait ensuite

d'examiner les lois et règlements destinés à assurer la sécurité publique et à mettre les particuliers en garde contre les assassins et les voleurs. L'étude des règlements sur les sciences et les arts libéraux, sur le commerce et l'industrie, sur la domesticité et la misère devaient former le complément de cet important ouvrage, qui conserve même aujourd'hui une certaine valeur.

La Cassette verte de M. de Sartines, trouvée chez Mlle Duthé (La Haye, Ve Whiskerfeld, 1779, in-8°, 71 p.), est moins un opuscule sur la police qu'un agréable pamphlet contre le célèbre lieutenant général de Louis XV. L'auteur de ce libelle, l'Anglais Tickell, qui, comme ses compatriotes, avait les meilleures raisons de détester Sartines, raconte que, faisant un jour visite à la Duthé, il y trouva, oubliée par le chef de la police, une cassette contenant ses papiers les plus précieux. Parmi ces papiers, tous supposés bien entendu, que reproduit Tickell, figurent de piquants billets adressés à Sartines par Necker, son ennemi, par Vergennes, Lamballe, Franklin, le duc de Chartres, Maurepas, la Duthé, etc. *La Cassette* montre aussi la comptabilité singulière de Sartines et sa façon de dépenser les fonds secrets. Elle imagine enfin un Sartines littérateur, composant ou faisant composer des ouvrages tels que ceux dont voici les titres : *Je m'en lave les mains (Excuse pour moi-même). — Mentor et Télémaque ou une bride pour le pouvoir (Flatterie pour le vieux Maurepas et S. M.); — la Noblesse commerçante,* douzième édition, revue et corrigée à l'usage des ministres de S. M., par Terray (capitaine de vaisseau au service de S. M.) et par M. Beaumarchais. — *Pensées libres sur la Bastille ; réfutations par avance de toutes les brochures de nos ennemis,* etc.

Plus sérieux, plus documentaire surtout que *la Cassette verte,* est le livre que Manuel publia en 1791 sous ce titre : *la Police dévoilée* (2 vol. in-8°), complément à sa *Bastille dévoilée* parue deux ans auparavant. C'est, on le sait, dans cette prison où il avait été détenu pour délit de presse, que Manuel puisa les éléments de ces deux ouvrages. Comme on le peut aisément penser, ils ne sont point écrits avec toute l'impartialité désirable, mais ils compensent largement ce défaut par les renseignements curieux et pour ainsi dire officiels qu'ils contiennent sur l'histoire des mœurs de la fin du XVIIIe siècle. Manuel nous parle de la surveillance qu'exerçait la police sur la librairie, les gens de lettres, les jeux, les comédiens et les filles. Il s'est surtout complaisamment étendu — un peu trop peut-être — sur les scandales du bas clergé, dont il nous montre, à l'aide de documents probants, l'excessif libertinage. Le livre de Manuel est un outil indispensable pour quiconque entreprendra un travail sur l'administration de la police.

Jusqu'en 1826, les divers écrivains qui s'étaient occupés de la police n'avaient étudié que l'institution en elle-même et négligé de parler de

ses agents. Un M. Guyon fut leur premier biographe. Son livre, très acerbe, visant au bel esprit, a pour titre : *Biographie des commissaires de police et des officiers de paix de la ville de Paris, suivie d'un essai sur l'art de conspirer* (Paris, Goullet, 1826, in-8°). S'il faut en croire M. Guyon, il n'est pas dans la police de fonctionnaire honnête et capable. Le jugement prévenu de l'auteur, sa partialité révoltante, ses attaques incessantes et parfois grossières font qu'il est impossible de prendre son ouvrage au sérieux. M. Guyon n'avait portraicturé que les agents subalternes en fonctions au moment où il écrivait ; Saint-Edme, lui, conçut un plan plus vaste, et, en 1829, fit paraître une *Biographie des Lieutenants généraux, Ministres, Directeurs généraux, Chargés d'arrondissements et Préfets de la police en France* (Paris, Costes, 1829, 1 vol. in-8°). Il préludait ainsi à cet important travail, *la Biographie des hommes du jour*, qu'il donna en collaboration avec Sarrut. Pour être plus ressemblants que les portraits de Guyon, ceux que nous présente Saint-Edme ne sont pas toujours exacts, et des modèles qui ont posé devant lui, ceux-là seuls sont flattés qui partageaient entièrement ses idées politiques. Quoi qu'il en soit, son livre mérite qu'on s'y arrête et sera toujours utilement consulté.

En 1829, sous le préfectorat de M. Mangin, l'éditeur Moutardier fit paraître un gros ouvrage en quatre volumes dont voici le titre exact : *Le Livre noir de MM. Delavau et Franchet, ou Répertoire alphabétique de la police politique sous le ministère déplorable*, ouvrage imprimé d'après les registres de l'administration, avec une table générale des noms, précédé d'une introduction, par M. Aimée.

On sait que M. Delavau exerça pendant six ans, du 20 décembre 1821 au 6 janvier 1828, les fonctions de Préfet de police, et qu'il avait pour supérieur M. Franchet, directeur au ministère de l'intérieur. *Le Livre noir* est la reproduction textuelle d'une partie des enquêtes faites, d'après les ordres du préfet Delavau, sur le compte de toute personne dont la vie, les habitudes, les relations pouvaient sembler suspectes au gouvernement.

S'il faut en croire Froment, l'auteur de *la Police dévoilée*, *le Livre noir* ne serait qu'« un tissu de mensonges, de perfidies, de contes absurdes et incohérents ». Il ne faut point, croyons-nous, prendre ce jugement au pied de la lettre, mais y voir plutôt l'expression d'un sentiment de jalousie ou de rancune, qui peut s'expliquer quand on sait que MM. Hinaux et Froment, tous deux chargés de la police politique, remplirent les mêmes fonctions.

En 1831, un avocat, M. Claveau, fit paraître sous ce titre : *De la police de Paris, de ses abus et des réformes dont elle est susceptible* (Paris, Pillot, 1 vol. in-8°), une étude qui a, comme tant d'autres, le défaut de trop accuser les préférences politiques de l'écrivain. M. Claveau est un

panégyriste du gouvernement de Louis-Philippe et non point un critique impartial de l'administration qu'il prétend juger. Un des chapitres les plus intéressants de son livre est celui qui a trait à une question bien actuelle : celle des rapports du Préfet avec le Conseil municipal. S'il vivait maintenant, M. Claveau serait ce qu'on est convenu d'appeler un *autonomiste*, voire même un nihiliste, au sens propre du mot. A l'entendre, en effet, plus de secrétaire général à la Préfecture, plus de sous-chefs, plus d'officiers de paix, plus rien qu'un Préfet avec quelques employés, quelques commissaires et beaucoup de chats. Oh ! ces chats ! M. Claveau en rêve, il en parle en maints endroits ; c'est une véritable obsession. Soyez heureux, bon avocat. Les amis de Moncrif et de Champfleury sont aujourd'hui représentés à la Préfecture. Personnages officiels, rentés par la Ville, leur fortune les corrompt et les amollit ; ils deviendront bientôt, comme vos ennemis les fonctionnaires, d'inutiles budgétivores.

Saint-Edme et Guyon n'ont pas été les seuls biographes de la Préfecture. Un autre écrivain, M. Horace Raisson, auteur de travaux estimables, a également donné une *Histoire de la police de Paris* (Paris, Dusillion, 1844, 1 vol. in-8°), qui reste aujourd'hui encore l'un des meilleurs livres que nous possédions. A l'encontre de ses devanciers, M. Raisson ne s'est pas borné à nous donner une liste de noms et quelques notes ; mais il a voulu que ses portraits, consciencieusement étudiés, pussent se relier naturellement les uns aux autres, se faire suite, et former ainsi une histoire attrayante et variée. M. Raisson a entièrement réussi, bien que quelques-uns lui aient reproché quelques longueurs dans la première partie de son travail et sa trop grande complaisance envers M. Delessert, dont la biographie termine l'ouvrage.

Les Mystères de la police, qui forment trois volumes parus en 1864, sous l'anonymat, chez l'éditeur Lebigre-Duquesne, retracent, eux aussi, l'histoire générale de la police. Vermorel en est l'auteur. Le premier de ces volumes va du règne de Louis XIV à la Révolution ; on y trouve des détails anecdotiques sur les lieutenants de police, la Brinvilliers et les *artistes en poison*, ainsi que quelques documents déjà publiés ailleurs sur la police de la librairie. La police sous la Restauration et l'Empire fait l'objet du second volume ; le dernier traite de la police contemporaine et s'arrête au préfectorat de M. Carlier. M. Vermorel a donné dans son livre une part trop large aux historiettes, aux anecdotes ; toutefois, son travail est intéressant et impartial. Il est même assez curieux d'entendre cet écrivain, qui sept ans plus tard devait s'enrôler dans les rangs de la Commune, parler en termes élogieux de la police politique et rendre hommage aux sergents de ville qui sont, dit-il, « la protection du faible, la sauvegarde de l'ordre et la sentinelle du repos des honnêtes gens. »

Le livre de M. Clément, *la Police sous Louis XIV* (Paris, Didier,

1866, 1 vol. in-12), est assurément un des ouvrages les plus remarquables qui aient été écrits sur cette institution. Dès son origine, — car elle ne date réellement que de la seconde moitié du XVIIe siècle, — la police devait être et fut en effet avec le grand roi une puissance considérable, despotique, quasi souveraine. Étendant son pouvoir sur tout et sur tous, son action se fit sentir en politique, en religion, dans les affaires d'intérêt général aussi bien que dans le domaine de la vie privée. Il n'est donc pas surprenant de voir M. Clément nous parler simultanément des grands procès criminels ou politiques comme ceux de la Brinvilliers, de Fouquet ou de Rohan, traiter des questions religieuses avec la révocation de l'Édit de Nantes, décrire les intrigues du Palais, nous dépeindre enfin les mœurs de la Cour et de la Ville. On pouvait craindre que l'étude de questions si dissemblables nuisît à l'ensemble de l'ouvrage et n'écartât l'auteur de son sujet principal. Il n'en est rien. Les divers chapitres de son livre, qui forment comme autant d'articles spéciaux, M. Clément les a réunis entre eux en les rattachant à l'histoire de la vie des deux lieutenants généraux La Reynie et d'Argenson. L'ouvrage forme, en quelque sorte, la biographie de ces magistrats célèbres qui, chacun avec des aptitudes différentes, rendirent à l'administration qu'ils ont pour ainsi dire créée les plus signalés services.

A la fin de son volume, M. Clément a pris soin d'ajouter de curieuses lettres inédites adressées les unes par La Reynie à Colbert, les autres par d'Argenson à Pontchartrain, qui avait la police de Paris sous sa juridiction.

Peu de temps après l'apparition de *la Police sous Louis XIV,* M. Larchey donnait, dans sa collection des petits mémoires inédits, les *Notes de René d'Argenson, intéressantes pour l'histoire des mœurs et de la police de Paris à la fin du règne de Louis XIV.* Cette plaquette, qui forme un utile complément au livre de M. Clément, est composée d'extraits pris dans une suite de cinq registres contenant les rapports adressés par d'Argenson au contrôleur général de Pontchartrain. M. Larchey a eu le soin de choisir ces extraits de façon à montrer les multiples attributions de la police : affaires de corps de métiers, surveillances des étrangers, affaires de mœurs, saisies de livres prohibés, recherches dans l'intérêt des familles, expulsions, etc.

Un autre ouvrage documentaire, d'un genre tout particulier, est celui qui parut en 1863, à Paris et à Bruxelles, en un volume in-12, sous ce titre : *Journal des inspecteurs de M. de Sartines.* On sait que Berryer et Sartines avaient imaginé, pour distraire Louis XV, de lui adresser un rapport quotidien sur les faits scandaleux qui s'étaient passés la veille, notamment dans le monde de la galanterie. Ces rapports, après être restés un certain temps dans les bureaux du lieutenant de police, étaient ensuite déposés à la Bastille ; plus tard, ils furent transférés aux Archives de

la Ville. C'est d'après un manuscrit exécuté sur des copies, faites elles-mêmes d'après les originaux de ces rapports, qu'a été publiée cette sorte de grand livre de la prostitution.

Le *Journal des inspecteurs de M. de Sartines* comprend les années 1761 à 1764. C'est le premier et unique volume d'une série de *Documents inédits sur le règne de Louis XV* que se proposait de donner M. Lorédan Larchey. Les rigueurs du gouvernement impérial à l'endroit de ce livre — qui circule aujourd'hui librement — ont empêché M. Larchey de donner suite à sa publication.

Le dernier ouvrage qui mérite de fixer l'attention est celui que M. Maxime du Camp a consacré à *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie* (Paris, Hachette, 1869-1874, 5 vol. in-8°). Loin de nous la prétention de refaire, après tant d'autres critiques et des plus compétents, l'éloge de ce livre remarquable à tous égards et pour ainsi dire classique. Qu'il nous suffise de rappeler que le troisième volume de *Paris* est en partie consacré à la police.

Telles sont, rapidement passées en revue, les principales publications auxquelles la police a donné lieu; d'autres ont également paru qui, pour être d'un intérêt moindre, n'en doivent pas moins trouver place dans cette esquisse bibliographique. En voici la liste, dressée par ordre chronologique : Général Berton : *Considérations sur la police; observations touchant les bruits qu'elle répand, précédées d'une lettre à M. le baron Mounier* (Paris, 1820, 63 p. in-8°) ; — Bellemare : *la Police de M. Decazes* (Paris, 1820, 31 p. in-8°). Ce Bellemare remplit, de 1809 à 1814, les fonctions de commissaire général de police à Anvers. — *La Police dévoilée depuis la Restauration* (Paris, 1829, 3 vol. in-8°); — *les Cinq derniers jours de la police Mangin, ou révélations curieuses sur le coup d'État de Juillet, précédées d'une revue de l'administration de la police sous le ministère Polignac et d'une notice sur l'ex-Préfet* (Paris, 1830, 1 vol. in-8°); — Desmarets, ancien chef de la haute police sous l'Empire : *Témoignages historiques de quinze ans de haute police sous Napoléon* (Paris, 1833, 1 vol. in-8°); — *De la mauvaise organisation de la police et des moyens de l'améliorer* (Paris, 1837, 27 p. in-8°); — de Lacipière : *De la police, de son organisation et du classement de ses agents* (Paris, Dentu, 1842, in-8°); — Lurine : *Histoire secrète et publique de la police ancienne et moderne* (Paris, 1847, 4 vol. in-8°); — Anglade : *Coup d'œil sur la police depuis son origine jusqu'à nos jours* (Agen, 1847, in-8°); — Baube : *Pourquoi et comment rétablir le ministère de la police générale* (Paris, Amyot, 1850, in-8°). L'auteur devint par la suite chef de division à la Préfecture. — Frégier : *Histoire de l'administration de la police de Paris depuis Philippe-Auguste jusqu'aux États Généraux* (Paris, 1850, 2 vol. in-8°); — Anglade : *Étude sur la*

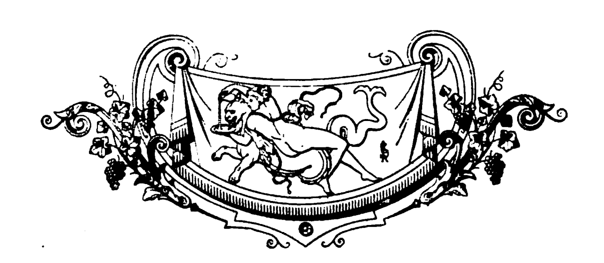
police (Paris, 1852, 1 vol. in-8°); — Tripier-Lefranc : *M. Gabriel Delessert* (Paris, 1859, 1 vol. in-8°); — Mainard : *Notice historique sur les officiers magistrats de police* (Paris, 1862); — Rocher : *la Police secrète en France; lettres inédites et documents occultes de la sombre police de Paris* (Londres, sans date, vers 1872); — Dieffenbach : *Recherches historiques sur Charles-Louis Schulmeister, préfet de police et agent secret de Napoléon Ier* (Leipzig, 1879, 96 p. in-8°).

V

Si, après avoir étudié chacun des ouvrages dont nous venons de parler, on les prend dans leur ensemble pour se rendre compte de leur valeur, de leur utilité et des enseignements qui s'en peuvent dégager, l'esprit reste confondu de leur inanité. Écrits pour les besoins d'une cause ou d'un moment, affectant tour à tour la forme d'apologies ou de pamphlets, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils ne doivent mériter la moindre créance. Superficiels et surannés, ils ne sont souvent qu'une compilation, un recueil d'anecdotes, et font plus d'honneur à l'imagination qu'à la bonne foi de leurs auteurs. De tout temps, la police a été mal connue et mal jugée; aussi peut-on s'expliquer qu'elle n'ait point encore été l'objet d'un travail sérieux et approfondi.

Quelques auteurs, il est vrai, comme MM. Vivien, Clément, Maxime du Camp et plusieurs autres, ont pu faire œuvre durable; mais tous se sont placés à un point de vue spécial; le côté historique a séduit les uns; les autres se sont complu à nous décrire merveilleusement les mille rouages administratifs, mais aucun d'eux n'a écrit l'*Histoire générale de la police*. Ce serait là une œuvre utile à entreprendre et nous la signalons en manière de conclusion.

G.-F. VIDOCQ fils, bibliographe.

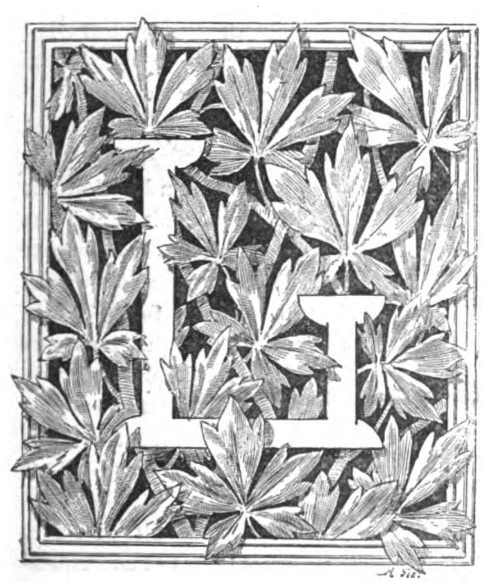




LACURNE DE SAINTE-PALAYE

ET SON

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE[1]



ACURNE jouit, depuis bientôt un siècle et demi, d'une réputation vague qui était devenue presque une légende, mais dont la publication de son *Dictionnaire historique du vieux langage* permet aujourd'hui de préciser le sens et d'indiquer la valeur.

Cependant, avant de pouvoir en juger, il convient de connaître l'homme; il explique l'œuvre.

Lacurne est né à Auxerre, le 6 juin 1697. Sainte-Palaye est le nom d'un village de l'Yonne où sa famille avait une terre. On lui donna le nom de cette terre afin de le distinguer de son frère jumeau qui conserva le nom de Lacurne. Leur père, ancien receveur du grenier à sel d'Auxerre, était un gentilhomme de la maison du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et qui garda cette fonction dans la maison du régent. Les deux jumeaux furent élevés ensemble et

1. *Dictionnaire historique du vieux langage françois* ou *Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, par Lacurne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, publié par les soins de L. Favre et avec le concours de M. Pajot, contenant : 1° la signification primitive et secondaire des vieux mots; 2° l'étymologie des vieux mots; 3° les proverbes qui se trouvent dans nos poètes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. 10 vol. in-4°, 1875-1882, Niort, L. Favre.

par leur mère jusqu'à l'âge de vingt ans. Ils justifièrent du reste les observations auxquelles les jumeaux ont donné lieu : leur ressemblance physique était telle que, jusqu'à un âge assez avancé, il était difficile de les distinguer; ils s'aimaient d'une amitié si étroite qu'afin de pouvoir vivre ensemble ils renoncèrent au mariage d'un commun accord. Ils justifièrent aussi cette autre observation qu'ordinairement un des frères jumeaux exerce sur l'autre un ascendant absolu. Ils n'avaient qu'une volonté, et c'était celle de Sainte-Palaye. Leur éducation fut assez molle. Ils partageaient avec leur mère « les occupations faciles qui mêlent l'amusement au travail des femmes », dit Chamfort, successeur de Sainte-Palaye à l'Académie française, dans son discours de réception. Celui des deux qui devait acquérir une si prodigieuse renommée d'érudit commença l'étude des langues anciennes à quinze ans. Était-ce, comme chez Pascal, afin qu'il fût toujours au-dessus de son ouvrage? Non; c'était parce qu'il était soumis à une discipline peu sévère. Il fut un des roués de la régence. Ce fut peut-être par goût, quoique dans la maison du régent où il était venu rejoindre son père, le contraire eût été un phénomène. Quoi qu'il en soit, Sainte-Palaye doit à cette circonstance l'avantage, si c'en est un, de servir de personnage dans le roman de son compatriote, Restif de la Bretonne, intitulé : *les Contemporaines*.

Ces débuts peu austères expliquent mal comment il fut élu à l'Académie des inscriptions à l'âge de vingt-sept ans (1724). Les élections académiques n'étaient pas alors ce qu'elles ont été souvent depuis, une distinction qui couronne une longue carrière. Sainte-Palaye n'y avait de titres que son amour précoce de l'érudition. Il s'en fit un l'année suivante (1725) par un *Essai sur Agathocle* inséré dans le *Mercure de France*, où on n'aurait guère maintenant l'idée de l'aller chercher.

L'érudition ne semblait pas à son père un état dans le monde. Il aurait voulu le faire entrer dans la diplomatie, où l'influence qu'il possédait auprès des princes d'Orléans autorisait à espérer que Sainte-Palaye aurait un avancement rapide. On l'avait dans ce but envoyé à Wissembourg, lors des négociations qui aboutirent (1725) au mariage de Louis XV et de Marie Leczinska. Saint-Palaye préféra continuer les travaux de Secousse sur les *Vies* de Plutarque, puis sans qu'on sache pourquoi, il abandonne l'étude de l'antiquité, afin de préparer une histoire de la province de Lorraine. Dom Bouquet, qui avait succédé au père Lelong, mort en 1721, dans la tâche d'éditer les *Historiens de l'ancienne France,* l'associa ensuite à son entreprise. Ses notices sont médiocres; l'histoire n'était pas son fait.

Il était encore à ces besognes lors de son premier voyage en Italie (1739-1740), au cours duquel De Brosses, un de ses compagnons, raconte dans sa correspondance familière une mésaventure arrivée à Sainte-Palaye, à Rome : « Sainte-Palaye, écrit De Brosses, crut avoir trouvé la pie au nid (dans les manuscrits Ottoboni de la bibliothèque vaticane) en rencontrant divers manuscrits de nos anciens historiens de France. Il se mit aussitôt à l'ouvrage pour remplir les lacunes qui sont dans l'imprimé de Duchesne. Par malheur, il se trouva que c'étaient ceux de Petau sur lesquels Duchesne a donné son édition et qui depuis ont passé dans les mains de la reine de Suède. »

Ce voyage en Italie est la plus grosse aventure de la vie de Sainte-Palaye. Son esprit était dans sa pleine maturité, dans la maturité dont il était suscep-

tible. C'était à la fois un homme de plaisir et un homme du monde, dilettante, amateur d'art, de vieux langage, collectionneur des monuments du vieux langage plutôt qu'érudit ou travailleur. Ce n'était pas un homme en *us* comme on se le figure volontiers, mais un de ces archéologues à l'anglaise qui ont de la fortune, du loisir, l'amour des objets d'art, des livres, des antiquités de toutes sortes, qui en jouissent plus qu'ils n'en écrivent, et quelquefois réunissent des collections qui servent de pâture ensuite à toute une génération d'érudits.

C'est à ce point de vue que Sainte-Palaye raconté par De Brosses, durant son voyage en Italie, est intéressant à considérer.

De Brosses avait pris les devants. Sainte-Palaye et son frère Lacurne le rejoignirent à Avignon. « Sainte-Palaye, en qualité de protecteur de tous les vieux sonnets, écrit De Brosses, voulut aller sur les bords de la fontaine de Vaucluse pleurer avec Pétrarque le trépas de la belle Laure; pour moi, qui ne me pique pas d'être le chevalier des donzelles de Carpentras, je tirai droit à Aix. » A Milan, Sainte-Palaye apporte à visiter les monuments la minutie qu'il met à explorer un manuscrit : « Il n'y a si vilain trou où il n'ait voulu entrer », écrit encore De Brosses. A Venise, ce fut pis. De Brosses en est scandalisé, lui qui est un amateur de peinture : « Nous ne songeons jamais à déjeuner, Sainte-Palaye et moi, dit-il, sans nous être au préalable mis quatre tableaux de Titien et deux plafonds de Paul Véronèse sur la conscience. » Sainte-Palaye oublie un moment les manuscrits d'histoire et de poésies du moyen âge, en faveur des beaux-arts. Il envoie ses admirations nouvelles au *Mercure,* son confident ordinaire. Les arts, les petits vers, l'archéologie, la philologie, le rébus se coudoient dans les colonnes du *Mercure,* qui est une image assez réussie de l'état d'esprit de Sainte-Palaye à cette époque. On a vu plus haut qu'il y avait déjà inséré son *Essai sur Agathocle.* Un autre trait de son caractère est qu'il est bilieux : « Sainte-Palaye, le plus bilieux de tous les hommes », dit De Brosses. Il aime d'ailleurs autant la cuisine que la peinture et les vieux sonnets. A propos d'une recette de pudding, De Brosses écrit en France : « Mangez-en beaucoup, si vous avez l'estomac robuste, c'est-à-dire autant que fait ce goinfre de Sainte-Palaye... Je trouve seulement que les raisins de Corinthe y sont de trop. Nous avons délibéré qu'on les exilerait tous dans un coin du gâteau réservé au seul Sainte-Palaye, qui écrira autour de sa portion : *non licet omnibus adire corinthum* ». Menken aurait également pu en faire le héros de son livre : *De charlataneria eruditorum.* Il a un amour maladif du bruit et il possède à fond, comme on verra tout à l'heure, l'art de jouer de l'opinion. Arrivé à Rome dans l'hiver de 1739, il veut acheter un obélisque, l'ériger sur une place publique et y inscrire son nom. Le cardinal Passionei, bibliothécaire de la Vaticane, le trouve trop infatué, et, à l'aide d'une familiarité exagérée, a le don de lui donner une leçon qu'il n'accepte pas.

Mais il est infatigable : c'est un découvreur d'antiquités. Il collectionne des pierres gravées, recherche des inscriptions, fouille partout, sauf dans les archives de la chancellerie, dont on lui ferme la porte.

Ce n'est pas De Brosses qui l'y encourage. Au retour, on passe à Modène. Il y avait là Muratori et la bibliothèque à visiter. « Nous trouvâmes ce bon vieillard, dit De Brosses de Muratori, avec ses quatre cheveux blancs et sa tête chauve, travaillant malgré le froid extrême, sans feu et nu-tête, dans cette

galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités ou plutôt de vieilleries italiennes... Je n'imagine pas qu'hormis la théologie polémique il y ait rien d'aussi rebutant que cette étude. Il est heureux que quelques gens veuillent s'y adonner, et je loue fort les Ducange et les Muratori qui, se dévouant comme Curtius, seront précipités dans ce gouffre; mais je serais peu curieux de les imiter. Sainte-Palaye, au contraire, s'extasiait à voir ensemble tant de paperasseries du moyen âge. »

De Brosses en parle à son aise. Dans ces paperasseries, il y avait le manuscrit de Joinville qui a servi à la grande édition de 1761 et, sur l'indication de Sainte-Palaye, qui fit acheter le manuscrit en France par l'État. Il s'arrêta aussi à Modène sur divers mansucrits de Froissard, de chroniqueurs non édités, du poète Eustache Deschamps.

Il est vrai que c'est une abeille qui butine de fleur en fleur, ou, si l'on veut, un bon chien qui fait lever le gibier, mais qui ne le tue pas. En 1744, de concert avec Secousse et Foncemagne, deux érudits alors célèbres, aujourd'hui complètement oubliés, ce qui est le cas ordinaire de la gloire d'érudit, Sainte-Palaye présente à Machault, contrôleur des finances, un projet de recueil des titres, chartes et diplômes manuscrits auxquels personne ne songeait. L'affaire, grâce au concours de Brequigny, autre gloire évanouie, et De Mouchet, aboutit à la publication d'un ouvrage très considérable : *Tables chronologiques des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, 3 vol. in-folio (1769-1783).

Durant un second voyage en Italie exécuté en 1749, Sainte-Palaye oublie encore une fois l'érudition historique et la philologie en faveur des beaux-arts. Il en écrit à De Brosses (lettre insérée dans *le Mercure* en 1751) : « Vous aimez les arts, monsieur, et moi j'aime les lettres. Ces goûts ne diffèrent pas beaucoup entre eux (non au point de vue du dilettante qui est le sien), et j'ai même souvent remarqué des conformités dans notre façon de sentir les choses qui nous affectoient. » On n'aurait pas pu lui appliquer les vers que Voltaire adresse aux érudits :

Le goût n'est rien, nous avons l'habitude
De rédiger au long, de point en point
Ce qu'on pensa; mais nous ne pensons point.

Certes, Sainte-Palaye n'est pas un penseur, mais il ne manque pas de goût. Il a un sentiment vif de l'originalité des mœurs du moyen âge et de l'antiquité. Il lui arrive de mettre en vers une épitaphe grecque de l'anthologie; il n'est pas étranger à la pointe de tristesse qui lui donne du relief. Il est vrai qu'elle le touche personnellement : — Ici reposent les restes de Lucile. Elle accoucha de deux jumeaux qui furent partagés, le vivant au père, l'autre à la mère. — La paraphrase de Sainte-Palaye montre qu'il en a compris l'amertume cachée :

De son mari Lucile uniquement chérie
A deux jumeaux donna la vie
Et la perdit en même temps.
Le sort aux deux époux partagea les enfants :
L'un au tombeau suivit sa mère;
L'autre vécut pour consoler son père.

Ce sont les seuls vers qu'il ait commis.

Ce n'est qu'une distraction d'un instant. Il n'appuie sur rien. L'étude des Trouvères le met en face des Troubadours. Tout de suite, il est séduit par la poésie méridionale et il entreprend de recueillir les matériaux d'une histoire des Troubadours, qu'il ne tarde pas à céder à l'abbé Millot, qui sut en tirer un meilleur parti qu'il n'aurait fait lui-même. L'*Histoire des Troubadours* de l'abbé Millot (3 vol. in-12, 1774) est due à l'initiative de Sainte-Palaye.

Pourtant, à partir de 1754, il ne s'occupe plus que de son *Dictionnaire des antiquités françoises*. Il est hanté par les plus vastes projets. On voit d'ici la chose. C'eût été un inventaire de la civilisation de notre race. Son dictionnaire historique du vieux langage n'en aurait été qu'un chapitre. On lui fit sans doute comprendre l'impossibilité d'une pareille tâche, et il résolut de s'en tenir à l'inventaire du vieux langage. C'était déjà plus que ses forces ne lui permettaient de faire. Il publia en 1756 (32 pages in-4°) le *prospectus* de son *Glossaire*. Ce prospectus fut le prétexte de son élection à l'Académie française (1758). Il aurait pu adopter le titre que Turgot avait donné à une bibliothèque imaginaire qui tapissait les parois de son cabinet de travail. Turgot, frappé des desseins gigantesques de tant d'écrivains qui projetaient des ouvrages qu'ils n'écrivaient pas, avait fait peindre un certain nombre de titres sur des dos derrière lesquels il n'y avait rien et avait intitulé cette bibliothèque imaginaire : *De libris faciendis, sed non factis.*

Tout en réunissant les éléments de son *Glossaire,* Sainte-Palaye collabore toujours au recueil des historiens de dom Bouquet, fait prendre des copies dans la bibliothèque du Vatican, par l'intermédiaire du cardinal Passionei, correspond avec une foule d'érudits et de savants, vaque à ses plaisirs, cultive ses relations dans le monde, non sans provoquer de temps en temps les railleries de son ami De Brosses, qui lui écrit en 1760 : « Hein! tâchez de vous essuyer le front. Ne voilà-t-il pas un bourru bien cassé d'avoir dicté deux méchantes lettres dans le cours d'un an? Mais pour vous donner quelque chose qui soit plus agréable à votre Glossaire, voici une vieille pièce qui est une espèce d'épitaphe historique sur laquelle on m'a chargé de vous consulter. Par l'ancienneté de l'écriture lombarde et du parchemin, et surtout par l'élégance et la pureté du style, ainsi que par l'exactitude de la mesure, nos plus *Sains palaiographes* la jugent du meilleur temps de Louis d'Outremer. Mais on veut avoir l'avis du signor Quaranta,—on appelait familièrement Sainte-Palaye-Quaranta depuis qu'il était au nombre des quarante de l'Académie française; — elle commence ainsi :

Hic situs est quidam popina plenus et uvis
Atque pulardiroso condens ventrone lasagnas
Et rubro capuchone caput mane endoviluppans;
Assidue glomerans ructabat rancida verba :
Ægre fetichistis[1] *responsa ferebat amicis,*
Dum frater incumbens castello Valeriano
Inter cœruleos extendit crura tapetes
Aut quoque freduliat vacuus, fissasve flagellat
Gnarus anisatum duppis comprare liquorem[2]
Illustrem labiis rimatiscare lupinum, etc.

1. Le président De Brosses venait de publier sa dissertation sur le culte des dieux fétiches. C'est lui qui a introduit le mot fétichisme dans la langue française.

2. Sainte-Palaye avait inventé une recette pour fabriquer du *ratafia*.



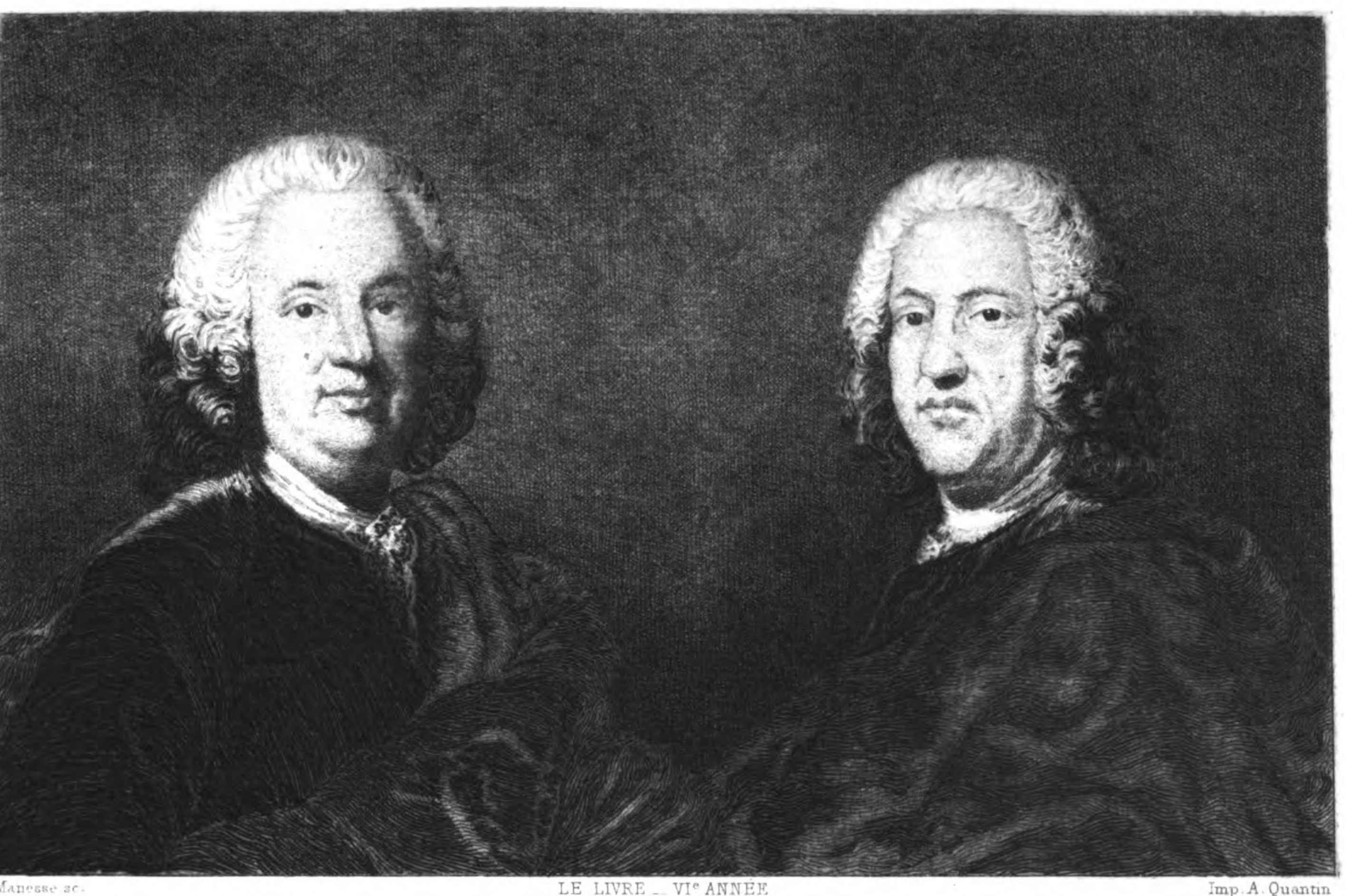
On ne dit pas que Sainte-Palaye ait publié un commentaire de ce texte remontant au meilleur temps de Louis d'Outremer, mais tout en préparant son *Glossaire* il publiait des *Mémoires* sur la chevalerie dont les raisons ne valent rien, mais dont les textes sont bons à consulter. Il n'était pas plus historien qu'il n'était philologue : c'était un ramasseur de textes, laborieux et opiniâtre, qui savait déchiffrer les manuscrits et en avait eu de très précieux à sa disposition. Il prenait d'ailleurs de toute main. Les textes de son *Glossaire* contiennent surtout des anecdotes. L'anecdote du moyen âge l'attirait de préférence. L'anecdote moderne ne lui déplaisait pas non plus; au besoin, il en achetait. On lit dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 9 février 1762 : « M. Falconet, médecin, mort à quatre-vingt-onze ans, avoit toute sa vie ramassé les anecdotes qu'il avoit apprises; il les mettoit sur des cartons et sa compilation se montoit à plus de 150,000 notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. »

Les collections philologiques de Sainte-Palaye, celles en particulier qui étaient relatives à son *Glossaire,* avaient beaucoup plus d'importance. Elles furent achetées au nom du roi, en 1764, à condition néanmoins que Sainte-Palaye les garderait sa vie durant, et c'est de ces collections qu'on vient de tirer le *Dictionnaire historique du vieux langage françois.* Les collections de Sainte-Palaye allèrent d'abord au *Cabinet des chartes,* d'où une partie fut distraite par voie d'échange en faveur du marquis de Paulmy. Une autre partie fut confiée à Mouchet, qui devait continuer le premier volume du *Glossaire.* Les pièces remises au marquis de Paulmy sont maintenant à la bibliothèque de l'Arsenal. Les autres revinrent à la Bibliothèque du roi — Bibliothèque nationale — en 1790, avec le cabinet de Chartes. Lors de la mort de Mouchet (1807), les pièces qu'il avait revinrent aussi à la bibliothèque de la rue Richelieu.

Sainte-Palaye mourut le 1er mars 1781. Depuis plusieurs années, il était retombé en enfance.

Quant à son *Glossaire,* on a vu qu'il en avait mis au jour le *prospectus* en 1756. Il en avait, en 1763, lu la préface à l'Académie française. L'œuvre n'était pas commencée : il en avait réuni les matériaux. Il est difficile de supposer qu'il aurait pu les employer lui-même. Il n'a jamais écrit un ouvrage de longue haleine. Il manquait de la patience qu'il y aurait fallu. Il manquait aussi de l'instrument nécessaire : la science comparée du langage, le talent du grammairien et l'art d'écrire. Et puis il était vieux. Il avait songé à Mouchet, en vue d'exécuter son œuvre et se l'était associé dès 1770. Mouchet n'était pas non plus en mesure. De 1770 à 1780, il parvint à grand'peine à rédiger un demi-volume du *Glossaire* qu'il donna aux presses du Louvre (735 pages ou 1,470 colonnes). On prétend qu'en 1789 Mouchet, privé de son modeste traitement, n'a pu continuer la rédaction du *Glossaire.* Qu'a-t-il fait de 1780 à 1789? Il avait le travail lent et pénible. Durant de longues années, il s'est borné à couvrir de notes marginales les extraits en sa possession. La vérité est que la tâche était au-dessus de ses forces, comme elle avait été au-dessus des forces de Sainte-Palaye.

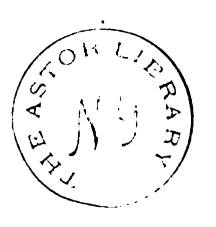
Il avait eu assez de savoir pour découvrir les sources à consulter. C'était d'ailleurs un homme actif et très répandu. Il avait pu accumuler des notes et il



Manesse sc. LE LIVRE — VIe ANNÉE Imp. A. Quantin

PORTRAITS DES FRÈRES LACURNE DE SAINTE-PALAYE

D'après un tableau du musée d'Auxerre


THE ASTOR LIBRARY
NY


THE ASTOR LIBRARY
NY

avait l'art de s'en procurer. L'affaire Leclerc de Douy est un exemple de son savoir faire à cet égard.

Leclerc de Douy était procureur du duc d'Orléans et du roi au présidial d'Orléans. C'était un employé à qui était venue l'idée de collectionner les mots sortis de l'usage, dans les titres nombreux qu'il avait à inventorier. En 1757, il était arrivé à un résultat et se proposait sinon de publier — il lui aurait fallu un éditeur — au moins de présenter à quelque société savante « un Dictionnaire des droits seigneuriaux et domaniaux de l'apanage — le duché d'Orléans — et des anciens mots usités dans les anciens titres et qui ne sont plus connus de nos jours. » Sainte-Palaye eut vent de la chose. Son crédit auprès du duc d'Orléans lui servit dans cette occasion. Il alla trouver MM. de Silhouette, chancelier du prince, et de Belle-Isle, contrôleur de ses domaines. Il s'agissait d'extraire à Leclerc de Douy son recueil. Le pauvre homme essaya de résister, mais il fut contraint de céder. Sainte-Palaye avait en outre mis à contribution Nicot, Monet, Borel, Cotgrave. Il n'eut pas si bon marché d'Étienne Barbazan que de Leclerc de Douy. Barbazan, né à Saint-Fargeau en 1696, était un vieux philologue, associé de Graville et de l'abbé de Laporte, avec lesquels il avait continué un recueil d'antiquités littéraires commencé par l'abbé Péreaux (24 vol. in-12, 1745 et années suivantes). Barbazan s'occupait aussi d'un glossaire de l'ancienne langue française quand, en 1756, le prospectus de Sainte-Palaye était venu le surprendre. Tout de suite, il annonce la remise à un libraire du manuscrit entièrement terminé d'un « nouveau trésor de Borel ou Dictionnaire de tous les termes de l'ancienne langue françoise usités dans les XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, en deux volumes in-folio. » Au fait, il n'avait pas d'éditeur; il voulait prendre date. Il finit par proposer à Sainte-Palaye la vente de son manuscrit, que Sainte-Palaye acheta; mais il n'en prit pas livraison, on ne sait trop pourquoi.

Quand le manuscrit du *Dictionnaire historique* fut dispersé, il se composait de deux parties : l'une composée de 30 volumes in-folio, l'autre de 61 volumes in-4°. C'est de ces 91 portefeuilles qu'est extrait le *Dictionnaire historique* que viennent de publier MM. L. Favre et Pajot. Les pièces dont il est extrait étaient célèbres dès le XVIIIe siècle, bien qu'on fût très mal renseigné sur le mérite et le degré d'avancement de l'ouvrage. Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis,* écrit, le 31 janvier 1764 : « M. de Sainte-Palaye va enfin commencer l'impression de son dictionnaire immense de la langue françoise depuis le XIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV. C'est un ouvrage de quarante ans et d'un travail si prodigieux qu'il est difficile de concevoir qu'un homme seul ait pu former et exécuter ce projet. Ne remarquez-vous pas, mon cher ami, qu'on dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles, et que notre littérature est aussi légère que notre caractère? Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse à présent d'aussi grandes entreprises que chez nous : nous avons peut-être trente bénédictins occupés à de gros ouvrages, tels que la *Collection des historiens de France*, le *Gallia christiana*, la *Diplomatique,* les histoires des provinces, les éditions des Pères, etc. »

Il s'agit de la réputation acquise dès le XVIIIe siècle à Sainte-Palaye sur la foi de son *prospectus,* de sa *préface,* de ses travaux accumulés sur l'histoire de la langue, du commencement de publication qu'ils ont reçu. D'abord la philo-

logie moderne a confirmé ses conjectures sur l'origine de la langue française. Cette origine est romane. La langue française provient du latin vulgaire. Les langues romanes, ce sont les langues qui ont pour fonds commun la langue latine. Il y a l'italien et le roumain, l'espagnol et le portugais, le provençal, le français et, pour lui, l'anglais formé à la suite de la conquête normande; il y a encore quelques dialectes inférieurs, comme le romanche, l'idiome parlé par les Grisons, les habitants d'une partie du Tyrol. Sainte-Palaye, qui avait appris tout seul le provençal, ne connaissait qu'imparfaitement les langues romanes autres que le français et le provençal. Mais il y avait de son temps une opinion acquise et fondée à laquelle il n'a pas contredit, dans le sens de laquelle il a travaillé et spéculé.

Il y avait aussi l'opinion déjà formée que le français ne descend pas du latin littéraire et classique, bien qu'il en ait subi l'influence; qu'il restait peu de chose de l'idiome celtique; que les langues germaniques ont laissé peu de traces dans la nôtre et que les autres langues, y compris le grec, n'y font qu'un mince appoint. Sainte-Palaye, comme quelques-uns de ses contemporains, savait distinguer le latin vulgaire, d'où descend le français, du latin littéraire et du latin du moyen âge ou latin scolastique et administratif. Qu'est-ce que le latin vulgaire? C'est le patois apporté dans les Gaules par les légionnaires et les colons romains, très différent du latin des *Commentaires* de César, et désignant fréquemment le même objet par un mot différant du latin classique. Par exemple, là où le latin littéraire dit *equus*, cheval, le latin vulgaire dit *caballus*.

Depuis Sainte-Palaye, l'histoire des origines de la langue française a fait des progrès. On a découvert des textes très nombreux, des chants variés, des poèmes comme la *Chanson de Roland*. Au XVIIIe siècle, les serments de Strasbourg, que prêtèrent en 842 Louis le Germanique à Charles le Chauve et l'armée de Charles le Chauve à Louis le Germanique, passaient pour les plus anciens documents de la langue française. Depuis, Holtzmann a découvert (1863) dans la bibliothèque de Reichenau un *Glossaire* des mots les plus difficiles de la Bible, remontant à l'année 768 et connu sous le nom de *Gloris de Reichenau*. Les découvertes récentes n'ont infirmé d'aucune façon les vues de Sainte-Palaye. Mais il faut bien dire que son œuvre est très imparfaite. Il a réuni les matériaux d'un dictionnaire historique de la langue, et il les a disposés par ordre alphabétique. Mais le dictionnaire n'est pas fait; il se compose exclusivement d'extraits. Quelquefois, il y en a dix au même mot, pris à différents âges de l'histoire de ce mot. L'histoire du mot reste à faire; le livre aussi. Ces deux points sont importants. « Un plan, quand il apparaît à l'esprit, dit Littré dans la préface de son *Dictionnaire de la langue française*, où la partie historique n'est pas l'essentiel, le séduit et le captive; il est tout lumière, ordre et nouveauté; puis lorsque vient l'heure d'exécution et de travail, lorsqu'il faut ranger dans le cadre et dans les lignes régulières qu'il présente la masse brute des matériaux amassés, alors commence l'épreuve décisive. Rien de plus laborieux que le passage d'une conception abstraite à une œuvre effective. »

Là est l'infériorité de l'œuvre de Sainte-Palaye qui, il importe de le répéter, n'est qu'ébauchée, mais à qui il aurait toujours manqué un point d'appui nécessaire. Ce point d'appui, c'est le mot actuel avec ses acceptions diverses. Le mot et ses acceptions indiqués, le seul moyen d'éclairer l'esprit est de lui pré-

senter comme en un tableau les sens divers par lesquels il a passé, en remontant du sens actuel à l'origine. De cette façon, on assiste, pour ainsi dire, à chaque siècle de l'histoire des mœurs et de celles des idées. Voilà un exercice fécond et un moyen d'information comme il n'y en a pas d'autre!

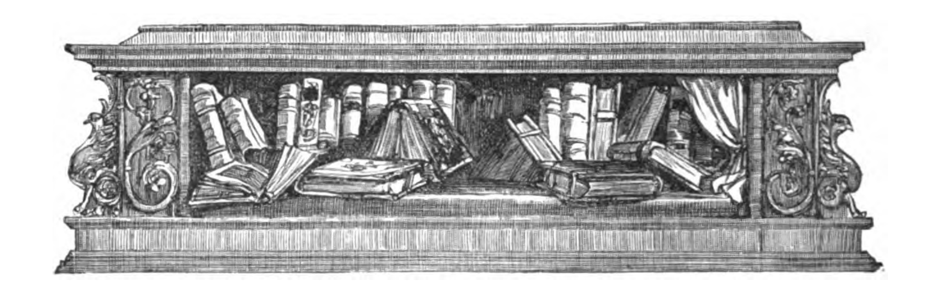
En réalité, il y a deux périodes dans l'histoire de la langue française : celle qui commence avec les grands écrivains du XVII[e] siècle et celle qui a précédé le XVII[e] siècle. La langue du XVII[e] siècle est le fondement de celle d'aujourd'hui. C'est alors que la langue nationale arrive à maturité, qu'elle est faite, qu'elle a tous ses organes, qu'elle existe telle qu'elle doit exister, sauf les changements secondaires que le temps et le va et vient de la civilisation doit y introduire. Ce sont les assises sur lesquelles Littré a bâti. L'historique de chaque mot, c'est-à-dire les vicissitudes traversées par ce mot avant d'arriver à son acception définitive, est une sorte de commentaire fait sur un texte. Ce n'est point ce texte lui-même, ce n'en est que l'explication. Et puis la signification des mots n'est pas le tout d'un dictionnaire même historique. Il y a en dehors la nomenclature, la grammaire, l'étymologie, d'autres points encore dont quelques-uns relèvent de la logique. Sainte-Palaye ne s'est occupé ni de nomenclature, ni de grammaire, ni de logique. Son étymologie est embryonnaire; ce n'est pas de sa faute. L'étymologie était de la fantaisie pure au XVIII[e] siècle. La linguistique et l'étude comparée du langage n'existaient pas. On savait peu de chose de la migration des races et du secours qu'elle peut fournir à la connaissance des idiomes particuliers.

Tel qu'il est, le *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* est une mine très riche et qui se recommande d'elle-même. On y pourra désormais puiser à l'aise. Elle était jusqu'ici réservée à quelques-uns. Littré, qui s'en est beaucoup servi, le reconnaît comme à regret, et place dédaigneusement Sainte-Palaye dans la compagnie de Pougens, dont les travaux à peu près oubliés n'ont ni l'étendue ni l'originalité de ceux de Sainte-Palaye. « J'aurais quelques remords, dit Littré, à laisser sans mention deux autres auxiliaires, tous deux morts depuis longtemps et dont les travaux inédits, enfouis dans les bibliothèques, ne sont connus que de quelques érudits. Je veux parler de Lacurne de Sainte-Palaye et de Pougens. Lacurne de Sainte-Palaye, qui est du siècle dernier, avait préparé un dictionnaire du vieux français dont il n'a été publié qu'un premier tome; les matériaux qu'il avait recueillis remplissent beaucoup d'in-folios qui sont déposés (pas tous, puisqu'il y en a à l'Arsenal) à la Bibliothèque impériale. Ces materiaux consistent en exemples pris dans les anciens auteurs. *Je les ai eus constamment sous les yeux* et j'y ai trouvé de nombreux et utiles suppléments à mes propres recherches. »

L'éloge est mince; mais Littré n'était pas prodigue. Il avoue néanmoins.

L. DEROME.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

NOS GRAVURES

Le musée d'Auxerre possède, sous le n° 74 (maîtres inconnus), un tableau du XVIIIe siècle représentant les frères Lacurne de Sainte-Palaye. Ces portraits, d'une bonne facture sous le rapport du dessin et de la couleur, nous pourraient laisser dans l'incertitude lorsqu'il s'agit de distinguer l'académicien de son frère, si diverses pièces publiées ne nous faisaient reconnaître l'auteur du *Dictionnaire de l'ancien langage* dans le personnage de droite. Le tableau a été offert au musée par un habitant d'Auxerre, en 1829.

M. Henry Monceau, secrétaire de la Société des sciences de l'Yonne, a bien voulu nous en envoyer une reproduction photographique, d'après laquelle nous avons fait graver à l'eau-forte ces curieux portraits inédits, dont M. Manesse a su faire une planche remarquable d'exécution; certains amateurs pourront mettre ces portraits en guise de frontispice à l'édition du *Dictionnaire de Lacurne*, publiée par M. Favre, de Niort, dans le format in-4°.

FRANCE

M. Henry Trianon nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Dans ma note sur les autographes de Pierre Corneille, j'ai laissé échapper une erreur qui m'est signalée par un journal anglais (*The Academy*). Parlant des réfugiés venus en France après l'exécution de Charles Ier, je me suis servi à tort de l'expression *Jacobites*. C'est *Stuartistes* que j'aurais dû mettre. Le mot *Jacobites* ne fut en effet employé que beaucoup plus tard.

« Veuillez agréer, etc.

« HENRY TRIANON. »



Livres aux enchères. — Les ventes se succèdent en ce moment, nombreuses et importantes. Le mois dernier, M. Porquet a vendu deux collections magnifiques appartenant, l'une à M. Richard-Lyon, l'autre à M. Lebarbier de Tinant.

Le total de la vente de la première de ces bibliothèques a dépassé 180,000 francs.

Voici les adjudications les plus remarquables : *Nouvelle défense de la traduction du Nouveau Testament* (par Ant. Arnauld). Cologne, Symon Schouten, 1680, 2 vol. in-8°, réglés; exemplaire aux armes de la duchesse de Lesdiguières : 560 fr.; — *Missale Romanum,* Paris, Kerver, 1578, in-f°, reliure attribuée à l'un des Eve : 575 fr., pour le compte de M. de Janzé; — *Officium beatæ Mariæ Virginis,* Antuerpiæ, ex officina Plantiniana, 1609, 1 vol. in-4°, fig. : 2,180 fr.; — *Sermons du P. Bourdaloue,* Paris, Rigaud, 1716-1758, 18 vol. in-12; exempl. aux armes de la marquise de Pompadour : 700 fr.; — *Œuvres morales et meslées de Plutarque,* Paris, Vascosan, 1574, 7 vol. in-8°, exempl. aux armes de Charles IX : 2,080 fr.; — *Maximes et réflexions morales du duc de la Rochefoucauld,* Paris, Imp. royale, 1778, in 8°, reliure de Derôme aux armes de d'Anisson du Perron, fig. ajoutées : 2,010 fr. En 1795, ce même volume à la vente du Perron trouva preneur à 20,500 ff.; il est vrai qu'on payait en assignats; — *Petri Criniti de honesta disciplina,* Lugduni, apud Gryphium, 1585, in-16, reliure aux armes de Marguerite de Valois : 550 fr.; — *Le Bon Genre;* observations sur les usages de Paris, Paris, 1827, petit in-f° : 1,200 fr.; *Iconologie par figures,* par Gravelot et Cochin; Paris, Lattré, s. d., 4 vol. in-12 : 695 fr.; — *Œuvres de Gille-Marie Oppenord...* contenant différents fragments d'architecture, Paris, Huguier, s. d., in-f° : 1,660 fr.; — *Œuvres diverses de Lalonde...* contenant un grand nombre de dessins pour la décoration des appartements, Paris, Chereau, s. d., 2 vol. in-f° : 2,425 fr.; — *Éléments d'orfèvrerie...,* composés par Pierre Germain, Paris, l'auteur, 1748, 2 part. en 1 vol. in-4°, rel. de Cuzin : 1,190 fr.; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus,* Paris, Le Boucher, 1773, in-4°, fig., rel. ancienne : 625 fr.; — *Métamorphoses d'Ovide,* trad. Banier; Paris, Guillyn, 1767-1771, 4 vol. in-4°, rel. dite à l'oiseau, exécutée par Derôme : 2,030 fr.; — *Œuvres de Clément Marot,* la Haye, Moetjens, 1700, 2 vol. pet. in-12, rel. de Padeloup : 2,600 fr.; — *Œuvres de Boileau,* Amsterdam, David Mortier, 1718, 2 vol. in-f°, fig. de Picart, rel. de Padeloup : 900 fr.; *Les Baisers,* Paris, Lambert et Delalain, 1770, in-8°, papier de Hollande, exempl. de premier tirage, rel. ancienne : 2,000 fr. — *La Pucelle d'Orléans,* Londres (Cazin), 1780, in-8°, exempl. en grand papier : 640 fr.; — La Fontaine : *Fables choisies,* Paris, Desaint et Saillant; 1755, 4 volumes grand in-f°, fig. d'Oudry, exempl. en grand papier de Hollande : 3,000 fr.; — Dorat, *Fables nouvelles,* la Haye et Paris, Delalain, 1772, 2 tomes en 1 vol. in-8°, exemplaire en grand papier de Hollande, relié par Derôme : 2,000 fr.; — La Fontaine : *Contes et nouvelles en vers,* édition des Fermiers généraux; exempl. des bibliothèques de Coulon et du marquis de Ganay : 4,645 fr.; — de Musset : *Contes d'Espagne et d'Italie,* Paris, Levavasseur, 1830, in-8°, éd. orig.; lettre ajoutée de Musset à Sainte-Beuve, rel. d'Amand : 395 fr.; — *Les Contes rémois,* Paris, Michel Lévy, 1858, in-8°, un des 40 exempl. sur papier de Hollande, relié par Cuzin : 700 fr.; — *Choix de chansons de M. de*

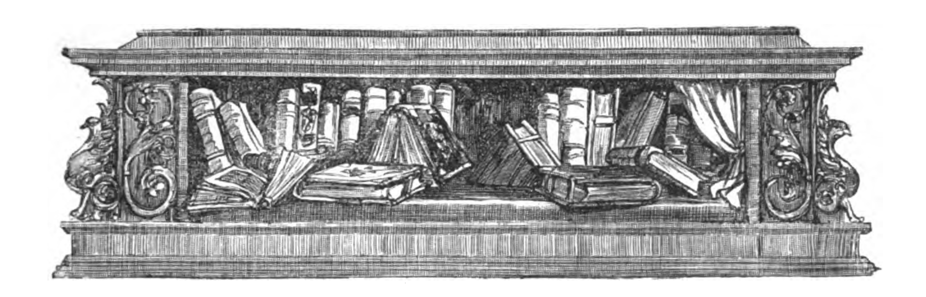
Laborde, Paris, de Lormel, 1773, 4 t. en 2 vol. gr. in-8°, rel. de Derôme : 5,600 fr.; — *Orlando Furioso,* Birmingham, Baskerville, 1773, 4 vol. in-4°; exempl. en grand papier, dans une reliure ancienne : 3,920 fr.; — *Théâtre de P. Corneille,* s. l. (Genève), 1764, 12 vol. in-8° : 1,305 fr.; — *Œuvres de Molière,* Paris, David l'aîné, 1739, 8 vol. in-12, magnifique exempl. en papier fort, relié par Derôme : 3,200 fr.; — *Œuvres de Jean Racine,* avec des commentaires, par M. Luneau de Boisgermain, Paris, imp. Louis Cellot, 1768, 7 vol. in-8, rel. de Derôme le jeune : 1,220 fr.; — *Les amours pastorales de Daphnis et Chloé,* s. l. (Paris, imp. de Quillau), 1718, petit in-8°; exempl. grand de marges, premières épreuves des figures, rel. de Padeloup : 1,455 fr.; — *Histoire de Gérard de Nevers,* Paris, de l'imp. de Didot jeune, 1792, in-18, exempl. contenant les quatre dessins originaux de Moreau et les figures avant la lettre : 1.630 fr.; — *Les Amours de Psyché et de Cupidon,* Paris, de l'imp. de Didot, l'an III, in-4°, rel. de Bradel; exempl. en grand papier vélin, avec 21 pièces ajoutées : 1,530 fr.; — *Œuvres de Maître François Rabelais,* Amsterdam, Bernard, 1741, 3 vol. in-4°, fig. de Picart; exempl. en grand papier, relié par Padeloup : 6,450 fr.; — Scarron : *Le Roman Comique,* Paris, de l'imp. de Didot jeune, l'an IV, 3 vol. in-8°, exempl. en grand papier vélin avec la suite des figures avant la lettre; rel. de Cuzin : 1,300 fr.; — *Contes et nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre,* Amsterdam, chez Georges Gallet, 1698, 2 vol. petit in-8°; exempl. de la première édition, avec les figures de Romain de Hooghe; rel. de Derôme : 1,080 fr.; — *Le Décaméron de Jean Boccace,* Londres (Paris) 1757-1761, 5 vol. in-8°, rel. de Derôme : 5,000 fr.; — *Galathée,* roman pastoral, par M. de Florian, Paris, Didot l'aîné, 1784, exempl. contenant 5 dessins originaux de Le Barbier : 1,200 fr.; — *Vie et aventures surprenantes de Robinson Crusoë,* Leyde, Luzac, 1754, 3 vol. in-12, fig. de Bernard Picart, rel. de Derôme; exempl. de la bibliothèque de Ganay : 1,130 fr.; — *Recueil des lettres de Mme de Sévigné,* Paris, la Comp. des Libraires associés, 1774, 8 vol. in-12; *Lettres de Mme de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin,* Paris, Delalain, 1775, in-12, ensemble 9 vol. in-12; exempl. aux armes de la famille de Sévigné avec le nom de Grignan sur les plats : 1,190 fr.; — *Œuvres de Fontenelle,* la Haye, Gosse et Neaulme, 1728, 3 vol. in-f°; exempl. aux armes de la marquise de Pompadour : 1,030 fr.; — *Œuvres complètes de Marivaux,* Paris, Ve Duchesne, 1781, 12 t. en 23 vol. in-8°, exempl. en grand papier de Hollande, relié par Derôme : 1,350 fr.; — *Discours sur l'Histoire universelle,* Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1681, in-4°; éd. orig.; exempl. en grand papier aux armes de Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris : 3,100 fr.; — *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully,* Londres (Paris), 1763, 8 vol. in-12; exempl. aux armes et aux chiffres de Louis XV : 3,610 fr.; — *Histoire du cardinal Ximenès,* par Fléchier, Paris, Anisson, 1693, in-4°, éd. orig.; exempl. en grand papier, aux armes de Bossuet, provenant de la bibliothèque de Bure : 1,930 fr.; — *Les Hommes illustres,* Paris, Dezallier, 1696-1700, 2 t. en 1 vol in-f°, rel. de Derôme : 2,730 fr.

Moins précieuse que la collection Richard, celle de M. Lebarbier de Tinant n'en était pas moins fort belle, comme on peut s'en convaincre par cette simple énumération des principaux numéros du catalogue : *Hore beate Marie Virginis,* Paris, de l'imp. de Germain Hardouyn, s. d. (almanach de 1527 à 1541),

in-8°, de 112 ff., caract. goth., exempl. imprimé sur vélin : 525 fr.; — *Les Provinciales,* Cologne, chez Balthazar Winfelt, 1684, exempl. aux armes du comte d'Hoym, 2,500 fr.; — *Du témoignage de la vérité dans l'Église,* s. l., 1714, in-12, exempl. aux armes de Longepierre : 260 fr.; — *Divini Platonis opera,* Genevæ, apud Jacobum Stœr, 1592, 3 vol. in-16, rel. du XVIe siècle, 1,005 fr.; — *Les Caractères de Théophraste,* Paris, Hochereau, 1765, in-4°, rel. de Derôme : 200 fr.; — *Avis important au sexe, ou Essais sur les corps baleinés pour former et conserver la taille aux jeunes personnes,* par Reisser; Lyon, Reguillat, 1770, in-12; exempl. aux armes de Marie-Thérèse de Savoie : 150 fr.; *Almanach iconologique* pour l'année 1765 (et les années suivantes, 1766 à 1769, 1771 à 1774, 1776 à 1781), fig. de Gravelot en premier état. Paris, Lattré, s. d., 15 vol. pet. in-12, rel. ancienne : 1,000 fr.; — *Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des modes et du costume en France dans le* XVIIIe *siècle,* année 1776; Paris, Moreau, in-8°, fig., rel. de Thibaron-Joly; exempl. non rogné : 1,205 fr.; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus,* Paphos et Paris, chez Le Boucher, 1773, in-4°, exempl. en grand papier, rel. ancienne : 965 fr.; — *Métamorphoses d'Ovide,* trad. Banier, Paris, Leclerc, 1767-1771, 4 vol. in-4°, exempl. de premier tirage dans une reliure ancienne, 1,450 fr.; — *Le Roman de la Rose,* Paris, Galliot du Pré, 1526, in-f°, caract. goth. à 2 col., rel. ancienne : 255 fr.; — Dorat : *Les Baisers,* Paris, Lambert, 1770, in-8°; exempl. de premier tirage dans une reliure de Trautz-Bauzonnet, 1,500 fr.; — Dorat : *Fables nouvelles,* Paris, Delalain, 1773, 2 vol. gr. in-8°; exempl. tiré sur grand papier de Hollande; planches en double état, pièces ajoutées, reliure de Cuzin, 6,100 fr.; — La Fontaine, *Contes et Nouvelles en vers,* éd. des Fermiers généraux, Paris, Barbou, 1762, 2 vol. in-8°, rel. ancienne, 2,110 fr.; — Berquin, *Idylles,* s. l. n. d. (Paris, Quillau), 1775, 2 vol. in-12; Berquin : *Romances,* Paris, Ruault, 1776, in-12; ensemble, 3 tomes en 1 vol. in-12; exempl. en grand papier de Hollande, rel. ancienne, 1,120 fr.; — Molière : *Œuvres,* Paris, Thierry, Barbin et Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12, première éd., fig. de Brissart, rel. de Trautz-Bauzonnet, 700 fr.; — *Amours de Daphnis et Chloé,* s. l. (Paris, Quillau), 1718, pet. in-8°; éd. dite du régent; exempl. aux armes de François de Montmorency, duc de Luxembourg, et de Colbert-Seignelay, sa femme, 1,315 fr.; — *Œuvres de Rabelais,* s. l. (Amsterdam, L. et D. Elzevier), 1663, 2 vol. pet. in-12; rel. de Trautz-Bauzonnet : 755 fr.; — *Le Temple de Gnide,* Paris, Le Mire, 1772, gr. in-8°, exempl. en papier de Hollande, rel. anc.: 650 fr.; — *Histoire de Manon Lescaut,* Amsterdam, aux dépens de la Compagnie (Paris, Didot), 1753, 2 vol. in-12, exempl. en grand papier de Hollande, relié par Trautz-Bauzonnet : 1,020 fr.; — *Paul et Virginie,* Paris, de l'imprimerie de Monsieur (Didot), 1789, in-18; éd. orig., exempl. sur papier vélin, relié sur brochure par Trautz-Bauzonnet : 2,998 fr.; — *La Disputation de l'Asne...,* Lyon, Laurens Buyson, 1548, in-16, rel. de Motte : 460 fr.; — *Le Cochon mitré,* Paris, chez le Cochon, s. d. (vers 1789), rel. de Derôme, exempl. des bibliothèques Méon, Nodier, de Pixérécourt et Ganay : 605 fr.; — *Les Grâces,* par Meunier de Querlon, Paris, Prault, 1769, in-8°; exempl. relié sur brochure par Trautz-Bauzonnet : 1,325 fr.; — *Almanach historique de la Révolution française pour l'année 1792,* par Rabaut, Paris, Onfroy, de l'imprimerie de Didot l'aîné, s. d., in-18, rel. de Thibaron-Joly : 235 fr.; — *Annales du règne de Marie-Thérèse,* Paris, imp. Prault, 1775;

in-4°, fig.; exempl. relié aux armes de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois, 1,600 fr.

Parmi les livres modernes, nous avons remarqué : Aicard : *La Chanson de l'Enfant*, Paris, Chamerot, 1884, exempl. sur papier du Japon : 95 fr.; — Grimod de la Reynière : *Almanach des Gourmands*, Paris, Maradan, 1803-1812, 8 vol. in-18 : 60 fr.; — Balzac : *Physiologie du mariage*, Paris, Levavasseur, 1830, 2 tomes en 1 vol. in-8°, éd. orig. reliée sur brochure par Cuzin : 100 fr.; — Balzac ; *Les cent Contes drôlatiques*, Paris, Gosselin, 1832-37, 3 vol. in-8°, éd. orig., rel. de Cuzin : 340 fr.; — Baudelaire : *les Fleurs du mal*, Paris, Poulet-Malassis, 1857, in-12, éd. orig., rel. sur brochure par Thibaron-Joly : 79 fr.; — Béranger : *Chansons morales et autres*, Paris, Eymery, 1816, in-18; éd. orig.; exempl. relié sur brochure par Cuzin : 410 fr.; — Béranger : *Chansons anciennes, nouvelles et inédites*, Paris, Baudoin, 1828, 2 vol. in-8°, rel. de Thouvenin; exempl. contenant la suite des 40 figures d'Henri Monnier, la suite du portrait et des 54 figures d'Alf. et Tony Johannot, Charlet, Grenier, Grandville, etc. : 200 fr.; — *les Contes rémois*, Paris, Lévy, 1858, in-8°, un des 40 exempl. sur grand papier de Hollande, avec les vignettes sur Chine, rel. de Cuzin : 1,030 fr.; — Daudet : *le Nabab*, éd. sur papier de Hollande : 30 fr.; — Delvau : *Françoise*, Paris, Faure, 1865, in-18, un des 10 exempl. sur papier de Chine, rel. de Thibaron-Joly : 58 fr.; — A. Dumas : *La Dame aux Camélias*, Paris, Havard, 1858, gr. in-8°, fig., couverture conservée : 25 fr.; — Flaubert : *Madame Bovary*, Paris, Lévy, 1857, in-12, éd. orig. en grand papier vélin, rel. de Cuzin; eaux-fortes de Boilvin ajoutées : 240 fr.; — Gautier : *Les Jeunes-France*, Paris, Renduel, 1833, éd. orig., rel. de Cuzin : 265 fr.; — Gautier : *L'Eldorado ou Fortunio*, Paris, la Société des Amis des livres, 1880, in-8°, broché : 355 fr.; — V. Hugo : *Odes et Poésies diverses*, Paris, Pélicier, 1822, éd. orig., rel. de Cuzin, envoi d'auteur : 323 fr.; — *Les Orientales*, Paris, Gosselin, 1829, fig. de Cousin, tirée sur papier de Chine, éd. orig., rel. de Thouvenin : 355 fr.; — Les *Châtiments*, 1853, in-18; un des seize exempl. sur papier vélin fin de Hollande; pièces ajoutées, rel. de Thibaron : 510 fr.; — *Notre-Dame de Paris*, Paris, Gosselin, 1831, 2 vol. in-8°, éd. orig., envoi d'auteur, rel. de Thibaron-Joly : 275 fr.; — *Imitation de Jésus-Christ*, trad. Lamennais, Paris, Gruel-Engelmann, s. d.: 400 fr.; — Lamennais : *Paroles d'un Croyant*, 1833, Paris, Renduel, 1834, rel. de Trautz-Bauzonnet : 380 fr.; — Mérimée : *Chronique du temps de Charles IX*, Paris, Mesnier, 1829, in-8°, éd. orig., rel. de Cuzin : 145 fr.; — Musset : *Œuvres complètes*, Paris, Lemerre, 1876, 11 vol. in-12, exempl. sur papier de Chine, 245 fr.; — G. Sand : *Mauprat*, Paris, Bonnaire, 1837, 2 vol. in-8°, éd. orig., 99 fr.; — De Vigny : *Servitude et Grandeur militaires*, Paris, Bonnaire, 1835, éd. orig., rel. de Cuzin : 271 fr.; — Zola : *L'Assommoir*, éd. illustrée, Paris, Marpon et Flammarion, s. d., exempl. sur grand papier de Hollande, fig. en double état, envoi d'auteur : 46 fr. — Le total de la vente s'est élevé à 76,520 fr.



L'HOMME AU CAMÉLIA

LAUTOUR-MÉZERAY

ET

LE *JOURNAL DES ENFANTS*

Charles-Lautour Mézeray et Émile de Girardin. — Comment fut fondé le journal le Voleur. — *Les deux frères siamois de la littérature périodique.* — La Mode. — *Lautour-Mézeray, rénovateur du* Figaro. — Le Feuilleton littéraire des journaux politiques. — *Origine du* Journal des Enfants, *son histoire.* — *Le dandysme de Lautour-Mézeray.* — *Quelques lettres inédites.* — *Balzac et Delphine Gay.* — *Ce qui mérite de rester du* Journal des Enfants. — *Bibliographie par noms d'auteurs.*



Les descendants de la famille Eudes, domiciliés dans la petite ville d'Argentan, se glorifiaient d'être les neveux du père Eudes, fondateur d'un ordre célèbre, et du grand Mézeray, historiographe du roi de France. Ces deux frères, à la figure grave et majestueuse, avaient occupé, d'une façon également digne, la chaire du missionnaire et le fauteuil de l'académicien. L'historiographe avait bien eu quelques hardiesses de plume et quelques faiblesses de cœur [1], mais il n'en avait pas moins imprimé à son nom un cachet de sévère et austère dignité, qui était devenu comme une tradition de famille. L'on resta fidèle à cette tradition pendant de

1. Les hardiesses de plume de Mézeray sont enregistrées dans toutes les bibliographies (*le Manuel du libraire*, 5e édit., t. III, p. 1694), et tous les biographes ont parlé de ses faiblesses de cœur, qui ont fourni à T. Sauvage le sujet de son opéra-comique, *le Père Gaillard*.

longues années, en remplissant, avec la gravité des ancêtres, des fonctions judiciaires et municipales; mais, dans notre siècle, un petit-neveu de l'historiographe — dont le père avait précisément relevé le nom de Mézeray [1] — eut, par une étrange exception à cette règle de famille, autant d'amour pour la fantaisie que ses aïeux avaient eu de respect pour la méthode. Dédaignant les buis symétriques du petit jardin paternel, il s'en fut à Paris lier à sa mémoire le nom d'une fleur, inconnue à Argentan, qu'immortalisa plus tard une irrégulière d'amour [2]. L'*Homme au camélia*, qui ne fut point un saint et ne prétendit jamais à l'Académie, s'appelait en réalité *Saint-Charles Lautour-Mézeray* [3].

I

Il naquit à Argentan, le 29 avril 1801, de Louis-César Lautour-Mézeray et de Jeanne Colin. Son père, alors notaire, avait jadis donné dans la Révolution. Cela ne l'empêcha point de crier un jour *vive l'Empereur !* de toute la force de ses poumons, ce qui lui valut la mairie d'Argentan. Il était d'instinct personnage officiel, et, lorsqu'il eut ceint l'écharpe municipale, il ne lui manqua plus que d'être décoré. Quand Napoléon traversa Argentan, Lautour compta sur lui pour combler cette lacune. L'empereur malheureusement partit sans y songer, et le lendemain un administré moqueur charbonna une croix d'honneur gigantesque sur la porte de monsieur le maire [4].

Le premier magistrat de la cité envoya tout naturellement son fils au collège municipal. Charles Lautour y forma une amitié d'enfance qui eut sur son avenir une influence décisive. Dans les environs d'Argentan se trouvaient le château et la belle terre du Bourg-Saint-Léonard. Ils avaient été achetés, à la fin du siècle dernier, par Jules-David Cromot, premier commis des finances. Ce Cromot, déjà riche comme Crésus, prétendait être en outre noble comme Cromus, chevalier romain découvert par

1. Louis-César Lautour-Mézeray descendait au quatrième degré de Marie Eudes, sœur des célèbres frères Eudes et femme de Jacques Corbin des Caves. Voir la *Notice sur les trois frères Eudes*, par M. G. Le Vavasseur, à qui nous sommes redevable, ainsi qu'à M. L. de la Sécotière, de précieux renseignements pour cette étude.

2. Par une coïncidence bizarre, Marie Duplessis, l'héroïne d'Alexandre Dumas, est née à Nonant, à quelques lieues d'Argentan. C'est ainsi que l'Homme et la Dame aux camélias appartiennent tous les deux au pays des pommiers. (Voir, sur Lautour-Mézeray, Jules Lecomte, *le Perron de Tortoni*, et Philibert Audebrand, *Un Intime de Girardin*, article publié dans *le Gaulois*, 4 mai 1881.)

3. Son parrain, M. de Lamisière, tint à ce qu'il fût inscrit à l'église et à la mairie sous le nom de *Saint-Charles;* mais Lautour laissa promptement le *saint* de côté, pour se contenter, dans l'habitude de la vie, du prénom plus profane, mais moins singulier, de *Charles*.

4. Anecdote rapportée par M. Victor des Diguères (*la Vie de nos pères en basse Normandie*, p. 235).

quelque généalogiste. Et l'on disait à la cour, en souriant, qu'il en était parent, tout au moins au datif : *Cromus, Cromi, Cromo* [1]. La grandeur de cette maison de parvenus ne dura pas même cent ans, et les deux fils de Cromot moururent à Argentan vers 1840, presque dans l'indigence. Ils avaient une sœur, appelée Mlle de Fougy, du nom d'une petite terre voisine du Bourg. *Trop jeune lorsqu'elle se maria pour se pénétrer fortement de ses nouveaux devoirs,* elle eut un enfant, dont *un autre que son mari était le père* [2]. Cet enfant, envoyé à Fougy et élevé à l'ombre des grands bois de la forêt de Gouffern, fut placé de bonne heure au collège d'Argentan. On le nommait alors Émile ; il sut se faire appeler Émile de Girardin.

Il se forma entre les deux écoliers, dans le préau du petit collège de province, une amitié que la mort seule put rompre. Et quand Girardin, dans son autobiographie d'*Émile,* trace la figure si sympathique de l'abbé de Latour, l'on se demande s'il n'avait point en vue quelque membre de la famille Lautour, l'un de ces vieillards bienveillants et de bon conseil, comme il s'en trouvait dans l'ancienne bourgeoisie provinciale.

Quel motif conduisit Charles Lautour dans la grande ville, où, dès qu'il eut foulé le sol du boulevard, il se sentit à jamais Parisien ? Celui qui y mène à vingt ans tous les jeunes gens de province : l'étude du droit à faire, étude, hélas ! bien vite délaissée pour l'apprentissage moins pénible des plaisirs et de l'amour. Charles, à Paris, retrouva Émile qui y fut le confident de ses espérances et le compagnon de ses premières parties. Il y fut aussi son introducteur dans les cercles de lettrés et le présenta, au Palais-Royal, dans le cabinet de lecture de Mme Desauge, à Alexis Dumesnil et à Henri de Latouche, à Alphonse Rabbe et à Maurice Alhoy. Ce fut là que Girardin apporta un jour *Émile,* œuvre de revendication, écrite avec le feu et la fierté de la jeunesse ; ce fut là aussi qu'il enfanta dans la méditation ses vastes projets de révolution dans la presse. Il trouva pour en commencer l'exécution un collaborateur indiqué dans Lautour-Mézeray. La première tentative faite par les deux camarades fut la fondation du journal *le Voleur.* D'après une légende, que nous devons rappeler ici, ce serait à Lautour-Mézeray qu'aurait appartenu le principal rôle dans la fondation de ce premier journal.

Un matin, le lendemain même de l'apparition d'*Émile,* Girardin, doutant encore du succès de son livre et dégoûté de sa triste vie de bâtard, allait tout bonnement se jeter à la rivière. Sur son chemin il rencontra Lautour.

— Où vas-tu ?

— Me noyer.

1. MAUPCOANA, 1775, cité par A. Chassant dans *Nobiliana*, p. 94.

2. *Émile,* par E. de Girardin ; édit. Lévy, p. 22.

— Pour de bon ?

— Pour tout de bon.

Et Lautour de rire et de le consoler.

— Viens, dit-il enfin, nous allons fonder un journal.

— Mais qui l'écrira ?

— Tout le monde.

— Son titre ?

— *Le Voleur*. Nous prendrons partout ce qui nous conviendra.

Et ainsi, dit-on, fut fait [1].

La légende est certes jolie ; mais si, dans cette association des deux débutants, Lautour apportait un nom et un peu d'argent, — cet argent de province si lentement amassé et qui, à Paris, se dépense si vite, — Émile, lui, apportait ce qui valait mieux encore : un rare esprit d'initiative et une activité qui ne se lassait de rien. C'est donc à lui, croyons-nous, qu'il convient d'attribuer la part la plus large dans la première œuvre entreprise en commun.

Quoi qu'il en soit, ce fut le 5 avril 1828 que parut *le Voleur, gazette des journaux français et étrangers, revue de la littérature et des sciences, des arts, des tribunaux et des théâtres. Le Voleur* était fait impudemment, à grands coups de ciseaux. Comme toutes les idées téméraires, celle-ci obtint de suite un succès d'étonnement. La finesse littéraire des deux propriétaires le transforma bientôt en succès d'habitude. L'on avait commencé par crier au scandale ; l'on se tut ensuite pour examiner l'affaire, et l'on en arriva promptement à l'imiter. D'Arthenay fonda *le Cabinet de lecture*, et Anselme Petétin fit paraître *le Pirate*. Les articles du *Voleur*, presque tous d'emprunt, n'étaient jamais signés ; il est donc difficile d'indiquer la part spéciale de collaboration que Lautour eut à l'œuvre commune. Nous ignorons également à quelle époque il cessa d'être intéressé dans l'affaire. En 1832, il était toutefois encore propriétaire du *Voleur*, et reçut, à ce titre, une curieuse lettre d'Achille Jubinal, arrêté le jour des obsèques du général Lamarque, comme *coupable... de porter un chapeau gris et par conséquent d'être évidemment attaché à une opinion quelconque* [2].

Mais revenons en 1828 et aux premiers efforts des deux frères siamois de la littérature périodique. Possédant des qualités diverses, mais qui se complétaient utilement, et sentant qu'ils avaient, grâce à elles, ce qu'il faut pour réussir, ils n'étaient point gens à se contenter du premier succès du *Voleur*. Ils menèrent promptement à bien une entreprise plus considérable.

Ce fut la publication de *la Mode, revue des modes, galerie des*

1. Article de M. Philibert Audebrand.
2. *La Mode*, 23 juin 1832, p. 281.

mœurs, album des salons. Là, l'on ne pouvait plus avoir, comme dans *le Voleur*, des collaborateurs forcés. Il fallait en trouver qui vinssent au journal de leur plein gré et sussent, par leur mérite, en séduire les abonnés. Lautour et Girardin réussirent à les découvrir, et les noms, nouveaux encore, dont furent signés les articles du journal naissant, devinrent presque tous un jour des noms célèbres. Nestor Roqueplan et Victor Bohain, Alphonse Karr, Eugène Sue et George Sand écrivirent dans *la Mode* non politique. Le docteur Véron lui-même, le futur directeur de l'Opéra, le commensal et le fidèle ami de Lautour, fit aussi partie de la rédaction de cette première *Mode*[1]. Lautour eut alors une inspiration de génie, et, réclamant pour sa revue le patronage de la duchesse de Berry, fit ainsi la conquête du faubourg Saint-Germain. Girardin, de son côté, ne resta pas en reste de réclame, et, agitant pour la première fois aux yeux des abonnés de *la Mode* cet appât trompeur de la prime, qui fut l'une de ses meilleures ruses de journaliste, il mit en loterie parmi eux je ne sais quel buste invendable de Mme de Staël[2]. L'on sait que *la Mode*, cédée à Dufougeray, devint, en 1831, un journal politique, qui poursuivit sans relâche de ses mordantes épigrammes le roi-citoyen et sa monarchie bourgeoise.

L'un des collaborateurs de *la Mode*, Victor Bohain, qui tentait d'être un second Girardin, avait, en 1829, acheté *le Figaro*. Lautour-Mézeray appartint alors à la rédaction particulièrement choisie de ce journal, dont faisaient partie A. de Vaulabelle, Alphonse Karr, Capo de Feuillide et Léon Gozlan. L'histoire des décès et des résurrections du *Figaro* au XIXe siècle formerait un petit volume. Lautour-Mézeray devait aussi, en 1836, essayer à son tour de le faire renaître. La lettre suivante de Sophie Gay l'établit :

« S'il est vrai, comme on le dit, que vous vous chargiez de rendre la vie au *Figaro*, je vous conjure de ne point oublier un des collaborateurs qui lui a valu le plus de succès autrefois. C'est Alphonse Karr; il a grand besoin de travailler et d'employer un des esprits les plus piquants de notre époque. Dites-moi si je puis le flatter de votre protection... Si vous vouliez venir causer de cela avec moi, vous seriez bien aimable et pourtant, je ne vous en aimerais pas mieux[3]. »

Hélas ! la verve d'Alphonse Karr elle-même ne suffit pas, cette fois, à ranimer *le Figaro*.

1. Le Dr Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. III, p. 85), s'exprime, en parlant de la rédaction de *la Mode* naissante, comme s'il n'en eût point fait partie. Les lignes suivantes, que nous transcrivons dans le tome IV de *la Mode* (p. 100), ne laissent pourtant pas de doute à ce sujet : « On trouve, à côté de la manie d'écrire, cette certitude que le bon goût de MM. Véron, Bohain et de Girardin nous préservera de ces articles, etc. »

2. *La Mode*, t. Ier, p. 354.

3. Lettre en la possession de l'auteur de cet article.



En 1830, Émile de Girardin et Lautour-Mézeray fondèrent ensemble — ce fut peut-être la dernière entreprise faite en commun — *le Feuilleton littéraire des journaux politiques*. Ils avaient un associé qui fut assurément le plus grand de ceux que Lautour rencontra dans sa carrière de publiciste : il avait nom Honoré de Balzac. Balzac rédigeait alors la plus grande partie du journal de Philippon, *la Caricature*, où Lautour-Mézeray donna quelques articles à côté de ceux de l'illustre romancier. Lautour et Balzac se rencontrèrent souvent depuis dans le salon de Mme de Girardin et dans les loges de *lions* à l'Opéra ; mais, en 1835, un conflit d'intérêt éleva entre eux une infranchissable barrière que, même à prix d'or [1], le fondateur de *la Mode* ne put jamais abaisser.

Il arriva à la collaboration des deux anciens écoliers d'Argentan ce qui advient à presque toute collaboration. Chacun crut avoir acquis ce qui lui rendait nécessaire l'assistance de l'autre et voulut voler de ses propres ailes. Cela réussit tout à fait à Girardin, qui avait enfin de l'argent, et cela ne tourna point mal pour Lautour-Mézeray, qui avait alors appris à faire un journal.

La première entreprise d'Émile, à laquelle Charles n'eut point de part, paraît avoir été celle du *Journal des connaissances utiles*. Certains biographes disent bien que Lautour coopéra à la fondation de cette feuille [2], mais, dans la première année, où des articles sont signés par Émile de Girardin, Mme Sophie Gay, Pereire et d'autres, nous n'avons trouvé aucune mention de Lautour-Mézeray. Nous croyons donc pouvoir penser qu'il n'y collabora point.

Il fut, en tout cas, étranger à la fondation de *la Presse*, cette réalisation de l'idée du journal à bon marché qui, depuis si longtemps, harcelait la cervelle d'Émile.

Mais Lautour-Mézeray fonda le *Journal des Enfants*.

II

Le *Journal des Enfants* parut le 25 juillet 1832. Le premier numéro contenait un article *à nos enfants*, écrit par Jules Janin, dans une note paternelle et attendrie. L'idée commerciale n'en était pas toutefois entièrement exclue, et, à l'aide d'allusions perfides, l'on débutait par y faire bonne justice des Perrault et des Berquin, des Genlis et des Bouilly, dont on voulait à jamais écarter la concurrence :

1. Werdet raconte dans ses *Souvenirs* (p. 39 et 48) qu'à la suite de cette contestation Lautour-Mézeray reconnut loyalement ses torts et fit même accepter à Balzac une indemnité de vingt-cinq louis. Le maître empocha prestement les vingt-cinq louis et n'en garda pas moins toute sa rancune.

2. M. des Diguères, *la Vie de nos pères*, p. 237.

« Venez à nous, nous vous dirons ce qui est vrai et utile. Nous serons nous, *l'ami des enfants*, non pas un ami vieux et morose, et qui radote quelquefois, mais un ami jeune, longtemps dévoué, et qui vous suivra dans toutes les fortunes. Nous serons pour vous, non pas une bonne nourrice qui fait des contes, mais des historiens amusants, simples, véridiques, et qui vous diront ce qui est arrivé avant vous et ce qui arrive en même temps que vous. Enfin, si, par malheur, vous avez lu des livres intitulés : *Contes à mon petit enfant, contes à ma fille*, et autres contes, où vous ne voyez que des enfants très riches, soyez tranquilles, nous ne vous ferons pas de ces contes-là. Dans ces contes, on ne parle qu'à des enfants très riches, qui ont des voitures et des peignes en diamants [1], etc. »

Les petits abonnés n'avaient sans doute pas plus de voitures que de peignes en diamants, mais ils eurent leur journal tout comme une grande personne, et, en le recevant, ils virent imprimé sur les bandes *M. Gustave* ou *Mlle Adèle*, première réclame de ce moralisateur charlatan, qui s'entendait presque aussi bien qu'Émile à lancer une affaire.

« UN CENTIME ET DEMI PAR JOUR — lisait-on sur la couverture, en caractères qui tiraient les yeux — est le prix de ce recueil... Lors même que l'enfant ne trouverait dans cet ouvrage, en se récréant, qu'une bonne pensée, que la correction d'un défaut, le principe d'une qualité généreuse, les parents pourraient-ils hésiter à lui consacrer une aussi faible somme ? C'est plus qu'un capital qu'ils fondent, c'est peut-être tout l'avenir de son cœur qu'ils développent. »

N'est-ce point là vraiment de la réclame impudente, comme en fait Bilboquet dans *les Saltimbanques ?* N'est-ce point crier : *Passez au bureau ; à un centime et demi la morale !* comme l'on hurle, entre deux roulements de tambour : *Entrez dans ma baraque ?*

Dans ce magasin, non de jouets d'enfants, mais de littérature juvénile, le marchand au reste ne trompa point et ne vendit que du bon. Le premier numéro — maladresse qui surprend chez Lautour — n'est cependant pas à la hauteur du reste du recueil et serait même assez insignifiant s'il ne contenait le début d'une histoire qui a réjoui plusieurs générations d'enfants : *les Aventures de Jean-Paul Choppart*, par Louis Desnoyers.

Il n'en est pas moins vrai que, dans cette première année, grâce aux relations du directeur avec tout ce qui écrivait à Paris, nous trouvons parmi les collaborateurs du *Journal des Enfants*, Sophie Gay, Bergounioux (un compatriote de Lautour-Mézeray), F. Soulié, Piis, E. Fouinet, Ch. Muret et Jules Janin, qui ne dédaigne pas de s'y faire le salonnier des petits enfants [2]. Les dessins, assez nombreux à partir du n° 5, sont

1. *Journal des enfants*, t. Ier, p. 2. Voir, à la fin de cet article, la bibliographie du *Journal des enfants*.

2. *Journal des enfants*, t. Ier, p. 257. Le Salon de 1835, par J. Janin.

finement gravés par Lacoste, et l'un d'eux, le portrait de Jean-Paul Choppart, est un Grandville hors texte [1].

Le rédacteur en chef prend bientôt plaisir à écrire lui-même dans son recueil enfantin et y débute par une courte nouvelle, *Balluchon l'artificier.* Il y glisse aussi, dans un *article à nos enfants,* tout cordial et affectueux, une réclame à l'instar de celle de *la Mode*, informant qu'il vient d'obtenir pour son journal le gracieux patronage de la reine de Wurtemberg. Et les armoiries de la royale protectrice s'étalèrent pendant des années sur la couverture du petit recueil. Cette réclame était en outre un appel déguisé à quelque distinction flatteuse. Ce discret appel ne resta pas sans réponse, et Lautour commença ainsi une longue brochette de croix, qui plus tard éblouit jusqu'à sa ville natale, et empêcha les malins Argentenais de rire plus longtemps de la déception paternelle.

L'affaire était donc lancée à merveille; mais il fallait, pour la soutenir, faire mieux encore la seconde année. Lautour le comprit et n'y manqua pas. Aux collaborateurs si finement choisis dans la fleur des romantiques, il joignit bientôt MM. de Barante, Marco de Saint-Hilaire, Maurice Alhoy et, — c'était un coup de maître, — Alexandre Dumas luimême, qui raconta aux enfants, comme il savait raconter, les aventures de deux singes, *Jacques Ier et Jacques II.* Lautour-Mézeray, voulant aussi payer de sa personne, collabora activement à son petit recueil, et y donna successivement : *les Pupilles de la garde ; la Fête des ramoneurs à Londres* et *la Fiancée d'Irlande.* Enhardi par le succès, l'infatigable rédacteur en chef ente sur son journal des publications nouvelles, toujours moralisatrices, mais toujours lucratives : l'*Annuaire des enfants* et le *Musée des enfants.*

La troisième année, tout marche mieux encore, et c'est de plus en plus fort, comme chez Nicolet. Jean-Paul Choppart est cependant fini, mais voici venir Robert-Robert et son fidèle compagnon, Toussaint Lavenette, aux aventures réjouissantes et amphibies. Et le petit monde se fait abonner en masse et se passionne pour les deux pantins de Louis Desnoyers, comme le grand pour les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas. L'on trouve encore dans le troisième volume du *Journal des Enfants* une pièce de Rozier finement écrite : *les Arrêts de collège,* et deux nouvelles d'Alphonse Karr : *les Chagrins d'un roi de cinq ans*, et *la Première victoire de Charles XII.* La réclame atteint également son apogée, et l'on affiche en lettres énormes sur la couverture :

ANNONCES DU JOURNAL DES ENFANTS

Publié à 16,000 exemplaires

Prix net : 1 fr. 50 la ligne de 40 à 44 lettres !

1. *Journal des enfants*, t. Ier, p. 120.



LAUTOUR-MEZERAY

Fondateur du Journal des Enfants



Ces trois lignes sont, pour cette année-là, tout ce qui est dû à la plume de Lautour-Mézeray.

La veine continue encore l'année suivante. D'abord la réclame a produit son effet, et, à la fin de chaque fascicule, les pages d'annonces se pressent, nombreuses et compactes. Puis les collaborateurs, toujours les maîtres de l'époque, envoient au journal leurs meilleures pages. Lautour-Mézeray lui-même, piqué d'honneur, y donne un travail amoureusement écrit : *Ce qui advint du 30 juin 1559. — Odyssée du comte de Montgommery.* « En classant d'anciens papiers de famille, je trouvai, ose dire Lautour, au milieu d'une lourde liasse, une chronique *entièrement écrite de la main de Mézeray*, l'historiographe de France sous Louis XIV. » Et s'il fallait en croire l'aimable mystificateur, le grand académicien aurait écrit ce qui suit à la barbe de ses collègues : « Merci de moi, messeigneurs; à vous ouïr, il semblerait que je suis coupable de forfait, quand c'est le hasard seul ou Satan qui sont les forfaiteurs [1] ! »

Au boulevard du Crime on n'eût point parlé mieux ! A tout seigneur, du reste, tout honneur ; l'amusante chronique du rédacteur en chef est illustrée d'un grand dessin de Géniole, gravé en Angleterre par Beneworth.

L'année d'après, le *Journal des Enfants*, où l'on savait choisir les poètes comme les conteurs, donne un petit poème d'Hégésippe Moreau, *Abdallah le maudit* [2], et Lautour-Mézeray y indique *le moyen de gagner un million avec une livre de beurre.*

Il donne dans le sixième volume *les Deux poètes du lycée Napoléon* et *la Nymphe de Sainte-Hélène.* Hégésippe Moreau y raconte *le Neveu de la fruitière* [3], et Édouard Ourliac y ouvre le charmant *Théâtre du seigneur Croquignole.* Les lettres néanmoins ne font pas oublier les affaires, et Lautour imagine une combinaison nouvelle : la collection du petit journal sera vendue pour 6 fr. 25. Le motif allégué est qu'à l'étranger l'on n'en fait pas moins de six contrefaçons.

Le véritable est que Lautour, dès que le *Journal des Enfants* lui rapporte cinq louis, court en dépenser dix pour son luxe ou pour ses plaisirs. Il en est déjà réduit aux expédients et doit imaginer chaque matin une réclame à effet pour faire pondre de nouveau cette poule aux œufs d'or qu'il finira bientôt par épuiser tout à fait.

C'est ainsi qu'en juin 1838, le journal est paré d'une couverture nouvelle, où trois écussons souverains accompagnent le blason de la

1. *Journal des enfants*, t. IV, p. 290.

2. *Abdallah le maudit* est devenu *l'Enfant maudit* dans le *Myosotis*.

3. *Abdallah le maudit* parut dans le numéro d'août 1836 et *le Neveu de la fruitière* dans celui de septembre 1837. M. Piédagnel, dans sa note bibliographique sur Hégésippe Moreau, intervertit ces dates.



première protectrice. Ils dominent une bandelette portant en caractères gothiques : LAUTOUR-MÉZERAY — ÉDUCATION FAMILIÈRE. Le curieux dessin de Bisson est gravé par Lacoste.

La décadence du petit journal date de cette année-là, quoique les collections aient été, dit-on, enlevées et que l'on doive en faire un nouveau tirage. L'on y rit cependant encore au joyeux théâtre de Croquignole, et Bouchery y entame une réjouissante histoire : *les Petits-neveux de Gulliver et le marquis de la Chambaudière*. Mais, comme il faut tirer parti de tout, les annonces envahissent et la revue et sa couverture. Elles en expulsent même les quatre blasons protecteurs, promettant, à la suite d'un renouvellement d'abonnement, les portraits lithographiés des quatre rédacteurs principaux. Et c'est ainsi que Lautour-Mézeray trône en tête de la collection de son magazine, tout comme Tellier fait les honneurs de sa méthode de trompe. N'y a-t-il point là une caractéristique de l'individu et du temps ?

L'an d'après, c'est pis encore : le désordre est au bureau de rédaction, et l'on ne vient plus guère au bureau d'abonnement. Le journal, quelquefois encore, est néanmoins digne de son passé. Lautour-Mézeray donne *le Tambour d'Arcole ;* Étienne Esnault, *Diane et Loys,* et Bouchery fait voyager les petits-neveux de Gulliver jusqu'à « Argentan, aujourd'hui petite ville de France, située dans le département de l'Orne, mais alors érigée, avec ses dépendances, en marquisat de merveillo-chimerico-superlunario-monde, dont elle était un des principaux ornements ».

Cependant le pauvre Lautour, s'épuisant la cervelle à la recherche d'attractions fructueuses, joint au journal, que l'on délaisse pour tout de bon, des patrons d'écharpes et des gravures de modes, nous montrant des *lions* en herbe engoncés dans leurs vastes cols et frisés à outrance sous de plates casquettes à glands.

Cela ne suffit pas à sauver le journal. En juin 1840, Lautour-Mézeray doit s'adjoindre des copropriétaires et partager ainsi son empire enfantin. Il continue toutefois à faire partie de l'administration nouvelle et publie même, dans la neuvième année, un article intitulé *les Juifs*, étude qu'il avait pu malheureusement écrire d'après nature.

L'année suivante, tout est terminé, et une direction nouvelle, transportant ses bureaux au loin, vers l'est, va s'installer rue du Faubourg-Poissonnière. Elle renie même pour plaire aux commerçants, ses voisins, l'ancien propriétaire qui, pendant dix années, avait ouvert à l'enfance une école d'art et de littérature, qu'elle se hâta de transformer en boutique :

Avis qu'il faut lire.

« En changeant de demeure, la direction et la propriété ont également passé en d'autres mains. L'ancien propriétaire, récemment ap-

pelé à des fonctions administratives, avait, depuis plusieurs années, négligé l'administration de son journal pour se livrer à des études de droit administratif et public, dans l'intention de parcourir avec distinction la nouvelle carrière qu'il voulait poursuivre et dans laquelle il vient d'entrer. Le nouveau directeur fera cesser tout ce désordre[1]. »

Le désordre s'en fut donc avec le brouillon charmant, mais avec lui partirent tout art et toute littérature. Le pauvre Lautour venait, comme l'apprenait l'avis de son ancien journal, d'être condamné à l'administration à perpétuité. Mais, avant de le suivre dans sa sous-préfecture, nous devons présenter en lui l'homme à la mode, car il tenait à ce titre plus qu'à toute autre chose. Berquin, en effet, dont il raillait l'air berger, n'était rien à ses yeux en comparaison de Brummel, dont il enviait le dandysme. Le pauvre Lautour n'avait point atteint le mérite littéraire du premier; il ne fit qu'approcher de l'élégance du second. Mais, par un phénomène singulier, réduisant et fondant en lui ces deux types si différents et qui s'affaiblissaient dans ce rapprochement étrange, il fut et il resta un Brummel berquinisé, un Berquin fashionable.

III

Lautour-Mézeray était d'ailleurs bâti pour être l'un des rois de la mode parisienne. D'une taille élevée, d'une figure agréable, mais à l'expression quelque peu altière, il possédait ainsi tout ce qu'il fallait pour paraître, pour séduire et pour dominer. La conquête de Paris lui était donc aisée. Il trouvait en outre, pour la faire, deux auxiliaires précieux dans le crédit toujours croissant de Girardin, son camarade, et dans le charme irrésistible d'une nouvelle amie, Delphine Gay, qui, en 1831, avait uni sa destinée à celle d'Émile. Nous avons vu Lautour et Girardin débuter en amis dans la vie parisienne. Mais ces amitiés de collège, quelle que doive être leur durée, ne sont pas toujours à l'abri de nuages. Dès que Lautour et Girardin n'eurent plus d'intérêts communs, ils furent exposés à avoir des intérêts contraires dans leurs nombreuses entreprises semi-littéraires, semi-commerciales. C'est ce qui advint une fois, entre autres, à l'occasion de certaines bibliothèques unies que Lautour-Mézeray s'avisa d'opposer aux bibliothèques cantonales de Girardin. De là une brouille qui, le 5 mars 1834, fit écrire à Émile la lettre suivante :

« Tes deux lettres m'arrivent ce matin à huit heures : celle que tu m'adresses et celle que tu adresses au public. Je ne répondrai pas à la seconde. J'ai hésité un instant si je répondrais à la première, car montrer

1. *Journal des enfants*, numéro de décembre 1841, verso de la couverture.



que de ton côté sont tous les torts, c'est en quelque sorte paraître me justifier, et, dans la position très délicate où tu t'es placé vis-à-vis de moi, beaucoup d'amis, mon cher Lautour, craindraient le premier mot à dire de peur que le dernier n'échappât à leur confiance et à leur franchise.

« Je n'ai pas autant d'illusions qu'on peut m'en croire, et, bien que tu me l'assures, j'ai pu me convaincre que tu ne plaçais pas toujours tes affections avant tes intérêts, mais quelquefois au-dessus de certains devoirs que l'amitié devrait rendre respectables. On se borne rarement à n'avoir qu'un seul tort envers un ancien ami qui ne rompt pas au premier.

« Tu m'accuses, toi, de n'avoir pas eu d'explications avec toi avant l'appel au public dont tu parles... Ce jour-là encore, j'ignorais que tu eusses un intérêt dans les bibliothèques unies : ce n'est que le lendemain que j'ai su que tu en étais non seulement un des intéressés, mais le fondateur, le bailleur de fonds, l'homme responsable, celui qui s'était opposé à ce qu'on me parlât d'un projet qui *par hasard* se rencontrait être le même que celui dont je préparais, avec toute publicité, l'exécution depuis plus de huit mois ! Je soutiens ceci : s'il ne m'avait pas été dérobé, on n'eût pas agi avec tant de clandestinité ; on n'eût pas recommandé à chacun : *surtout n'en parlez pas à Émile.*

« . ... J'ai été si profondément blessé de la défiance dont j'ai été l'objet et de tous les soins qu'on a pris pour se cacher de moi que, lorsque j'ai perdu l'estime des amis qui me restaient, je ne regrette plus leur amitié. Je n'en aurais perdu aucun, si leur amitié avait été aussi vraie et aussi désintéressée que la mienne. C'est une justice qui plus tard me sera rendue.

« E. de Girardin [1]. »

Malgré ces querelles privées qui parvenaient bien vite au public grâce à la manie de publicité qu'avaient les deux amis mécontents, les souvenirs du collège et des efforts faits en commun les ramenaient bien vite l'un à l'autre et dissipaient promptement ces brouilles passagères.

Aussi quand Girardin et Armand Carel durent se battre à la suite d'articles publiés dans *le National* et dans *la Presse*, Lautour-Mézeray fut-il choisi de suite comme témoin par son ami. Il n'eût, dans aucune circonstance, refusé de lui rendre un semblable service ; mais il y consentit avec plaisir, dans un cas particulier où il était certain — c'était là une de ses faiblesses — d'être mis en évidence. Le duel eut lieu à Vin-

1. Cette lettre, ainsi que plusieurs autres dont nous donnerons des extraits, fait partie de la belle collection d'autographes de M. Jules Le Petit, qui, avec une parfaite bonne grâce, a bien voulu nous faire, pour cet article, les communications les plus utiles.

cennes, le 20 juillet 1836, au matin. Girardin eut d'abord la cuisse traversée d'une balle. Il blessa alors mortellement Carel, qui succomba deux jours après ce duel resté célèbre [1]. Le service rendu par Lautour à Girardin resserra les liens de leur vieille amitié, et il trouva Émile toujours disposé à lui frayer le chemin par une démarche utile, à l'empêcher de faire fausse route par des conseils trop peu souvent suivis.

Les deux camarades ne cessèrent point de correspondre l'un avec l'autre, si ce n'est pendant de rares périodes de brouille. Ils échangeaient à tout moment les nouvelles de la ville et de la province, parfois même celles de l'étranger. C'est ainsi que, le 1er octobre 1841, Girardin, qui s'était rendu en Wurtemberg pour le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi, rend plaisamment compte à Lautour-Mézeray d'une entrevue avec la princesse de Metternich :

« La princesse de Metternich, qui ne passe pas pour être toujours gracieuse à l'égard des Français qui ne portent pas un nom illustre et qui ne sont pas légitimistes, m'a fait placer à côté d'elle et a été pour moi d'une bonté et, j'oserais presque dire, d'une coquetterie qui ont fait événement. *Nous aurions gardé les Allemands ensemble*, comme disait J. J., que nous n'aurions pas trahi plus de familiarité. »

Ce n'était point seulement l'amitié d'Émile qui rendait précieux pour Lautour-Mézeray le droit d'entrer en familier dans la maison de Girardin, c'était encore et surtout la faveur de faire partie du petit cénacle de la fameuse Delphine ; d'être reçu, après les Bouffes ou avant le bal, dans cette chambre tendue d'un damas de laine vert d'eau, où venaient causer Lamartine, Victor Hugo, Eugène Sue, Balzac, Alphonse Karr et Alexandre Dumas. Lautour regardait cette faveur à la fois comme une gloire et comme un plaisir. Comme une gloire, car peu étaient admis dans ce temple privé de la causerie délicate ; comme un plaisir, car Mme de Girardin traitait Lautour en privilégié et le faisait le confident intime de ses impressions parfois malignes sur ses illustres hôtes. Nous avons retrouvé, dans de curieux petits billets, la trace de ces confidences amicales.

« Oh ! que Balzac a été amusant hier ! » lui rappelle-t-elle un jour, pour le taquiner peut-être. « Vous avez eu grand tort de nous quitter hier soir, lui écrit-elle une autre fois ; vous auriez bien ri des histoires d'ours de M. Dumas et de sa lettre incompréhensible. Venez me voir aujourd'hui à cinq heures que je vous abreuve d'injures ! »

D'autres lettres établissent qu'elle n'était point seulement pour Lautour comme pour les autres une maîtresse de maison aimable, une camarade de cercle littéraire, mais bien une intelligente et affectueuse amie. En voici une charmante :

1. Voir, relativement à ce duel, *les Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. II, p. 224.

Ce mardi.

« Je veux vous faire une surprise aimable et vous écrire un peu plus tôt que je ne l'ai promis ; cela est d'autant plus gracieux que je n'ai absolument rien à vous dire, car il ne s'est rien passé depuis deux jours que vous êtes absent.....

« Je mentirais si je vous écrivais que je dépéris en votre absence et que je suis languissante ; au contraire, je me sens légère et libre parce que mon sermonneur ennuyeux n'est plus là. Il me semble que le monde m'appartienne. Je me livre à mes défauts tout à mon aise; je déménage tous mes meubles, je dis tout ce qui me passe par la tête, heureuse de ne plus m'entendre dire : « Vous avez grand tort, madame. » Mais je sais cependant qu'il ne faut pas trop que ce bonheur se prolonge ; je finirais peut-être par trouver que cette liberté est de l'isolement.

« ... Avez-vous eu froid la nuit ? Nous avons pensé à vous en voyant ce beau clair de lune... Avez-vous revu toutes vos anciennes passions ?... Mais votre lettre me dira tout cela demain ; j'y répondrai avec exactitude, si j'ai le temps. Celle-ci ne compte pas : c'est une petite gentillesse inaperçue. C'est pour vous prouver qu'il ne faut compter sur moi ni en mal ni en bien. C'est pour vous déconcerter : vous êtes si accoutumé à vous plaindre de moi que je suis obligée de vous avertir quand j'ai pour vous une attention affectueuse. Vous êtes si prévenu que vous seriez capable de la prendre pour une injure et de vous fâcher. Ainsi je vous déclare bien positivement que c'est avec la volonté de vous faire plaisir que je vous écris aujourd'hui. Mille souvenirs[1]. »

G. de G.

Presque tous les habitués du salon de Delphine reconnaissaient son hospitalité en lui apportant de petits chefs-d'œuvre. Lautour-Mézeray rougit sans doute d'arriver toujours les mains vides et de n'avoir point encore fait son livre. Aussi, en 1834, se mit-il courageusement à l'ouvrage, et tenta-t-il de publier, comme un autre, son volume. *Maritalement parlant*[2] était un recueil de nouvelles, écrit en collaboration avec Émile Bouchery, sous le pseudonyme de MM. de Cobentzell. Ce ne fut après tout qu'une preuve de bonne volonté, et *Maritalement parlant*, qui n'était point un chef-d'œuvre, n'ajouta rien à la renommée des prétendus Cobentzell.

D'ailleurs, Lautour-Mézeray était un publiciste avant d'être un

1. Collection de M. Jules Le Petit.

2. *Maritalement parlant*, par MM. de Cobentzell. Paris, Alexandre Mesnier, 1834; in-8° de xiv-312 p. C'est un recueil formé de sept nouvelles ou fantaisies : *Aux sergents de ville de la vertu; — Une page des mémoires du cœur; — L'éloquence d'un député; — M. Loreau; — la Ramure; — Les conditions d'un bonheur; — La gastrite.*

homme de lettres ; avant d'être un publiciste, il tenait, nous l'avons dit, à être un homme à la mode.

Mais était-il véritablement un *lion ?* Assurément oui, si, comme le dit Roqueplan, il suffisait pour cela de la moindre chose élégante, d'un paletot jaune ou d'un chapeau à forme nouvelle. Oui encore, si, comme le veut Deriège, celui-là était réellement *lion*, qui avait le boulevard pour empire, l'Opéra pour conquête et savait régner en maître du faubourg Montmartre au faubourg Saint-Honoré. Mais Mme de Girardin était plus exigeante. Pour elle, le mot *lion* ne signifiait point un dandy au groom microscopique et au cigare colossal, mais bien une notabilité que tout le monde veut connaître, un individu devenu, pour un fait spécial ou pour une chose marquante, l'objet d'une curiosité générale et incontestée[1]. Lautour-Mézeray était d'abord un *lion* comme tout le monde l'entendait; irréprochable dans son costume, impeccable dans ses équipages. Mme de Girardin le reconnaissait elle-même, en le raillant doucement. « Nous avons, lui mande-t-elle un matin, des billets pour la course qui est à midi. Venez donc à midi avec votre calèche ou votre tilbury, comme vous voudrez. » — « Venez donc, lui écrit-elle une autre fois en ayant l'air de sourire, avec votre douillette *tourterelle*[2]. » Mais en outre, pour être un *lion* aux yeux de Delphine, Lautour avait trouvé cet objet personnel et forçant l'attention sans lequel, suivant elle, l'on ne pouvait *lioniser*. C'était une fleur, un camélia blanc.

Ce camélia blanc, qui ne coûtait pas moins de cinq francs la tête et qui fleurissait chaque soir la boutonnière de Lautour-Mézeray, produisit, dans le Paris qui s'habillait, une sensation indicible. Mais, grâce autant qu'au prix de la fleur, à la régularité de l'habitude, ce ne fut point seulement une fantaisie de dandy, mais une véritable marque de lionerie. Le camélia blanc de Lautour-Mézeray gardera à jamais sa place dans la menue chronique de l'époque comme le gilet rouge de la première d'*Hernani*. Quant à celui qui le portait, il fut désormais *l'homme au camélia*, que tous connaissaient dans ce grand Paris, où beaucoup ignoraient qu'il existât un Lautour.

Il était donc sacré *lion* sans conteste; mais, pour un tel *lion*, une seule cage convenait, la baignoire d'avant-scène, dite *loge infernale*. Et chaque soir d'opéra, le camélia de Lautour-Mézeray piquait de son point blanc la demi-obscurité de la fameuse loge. Certes, ce n'étaient pas les premiers venus que ceux pour qui des jumelles immenses grossissaient je ne sais combien de fois les jambes des pensionnaires de M. Véron. Il ne suffisait point, pour paraître dans leur loge, d'être assez riche pour en payer une part. Il fallait sans doute posséder de l'argent, — et encore

1. Le vicomte de Launay, *Lettres parisiennes*, édit. Michel Lévy, 1881 ; t. II, p. 193.
2. Collection de M. Le Petit.



parfois, mon Dieu! l'on s'en passait, — mais il fallait surtout avoir de l'esprit, de la race et de l'élégance, tout ou quelque chose de ce qui fait cet être de luxe, vicieux et charmant, que l'on appelle un gentilhomme d'opéra. Les gentilshommes d'opéra, compagnons de loge de Lautour, étaient alors le comte Germain, le marquis de Lavalette, Conrad de Lagrange et Romieu, le préfet aux hannetons légendaires, le Tallien du souper, qui inspira à Lautour-Mézeray les deux seuls vers qu'il ait jamais enfantés :

Quand Romieu revint du Monomotapa,
Paris ne soupait plus et Paris resoupa [1].

Et dans une autre loge, au-dessus des infernaux, M. de Balzac étendait ses larges mains sur une massue émaillée de turquoises fausses. Le grand homme fut un jour, si nous en croyons les souvenirs de Werdet, victime d'une mystification galante de la part de certains habitués de l'Opéra qui lui infligèrent une sorte de supplice de Tantale amoureux [2]. Lautour-Mézeray était-il du complot? Il est probable que oui, car, depuis qu'ils s'étaient heurtés sur le terrain des intérêts, Balzac et lui ne se chérissaient guère. Balzac, chez qui les blessures d'argent se cicatrisaient mal, l'appelait même *Lautour-mesuré*, ce qui, après tout, ne signifiait rien, car le prodigue *lion* n'avait jamais connu la mesure. Plus tard, Balzac, fidèle à sa rancune, écrivit un *Prince de la bohème*. La vengeance était tardive et quelque peu lâche, car le pauvre Lautour avait alors quitté la bohème pour le Limousin et le prince de la mode était devenu sous-préfet. Néanmoins chacun, à Paris, le reconnut dans *la Palférine*, portrait tracé par la main d'un maître, mais inspiré par la rancune, et par ce motif trop chargé. Si Balzac qui, on le voit, n'oubliait rien, désirait du mal à ses mystificateurs, le sort se chargea de le venger cruellement. Tous ses compagnons d'opéra, à part un ou deux qui, comme M. de Lavalette, remplirent une carrière brillante, arrivèrent en effet, par le chemin de la grande vie, à la folie, à la misère ou à la mort. La *loge infernale* était donc bien nommée, car, si l'on dresse le bilan des existences dorées de ceux qui la hantaient, tout bien considéré, vertus et vices, succès et revers, fortune et ruine, l'on voit qu'en fin de compte, le diable ne perdait rien.

IV

L'homme au camélia défleuri et transplanté dans une sous-préfecture! Le joyeux amuseur d'enfants chargé d'ennuyer officiellement de

1. Roger de Beauvoir, *les Soupeurs de mon temps*, p. 197.
2. E. Werdet, *Souvenirs de la vie littéraire*, p. 68 et 115.
3. « Pour quiconque a connu M. Lautour-Mézeray, la Palférine est son portrait, mais chargé. » (Werdet, *Souvenirs*, p. 50.)

grandes personnes! N'y a-t-il point là une de ces implacables revanches que le sérieux prend si souvent dans la vie d'un homme de plaisir? Ce fut à Bellac, chef-lieu d'arrondissement de 4,000 âmes, que l'ex-lion alla cacher sa peau sous l'uniforme de sous-préfet. Dans des bureaux dont l'atmosphère administrative n'était point chargée d'esprit comme celle des bureaux de rédaction parisiens, Lautour-Mézeray vit tout lien rompu entre le monde des lettres et lui. Il existait encore malheureusement une chaîne entre lui et le monde de ses créanciers. Ces corsaires conçurent alors l'idée inhumaine de rogner les appointements du dandy fonctionnaire. Il fallut même que Girardin, dont l'amitié avait suivi Lautour jusqu'à Bellac, leur fit sentir l'inutilité d'un semblable procédé :

« J'avais écrit à M. de S. une longue lettre dans laquelle je lui disais que toutes les poursuites contre toi n'aboutiraient qu'à lui donner le droit de toucher le cinquième de ton traitement, en admettant même que cela ne donnât pas l'éveil à d'autres créanciers; que j'estimais ce cinquième à 200 francs par trimestre, 800 francs par an[1]. »

Pour salaire de ses fastidieux labeurs, le pauvre Lautour ne recevait donc que 4,000 francs par an, ce qu'il avait payé parfois la folie d'un seul jour. Même en province, ce n'était que le pain quotidien. Mais heureusement à Bellac, l'amour ne coûtait point aussi cher qu'à Paris. A l'Opéra, il fallait vaincre à coups d'argent ou à coups de fleurs; dans la Haute-Vienne, Lautour triompha sans frais de guerre, sur sa simple réputation de Lovelace parisien. Les aventures de roman succédèrent ainsi pour lui aux intrigues d'opéra, mais elles eurent malheureusement un dénouement de drame[2]. Comme ce n'était pas pour jouer le drame en province que le roi Louis-Philippe entretenait des sous-préfets, Lautour-Mézeray quitta précipitamment Bellac. Arrivé à Paris, il rencontra, pour le tirer d'affaire, des protecteurs puissants, Véron, entre autres, qui ne refusait jamais de donner un coup d'épaule à ceux qui avaient gaspillé leur fortune autour de son opéra. Quand on est bien protégé, il est toujours des sous-préfectures, et Lautour-Mézeray fut nommé à Joigny. Là, Alcibiade eut raison de Timon, et le pupille de M. Véron fit échouer la candidature de M. de Cormenin. Nous ne suivrons pas Lautour, d'arrondissement en arrondissement, dans sa carrière monotone d'administration provinciale. D'ailleurs, tous les postes se ressemblaient à ses yeux. Ils n'étaient point Paris, et, dès lors, pour lui n'étaient rien.

Vint la Révolution de 1848. Véron regarda d'où venait le vent, et Lautour tourna ses regards du même côté que lui. En 1849, Véron, croyant à Henri V, courut à Ems affirmer sa foi nouvelle. Et Lautour s'en fut, en même temps que lui, s'y déclarer l'homme lige du comte de

1. Collection de M. Jules Le Petit.
2. *Mémoires du comte Horace de Vielcastel*, t. Ier, p. 48.

Chambord. Nos deux voyageurs venaient d'arriver d'Allemagne, quand le prince président fit la conquête du docteur. Et Lautour devint aussitôt bonapartiste, suivant fidèlement les variations de son ami, comme une girouette placée sur un toit moins élevé[1]. Ce n'était point après tout une politique maladroite. Elle fut bientôt récompensée par le futur empereur, qui se souvint que Lautour avait été *l'homme au camélia,* et l'envoya au pays des fleurs et du soleil, en le nommant à la préfecture d'Alger.

Singulière destinée ! Cet homme pour qui, pendant de si longues années, les décors de l'Opéra avaient été toute la nature, passa la dernière partie de sa carrière dans un pays où la nature a véritablement la magie du décor. Et bien souvent sans doute, dans ses flâneries d'Afrique, un coin de rue obscur, un toit de mosquée lumineux lui rappelèrent quelque décoration semi oubliée d'*Ali-Baba* ou de *la Révolte au sérail.* Ce ne fut point d'ailleurs seulement en rêve qu'il retrouva à Alger quelque chose du temps passé ; il y rencontra en réalité ce qui avait été le charme de la bonne vie d'autrefois : les femmes et les fleurs. Ses fonctions de préfet étaient en outre une véritable sinécure, un gouverneur de l'ordre militaire étant alors le maître absolu de l'Algérie. L'heureux Lautour n'avait donc qu'à se laisser vivre et à être aimable pour les autres et pour lui-même. Pour les autres, il le fut assez, et, comme il reçut d'illustres visiteurs, de nouvelles croix vinrent chamarrer sa poitrine. Pour lui-même, il le fut malheureusement trop. Il est certains parfums dont l'enivrant arome fatigue et paralyse à la longue le cerveau. Les parfums de fleurs et les parfums de femmes produisent cet effet-là, quand on les respire trop tard. Le préfet d'Alger, après quelques années de cette existence débilitante de pacha quinquagénaire, passa insensiblement d'une virilité qui prétendait encore être la jeunesse, à une vieillesse précoce qui devint bientôt l'enfance. Il fut pris à la fois par les deux extrémités, et il lui fallut quitter, le cerveau creux et les jambes enflées, la terre où il avait pensé retrouver Paris. Mais à Paris il n'avait dissipé que sa fortune, tandis qu'à Alger, il avait dépensé sa vie.

Quand un homme a vidé au loin son gousset et sa cervelle, on le renvoie d'ordinaire à sa terre natale. Argentan devait ainsi recevoir ce qui restait de Lautour-Mézeray. Il fallut pour cela traverser la capitale et fouler encore une fois les trottoirs de ce qui avait été le boulevard de Gand. Lautour-Mézeray descendit rue du Helder, non loin du café de Paris, où, à la suite de son camélia blanc, il avait jadis entraîné tant de victimes. Mais le pauvre paralytique n'était point à craindre comme le Lautour d'autrefois. D'ailleurs, Paris lui-même n'était plus le même Paris. Les *lions* avaient cessé de rugir et les *cocodès* commençaient à glousser. Puis, du côté ouest de la rue du Helder, l'on parlait déjà d'élever un

1. *Mémoires du comte de Vielcastel,* t. Ier, p. 187.

édifice immense, tout d'or et de bariolures, qui ne devait pourtant jamais remplacer l'Opéra si athénien de la rue Le Peletier.

Girardin, lui, était toujours Émile ; il était même devenu le grand Émile. Il se souvint alors de son compagnon d'enfance, et, pendant trois mois que les médecins tentèrent vainement de rallumer une lampe dont l'huile avait été consumée jusqu'à la dernière goutte dans le temple du plaisir, il alla visiter régulièrement le moribond de la rue du Helder. Un jour vint où Lautour ne le reconnut pas. Et Émile, l'homme affairé, trouva le temps de verser une larme, une vraie larme partie du cœur et qui n'était, cette fois, ni une spéculation ni une réclame.

Ce fut donc à Argentan, son point de départ, que Lautour-Mézeray vint terminer sa carrière. On l'y avait rapporté, et il y vécut deux années encore, dans un ramollissement calme et inoffensif[1]. Le vieux Parisien n'entendait pas, ne parlait plus, et paraissait à peine se souvenir. Et qui sait pourtant si, sans qu'il en témoignât rien, les images du temps passé ne hantaient point encore les ruines de son cerveau ? Qui sait si, quand ses regards erraient vaguement sur la solitude d'un cours de petite ville, il ne croyait pas voir la salle enfiévrée de l'Opéra, quelque soir de mi-carême? Qui sait si, quand ses dents s'entre-choquaient sénilement, il ne tentait pas de siffler à travers elles le refrain endiablé du galop de *Gustave ?*

Cte G. DE CONTADES.

APPENDICE

BIBLIOGRAPHIE DU *Journal des Enfants*

La collection du *Journal des Enfants*, publié sous la direction de Lautour-Mézeray, se compose de neuf années, plus les cinq premiers fascicules de la dixième (juillet 1832-novembre 1841).

Le journal paraissait par livraisons mensuelles de 32 pages in-8°, encadrées de filets à partir du n° 7. Dès le n° 5 ces livraisons sont illustrées de nombreux dessins de Grandville, Raffet, Tony Johannot, H. Monnier, Daumier, Foussereau, Tellier, Geniole, etc., gravés par Lacoste, Mlle Clara Lacoste, Charrier, Porret, Thompson, Beneworth, etc.

Le bureau d'abonnement, primitivement établi *14, rue Taitbout*, fut transporté *23, rue Louis-le-Grand* (janvier 1837), *9, rue Louis-le-Grand* (juillet 1840), et *25, rue du Helder* (juillet 1841).

Les imprimeurs ont été *Rignoux*, *rue des Francs-Bourgeois-Saint-*

1. Lautour-Mézeray mourut à Argentan le 21 novembre 1861.



Michel; Éverat, rue du Cadran (juillet 1833); *Grégoire, rue du Croissant* (janvier 1837), et *Lange*, même adresse (octobre 1837).

Le *Journal des Enfants* ayant été rédigé par les principaux écrivains de l'époque, nous ne croyons pas sans intérêt, laissant enfouis dans la collection du journal les travaux des auteurs secondaires, de donner ici la liste des articles qui méritent de ne point être tout à fait oubliés.

Alhoy (Maurice). — Lambert le bossu, ii, 325. — La Bague du capitaine, iii, 296.

Ancelot (M.). — Le Menin du duc de Lauraguais, ii, 275, 293.

Arago (Jacques). — Florinda, x, 90.

Barante (M. de). — Jeanne d'Arc, ii, 131.

Bergounioux (E.). — Alex. de Céran et les danseurs de corde, i, 110. — La fosse du Luxembourg, i, 156. — La vieille bonne Marguerite, i, 207. — Récréations de l'École militaire, i, 237, 267, 301; ii, 37, 84, 145, 251, 284, 341. — Les deux chênes du roi, iii, 30.

Bouchery (Émile). — Les petits-neveux de Gulliver, ou voyages surnaturels de M. le marquis de la Chambaudière, vii, 243, 284, 293, 347, 379; viii, 27, 60, 125, 145, 189, 220, 318, 380. — Le Barbier de village, ix, 44. — Fo-Hi et Fo-Lang, ix, 146, 200, 208. — Mémoires du sieur Gilles Patelin de Malempis, ix, 275, 316, 346.

Briffaut (Eugène). — Les Infortunes d'un savant, iii, 321.

Chasles (Philarète). — Quand j'étais petit garçon, ix, 32.

Creuzé de Lessert. — Le dévouement, ou le bonnet d'âne, v, 116.

Desbordes-Valmore (Mme). — Le petit menteur, i, 14.

Deschamps (E.). — Les enfants de Daumesnil, ii, 3.

Desnoyer (Louis). — Les illusions maternelles, i, 9. — Jean-Paul Choppart, suite aux illusions maternelles, i, 47, 80, 148, 217, 249, 313, 380; ii, 56. — Les aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon Toussaint Lavenette, iii, 100, 150, 179, 244, 278, 324, 376; iv, 60, 111, 150, 182, 251, 268, 303, 335, 369; v, 19, 80, 136, 180, 200.

Dumas (Alexandre). — Jacques Ier et Jacques II, ii, 361; iii, 8, 35; xi, 248, 317, 339, 380; vii, 23, 38, 73, 105.

Esnault (Étienne). — Foliiola la folle, vii, 297, 340. — Diane et Loys, viii, 244, 288, 350.

Essarts (Alfred des). — William Camberwell, ix, 50, 124.

Feuillide (Capo de). — Un bal d'enfants à la cour, i, 145. — Les trois âges de la vie de Bastien le Savoyard, i, 177.

Foa (Eugénie). — La clef d'or, i, 104. — Le charbonnier, ii, 200. — Que dix-huit sols! ii, 334. — Wolfgang Mozart, iii, 170. — La conspiration des prunes de reine-Claude, iii, 260. — La brioche de Canova, iii, 337. — Testalunga, iv, 1. — Le tremblement de terre de Valparaiso, iv, 70. — La vocation, iv, 97. — L'élève du gymnase Amoros, iv, 140 — Le zombi de l'atelier, iv, 165. — L'aveugle de Clermont, iv, 193. — Les malheurs d'un prisonnier de guerre en Russie, iv, 237, 327, 353; v, 4. — Le Zingaro, v, 46. — L'enfant maudit, v, 105. — Mlle Necker, v, 163. — L'automate de Vaucanson, v, 242. — Le petit pâtre, v, 339. — La salière renversée, v, 297. — Caravane de Jacques Callot, v, 380; vi, 1. — Le shelling marqué, vi, 33. — Une scène d'atelier, vi, 83. — La bourse bleue, vi, 122. — Le déserteur, vi, 189. — Le jeune apprenti, 346. — Les enfants de la vallée d'Argelès, vi, 353; vii, 1, 33, 65, 97, 129. — Mme Isabelle de France, vii, 193, 229. — C'est un avare, vii, 257. — Le petit rioteux, vii, 327. — Les noûveaux Robinsons, vii, 354; viii, 1, 33, 65, 97, 129, 161, 105, 225, 257, 289, 353; ix, 8, 65, 123, 161, 193. — La cour d'assises, ix, 309. — Charlotte Corday, x, 3, 36, 100.

Nyon (Eugène). — Les enfants d'un traître, iv, 74. — Un tournoi sous Philippe VI, iv, 133. — Une épée pour héritage, v, 363. — Jacob de Méré, vi, 13. — Mauvais fils, mauvais père, vi, 166, 198. — Pierre II et Dolgorouki, vi, 261. — Conjuration des marmousets, vii, 47. — Un poète inconnu, vii, 235. — La grenouille et le bœuf, vii, 326. — Le fils de la Juive, viii, 12, 70. — Fils et soldat, ix, 72. — Le bec jaune, ix, 114. — L'inondation, ix, 140. — Les deux frères, ix, 225. — Dieudonné, ix, 257, 289. — Caïn et Abel, ix, 325. — Jeronimo, iv, 353. — Luce et Lucien, x, 15. — Les aventures de Joachim et de Diego, x, 106.

Ourliac (Édouard). — Théâtre du seigneur Croquignole, vi, 292, 325, 366; vii, 58, 87, 116, 154, 174, 253, 384, 365; viii, 88, 178, 342.

Pichot (Amédée). — Le chat de Whittington, iii, 45. — Aventures d'un phoque, iii, 135. — Arthur Wilmot, iii, 217.

Piis (Hippolyte). — Les deux pâtres, i, 231. — Le sauvage de l'Aveyron, ii, 29. — Maison des jeunes détenus, ii, 35. — M. de Latude, ii, 119.

Rosier. — La tête de bois, i, 186. — Clicclac, i, 214. — Jules d'Enguerran, i, 235. — Le douillet, i, 297. — Les armes à feu, i, 352. — Le jeune Caumont-Laforce, ii, 379. — Les arrêts de collège, iii, 65. — Mort du comte de Forban, iii, 312.

Sand (J.) (*sic*). — Le paria de collège, iv, 161.

Sandeau (J.). — Bernardin de Saint-Pierre, viii, 170, 208.

Soulié (F.). — L'enfant des grenadiers de la garde, i, 133. — Eugénie, i, 205. — Le sapeur de dix ans, i, 326. — M. Perroquet, ii, 107, 204. — L'auberge de Sainte-Gabelle, ii, 225. — Le tour de France, iii, 353; iii, 135, 164, 173; vi, 230. — L'orpheline de Waterloo, iii, 289. — La poupée de la fête aux Loges, iv, 8. — Le cocher du maréchal C., iv, 129.

Tastu (Mme A.). — Le code du bon ton, vi, 289. — Stéphanie, vi, 376; vii, 15.

Vaulabelle (E. de). — L'ange qui console, i, 93. — L'étang de Varzy, i, 141. — Le troc des âges, i, 210. — L'ange gardien, ii, 231. — Histoire de la lune et de mon ami Pierrot, iii, 201. — Pile ou face, iii, 357,

Walsh (vicomte). — Georget, ix, 205. — La petite Allemande, ix, 238. — La goutte et la paralysie, x, 56.





HISTOIRE INÉDITE

DE

QUATRE EAUX-FORTES DE CÉLESTIN NANTEUIL



L existe dans l'œuvre de Célestin Nanteuil quatre eaux-fortes qui depuis longtemps me préoccupent fort. Ce sont celles composant la première livraison annoncée par Renduel en 1832, pour la grande édition in-8° des œuvres de Victor Hugo, livraison destinée à illustrer la série complète des romans de cette époque : *Han d'Islande*, *Bug-Jargal*, *le Dernier jour d'un condamné* et *Notre-Dame de Paris*. Asselineau en a donné la description exacte dans sa *Bibliographie romantique*.

Un hasard heureux, bonne fortune de bibliophile, me fit rencontrer ces eaux-fortes il y a une douzaine d'années, alors qu'elles n'étaient encore connues que par la notice de Ch. Asselineau et qu'on ne les avait vues paraître dans aucun catalogue de librairie ni de vente particulière. C'était une véritable trouvaille; le libraire qui me les offrit les voyait pour la première fois et ne se rendit un peu compte de leur valeur que par le nom de l'artiste. Depuis ce temps, dans ces dernières années, deux ou trois exemplaires se sont retrouvés, ont été offerts à la vente à des prix élevés (150 à 200 francs); puis le silence s'est fait de nouveau sur cette livraison disparue.

Mais pourquoi ces eaux-fortes, assurément des plus remarquables dans l'œuvre de Célestin Nanteuil, sont-elles devenues si rares? Rares à ce point qu'il ne s'en retrouve plus aujourd'hui que quatre ou cinq exemplaires peut-être, ce qui équivaudrait à une disparition à peu près complète. Quelle peut être la cause de cette disparition, en supposant, comme il n'en faut pas douter, que la livraison publiée ait dû être tirée à un nombre égal d'exemplaires représentant celui des romans qui venaient d'être mis en vente?

Comment peut-il se faire que les seules eaux-fortes retrouvées soient toutes également en feuilles et qu'aucune, je dis pas une, ne se soit jamais rencontrée dans les volumes in-octavo auxquels elles étaient destinées? Une seule isolée a été mise au jour, c'est celle qu'Asselineau avait ajoutée à l'exemplaire de sa *Bibliographie romantique*, en compagnie de vingt-deux autres des plus belles et des plus rares de Célestin Nanteuil. Comment donc Asselineau, si friand de ces épaves qu'il passa une partie de sa vie à recueillir, lui si bien placé d'ailleurs pour retrouver la piste des vignettes qu'il convoitait comme de précieuses reliques de la grande époque, comment Asselineau ne se trouva-t-il possesseur que d'une seule de ces eaux-fortes, qu'il n'eût pas manqué de se procurer, et facilement semble-t-il, si un tirage aussi considérable en avait été fait peu auparavant?

Assurément, il y a là un mystère à éclaircir. Un tirage de cette importance ne peut pas avoir disparu si complètement; ce serait un fait unique à une époque si rapprochée et que rien n'expliquerait.

M. Champfleury, dans son intéressant ouvrage plein de documents précieux sur les vignettes romantiques, n'a pu, lui non plus, à côté de tant d'autres, introuvables et inconnues aujourd'hui, reproduire aucune des quatre eaux-fortes qui nous occupent. Mais il s'y est arrêté et leur a consacré une curieuse notice : « Dans ces vignettes, dit-il, éclate le génie décoratif de Célestin Nanteuil; il a déployé dans les entourages de ses compositions une imagination tout à fait d'accord avec la pensée du maître. Malheureusement, le public ne comprit pas. Renduel arrêta la publication et le maître resta sans les illustrations sur lesquelles il était en droit de compter. »

Dans cette notice, je relève deux choses : d'abord l'affirmation que la livraison fut vraiment publiée et suffisamment répandue pour que le public pût la juger, puisque, d'après ce dire, c'est le jugement du public, son indifférence, qui firent renoncer à continuer la publication.

Mais je relève encore ceci, que : « Dans ces compositions tout à fait d'accord avec la pensée du maître, éclate le génie décoratif de Célestin Nanteuil. » Ces compositions sont donc remarquables, supérieures même, et si le gros du public s'est trompé cette fois, est-il possible d'admettre que les amateurs sérieux, les connaisseurs, les collectionneurs de toutes sortes, se soient mis d'accord avec ce jugement du public au point de méconnaître et de laisser se perdre des œuvres où s'affirmait d'une façon si éclatante le génie de l'artiste? Est-ce admissible?

J'en appelle à M. Champfleury lui-même, qui dans sa préface fait remarquer bien justement, à propos de tant de belles œuvres de l'époque, que si les livres de chevalerie qui emplissaient la bibliothèque de don Quichotte avaient été ornés de tels frontispices, nul doute que le curé qui les condamnait comme troublant la cervelle du brave hidalgo de la Manche n'eût détaché les images de ces bouquins avant de les jeter au feu.

Eh bien! ce que n'eussent pas fait les curés de l'Inquisition, les passionnés, les enthousiastes de 1830 l'auraient-ils donc fait?

N'y a-t-il pas d'ailleurs certaines autres vignettes, plus rares encore, qui n'ont jamais été publiées, celles-là, et que l'on retrouve cependant, — en épreuves d'essai sans doute, — non pas même en feuilles, mais dans les volumes où elles devaient entrer, après acceptation, dans les volumes brochés, c'est-à-dire sor-

tant de chez l'éditeur. J'en puis citer deux que je possède qui sont dans ce cas-là : l'eau-forte de Célestin Nanteuil pour le troisième acte de *Lucrèce Borgia,* dont il n'existe que deux ou trois épreuves connues, dit M. Parran, et le frontispice pour l'*Albertus* de Théophile Gautier du même Nanteuil, celui d'un format plus petit qui fut supprimé, nous a dit Asselineau, et non publié. Je le possède néanmoins, et c'est dans un volume que je l'ai rencontré avec un envoi autographe de Théophile Gautier. Si ces pièces rarissimes existent encore, comment alors mes quatre eaux-fortes tirées en nombre auraient-elles disparu ? On ne peut l'admettre, car en bibliophilie rien ne se perd; avec du temps et de la persévérance, on retrouve tout. De combien d'exemples je pourrais appuyer cette affirmation !

Depuis qu'elles sont en ma possession, je me suis occupé souvent de ces eaux-fortes. Avec une ardente curiosité, j'ai passé bien des heures à les étudier, à les interroger, cherchant en elles-mêmes la clef du mystère que j'entrevoyais et sur lequel rien ne me renseignait. Je flairais une histoire, je voulais comprendre. Je me suis d'ailleurs fait depuis longtemps une règle, pour chaque volume nouveau entrant dans ma bibliothèque, d'entreprendre de déchiffrer, au bénéfice de mon catalogue futur, toutes les petites énigmes qui se présentent si souvent, soit dans le texte, soit dans les estampes, soit dans les dates et les différentes éditions : énigmes à côté desquelles passent généralement les bibliographes en se contentant de les signaler. Cette chasse aux mystères bibliographiques ou à la curiosité bibliographique, menée de nos jours avec tant de science, de conviction et d'ardeur par le bibliophile Jacob, par MM. de Lovenjoul, Mouravit, Brunet, Drujon et tant d'autres nouveaux venus, a, je l'assure, un puissant attrait. Rien de plus passionnant que ces patientes recherches à travers les livres, presque toujours couronnées de succès grâce à un peu de flair, d'érudition et à beaucoup de persévérance. Que de rencontres heureuses, que de découvertes inattendues ! Et que de choses on apprend ainsi à fureter, de ci de là, qu'on ne cherchait pas le plus souvent ! Heures bien douces, joies bien vives, que connaissent seuls peut-être les vrais amoureux des livres !

Si cette fois il m'a fallu beaucoup de temps pour arriver au but, la joie n'a été que plus vive quand je me suis cru sur la piste. Après chaque recherche approfondie, mais inutile, sur des documents nouveaux, je me retrouvais toujours en face de mes vignettes, et je voyais bien qu'il ne fallait compter que sur elles ; aussi est-ce à force de les examiner que peu à peu une conviction s'est formée dans mon esprit, et que de toutes mes observations réunies j'ai pu conclure enfin, malgré les annonces des catalogues Renduel, malgré les affirmations des bibliographes, malgré toutes les preuves contraires, que si cette première livraison pour les romans de Victor Hugo ne se retrouve pas, c'est qu'elle ne fut jamais publiée. Et que non seulement elle ne fut pas publiée, mais qu'elle ne fut même pas terminée par l'artiste. Peut-être encore pourrai-je établir pourquoi, ce qui serait le dernier mot du mystère.

Ces belles compositions valent, après tout, qu'on s'en occupe ; les bibliophiles qui les possèdent ne seront pas fâchés, j'en suis convaincu, d'en connaître l'histoire, ne serait-ce que pour être fixés sur la valeur que leur ferait, en dehors de leur mérite artistique, l'excessive rareté dûment constatée.

Selon moi, le simple fait de cette excessive rareté, en le raisonnant quelque

peu, suffirait à établir la non-publication. En effet, les exemplaires des romans in-octavo de cette édition Renduel, très difficiles à trouver aujourd'hui, n'étaient pas fort rares, il y a peu de temps, avant qu'éclatât la fièvre romantique. Eh bien, il est incontestable qu'aucune desdites vignettes ne fut jamais trouvée dans ces volumes brochés ou reliés. Elles furent publiées à part, me dira-t-on; les amateurs ont pu les conserver en feuilles sans les ajouter aux volumes. Je l'admets volontiers pour une partie de la publication, pour la plus grande partie, si l'on veut; mais pour le tout, est-ce possible? Combien d'autres publications, faites dans les mêmes conditions, qui ont été complétées immédiatement à la reliure ou au cartonnage, et pour lesquelles l'exception est, au contraire, d'en retrouver les estampes en feuilles !

Les romans d'ailleurs venaient à peine de paraître, et mieux que cela, les deux volumes de *Han d'Islande,* qui furent publiés les derniers, sous les numéros VI et VII, parurent ou durent paraître, selon le catalogue Renduel, en même temps que la première livraison des eaux-fortes; j'en vois l'annonce sur les couvertures. Rien n'empêchait donc que ces eaux-fortes se retrouvassent dans les volumes reliés ou cartonnés à l'époque, ce qui n'existe pas, puisque les seules épreuves connues se sont retrouvées toutes également en feuilles. A ces preuves dont on ne peut nier l'importance, j'en ajouterai d'autres aussi curieuses que positives, qui sautent aux yeux en examinant les feuilles volantes.

C'est d'abord qu'une de ces eaux-fortes n'est pas terminée, celle que possédait Asselineau pour *le Dernier jour d'un condamné.* Le motif principal du milieu, qui représente le condamné dans son cachot, est fini, parfaitement fini dans tous ses détails ; mais il n'en est pas de même des différents motifs de l'entourage : les têtes des personnages ne sont pas faites, particulièrement celles des juges dans le groupe qui domine la composition, tandis que le groupe tout entier d'en bas, le « Tribunal de Dieu », est à peine indiqué par quelques traits. Ce qui frappe les yeux d'autant plus que les trois autres eaux-fortes sont très finies, beaucoup plus finies que celles qui caractérisaient jusqu'alors la manière de Célestin Nanteuil.

Il est évident que cette planche est l'épreuve d'essai d'un dessin non achevé. Il y aurait donc eu interruption, non pas dans la publication, comme le dit M. Champfleury, mais bien dans l'exécution même des dessins.

Un autre fait en fournirait une nouvelle preuve, c'est l'irrégularité du tirage de ces quatre eaux-fortes. La première, celle qui forme frontispice avec le portrait de Victor Hugo au milieu, et destinée par ordre de dates à *Han d'Islande,* est la seule complètement achevée, tirée sur Chine et signée. La seconde, pour *Bug-Jargal,* quoique tirée sur Chine également, n'est pas encore signée. J'ai dit comment la troisième est restée inachevée. Quant à la quatrième, pour *Notre-Dame de Paris,* non seulement elle n'est pas signée, mais elle n'est tirée, dans la livraison que je possède au moins, que sur simple papier blanc. Ne sont-ce pas là de véritables épreuves d'essai ?

En existe-t-il d'autres ? Je ne le crois pas. Après tant d'années écoulées, elles seraient revenues au jour infailliblement.

Voilà donc, il me semble, une réunion de preuves suffisantes pour établir que ces eaux-fortes ne furent jamais terminées, et conséquemment ne purent être publiées.

De ce côté, la question me paraissant jugée, il me restait à apprendre comment et pourquoi ces faits s'étaient produits, pourquoi Célestin Nanteuil n'avait pas terminé son travail et pourquoi la publication n'avait pas eu de suite. De cela je désespérais un peu; il me paraissait bien difficile, sinon impossible, de pouvoir me rendre compte d'un fait qui n'est signalé nulle part, qu'aucun bibliographe n'a relevé et dont les personnages intéressés n'existent plus. Je cherchais toujours néanmoins, espérant me prouver quelque jour, une fois de plus, qu'avec de la persévérance tout se retrouve.

Quand une circonstance toute simple et fort inattendue, à laquelle je n'attachais aucune importance, vint tout à coup m'éclairer et me révéler le mot si longtemps et si vainement cherché de ce petit mystère.

Voici le fait qui prouve bien clairement qu'en bibliophilie rien n'est indifférent, et que la plus minime observation est souvent grosse de révélations inattendues.

Ayant réussi enfin à réunir en beaux exemplaires de toute pureté, non rognés et munis de leurs couvertures, les quatre romans de l'édition in-octavo, 1832, je me décidai à les envoyer à la reliure pour y caser mes fameuses vignettes et compléter ainsi ma collection dans son véritable état original. Je rangeai donc mes romans dans l'ordre de leur date de publication primitive : *Han d'Islande,* 1823, *Bug-Jargal*, 1826, *le Dernier jour d'un condamné*, 1829, et *Notre-Dame de Paris*, 1832. Puis, prenant l'eau-forte au portrait qui forme frontispice, j'ouvris le premier volume de *Han d'Islande*, auquel ce frontispice devait être naturellement destiné, non seulement par sa date originale de 1823, mais encore par ce fait que Célestin Nanteuil ne lui avait pas attribué de dessin particulier comme aux trois autres. Voici alors ce qui m'arriva : en l'ouvrant pour y glisser la feuille volante, je remarquai que Renduel, dans l'ordre de sa publication, lui avait donné, en pleine page du titre, le numéro VI et que la date au bas de cette même page était 1833, tandis que les autres romans portaient la date de 1832.

Je continuai la vérification, et je constatai le singulier classement suivant, substitué au classement original que je viens de décrire : *le Dernier jour d'un condamné*, nº I, 1832; *Bug-Jargal*, nº II, 1832; *Notre-Dame de Paris*, nºs III, IV, V, 1832; et enfin *Han d'Islande,* nºs VI et VII, 1833.

En un mot, le roman de *Han d'Islande,* qui devait porter le nº I et contenir le frontispice, se trouvait rejeté le dernier de la collection par les numéros d'ordre et de date.

Comment faire alors pour y placer ce frontispice? C'était illogique, absurde, impossible. Le frontispice marquant naturellement la tête de la collection, je ne peux pas, me disais-je, le mettre dans le dernier volume. Et puis d'ailleurs, *le Dernier jour d'un condamné,* qui porte le nº I, a son eau-forte qui ne peut être déplacée; cette eau-forte n'est pas terminée, c'est vrai, mais enfin... tiens, mais, au fait, pourquoi est-ce précisément celle du nº I qui n'est pas terminée... Sur cette interrogation mentale, je m'arrêtai un instant, puis poussant tout à coup une joyeuse et triomphante exclamation : *Euréka!* m'écriai-je, j'ai trouvé!

J'avais trouvé, en effet, au moins tout me porte à le croire, car, en poursuivant mon examen, il me devint de plus en plus évident que Renduel et Nan-

teuil, à un moment donné, quand on s'aperçut de l'erreur commise à l'impression, durent se trouver dans le même embarras que moi pour le classement de leurs eaux-fortes.

Célestin Nanteuil avait fait suivre logiquement son travail par ordre des dates, attribuant le frontispice au roman de 1823, à *Han d'Islande*, qui devait être le premier de la collection, et, conséquemment, n'avait pas fait de vignette particulière pour ce roman. Quand on découvrit la faute, il travaillait sans doute au dessin du *Dernier jour d'un condamné*, le troisième en date qui, par suite de l'erreur, se trouva porter le nº I et auquel, contre toute logique, on allait par ce fait être dans l'obligation d'appliquer le frontispice. On s'arrêta pour examiner la situation, et ce dessin devenant momentanément inutile, Célestin Nanteuil ne l'acheva pas. Cela est clair.

Maintenant, il faut deviner le reste; mais les faits s'enchaînent et s'expliquent d'eux-mêmes. L'éditeur et l'artiste se retrouvèrent en présence pour régler la difficulté, l'éditeur insistant sans doute pour que l'artiste annulât simplement la vignette inutile et en refît une autre pour *Han d'Islande*, dans l'impossibilité où l'on se trouvait de changer les feuilles de titre des romans déjà mis en vente; et l'artiste prouvant clairement de son côté qu'il n'était pas dans son tort et qu'il lui fallait pour ce nouveau travail une indemnité qu'on lui refusait, je suppose, sans considération du prix si minime alloué pour les quatre, — 60 francs, nous dit Asselineau, — une discussion dut s'engager sur ce terrain, on se fâcha, on ne put s'entendre, et la publication en resta là, en dépit de l'annonce faite.

A la suite de cette rupture les plaques furent détruites probablement; une des eaux-fortes n'étant pas terminée d'ailleurs, Renduel jugea qu'il ne pouvait en tirer parti, et il ne resta de tout cela que les quelques épreuves d'essai que nous avons vues passer en vente dans ces dernières années, précisément, je crois, à l'époque de la mort de Renduel.

Voilà donc à quoi mes recherches ont abouti. Si ce n'est pas exactement ainsi que les choses se passèrent, il ne s'en faut de guère, j'en suis convaincu. En tout cas, peut-être aurai-je réussi par le fond à éclaircir un de ces nombreux points obscurs que l'on rencontre à chaque pas dans les livres de cette époque.

Bien des bibliophiles ont dû, à n'en pas douter, s'enquérir de ces eaux-fortes décrites par Asselineau et que l'on ne retrouve nulle part; ils sauront au moins désormais que leurs recherches seraient à peu près vaines, mais que si par une bonne fortune pareille à la mienne ils les rencontraient où que ce soit, ils devraient se hâter de les saisir, quel que puisse être le prix demandé.

Cette conclusion sera, je le souhaite, une excuse suffisante aux yeux des lecteurs qui, m'ayant suivi jusqu'au bout, seraient tentés de me demander compte de tant de phrases pour une si petite cause.

C. Jolly Bavoillot.

New-York, février 1885.



FRANCE

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Les Manuscrits de Mirabeau.* — La septième série de la collection des autographes de M. Dubrunfaut, consacrée aux documents relatifs à la Révolution française, a été vendue le 21 mars dernier par les soins de M. Charavay. Elle contenait notamment un fonds de papiers et de manuscrits provenant de Mirabeau et ayant appartenu autrefois à un amateur célèbre, fils adoptif du grand orateur, Lucas de Montigny. M. Dubrunfaut les avait acquis à la vente de ce dernier.

Ces documents échapperont désormais à la convoitise des amateurs. Ils ont été achetés par l'État moyennant le prix de 3,000 francs, pour être déposés dans les archives du ministère des affaires étrangères, où une quantité assez considérable des écrits de Mirabeau se trouve déjà conservée.

Le lot se composait de vingt-six numéros dont voici l'indication prise sur le catalogue même :

1° *Monarchie prussienne*, manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 760 p. in-4°.

2° *Lettres écrites par un ancien magistrat à un ami sur le procès du comte et de la comtesse de Mirabeau,* manuscrit autographe avec ratures et corrections ; 1783, 91 p. in-4°.

Ce manuscrit est suivi d'un manuscrit autographe des *Lettres sur l'ordre judiciaire en France, écrites par un ancien magistrat provençal à son ami, au sujet d'un procès célèbre de séparation*, 16 p. 1/4, in-4°.

3° *Mélanges d'histoire, d'économie politique, de politique,* etc., manuscrits autographes, avec ratures et corrections.

Ces manuscrits traitent des sujets suivants : *Des premiers Allemands et de leurs mœurs domestiques ; — Précis de la Révolution des États-Unis de l'Amérique ; — Sur l'Amérique ; — Canaux navigables ou d'arrosage ; — Canal de Languedoc; — Lettre sur la contrebande ; — Observations relatives aux emprunts ; — De la situation des Juifs en Europe ; — De la preuve judiciaire,* etc.

4° *Anagogie ou notice d'un manuscrit mozarambique trouvé dans les ruines d'Herculanum,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 81 p. 1/2 in-4°.

5° *Analyse raisonnée du projet d'un nouveau code prussien, par le comte de Mirabeau,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 72 p. 1/2, in-4°.

6° *Provinces unies,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 65 p. 1/2, in-4°.

7° *Abrégé de la grammaire française,* manuscrit autographe, 52 p. in-4°.

Ce précieux manuscrit est précédé d'une lettre autographe de Mirabeau à Sophie, signée *Gabriel.* Il explique qu'il a composé cet abrégé pour enseigner l'orthographe à Sophie.

8° *Loteries,* manuscrit avec deux pages et demie et des corrections autographes, 52 p. in-f°.

9° *Lettres du comte de Mirabeau à M. de Calonne, ministre des finances de France,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 1785, 41 p. 1/2, in-4°.

A la suite est une copie de ce manuscrit avec des corrections autographes de Mirabeau.

10° Manuscrit avec corrections autographes ; 41 p. in-4°.

Règlement de la Chambre des pairs. Incomplet du commencement.

11° *Vie de Ch.-Julius Agricola,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections ; 1779, 39 p. in-4°.

12° *Adresse aux Bataves sur le stathoudérat,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 38 p. in 4°.

13° *Introduction à l'étude pour Son Altesse royale Monseigneur ***,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 31 p. 1/2, in-f°.

14° *Lettre du comte de Mirabeau à M. Cerutti,* manuscrit en partie autographe ; 30 p. in-4°.

15° *De la nécessité d'une autre vie et des consolations de l'homme juste sur la terre,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections; 1782, 28 p. in-4°.

16° *De la tolérance,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 28 p. 1/2 in-f°.

17° *De l'impôt,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 24 p. in-4°.

18° *De l'Islamisme et du Coran,* manuscrit autographe, avec ratures et corrections, 24 p. in-f°.

19° *Manuscrits autographes,* avec ratures et corrections; 58 p. in-4°.

Ces manuscrits concernent des sujets très divers, tels que ceux-ci : Couleurs ; — Composition et effets des diverses encres sympathiques; — Essai sur la littérature des anciens et des modernes ; — Galilée.

20° *Notes autographes,* 54 p. in-f° ; quelques feuillets déchirés.

« Ce cahier, dit Lucas de Montigny, se compose de feuilles volantes, en trop petit nombre malheureusement, qui sont de celles où Mirabeau, qui lisait toujours la plume à la main, consignait soit ses réflexions, soit des extraits ou copies des passages qui l'avaient frappé et dont il voulait conserver le texte ou le souvenir. »

21° *Fragments divers,* recueil factice de morceaux autographes; 60 p. n-4°.

Ces fragments concernent l'économie politique, l'état militaire des principales puissances de l'Europe, la population de la Suède, les travaux de Dupont de Nemours sur l'économie politique, les erreurs de l'historien Vély, etc.

La conservation de ces manuscrits est parfaite; le papier a jauni, il est vrai, s'est marbré çà et là de taches rousses; mais il n'a ni piqûres ni déchirures. A l'exception de la *Monarchie prussienne,* reliée en basane rouge, tous ces ma-

nuscrits sont modestement enfermés dans des couvertures de papiers teintés et ne payent guère de mine. Et combien cependant ils sont précieux ! En outre de leur caractère de reliques historiques, de souvenirs du grand orateur de la Révolution française, ils offrent le plus grand intérêt parce qu'on y peut étudier les procédés de travail et l'écriture de Mirabeau. L'écriture de Mirabeau est très originale. Les lettres sont presque droites, écrites vigoureusement d'un trait de plume assuré et net, sans fioritures, ni jambages capricieux, sans boucles arrondies. Elles sont pressées les unes contre les autres et la ligne ne semble présenter presque aucune solution de continuité, tant les mots se suivent de près.

Les lignes n'ont entre elles qu'un blanc très court. La plupart des pages des manuscrits sont divisées en deux parties : du côté droit, le texte qui occupe les deux tiers de la feuille, et de l'autre une marge. Toutefois, le manuscrit de l'*Abrégé de la grammaire française* n'a presque point de marges ; ce doit, il est vrai, être un manuscrit de copie. Dans la *Vie de Julius Agricola*, de 39 pages, la marge, fort large, est couverte de renvois, qui partent de tous côtés comme des fusées. Presque toutes les lignes ont des ratures épaisses, des surcharges énormes qui remplissent l'interligne et donnent à la feuille une physionomie pittoresque d'épais grimoire. Des pages entières sont couvertes de rayures disposées de toutes façons, avec une irrégularité toute fantaisiste. Beaucoup de renvois en marge sont eux-mêmes bâtonnés. Les pages du manuscrit de la *Monarchie prussienne* ont une marge plus étroite que celles du manuscrit précédent ; les cinquante premières feuilles ont peu de ratures et de surcharges, mais les dernières ont dû faire le désespoir des compositeurs, tant les renvois, les ratures, y sont multipliés. La marge disparaît complètement et les lignes qui la recouvrent ont subi elles-mêmes des ratures et des surcharges. De tous côtés, dans les feuilles du milieu, sont collés des béquets de dimensions variées ; beaucoup de feuilles ont reçu des appendices considérables qui s'ouvrent en haut, en bas, sur les côtés, et sont souvent repliés. Toutes les statistiques de l'ouvrage sont écrites sur des feuilles d'un papier différent et d'une écriture très correcte, élégante même ; les lettres sont très hautes et très épaisses.

Ce manuscrit de la *Monarchie prussienne* est de beaucoup le plus considérable de tous.

C'est, en effet, l'œuvre la plus longue qu'ait écrite Mirabeau. Elle a été publiée en 1788 en deux éditions ; l'une, de format in-4°, comprend quatre volumes ; l'autre, de format in-8°, est en huit volumes.

Un des plus curieux manuscrits est celui de l'*Abrégé de la grammaire française*, qui comprend cinquante-deux pages in-4°. Il est précédé d'une lettre autographe de Mirabeau à Sophie, signée *Gabriel*. « ... J'ai entrepris, écrit Mirabeau, de te donner en vingt-cinq pages toutes les règles essentielles de la langue française, de t'en expliquer toutes les difficultés, de t'en énumérer les exceptions principales, d'une manière aussi exacte que concise, et je crois y avoir réussi. Ce mémoire est plus que suffisant pour te mettre en état de montrer toi-même le français par principes à ta fille. Les grammaires ne donnent pas le style, mais, si *Gabriel Sophie* a ton âme, elle trouvera aisément un Gabriel ; ils s'aimeront comme nous nous aimons, et je te réponds qu'elle écrira bien. . »

Ce manuscrit pourrait porter comme titre : l'*Amour grammairien*. L'écriture de l'*Abrégé* est beaucoup plus fine que celle des autres manuscrits; les lettres n'ont point la raideur et la contexture serrée de la *Monarchie prussienne ;* elles sont presque arrondies et de temps à autre quelques jambages présentent des tendances à la fioriture. Il est évident que la plume pesante et nerveuse de l'orateur et de l'historien a été remplacée par la plume, plus légère, plus douce, de l'amant. L'irrégularité des lignes trahit également un piquant vagabondage d'imagination et les distractions fréquentes que l'image de Sopie devait provoquer chez le copiste amoureux.

Le cahier de notes de Mirabeau contient des maximes, des réflexions piquantes et curieuses. En voici quelques-unes prises au hasard :

« Le moyen d'alléger ses maux, c'est de les supporter avec courage : c'est l'esprit qui dit cela, et le cœur qui souffre est rebelle à ses lois. Je ne sais qui a dit que le fou de la raison était le plus extravagant *fou* de la nature. Quel que soit l'auteur de cette pensée, j'ai bonne idée de sa sensibilité; il trouvait sans doute dans son âme que tous les raisonnements du monde étaient un bruit stérile auprès d'un sentiment. »

« Une femme et un sot sont deux choses bien difficiles à définir : on est moins embarrassé de ce qu'ils pensent que de ce qu'ils ne pensent point. »

« A écrire sur la porte d'un boudoir : *Nos duo turba sumus.* »

Une maxime politique maintenant :

« Le docteur Zwift disait : un système politique suivant lequel un sot peut gouverner deux ans de suite est sûrement quelque chose de merveilleux. Mais non pas si merveilleux : c'est l'un des résultats du despotisme et le système presque général de l'Europe. »

Et, pour finir, ce retour sur lui-même :

« Jamais je n'ai piqué le talon qui m'écrase, et je l'aurais pu ; jamais on n'a essayé de bonne foi avec moi le régime des bienfaits et je ne crois pas qu'on me défie de démontrer cette allégation. Je ne sais si je suis un être féroce, moi dont le crime est d'avoir aimé ; mais dans cette supposition les cachots seraient un mauvais moyen de m'apprivoiser. »

— Dans une vente qui a eu lieu du 16 au 24 mars dernier, par les soins de M. Porquet, et qui a produit la somme totale de 150,232 francs, nous avons remarqué un superbe exemplaire en grand papier vélin des *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Beuchot, relié par Capé. Cet exemplaire, qui ne comprenait pas moins de 2,050 pièces ajoutées, s'est vendu 5,550 francs.



A VICTOR HUGO

Lorsque le premier Homme, au premier soir du monde,
Vit le Soleil rouler vers la mer, il s'enfuit,
Loin, seul, sous la paix morne et vaste de la nuit,
Croyant que la lumière était morte dans l'onde.

Le jour revint, riant à la terre féconde;
Puis, les races passaient, naissaient, mouraient, sans bruit.
Et voilà dix mille ans que l'Astre tourne et luit,
Versant à tous les cieux sa chaleur toujours blonde !

— Mort immortel, Flambeau du rêve, ô Père, ô Roi !
Tes fils qui t'ont pleuré s'éteindront avant toi :
Ton âme est un soleil qui plane sur nos âmes.

La splendeur de ton nom vibre dans l'univers,
Et jusqu'au seuil des temps, s'enflammant sous tes flammes,
Les cœurs refleuriront aux baisers de tes vers !

EDMOND HARAUCOURT.

VICTOR HUGO EST MORT

« Je vais désencombrer mon siècle, » disait-il;
Et la mort qui semblait devant lui désarmée
En sournoise a soufflé sur cette âme enflammée;
Le génie est parti pour l'éternel exil.

Ainsi qu'un patriarche à la tête blanchie
Il gouvernait un monde, et, vainqueur radieux,
Plus doux en même temps qu'il devenait plus vieux,
Il souriait à tous comme sa poésie.
Dans l'univers entier sa chute a retenti;
L'humanité se sent par son trépas blessée;
Elle avait si longtemps vécu de sa pensée,
Il souffrait tant de maux dont elle avait pâti!

O France, il a chanté ta gloire et ta misère
En des accents si beaux que les peuples lointains
Connaissent par ses vers l'honneur de tes destins!
Il t'a chanté en fils, tu le pleures en mère.

Dans le ciel épuisé, quand un soleil s'éteint,
Ses éléments glacés se perdent aux ténèbres;
Sans nom, sans forme il tombe, et le monde le craint.
Mais le poète mort, hors des voiles funèbres,
S'échappe et resplendit dans le rythme des vers;
Le temps qui l'a tué soudain le ressuscite,
La mémoire a gardé son œuvre et la récite,
La postérité voit ses lauriers toujours verts.

23 mai 1885.

PONTSEVREZ.



LE LIVRE _ VIe ANNÉE





LES GRANDS ÉDITEURS ANGLAIS

I

LE LIVRE POPULAIRE, LE ROMAN, LE LIVRE D'ART



DE jour en jour nous pénétrons plus avant dans la connaissance intime de la nation anglaise. Ses mœurs actuelles nous ont été récemment exposées dans les pages tantôt fantaisistes, tantôt violentes de MM. Max O'Rell, Jules Vallès, Hector France et dans les ouvrages plus sérieux de MM. Philippe Daryl et T.-H.-S. Escott. Son art a été étudié par MM. J. Milsand, Th. Thoré, Feuillet de Conches, E. Chesneau; et sa littérature par MM. H. Taine, A. Filon, E. Montégut, E. Hallberg, J. Darmstetter, pour ne citer que les travaux de la dernière heure. Après les historiens qui nous ont familiarisés avec le mouvement des idées en Angleterre, nous voudrions à notre tour toucher — par un petit côté — à la vie littéraire et aux lettres anglaises, montrer non plus les idées elles-mêmes, mais leur véhicule nécessaire, l'homme de qui dépend qu'elles voient la lumière ou soient étouffées, ce tout-puissant autocrate, l'éditeur.

En même temps, nous verrons sans doute comment celui-ci habille les idées, dans cet assemblage de papier imprimé qui compose un volume, et les présente au public. C'est donc très modestement, dans les livres, le contenant qui va nous occuper plutôt que le contenu, et cependant nous ne jurons pas de n'en jamais ouvrir un seul. En traçant la physionomie des grandes librairies an-

glaises, il n'est pas que nous ne rencontrions aussi, chemin faisant, quelques traits de mœurs et quelques physionomies littéraires.

I. — Cassell et Cie.

A l'ombre de Saint-Paul, derrière Newgate, à quatre pas de la Tamise, par le pont de Blackfriars, sur l'emplacement de l'une des quatre portes les plus anciennes de la Cité de Londres, s'ouvre Ludgate Hill et, dans Ludgate Hill, la cour de *la Belle Sauvage :* un nom singulièrement francisé, qu'il soit issu de la légende de Griselda ou qu'il rappelle l'hôtellerie de « la Cloche » (*the Bell*) et quelque bonhomme Savage, son premier hôtelier. La cour, en pente, descend irrégulière, étroite, sombre, enveloppée de hauts bâtiments de brique noircis par cette atmosphère de Londres, qui promène dans l'espace des tonnes de charbon en suspension. La plus grande partie de ces constructions est symétriquement percée de longs alignements de fenêtres, dont la monotonie de prison, de caserne ou d'usine n'est rompue que par la saillie d'une tour carrée, disposée en avant-corps et couronnée en encorbellement, avec de faux airs de mâchicoulis. C'est là le siège d'une des plus grandes fabriques de livres du monde entier. En effet, sur un vaste bandeau régnant dans toute la longueur des édifices, au-dessus du dernier étage, et masquant les toits, on peut lire en lettres de six pieds de haut :

CASSELL AND COMPANY LIMITED

LA BELLE SAUVAGE WORKS

L'histoire de la librairie Cassell est en grande partie l'histoire d'un homme, celle de son fondateur, John Cassell, une de ces vaillantes et nobles figures qui sont destinées, semble-t-il, à grossir et à rajeunir, à l'honneur de ce siècle, la matière de ces livres, comme *Les bons exemples*, *Les merveilles du travail*, que chaque génération en tout pays se plaît à mettre aux mains de l'enfance.

Il y a cinquante ans environ, un ouvrier du comté de Lancastre, menuisier de son état, quittait sa résidence natale pour celle de Londres. Son esprit était occupé de goûts littéraires, son imagination peuplée de projets pour le bien des ouvriers ; il était à ce titre un ardent propagateur des idées de tempérance ; il avait en outre le don de la parole. Déjà en maintes circonstances, dans le Lancashire, il avait mis celui-ci au service de celles-là, et de la sorte s'y était fait connaître. L'espérance de trouver un cercle d'action beaucoup plus étendu n'avait pas peu contribué à l'amener à Londres. Son dévouement, son zèle à répandre les opuscules (*tracts*) spéciaux lui firent promptement de nombreux amis, et bientôt le nom de John Cassell figurait au-dessus de la petite boutique d'une librairie de tempérance.

Mais les bénéfices d'un tel commerce étaient si minimes que Cassell ajouta à la vente des livres celle du thé et du café ; — c'est de là, disons-le incidemment, que date le développement immense que, depuis, a pris le commerce du thé en paquet. — Des milliers de personnes dans tout le royaume apprirent ainsi pour la première fois le nom de Cassell, car il faisait colporter dans les parties

les plus reculées de la province sa double marchandise destinée à réagir simultanément contre l'ivrognerie. Cependant la tentative était prématurée, elle engageait sa responsabilité bien au-dessus de ses forces, il dut renoncer. Mais les hommes qui ont une volonté puissante et une idée accomplissent parfois des choses merveilleuses. Son énergie et sa probité avaient accru le nombre de ses amis, la confiance qu'il leur inspirait était grande ainsi que leur foi en son intelligence ; quelques-uns parmi ceux-ci unirent leurs efforts pour le placer à la tête d'une librairie plus importante et ayant un but déterminé. Associé avec MM. Petter et Galpin, imprimeurs, il résolut d'élargir la voie déjà frayée par les deux frères Robert et William Chambers, qui s'y sont fait un nom illustre, et forma le plan d'une série de publications populaires à bon marché. Le principal objet de la maison *Cassell, Petter, Galpin and Company* était donc de concourir à élever la condition sociale des masses. Bien avant que le Parlement songeât à présenter la première loi sur l'éducation du peuple, *Elementary Education Act,* les associés avaient compris que le premier pas à faire dans cette direction était précisément d'instruire le peuple. Ouvrier lui-même, John Cassell, dans sa longue fréquentation des ouvriers, avait pu mesurer les inconvénients de l'ignorance. D'autre part, les classes laborieuses, sachant qu'il leur appartenait, achetaient ses livres de préférence à ceux des diverses maisons et sociétés du même genre. Sa connaissance de leurs goûts réels et de leurs besoins lui était un excellent guide dans le choix de ses publications, et son opinion à ce sujet était toujours adoptée par ses associés, à qui d'ailleurs il abandonnait presque en totalité la conduite des affaires proprement dites.

Sa première étape vers le but qu'il s'était marqué fut la publication en 1850 du *Working Man's Friend* « l'Ami de l'ouvrier », que suivit bientôt *le Popular Educator* où, pour un penny (2 sous) par semaine, on pénétrait pour ainsi dire dans les greniers d'abondance des sciences humaines classées avec un soin méthodique, un ordre et une clarté qui en rendaient l'accès et l'intelligence faciles à tous ; tellement que lord Sherbrooke, alors Robert Lowe et chancelier de l'Échiquier, en fit publiquement le plus brillant panégyrique. Le succès dépassa cette fois tout ce que naguère avait pu ambitionner le menuisier du Lancashire, car il fut vendu plus d'un million d'exemplaires de *l'Éducateur populaire.* Les mêmes lecteurs ne firent pas moins bon accueil aux publications suivantes : *Illustrated History of England, Family Bible* (500,000 exemplaires, chacune), *Technical Educator, Illustrated Exhibitor,* au journal hebdomadaire, *Cassell's Family Paper,* remplacé depuis par un magazine mensuel à 70 centimes. Aujourd'hui on vend annuellement à peu près quatre millions de livraisons des trois magazines, *the Quiver, the Family Magazine* et *Little Folks* (*le Carquois, la Famille et le Petit-Monde*, journal d'enfants). Cependant la disparition de l'hebdomadaire à un penny avait laissé un vide regretté ; non que la spéculation n'eût tenté de le remplacer, mais elle l'avait fait dans des conditions déplorablement inférieures. Revenant à ses anciennes traditions, la librairie Cassell a fondé récemment *le Journal du Samedi* (*Saturday Journal*).

Pendant les dernières années de sa vie, John Cassell voyagea beaucoup en France, où il était bien connu des éditeurs ; il y venait faire provision de clichés, par voie d'échange ou d'achat, pour ses journaux illustrés. En 1859, il visita les États-Unis et, au retour, il publia un livre intitulé *America as it is* (*l'Amérique*

telle qu'elle est) où sont exposées avec une perspicacité quasi prophétique les conditions du conflit alors prochain entre le Nord et le Sud. La traduction en Angleterre de *l'Histoire de Jules César*, de Napoléon III, fut la dernière publication à laquelle il apporta ses soins personnels et son activité. Ce généreux pionnier du relèvement de l'ouvrier ne cessa de poursuivre par la presse et par la parole l'œuvre de sa jeunesse; jusqu'à la fin il paya de sa personne et resta un conférencier populaire, plaidant éloquemment la cause de la tempérance et de l'éducation. — Il n'était pas dans sa destinée de voir les développements prodigieux de la maison qu'il avait fondée; il mourut, en effet, le 2 avril 1865, à la même date que Richard Cobden. La coïncidence a suggéré ce rapprochement entre ces deux amis du peuple, que, tous les deux préoccupés de lui procurer la nourriture à bon marché, l'un le pain du corps, l'autre le pain de l'esprit, ils disparurent le même jour.

A la mort de John Cassell, les travaux de *la Belle Sauvage* (*la Belle Sauvage Works*) occupaient 300 personnes. La raison sociale resta la même jusqu'au printemps 1883. MM. Petter et Galpin cependant brisèrent le cadre très spécial de leurs précédentes publications, mais pour l'agrandir; ils améliorèrent sensiblement comme imprimeurs l'exécution typographique et, comme éditeurs, ils s'attachèrent à produire des livres originaux et illustrés, qui fussent aussi remarquables par l'impression que par la gravure : livres d'art, de voyages, de récréation, d'éducation, etc. Nous reviendrons sur ce sujet. Auparavant je voudrais donner aux lecteurs du *Livre*, que ce chapitre doit particulièrement intéresser, une idée de ce léviathan de la librairie.

Au moins de juin 1883, la société depuis si longtemps connue sous la raison sociale « Cassell, Petter, Galpin and C° » fut convertie en société par actions à responsabilité limitée sous la nouvelle raison sociale « Cassell and C° », au capital de un demi-million de livres (12,500,000 francs). L'objet de la nouvelle société était de pratiquer toutes opérations d'imprimeurs, éditeurs, relieurs, fabricants de papier, libraires et graveurs dans toutes leurs applications. Les départements divers d'une telle usine à papier imprimé doivent être examinés avec attention, car la marche simultanée du très grand nombre de rouages qu'elle met en branle sans frottement aucun porte en soi son enseignement.

La salle de composition occupe l'étage le plus élevé du bâtiment principal et passe pour la plus vaste et la meilleure qu'il y ait au monde. Elle est partagée en deux divisions, courant parallèlement dans toute la longueur de l'édifice, et en sections consacrées exclusivement à un genre propre de travail : l'une à la « conscience », l'autre aux affiches, celle-ci aux périodiques, cette autre aux livres, celle-là aux journaux, etc. Le plafond en verre laisse passer assez de lumière non seulement pour éclairer la salle de composition, mais encore les étages inférieurs successivement, jusqu'à la salle des machines placée tout en bas. Cet avantage est dû à la disposition de l'architecture en forme de rectangle vide dans toute la hauteur de l'édifice, ce qui répand en abondance, du haut en bas, et l'air, et la lumière. L'espace vide usurpant autant de place que l'espace occupé, la combinaison ressemble fort à de la prodigalité; mais elle n'en a que l'apparence, car l'économie de gaz d'une part, mais bien plus encore l'énergie que chacun apporte au travail dans un local bien ordonné, clair et salubre

compense très largement, tout compte fait, la perte sans cela inexcusable de surface utilisée.

Au-dessous de la salle de composition se trouve l'atelier des lithographes, d'où partent les innombrables lithographies répandues dans les diverses publications de cette maison, les chromos pour frontispices, les pages de titres et les couvertures en couleur. Au même étage se fabrique aussi toute la librairie classique. A l'étage suivant sont réunies les nombreuses presses à bras et les machines des petits travaux soignés, exécutés par la conscience, ainsi que la réserve de tout le matériel des compositeurs, classé par rayons, cases, tiroirs où chaque objet doit être trouvé instantanément. Là aussi, les planches gravées sont reçues, vérifiées, contrôlées, puis transportées dans des salles à l'épreuve de l'incendie.

Tous les ouvrages sont imprimés sur clichés électrotypes, dont la fabrication constitue un département important et étendu. Or les procédés d'électrotypie et de stéréotypie, dégageant des gaz malsains, sont manipulés dans un bâtiment adjacent. Les formes typographiques sont expédiées de la salle de composition à l'atelier de clichage, où sont prises des empreintes à la cire de chaque page; ces empreintes sont ensuite déposées dans d'immenses cuves et soumises à l'action de l'électricité, au moyen de puissantes machines semblables à celles dont on se sert pour faire la lumière électrique. Les bois gravés subissent la même opération. Le cliché terminé, examiné, accepté, est porté dans la salle d'imposition où on le monte sur un bloc de métal; il est désormais tout prêt pour l'impression. Dans l'atelier de stéréotypie — et ce n'est pas une de ses moins curieuses particularités — une douzaine d'hommes au moins est employée à faire les clichés d'annonces isolées et, par centaines pour les journaux, ceux d'entières colonnes d'annonces. A raison du nombre, la colonne clichée est livrée à ces journaux à un prix de beaucoup inférieur à celui de la composition. Par un ingénieux agencement, les clichés envoyés non montés aux feuilles de province se fixent automatiquement avec la plus grande précision, au lieu d'arrivée, sur les blocs préparés à cet effet et conservés par les imprimeurs.

Pour faire juger de l'extension qu'a reçue le département de l'art et en particulier de l'illustration — où l'on rencontre d'ailleurs les spécimens les plus beaux de la gravure sur bois, — il nous suffira de dire que le prix original de toutes les gravures « à la main » entrées dans la maison dépasse aujourd'hui 25,000,000 de francs. Une grande partie de ces œuvres a été exécutée hors d'Angleterre par des artistes français, américains et allemands. La série des publications illustrées imprimées par *la Belle Sauvage* n'exige pas moins de 10,000 bois par an, auxquels il faut en ajouter quelques milliers encore pour les livres. Comme beaucoup de ces ouvrages, journaux ou livres, paraissent par livraisons à date fixe, la responsabilité de la direction pour ce département est considérable. Quelle que soit sa provenance, tout cliché de gravure, en creux ou en relief, est donc au préalable, avant tout classement, soumis au tirage d'une épreuve que l'on fixe dans un volume avec les indications nécessaires: nom d'artiste, nom de graveur, désignation du sujet, date d'entrée, etc., etc. La comptabilité de l'entrée et de la sortie des planches occupe plusieurs conservateurs, comme le tirage des épreuves pour les communications au dehors occupe

constamment un groupe de pressiers. — Cent jeunes femmes sont employées au département de la brochure et de la reliure (la maison tous les ans les réunit en été en partie de campagne).

Je passe outre à la manipulation du papier : trempage, calendrage, satinage[1], et m'arrête dans la salle des machines, uniquement pour constater que tout le dangereux appareil de la force motrice est invisible et hors d'atteinte, les poulies et courroies de transmission étant dissimulées sous les parquets. Des différents bureaux particuliers réservés aux chefs de service, il en est un qui mérite une mention particulière, celui du payeur. Il est disposé en rotonde avec de nombreuses cases divisées en compartiments; chacun de ceux-ci contient une boîte d'étain frappée d'un numéro correspondant au numéro matricule d'un ouvrier. Autant d'ouvriers, autant de boîtes, où sont déposés les salaires individuels. Le jour de la paye, les compartiments et leurs boîtes sont transférés successivement aux divers étages, et le payeur remet à chaque ouvrier sa boîte d'étain en présence du contremaître. De la sorte, s'effectue rapidement et sans confusion la paye d'un personnel d'un millier d'employés.

En entrant dans la cour de *la Belle Sauvage,* nous avons remarqué une tour carrée, en partie détachée du principal édifice. Ce n'est pas la tour de la faim du comte Ugolin, c'est la tour du silence. Là, en effet, sont installés les correcteurs d'épreuves, aux derniers étages qui sont inaccessibles au bruit des machines; chaque étage est divisé en quatre salles ayant chacune leur fenêtre, c'est-à-dire leur lumière propre et leur aération. Aux étages inférieurs sont rangées les précieuses collections d'électros. La tour entière, construite en brique, pierre et fer, et séparée des autres constructions par deux murailles épaisses, est à l'épreuve du feu. En outre, elle est disposée pour recevoir au sommet un vaste réservoir toujours approvisionné d'eau, ainsi qu'un autre réservoir semblable placé sur une autre tour, de façon à précipiter, en cas d'incendie, un déluge à travers les conduits qui, de toutes parts, circulent dans les bâtiments de *la Belle Sauvage.* D'ailleurs, il s'est formé parmi les ouvriers une compagnie de pompiers volontaires qui sont régulièrement exercés. (La nuit, la maison est laissée aux soins d'un inspecteur, d'un pompier et de gardiens.)

Un autre département intéressant est celui des cuisines et des réfectoires où les aliments d'usage sont fournis aux employés à prix coûtant et à des heures régulières. Enfin une annexe longeant tout un côté de l'édifice présente, à chaque étage, une très vaste salle, au centre de laquelle se trouve une double rangée de larges bassins d'ardoise où coule sans cesse de l'eau froide. Ces salles, où sont encore réunies d'autres commodités, communiquent avec les ateliers par des portes fermant étroitement; elles sont de plus revêtues de plaques de porcelaine soigneusement entretenues dans un état de propreté parfait; à ce propos nous dirons en passant que le nettoyage quotidien de toute la maison coûte annuellement 30,000 francs.

Nous ferons grâce au lecteur de l'énumération sans fin de tous les services accessoires, nécessités par la quantité et la variété des travaux : immenses ma-

1. Les déchets de papier provenant des publications périodiques s'élèvent annuellement à 25 tonnes; ceux des autres publications à 50 tonnes. La tonne anglaise vaut $1,015^{k},640$, soit $1,015,640 \times 75 = 76,173$ kilogrammes.

gasins de papier, bureaux de vente en gros et au détail, bureau d'exportation, bureaux d'annonces où sont reçues les annonces pour plus de quarante publications mensuelles et pour les journaux hebdomadaires, autre bureau d'annonces où la maison organise sa propre publicité, où catalogues, prospectus, affiches, placards, feuilles à encarter, etc., sont réunis pour être expédiés par millions chaque année à tous les libraires du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Les apprentis, au nombre de cinquante, sont liés par contrat pour sept ans et admis vers l'âge de quatorze ans. On tient soigneusement note de leurs progrès, de leur intelligence, de leur conduite; et si ces notes sont satisfaisantes, au terme de la septième année, ils reçoivent un don de 500 francs. On obtient généralement ainsi de l'apprenti la plus grande somme de ponctualité et de fidélité.

A dix heures du matin, le gérant reçoit le rapport des absences avec leur cause, si elle est connue; à onze heures, l'état du travail de l'électrotypie; à midi, celui du travail envoyé de l'imprimerie à la brochure, etc. De la sorte, d'heure en heure, il a sous les yeux les moyens de constater, suivre et surveiller la besogne accomplie dans tous les départements à la fois.

Moyennant l'abandon individuel de deux pence par semaine un fonds de secours aux malades est entretenu. Un corps d'ambulance, dirigé par un médecin et composé d'ouvriers volontaires, est toujours prêt à donner les premiers soins à ceux d'entre eux qui, malgré toutes les précautions, peuvent être blessés dans leur service; c'est une association distincte de la précédente. Il y a aussi un *glee club*, club joyeux où l'on cultive la chanson, une société musicale et un *athletic club,* où l'on s'exerce à tous les sports chers à la jeunesse anglaise : natation, canotage, cricket, etc. De temps en temps s'organisent pour l'après-midi du samedi des parties, selon la saison : visites aux musées, aux galeries de tableaux, promenades dans Londres, excursions aux environs.

Si, de leur propre initiative, les ouvriers et employés de *la Belle Sauvage* s'unissent en d'honnêtes plaisirs et se prêtent mutuellement secours dans la souffrance, on a pu voir à maint détail de l'organisation intérieure que la direction est elle-même très éloignée de ne pas s'intéresser au bien-être de son immense personnel. Mais elle a donné une preuve bien autrement éclatante de la sollicitude que celui-ci lui inspire. Lorsqu'au mois de juin 1883 l'ancienne société Cassell, Petter, Galpin et Cie se transformait en société anonyme par actions, sans doute elle voulait augmenter son capital en vue de l'extension considérable qu'elle projetait de donner à ses affaires; elle était guidée aussi par un autre sentiment. Fidèle aux principes de communisme chrétien de son fondateur John Cassell, elle voulait, par un audacieux et vaillant effort, tenter de résoudre le problème jusqu'alors non résolu de la coopération productive. Le nouveau capital étant porté au chiffre de £. 500,000, divisé en 50,000 parts de £. 10, les anciens associés gardèrent la plus grande somme de celles-ci entre leurs mains, en répartirent quelques-unes parmi leurs amis et en réservèrent un certain nombre pour les ouvriers de la nouvelle compagnie. Toutes les parts sont placées à titre nominatif ou de placement permanent, — car il ne saurait être question de spéculation; — elles ne peuvent être aliénées, transférées, déposées en garantie sans le consentement écrit des directeurs. Chacune donne

droit à un vote dans les assemblées, à un intérêt de cinq pour cent et à un dividende proportionnel.

Au mois de juin 1883, un meeting, présidé par un membre du Parlement, M. W.-E. Forster, réunit à Exeter Hall sept cent cinquante employés et ouvriers de la maison, ainsi que de nombreux invités. Le thé fut offert par M. Petter, M. et Mrs Galpin.

Dans cette réunion mémorable, M. Galpin annonça qu'une somme de £. 70,000, sur un capital de £. 500,000, avait été réservée aux souscriptions du personnel. Afin de faciliter ces souscriptions autant que possible, une Société fut organisée, « The Belle Sauvage Share Investment Society », dont tous les membres, moyennant le versement d'un shilling par semaine et par action, pendant trois années et demie, peuvent devenir possesseurs d'une part. — Quelque voie qu'elles aient adoptée, trois ou quatre cents personnes attachées à la maison Cassell and C° sont devenues ainsi les fidèles soutiens — *watch dogs* — les meilleurs « chiens de garde » de sa sûreté et de sa prospérité.

Le succès d'une telle tentative supposait, disons plus, exigeait, entre maîtres et ouvriers, un état antérieur d'affectueux sentiments engendrés par un mutuel échange de déférence, d'égards et de bons procédés. Tels étaient, en effet, les rapports qui unissaient depuis le haut jusques en bas tous les collaborateurs de la Belle Sauvage. Comment en eût-il été autrement ? Dès 1878, l'ancienne Société avait commencé à opérer sur ses bénéfices certain prélèvement destiné à former un capital au profit des employés devenus incapables de travailler par suite de maladie, blessure ou vieillesse, et des familles de ceux qui mouraient à son service. Une somme déjà considérable avait été payée de ce chef en quatre ans, et cependant le fonds spécial était riche encore de £. 2,000 et plus au moment de la transformation de la Société. La nouvelle Compagnie prit charge de ce capital, le doubla aussitôt et le plaça en actions ; mais en outre, elle augmenta ces revenus, en instituant à cette intention un fonds de prévoyance. Actuellement la totalité du produit annuel est d'environ £. 900. Les employés appointés à plus de £. 400 ne sont pas admis à y participer ; de £. 300 à £. 400, ils ne le sont qu'à demi-part. Les employés bénéficiaires sont répartis en trois classes. La troisième classe comprend les commis, compositeurs, ouvriers divers ; la seconde, les sous-chefs de bureau, metteurs en pages, contremaîtres ; la première, les chefs, protes, etc. Enfin, dans chacune de ces classes mêmes, sont établies quatre divisions correspondant au nombre d'années de service. Tous ceux qui ont servi cinq ans reçoivent une part avec addition d'une nouvelle demi-part de cinq en cinq ans, jusqu'à vingt. En résumé, on estime que, dans les conditions prévues par les statuts, tout employé appartenant à la 3ᵉ classe peut recevoir £. 25 après cinq ans ; £. 37,10 s. après dix ans ; £. 50 après quinze ans ; et £. 62,10 s. après vingt ans. La même progression pour la seconde classe est de £. 37,10 s., £. 56,5 s., £. 75 et £. 93,15 s. ; et pour la première de £. 50, £. 75, £. 100 et £. 125. Un compositeur typographe peut donc, jeune encore, à moins de quarante ans, s'être assuré 1,562 fr. 50 en cas de retraite ; un metteur en pages, 2,343 fr. 75 ; un prote, 3,125 fr. — Eh bien, ces chiffres ne portent-ils pas leur leçon ? Est-il téméraire de croire qu'un tel système de coopération produit entre les industriels et leurs ouvriers une harmonie profitable aux intérêts des parties, aux progrès de la fabrication et

à la dignité de chacun ? Cette cordiale association d'intérêts n'est-elle pas voisine de l'amitié ? n'est-il pas plus agréable pour un patron honnête homme et brave homme d'interpeller ses ouvriers en leur disant : « Mes chers associés », que d'être par eux considéré comme un ennemi et de les traiter comme tels? Il y a, en France, de coopération analogue des exemples précieux qu'il serait facile de citer, jusque dans la librairie même : on peut tenir pour certain que ces maisons ne sont pas celles qui souffrent le plus des difficultés de toutes sortes que présentent aujourd'hui dans la question sociale les revendications de l'ouvrier. Nous devions appeler l'attention sur ce fait, nous n'avons pas à y insister davantage. Il nous reste à voir et à dire quelle est la production d'un tel ensemble de forces, d'une telle conjuration de volontés unies.

L'œuvre de la Belle Sauvage peut être rangée sous deux rubriques principales : 1° Les publications périodiques ; 2° les publications non périodiques. Mais les périodiques appartiennent à deux genres très distincts : les magazines et les ouvrages publiés par livraisons. Les magazines sont au nombre de six :

1° *Cassell's Saturday Journal for the Homes of the People* (*le Journal du Samedi pour le foyer domestique*), journal populaire, hebdomadaire, à 10 centimes, non illustré, imprimé sur seize pages de trois colonnes. Chaque numéro contient une pièce de vers, une colonne de mots plaisants, une nouvelle complète, choisie par voie de concours sur un sujet donné et, à la suite de deux romans, de très nombreux et courts articles anecdotiques et une page de correspondance entre le journal et ses abonnés.

2° *The Quiver* (*le Carquois*), journal mensuel à 60 centimes, illustré, imprimé en soixante-quatre pages de deux colonnes, contenant diverses nouvelles, des vers, des hymnes à plusieurs voix et une paraphrase d'un texte de la Bible pour la lecture du dimanche.

3° *Cassell's Family Magazine* (*le Magasin de la Famille*), journal mensuel à 70 centimes, illustré, imprimé sur soixante-quatre pages à deux colonnes, contenant des nouvelles et des suites de romans, des vers, des voyages, des variétés sur quelques questions d'art, de vie pratique, de médecine domestique, de jardinage, une romance avec sa musique, une causerie sur la mode et finalement, sous un titre général, *The Gatherer (le Moissonneur)*, une suite de courts articles de physique amusante, de science, des recettes pratiques, etc.

4° *The Magazine of Art (le Magasin d'art)*, journal mensuel à 1 fr. 25, illustré, imprimé sur quarante-huit pages à deux colonnes, publication dirigée dans un excellent esprit, traitant de toutes les questions d'art ancien et d'art moderne, très informée sur le mouvement esthétique du continent, et en particulier de la France, conservant dans l'illustration la tradition de la gravure sur bois, très menacée par la vogue des procédés de gravures dérivés de la photographie, et résumant à la fin de chaque numéro toutes les nouvelles du mois.

5° *Little Folks (le petit Monde)*, journal pour l'enfance, mensuel, à 60 centimes, illustré, imprimé sur soixante-quatre pages à deux colonnes : histoires, contes, nouvelles, vers, chansons en musique, variétés, lectures pour le dimanche, correspondance, concours, jeux, histoires à raconter d'après un dessin.



6° *Bo-Peep* [1], journal pour les tout petits enfants, mensuel, à 20 centimes, illustré, imprimé sur seize pages en gros caractères : historiettes et fables.

La plupart de ces magazines, dont la disposition paraît ici à peu près semblable, diffèrent l'un de l'autre, au contraire, d'une façon très marquée et par l'aspect et par le choix du texte et des gravures ; l'intérêt y est gradué et mesuré à l'âge des lecteurs et des lectrices avec une connaissance parfaite de leurs goûts et de leurs besoins. Ils ne sont comparables qu'à raison de la qualité vraiment remarquable de la fabrication et tout à fait supérieure de l'illustration.

C'est également l'illustration qui fait la fortune des nombreux ouvrages publiés en séries mensuelles par la Belle Sauvage ; je n'en compte pas moins de quarante-sept en cours de publication, et entre autres *l'Europe pittoresque*, *l'Amérique pittoresque*, *le Canada pittoresque*, qui contiennent des chefs-d'œuvre de gravure sur bois, *le Dictionnaire encyclopédique*, *le* « royal » *Shakspeare*, *les Œuvres poétiques de Longfellow*, *l'Histoire d'Angleterre*, *la Littérature anglaise*, etc., tous illustrés en blanc et noir ; d'autres, où une chromolithographie très soignée ajoute la séduction de la couleur : *les Fleurs de jardin* et *les Fleurs sauvages*, *les Papillons d'Europe*, *les Fougères*, *les Oiseaux d'appartement*, *le Cheval*, *le Chien*, etc., etc.

Mais en outre, un certain nombre d'ouvrages offerts au public sous la forme de livraisons mensuelles ne sont que des réimpressions de moindre luxe d'ouvrages terminés depuis longtemps. Tels sont, par exemple : *le Paradis perdu*, *la Bible*, *l'Enfer*, *le Don Quichotte*, *les Contes de Perrault* et *les Aventures du baron de Munchausen*, où notre Gustave Doré a prodigué les conceptions de la plus riche imagination pittoresque ; — tels encore la célèbre *Bible de famille* de Cassel, avec 900 gravures, *la Série choisie de livres de choix* comprenant *l'Allegro* de Milton, *les Poèmes champêtres* de Wordsworth, *le Village abandonné* de Goldsmith, *le Vieux Marin* de Coleridge.

Bien des livres encore d'un égal mérite devraient être cités, comme *la Science pour tous*, *les Contrées du Monde*, *l'Histoire du Protestantisme*, si l'abondance même des publications de grande valeur ne nous condamnait à laisser quand même toute énumération incomplète, sous peine de lasser le lecteur qui n'a pas ces beaux livres sous les yeux. Nous ne pouvons cependant ne pas dire un mot des plus récentes productions de la Belle Sauvage, car elles marquent une tendance à faire dans l'illustration une place plus large que par le passé à la gravure en taille-douce. Ainsi la magnifique édition de *Roméo et Juliette* est accompagnée de douze dessins originaux de Frank Dicksee, reproduits en photogravure par la maison Goupil de Paris, qui a gravé aussi les dessins de M. F. Barnard, d'après les personnages types des romans de Dickens. Cependant la librairie Cassell ne renonce pas, tant s'en faut, aux procédés de gravure en relief, car ils n'ont jamais été conduits à un degré de perfection aussi achevé que dans les 268 grandes planches de l'édition tirée à cent soixante-dix exemplaires seulement de *l'Histoire des Reptiles fossiles en Grande-Bretagne*, par sir Richard Owen, œuvre considérable à laquelle ce savant éminent, associé de l'Institut de France, a travaillé pendant plus de quarante ans.

1. *Bo-Peep*. Le mot est intraduisible. Il désigne un jeu de tout petit enfant correspondant à notre « Coucou ! — Ah ! le voilà ! »

A leurs grandes publications MM. Cassell et C[e] ajoutent tous les ans une quantité de volumes qui grossit d'autant le fonds déjà si riche de leurs livres de voyages, de sciences, d'art, d'histoire naturelle, d'histoire, de traités religieux, de traités domestiques, d'éducation et de récréation. La bibliothèque d'éducation est particulièrement importante ; la série des dictionnaires et celle de l'enseignement de l'art doivent être recommandées d'une façon très spéciale. On trouve dans l'une, non seulement le meilleur *Dictionnaire français-anglais et anglais-français* de petit format, de beaucoup le plus clair et le plus complet, mais aussi *le Dictionnaire encyclopédique,* son complément nécessaire, si l'on veut pénétrer un peu avant dans la pratique de la langue. Le rayon de l'enseignement de l'art est encore plus étendu. Depuis les aimables « Livres à enluminer » *Painting books,* tracés pour les « Little Folks » par miss Kate Greenaway, jusqu'aux modèles de dessin de l'art le plus élevé, la chaîne des traités pratiques se suit sans rupture d'un seul anneau ; l'aquarelle, notamment, y est l'objet d'études multipliées, appliquées aux fleurs, aux animaux, au paysage, à la figure avec de brillants modèles en chromolithographie, présentant l'œuvre à divers états d'exécution. En outre, la Belle Sauvage commence à nous emprunter quelques-uns des volumes de la « Bibliothèque de l'Enseignement des beaux-arts » publiée en France par la librairie Quantin. Déjà l'histoire de *la Peinture flamande* de M. A.-J. Wauters et celle de *la Peinture anglaise,* par M. E. Chesneau ont été traduites. La 2[e] édition de ce dernier volume est augmentée d'une préface, par M. J. Ruskin. *La Peinture hollandaise, l'Anatomie artistique*, d'autres encore suivront bientôt.

Sauf la part indispensable qui lui est faite dans les magazines, le roman n'a pas jusqu'ici trouvé accès dans les catalogues de la Belle Sauvage. S'il s'en rencontre quelques-uns, c'est à titre de « classiques anglais et américains », dans la « Bibliothèque rouge » à un shilling ; encore faut-il ajouter que les lettres américaines y sont représentées par un volume unique de morceaux choisis de divers auteurs. Cette réserve surprend un peu quand on sait que la Belle Sauvage a fondé à New-York une succursale dont le succès a pris un tel développement que MM. Cassell et C[e] ont intérêt à fabriquer à New-York même, et non plus à Londres, comme naguère, les livres qu'ils publient en Amérique. Ils ont également des succursales à Paris et à Melbourne.

II. — MM. CHATTO AND WINDUS

C'est dans les premières années du règne de Sa Très Gracieuse Majesté la reine Victoria que *Punch* poussa son premier vagissement et exhiba sa première grimace. Ce *paper* était engendré à l'exemple, plutôt qu'à l'imitation de son aîné de dix ans, notre *Charivari* français. Le nain difforme et gouailleur faisait son entrée dans le monde par une gambade, en l'an 1841, et commençait aussitôt à décharger force coups de bâton rudement assénés sur l'échine de chacun, et à rire de ce rire intarissable — du moins n'a-t-il pas encore tari — et inextinguible, comme le rire des dieux homériques, dont sa double bosse incessamment était gonflée. Soutenu à ses débuts par des artistes de la valeur

de John Leech, John Tenniel, John Doyle (H. B.), Richard Doyle, etc., comme il l'est aujourd'hui par MM. Charles Keene et Du Maurier, le succès du drôle fut immense. Il n'était pourtant pas le premier-né de la presse satirique quotidienne anglaise [1].

Il avait eu un frère aîné, le malicieux *Puck*, qui ne vécut point. Oui, en ces temps reculés d'il y a un demi-siècle où *le Times*, âgé de vingt ans, en était encore à se féliciter d'une vente à 10,000 exemplaires, il s'était rencontré un groupe d'hommes pour croire à la santé du rire de chaque matin, à l'efficacité de son action sur la conduite de l'esprit public, et par suite à la vitalité d'un journal quotidien, comique, satirique, illustré. Malgré la somme de talent que dépensa en cet effort la petite et brillante phalange d'écrivains où l'on comptait M. Tom Taylor, la tentative échoua. Elle n'avait devancé l'heure propice que de bien peu, mais elle l'avait devancée, il était trop tôt; Dickens n'avait pas encore, de sa baguette magique, frappé le rocher et fait jaillir la source de l'humour spirituel et attendri jusqu'en ses indignations, là où Hogarth naguère avait fait passer le torrent aux violences sauvages de sa misanthropie; mais Dickens allait venir, et *Punch* allait naître, croître et prospérer, là où *Puck* avait succombé.

Le précurseur de ce mouvement, l'homme d'initiative qui avait fondé, inspiré et dirigé *Puck* dans ces voies périlleuses autant qu'intelligentes par leur originalité, était un érudit et un homme de goût, qui devait assurément à la nature même de ses études d'avoir songé à illustrer son journal. Il avait en effet publié une *Histoire des cartes à jouer* ainsi qu'un *Traité historique et pratique de la gravure sur bois*, très remarquable et si complet qu'on le réédite encore aujourd'hui; nous parlons de M. William-Andrew Chatto, le père de M. A. Chatto dont le nom figure en tête de la raison sociale *Chatto and Windus*.

D'après le rang qu'elle occupe dans la librairie anglaise, on ne supposerait jamais que la maison Chatto and Windus soit de date si récente. Il faut pourtant se rendre à l'évidence des faits : il n'y a pas douze ans qu'elle existe. Cela surprend moins si l'on sait que, né en 1840, M. Andrew Chatto est lui-même très jeune. Il était déjà l'associé de M. John Camden Hotten depuis quelque temps, quand celui-ci mourut en 1873. Cet éditeur, également en l'espace relativement court d'une douzaine d'années, avait par son esprit d'entreprise et sa fécondité d'invention donné un grand développement à ses affaires. A sa mort, son jeune associé, qui connaissait bien la librairie à laquelle il avait apporté le concours énergique de son activité, n'hésita pas à acheter et payer la maison au joli prix de £. 25,000 ou 625,000 francs. Ainsi fut formé le noyau de la maison actuelle, qui devint *Chatto and Windus* par l'entrée de M. W.-E. Win-

1. On a peine à le croire aujourd'hui, *Punch* s'est si parfaitement assimilé l'esprit whig, le respect sentimental du whiggism pour la couronne et son respect pratique pour la propriété, il le représente d'une façon tellement adéquate qu'on ne peut se figurer qu'ils n'aient point coexisté de toute éternité. Lord Palmerston est l'objet constant de ses flatteries, en son cœur, il adore M. Gladstone ; il aiguise — mais sans l'empoisonner — la pointe de ses traits contre M. Disraeli. Par contre, il n'a pas d'arme assez cruelle à son gré pour châtier tout ce qui, de si loin que ce soit, semble menacer la propriété. Et d'autre part, inébranlablement Breton, *Punch* voudrait imposer au monde entier, sans distinction de race, le modèle idéal qu'il s'est fait de la perfection humaine, à savoir le *hunting squire* breton, le colonel breton et le marin breton.

dus en nom, puis de M. E.-W. Windus à titre de commanditaire, et de M. Percy Spalding (fils de M. Spalding de la célèbre papeterie-librairie en gros Spalding and Hodge) qui, dans le partage de l'effort commun, est plus spécialement chargé de l'administration. Le siège de la nouvelle librairie fut transporté dans Piccadilly, le plus beau quartier de Londres, au nº 74, d'abord, puis définitivement, en 1879, au nº 214, qui offre l'avantage d'une installation beaucoup plus commode ; nous en parlerons tout à l'heure. Auparavant il y a lieu de signaler quelques heureuses acquisitions qui grossirent singulièrement le premier noyau composé du fonds Hotten.

En 1876, par exemple, MM. Chatto and Windus apprenant que M. Henry G. Bohn, mort depuis, désirait alors se retirer des affaires et sachant tout le prix de cette vieille maison, en offrirent la somme assez rondelette de £. 20,000, qui fut acceptée. Ils entrèrent ainsi en possession d'une propriété littéraire fort importante, acquise et accrue par deux générations d'éditeurs en près de cinquante ans, et comprenant bien des livres de fonds, dont ils revendirent plus tard une partie, et un très grand nombre d'ouvrages illustrés des plus précieux. En 1877, ils achetèrent de même le magazine illustré *Belgravia*, pro[illegible]iété littéraire de Miss Braddon, qu'ils payèrent £. 7,000 ; et l'année suivante, également la propriété d'une autre revue, *The Gentleman's Magazine*, la plus ancienne publication périodique qu'il y ait aujourd'hui en Angleterre, car elle a paru sans interruption depuis son origine, en 1731, soit depuis plus de cent cinquante ans, jusqu'au présent jour.

En succédant à M. John Camden Hotten, M. A. Chatto ne conserva pas toutes les traditions de son ancien associé. On sait avec quel sans gêne et quelle impunité certains éditeurs américains prennent leur bien où ils le trouvent, éditent et publient chez eux la contrefaçon de tout ouvrage à leur gré produit par la littérature européenne. On comprend qu'à raison de la langue, les plus nombreuses victimes de cette piraterie organisée se comptent en Angleterre. M. Hotten, à cet égard, professait que l'Amérique serait promptement réduite à reconnaître les droits des auteurs anglais, si les éditeurs anglais, établissant le système des représailles, s'emparaient à leur tour des livres américains pour les publier, sans tenir le moindre compte des droits de leurs auteurs. La validité de cette opinion de M. Hotten est très discutable, et en droit moral, et en pratique : — au point de vue des résultats, il suffit de rappeler que la partie n'est pas égale entre les deux peuples, la production littéraire de la Grande-Bretagne étant infiniment supérieure en quantité et en qualité à celle de l'Amérique ; — au point de vue de la morale commerciale, il n'y a pas lieu d'insister, n'est-ce pas ? Les faits d'eux-mêmes parlent assez haut ; le manque de vergogne — pour ne pas dire pis — d'un rival ne nous donne pas, que l'on sache, une suffisante autorisation d'en manquer nous-mêmes.

Sans examiner davantage le principe des représailles en pareille matière, nous sommes heureux de pouvoir dire que MM. Chatto and Windus procèdent à l'opposé de leur prédécesseur. Ils vont plus loin : ils affirment à qui veut l'entendre la prochaine conversion des éditeurs américains à leur propre sentiment, fondé sur une expérience maintes fois renouvelée. Non seulement, pensent-ils, il est plus agréable parce qu'il est plus juste, mais en outre il est plus lucratif de payer à l'auteur un droit légitime et qui assure le privilège

exclusif d'imprimer une œuvre donnée, que de l'imprimer sans rétribution à l'auteur, mais en courant les risques de la concurrence entre une demi-douzaine d'éditeurs imprimant, eux aussi, la même œuvre dans les mêmes conditions. Ils ajoutent encore avec une grande apparence de raison — la question est assez intéressante pour qu'on s'y arrête — que l'exploitation d'un ouvrage par un éditeur unique augmente, d'une part, la sécurité du capital employé et permet, d'autre part, la fabrication plus économique du livre, puisqu'on n'a pas à lutter contre la concurrence par le luxe superflu de la fabrication même. De ce double fait, il résulte que la marge des bénéfices, pour l'auteur à la fois et l'éditeur, est ainsi bien plus largement ouverte, et — remarque essentielle — sans augmentation du prix du volume pour le public.

Les suites de cette honnête et intelligente pratique ne surprendront personne : la plupart des écrivains américains de talent confient le soin de publier leurs œuvres, en Angleterre, à la maison Chatto and Windus; et tout naturellement celle-ci ne rencontre aucune difficulté à prendre, en Amérique, les arrangements nécessaires pour la publication simultanée, à Londres et à New-York, des œuvres des écrivains anglais qu'elle édite. On sait, en effet, que cette entente réciproque est la seule sauvegarde que l'on puisse opposer à la contrefaçon en l'un et l'autre pays, où la propriété littéraire de l'étranger n'est point reconnue. Espérons que l'exemple donné par la librairie Chatto and Windus ne tardera pas à être unanimement suivi à New-York. Les hommes d'affaires américains sont, en général, fort sagaces, et le succès que cette librairie a rencontré en désertant les voies de la piraterie pour suivre le grand et droit chemin de la probité commerciale commence à peser d'un certain poids sur l'esprit yankee. Aussi de plus en plus la nécessité urgente d'une loi internationale équitable, garantissant les droits de la propriété littéraire, s'impose-t-elle à l'honnêteté des peuples. Dans l'état actuel des choses, en Angleterre comme en Amérique, l'étranger est inhabile à faire valoir ces droits : cette habilité n'appartenant qu'aux nationaux ou résidents, il n'a de ressource que dans la cession de sa propriété à l'un de ceux-ci, qui prendra les mesures suffisantes pour la défendre comme la sienne propre, en vertu de la législation intérieure. C'est dans ces conditions que, par les soins de MM. Chatto and Windus, bien des écrivains américains célèbres, MM. Artemus Ward, Mark Twain, Bret Harte, Julian Hawthorne, pour ne citer que les plus en vue, jouissent simultanément des privilèges du marché anglais et du marché américain ; c'est ainsi que M. Mark Twain notamment a, de la main de ses éditeurs londonniens, reçu £. 5,000 (125,000 francs) de droits d'auteur, en moins de trois ans.

Grâce à l'unité de la langue, le public n'établit d'ailleurs aucune distinction d'origine entre les romanciers anglais et les romanciers américains édités en Angleterre. De cela je trouve la preuve dans une lettre adressée, le 18 juin dernier, au *Boston Herald* par son correspondant à Londres, M. Joseph Hatton, qui avait eu, étant lui-même *novelist,* l'idée originale d'interviewer un éditeur de *novels,* précisément M. Andrew Chatto, quelque chose comme une entrevue entre le Loup et l'Agneau, dit spirituellement celui-ci en faisant les honneurs de la maison à M. Hatton. — Dans la pensée de M. Chatto, qui était le loup ? qui, l'agneau ? Je ne me charge pas d'en décider. — Quoi qu'il en soit, prié de nommer les romanciers qui, d'après le témoignage des chiffres de vente sont

le plus populaires, il cite indistinctement les auteurs anglais et américains dans l'ordre suivant : d'abord Ouida, puis Charles Reade, Wilkie Collins, ensuite Mark Twain, et Bret Harte probablement cinquième.

Dans cette conversation, très habilement conduite par M. Joseph Hatton, nombre de questions furent abordées où nous devons glaner bien des détails intéressant la librairie, et, sur la littérature anglaise, bien des opinions qui, venant d'un homme pratique, d'un homme lettré et d'un honnête homme, méritent l'attention. Du lieu de l'entrevue, le correspondant du *Boston Herald* a tracé un petit tableau de genre londonnien qui caractérise nettement le personnage interrogé. On monte à l'étage le plus élevé de la maison de commerce, située près du Circus, à l'extrémité centrale de Piccadilly. Sur le palier, un vaste télescope trahit les goûts scientifiques de M. Chatto; de l'embrasure de la porte un beau chien du Saint-Bernard se lève, se détache et vient, en fidèle garde du corps, flairer le mortel qui pénètre en ces régions privilégiées et reconnaître ainsi ses secrets desseins. On entre. Voici le seigneur de céans : de taille moyenne et d'âge moyen, noir de cheveux, qu'il porte coiffés jeune — ce qui le rajeunit, — noir de barbe, qu'il porte entière, mais courte, l'œil noir, fixe et vif, le visage ouvert, la physionomie expressive, reflétant les mouvements de l'âme, accueillant, aimable, sympathique; au total, un parfait gentleman et un gai et spirituel compagnon. La pièce où il se tient est très claire, vaste, carrée, et occupée en son milieu par une grande table également carrée, sur le bord de laquelle est servi un très simple luncheon, car l'entrevue a lieu à deux heures d'après midi. Les regards du convive de M. Chatto, une fois assis devant la classique côtelette anglaise et une bouteille de Bourgogne, rencontrent un océan de toits et une forêt de tuyaux de cheminées qui rompent la ligne du ciel de la façon la plus pittoresque pour le plaisir des yeux. En s'approchant de la fenêtre, on voit en bas la perspective affairée de Piccadilly, le mouvement de son animation commerciale si variée, mais dont le tapage ne trouble pas ces hauteurs où planent les fumées du West End. A l'intérieur, dans l'intervalle de larges bibliothèques, les murs sont envahis par les dessins originaux de gravures publiées dans *Belgravia* et autres magazines dont MM. Chatto et Windus sont propriétaires; au-dessus du manteau de la cheminée une place est réservée aux portraits de Mary Anderson et de quelques authoresses favorites. Près de la porte un piano, près de la fenêtre un microscope représentent la Musique et la Science dans ce petit tableau d'un buen retiro d'éditeur, où déjà l'art du dessin, la littérature, le commerce et la vie sociale ont également posé l'empreinte de leur cohabitation. Si confortable qu'il soit, on est trop au courant aujourd'hui des mœurs anglaises pour supposer un seul instant que l'appartement de Piccadilly soit la résidence de M. A. Chatto. Comme celle de tous les commerçants londonniens, la vie domestique de l'éditeur est fixée à courte distance de Londres, dans quelque salubre campagne où chaque jour, après le tracas des affaires, il retrouve son intérieur, son *home,* sa maison, son jardin avec sa pelouse de jeux et, du samedi au lundi, quarante heures de repos agreste.

J'ai dit que Ouida, dont les romans ont été traduits et sont très lus en France, était un des auteurs de la librairie Chatto and Windus. Interrogé à son sujet par M. Hatton, le premier de ces messieurs fait l'apologie de l'écrivain et

donne dans la conversation quelques nouveaux détails de sa biographie; je les relève en supprimant en partie la forme dialoguée, et en y ajoutant certaines informations nécessaires pour le lecteur français.

On reproche parfois, paraît-il, à Ouida — mademoiselle Louise de La Ramée — de ne pas observer dans ses récits les convenances, les bienséances mondaines : j'affirme, répond M. Chatto, qu'elle les observe strictement. Amie personnelle de la reine d'Italie, elle est, au contraire, très fière de son origine aristocratique (textuellement de son sang bleu, *blue blood*). Elle est la fille d'un Italien de vieille noblesse et d'une Anglaise appartenant à une ancienne famille du Gloucestershire ; elle vit avec sa mère à Florence [1], où je suis allé la voir récemment. — Très passionnée de son art, elle se lève à cinq heures du matin pour travailler, et au moment d'écrire elle s'exalte elle-même et s'entraîne en quelque sorte jusqu'à l'extase. Ni ses habitudes de travail ni sa façon de composer ses récits — disons, en outre, ni sa conscience d'écrivain — ne se prêteraient au mode de publication en plusieurs volumes qui s'est imposé au roman moderne en Angleterre, à raison des combinaisons financières sur lesquelles repose la réussite des librairies circulantes. Aussi Ouida se refuse-t-elle énergiquement à des amplifications parasites qu'elle considère comme étrangères à l'art. Ses premiers ouvrages publiés par Tinsley, puis par Chapman et Hall eurent d'abord peu de succès, sa nouvelle la plus populaire et, à juste titre, est *Under two Flags (Sous deux Drapeaux)*; mais il est regrettable qu'une femme capable d'écrire *Two Little wooden Shoes (Deux petits Sabots)* et *A Dog of Flanders (Un chien de Flandres)* — deux courtes nouvelles qui sont ce que la littérature d'imagination a produit de plus pur et de plus exquis — ait également publié contre son sexe et contre la société anglaise un libelle tel que *Moths (les Phalènes)* [2].

Je néglige les jugements portés par M. Chatto sur quelques autres écrivains moins connus en France que Ouida; il parle de leur talent avec une chaleur de conviction qui n'exclut pas la clairvoyance et dont nous aurons l'explication tout à l'heure. Sollicité d'exprimer son opinion sur l'influence de la critique :

« Pour avoir une réelle valeur, — dit M. Chatto, — il faudrait que les articles fussent signés; nous pourrions dès lors espérer une critique autorisée dont il y aurait à tenir compte. Aujourd'hui, trop souvent elle est confiée à des journalistes inexpérimentés, qui jugent des ouvrages au-dessus de leurs connaissances et même de leur intelligence. La pratique des choses m'a montré quelques-uns des meilleurs livres de ce temps accueillis par les pires articles et, par contre, les articles les plus élogieux accueillant les plus mauvais livres. Je ne veux pas rabaisser l'influence de la presse : de la part d'un éditeur, ce serait particulièrement absurde; mais, à mon avis, le succès d'une œuvre littéraire se fait beaucoup comme celui d'une pièce de théâtre : le public lit un livre qui lui plaît, il en parle et le recommande, précisément comme il le fait pour la pièce qu'il a vu jouer. Cela n'empêche pas qu'une critique mise aux mains d'écrivains capables et responsables rendrait de grands services ».

1. Ou plutôt près de Florence, « à la riante villa Farinola », nous dit M. Philippe Daryl dans son excellent livre sur *la Vie publique en Angleterre*. (Un volume in-12, chez Hetzel).

2. Cette remarque au sujet de *Moths* appartient au correspondant du *Boston Herald*.

— Ne pensez-vous pas, — reprend M. Joseph Hatton, — que le travail de la critique est singulièrement aride et apporte bien peu de satisfaction à celui qui s'y engage, surtout quand on considère la quantité des choses sans valeur (*rubbish*) qui sont publiées sous forme de livres.

— D'accord. Et cela me conduit à dire un mot du système de publication des livres particulier à l'Angleterre. Il ne s'écoule pas dans l'année un jour où ne paraisse un roman en trois volumes [1]. De ce nombre, pour la moitié, les frais de fabrication du livre sont à la charge de l'auteur qui ne rentre jamais dans son argent; on n'en réimprime pas la dixième partie. Ce système de librairie est comme un crible au travers duquel cette quantité de prose est passée. De la sorte, les chances de découvrir un bon roman sont multipliées. Le liseur spécial de la librairie est chargé de la première épreuve, la critique suit; après la double épreuve, les mauvais romans disparaissent; seuls restent les bons, comme le pur métal dans le châssis des laveurs d'or.

— Quel genre de littérature a le plus de lecteurs? demande le journaliste américain.

— Le roman. Oh! oui, le roman, dont l'action sur le public prend des proportions considérables.

— Le goût du moment, — reprend M. Hatton, — ne va-t-il pas de préférence à ce qu'on peut appeler les études de caractères, études psychologiques, scènes de genre, analyses de sentiments — ou sceptiques ou religieux, — reliées par le fil d'un récit quelconque, purs romans de caractère, plutôt que de caractère et d'intrigues, ou de caractère et d'aventures.

— Oui, — répond M. Chatto, — et vous dites bien quand vous parlez du goût du moment, car il changera. C'est ainsi qu'à mes yeux Charles Reade est le plus grand romancier de ce temps. Le public aujourd'hui ne partage pas mon sentiment, la prochaine génération le confirmera. Soyez sûr que le goût pour les choses trop simples, pour les récits laissés à l'état d'esquisse et se bornant au ferme dessin d'un caractère, sans le puissant concours d'une intrigue, d'événements d'une composition véhémente disparaîtra; déjà il diminue.

Si M. Hatton avait ici rapporté l'opinion de M. Andrew Chatto comme simple particulier, je ne l'aurais pas relevée; mais elle prend une valeur réelle dans la bouche d'un éditeur, c'est-à-dire d'un homme placé comme on ne saurait l'être mieux pour suivre tous les mouvements de l'opinion, et qui les suit par profession, qui tâte chaque jour le pouls du public et celui des écrivains. Il y a des éditeurs, il est vrai, qui ne savent rien ou peu de chose des livres qu'ils lancent dans le monde. Tel n'est pas le cas de M. Chatto. Il connaît à fond les auteurs qu'il édite, en parle avec une sympathie singulière et communicative, croit à eux; il fut un intime ami pour le poète Swinburne, pour le romancier Charles Reade, et cite avec joie les menus faits qui peuvent être à leur honneur d'écrivain; il racontera, par exemple, qu'étant à Édimbourg avec celui-ci, ils montèrent à Arthur's Seat. « Là, — dit Reade, indiquant du doigt un point

1. Nous avons déjà fait allusion au règne de la *Three-volume novel* à propos de Ouida. Les causes, le mode et les conséquences de ce système de librairie sont l'objet de quelques pages dans le volume déjà cité de M. Philippe Daryl. Nous y renvoyons le lecteur curieux de plus amples informations.



dans l'étendue, — c'est là que Christie Johnston (personnage d'un de ses romans) prenait des harengs. » Voyez, ajoute avec orgueil M. Chatto, pour lui le roman était de l'histoire, l'incident un fait qui avait eu lieu, le personnage une vraie femme. — Aussi ne sera-t-on pas surpris si nous disons que M. Andrew Chatto est le propre liseur de la librairie Chatto and Windus. « Je lis, dit-il, plusieurs romans par semaine et me fie à mon propre jugement; je ne laisse à personne le soin de déclarer si un manuscrit est bon ou mauvais, j'en fais mon affaire. Et vous reconnaîtrez que ce n'est pas un jeu d'enfant, quand vous saurez que nous avons publié trois cent cinquante romans divers dont sauf un très petit nombre, nous possédons la propriété littéraire. La question des bénéfices écartée, je me réjouis autant que l'auteur lui-même quand un de nos livres obtient un succès exceptionnel ». M. Chatto affirme ailleurs que l'échec lui est inconnu. « Vous vous rappelez, ajoute-t-il, le dévouement de l'homme d'affaires dans *A Woman Hater* (*une Haine de femme*), de Charles Reade ? Eh bien, je pense qu'un éditeur doit être aussi dévoué à ses auteurs que cet homme d'affaires à ses clients. Celui qui ne lit pas les livres qu'il édite n'est rien de plus qu'un simple commerçant. »

C'est d'ailleurs une des particularités de la maison Chatto and Windus que son penchant bien connu pour les jeunes écrivains, et elle a fait preuve d'initiative généreuse autant que de perspicacité en présentant au public plus d'un aspirant à la gloire littéraire. Elle apporte en affaires une hardiesse et une rapidité de décision qui sont de puissants éléments de succès, lorsqu'il s'y joint la justesse du coup d'œil. Un exemple : M. Justin McCarthy ayant écrit une histoire politique des cinquante dernières années, sous le titre *The Victorian Era*, fut présenté à un éditeur célèbre qui tomba d'accord avec lui pour acheter le manuscrit au prix de £. 600 (15,000 francs). Peu après, l'éditeur — qui tout d'abord, paraît-il, n'avait pas songé à la nationalité irlandaise de M. McCarthy — apprenant que celui-ci était un *Home Ruler* sinon un *Parnellite*, demanda la résiliation de l'engagement. L'auteur, inquiet à la pensée que l'esprit politique de son livre pouvait être dénaturé, son histoire mutilée, demandait une compensation. Pendant le cours des pourparlers à cet effet, MM. Chatto et Windus s'entendaient avec M. Justin McCarthy pour publier l'œuvre sur la base d'un partage égal des bénéfices. Sur ces entrefaites, le premier éditeur ayant réfléchi, offrait de revenir purement et simplement aux termes du contrat primitif. Il était trop tard. — A la suggestion de M. Chatto, le volume parut sous le titre *History of our own Times (Histoire de notre temps)*. M. Justin McCarthy ne perdit point à ce changement de main, car, quelque temps après la mise en vente, MM. Chatto et Windus lui remettaient pour sa part plus de £. 5,000 (125,000 francs) [1].

Si grande que soit la sympathie de ces éditeurs pour les jeunes écrivains, la production de ces derniers ne suffirait peut-être pas à alimenter leur activité;

1. A ce sujet, citons un fait caractéristique de la vie politique en Angleterre. Le fils de M. Justin McCarthy a vingt-deux ans, il a écrit un livre *England under Gladstone* (*l'Angleterre sous Gladstone*) et est membre du Parlement, élu sans opposition par Athlone à la mort de sir John Ennis. Auteur d'un livre politique et membre de la Chambre des Communes à vingt-deux ans : n'est-ce pas un joli commencement de carrière ? Cet heureux et habile M. McCarthy junior travaille maintenant à une *Histoire d'Irlande depuis son origine jusqu'à nos jours*.

on est même autorisé à croire que c'est l'étendue de leurs opérations, accomplies dans une direction moins aléatoire, qui leur permet de faciliter l'accès du Parnasse aux génies inconnus. Parmi une quantité considérable de livres, — dont la vente annuelle dépase un million de volumes, — je citerai particulièrement les ouvrages suivants, que je classe par genres, afin de bien préciser le caractère des publications de la librairie Chatto and Windus :

Roman. — Les œuvres de Charles Reade, en 20 volumes [1]. Tous les romans de Ouida, 25 volumes. Les romans écrits en collaboration par Walter Besant et James Rice [2] et depuis par W. Besant seul. Les romans de Wilkie Collins [3], 25 volumes ; les romans de James Payn [4], 36 volumes. Puis un choix des romans les plus populaires de Charles Dickens, Robert Buchanan, Mortimer Collins, Mrs Edwards, R. E. Francillon, Ch. Gibbon, Julian Hawthorne, Justin McCarthy, Dr George Macdonald, D. Christie Murray [5], F. W. Robinson, Mrs Riddell, Anthony Trollope, Mark Twain, Bret Harte. Nos romanciers français ont également une place, mais bien petite encore, dans la bibliothèque de MM. Chatto et Windus. Nous y trouvons Balzac ; Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, sous le titre *the Hunchback of Notre-Dame* (*le Bossu de Notre-Dame*) ; Edmond About, *le Fellah*, et Alphonse Daudet, *l'Évangéliste*. C'est vraiment trop peu ; les Lettres françaises méritent d'y être plus largement représentées.

Science. — Dans cet ordre d'idées, MM. Chatto et Windus n'ont pas été les derniers à entrer dans la voie de la vulgarisation des questions scientifiques présentées d'une façon claire et accessible à toutes les intelligences. C'est ainsi que je trouve dans leur catalogue des œuvres de M. Faraday sur la physique, de sir David Brewster, sur la pluralité des mondes, de R. Proctor sur la cosmographie, de Grant Allen sur l'histoire naturelle, du docteur A. Wilson, du docteur Taylor, de Mattieu Williams, *l'Astronomie populaire* de M. Rambosson, et *la Terre et l'homme* de M. A. Guyot, œuvres françaises. Ils poursuivent également la publication d'un très ancien journal périodique mensuel, *Science Gossip* (*la Causerie scientifique*).

Histoire et biographie. — Ici nous rappelons en premier lieu les nombreuses éditions de l'*Histoire de notre temps*, dont le succès prodigieux n'a eu d'égal que celui de l'*Histoire d'Angleterre*, de Macaulay. Nous nommerons ensuite : *la Vie de lord Beaconsfield*, de T.-P. O'Connor ; *la Vie sociale au temps de la reine Anne,* par M. Ashton, ainsi que son histoire des *Caricatures et Satires*

1. Tout dernièrement, MM. Chatto and Windus ont acheté £. 5,000 le reste de la propriété littéraire de Charles Reade. L'auteur de *Hard-Cash* (*Cruel argent*), *Never too late to Mend* (*Il n'est jamais trop tard pour se corriger*), *Cloister and the Hearth* (*le Cloître et le Foyer*), *A Woman Hater* (*une Haine de femme*), est mort en avril 1883, dans sa soixante-dixième année.

2. James Rice, mort en 1882, était aussi un excellent journaliste, correspondant à Londres du *Globe* de Toronto. Dans sa collaboration avec Besant, on lui attribue l'invention, l'idée.

3. L'auteur célèbre en France de *The Woman in white (la Femme en blanc)*.

4. Romancier américain, comme Mark Twain et Bret Harte cités plus loin.

5. *Joseph's Coat* (*le Manteau de Joseph*) a placé M. Christie Murray au premier rang des jeunes romanciers anglais.



contre Napoléon Ier, la Correspondance d'Emerson et de Carlyle, dont nous avons rendu compte dans *le Livre.*

Poésie. — Œuvres complètes de A.-C. Swinburne, 20 vol.; divers poèmes de Robert Buchanan, Longfellow, Byron, Thomas Hood, Charles Lamb, Shelley, H.-S. Leigh, Dr Ch. Mackay, et les éditions complètes des œuvres des anciens poètes et dramaturges anglais : *les Hespérides* de Herrick, *l'Arcadie* de Sydney, les anciens poètes Davies, Chapman, Ben Jonson, Marlowe, Massinger et — bien entendu — Shakespeare.

Arts et livres illustrés. — L'œuvre capitale de la librairie Chatto and Windus dans cette direction, son *magnum opus* est une *Encyclopédie du costume*, en 2 vol. in-4°, avec de nombreuses illustrations en couleur, publiée au prix de £. 7,7 sh. Dans la variété des autres ouvrages, je m'arrête de préférence à l'*Histoire des livres au XVIIIe siècle* et *Humour, esprit, satire*, par M. Ashton; *Bewick et ses élèves,* par M. Austin Dobson; *le Traité de la gravure sur bois*, de W.-A. Chatto; *le Manuel des armoiries,* par Cussans; *les Grandes villes*, du Dr Doran; *Sports et Jeux,* de Strutt; puis des réimpressions des *Mille et une Nuits,* de *Robinson Crusoë,* de l'*Histoire de l'épée,* par le capitaine Burton, des *Almanachs comiques,* de Cruikshank, etc., etc.

III. — SAMPSON LOW
MARSTON, SEARLE ET RIVINGTON

La maison dont nous allons parler maintenant existe depuis tout à l'heure cent ans sous le nom de Sampson Low; c'est ce qui nous détermine, en dépit, et peut-être même à raison du nombre actuel de ses associés, à placer en vedette ici ce nom, qui est celui de son fondateur.

Cependant, avant de retracer l'historique de cette vieille librairie, je suis tenté de lui gagner tout de suite les sympathies du lecteur français, en apprenant à ceux qui l'ignorent, en rappelant à ceux qui pourraient l'avoir oublié, un fait qui nous touche sensiblement. En 1871, M. E. Marston, aujourd'hui l'aîné des associés, prit, sinon l'initiative, au moins la part la plus active, avec M. Joseph Whitaker, directeur du journal spécial *The Bookseller (le Libraire),* à la formation d'un fonds de secours pour les libraires et les imprimeurs, victimes du siège de Paris. Ce fut en grande partie par ses soins qu'une somme de 37,500 francs fut envoyée à Paris, et distribuée par la maison Hachette et Cie. Les efforts et la généreuse sympathie de M. Marston furent, à l'époque, pleinement reconnus par ses confrères parisiens, qui le prièrent d'accepter avec un fort beau diplôme le titre de membre honoraire du Cercle de la librairie et une précieuse médaille d'or, témoignages auxquels il attache en effet un grand prix.

Ayant évoqué ce souvenir honorable, reprenons à son origine l'histoire de cette librairie. Le premier Sampson Low débuta vers 1790 comme éditeur d'ouvrages purement littéraires et en particulier de romans; mais il mourut bien peu d'années après, en 1797, laissant un fils très jeune dont la minorité suspendit la vie de la maison pendant plus de vingt ans. C'est en 1819 seulement, que le jeune homme, ayant fait l'apprentissage des affaires dans la librairie

Longman, fonda dans Lamb's Conduit Street celle à la prospérité de laquelle il assiste encore aujourd'hui dans le calme de la retraite.

En 1837, M. Low, d'accord avec les principaux éditeurs du temps, lança un journal spécial de la plus grande utilité pour tout le monde du livre, *The Publisher's Circular*. Depuis, *la Circulaire des éditeurs*, revue de quinzaine, n'a pas cessé de paraître et, à l'instar de notre *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, son aîné d'un quart de siècle, donne l'indication bibliographique de tous les livres publiés sur le territoire de la Grande-Bretagne et des ouvrages importants publiés à l'étranger.

Par suite d'un enchaînement de circonstances singulières, la maison Sampson Low s'est beaucoup promenée dans Londres avant de trouver son siège, souhaitons-le lui, définitif. En 1848, M. Low l'installa dans Fleet Street et s'associa son fils Sampson Low junior; en 1853, par obligation de l'agrandir, dans Ludgate Hill, où trois ans après (1856), il prenait un nouvel associé, M. Edward Marston aujourd'hui à la tête de la société. En 1859, celle-ci dut céder la place au passage d'une ligne de chemin de fer et trouva dans la même rue un autre local plus vaste, mais pour peu de temps, car il fut démoli à son tour et finalement remplacé, en 1867, par l'établissement actuel dans Crown Buildings, au nº 188 de Fleet Street.

Les fatalités qui semblaient s'être conjurées contre la stabilité de résidence de la librairie — sans toutefois porter atteinte à son succès, puisque tout nouveau déménagement amenait un développement nouveau — parurent dès lors, s'exaspérant, conspirer d'une façon bien plus cruelle encore. En 1871, M. Sampson Low junior succombait, après avoir virilement lutté contre la maladie qui, de temps en temps, lui interdisait tout travail: c'était un homme actif, entendu, énergique, difficile à remplacer[1]. Le vide qu'il laissait dans la société fut comblé par l'entrée simultanée de M. Samuel W. Searle, un parfait gentleman, dont le goût, en matière d'art, égale l'expérience comme libraire, et du second fils de M. Low, le très regretté W.-H. Low qui devait mourir dix ans après son frère aîné. Au terme de cinquante années de travail ininterrompu, M. Sampson Low, père, avait quelque droit à se reposer; il s'écarta des affaires dans la retraite honorée où, maintenant âgé de quatre-vingt-huit ans, il survit à ses deux fils. Son départ en 1874, et la mort de M. W.-H. Low, en 1881, firent successivement deux autres vacances dans l'association; elles furent remplies tour à tour, à leur date, par l'arrivée d'abord de M. W.-J. Rivington appartenant à une vieille famille d'éditeurs de Londres, qui remonte dans le passé à près de deux cents ans, puis de M. Robert-B. Marston, le fils aîné de M. Edward Marston déjà associé depuis 1856.

Le lecteur me pardonnera de l'avoir arrêté à ce menu détail historique d'une raison sociale; mon excuse est dans le fait même que de ce détail précisément se compose l'histoire chronologique de la maison; mais en outre on en

1. Il ne bornait pas son activité aux affaires. Il fut, avec son père, un philarthrope au meilleur sens du mot. C'est à leurs efforts réunis qu'est due la fondation de « The Royal society for the protection of Life from Fire ». Ils organisèrent la souscription pour l'établissement, dans les divers quartiers de Londres, des moyens de sauvetage contre l'incendie *(Fire Escapes)* dont l'administration a, depuis, passé de leurs mains dans celle de l'État.



dégagera une remarque intéressante au po nt de vue social, je veux dire la fidélité avec laquelle les familles se perpétuent dans la carrière des ascendants : admirable exemple de sagesse domestique, de saine entente de la vie, d'habile pratique commerciale qu'on ne saurait trop préconiser.

En dehors de son expérience en matière de librairie, M. R.-B. Marston avait une réputation personnelle dans un genre de sport très spécial. Ses connaissances théoriques et pratiques lui donnaient une autorité toute particulière en ce qui concerne la pêche et la pisciculture. En cette qualité, il prit un grand intérêt à l'organisation de *The Fisheries Exhibition*, à Berlin, en 1881 et à celle de Londres en 1883. Membre du comité de l'une et de l'autre exposition, il y fit des lectures remarquées, publiées depuis, et remporta diplômes et médailles; auparavant il avait déjà fondé *the Fishing Gazette (la Gazette de la Pêche)* dont la maison Sampson Low est maintenant propriétaire.

Le caractère des publications de cette librairie est très mélangé. Cependant elle a eu l'honneur d'éditer la plupart des grands romanciers de ces trente dernières années, notamment Mrs H. Beecher Stowe, l'auteur célèbre de *Uncle Tom's Cabin (la Cabane de l'oncle Tom)* dont les romans ont atteint le chiffre de vente de 250,000 exemplaires et comptent parmi les plus grands succès de MM. Sampson Low et C°. C'est aux romans de Wilkie Collins qu'appartient ensuite la palme du succès de vente : *Woman in white (la Femme en blanc)* et *No Name (Sans nom)* se sont vendus l'un et l'autre dans l'édition en 3 vol. du prix de 31 shillings (38 fr. 75) à 8,000 exemplaires, et dans l'édition en un seul volume de 6 sh. à 50,000. A côté de ces noms je relève ceux de sir Edward Bulwer Lytton, d'Anthony Trollope, de William Black, R. D. Blackmore, W. Clark Russell, Thomas Hardy, etc., etc. La plupart des romans paraissent dans une bibliothèque de format uniforme, petit in-8° à 6 sh., connue sous le titre de *Low's Standard Novels*. Dans cette collection a paru la traduction du *Quatrevingt-treize* et de *l'Histoire d'un crime*, de V. Hugo; *les Travailleurs de la mer* font partie d'une autre série ainsi que *Victor Hugo et son temps*.

Les voyages font de même l'objet d'une bibliothèque spéciale, *Low's Standard Library of Travel and Adventure*, format in-8° couronne, relié en toile à 7 sh. 6 d. soit 9 fr. 25. Ici triomphe H.- M. Stanley dont les livres *How I found Livingstone (Comment j'ai trouvé Livingstone), Through the Dark Continent (A travers le Continent noir)*, en deux éditions (21 et 42 sh.) se sont vendus à 20,000 et 30,000 exemplaires. Viennent ensuite les voyages de George Schweinfurth au centre de l'Afrique; du major Serpa Pinto, de l'Atlantique à l'océan Indien, à travers l'Afrique également, car c'est là, en effet, que semble, en cette fin du XIXe siècle, se porter le principal effort du génie aventureux de l'humanité. Que ceux qui ont le privilège assez triste d'avoir fait leurs études dans la première moitié du siècle se rappellent l'aspect complètement vide des cartes d'Afrique à cette époque et le comparent à celui des cartes d'aujourd'hui, toutes grises de noms de lieux, de cours d'eau et de délimitations politiques ! Avec les voyages du colonel W.-F. Butler dans les régions septentrionales de l'Amérique du Nord, du colonel Burnaby en Asie Mineure et de tant d'autres explorateurs, il est peu de contrées d'un pôle à l'autre où le lecteur de cette bibliothèque ne puisse aborder. Elle ne suffit pas cependant à recevoir toutes les relations des arpenteurs de continents. Il en est quelques-unes qui exigent un


THE ASTOR LIBRARY
NY

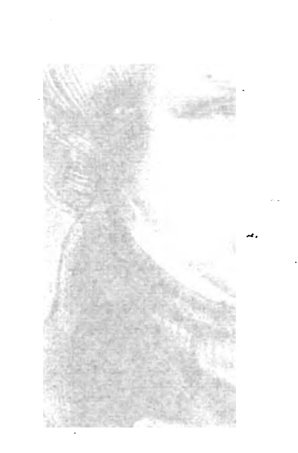


VICTOR HUGO

EN 1832

D'après Léon Noel

A. Quantin.



VICTOR HUGO

VICTOR HUGO



VICTOR HUGO

EN 1840

(Extrait de la *Galerie de la Presse*)


THE ASTOR LIBRARY
NY

format plus vaste, un plus grand luxe de développements, de documents, d'illustrations. Telle, est par exemple, l'exploration de M. J.-H. Kerry-Nichols à travers le pays des Maoris ou Pays du Roi, *the King Country*, dans la Nouvelle-Zélande, description admirable de précision scientifique et d'observation pittoresque appliquées à cette contrée d'election qui n'a qu'un tort, celui d'être si loin, sorte de paradis terrestre qui pourrait devenir la fontaine de Jouvence du vieux monde, recommandé très spécialement à l'attention des clients des docteurs Charcot et Arthuis, aux rhumatisants, névralgisants, ataxiques, merveilleux *sanatorium* dont le beau livre de M. Kerry-Nichols avec ses illustrations, sa carte et son lexique leur donne la clef souveraine. La même curiosité s'attachera au nouveau livre de Stanley sur le bassin du Congo et à celui de J. Thomson, *A travers le pays de Masai*, qui ont paru récemment.

On aura remarqué le grand nom de Victor Hugo parmi ceux des romanciers édités par la librairie Sampson Low; elle a fait connaître au public anglais bien d'autres écrivains français : l'*Histoire de France* et l'*Histoire d'Angleterre,* de Guizot; les *Origines de la Francecontemporaine,* de M. H. Taine, les *Mémoires* et les *Lettres,* de Mme de Rémusat; *Frédéric II et Marie-Thérèse*, du duc de Broglie, les œuvres complètes de M. Jules Verne, l'*Histoire de la mode en France,* de M. A. Challamel; *Florence,* de M. Ch. Yriarte. Mais ces deux derniers ouvrages appartiennent à un département spécial et des plus importants de cette librairie, celui des livres d'art.

MM. Sampson Low et Co ont fondé parallèlement, en effet, deux bibliothèques d'enseignement d'histoire de l'art. L'une, à 3 sh. 6 d. le volume, petit in-8o couronne de 150 pages environ, cartonnage souple en toile uniformément bleu, est consacrée aux *Biographies des grands artistes ;* la collection, qui comprend déjà 34 volumes, se poursuit à travers toutes les écoles indifféremment et dans tous les temps; ainsi l'on y trouve Mantegna et Claude Lorrain, Turner et M. Meissonier. Ces études — non seulement biographiques, mais critiques aussi — sont accompagnées de 15 à 20 gravures sur bois faites avec le plus grand soin [1]. L'autre bibliothèque, de même format que la précédente, coûte un peu plus cher, 5 sh. le volume, en raison du nombre de pages qui est de 250. Chaque volume comprend l'histoire d'une ou plusieurs écoles de peinture, de sculpture, d'architecture ou d'ornement, sous la forme de rapides biographies se succédant chronologiquement sans aperçus critiques ni vues d'ensemble, mais par contre illustrées de très nombreuses gravures très fidèles et spécialement exécutées pour la collection. Ce sont de véritables manuels-memento sans prétention dogmatique, ainsi que d'ailleurs l'indique son titre général *Illustrated Art Handbooks.*

En dehors de ces deux bibliothèques d'enseignement de l'art, la librairie Sampson Low a édité beaucoup d'autres ouvrages d'art, mais dans des conditions bien plus somptueuses. Tels sont : *Ornamental Arts of Japan*, par G.-A. Audsley, en 2 volumes in-folio de 90 planches dont 74 en or et couleur, avec un texte descriptif, au prix de £ 16 16 sh.; du même auteur encore, *The*

1. Des collections analogues sont réservées aux classiques anglais et aux grands musiciens, celle-ci sous la savante direction du docteur Hueffer qui a, en quelque sorte, imposé à l'Angleterre le goût de la musique moderne, Wagner et Berlioz.



Art of Chromo-Lithography, in-folio, avec planches en couleur et texte à 63 sh. et *Outlines of Ornament* à 31 sh. 6 d.; — de M. A.-W. Batley, *Etched Studies for Interior Decoration*, impérial in-folio, à 52 sh. 6 d. — de M. C.-B Curtis, *Velazquez et Murillo*, avec eaux-fortes originales à 31 sh. 6 d. et 63 sh.; — *Practical Notes on Etching*, par M. R.-S. Chattock; — *The Etcher (le Graveur à l'eau-forte)* publication annuelle contenant 36 eaux-fortes originales d'artistes célèbres à £ 2. 12 sh. 6 d., paraissant depuis 1881; — *The Great Historic Galleries of England*, édité par lord Ronald Gower, *trustee* de la *National Portrait Gallery*, illustré de grandes photographies inaltérables d'après les plus célèbres tableaux des grands maîtres, en 2 volumes impérial in-4°; le premier volume contenant 24 planches à 36 sh.; le second, contenant 36 planches à £ 2. 12 sh. 6 d.; — de M. J.-W. Mollett, *Illustrated Dictionary of Words used in Art (Dictionnaire illustré des termes d'Art)* petit in-4°, contenant 600 gravures sur bois à 15 sh.; — de M. Palliser, trois ouvrages importants, une *Histoire de la dentelle* avec 100 illustrations et dessins en couleur, 1 vol. in-8° à £. 11 sh.; *Devises, symboles et cris de guerre historiques*, à £. 1 1 sh.; et *le Compagnon de poche du collectionneur de porcelaine*, petit in-8° avec mille marques et monogrammes à 5 sh. A la fin de cette liste d'œuvres originales nous sommes heureux de voir figurer une traduction par M. Benjamin Bucknall, architecte, des précieux *Entretiens sur l'architecture*, de Viollet-le-Duc et celle des *Œuvres littéraires (Literary Works) de Léonard de Vinci* par le Dr J. Paul Richter, magnifique publication qui vient de paraître et comprend non seulement les écrits déjà connus du maître sur la peinture, la sculpture et l'architecture, ses observations sur la géographie, la géologie et l'astronomie, ses maximes philosophiques, ses écrits humoristiques, ses lettres, ses notes sur les événements de sa vie, sur ses contemporains, sur la littérature, etc., mais en outre *vingt-quatre manuscrits autographes inédits*, tirés des bibliothèques de Londres, de Milan, de Windsor et de collections particulières d'Angleterre, de France et d'Italie. L'ouvrage, en deux volumes in-octavo impérial de 2,000 pages, reproduit 220 dessins originaux hors texte et d'autres dessins en grand nombre dans le texte. Le prix est de £ 12. 12 sh. Ce livre ne fait pas double emploi avec la publication d'autres manuscrits de Léonard dont MM. Ravaisson et Quantin ont eu la première initiative.

Aux romans, aux voyages, aux livres d'art, nous pourrions ajouter des ouvrages sur la pêche, des livres de science, d'histoire, de morale, de littérature générale publiés soit isolément, soit dans *the Gentle Life Series (bibliothèque des gens bien élevés)*; soit dans *The Bayard Series* à 2 sh. 6 d. éditée sous la direction de M. J. Hain Friswell et qui a emprunté son titre au premier volume de la série, l'*Histoire du chevalier Bayard;* soit enfin dans la *Bibliothèque rose* à 1 sh. consacrée à la littérature populaire de tous les pays, mais où jusqu'à présent n'ont paru que des ouvrages anglais.

Nous avons dit que MM. Sampson Low avaient fondé *The Publisher's Circular* paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Ce périodique a engendré le *Catalogue annuel* et une compilation de ce dernier *The English catalogue*, qui paraît de loin en loin; ses trois premiers volumes embrassent tous les livres publiés en langue anglaise pendant le dernier demi-siècle.

La librairie Sampson Low n'a point de magazine; cependant elle est dépo-

sitaire à Londres du *Harper's Monthly Magazine*. Ce merveilleux journal mensuel américain sans rival au monde, qui donne en 160 pages de texte grand in-8° plus de vingt articles variés et trois fois autant de gravures sur bois admirables, pour 1 sh., tiré à 30,000 exemplaires pour l'Angleterre et 130,000 pour l'Amérique, a engendré le *Harper's Young People* hebdomadaire à un penny.

D'après la rapide esquisse que nous venons d'en tracer, on conclura que la vieille maison fondée à Londres, il y a près d'un siècle, par l'aînée des Low, reprise depuis par son fils encore vivant et ses petits-fils, n'a pas dégénéré entre les mains de MM. Edward Marston, S.-W. Searle, W.-J. Rivington et R.-B. Marston. Assise aujourd'hui sur de solides et larges bases, elle étend le cercle de ses opérations continûment, parce qu'elle le fait avec autant de prudence que de sagacité hardie. C'est ainsi que, parallèlement à sa propre librairie, elle a établi une vaste agence de commission qui exige l'activité de correspondants spéciaux dans toutes les grandes villes du continent, en Europe et en Amérique, comme dans toutes les colonies britanniques. Le mouvement de cette agence est tel que la seule exportation en Australie représente annuellement la somme de £. 40,000, un million de francs.

Sa parfaite courtoisie et sa probité antique dans ses rapports avec les écrivains n'ont pas peu contribué à sa prospérité. — On peut en dire autant d'ailleurs de toutes les maisons qui ont réussi grandement et longuement. — Son mode de traiter avec les auteurs est presque aussi varié que le caractère des œuvres publiées. J'en citerai quelques exemples, qui suffiront à donner une idée générale de la façon dont on procède à l'édition d'un livre : 1° En achetant la propriété littéraire de l'ouvrage; — 2° En faisant l'avance des frais de fabrication et en publiant sous condition de partage égal des bénéfices; — 3° En prenant à sa charge tous les risques de l'édition et payant à l'écrivain, selon les cas, un droit d'auteur (*a royalty*) de 10 à 12 1/2 et 15 quelquefois même jusqu'à 20 p. o/o du prix fort sur tous les exemplaires vendus; — 4° En laissant à la charge de l'auteur tous les frais et les risques de l'édition, l'éditeur n'étant que son agent et, en cette qualité, prélevant une simple commission de 15 p. o/o sur le net de ses ventes. — Dans ces conditions, la maison Sampson Low fait environ £ 200,000 d'affaires par an.

ERNEST CHESNEAU.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

Nous croyons intéressant d'insérer ici, en qualité d'archivistes des choses littéraires, l'état civil de Victor Hugo, à la façon de Jal dans son *Dictionnaire historique.*

Voici l'acte de naissance du poète :

« Naissance. — Garçon. Du huitième du mois de ventôse, l'an X de la République.

« Acte de naissance de Victor-Marie Hugo, né le jour d'hier, à dix heures et demie du soir, fils de Joseph-Léopold-Sigismond Hugo, natif de Nancy (Meurthe), et de Françoise Trébuchet, native de Nantes (Loire-Inférieure), profession de chef de bataillon de la 20e demi-brigade, demeurant à Besançon, mariés, présenté par Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo. Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.

« Premier témoin : Jacques Delelée, chef de brigade, aide de camp du général Moreau, âgé de quarante ans, domicilié audit Besançon.

« Second témoin : Marie-Anne Dessirier, épouse du cit. Delelée, âgé de vingt-cinq ans, domiciliée à ladite ville.

« Sur la réquisition à nous faite par le cit. Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, père de l'enfant.

« Et ont signé :

« HUGO, DELELÉE.
« DELELÉE, épouse DESSIRIER.

« Constaté suivant la loi, par moi, Charles-Antoine Séguin, adjoint au maire de cette commune, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

« CH. SÉGUIN, adj. »



Voici maintenant l'acte de décès du poète tel qu'il a été rédigé à la mairie du XVIe arrondissement :

546
HUGO
(Victor-Marie)

« L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois mai, à onze heures du matin, acte de décès de Marie-Victor Hugo, âgé de quatre-vingt-trois ans, membre de l'Académie française, sénateur de la Seine, né à Besançon (Doubs), décédé à Paris, en son domicile, avenue Victor-Hugo, 50, hier au soir, à une heure et demie; fils du général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et de Sophie-Françoise Trébuchet, époux décédés; veuf de Adèle-Julie Foucher.

« Dressé par nous, Henri-Joseph Marmottan, maire du seizième arrondissement, officier de l'état civil, sur la déclaration de Léopold-Armand, comte Hugo, âgé de cinquante-six ans, propriétaire à Paris, rue des Saints-Pères, 40, neveu du défunt, et de Édouard Lockroy, âgé de quarante-quatre ans, député, demeurant à Paris, avenue Victor-Hugo, 52, ami du défunt, qui ont signé avec nous, après lecture.

L. Hugo, E. Lockroy, Dr Marmottan.

Livres aux enchères. — Depuis le commencement de la saison, les ventes n'avaient été, en général, ni importantes ni productives. Il se produit heureusement, depuis quelque temps, une certaine réaction. Les livres nous voulons dire les beaux livres, se vendent bien et mieux que les libraires eux-mêmes n'osaient l'espérer. Nous n'en voulons pour preuve que les prix atteints par les ouvrages composant la collection de M. Gustave Chartener, le bibliophile messin qui, depuis une quarantaine d'années, donnait tous ses soins à sa bibliothèque. Là où on croyait *faire* de 50 à 60,000, pour parler le langage de l'hôtel Drouot, on a fait 89,194 francs.

Voici, au surplus, avec l'indication des prix, la désignation des volumes les plus intéressants :

Psalterium Davidis, ad exemplar Vaticanum; Lugduni (Batavorum) apud Joh. et Dan. Elzevirios, 1653, pet. in-12, rel. anc. : 211 fr.; — *Adnotationes et Meditationes in Evangelia...* auctore Natali; Antverpiæ, Martinus Nutius, 1593-1595, in-fol., rel. anc.: 190 fr.; — *Ces heures à l'usaige de Metz,* Paris, Simon Vostre, s. d., in-8°, goth., exemplaire sur vélin d'une édition très rare, contenant un almanach de 1520 à 1536 : 1,500 francs; — *Office de la Semaine sainte*, Paris, Garnier, 1752, in-8°, exempl. aux armes de Mme Adélaïde, fille de Louis XV : 91 fr.; — *L'Office de la Vierge Marie,* Paris, Mettayer, 1586; rel. anc., exemplaire de Henri III : 895 fr.; — *Le Thrésor des grands biens de la Très Saincte Eucharistie,* Paris, 1660, 3 vol. in-8°, rel. ancienne; exempl. aux armes de la duchesse d'Uzès : 325 fr.; — Fénelon : *Directions pour la conscience d'un roi*, Paris, Renouard, 1825, in-12, tiré in-8°, exempl. unique sur peau de vélin, de la bibliothèque Renouard, et relié par Purgold; fig. ajoutées : 395 fr.; — Thomæ A. Kempis..., *De Imitatione Christi libri quatuor,* Lugduni (Batavorum) apud Joh. et Dan. Elzevirios, s. d., pet. in-12, rel. de Du

Seuil (Voy. pour cet exemplaire, Willems : *Les Elzeviers,* nº 709) : 440 fr.; — de Sacy : *Imitation de Jésus-Christ,* Paris, Techener, 1854, in-16, exemplaire sur papier de Hollande, relié par Trautz-Bauzonnet : 41 fr.; — Bossuet : *Réfutation du Catéchisme du Sr Paul Ferry, ministre de la religion prétendue réformée,* Metz, Jean Antoine, 1655, in-4º, rel. de Trautz-Bauzonnet; éd. orig. du premier ouvrage de Bossuet : 515 fr.; — Fénelon : *De l'Éducation des Filles,* Paris, Renouard, 1807, in-12; un des deux exempl. sur peau de vélin, relié par Bozérian, exempl. de Renouard, fig. ajoutées : 185 fr.; — *Pronostication nouvelle pour* || *Lan Mil V. Cens et. X. calculée* || *au vray Midy de la Noble Cite d'* || *Metz.* || s. l. n. d., 8 ff. non chiffrés. — *Pronostication nouvelle pour* || *Lan Mil. V. Cens et XI. carculée* || *au vray midy d'la Noble Cite d'* || *Mets* || s. l. n. d., 8 ff. non chiff. — *Pronostication nouvelle pour Lan Mil. V. Cens et XIII.* || *carculée au vray midy* || *d'la noble cite de* || *Mets et d'lo* || *raynne...* Imprime à Mets par || Maystre Caspar. || s. d., 2 ff.; ensemble 3 pièces en 1 vol. in-4º, goth.: 400 fr.; — *Emblèmes ou devises chrestiennes composées par damoiselle Georgette de Montenay,* Lyon, 1571, in-4º, édit. orig. reliée par Trautz-Bauzonnet : 400 fr.; — Béranger : Suite complète d'un portrait et de 52 gravures pour les *Chansons,* de 14 gravures pour les *Dernières Chansons* et 11 grav. pour *Ma Biographie;* épreuves d'artiste avec les noms à la pointe, sur Chine : 999 fr.; — *Le Pastissier françois,* Amsterdam, Elzevier, 1655, pet. in-12, rel. de Trautz-Bauzonnet : 915 fr.; — *Recueil de ballets,* la plupart représentés à la cour depuis 1582 jusqu'en 1681, 7 vol. in-4º, rel. anc. Cet ouvrage a appartenu à Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans et à M. de Soleinne (V. le nº 3,242 du Catal. de ce bibliophile). La ville de Paris s'en est rendue acquéreur moyennant le prix de 1,520 fr.; — H. Étienne : *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé,* s. l. n. d., in-8º, éd. orig. reliée par Trautz-Bauzonnet : 100 fr.; — *Les Métamorphoses d'Ovide,* trad. de l'abbé Banier, Paris, Hochereau, 1667-1771, 4 vol. in-4º, exempl. de premier tirage, rel. anc. : 490 fr.; — *Choix des Poésies originales des Troubadours,* par M. Raynouard; Paris, Didot, 1816-1821, 6 vol. gr. in-8º; exempl. du prince d'Essling, grand papier vélin, rel. de Thouvenin : 225 fr.; — *Œuvres d'Alain Chartier,* Paris, Galliot, 1529, pet. in-8º, rel. de Bauzonnet : 280 fr.; — *Jean Marot* || *de Caen sur les deux* || *heureux Voyages de Genes et Venise, victo* || *rieusement mys a fin par le treschrestien Roy* || *Loys Douziesme...,* Paris, Roufet, 1532, exempl. de Ch. Nodier, rel. de Thouvenin : 405 fr.; — *Contredictz* || *de Sogecrevx.* || Paris, Galliot-Dupré, 1530, in-8º goth. Exempl. des bibliothèques de la Vallière, Caillard et Cigongne, rel. de Duru : 800 fr. On peut consulter, au sujet de cet ouvrage, le *Catalogue des livres de M. le baron James de Rothschild* (nº 502); — *Les Œuvres d'Amadis Jamyn,* Paris, Mamert-Pattisson, 1582, in-12; le second volume des *Œuvres,* Paris, Robert Le Mangnier, 1584, in-12, ensemble 2 vol. in-12, rel. de Trautz-Bauzonnet : 425 fr.; — *Les Dons des enfans de Latone,* Paris, Prault, 1734, rel. anc. aux armes de Louis XV : 380 fr.; — Dorat : *Fables nouvelles,* La Haye, et Paris, Delalain, 1773, 2 t. en 1 vol. : exempl. en grand papier de Hollande, 860 fr.; — *Œuvres de P. et Thomas Corneille,* Paris, Renouard, 1817, 12 vol. gr. in-8º, exempl. en grand papier vélin avec la suite des figures de Moreau et de Prud'hon avant la lettre et les eaux-fortes, rel. de Thouvenin : 1,220 fr.; *Paul et Virginie,* Paris, Curmer, 1838, gr. in-8º; exempl. sur papier

de Chine avec fig. avant la lettre (épreuves d'artiste), rel. de Trautz-Bauzonnet : 1,240 fr.; — *Les Joyeusetez, faceties et folastres imaginations de Caresme Prenant*, etc., Paris, Techener, 1829, 20 t. en 19 vol., exempl. sur papier de Hollande, relié par Trautz-Bauzonnet : 550 fr.; — *Cosmographiæ introductio*, 1507, in-4°, fig. d'astronomie, rel. de Lortic; premier livre imprimé à Saint-Dié : 1,200 fr.; — *Histoire des ordres militaires ou des chevaliers, des milices séculières et régulières...*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1721, 4 vol. in-8°, rel. de Bisiaux, exempl. en grand papier, de la bibl. de Renouard : 400 fr.; — *Discours en forme de dialogue, ou Histoire tragique...* des différends entre Luther et Calvin, Paris, Guillaume Chaudière, 1570, in-8°, exempl. aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; a figuré dans la collection de Bure : 2,010 fr.; — *Histoire de France...*, par de Mézeray, Paris, Mathieu Guillemot, 1643-1651, 3 vol. in-fol.; exempl. aux armes de Voyer d'Argenson : 410 fr.; — *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France,* Paris, Prault, 1768, 2 vol. in-4°; exempl. de de Bure, 400 fr.; — *Mémoires de M. D. L. R.* (La Rochefoucauld) *sur les Brigues à la mort de Louis XIII,* Cologne, Pierre Van Dyck, 1662, pet. in-12, rel. de Du Seuil : 1,675 fr.; — *Les Soupirs de la France esclave*, s. l., 1689, pet. in-4°, éd. orig., exempl. de Nodier : 215 fr.; — *Baptesme nouveau de Nicolas Monsieur*, s. l. n. d. (1524), in-4° goth., rel. de Thibaron-Joly ; seul exempl. connu de ce livre intéressant l'histoire de Lorraine : 100 fr.; — *Combat d'honneur concerté par les IIII élemens sur l'heureuse Entrée de Madame la duchesse de la Valette en la Ville de Metz*, s. l. n. d. (Metz, Fabert, 1624), in-fol., rel. de Trautz-Bauzonnet : 400 fr.; — *Grand Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz*, ms. in-fol. contenant trente bulles de papes et des chartes des VIIIe, IXe, Xe, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : 1,180 fr.; — *Petit Cartulaire de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz;* beau manuscrit sur vélin de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe : 1,330 fr.; — Le *Livre des Statuts et Ordonnances de l'Ordre et Milice du Benoist Sainct-Esprit*, s. l. n. d. (Paris, vers 1580), in-4°; exempl. sur vélin dans une reliure aux armes de Henri III : 700 fr.

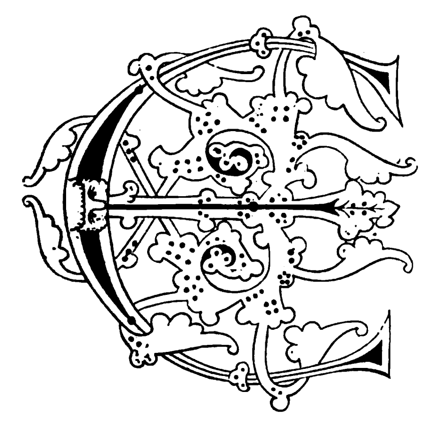
— Dans deux autres ventes faites, l'une du 20 au 25 avril, par les soins de Mme Labitte; l'autre, du 11 au 16 mai, sous la direction de M. Le Petit, nous avons remarqué les ouvrages suivants : A. Durer : *Les quatre livres de la proportion des parties,* Paris, Ch. Perrier, 1557, in-fol., 1re éd. française : 190 fr.; — Holbein : *Icones mortis,* Lugduni, 1547, in-12 : 120 fr.; — G. de La Perrière : *La Morosophie,* Lyon, Macé-Bonhomme, 1533, in-8°, fig. sur bois, rel. de Chambolle-Duru : 110 fr.; — *Les Cent Nouvelles nouvelles,* Cologne, Pierre Gaillard, 1701, 2 vol. in-12, fig., rel. de Chambolle-Duru : 141 fr.; — de Ramberveiller : *Les dévots Élancements du poète chrestien,* Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1603, pet. in-8°, fig., rel. de Chambolle-Duru : 240 fr.; — Berquin : *Idylles*, s. l. n. d. (Paris, 1774 à 1775), 2 vol. in-16; exempl. en grand papier de Hollande : 140 fr.; — La Fontaine : *Contes et Nouvelles en vers,* Amsterdam, 1762, 2 vol. in-8°; exempl. de présent, à la reliure dite des Fermiers-Généraux : 600 fr.; — Nogaret : *Le Fond du Sac,* Venise, chez Pantalon Phebus (Paris, Cazin), 1780, 2 tomes en 1 vol. in-18, rel. de Thibaron-Joly : 90 fr.; — Le Querlon : *Les Grâces,* Paris, Laurent Prault, 1769, in-8°,

fig. de Moreau; exempl. en grand papier de Hollande, relié par Chambolle-Duru : 154 fr.; — Aug. Barbier : *Iambes*, Paris, Canel, 1832, éd. orig. : 72 fr.; — *Chants et Chansons populaires de la France*, Paris, Delloye, 1843, 3 vol. gr. in-8°; exempl. de premier tirage, relié par Chambolle-Duru : 436 fr.; — *Les Contes rémois*, Paris, Lévy, 1858, 1re éd. avec les fig. de Meissonier; rel. de Thibaron : 112 fr.; — Th. Dondey : *Feu et Flamme*, Paris, Dondey-Dupré, 1833, in-8°, éd. orig. brochée : 100 fr.: — *Musée royal de Naples*, Paris, Ledoux, 1836, in-4°, exempl. sur vélin de la seconde édition : 150 fr.; — Th. Gautier : *Le Capitaine Fracasse*, illust. de G. Doré; Paris, Charpentier, 1866, exempl. de premier tirage ; 39 fr.; — Grandville : *Un autre Monde*, Paris, Fournier, s. d., in-4°, 1re éd. : 52 fr.; — Grandville : *Scènes de la vie publique et privée des animaux*, Paris, Hetzel et Paulin, 1842, 2 vol. gr. in-8°, premier tirage : 55 fr.; — V. Hugo : *Notre-Dame de Paris*, Paris, Renduel, 1836, épreuves des fig. sur Chine : 46 fr.; — Janin : *L'Amour des Livres*, Paris, Miard, 1866, in-12 : 40 fr.; — P. Lacroix : *Dix-huitième siècle : lettres, sciences et arts*, exempl. sur papier de Chine : 130 fr.; — Le Sage : *Histoire de Gil-Blas*, vignettes de Gigoux, Paris, Paulin, 1835, premier tirage : 35 fr.; — *Les sept journées de la Reine de Navarre*, Paris, lib. des Bibliophiles, 1872, 8 fasc. en 4 vol. in-16, exempl. sur papier de Chine, relié par Belz-Niédrée : 150 fr.; — Molière : *Théâtre*, Lyon, Scheuring, 1864-1870, 8 vol. in-8°, exempl. en papier de Hollande avec les vignettes avant le nom du graveur, rel. de Lortic : 460 fr.; — Nus et Mesay : *L'Empire des Légumes*, Paris, G. de Gonet, s. d. : 43 fr.; — Silvio Pellico : *Mes Prisons*, Paris, Delloye, 1844, gr. in-8°, rel. de Raparlier : 50 fr. ; — Collection de *Physiologies* parues entre 1837 et 1844, 60 vol. in-18 : 180 fr.; — *La Revue comique*, Paris, Dumineray, 2 vol. in-4°, exemp. relié sur brochure avec les couvertures : 61 fr.; — Sainte-Beuve : *Consolations*, Paris, Canel et Levavasseur, 1830, in-16, éd. orig. : 20 fr.; — E. Sué : *Le Juif-Errant*, Paris, Paulin, 1845, 4 vol. gr. in-8°, fig. de Gavarni : 62 fr.; — Toppfer : *Nouvelles genevoises*, Paris, Dubochet, 1845, 1re éd., rel. de Raparlier : 81 fr.; — *Bibliotheca scatalogica* : 25 fr.; — Brunet : *Manuel du libraire*, dernière édition : 256 fr.; — Fournier : *L'Art de la reliure en France*, Paris, Gay, 1864, in-12 : 25 fr.; — Le Roux de Lincy : *Recherches sur Jean Grolier*, Paris, Potier, 1866, exempl. sur papier de Hollande : 30 fr. — Montaigne : *Les Essais*, Paris, Abel L'Angelier, 1588, in-4°, dernière édition, publiée du vivant de Montaigne : 102 fr.; — *Traité de vénerie*, par d'Yauville, Paris, Imp. royale, 1788, in-4° de 415 p. : 60 fr.; — Cl. Marot : *Œuvres*, La Haye, 1731, 6 vol. pet. in-12, rel. de Hardy : 100 fr.; — Ronsard : *Œuvres*, Paris, Nicolas Buon, 1623, 2 vol. in-fol., rel. de Petit : 255 fr.; — *L'Escole de Salerne en vers burlesques*, Elzevier, 1651, pet. in-12, rel. de Duru : 156 fr.; — *Recueil dit de Maurepas*, Leyde (Paris, Poulet-Malassis), 1865, 6 vol. pet. in-12, rel. : 79 fr.; — *La Pariseide*, Paris, 1773, 2 vol. in-8°; rel. aux armes du comte d'Artois : 109 fr.; — *Œuvres complètes de Parny*, Bruxelles, 1824, 2 vol. in-8°, rel. de Hardy : 100 fr.



LES

RELIURES ROMANTIQUES



LLE sera longtemps curieuse, la période de 1825 à 1840, au point de vue décoratif. Architecture, poésie, peinture sont sous le coup d'un renouveau très affiché et très proclamé, quoique ce renouveau ait des attaches plus étroites avec l'époque précédente que les initiés ne l'avouent.

Deux mots répondent à ma pensée, et me feront peut-être mieux comprendre : CASTEL, CATHÉDRALE.

Le *castel* serait circonscrit entre 1820 et 1830; la *cathédrale* se profilerait et étendrait ses ombres de 1830 à 1835. D'un côté Clotilde de Surville, de l'autre Chateaubriand formant trait d'union avec les tendances intellectuelles d'alors.

Dans le courant nouveau le castel effondra. Il est vrai de dire qu'il était en carton délabré et que sa façade avait trop servi à l'ornementation des boîtes de confiseur. Où fut remisée la blanche haquenée de la « gente » châtelaine ? A quel porte-manteau, rongé aux vers, furent appendues les toques crénelées, les épées à poignée en croix des chevaliers ?

A cette époque de consternation pour les ménestrels, la cathédrale se dressait lourde, noire, ogivale, flamboyante, avec ses niches, ses gargouilles, ses ombres, ses lumières; solidement fabriquée, elle offrait un carton plus résistant que celui des castels.

Il y eut sans doute excès de cathédrales, et nous en sommes étonnés,

nous qui, à cinquante ans de là, avons été roulés dans les flots quelque peu troubles du matérialisme, d'un athéisme quasi officiel.

Il me complaît pourtant de revenir à la cathédrale de nos pères. Certainement, ni Louis-Philippe ni M. Thiers, ces gouvernants bourgeois et voltairiens, ne croyaient à la cathédrale; par contre, les sacripants du romantisme, les *Jeune-France,* les poètes de l'orgie et de l'adultère, les bouzingots, même les Buchéziens admettaient les basiliques, les chapelles, le son des cloches, etc. : on ne veut pas dire par là que ces sectaires fussent de fervents pratiquants; ils employaient la cathédrale en décor, comme agent antithétique fertile en ressources pour la phrase. De face ou de profil, au premier plan ou dans le lointain, la cathédrale pouvait servir de coulisse au besoin et être manœuvrée « côté cour » ou « côté jardin ».

La cathédrale se dressait comme un vieux chêne autour duquel se pressaient les romanciers, qui en recueillaient précieusement les glands; la cathédrale, en tant que chêne, donnait naturellement naissance au gui; derrière les broussailles de ce gui apparaissait quelque bancroche singulier.

Cette cathédrale, on l'accommodait à toutes sauces; certaines maisons de ville ou de campagne, avec leurs façades de cathédrales, offraient des logements mélancoliques à habiter. On s'assit sur des chaises cathédrales, de même que, sous Louis XVI, la préoccupation du grec avait gagné jusqu'aux dossiers des chaises à lyres. Un chocolatier de la rue Vivienne amassa, un certain temps, les badauds devant la montre, en exposant une cathédrale gothique en chocolat admirablement ouvragée. Ce qui explique comment, par l'exemple, les philosophes de 1830 raisonnaient *ex cathedrâ.*

Les relieurs, eux-mêmes, inséraient des cathédrales dans les nervures de leurs volumes. Je possède les *Œuvres complètes de Racine*[1], reliées en maroquin rouge, signées *Thouvenin* et offrant sur les plats des ornements gaufrés en véritable style-cathédrale. La reliure s'accorde bien avec l'année 1829; elle rappelle les frontispices ornementés des poèmes de M. Ancelot *(Marie de Brabant,* par exemple). Des fers soigneusement gravés représentent le style ogival aux colonnes duquel les poètes de l'époque accrochaient les blasons des « preux », et jusqu'à un certain point cette reliure s'harmonise avec les poésies sacrées de Racine.

Non pas qu'au XVIIe siècle on fît figurer la cathédrale dans le dictionnaire des descriptions de l'époque. La pensée des écrivains du grand siècle penchait bien plus vers l'homme que vers le côté matériel des choses architecturales ou picturales.

Mieux d'accord avec les ornements romantiques sont *les Poésies*

1. Paris, Furne, de Bure, 1829, in-8°.

de Mme Amable Tastu[1]. La reliure, signée *Martin,* est ornée de palmettes gaufrées en relief et d'autres petits fers imprimés en creux encadrés dans des losanges noirs dont chaque pointe aboutit à un petit clou doré. Cette reliure, avec ses fers et les nervures du dos, est simple et répond à la nature discrète d'une muse qui ne s'afficha jamais.

Théophile Gautier me paraît avoir été le poète qui, plus tard, apporta de vives préoccupations dans les reliures des livres qu'il offrait aux dames. Je signalerai, dans la riche bibliothèque romantique de M. Victor Déséglise, l'édition originale d'*Albertus* (Paris, 1833). La reliure de ce petit volume, signée *Coméléran*, est en maroquin brun foncé avec mosaïque rouge, verte et jaune sur les plats, dont la face supérieure porte une *L* en gothique ; sans doute un prénom, Laure, Lucie ou Louise. Sur le premier feuillet de garde on lit ce galant envoi en caractères microscopiques :

Aimez-moi comme je vous aime.

THÉOPHILE GAUTIER[2].

Mais j'ai vu jadis, dans la bibliothèque de M. Poulet-Malassis, un autre ouvrage de Théophile Gautier, d'une enveloppe encore plus caractéristique.

Ce volume, c'étaient les *Jeune-France,* la première édition des *Jeune-France, romans goguenards*[3] enveloppés dans une reliure de style cathédrale !!!

On eût juré que cette reliure avait été commandée par un architecte; mais la provenance du livre était bien connue. De même que le poème d'*Albertus,* le roman les *Jeune-France* fut offert à Mlle Dondey-Dupré avec une reliure « soignée » commandée par le poète lui-même.

Certainement, l'ouvrier qui s'était appliqué à ce chef-d'œuvre, devait habiter quelque noire maison du parvis Notre-Dame.

Avec son fronton ogival, ses colonnettes posant sur la base dorée d'une balustrade à jour, cette reliure est la plus significative que je connaisse de l'époque romantique. Si l'enveloppe ne rend, en quoi que ce soit, le sensualisme des *Contes goguenards* qu'elle protège, elle fait comprendre le mot d'un homme d'esprit qui ne craignait pas les images hasardées :

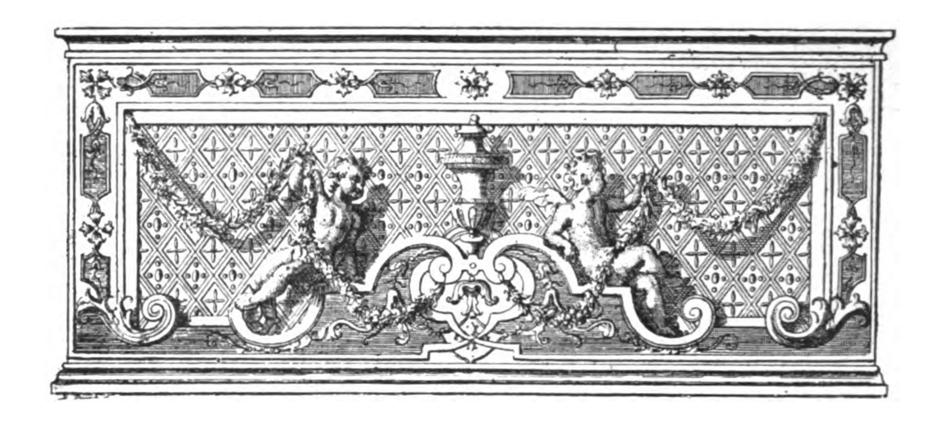
— En 1830 ! disait ce sceptique, ils avaient tous du sang de cathédrale dans les veines.

CHAMPFLEURY.

1. Paris, imp. J. Tastu, 1827, in-8°.

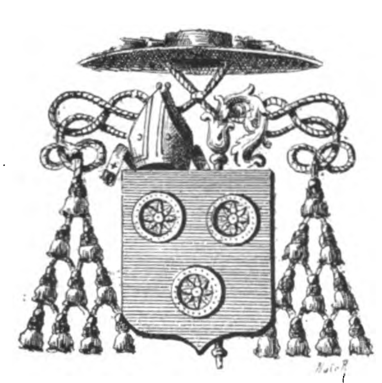
2. D'après une tradition des bibliophiles, ce petit poème présenté si galamment aurait été offert à Mme Dondey-Dupré.

3. Paris, Renduel, 1883, in-8°.



UN

PRÉSENT DE BOSSUET



CERTAINS hommes semblent naître grands, moralement. Pour eux, non seulement la valeur, mais encore la renommée, n'attend pas le nombre des années.

Témoins de l'importance qui s'attache à leur personne, à leurs travaux, à leurs actions et même à leurs moindres paroles, sans assister à leurs funérailles, comme Charles-Quint, ils peuvent du moins se rendre compte de la place que leur réserve l'histoire, en voyant celle qu'ils occupent dans l'opinion publique.

Assurément, messire Jacques-Bénigne Bossuet était bien du nombre de ces hommes-là.

Appartenant à une famille parlementaire des plus distinguées, prédicateur brillant à l'âge où, d'ordinaire, on sait à peine apprécier le talent des autres, le jeune Bossuet ne comptait guère que seize ans quand, à l'hôtel de Rambouillet, un auditoire d'élite, étonné de sa précoce éloquence, put le couvrir d'applaudissements; ce qui fit dire à Voiture — c'était le soir — qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt, ni si tard.

Du reste, croissant sans cesse, cette réputation qui le devançait par-

tout tenait seulement ses contemporains sous le charme, mais elle ne le préoccupait nullement, tant la dignité, chez lui, était naturelle. Il ne savait pas plus mal agir qu'il ne savait mal parler, et l'ampleur de ses manières révélait bien le génie dans tout ce qu'il a de plus élevé.

On peut donc aisément se faire une idée du plaisir extrême que dut éprouver *le seigneur de Sancy*[1] lorsque son évêque, arrivé au faîte des grandeurs, lui fit présent de l'*Ovide* que nous avons sous les yeux.

Ne cachant pas une satisfaction si légitime, sans doute, aussitôt après l'avoir reçu, il écrivit sur la garde de papier blanc du premier volume, en regard d'un frontispice représentant le jugement de Pâris : *Ce livre a été donné par monseigneur Jacques-Bénigne Bossuet à moi, Payen de Fercourt, le 7 août 1687.*

Il ajouta, derrière ledit frontispice : *Cet Ovide a appartenu à Bossuet;* puis encore, au bas du titre : *M. Payen de Fercourt, seigneur de Sancy;* ce que l'habitude mauvaise qu'on avait alors d'inscrire son nom sur un livre — Racine n'y manquait pas — peut seule expliquer sans l'excuser; surtout à une époque où l'usage des *ex libris* existait déjà.

Pour n'en plus parler, disons tout de suite que *l'Ovide* offert ainsi par l'évêque de Meaux à l'un de ses diocésains les plus marquants parmi les Meldois, est un bel exemplaire de l'édition latine, en trois volumes, publiée à Amsterdam, sur celle de 1670, par Blaviau, en 1683; qu'il est relié en basane rouge, aux armes du grand pontife, frappées sur les plats, au milieu d'un double encadrement à trois filets accompagnés de fleurons aux angles, genre que perfectionna plus tard Du Seuil[2], dont le nom est resté attaché à ce type de dorure et d'ornementation.

La famille de M. Payen de Fercourt, qui portait : *d'azur à trois besants d'or,* était ancienne en Brie.

Robert Payen, l'un de ses membres, avait été nommé lieutenant général civil de Meaux, en 1515, et Nicolas Payen, seigneur de Vrignel, Brinches et autres lieux, père de l'heureux possesseur de l'*Ovide,* exerçait ces honorables fonctions judiciaires en 1665.

C'est à ce magistrat que l'on doit un joli petit volume intitulé : *Les Voyages de Monsieur Payen,* ouvrage qui eut deux éditions in-18; la première publiée à Paris, chez Estienne Loyson, en 1663; la seconde, par le même libraire, en 1667.

Cette dernière « *Augmentée de quelques Avantures arrivées à l'Autheur, avec une Table nécessaire pour la commodité des Voyageurs.* »

A cette époque, il fallait presque avoir l'âme triplement trempée pour

1. Petit village des environs de Meaux, dont le château appartient encore à ses descendants.
2. Ce maître relieur, étant né en 1675, ne peut être responsable de toutes les couvertures de livres qu'on lui attribue.

quitter sa ville natale[1], entreprendre une tournée lointaine, se rendre en Angleterre, en Zélande, en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Poméranie, en Pologne, en Prusse; de Vienne à Venise, en Italie, en Savoie, et revenir par Lyon, à Paris, avant de regagner Meaux.

Les observations recueillies en route par M. Payen sont intéressantes et les renseignements qu'il offre au public paraissent d'autant plus curieux qu'on y trouve des détails de séjour demeurés toujours à peu près les mêmes, comme usages, mais bien différents, pour les frais, depuis ces deux cents ans passés.

Son journal de voyage est agréablement écrit et donne parfois la note des mœurs du temps.

Par exemple, étant à Venise, il dit : « La liberté est si grande dans tout le domaine de la République qu'un maître n'a pas le droit de battre son valet, quelque mal qu'il aye fait. »

Comme cette réflexion, qui laisse percer un regret, fait bien vite reconnaître l'habitué de la vieille Comédie-Française, à laquelle aurait tant manqué l'intervention si amusante du bâton!



Marque n° 1.

On peut supposer que M. Payen de Fercourt aimait vraiment les livres, à sa manière, tout en les gâtant; car, outre les volumes en question, qu'il aurait pu garder uniquement comme un précieux souvenir, j'ai trouvé un ouvrage de chasse[2] sur lequel, hélas! il avait encore écrit son nom, bien qu'il méritât des égards comme exemplaire relié en maroquin rouge et dédié au président du parlement de Paris (Potier de Novion), dont il porte les armes sur les plats.

La marque n° 1, celle qui se trouve sur l'*Ovide*, a cela d'intéressant, qu'ayant été frappée avec le fer de l'évêque de Meaux, employé de son vivant, nul n'en contestera l'authenticité.

1. Même un siècle plus tard, les moyens de transport n'étaient pas encore très expéditifs.

L'État ecclésiastique civil et politique du diocèse de Meaux pour l'année 1771 en donne une dée, dans son article intitulé : *Voiture publique*.

On y peut lire, en effet :

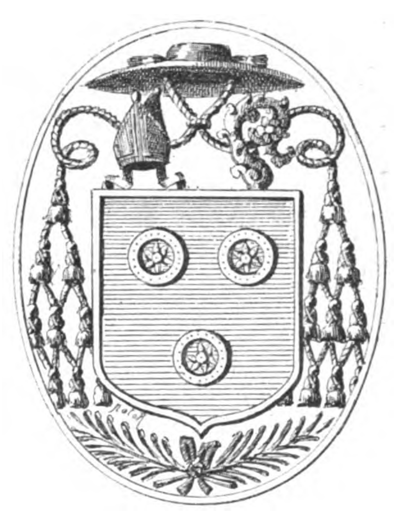
« Le carrosse de Meaux contient douze personnes. Il part tous les lundis et jeudis, à six heures du matin, pour Paris, où il arrive le même jour, à six heures du soir, à l'hôtel de Pomponne, rue de la Verrerie. »

Au bout de douze heures on avait donc fait onze lieues!

2. *La nouvelle jurisprudence sur le fait des chasses, dédiée à Monseigneur le Premier Président*. A Paris, 1685, 2 vol. in-12, maroquin rouge (Bibliothèque du vicomte A. de la Guère).

Le même cachet de vérité existe pour les marques pareilles, mais plus grandes, destinées aux in-4° et aux in-folio.

Le fer n° 2, d'un style qu'on serait tenté de regarder comme antérieur à celui du fer n° 1, bien qu'ils aient dû servir simultanément l'un et l'autre, ne peut davantage inspirer un doute ni faire naître une hésitation.



Marque n° 2.

Il paraît évident qu'en outre des livres qu'il voulait conserver pour lui, Bossuet, à l'instar de l'éminentissime auteur du *Traitté de la Perfection du Chrestien*[1], faisait relier un certain nombre de ses ouvrages, à leur apparition, dans le but de les offrir en cadeau à quelques privilégiés.

Plusieurs exemplaires du même livre, absolument semblables au dedans et au dehors, sortis sans doute des mains d'un même artiste[1], viennent l'attester et donnent l'idée de la manière exceptionnellement courtoise dont l'*Aigle de Meaux* s'y prenait pour *placer* ses immortels écrits.

L'écusson, *d'azur à trois roues d'or*, qui sert d'*en-tête* à cette étude plus longue qu'intéressante, est la reproduction d'une petite gravure que je possède et qui était collée à l'intérieur d'un volume ayant appartenu à Bossuet.

La retrouvant, comme vignette, sur des ouvrages de l'évêque de Meaux, entre autres, sur le titre de l'édition originale de son catéchisme publiée en 1687, il est difficile, mais peu important, de savoir si elle a été faite pour servir spécialement d'*ex libris*.

Je crois que Bossuet, qui avait plusieurs fers à dorer pour indiquer l'origine de ses livres, employait rarement les estampilles de papier destinées au même usage; toutefois, on peut, selon moi, regarder celle-ci comme une marque particulière de sa bibliothèque.

Afin de répondre au vif intérêt que l'on semble attacher maintenant à la question de provenance, pour un livre, intérêt qui vient parfois rehausser le mérite de son habillement, quand il ne le prime pas, relati-

1. Le cardinal de Richelieu.

2. On peut acquérir la preuve de ce que j'avance en visitant les belles bibliothèques de Mgr le duc d'Aumale, de MM. E. Bocher, comte de Lignerolles, comte de Mosbourg, baron Pichon, baron James de Rothschild, G. de Villeneuve; sans oublier celle de M. l'abbé Bossuet, pour lequel c'est un devoir de famille que de réunir les livres ayant appartenu aux évêques de Meaux et de Troyes, dont il porte si dignement le nom.

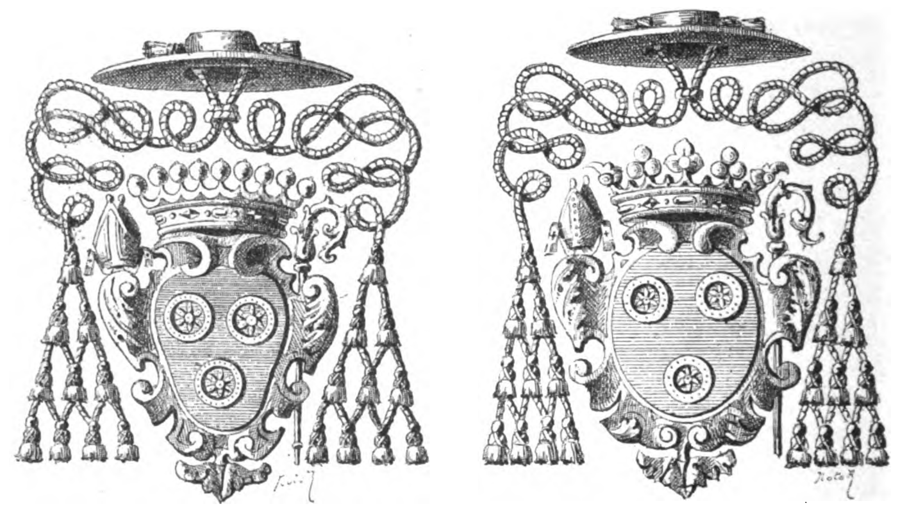
vement aux blasons épiscopaux chargés de trois roues[1], je rappellerai ici que Bossuet avait un neveu[2] qui devint évêque de Troyes.

Comme point de départ, on doit, je le pense, attribuer à ce dernier prélat les fers représentant les écus de forme ovale ou contournée.

D'abord, je n'en ai jamais vu de semblable sur les reliures exécutées certainement pour l'illustre précepteur du Grand Dauphin, tandis qu'on en trouve assez souvent sur des volumes de ses œuvres posthumes ou des éditions imprimées après sa mort, et que son neveu, seul, pouvait toujours faire relier à ses armes personnelles.

Puis, une preuve décisive à mes yeux subsiste dans les couronnes qui surmontent ces élégants cartouches du XVIII[e] siècle, et dont Bossuet n'a jamais timbré ses armes, pas plus sur le grand sceau orbiculaire que l'on conserve au cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale que sur le petit cachet avec lequel il fermait ses lettres.

Les trois dessins gravés ici, sous les numéros 3, 4 et 5, offrent des types différents, et montrent bien que le successeur de saint Loup, ayant



Marque n° 3. Marque n° 4.

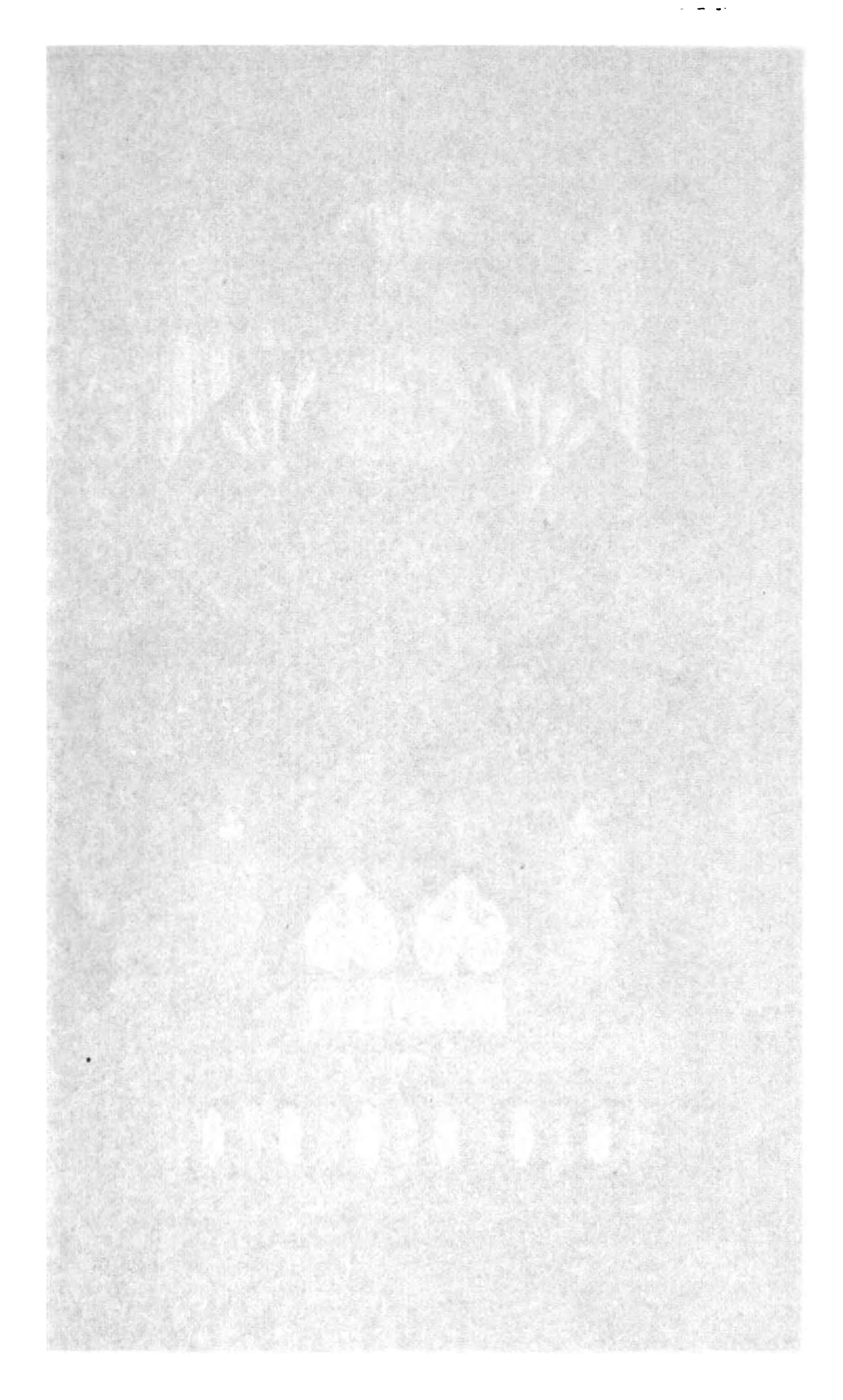
commencé par porter une couronne de comte, s'est ensuite servi d'une couronne de marquis avant d'adopter celle de duc.

1. Ainsi que je l'ai déjà dit dans ma *Notice héraldique sur les évêques de Meaux* (page 118) :

« Ces roues sont très probablement des *armes parlantes* adoptées en raison du nom de *Rouyer* que portait un des ancêtres de la famille Bossuet; car on lit dans le cartulaire de Seurre, année 1460 : Jacques *Boussuet*, alias *Rouyer*, est créé bourgeois, IV fr. »

« On connaît plusieurs jetons représentant les armes des Bossuet et frappés à Dijon au XVII[e] siècle.

« Le plus ancien est de 1613 et porte le nom de J. (*Jacques*) BOUSSUET, C. (*conseiller*) EN PARL. (*parlement*), VICOMTE MAIEUR DE DIJON, avec cette devise : CADENS RESURGIT MAIOR. Un autre



RELIURE A CATHÉDRALE, A MOSAÏQUES

Exécutée sur une édition originale des *Jeunes France*

DE LA COLLECTION DE M. EUGÈNE PAILLET.



Le Livre. VIe année. Imp. A. Quantin.

RELIURE A CATHÉDRALE, A MOSAÏQUES

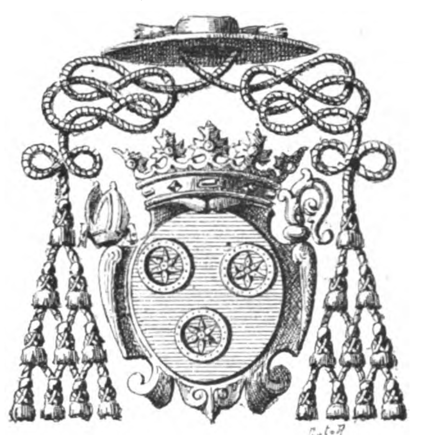
Exécutée sur une édition originale des *Jeunes France*

DE LA COLLECTION DE M. EUGÈNE PAILLET.


THE ASTOR LIBRARY
NY

Je livre ces observations aux habiles, s'ils les jugent dignes de fixer leur attention.

On me pardonnera, je l'espère, de ne pas quitter la Brie sans rappeler une jolie repartie d'un vrai bibliophile Meldois, dont les livres ont été transportés au château de Cernon, en Champagne, par M. le baron de Pinteville, son petit-fils.


Marque n° 5.

Louis-Marie-François Marquelet de la Noue, chevalier, aussi lieutenant général civil du bailliage de Meaux, devenu conseiller d'État, ne manquait pas d'esprit, et du plus fin.

A l'époque de la Terreur, se trouvant dans la rue, il fut apostrophé par un savetier qui lui dit :

— Eh bien ! Marquelet, c'est fini, t'auras beau faire... Nous sommes *égal* à présent, tous les deux...

— Cela n'est pas douteux, lui répondit notre magistrat, cependant, il y a encore une différence...

— Je n'en vois aucune, moi.

— C'est que tu t'en vantes, et que je ne m'en vante pas.

LONGPÉRIER-GRIMOARD.

jeton du même maïeur (1614) a pour devise : REBUS INEST VELUT ORBIS. Un troisième, frappé, en 1617, au nom de C. (CLAUDE) BOSSUET, C. (*conseiller*), EN PARL. (*parlement*), VIC. (*vicomte*) MAIEUR DE DIJON, est chargé de ces mots : CURRUNT EXEMPLO MAIORUM.

« Les allusions aux roues, dont le mouvement est comparé à celui des choses de ce monde, et celles qui ont trait au titre de Maïeur porté par plusieurs membres de la famille Bossuet, sont, ici, offertes en latin, sous forme de jeux de mots toujours très recherchés par les amateurs de légendes et d'emblèmes. »

« Une autre sorte de rébus français sur son nom même subsistait très anciennement, en quelques endroits, à Seurre et jusque dans les églises, où l'on voyait un cep de vigne très rugueux, avec cette devise : BON BOIS BOSSUET (*Bossu est*). »

2. Jacques-Bénigne Bossuet, né en 1664, mort à Paris le 12 juillet 1743, d'abord abbé de Saint-Lucien de Beauvais, puis évêque de Troyes, en 1716.





VOYAGE

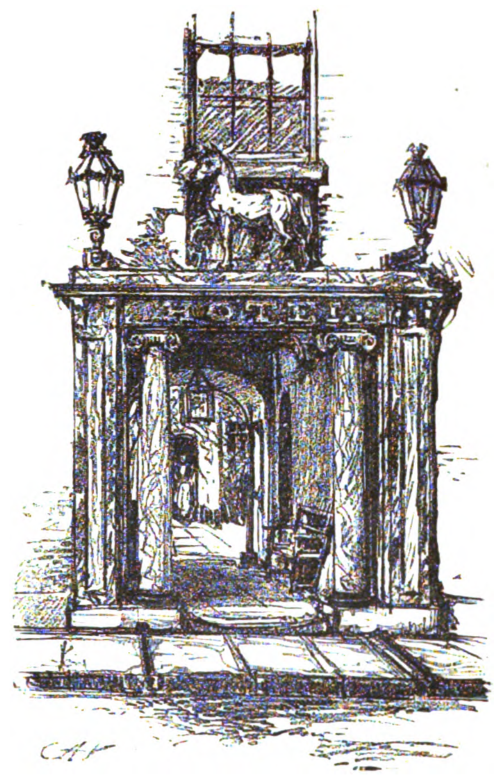
A TRAVERS L'OEUVRE DE DICKENS

Devant cette cohue de *documents humains* qui envahit de jour en jour, devant cette rage qui pousse l'école naturaliste à garantir l'authenticité de la moindre ligne, on se retourne malgré soi vers les grands maîtres du réalisme, vers ceux dont le dossier offrirait tant de charme, mais qui dédaignent de redire l'histoire de leur vie ou l'histoire de leurs livres, comme un orfèvre dédaignerait de mettre près d'une œuvre de ciselure le burin qu'il employa. Si avec ceux-là on apprend, bon gré mal gré, le détail des miettes de la panade, avec ceux-ci, c'est à peine si on devine la réalité de leur réalisme, et, parmi ces derniers, un des plus attrayants mais des plus silencieux, c'est Dickens. Réserve ou vanité, il a toujours désarmé ses historiographes, promettant de tenir lui-même plus tard ce rôle. Il est mort sans avoir accompli sa tâche et sans révéler le comment ou le pourquoi de ses œuvres, mettant de la coquetterie, sinon de la fierté, à être cru sur parole.

Néanmoins, comme les tableaux, les romans peints d'imagination ne possèdent pas l'air ambiant de la vérité : trop accentués, ils nous heurtent; trop effacés, ils nous échappent; seule, la reproduction du réel possède cet équilibre qui semble si simple, parce que seule la nature renferme l'inévitable désordre de la perfection et du spontané.

Qui n'a compris en lisant Dickens que rien ou quasi rien n'y est artificiel? Venu après des imaginatifs, il a inauguré l'ère des descriptifs. Dans ses romans, la scène joue un rôle égal au personnage; rarement l'une marche sans l'autre. Comme tous les peintres anglais, il est passé maître dans l'art du détail; il décrit avec une netteté qui relève tout, qui note tout, en évitant le

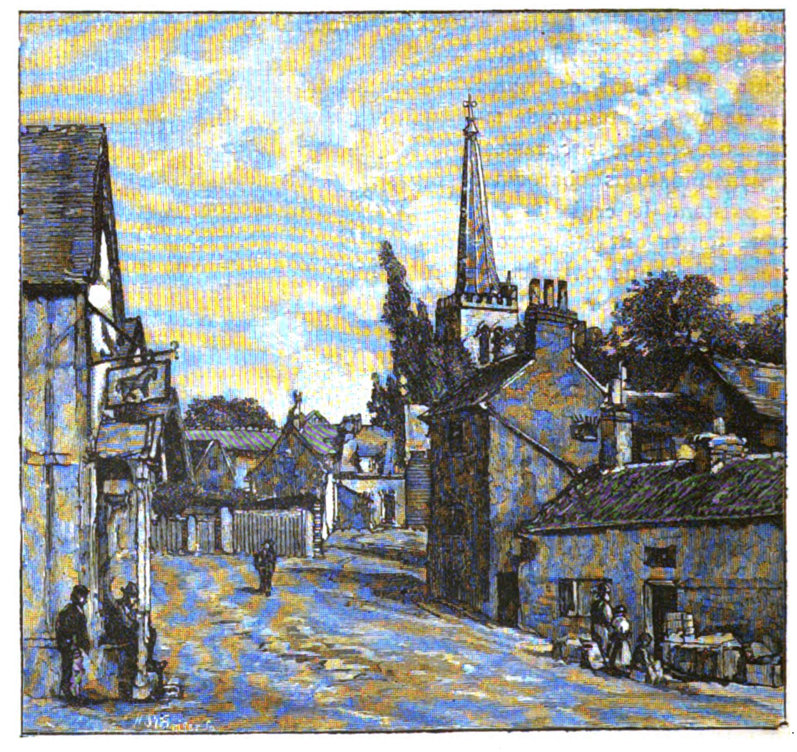
futile. Le passé de Dickens lui fournissait à plaisir contours, teintes et silhouettes; car il est un roman que Dickens a vécu plus que tout autre, mais sans l'avoir narré, c'est celui de sa jeunesse. Peut-être, dans *David Copperfield*, a-t-il évoqué au sujet de Davy, déchu du rang de petit monsieur au métier de laveur de bouteilles, son enfance; mais, en général, il a été discret et muet sur lui-même, bien qu'aucuns débuts n'aient été plus aventureux. Enfant gâté d'abord, puis petit commis, écolier, saute-ruisseau, tour à tour reporter ou journaliste, il courait bride abattue, sténographiant procès et discours, voyageant dans toutes sortes de véhicules, frôlant toutes catégories d'individus, explorant toutes sortes d'auberges fantastiques, dont il a, d'ailleurs, laissé dans ses œuvres une série ultra grotesque de tavernes aux enseignes cocasses, aux dénominations baroques. Elles existent, le croirait-on? Presque toutes ont été retrouvées; et voici, une entre cent, à Ipswick, l'auberge où l'impayable M. Picwick partit à la recherche de Job Trotter, fit connaissance avec Peter Magnus : « Auberge célèbre sous le nom du *Grand Cheval blanc*. Audessus de la principale porte, dit Dickens, on remarque une énorme statue représentant un cheval bondissant, avec une queue et une crinière ondoyantes, et qui ressemble à un cheval qui aurait perdu l'esprit. L'auberge du *Cheval blanc* est fameuse dans tout le voisinage, au même titre qu'un bœuf gras... pour sa taille gigantesque. Jamais on ne vit tel labyrinthe de couloirs, tel amas de chambres humides, enfin, un aussi grand nombre de tanières. »



LA TAVERNE DU CHEVAL BLANC
à Ipswick.

Il y a quarante-six ans que ces lignes furent écrites, et, grâce à l'imperturbable stabilité anglaise, telle se trouve encore l'auberge sur la porte de laquelle se dresse cette bizarre monture ayant une vive similitude avec celle du cavalier de l'Apocalypse. Si l'on y pénètre, il faut franchir « un passage sombre et étroit qui mène à cette salle commune où M. Picwick oublia sa montre. Tel aussi se trouve toujours l'escalier où « plus M. Picwick descendait... plus il lui semblait qu'il restait à descendre; et, dans toutes les directions possibles, s'entre-croisaient des rangées de portes garnies de souliers ». Dédale où le philosophique Picwick se débrouilla en allant échouer dans la chambre de la fiancée de Peter Magnus, chez la dame aux papillotes de papier brouillard.

Toutes les scènes d'auberges ne sont pas aussi désopilantes. Dickens est un moraliste; de plus, en qualité d'homme du Nord, malgré son *humour*, il a dans l'imagination une teinte sombre; en outre, romancier protestant et puritain, il élimine la passion et la montre de dos, sous l'unique aspect du remords, laissant au lecteur le soin de reconstruire *a piacere* le prologue, qu'il biffe d'emblée. Dickens manie adroitement ce trémolo dramatique, et dans ce genre *Olivier Twist* renferme de belles pages, surtout la fuite échevelée de Sikes



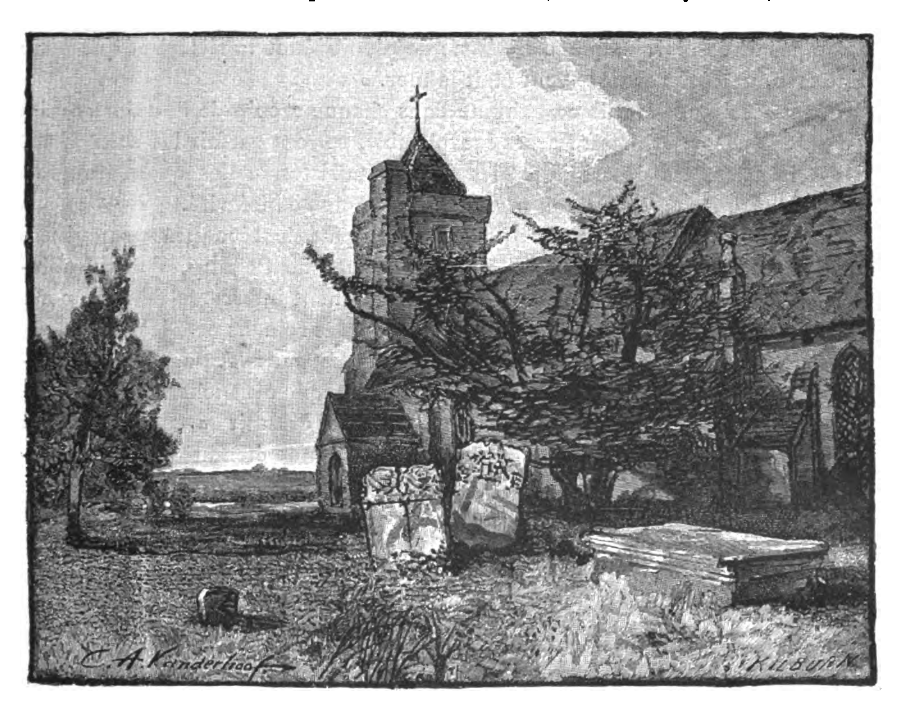
L'AUBERGE (OLIVIER TWIST).

après le meurtre de Nancy, errant de Hendon à Hatfield, où il s'arrête sur la place du marché. « Il descendit la colline près de l'église du village et, traversant le long d'une ruelle, se glissa dans un petit cabaret que l'on peut voir à gauche, reconnaissable à une enseigne chevaline d'une race quelque peu apocalyptique. Les paysans firent place au nouveau venu, mais il alla s'asseoir au fond de la salle... Il allait s'endormir quand il fut tiré de son demi-sommeil par l'arrivée d'un homme, sorte de roulier, à la fois colporteur et charlatan. »

A coup sûr, Dickens a dû entendre débiter par quelque marchand d'orviétan l'apologétique prospectus, fatigant et persistant, interminable et intarissable, qui fut déroulé dans la salle obscure pour lancer la vente de cette merveilleuse poudre supprimant toutes les taches « et les taches de sang, que je m'en vais faire disparaître avant qu'on ait eu le temps de me faire venir une pinte de bière ». Ceci est une allégorie de charlatan anglais qui sent son

buveur d'une lieue, Dickens étant, comme dit un auteur, l'Homère des ivrognes, et, l'on peut ajouter, le Saint-Simon des vieilles Anglaises, dont son œuvre entière renferme la plus grotesque collection, et dont l'une d'elles, mistress Lirriper, enterra son mari sous les ombrages verdoyants qui entourent le clocher de la petite église de Natfield : « non qu'il fût natif de là, mais il avait une préférence pour l'auberge où nous passâmes, lors de notre voyage de noce, la plus heureuse quinzaine qu'il fut jamais. » Le souvenir de cette quinzaine était, il faut le croire, d'impérissable mémoire, car Mme Lirriper jura par sa main droite de débrouiller les dettes de son mari. « J'y mis le temps, mais cela fut fait. » Alors elle voulut, toujours en mémoire de la quinzaine matrimoniale, se rendre à la tombe de M. Lirriper, et mettant dans son éternel panier « un sandwich et une goutte de sherry », humoristiques préparatifs d'anniversaire funèbre, il alla à Hartfield[1], « et, baisant ma main avec un tendre orgueil, je la mis sur la tombe de mon mari : il m'avait fallu tant de temps pour laver son nom que mon anneau de mariage était tout aminci quand je posai ma main parmi les herbes vertes. »

Dickens affectionnait les cimetières de village; celui de Cooling, près de Chatam, était une de ses promenades favorites; il aimait à y rêver; l'horizon



LE CIMETIÈRE DE COOLING.

gris et monotone enlargeait son imagination sans la détourner, et il a fait à ce petit cimetière l'honneur d'une reproduction fidèle dans *les Grandes Espé-*

1. Ce roman, *Miss Lirriper Lodgius*, n'a pas été traduit et cependant a soulevé en Angleterre un rire universel.

rances, au sujet des premières impressions du petit Phip Pirrip. « N'ayant jamais connu ni mon père ni ma mère, la première idée que j'ai formée de leur personne fut tirée avec assez de raison du reste de leur pierre tumulaire. La forme des lettres tracées sur celle de mon père me donna l'idée bizarre que c'était un homme brun, fort, carré, ayant les cheveux noirs et frisés. De la tournure et du caractère de cette inscription : *et aussi Georgina, épouse du ci-dessus,* je tirai la conviction enfantine que ma mère avait été une femme faible et maladive; les cinq petits losanges de pierre d'environ un pied et demi de largeur et qui étaient rangés avec soin à côté de leurs tombes et dédiées à la mémoire de cinq petits frères qui avaient quitté ce monde après y être à peine entrés, firent naître en moi une pensée que j'ai conservée depuis, c'est qu'ils étaient venus au monde couchés sur le dos, les mains dans les poches de leurs pantalons, et qu'ils n'étaient jamais sortis de cet état d'immobilité... La première impression que j'éprouvai de l'existence des choses extérieures semble m'être venue par une après-midi... Je devinais que ce lieu glacé était le cimetière, que Philip Pirrip, *décédé dans la paroisse,* et Georgina sa femme y étaient enterrés, que Alexander, Bartholomeo, Abraham, Tobias et Roger, fils desdits, y étaient également enterrés... que ce désert plat au delà du cimetière, entrecoupé de murailles et de fossés, avec des bestiaux qui paissaient çà et là, se composait de marais, que cette ligne de plomb était la rivière et que cette vaste étendue d'où venait le vent était la mer. »

C'est ainsi que çà et là on exhume dans chaque recoin de l'Angleterre des traces de Dickens, et, hasard assez inexplicable, ce sont parfois les scènes, les plus originales, les descriptions les plus fantaisistes, celles qu'on pourrait croire de pure invention, qu'on ressaisit, frappantes d'intégrité.

Il y a deux ou trois ans, en démolissant un pâté de bicoques vermoulues, à Yarmouth, le hasard mit à jour la maison-bateau de Pegotty, si admirablement intercalée dans la perle des romans de Dickens, *David Copperfield.* Sans doute, à l'époque où Dickens l'a vue, elle se dressait « en face de la grande étendue », car Davy regardait « de tous côtés aussi loin que les yeux pouvaient voir dans ce désert, sans découvrir la moindre maison; il n'y avait là qu'une baraque noire, espèce de bateau échoué sur le sable... un tuyau de tôle, qui remplaçait la cheminée, fumait tout tranquillement... on voyait dans le flanc du bateau une porte et des petites fenêtres... » C'était un vrai bateau qui avait certes vogué des centaines de fois sur la mer « et que, sans doute, rongé et vermoulu, le vieux Pegotty n'avait pas eu le courage de détruire; d'ailleurs, une autre demeure peut-elle remplacer pour le marin son foyer flottant?... Philarète Chasles raconte qu'étant à Londres il fit la connaissance de Porden, l'architecte de Georges IV. Porden, un excentrique qui se mêlait de collectionner des documents sur l'excentricité humaine,



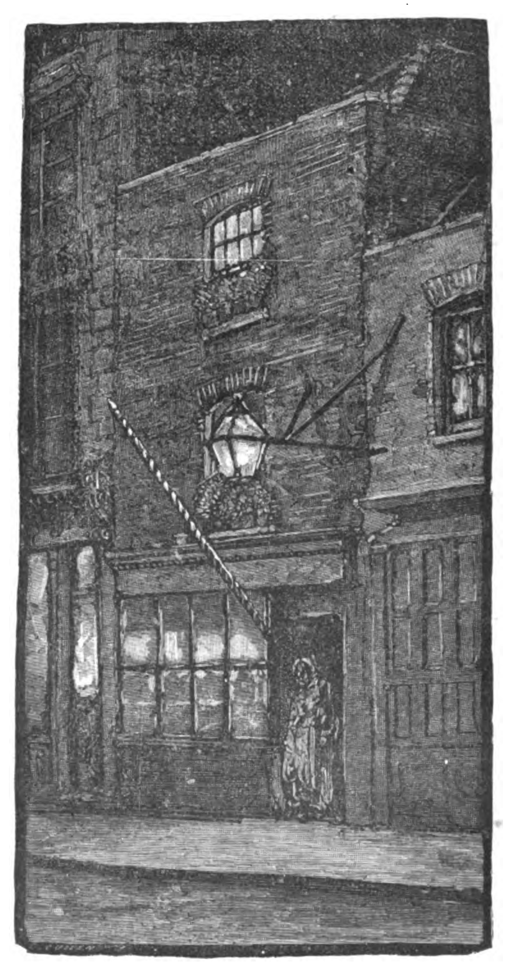
LA MAISON DE PEGOTTY.

le mena visiter une de ses maisons de campagne qu'il avait achetée aux bords de la Tamise Construite par un amiral en retraite, le logis avait la forme d'un bateau de haut bord, avec des canons sur leurs affûts, des cabines fort propres, des hamacs en guise de lit, un fond de cale servant de cave, et un pont remplaçant la terrasse.

Quel adorable roman Dickens eût placé dans cette maison-là! Comment lui a-t-elle échappé?

II

Si certains romanciers trahissent la fatigue de leur érudition psychologique ou technique, certains autres, Dickens par exemple, trahissent le papillotage des longues flâneries rêveuses, et autant les premiers accablent malgré leurs mérites, autant les seconds entraînent malgré leurs écarts. Nul mieux que Dickens n'a dépeint Londres. Comme les champs, les rues ont leurs amoureux; à vrai dire, ce sont rarement les misanthropes; il faut, pour se coudoyer ici-bas, pas mal d'indulgence, de politesse; sans parler d'une foule de concessions et de sacrifices méconnus. Aussi, plus d'un grincheux appelle souillure le contact de son prochain, ou amour de l'indépendance la certitude qu'il est intraitable. Par bonheur, les grincheux ne s'avisent guère de décrire, mais dussent-ils esquisser une moue, il leur faut avouer qu'un intègre romancier de mœurs est un brin badaud. Dickens, rôdeur de race, avouait lui-même qu'il pouvait travailler dans la solitude, mais qu'au bout d'une quinzaine il lui fallait Londres. « La fatigue d'écrire sous cette lanterne magique m'est *immense,* » souligne-t-il[1]. Ce sentiment, applicable pour beaucoup, est inséparable de Dickens; nul plus que lui, en raison de son talent d'obser-



LE LOGIS DE SAREY GAMP.

1. *Life of Charles Dickens*, by John Forster.

vateur, n'a animé l'inanimé qui parle, raisonne et accapare; l'immobile s'agite, le vide s'emplit, ses descriptions sont des photographies et ses phrases des reflets.

Les vieux quartiers du Temple, de Holborn, de la Cité reviennent plus d'une fois dans les romans de Dickens, et dans la ruelle de Kingaste, il y a peu d'années, une recherche attentive fit découvrir la boutique de Poll Swedlepipe décrite dans la *Vie et Aventures de Martin Chuzlewitt*, et où perche cette cocasse Sarey Gamp, cet immuable type de la garde-malade grognonne, bourrue et buveuse qui « n'ira pas s'éreinter à toutes sortes de besognes pour une demi-couronne par jour! » Quand on veut « être dorloté, il faut payer en conséquence »; aussi, n'étant pas payée en conséquence, elle débarbouillait ses malades en leur fourrant du savon dans la bouche. Sarey Gamp, qui réunissait les multiples cordes de couseuse de morts et de garde-malade, « logeait dans une petite maison qui n'en valait que mieux, Sarey Gamp étant au plus haut degré de l'art des garde-malades, comme l'indiquait son tableau : une sage-femme... logeant au premier sur la rue. On pouvait aisément l'avertir de nuit en jetant dans sa fenêtre des cailloux ou une canne, moyen plus efficace que le marteau de la porte, lequel était fait de façon à réveiller tout Holborn, sans produire la moindre impression à l'intérieur. »

La boutique de Poll Swedlepipe n'est pas la seule que Dickens ait peinte

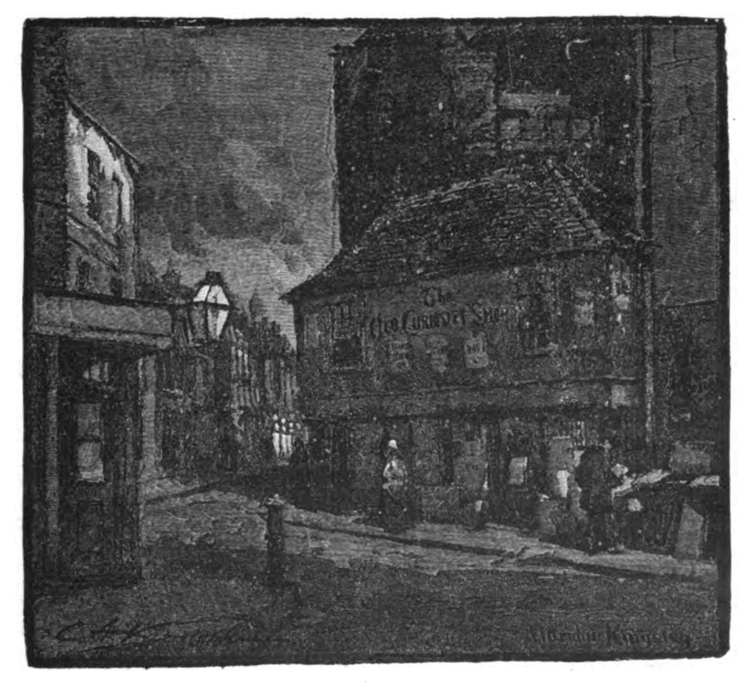


L'ENSEIGNE DU PETIT ASPIRANT DE MARINE.

d'après nature. *Le Petit Aspirant de marine,* dans *Dombey et Fils,* se dresse encore, naïf et bonhomme, non où Dickens l'a pompeusement placé, aux environs de la compagnie des Indes, mais à Minories Street; il se découpe là, « en

bois, tout ce qu'il y a de plus en bois, suspendu au-dessus du trottoir, la jambe droite dans la pose la plus péniblement gracieuse, portant à ses souliers des boucles incroyables et, sur sa poitrine, des revers tout à fait incroyables. » Comme jadis, il y a trente-six ans, « le fonds de commerce se compose de chronomètres, de baromètres, de télescopes, de compas, de cartes, de mappemondes, de quadrants, de sextants..., d'instruments compliqués, tout cela si bien enveloppé, si bien maintenu, si bien rangé, que la boutique semblait un petit navire, n'attendant qu'une bonne brise pour se mettre à la mer. » Le capitaine Cuttle, avec son croc en guise de main, son chapeau de toile cirée, son col de chemise si grand qu'il avait l'air d'une petite voile, et réglant les moindres actes de la vie d'après son chronomètre, aurait-il pu, ailleurs que dans cette boutique, continuer sa vie maritime, tenant un livre de bord, et allant au grenier pour prendre connaissance du temps ?...

Le nom et l'œuvre de Dickens est si populaire de l'autre côté de la Manche que le choix qu'il fit jadis, il y a quarante-quatre ans, d'une pauvre maison de



LE MAGASIN D'ANTIQUITÉS.

Portsmouth Street, pour la calquer dans *le Magasin d'antiquités,* a suffi pour entourer d'une légende de gloriole le misérable taudis ; et pas un des brocanteurs qui s'y sont succédé n'a osé changer l'enseigne tortueuse et difforme. Ni même « une partie de la porte qui était vitrée sans aucun contrevent pour la protéger. » L'intérieur, ainsi qu'au temps passé, est toujours obscur, et on croit voir « dans un coin de ce réceptacle d'objets curieux et ambigus » la silhouette exquise de Nelly Trent. En face, à gauche, un cabaret célèbre cinq milles à la

ronde, le *Black Jack,* et où, toujours suivant la légende, Dickens s'attabla plus d'une fois pour écrire une page prise sur le vif.

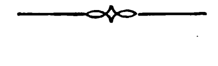
La Petite Dorrit, elle, a eu, dans sa préface, l'honneur d'un état civil d'authenticité par Dickens lui-même : « ... Quelques-uns de mes lecteurs ne seront pas fâchés de savoir s'il reste encore debout quelques pierres de la prison de la Maréchaussée; moi, je n'en savais rien[1] avant le 6 du mois (mai 1857), jour où j'ai entrepris un voyage d'exploration vers l'endroit où s'élevait autrefois cet édifice. J'ai retrouvé la cour extérieure, si souvent mentionnée dans ce récit, transformée en un marché au beurre, et en faisant cette découverte, je commençais à croire que la dernière brique de la vieille prison avait disparu... Cependant, ayant erré jusqu'à un endroit qui se donnait pour *Angel-Court,* conduisant à Bermondsey, j'arrivai sur la place de la Maréchaussée, dans les maisons de laquelle je reconnus, non seulement la masse des bâtiments de l'ancienne geôle, mais la chambre où est née la petite Dorrit et que le père de mon héroïne a si longtemps habitée. Quiconque voudra se donner la peine de pénétrer dans la place de la Maréchaussée aura sous ses pieds le pavé de l'ancienne prison et verra à droite et à gauche la cour intérieure très peu changée. On peut se l'imaginer, cette cour n'était pas un lieu folâtre; cependant il servait de jeu de quilles aux prisonniers et, à l'occasion, de scène théâtrale, car un jour « on profita d'un temps favorable pour y danser un *menuet de la cour...* Cette représentation eut lieu en plein air, au milieu de la cour, à six heures du matin..., aucune des chambres n'ayant la dimension voulue », menuet dansé entre un maître de chorégraphie qui, de pirouette en pirouette, était venu échouer dans la prison, et Fanny, la sœur de la petite Dorrit[2].

Dickens pourrait être illustré pour ainsi dire presque sur le vif. Sa vie et sa correspondance, recueillie par Forster et par Marie Dickens démontrent à quel point Dickens moulait ses personnages d'après nature; les lignes précédentes permettent de juger que les scènes ne sont pas moins fidèlement peintes d'après nature. Une édition illustrée de Dickens rendrait plus populaire qu'elle ne l'est parmi nous son œuvre, qui pourrait prendre entre nos romans une place encore innoccupée, celle d'un écrivain de talent honnête, et cependant ultra humoristique. S'il est vrai, suivant Taine, que le plus vif plaisir d'un esprit qui travaille est dans la pensée du travail que les autres feront, il est à souhaiter qu'un tribut d'admiration française répande et acclimate son œuvre dans nos bibliothèques; tribut bien juste envers Dickens, qui n'a jamais tracé une ligne avec cette acrimonie railleuse dont nos voisins ne se font pas défaut envers nous dans leurs ouvrages; enfin, puisque la mode est au réalisme, il n'est pas non plus superflu de montrer, preuves en main, à cette intransigeante école que Dickens copia la nature sans déguisement, mais sans crudités, la développant dans ses beautés et l'estompant dans ses outrances.

ARSÈNE ARUSS.

1. Le père de Dickens, honnête avoué de province, tomba de faillite en faillite dans la prison pour dettes de la Maréchaussée, que Dickens, enfant, fréquenta souvent; c'est à l'aide de ses souvenirs qu'il écrivit *la Petite Dorrit.*

2. Autrefois, en Angleterre, la loi sur les débiteurs permettait à ceux-ci d'amener à la prison leur famille, qui, elle, restait libre d'entrer et de sortir.





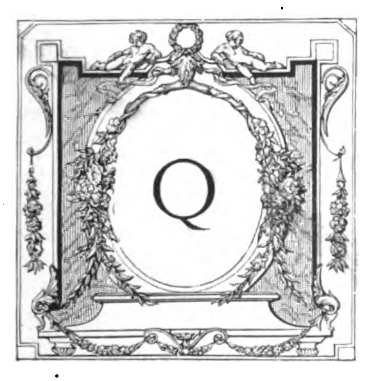
LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

SOUS

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Coup d'œil historique. — La Bibliothèque royale. — 1789. — La Bibliothèque nationale. — Le personnel. — Admission du public. — Acquisitions de la Révolution. — Création du « dépôt. » — Budgets révolutionnaires. — La Terreur. — Dénonciations. — Mort tragique des deux directeurs nommés par la Révolution. — Les anciens employés replacés. — 1795.



UAND le savant, ou simplement le chercheur modeste, se trouve dans la grande salle de travail de notre admirable Bibliothèque nationale, — trésor unique au monde, — quand il songe qu'il peut se servir des livres les plus recherchés, consulter les ouvrages les plus précieux, manier les éditions les plus rares, il se sent pris d'un véritable sentiment de reconnaissance pour les hommes disparus ayant organisé, augmenté ou enrichi les merveilleuses collections dont nous avons le droit d'être fiers.

Certes, il n'est guère difficile de trouver à l'étranger, en Allemagne, à Londres et à Vienne des bibliothèques où le lecteur bénéficie d'une installation plus luxueuse et plus confortable, où les services sont plus prompts,

moins administratifs et, disons le mot, moins paperassiers; mais nulle part il ne rencontrera une collection aussi riche, aussi bien cataloguée et plus facilement à sa portée.

Cette richesse qui fait l'envie de tous les étrangers et sur laquelle la Prusse, en 1871, songea, dit-on, à porter ses convoitises, est l'accumulation du travail et des soins de plusieurs siècles, de plusieurs générations, peut-on dire. L'origine de la Bibliothèque se perd, suivant la vieille expression, dans la nuit des temps, et je n'apprendrai rien à personne en disant qu'on peut en faire remonter le vrai commencement à Charlemagne; mais le premier catalogue conservé date de 1373, il est signé Gilles Malet, valet de chambre de Charles V et « garde de la librairie du Louvre ». Ce catalogue comprend plus de neuf cents ouvrages fournis surtout par la théologie, l'astrologie, la géomancie et la chiromancie. Mais la Bibliothèque ne mérita vraiment ce nom qu'à partir de la découverte de l'imprimerie, et c'est à Richelieu que nous devons les bases de la Bibliothèque aujourd'hui digne en tous points du nom majestueux de « nationale » qui lui a été donné.

N'ayant point ici à faire l'historique de la Bibliothèque et voulant nous renfermer dans une courte monographie des temps révolutionnaires, il nous suffira de jeter un rapide coup d'œil sur l'époque précédant immédiatement 1789 pour nous rendre compte de l'importance de cet établissement au moment de l'ouverture des états généraux.

Avant 1789, « le bibliothécaire, personnage considérable dans l'État par le crédit de sa famille et l'étendue de ses connaissances littéraires, avait le privilège de travailler directement avec le prince et il ne devait à nul autre le compte de ses plans et de ses dépenses pour l'entretien de la Bibliothèque [1] ».

La Révolution trouva en fonction l'ancien lieutenant de police Lenoir, qui occupait le poste de directeur depuis 1783 et le conserva jusqu'en 1790.

Voici, pour mémoire, les noms des successeurs de Lenoir durant la période qui nous occupe :

1790 à 1792. Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, avec le titre de bibliothécaire du roi.
1792 à 1793. Champfort, avec le titre de bibliothécaire national.
— — Carra, — —
1793 à 1795. Lefèvre de Villebrune, avec le titre de bibliothécaire national.

Lefèvre d'Ormesson, député du côté droit de l'Assemblée nationale, fut nommé quand Lenoir donna sa démission, « en récompense des services que sa famille rend depuis très longtemps tant dans les principales charges de la magistrature que dans les conseils du roi [2] ». Lefèvre d'Ormesson resta à la tête de la Bibliothèque jusqu'au 19 août 1792, date à laquelle Roland, président du conseil exécutif provisoire, le remplaça en créant deux places de bibliothécaires nationaux qui furent données l'une à Champfort « pour reconnaître ses talents littéraires et son civisme éprouvé », l'autre à Carra. Tous deux tombè-

1. *Notice sur Van Praët,* par Paul Pâris.
2. Arrêt pris en conseil privé du roi.

rent avec les Girondins, et c'est le célèbre orientaliste Lefèvre de Villebrune qui fut nommé à leur place le 15 brumaire an II.

Carra fut décapité et il ne fit que précéder sur la planche sinistre son prédécesseur à la Bibliothèque, Lefèvre d'Ormesson, qui fut aussi guillotiné dès les premiers jours de 1794. Quant à Champfort, tout le monde sait comment il mourut dans d'épouvantables souffrances, le 13 avril 1794, des suites des blessures qu'il s'était faites pour ne pas tomber vivant au pouvoir de ses ennemis.

En 1795, le ministre de l'intérieur Paré offrit la direction de la Bibliothèque à un ancien conservateur du département des médailles, à l'abbé Barthélemy, le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Le ministre écrivit de sa propre main à Barthélemy la lettre suivante :

« En rentrant dans la Bibliothèque nationale d'où quelques circonstances rigoureuses vous ont momentanément enlevé, dites comme Anacharsis, lorsqu'il contemplait avec saisissement la bibliothèque d'Euclide : C'en est fait, je ne sors plus d'ici. Non, citoyen, vous n'en sortirez plus, et je me fonde sur la justice d'un peuple qui se fera toujours une loi de récompenser l'auteur d'un ouvrage où sont rappelés avec tant de séduction les beaux jours de la Grèce et les mœurs républicaines qui produisaient tant de grands hommes et tant de grandes choses. Je confie à vos soins la Bibliothèque nationale ; je me flatte que vous accepterez ce dépôt honorable et je me félicite de pouvoir vous l'offrir. En lisant pour la première fois le *Voyage d'Anacharsis,* j'admirais cette production où le génie sait donner à l'érudition tant de charme, mais j'étais loin de penser qu'un jour je serais l'organe dont un peuple équitable se servirait pour donner à son auteur un témoignage d'estime. »

Barthélemy était vieux, il tenait à ses médailles; il refusa le poste de directeur qui lui était offert et revint à sa place de conservateur des médailles, qu'il avait longtemps occupé jusqu'en 1793.

Avant, pendant et depuis la Révolution, la Bibliothèque a toujours été divisée en quatre départements : médailles, estampes, manuscrits et imprimés. A la tête de chaque département se trouvait un conservateur ayant deux ou trois gardes sous ses ordres.

Avant la Révolution, il y avait un cinquième département, celui des *titres et généalogies,* dont l'importance était considérable sous la royauté, mais qui, depuis 1790, n'est plus devenu qu'une division secondaire du département des imprimés. L'abbé Coupé fut le dernier conservateur des titres et généalogies, de 1785 à 1790.

Comme nous l'avons fait pour le directeur, nous allons donner la composition de chaque département, conservateur et gardes, en indiquant les noms de tous ceux qui ont occupé ces fonctions durant une partie de la Révolution et qui, presque tous, ont rendu d'immenses services dans les divisions dont ils étaient chargés.

MÉDAILLES

1754 à 1785. Abbé Barthélemy.
1795 à 1799. Barthélemy de Courçay (son neveu).
1795 à 1818. Millin.

ESTAMPES

1759 à 1792. Joly.
1792 à 1795. Boumieux.
1795 à 1829. Joly fils.

MANUSCRITS

1787 à 1792. Caussin de Perceval.
1795 à 1800. Legrand d'Aussy (*pour les manuscrits modernes*).
1795 à 1815. La Porte du Theil (*pour les manuscrits grecs et latins*).
1795 à 1824. Langlès (*pour les manuscrits orientaux*).

IMPRIMÉS

1775 à 1790. L'abbé des Aulnays.
1790 à 1795. (*Supprimé*).
1795 à 1820. Caperonnier.
1795 à 1838. Van Praët.

Bien que les collections ne fussent encore ouvertes que deux fois la semaine au public, comme nous allons le voir, tous les employés dont nous venons de reproduire la liste subissaient en entrant la condition rigoureuse de consacrer tout leur temps et leurs travaux à la Bibliothèque [1].

Le public ne fut admis qu'après de longues années à venir travailler dans la Bibliothèque, et en quelque sorte après de nombreuses étapes entre le huis clos et la publicité. Néanmoins, Louvois fils, qui en était le directeur, en facilitait l'entrée aux savants qui avaient besoin d'y travailler; ce fut lui qui, pour la première fois, en 1692, l'ouvrit au public.

« L'abbé de Louvois, voulant rendre la Bibliothèque utile au public, a résolu de l'ouvrir deux jours de chaque semaine à tous ceux qui voudraient venir y étudier; il a déjà commencé et il régala d'un magnifique repas plusieurs sçavants le jour de cette ouverture [2] ».

Ce premier essai ne fut malheureusement pas continué, mais le principe était posé pour l'avenir; on revint au système des autorisations jusqu'en 1720, époque à laquelle, sur la demande du directeur Paul Bignon, le successeur de l'abbé de Louvois, qui mourut tout jeune, le roi rendit l'arrêt suivant :

« La Bibliothèque du roi sera ouverte à tous les sçavants de toutes les nations, en tout temps, aux jours et heures qui seront reglez par le bibliothécaire de Sa Majesté, et il sera préparé des endroits convenables pour y recevoir lesdits sçavants, et les mettre en l'état d'y vacquer à leurs études et recherches avec toute commodité. Outre lesdites entrées accordées aux sçavants, la Bibliothèque sera ouverte au public une fois la semaine depuis onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi; et seront alors toutes les personnes que Sa Majesté a déjà attachées à ladite Bibliothèque ainsi que les autres qu'Elle se propose d'y attacher encore, sous les ordres dudit sieur bibliothé-

1. *Notice sur Van Praët*, par Paul Pâris.
2. *Mercure de France*, novembre 1692.

caire, obligées de se trouver durant ledit temps ès salles, cabinets et galerie d'icelle, pour satisfaire la curiosité de tous ceux que l'envie de s'instruire y attirera[1] ».

L'ouverture publique fut interrompue à différentes reprises par les travaux de nouvelles installations, mais elle ne fut jamais plus arrêtée, et, en 1789, on admettait le public deux fois par semaine, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi; souvent on recevait plusieurs centaines de personnes par jour.

C'est la Révolution qui, par un décret du 25 fructidor an IV, ouvrit la Bibliothèque tous les jours aux mêmes heures.

Mais c'est surtout la Révolution qui enrichit les collections des quatre départements de la Bibliothèque en y entassant les trésors arrachés aux châteaux et aux couvents à la suite des décrets de l'Assemblée nationale, décrets mettant les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation et décrets confisquant les biens des émigrés. On avait commencé tout d'abord par ordonner (lettres patentes du 17 novembre 1789) que les catalogues des bibliothèques et archives, des chapitres et des monastères seraient déposés aux greffes. Les bibliothécaires firent un choix dans les collections des religieux; mais quand la vente des biens ecclésiastiques, des couvents et des abbayes eut lieu, on n'eut pas le temps de continuer ce choix, les bibliothèques furent déménagées et, en attendant que les employés de l'État pussent faire un triage, on jeta pêle-mêle tous les livres provenant des maisons religieuses et des châteaux dans des magasins loués dans Paris et dans les principales villes de France, magasins qu'on appela *dépôts littéraires,* dans lesquels une commission dite des beaux-arts choisit les volumes et les éditions qui manquaient à la Bibliothèque; de là un accroissement considérable et d'une richesse incomparable, tant en imprimés, en chartes qu'en manuscrits.

On transporta au cabinet des médailles les pierres gravées, au nombre de plus de huit cents, qui précédemment étaient renfermées dans les tiroirs des bureaux de la chambre du conseil à Versailles, et qui ont été décrites dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et dans le *Recueil des antiques de Caylus.*

Après la sanction par Louis XVI du décret qui déclarait les biens ecclésiastiques domaines nationaux, les « trésors » des églises furent mis à la disposition du Gouvernement et on apporta notamment du trésor du chapitre de Saint-Denis[2] : 1° Une agate représentant Auguste; 2° le calice de Suger; 3° une aigue-marine, gravée en creux par Évodus ; 4° un vase de sardoine, représentant les cérémonies relatives au culte de Bacchus; 5° une grande soucoupe d'or ornée d'émaux avec un roi parthe gravé en creux; 6° un buste d'Auguste; 7° une agate onyx représentant Auguste; 8° deux gondoles montées en or et enrichies de pierreries; 9° une sardoine onyx représentant la tête de Germanicus; 10° une urne de porphyre ayant servi de tombeau; 11° enfin le fauteuil de Dagobert, de celui-là même qui est accusé par la chanson d'avoir mis sa culotte à l'envers.

On apporta aussi de la Sainte-Chapelle la célèbre sardoine onyx repré-

1. Arrêt du Conseil du Roi du 1er octobre 1720.
2. *Essai historique sur la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale*, p. 401.



sentant l'apothéose d'Auguste, vulgairement appelée l'agate de la Sainte-Chapelle, où elle avait été déposée venant directement de Rome, en 1383, sous le règne de Charles V.

L'étranger fut mis à contribution; à la suite des conquêtes des armées françaises, des commissaires du gouvernement furent nommés et chargés d'envoyer à Paris les livres, manuscrits et médailles précieux qui furent distribués dans les collections de la Bibliothèque; ainsi Keil, Neveu, Joubert, Budler, Denon, furent nommés commissaires en Allemagne, Cubière, Monge, Daunou, en Italie. Dans les deux seules années 1795-1796 on enleva à la Hollande et à la Belgique deux mille volumes rares, neuf cent quarante-deux manuscrits, et, parmi ces derniers, le célèbre Virgile ayant appartenu à Pétrarque. En 1815, quand les alliés entrèrent dans Paris, ils remportèrent tous ces trésors incomparables que les armes avaient donnés et que les armes reprenaient.

La Révolution songea aussi à utiliser les productions sortant des presses françaises et eut, la première, l'idée d'organiser le dépôt légal.

Jusque-là les éditeurs se refusaient, malgré les demandes des bibliothécaires, à donner les ouvrages de prix. Beaumarchais notamment n'avait jamais voulu donner les *Œuvres de Voltaire* dont il s'était fait l'éditeur; ce ne fut qu'au moment de la translation des cendres de Voltaire à Paris, juillet 1791, que l'auteur du *Mariage de Figaro* consentit à offrir cet ouvrage.

La loi du 19 juillet 1793, qui organise la propriété littéraire, portait en son article 6 : « Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage soit de littérature ou de gravure, dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des estampes de la République, dont il recevra un reçu *signé* du *bibliothécaire,* faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs. »

Le dépôt était ordonné dans l'intérêt de l'auteur, il était facultatif, et s'il plaisait à un écrivain de laisser tomber son ouvrage dans le domaine public, la Bibliothèque se trouvait privée des exemplaires; un décret du 5 février 1810 et diverses ordonnances royales des 21 et 24 octobre 1814 rendirent ce dépôt obligatoire; depuis, il ne se publie pas en France une seule feuille d'impression sans qu'un exemplaire ne parvienne dans les collections de la rue Richelieu. Si la publication a lieu à Paris, le dépôt s'effectue au ministère de l'intérieur, si elle a lieu en province le dépôt se fait au secrétariat de la préfecture ; la Bibliothèque nationale reçoit chaque année une moyenne de dix mille volumes en dépôt.

Ces dispositions assurent à la Bibliothèque la possession de tous les livres qui se publient en France et dans les colonies, mais elle achète tous les ans de nombreux livres publiés soit antérieurement au décret de 1810, soit publiés à l'étranger, et elle consacre un budget considérable à ces acquisitions. Du reste, de tout temps, la bibliothèque a pu faire de fortes dépenses pour les achats de livres, mais c'est encore la Révolution française qui a vraiment établi le budget de la bibliothèque.

Sous Louis XV, ce budget était de 68,000 livres par an, dont 46,469 pour le personnel et 21,531 pour les acquisitions; on accordait en outre toujours des fonds spéciaux; ainsi on accorda en 1765 un supplément de 129,047 livres. Sous Louis XVI, malgré l'état déplorable des finances, on n'en fit pas moins de grandes dépenses pour les achats, et le *registre des comptes de la bibliothèque*

de 1785 à 1789 prouve que jusqu'au dernier moment et tant que la royauté eut la libre disposition des fonds publics on fit d'importantes acquisitions dans les diverses ventes particulières et même à l'étranger[1].

Le budget de 1789 fut de 169,220 livres dont 63,000 pour les acquisitions, ce qui, toutes proportions gardées et étant donnée la valeur comparative de l'argent, donne un budget à peu près égal à celui d'aujourd'hui.

Divers décrets de l'Assemblée nationale, en 1791, réduisirent les dépenses à 110,000 livres, mais en même temps toutes les dettes arriérées furent payées. De plus, un décret du 23 octobre 1791 mit à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de cent mille francs pour achats de livres et manuscrits.

L'Assemblée législative ne s'occupa guère de la Bibliothèque que pour décréter (6 février 1792) que les comités de l'Assemblée pourraient emprunter tous les livres utiles à leurs travaux.

La Convention autorisa le payement de diverses sommes dues aux ouvriers et fournisseurs et elle augmenta le budget qu'elle porta à 192,000 livres; elle ordonna en outre que la Bibliothèque contiendrait la collection complète de tous les travaux de toutes les assemblées nationales. Remarquons, en passant, que la Convention accorda une somme de beaucoup plus forte à toutes celles données depuis par les divers gouvernements qui se sont succédé et qui n'a été dépassée et quintuplée que par le gouvernement actuel. En effet, le premier Empire réduisit le budget, la Restauration ne l'augmenta pas et se contenta de temps à autre d'accorder des allocations extraordinaires. Sous Louis-Philippe, le budget était de 174,000 francs, et en 1837 les Chambres votaient une allocation de 1,344,000 francs pour être consacrée aux reliures et à différents achats importants. La République de 1848 conserva le budget du gouvernement précédent, mais le deuxième Empire le ramena, en 1853, à 102,000 francs et le réduisit encore, en 1858, à 73,000. Pourtant ce chiffre fut peu à peu augmenté et il était de 114,350 francs en 1870. La République a donné largement à la Bibliothèque, et son budget actuel est supérieur à six cent mille francs. Ce chiffre est le seul qui dépasse celui qui avait été voté par la Convention en 1793.

Après avoir examiné, comme nous venons de le faire, l'état de la Bibliothèque nationale avant 1789 et durant les diverses phases de la Révolution, après avoir vu quelle était la composition du personnel, comment la Révolution avait ouvert les portes de la Bibliothèque au public, quelles acquisitions elle avait faites, comment elle avait acquis le dépôt et quels budgets elle avait votés, il ne nous reste plus, en terminant, qu'à jeter un coup d'œil rapide sur les divers incidents qui se produisirent dans le fonctionnement intérieur de la Bibliothèque durant les journées de cette période enfiévrée, qu'à voir le contre-coup des événements publics dans cette silencieuse république, qui fut troublée un moment dans son régulier fonctionnement sans que, néanmoins, elle eût à souffrir en quoi que ce soit des drames terribles qui se déroulaient autour d'elle et à ses côtés.

Durant les premiers jours de la Révolution on ne s'occupa guère de la Bibliothèque; le peuple, pendant ces journées de luttes et de misère, de famine et de combat, avait des soucis trop graves pour s'inquiéter de cet établissement, où il n'avait pas été habitué à aller et dont la plupart ignoraient même l'existence.

1. *La Bibliothèque nationale*, par Mortreuil.

La première fois que les journaux s'occupent de la Bibliothèque, c'est pour se plaindre, le 7 mai 1791, que la bibliothèque s'appelle encore du *roi* et non pas *nationale* et qu'elle ne soit ouverte au public que deux heures par semaine[1].

Le titre ne fut changé que l'année suivante, par une loi du 16 mai qui excepte en même temps de l'abolition des titres et parchemins nobiliaires et autres déposés aux Augustins, les pièces qui pourraient intéresser les sciences et les arts; cette sage mesure fut due surtout à l'intelligente et dévouée intervention de Mercier de Saint-Léger, membre de la commission des monuments, qui s'appliqua à sauver les bibliothèques des couvents et des châteaux, et adressa aux bibliothécaires des départements des instructions sur le mode de classement des ouvrages provenant des biens ecclésiastiques et des biens des émigrés, et dont un catalogue général fut dressé conformément à l'article I[er] de la loi du 4 janvier 1792.

Pendant la Terreur, des dénonciations lancées par des employés inférieurs arrivèrent au comité de sûreté générale qui, le 16 août 1793, prit l'arrêté suivant :

Le comité de sureté générale,

Après avoir entendu la lecture des dénonciations faites contre les citoyens employés de la Bibliothèque nationale,

Considérant

Que les relations des savants étrangers avec la Bibliothèque nationale commandent impérieusement de n'y placer que des patriotes prononcés, qui ne laissent plus de doute, dans l'esprit des étrangers, sur le véritable esprit national,

Arrête,

Que le ministre de l'intérieur sera invité à nommer aux places de la Bibliothèque notionale des citoyens dont le patriotisme soit éprouvé et les sentiments conformes à la Révolution du 31 mai dernier, qu'il ne laissera en place que le citoyen Tobiesen Duby de tous ceux qui sont employés à la Bibliothèque nationale,

Arrête,

En outre, que les citoyens Laviconterie, Laignelot et Chabot sont nommés commissaires pour présenter au ministre de l'intérieur des savants dont le civisme soit connu et capables de remplir les places de la Bibliothèque nationale.

Ce citoyen Tobiesen Duby était le dénonciateur qui avait espéré trouver dans cette action honteuse un avancement qu'il obtint, en effet, mais pour quelque temps seulement.

A ce moment Champfort et Carra étaient à la tête de la Bibliothèque; ils furent révoqués et jetés en prison. Carra monta sur l'échafaud. Quant à Champfort, il fut remis quelque temps en liberté; on voulut l'arrêter une seconde fois, mais il s'était barricadé dans son cabinet de travail et, pendant qu'on essayait d'enfoncer la porte, il se tira un coup de pistolet dans la bouche et ne réussit qu'à se fracasser le nez et à s'enfoncer l'œil droit. Il saisit alors un rasoir et essaye de se couper la gorge sans y parvenir; il se porta plusieurs coups au cœur et se coupe les nerfs des jarrets; les soldats entrèrent en ce

1. *Les Révolutions de Paris*, n° 96, p. 260.

moment et le trouvèrent baignant dans son sang; il eut encore la force, pendant qu'on le pansait, de dicter aux officiers municipaux les lignes suivantes :

« J'ai voulu mourir en homme libre plutôt que d'être reconduit en esclave dans une maison d'arrêt; je déclare que si, par violence, on essayait de m'y conduire dans l'état où je suis, il me reste assez de force pour achever ce que j'ai commencé. Je suis un homme libre, jamais on ne me fera rentrer vivant dans une prison. »

On le laissa dans sa maison sous bonne surveillance, et ce charmant esprit mourut quelques jours après, 13 avril 1794, dans d'horribles douleurs.

Les conservateurs furent arrêtés en même temps que les directeurs; Van Praët parvint à s'échapper et trouva un refuge chez son ami, le libraire Barias. Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis,* et son neveu furent enfermés aux Madelonnettes, puis remis en liberté; le ministre de l'intérieur, Paré, proposa, par la lettre que nous avons plus haut reproduite, la place de bibliothécaire que celui-ci refusa, se contentant de reprendre sa place en même temps que les autres employés qui furent replacés à leur poste en 1795.

Comme on le voit, la Révolution, qui bouleversa toutes les anciennes institutions de la monarchie, fut loin d'être préjudiciable à la Bibliothèque nationale, qu'elle fit au contraire entrer dans une ère extraordinaire de prospérité, enrichissant ses collections des dépouilles de toutes les bibliothèques du royaume, augmentant son budget, assurant ses acquisitions par la création du *dépôt,* et enfin en ouvrant ses portes au public qui, depuis, vient tous les jours, représenté par les savants, les chercheurs et les travailleurs, puiser là cette « moelle des lions » dont parle le poète et qui rend une nation forte et invincible, forte par le cœur, invincible par l'intelligence, servie par cet unique trésor avec lequel seule la bibliothèque Vaticane peut lutter sans pouvoir l'égaler ni l'atteindre.

JEAN-BERNARD.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Nous n'avons ce mois-ci qu'une vente vraiment importante à signaler : celle de la bibliothèque du feu comte de la Béraudière. Elle a eu lieu les 18 et 19 mai par les soins de M. Porquet. En voici les numéros les plus intéressants :

Almanach de Versailles, années 1777, 1782 et 1784, Versailles, chez Blaizot, s. d., 3 vol. in-18 exempl. aux armes de Louis XVI : 105 fr.; — Androuet du Cerceau : *le premier et le second volume des plus excellens bastimens de France*, Paris, 1576-1579, 2 vol. in-f° : 455 fr.; — *Les Après Soupers de la société*, Paris, chez l'auteur, 1783, 6 vol. in-24 : 260 fr.; — Boileau : *Œuvres*, La Haye, Isaac Vaillant, 1722, 4 vol. in-12, vign. de Picart, rel. de Derôme : 120 fr.; — Brantôme : *Œuvres*, La Haye, 1740, 15 vol. in-12 : 260 fr.; — Brunet : *Manuel du libraire*, dernière édition avec le supplément : 275 fr.; — Demoustier : *Lettres à Émilie*, Paris, Renouard, 1809, fig. ajoutées ; eaux-fortes avant et avec la lettre ; rel. de Thibaron-Joly : 505 fr.; — *Description générale et particulière de la France*, Paris, Ph. D. Pierres, 1781-1796, 12 vol. in-f°, exempl. avec les épreuves avant toute lettre : 1,040 fr.; *Étrennes du jour de l'an*, Paris, Le Vacher, 1790; curieuse reliure en satin blanc : 122 fr.; — Fénelon : *les Aventures de Télémaque*, Amsterdam, Wetstein et Smith, 1734, in-4°; exempl. tiré de format in-f° portant sur le dos et sur les plats les armes du président Bernard de Rieux; rel. de Padeloup : 1,010 fr.; — Pierre Germain : *Éléments d'orfèvrerie*, Paris, l'auteur, 1748, 2 parties en 1 vol. in-4° : 675 fr.; — La Borde : *Chansons*, Paris, de Lormel, 1773, 4 vol. gr. in-8° demi-rel., exempl. non rogné : 1,300 fr.; — *Le Parc au cerf*, Paris, l'an II de la liberté, 1790, exempl. broché : 31 fr.; — *Les Règles du jeu de Reversy*, Dijon, chez l'imprimeur du Roy, 1723, in-12, exempl. aux armes du prince de Condé : 110 fr.; — Lescarbot : *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Millot, 1609, pet. in-8°, exempl. incomplet d'une carte : 160 fr.; — *Livre d'écrans et de paravents* dessinés par François Boucher, gravés par Le Prince et Huquier ; — *Livre de*

bordures d'écrans à la Chinoise, inventés et gravés par Huquier, ensemble 36 pl. en 1 vol. in-f° : 505 fr.; — Molière : *Œuvres* (p.-bl. par Ant. Joly avec la vie de Molière par La Serre), Paris, 1734, 6 vol. in-4° ; exempl. de premier tirage : 900 fr.; — Montesquieu : *le Temple de Gnide,* Paris, Le Mire, 1772, exempl. en papier de Hollande dans une reliure aux armes de Du Barry avec la devise : *Boutez en avant :* 390 fr.; — *Paraphrase en forme de prières sur les psaumes de David ;* s. l., 1741, in-8° riche rel. de Padeloup. Cette édition non citée a été imprimée pour l'usage particulier de Mme de Bruc ; l'exemplaire paraît être unique : 1,205 fr.; — Pinard : *Chronologie historique militaire,* Paris, Claude Hérissant, 1760-1778, 8 vol. in-4° : 760 fr.; — Recueil contenant 309 frises d'ornements, arabesques à divers usages, dessinées et gravées par Huquier, Paris, Huquier, s. d., 2 parties en 1 vol. in-f° : 520 fr.; — de Roussel : *Essais historiques sur les régiments,* Paris, Guillyn, 1765-1767, 10 vol. in-12 : 295 fr.

En même temps que se dispersaient les collections de M. de la Béraudière, le libraire Durel mettait en vente l'importante bibliothèque de M. Antoine de Latour, le poète délicat, le traducteur de Silvio Pellico, l'auteur des *Mémoires d'un bibliophile.* Nous avons remarqué dans cette bibliothèque les ouvrages suivants : *Instructions sur la version du Nouveau Testament,* Paris, Anisson, 1702, in-12, envoi autographe de Bossuet à Sauvin : 350 fr.; — *De Imitatione Christi libri IV,* Parisiis, Lemercier, 1751, in-18 ; exempl. ayant appartenu à J.-J. Rousseau : 780 fr. (Consulter sur cet exemplaire : *Mémoires d'un bibliophile,* lettre III.) *Cornelii Nepotis... excellentium imperatorum vitæ,* 1705, in-8°, exempl. de Mirabeau : 69 fr.; — *Collection des anciens poètes françoys,* Paris, Coustelier, 1723, 10 vol. in-8° : 67 fr.; — *Recueil des œuvres poétiques de J. Bertaut,* Paris, Breyel, 1605, in-8°, rel. de Lortic : 100 fr.; — *Œuvres choisies de Mme Deshoulières,* Paris, Didot, 1795, gr. in-18, rel. de Hardy ; don autographe signé d'Antoine d'Orléans : 299 fr.; — *La Henriade,* 1730, in-8°, exempl. portant un *ex dono* de Voltaire et trois pages de vers autographes intercalées dans le volume : 32 fr.; — Florian, *Fables,* Paris, Didot l'aîné, 1792, in-18 ; exempl. avec une pièce manuscrite aut. de l'auteur : 50 fr.; — Rouget de Lisle : *Essais en vers et en prose,* Paris, Didot l'aîné, 1796, in-12, envoi d'auteur : 11 fr.; — Chénier : *Charles IX, Henri VIII,* Paris, Laran, an VII, pet. in-12 ; exempl. portant un envoi d'auteur à Daunou, et annoté par V. Sardou : 50 fr.; — Voltaire : *Éléments de la philosophie de Newton,* Londres, 1738 ; in-8° ; envoi d'auteur à l'abbé de Sade ; exempl. de la bibl. de la duchesse de Montpensier : 79 fr.; — Legouvé : *le Mérite des femmes,* Didot, an IX, in-12, fig., envoi aut.: 13 fr.; — *La Muse française,* Paris, Tardieu, 1823, 2 vol. in-8°, 1re éd. Cet ouvrage contient des pièces de V. Hugo. Il a été acheté 51 fr. par M. Paul Meurice ; — Victor Hugo : *les Destins de la Vendée,* ode, Paris, 1819 ; — *Le Télégraphe,* satire, Paris, 1819 ; — *Ode sur la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux,* 2e éd.; ensemble 1 vol. in-8°, envoi d'auteur signé : 506 fr.; — V. Hugo : *les Voix intérieures,* Paris, Renduel, 1837, éd. orig., envoi d'auteur : 60 fr.; — V. Hugo : *le Retour de l'Empereur,* Paris, Delloye, 1840, éd. orig. envoi d'auteur, pièce de vers aut. ajoutée : 49 fr.; — de Lamartine : *Méditations poétiques,* Paris, 1820, éd. orig. 65 fr. ; — *Harmonies poé-*

tiques et religieuses, Paris, Gosselin, 1830, éd. orig. envoi d'auteur : 78 fr.; — *Jocelyn,* Paris, Gosselin et Furne, 1836, 2 vol. in-8°, éd. orig.; belle lettre d'envoi aut. à M. de Latour : 52 fr.; — A. de Vigny : *Eloa,* Paris, Boulland, 1824, in-8°, éd. orig. : 32 fr.; — *Poèmes antiques et modernes,* Paris, Urb. Canel, 1826, éd. orig. : 40 fr.; — Sainte-Beuve : *Vie, poésies et pensées de J. Delorme,* Paris, Poulet-Malassis, 1861 ; — *Les Consolations ; Pensées d'août ; — Notes et Sonnets. — Un dernier rêve,* Paris, M. Lévy, 1863, exempl. avec pièces autog. de Sainte-Beuve et de M. de Latour ajoutées : 52 fr.; — Dovalle : *le Sylphe,* Paris, Ladvocat, 1830, éd. orig. : 50 fr.; — Brizeux : *Marie,* Paris, Auffray et Urb. Canel, 1832, in-18, envoi d'auteur : 27 fr.; — Alex. Dumas : *Péchés de jeunesse,* Paris, Tellens et Dufour, 1847, in-8°, envoi d'auteur : 29 fr.; — *Les Poésies de Th. de Banville,* 1841-1854, Paris, Poulet-Malassis, 1857, in-12, pièce de vers aut. de M. de Banville à M. de Latour : 43 fr.; — Th. de Banville : *le Parnasse contemporain,* 1869, Paris, Lemerre, s. d., éd. orig. avec envoi autog. en vers : 30 fr.; — A. Chénier : *Œuvres complètes,* Paris, Baudoin frères, Foulon et Cie, 1819, in-8°, éd. orig. : 39 fr.; — *Chants et chansons populaires de la France,* Paris, Delloye, 1843-44, 3 vol. gr. in-8°, fig. exempl. de premier tirage avec les couvertures : 319 fr.; — C. Delavigne : *Marino Faliero,* Paris, Ladvocat, 1829, éd. orig. avec un envoi aut. de l'auteur à Mlle d'Orléans, et au-dessous : « Souvenirs d'heureux jours : Ant. d'Orléans » : 30 fr.; — V. Hugo : *Marion Delorme,* Paris, Renduel, 1831, éd. orig., envoi d'auteur à M. Ch. Méril : 426 fr.; — V. Hugo : *les Burgraves,* Paris, Michaud, 1843, éd. orig.; envoi d'auteur au comte Philippe de Ségur : 35 fr.; — de Vigny : *le More de Venise,* Paris, Levavasseur et Urb. Canel, 1830, in-8°, envoi d'auteur à Alex. Dumas ; 30 fr.; — de Vigny : *Théâtre complet,* Paris, Charpentier, 1840, in-12, envoi aut. à l'impératrice Eugénie ; exempl. aux armes de l'impératrice : 51 fr.; — A. de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* Paris, Charpentier, 1848, in-12, éd., orig. exempl. avec envoi aut. à Mme Tattet : 60 fr.; — *Las Papillotos de Jasmin,* coiffeur, 1825-1835, Agen, Noubel ; envoi aut. en vers à M. de Latour : 37 fr.; — Eugénie de Guérin : *Reliquiæ,* Caen, Hardel, 1855, exempl. sur papier de Hollande : 119 fr.; — Louis Bertrand : *Gaspard de la nuit,* Angers et Paris, Labitte, 1842, gr. in-8°. Exempl. de l'édition orig. auquel on a ajouté le billet de sortie de l'auteur à l'hôpital Saint-Antoine et un sonnet aut. à la reine Marie-Amélie : 245 fr.; — Ch. Nodier : *Journal de l'expédition des portes de fer,* Paris, Imp. royale, 1844, gr. in-8° ; envoi aut. : 599 fr.; — de Latour : *Mémoires d'un bibliophile,* Paris, Dentu, 1861, in-12, exempl. sur papier jaune : 31 fr.

— La place nous fait défaut pour parler, comme nous l'aurions voulu, des ventes des bibliothèques de MM. Lenormant et Ruggieri. Nous conseillons aux bibliophiles de garder ces deux catalogues. Ils y trouveront, dans le premier, une excellente notice sur l'érudit que nous avons perdu, et, dans le second, une précieuse bibliographie des ouvrages relatifs aux différents cérémonials.

AUTOGRAPHES. — Indépendamment de sa bibliothèque, M. Antoine de Latour possédait une assez belle collection d'autographes qui s'est vendue à des prix véritablement dérisoires.

Voici quelques-unes des adjudications :

Une importante lettre d'Arago, 7 fr. 50.

Une missive d'Augereau, où il annonce que dès qu'il fera beau il marchera contre le fameux O'Donnell, 4 francs. Une lettre de Balzac, 16 francs. Une de Béranger à Sainte-Beuve, dans laquelle il lui dit : « Je viens d'écrire à Hugo. S'il vous montre ma lettre, vous verrez jusqu'où va ma franchise. » 19 francs! Une page entière du compositeur Berlioz, 2 francs. Deux lettres de Joseph Bonaparte, roi de Naples, adjugées la première 2 francs et la seconde 1 franc. Une missive de Charles X, 1 franc.

Une charmante épître de Chateaubriand, 3 francs. Neuf pages in-folio d'Alexandre Dumas, 10 francs. Quatre lettres de Victor Hugo n'ont pas été appréciées à leur réelle valeur. La première, où le grand poète félicitait M. Antoine de Latour de ses beaux vers, n'a été payée que 8 francs ; la seconde, adressée au même, a été vendue 10 francs ; la troisième, très longue lettre de trois pages, 46 francs, et enfin la quatrième, qui était une très intéressante lettre où Victor Hugo mandait à M. de Latour qu'il avait fui Paris au moment de l'anniversaire de juillet : « J'aime mieux le spectacle de la mer que le spectacle des Chambres et je trouve les vagues de l'Océan plus belles que les vagues des événements, » a été adjugée 57 francs.

A 4 francs, on s'est rendu acquéreur d'une lettre d'Isabelle, reine d'Espagne.

On a payé 7 francs une importante pièce historique de Kléber, adressée au général Reynier, datée du Caire, 4 brumaire, an VII.

Une missive de La Fayette, adressée à Guizot, a été vendue 4 fr. 50 !

De très curieuses lettres de Lamartine n'ont trouvé acheteur qu'à 5, 7 et 10 francs.

Six pages de Ferdinand de Lesseps ont été payées 20 francs, un peu plus de 3 fr. 25 la page ! Une lettre de Manuel, 1 fr. ; de Meyerbeer, 4 fr. ; de Millevoye, 1 fr. ; de Mirabeau, 10 fr. ; de Gustave Nadaud, 4 fr. ; de Napoléon Ier, 5 fr. ; trois pages de Napoléon III, 10 fr. ; une missive de Parny, 4 fr. ; de Silvio Pellico, 4 fr. ; deux lettres de Piron, la première, 9 fr., la seconde 1 fr. ; de Rachel, 10 fr. ; de Rouget de Lisle, 36 fr. ; de Tourgueneff, 20 fr. ; de Victoria, reine d'Angleterre, 14 fr. ! deux intéressantes lettres d'Henri Rivière, adressées à M. Latour, vendues, la première 13 fr., la seconde 7 fr.

A la fin il a fallu rassembler des lettres pour trouver amateur. C'est ainsi qu'on a vendu 19 lettres d'académiciens, 5 francs. 11 lettres d'acteurs, 5 fr. 50 (voilà qui est flatteur pour les académiciens). 19 lettres d'auteurs dramatiques, 8 francs. 18 lettres de compositeurs de musique, 7 francs. 24 lettres de généraux célèbres, 7 francs. 44 lettres d'hommes politiques, 3 francs. 88 lettres de littérateurs, 5 francs.

Le total de la vente n'a produit que 2,607 francs.

Dans une autre vente, on a adjugé pour 50 francs un autographe de Xaintrailles, le compagnon d'armes de Jeanne Darc. La missive de l'adversaire de Talbot était sur papier vélin et datée du 28 septembre 1445.

Pour 200 francs, un amateur a pu avoir une curieuse lettre du célèbre baron de Trenck, adressée au prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II. Cette lettre est d'une grande importance historique, car elle prouve que Trenck a été

l'ennemi de la Révolution et le correspondant de la Prusse, alors que les biographes avancent le contraire : « Mirabeau a trouvé son maître ; il est flétri et « je l'ai humilié personnellement à Versailles... J'ai gagné l'approbation géné- « rale de la nation française et prouvé mon patriotisme prussien. »

Pour 150 francs, une lettre de saint Vincent de Paul, et à 270 francs une magnifique lettre de Washington.

Une lettre de Louis XIII au cardinal de Richelieu, datée de Paris, 13 mars 1628. Il a eu connaissance du jugement qu'il vient de rendre contre La Meilleraye (parent de Richelieu), mestre de camp : « Je ne puis que je ne loue le soin que vous prenés de la discipline de mon armée, n'espargnant pas mesme ceux qui vous appartiennent, et suys bien ayse de cet exemple. » Adjugée 125 francs.

Une lettre de Mme de Sévigné, adressée au marquis de La Garde, a trouvé acquéreur à 300 francs.

ÉTRANGER

— **Angleterre.** — *Vente de la bibliothèque de Osterley-Park.* — Le grand événement du mois a été la vente aux enchères de la magnifique bibliothèque de Osterley-Park. Elle s'est faite du 6 au 15 mai, et a produit plus de 325,000 francs.

Cette collection, une des plus belles de l'Angleterre, comprenait nombre d'ouvrages rares et, parmi ceux-ci, pas moins de dix ouvrages sortant des presses de Caxton.

Parmi les ouvrages qui ont atteint les prix les plus élevés, nous citerons : *Le Fèvre (Raoul), Recuyell of the historyes of Troye,* traduit par W. Caxton, caract. goth. magnifique in-fol. en parfait état de conservation, relié en maroquin. Ce livre passe pour être le premier qui ait été imprimé en langue anglaise. On n'en connaît que trois exemplaires complets ; celui du duc de Devonshire a été payé 26,500 francs. M. Quaritch, auquel il a été adjugé, l'a payé 45,500 francs. En 1756, ce même Caxton n'avait produit que 250 francs.

La Romance du roi Arthur, in-folio. Caxton, 1485, seul exemplaire complet existant, a été vendu plus cher encore : 48,750 francs.

Voici quelques autres prix atteints :

Caxton, Chronycles of Englande, caract. goth., petit in-fol., 1482 (défectueux), 1,000 francs.

Ciceron Tullyces, de Senectute, traduit par Caxton, in-fol., 1481, 8,750 fr.

Gower, *Confessio Amantis* (Caxton, 1493), 20,250 francs.

Vyrgyle, Boke of Eneydos (Caxton, 1490), 5,875 francs.

Mirrors of the world, première édition, petit in-fol. (Caxton, 1481). 4,870 francs.

Ovide, la bible des poètes métamorphose, trad. par Colard Mansion, Paris, Vérard, 1493. — Imprimé sur papier vélin en caract. goth., avec 14 superbes miniatures, 643 lettres initiales et ornées et 205 peintures; adjugé pour 12,750 francs à M. Quaritch.





LE CRITIQUE MAUDIT

GUSTAVE PLANCHE

I



L y aura tout à l'heure trente ans que Gustave Planche est mort. Aucun critique n'a, de son vivant, provoqué plus de colères, soulevé plus de haines, accumulé plus de rancunes. Après trente ans, son nom, lorsqu'il vient à être prononcé, suffit à exaspérer quelques-uns des contemporains survivants de cette autorité disparue. Au lendemain de sa mort, les deux seuls écrivains qui avaient partagé avec lui la fonction, j'allais dire le droit, de juger les hommes et les œuvres, Jules Janin et Sainte-Beuve, agirent bien différemment envers sa mémoire, mais, quoique le haïssant également, prouvèrent que cette mémoire était de celles destinées à survivre. Janin se rendit aux obsèques de Gustave Planche et fit, au cimetière, l'éloge de son ennemi. Sainte-Beuve chercha un prétexte, en inventa un plutôt, et sous couleur de défense posthume d'Horace Vernet, accabla Gustave Planche sous un *lundi* formidable, demeuré célèbre. L'homme qui pendant vingt-cinq ans exerça sur la littérature et sur l'art une influence aussi redoutée, qui, après sa mort, oblige un habile comme Janin à réserver le jugement de l'avenir et réduit un venimeux comme Sainte-Beuve à se venger seulement sur un cercueil, l'homme enfin dont le convoi funèbre, de dernière classe, a été suivi jusqu'au cimetière par Victor Cousin, Alfred de Vigny, Amédée Thierry, Chenavard et bien d'autres noms incontestés, cet homme-là a été quelqu'un. La haine, qui ne désarme pas devant la mort, est quelquefois un hommage : quand celui à qui elle s'adresse a été pauvre toute sa vie, n'a émargé à aucun budget officiel et n'a été qu'homme

de lettres, elle est un honneur. On peut contredire, réfuter, nier même les théories de Gustave Planche : il n'en a pas moins laissé une œuvre convaincue, désintéressée jusqu'au mépris des deux seules choses qui rendent la vie aimable : les amitiés et l'argent, — et un nom honnête.

La critique littéraire n'a plus, de nos jours, de représentants comparables à ceux de cette école; Sainte-Beuve, malgré ses partis pris et ses complaisances, a été le dernier guide du goût littéraire, le dernier qui se soit refusé à sacrifier à la camaraderie et à transformer la critique en pontificat d'admiration. Cette prétention de réduire le rôle de la critique à celui d'une simple mention approbative ou enthousiaste a ses partisans. M. Auguste Vacquerie a donné, dans son livre *Profils et Grimaces,* la physiologie des seuls critiques qu'il admette : « Bons serviteurs de la poésie, loyaux, dévoués, fiers de la célébrité des autres, admirant tous les talents, même les plus obscurs, même les plus glorieux. Ils sont fidèles à l'art, dans ses luttes et dans ses périls. Ils lui rendent témoignage, eux qui passent, à ceux qui restent. Ils proclament les poètes et ils les expliquent, ils les multiplient dans des millions d'intelligences, ils donnent les chefs-d'œuvre à la foule et la foule aux chefs-d'œuvre. Ils sont le bruit, ils sont la fanfare, ils sont les clairons et les tambours des littératures qui entrent triomphalement dans les idées. » Il se peut qu'un tel rôle de simple enregistrement élogieux ait sa part d'utilité, mais il n'a rien à démêler avec celui de la critique, ni même avec le mot, d'un sens étymologique absolument opposé. A toutes les époques littéraires la critique a existé de concert avec les œuvres. Sa raison d'être a consisté à prévenir contre l'exagération, le dérèglement ou l'abus, aussi bien l'artiste que le public. C'est précisément dans les colères qu'a souvent excitées son indépendance jugée téméraire, dans sa résolution de n'excepter de ses observations pas même le génie, que la critique a fini par conquérir son droit de cité et son crédit. Il est indiscutable qu'un esprit uniquement critique est inférieur, en soi, à un esprit créateur, encore qu'il se soit produit et se produise encore des écrivains à la fois créateurs et critiques : tels, pour en citer quelques-uns, Michelet, Quinet, M. Renan, et parmi les tout nouveaux M. Paul Bourget. Mais il y a dans le rôle du critique pur, exclusif, dans l'espèce d'abnégation qui le condamne, par tempérament et nature, à n'être jamais qu'un analyste obligé de procéder sur l'œuvre d'autrui, il y a, dans ce rôle et dans cette abnégation mêmes, un certain mépris de la popularité qui n'est pas sans mérite. Quant à constater que les critiques passent, tandis que les créateurs restent, comme le dit M. Vacquerie, ce sont là des mots. Nombre de créateurs sont profondément oubliés, et Saint-Évremond, qui n'a jamais été qu'un critique, est toujours lu. La curiosité survit même parfois aux passions du moment et l'on prend encore plaisir au célèbre feuilleton qu'écrivit Fréron sur l'*Écossaise* de Voltaire, Fréron, le nom le plus maudit avant celui de Gustave Planche.

La critique, même acerbe, appliquée à un génie ne l'a jamais ruiné. Et l'on peut affirmer qu'elle a eu souvent, en revanche, pour résultat, de ruiner les velléités d'imitation servile qui suivent toujours l'apparition d'un génie en s'attachant surtout à ses exagérations et à ses écarts. Quant aux blessures d'amour-propre, ce sont là des considérations dont le jugement de l'avenir n'a pas à s'émouvoir.

II

Gustave Planche vint juste à l'heure où il devait représenter, dans l'isolement de son caractère particulier, l'antithèse la plus frappante avec le caractère général de son époque. Né en 1808, il avait vingt-deux ans au moment où le romantisme inonda de ses formules lyriques l'ancienne langue française, en la renouvelant il est vrai, mais en menaçant aussi de l'absorber, de lui enlever les qualités de clarté, de précision au nom desquelles, deux cents ans auparavant, avait si énergiquement combattu Boileau, — cet autre critique qui ne fut que critique. Les autres arts suivaient alors la même impulsion, le même courant que la littérature. De ce que la poésie et le théâtre étaient tombés dans les platitudes de l'imitation classique, on concluait que tout était à créer à neuf : idées et langue. De ce que l'école de David avait proscrit la couleur et amené l'ennui, on induisait que toute règle était une entrave absurde ou inique. En un tel moment, en une telle crise intellectuelle, équivalant à une révolution dans l'art, la venue d'un esprit froid, analytique, raisonnant ses préférences et jusqu'à ses sensations, était certainement profitable, car il devait, dans la mesure de ses forces, servir de contre-poids à des entraînements trop prompts, de frein à des emportements d'autant plus difficiles à maîtriser qu'ils avaient pour prétexte l'intérêt de l'art.

Si les théories de M. Taine sont justes, il est peu d'écrivains à qui elles peuvent s'appliquer mieux qu'à Gustave Planche. L'homme et son œuvre s'expliquent logiquement par les origines familiales et par les milieux. Le père de Gustave Planche, Louis-Antoine Planche, fondateur du *Journal de pharmacie*, a laissé un nom comme savant. C'était un homme de l'ancienne école (né en 1776, il appartenait plus encore au XVIIIe qu'au XIXe siècle). Gustave Planche hérita de lui, dans le sang, son absolutisme, son énergique et inflexible volonté et le goût de se rendre compte des choses, en les décomposant, pour ainsi dire, scientifiquement. Des commencements plus que difficiles, cruels, l'obligation de se suffire à lui-même dès la première adolescence, contribuaient encore à affermir ces caractères essentiels de sa nature. La vie ne lui ayant donné ni affections ni plaisir à l'âge où on en est le plus affamé, il se mit orgueilleusement en garde contre toute surprise qui pourrait lui apporter de nouvelles déceptions, et prit, à défaut d'autre, une jouissance âpre à n'approuver et surtout à n'admirer qu'à bon escient. C'est malgré son père, rêvant de faire de son fils un médecin, continuateur de ses travaux, que Gustave Planche entra dans cette carrière littéraire, où il savait bien, dès le début, qu'il ne trouverait jamais la fortune. Dès ce jour, la bourse de Louis-Antoine Planche, et même la porte de sa maison, furent irrévocablement fermées au fils. Celui-ci ne se plaignit pas. Il se sentait en lui trop de points de ressemblance avec cette inflexibilité obstinée pour ne pas la comprendre, peut-être en être fier. Le seul écrivain contemporain qui lui ait consacré une étude biographique (dans *la Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1856), M. Émile Montégut, nous le représente dans cette première et terrible période de la jeunesse aux prises avec les angoisses de la misère, livré à lui-même, continuant à entretenir avec son père une cor-

respondance toujours respectueuse, lui confiant ses espérances, ses inquiétudes, lui parlant de dettes, cependant bien chétives, et qui empêchent de dormir cet esprit droit et libre : « Voilà, dit M. Montégut, un homme trop sensé et trop modeste pour être jamais heureux. » Comment vit-il, cependant ? De sa plume, comme il peut, donnant au *Globe* des traductions de Thomas Moore, cher aux premiers romantiques, après avoir manqué, heureusement peut-être, une place de secrétaire chez le duc de Trévise, et refusé, malgré la faim, une rédaction en chef en province, qui l'eût obligé à conduire une campagne électorale contre ses opinions. Armand Carrel, qui savait juger les hommes, remarque celui-ci. Il l'attire au *National;* mais, là encore, il y a un mot d'ordre, une discipline, et Gustave Planche ne s'y soumet point.

— Je suis loin de blâmer cette indépendance d'esprit, lui dit Carrel, mais cependant si vous voulez absolument dire toute votre pensée, il faut que vous ayez un journal à vous.

La révolution de 1830, qu'il a souhaitée, et qui le rend encore plus solitaire, le trouve végétant toujours. Le journal *l'Artiste,* dont il deviendra, sans grand profit ni grande renommée, le critique d'art principal en 1832, annonce en ces termes hostiles la publication, en volume, de son *Salon de 1831 :* « C'est une énorme et diffuse conversation de 300 pages, où il n'est question que de peinture, de sculpture, de gravure (Et de quoi *l'Artiste* veut-il donc qu'il soit question dans un *Salon ?*), sans un mot de digression. Paroles tranchantes, incisives, amères, outrecuidantes. C'est, il faut le dire, un critique hardi, mais souvent aussi voisin du scandale que de la vérité. » La dernière phrase corrige un peu les précédentes : *l'Artiste,* évidemment embarrassé devant un livre qui sort de l'ordinaire, conclut par un dernier aveu, d'où se dégage, avec mauvaise grâce, un véritable éloge d'indépendance hautaine : « Nous nous plaisons à reconnaître que ses conversations sur la peinture sont toutes personnelles et ne représentent ni l'opinion des ateliers ni celle des journaux, mais seulement celle qui peut résulter d'une méditation générale et solitaire, appliquée à une forme déterminée. » Ce premier volume de Gustave Planche, dont je n'ai jamais vu passer dans les ventes un seul exemplaire (sans doute parce que l'édition, presque tout entière invendue, s'en est allée chez l'épicier), avait pour éditeur Lequien, libraire, quai des Augustins, 47. Tout aigre et indécise qu'était la note publiée par *l'Artiste,* Gustave Planche vint remercier. Des rapports de collaboration s'engagèrent aussitôt, et il est assez piquant de voir, dès la livraison suivante, le nom du critique « tranchant, outrecuidant, etc., etc. » au bas d'une étude intitulée : *Histoire de l'Art : Pierre Puget.*

A partir de cette date, jusqu'à l'heure très proche où il va faire un premier et assez court séjour à la *Revue des Deux Mondes,* et en dehors de quelques articles peu importants donnés au *Journal des Débats,* c'est dans *l'Artiste* que Gustave Planche publie la plupart de ses critiques d'art. J'y relève, au passage, un article très vif contre ce qu'il appelle dédaigneusement l'École de Paris, et dans lequel Gros et Hersent, Bosio et Cortot sont sévèrement jugés, mais toujours avec des arguments à l'appui du jugement. A signaler encore, un article contre l'École de Rome, si souvent refait depuis. Autre article : *le Salon et le Budget,* où, prenant en main les intérêts de l'art, il demande aux parlementaires bavards « que ces intérêts fassent une utile diversion aux récriminations amères

de la presse et de la tribune. » Ces questions d'actualité n'empêchaient point Gustave Planche de poursuivre, un peu à bâtons rompus, son projet d'*Histoire de l'Art*. Je trouve, dans une livraison de 1832 (3e, tome IV), une remarquable définition de Rubens, qui a été bien souvent reprise et développée par d'autres : « Savez-vous en quoi consiste son individualité ? Savez-vous comme il se sépare de l'Italie ? C'est que, le premier entre les modernes, il a cherché la grandeur et la beauté ailleurs que dans l'idéalisation de la partie harmonieuse et sainte de la figure humaine. C'est que le premier il a voulu tenir de la réalité, prise en elle-même et pour elle-même, tout ce qu'elle pouvait contenir de majestueux et de saisissant. » A force d'avoir été répété, cela est aussi classique aujourd'hui qu'une règle de grammaire, mais n'oubliez pas que personne encore ne l'avait dit lorsque Gustave Planche le formula. Il se voit bien forcé, dans un autre article du même *Artiste*, d'y prendre avec véhémence la défense de Rembrandt, alors chicané sur... je le donne en mille : « son manque d'élévation ! » Entre temps, quelque étude de critique littéraire, une, notamment, sur *Notre-Dame de Paris* qui, selon Planche, « a passé inaperçue ». Même en faisant la part de l'exagération, du tempérament rebelle à suivre les moutons de Panurge du génie, la note a son prix, son intérêt historique. Planche, affirmant ailleurs que *les Feuilles d'automne* procèdent de Lamartine et d'Antoni Deschamps, ne fait que constater une vérité que le futur rayonnement, immense, de la gloire de Victor Hugo n'empêchait pas encore de distinguer.

III

C'est également à cette première période des débuts littéraires de Gustave Planche (1832) que se rattache la nouvelle philosophique intitulée *l'Homme sans nom*, tribut payé par le critique à la maladie mélancolique qui sévissait alors, histoire d'une âme désespérée, ne trouvant ni en elle ni en dehors d'elle espérance ni consolation. Mais c'est toujours une analyse, plutôt qu'une œuvre de sentiment. L'auteur juge tout par lois abstraites. S'il est mécontent de la vie, c'est « qu'elle ne peut lui offrir l'harmonie, la symétrie d'une belle œuvre d'art. » La conclusion est glaciale comme une démonstration mathématique : « La vie d'un tel homme ne peut avoir d'autre solution logique que le suicide ». Pourtant Gustave Planche ne se tua pas. S'il faut en croire quelques rumeurs vagues, il eut alors, comme Alfred de Musset, — avant Musset, peut-être des mêmes yeux ! — un grand amour qui le foudroya. Je reviendrai tout à l'heure sur ces relations de Gustave Planche et de George Sand, qui conservèrent toujours un caractère de sympathie, de conseil, de protection littéraire. Ce qui est certain, de quelque regard que soit venue sa blessure, c'est que, n'ayant pas, comme Musset, un instrument de poète pour endormir sa douleur en la chantant, il y appliqua le remède habituel à son tempérament : l'analyse, la contemplation impassible, stoïque. Ce sera beaucoup plus tard, à propos d'un livre de George Sand, — *Jacques*, — qu'il se laissera aller à des réflexions qui sont à la fois un aveu des souffrances passées et une protestation d'orgueil :

« Faut-il imposer silence à la pensée et museler sa curiosité pour aimer li-

brement, sans prévoyance et sans crainte? Ce n'est pas moi qui dénouerai ce nœud inextricable, ce n'est pas moi qui mettrai d'accord le cœur et la pensée, ce n'est pas moi qui réconcilierai la prévoyance et l'entraînement. Non : dans les douleurs auxquelles j'ai assisté, dans les récits éplorés que j'ai entendus, dans les larmes que j'ai vues couler, je n'ai pas appris le secret de la sagesse humaine. »

En suivant toujours l'ordre chronologique, intéressant quand il s'agit d'une vie aussi laborieuse, aussi remplie que celle-là, il faut encore rendre à l'année 1832 un essai de physiologie paru dans le *Livre des Cent et un,* cette publication destinée à venir en aide au libraire Ladvocat, et à laquelle prêtèrent leur concours les écrivains alors les plus estimés. L'admission du nom de Gustave Plan che paraît indiquer que sa plume avait déjà quelque valeur. La *Journée d'un journaliste,* par son allure dédaigneuse, par la correction de la forme, annonce déjà le critique des *Portraits :*

Il a son grand et son petit livre, comme les Majestés de Windsor ou de Vienne. Il donne audience, écoute les solliciteurs, accueille ou répudie les demandes. Il subit des tortures qui ne sont qu'à son usage et dont l'ingratitude des lecteurs ne lui tient pas compte. C'est pour lui que la variété, sorte d'épidémie morale qui n'a jamais exercé sur les cervelles humaines d'aussi déplorables ravages qu'aujourd'hui, réserve ses formes les plus douloureuses et les plus affligeantes. Il prête une oreille docile aux conseils d'un auteur qui déguise son orgueil et son intolérance sous le masque de la prière :

« J'ai eu, dit le suppliant d'une voix humble et douce, l'intention de renouveler la face de la littérature. Scott n'a pas compris le parti qu'on pouvait tirer du XVe siècle. J'ai voulu montrer ce qu'il y avait d'énergique et de grand dans le moyen âge. Quant au style, je n'en parle pas. C'est une affaire à part, et qui ne fera pas question. *Ivanhoë* n'est pas écrit. J'ai donné à mon livre une valeur *épique.* »

N'espérez pas qu'on déroute cette arrogante hypocrisie qui relève la tête au moment où vous croyez qu'elle va fléchir le genou. Je ne sais qu'un moyen de mystifier dignement ces courtisans d'une nouvelle espèce, qui croient vous fléchir en brûlant eux-mêmes l'encens qui manque à leur divinité: c'est de les écouter jusqu'au bout. Si vous avez la maladresse de les interrompre quand ils récitent leur panégyrique, vous êtes perdu sans retour, votre matinée est dévorée.

Peut-être Alfred de Musset avait-il lu cette page mordante sur les romantiques, lorsqu'il écrivit ses Lettres de *Dupuis et Cotonet.* La fin exagère un peu la note sombre :

Mais si, par impossible, on se retire à temps de ce monde d'exception, de scepticisme,de tristesse et d'incrédulité, si, après avoir fait provision de désabusement et de défiance, on rentre dans la vie ordinaire, on y apporte, croyez-moi, quelque chose d'impassible et de réfléchi, de silencieux et de grave; quoi qu'on fasse ou qu'on tente on ne ressaisit pas sa jeunesse évanouie. On garde au visage et au cœur les rides que la réflexion y a mises. Les cheveux ont blanchi, comme dans une nuit de jeu et de ruine, comme autrefois les cheveux d'une Reine, la veille de sa mort. Alors il ne faudrait jamais dire son âge. Personne ne vous croirait.

Si c'est un portrait, il faut croire que Gustave Planche dès 1831, c'est-à-dire à vingt-trois ans, était déjà vieux de visage et de corps autant que d'esprit. Cependant l'autorité lui venait. Bien que sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes* n'ait été régulière et assidue que plus tard (et encore fut-elle scindée

par l'incident du fameux héritage), il est admis par Buloz dès la fondation. Son article de début consiste dans ce qu'en argot de journalisme on a appelé depuis un « éreintement ». La victime est le célèbre alors, l'oublié aujourd'hui, Henri de Latouche, cette sorte de Barnum littéraire, d'inventeur de renommées, d'impresario de plumes inédites, qui mit le premier en lumière l'André Chénier des *Iambes,* donna à Mme Dudevant l'état civil (*ne varietur*) de George Sand, et trouva le moyen, avec tout cela, de se faire exécrer de tous ses confrères contemporains. On l'attendait au théâtre, terrain excellent pour écraser un ennemi : il y vint sans défiance, et il faut dire que sa comédie *la Reine d'Espagne* dépassa les espérances de ceux qui le haïssaient le plus. La situation principale consistait dans la colère d'abord d'un monarque jaloux à trop bon droit, puis dans la satisfaction attendrie de ce même souverain à la nouvelle que son infortune va contribuer à renouer la chaîne dynastique héréditaire. C'est peut-être la chute la plus retentissante et aussi la plus méritée de toute l'histoire du théâtre de ce siècle, sans excepter *Arbogaste.* L'article de Gustave Planche fut une véritable exécution. J'en citerai seulement deux passages : ils donneront une idée du ton de la presse d'alors et des procédés de style où continuait à s'essayer le critique d'art et de littérature.

C'est un homme spirituel et rien de plus. Ce qui suffirait au bonheur et à la vanité d'un autre fait le tourment de toute sa vie. Il n'a que de l'esprit et il essaye vainement, par tous les moyens imaginables, de se persuader qu'il a du génie. Doué d'une adresse infinie, il a réussi à recruter quelques flatteurs complaisants que sa parole éblouit, et qui jouent près de lui le même rôle, à peu près, que le valet de chambre du nouveau Dieu. Au lieu de lui dire tous les matins : « Souvenez-vous, monsieur le comte, que vous avez de grandes choses à faire », ils lui répètent à satiété et à tous les instants de la journée : « Ah ! si vous vouliez, vous auriez à vous seul plus de génie que tous ces gens-là! *Ivanhoë* a bien des longueurs et vous sauriez les éviter. Lamartine est bien vague et bien monotone ; vous faites les vers mieux que lui, et si vous consentiez à vous y mettre, quelles belles choses nous aurions ! »

Faut-il voir dans ces lignes violentes un sentiment de jalousie haineuse à l'égard d'un rival qui essayait de jouer précisément en littérature le rôle rêvé par Gustave Planche ? L'ombre de George Sand, Hélène de la Troie romantique, n'aurait-elle point passé entre ces deux hommes? Si l'on s'en rapporte au témoignage de Paul de Musset, dans le roman autobiographique *Lui et Elle,* c'est possible, probable même. On y voit l'auteur d'*Indiana* disputé, dès ses débuts, par deux « inspirateurs » dont l'un, *Diogène,* désigne clairement Gustave Planche, et dont l'autre, *Caliban,* est une incarnation d'Henri de Latouche. Mais, en faisant la part de la rancune et du parti pris, il reste des accusations précises dans les lignes suivantes, et l'approbation qu'elles reçurent dans la presse semble leur donner un certain poids.

Tout ce qui s'est fait en France, depuis vingt ans, d'éclatant et de beau, il l'a gâté ; il s'est caché comme un ver au fond de tous les fruits qui commençaient à mûrir, pour les corrompre et les empoisonner. Dès qu'il a entendu le râle de la poésie de l'Empire, il s'est associé avec empressement à ceux qui voulaient fonder la poésie nouvelle. Il a épié leurs projets, pénétré leurs intentions, guetté leurs espérances. Il s'est initié à tous les mystères de la nouvelle religion, et le jour où la religion a triomphé, il a pris le rôle de Judas. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny ont été ses

amis à leurs premiers débuts; et, le jour du succès, le jour où leur nom est devenu un symbole glorieux d'enthousiasme et de poésie, il les a pris en haine et s'est attaché au char du triomphe pour arrêter la roue.

Ce terrible article, intitulé *les Haines littéraires*, est resté célèbre. Il offre cette singulière particularité qu'en l'écrivant, Gustave Planche se trouvait servir les rancunes de beaucoup de romantiques qu'il devait plus tard ménager peu, et surtout celle de Victor Hugo, l'une des victimes de Henri de Latouche, après en avoir été l'ami. Mais il est nécessaire de s'y arrêter pour une autre raison encore. La présente étude n'a la prétention d'être ni un panégyrique de Gustave Planche ni un jugement de son œuvre et de sa vie : elle se propose simplement de mettre en regard le pour et le contre des attaques violentes dont il a été l'objet, surtout depuis sa mort; de réunir et de comparer, dans ce but, le plus de documents possibles. Or j'aurai bientôt à parler de la haine de Sainte-Beuve pour Gustave Planche, haine qui fit explosion dans le *Lundi* fameux du 25 mai 1863, l'un des quatre lundis consacrés à Horace Vernet. Planche était mort en 1857 : Sainte-Beuve avait donc attendu six ans avant de se décider à foudroyer cette poussière oubliée. Il est curieux, instructif, de remarquer que tant que Planche vécut, non seulement Sainte-Beuve se garda d'écrire contre lui, mais encore ne laissa échapper aucune occasion de lui délivrer des brevets d'écrivain, de critique sagace, et même de justicier.

Je feuillette, en effet, le *Lundi* daté du 17 mars 1851, consacré à Henri de Latouche qui venait de mourir. A la suite d'appréciations généralement peu bienveillantes, donnant par conséquent raison à Planche, Sainte-Beuve conclut par ces lignes, tout à l'honneur du critique auquel il devait, quinze ans plus tard, refuser tout mérite : « Il (H. de Latouche) eut un jour terrible et cruel en 1831 : ce fut celui où M. Gustave Planche publia dans la *Revue des Deux Mondes* l'article de *la Haine littéraire,* dont M. de Latouche était le sujet. Ce sanglant article acquittait d'un seul coup tout un long arriéré de représailles et de vengeances : c'était une exécution. Depuis ce jour, M. de Latouche se montra plus circonspect avec les nouveaux venus : il eut des avances toutes particulières pour les jeunes talents, pour Musset, pour Gautier, pour Hégésippe Moreau; il eut même des retours et des repentirs sur ses rancunes passées; mais il était trop tard, sa réputation était faite, et trop faite. L'écriteau lui resta. » Cette appréciation de Sainte-Beuve prouve deux choses : la première que Gustave Planche avait assez d'autorité, dès 1831, pour attacher un « écriteau » à une renommée usurpée; la seconde, que Sainte-Beuve, en 1851, reconnaissait cette autorité, et par conséquent du talent, à l'homme qu'il déclara plus tard un cuistre et un sot.

D'autres contradictions, non moins édifiantes, seront relevées en leur temps. Poursuivons d'abord l'ordre chronologique.

IV

Gustave Planche appartient sans interruption à la *Revue des Deux Mondes* de 1831 à 1840. A cette première période de son séjour se rattache l'œuvre considérable de critique littéraire et de critique d'art qu'il a réunie plus tard, l'une



Ce que l'on voit là-haut, les deux mains sur la hanche,
C'est PLANCHE, *le critique aux brutales rigueurs :*
Heureusement pour les auteurs,
Mais malheureusement pour nous autres, lecteurs,
Rien n'est plus rare, en ces temps flagorneurs,
Que le bois dont on fait les PLANCHE.

CHARGE DE GUSTAVE PLANCHE, PAR BENJAMIN


THE ASTOR LIBRARY

dans les deux volumes des *Portraits littéraires,* l'autre dans les trois volumes des *Portraits d'artistes* et des *Études sur l'École française.* C'est dans les *Portraits littéraires* qu'il faut chercher l'origine des colères qu'il a soulevées. C'est là, en effet, qu'on peut lire les articles tant reprochés à Planche contre Victor Hugo. Il fallait, en 1838, qu'on y songe, une âpre indépendance, un dangereux mépris de la camaraderie, pour oser écrire, sur un poète déjà illustre, tant par ses poésies et ses drames que par *Notre-Dame de Paris,* ces lignes glaciales : « Pratiquer la vie commune, étudier l'histoire, telles sont les deux épreuves auxquelles M. Hugo doit se résigner, s'il ne veut pas assister vivant à la mort de son nom. » Au point culminant où la popularité politique a porté le nom de Victor Hugo, on oublie volontiers le passé, ou pour mieux dire la plupart l'ignorent. En 1838, cette gloire ne s'imposait pas comme elle s'impose aujourd'hui ; et Gustave Planche constata, en termes nullement ménagés, sur quels fondements fragiles elle s'appuyait, selon lui, et pourquoi le poète montrait tant d'animosité furieuse contre toute critique :

Depuis vingt ans, écrivait-il, M. Victor Hugo combat pour la célébrité, pour la popularité de son nom. Il croyait avoir touché le but et il comprend qu'il s'était trompé. Il avait pris pour la poésie une ombre vaine qu'il a longtemps poursuivie et qui lui échappe. Il faut recommencer la lutte : il faut, à trente-six ans, s'engager dans une voie nouvelle. Sa colère contre ceux qui lui annoncent la vérité n'a donc rien d'étonnant ; c'est un cri d'angoisse, un cri de révolte ; la douleur est féconde en enseignements, et nous sommes sûrs que M. Hugo, rentré en lui-même, comprendra comme nous toute la puérilité de son œuvre. Les hommes qu'il accuse de méchanceté ne seront bientôt pour lui que des amis sincères, mais sans pitié pour l'erreur. Après les avoir maudits, il les remerciera. Il a connu la gloire à l'âge où des poètes du premier ordre hésitaient encore à publier leurs pensées. Oublier cette gloire qu'il croyait si solidement assise sera sans doute pour lui un cruel sacrifice. Mais quel homme à trente-six ans désespère de l'avenir ? Les œuvres que M. Hugo produira dans la seconde moitié de sa vie le consoleront de la guerre qu'il a soutenue. Qu'il renonce à la puérilité, qu'il grandisse en se régénérant : c'est notre vœu et notre espérance : nous oublierons sa défaite et nous applaudirons à sa victoire.

On peut discuter ce jugement, le trouver rogue, excessif : on n'en peut contester le raisonnement, surtout quand on a lu les arguments qui lui servent de motifs et de prémisses. Gustave Planche se souciait peu de marcher avec le groupe des thuriféraires : il persistait à demeurer libre. Les fureurs et même les menaces (car c'était une époque de luttes ardentes, souvent personnelles, d'homme à homme) le laissaient parfaitement insensible et dédaigneux. Victor Hugo ayant fait une allusion hautaine à son critique, Planche écrivit à Buloz :

Faites savoir à Hugo ou du moins à ses amis que j'ai le plus profond mépris pour les injures de sa préface. Les espions de Venise, les eunuques de Constantinople et les pamphlétaires de Paris n'ont rien de commun avec moi. Si la colère n'était pas une faiblesse, je lui écrirais pour lui dire combien il s'avilit en m'injuriant. Je hais l'orgueil qui se guinde jusqu'à la rage méchante.

Il n'y avait cependant pas eu querelle d'origine entre Victor Hugo et Gustave Planche : il y avait eu simplement rupture. C'est un point important, considérable, de noter que le poète, à ses débuts, avait rencontré dans le critique un défenseur, et qu'il en appréciait assez le talent pour souhaiter con-



server en lui un appui et un interprète. Mais le propre d'un génie de l'envergure de Victor Hugo est de ne point souffrir la discussion, et du jour où Gustave Planche devait se permettre des réserves, et surtout des avis, il devenait évident que l'ancienne amitié devait se tourner en haine d'une part, en amertume de l'autre. Cependant Gustave Planche, visiblement, essaya de maintenir les relations sur le terrain de la liberté réciproque. En 1834, il avait dédié, sous forme de lettre, à Victor Hugo, un de ses plus remarquables articles, *les Royautés littéraires.* Il y défendait ainsi les droits de la critique :

Est-il vrai qu'il existe des Royautés littéraires? Le public s'agenoille-t-il (*sic*) devant les demi-dieux de ce nouvel Olympe? Le devoir de la critique est-il d'enregistrer l'avènement des nouveaux rois et de prêter serment entre leurs mains? Si cela était, la dialectique littéraire se réduirait à l'office de chancelier. Avant de souscrire à cette théorie de la puissance poétique, qu'il me soit permis de la discuter. Si mes raisons ne valent rien, qu'on les réfute; si mes arguments sont incomplets, qu'on les achève; si je suis dans le vrai, qu'une fausse honte n'éternise pas des inimitiés factices. On peut sans rougir avouer qu'on se trompe. Il n'y a rien d'honorable ni de grand à persister dans son aveuglement.

Le ton de cet article, cette prétention de traiter de puissance à puissance, enfin les éloges adressés par Gustave Planche aux illustres rivaux de Victor Hugo, à Lamartine, à Alfred de Vigny, à Auguste Barbier, à Mérimée, étaient peu faits pour apaiser le mécontentement de l'auteur de *Notre-Dame de Paris.* La conclusion de l'article était d'une netteté absolue : elle formulait une déclaration de principes inflexible.

Puisque les idées victorieuses d'hier, aujourd'hui chancelantes, cèderont demain le pas à des idées nouvelles, il ne faut pas se hâter de pleurer sur un piédestal les poètes applaudis qui passent devant nous; il faut estimer chacun pour ses œuvres, le glorifier selon sa puissance, mais nous abstenir prudemment de l'adoration et de la prière. Il ne faut pas saluer du nom de rois ceux qui nous dépassent de la tête, ni plier le genou devant eux. Ni rois ni sujets; que la poésie et la critique se donnent la main.

Un dernier article, paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1836, avait été le dernier effort de Gustave Planche pour retarder la rupture, désormais inévitable. On peut croire, du reste, que le critique ne conservait aucune illusion à cet égard. L'article avait pour titre : *les Amitiés littéraires.* Le critique y développait cette idée que son rôle consistait à être le « confident du poète » : pair, raillant l'enivrement facile de la gloire, il ajoutait :

Peu à peu le poète s'habitue aux flatteries de la foule. Il signe sans contrôle et ne reconnaît plus d'autre loi que son seul caprice. Il renonce à l'analyse et à la discussion, qui, autrefois, remplissaient les heures les plus sereines de sa journée. Il ne sait plus, comme à ses débuts, se reposer de l'inspiration dans les épanchements d'une amitié franche et hardie. Ce qu'il veut et ce qu'il aime, c'est une multitude obéissante et empressée, qui ne réponde jamais que par un sourire d'admiration. Les objections les plus timides seraient pour lui maintenant plus qu'une contrariété, presque une injure. Le doute qui se hasarderait jusqu'à l'interrogation serait à ses yeux une faute impardonnable. Sur le trône absolu où il est assis, il n'écoute, n'entend que lui-même, et, s'il lui arrive de jeter les yeux sur les visages muets dont il est entouré, ce n'est que pour y voir le reflet de sa pensée, pour s'admirer dans tous ces

regards où se peint l'extase... Dans la voie où il est entré, l'amitié ne serait pas inutile, mais comment venir jusqu'à lui? Comment franchir les rangs d'admirateurs qui se partagent la parole du maître comme la manne céleste?

Il ressort clairement de ces lignes que Gustave Planche avait commencé par être l'ami de Victor Hugo et que le poète faisait d'abord grand cas de sa plume. Il eût donc été bien facile à Gustave Planche de conserver cette amitié. Sa fortune y eût gagné : il lui préféra sa conscience. Qui oserait l'en blâmer? Et que l'on ne croie pas à un tempérament sec et dur, insensible aux blessures du cœur, à la perte d'une sympathie précieuse. Ce n'est pas sans de cruels déchirements, fièrement cachés, mais d'autant plus douloureux, que Gustave Planche s'imposait cette règle de fer. En 1835, au cours de cette querelle littéraire d'où devait dépendre son avenir et qui, en lui valant la haine de Victor Hugo, devait le condamner aux incessantes injustices, à la calomnie et à l'isolement, il eut l'idée, pour se distraire un peu, de faire un voyage en Angleterre. Il se proposait d'envoyer à la *Revue des Deux Mondes* des études critiques sur les poètes et les romanciers de la Grande-Bretagne. Il renonça à ce projet, et en donna les raisons dans des lettres qu'il a adressées à Buloz et dont M. Émile Montégut a cité seulement quelques extraits, car elles demeurent inédites. Dans l'une d'elles, ce cri lui échappe : « Blâmer, toujours blâmer : j'ai l'air d'un fou. » Et ailleurs, cette confession presque désespérée :

Je n'aurais jamais dû donner mon avis sur rien ni sur personne. J'ai appris à écrire, et peut-être à penser, mais la franchise, plume en main, est un vice irrémédiable, qui engendre des haines terribles. Pour parler comme j'ai fait, il faudrait ne connaître personne. J'ai retourné dans mon cerveau les chapitres que vous me demandez, et je crois agir sagement en y renonçant. De Byron à Scott, j'ai beaucoup à dire, mais beaucoup à blâmer. Chez Byron, la beauté du style dans la monotonie des sentiments; absence d'invention épique et dramatique. Chez Scott, imagination profonde, mais pas une page écrite. Imprimer cela! Je serais lapidé des deux côtés de la Manche.

On comprend, en suivant les phases de cette vie toujours tourmentée dans sa droiture rigoureuse, le mot de George Sand, qualifiant Gustave Planche : « Cette intelligence éminente qui avait acquis de grandes conquêtes au prix de son bonheur. » J'ai dit quelle résistance, lorsqu'il commença à écrire, il avait rencontrée chez son père. Cette résistance, le succès, la renommée, ne réussirent jamais à la vaincre. M. Planche père ne pardonna jamais à son fils d'avoir suivi la vocation littéraire. Il lui ferma sa porte, ne la lui rouvrit jamais et l'abandonna à ses seules ressources. A l'envoi d'un volume de critique, que Gustave Planche avait accompagné d'une dédicace respectueuse, le père inflexible se borna à répondre par ce billet laconique : « Je remercie mon fils Gustave de son livre, et j'agrée comme sincères les lignes qui accompagnent l'envoi. » Ainsi rien n'y avait fait, ni le travail, ni la persévérance, ni l'indépendance fière, ni la misère supportée avec courage, ni la réputation acquise : Planche n'avait pas désarmé son père. Si sa plume dépassa quelquefois l'expression, n'en cherchez pas la cause ailleurs que dans ces amertumes constantes, dans cette espèce d'habitude d'un désert du cœur.

Mais ce qu'il importe de bien préciser, de bien établir sur preuves, c'est

que dès avant 1835 Gustave Planche était non seulement une autorité critique reconnue, mais un talent apprécié des écrivains les plus éminents. J'ai montré tout à l'heure que la rupture avec Victor Hugo avait suivi une longue et sérieuse amitié : il faut ajouter que Balzac, en cette même année 1835, essaya d'attacher Gustave Planche à la *Chronique de Paris,* fondée par le grand romancier. Planche, momentanément brouillé avec la *Revue des Deux Mondes* (ces brouilles étaient fréquentes), accepta. Mais il ne lui était pas plus possible de s'accorder avec l'auteur du *Père Goriot* qu'avec l'auteur d'*Hernani.* Il revint à Buloz, qui du moins le laissait libre. On aura beau maudire Gustave Planche : il sera toujours difficile d'admettre qu'un homme comme Balzac, connaisseur en talent, protecteur et pour ainsi dire revélateur de Charles de Bernard et de Stendhal, a été attiré par une nullité.

V

Il est temps de revenir à un autre écrivain illustre, dont l'amitié ne faillit jamais à Gustave Planche, et qui n'a pas hésité à lui témoigner publiquement sa reconnaissance littéraire. George Sand, dans l'*Histoire de ma vie* (5e partie, chap. 1er), a raconté comme elle se trouva mise en rapport avec Gustave Planche, par un article inséré dans la *Revue des Deux Mondes,* bien avant qu'elle en fût devenue collaborateur. Notons pour mémoire que cet article, en excitant la jalousie de de Latouche (lequel n'admettait point de partage dans ses protections), fut l'origine de la querelle d'où naquit bientôt la catilinaire des *Haines littéraires.* Plus loin (chap. VI), George Sand porte sur Planche un jugement longuement motivé, corroborant les inductions qu'on a déjà pu tirer de ce caractère absolu, de cette nature blessée par mille froissements. Après avoir nommé Calamatta « aux premiers rangs des amis qui lui ont enseigné par l'exemple soutenu qu'il faut étudier, chercher et vouloir toujours aimer le travail plus que soi-même, et n'avoir pour but dans la vie que de laisser après soi le meilleur de sa propre vie », George Sand écrit :

> Je dois aussi une reconnaissance particulière, comme artiste, à Gustave Planche, esprit purement critique, mais d'une grande élévation. Mélancolique par caractère et comme rassasié en naissant du spectacle des choses humaines, Gustave Planche n'est cependant pas un esprit froid ni un cœur impuissant ; mais une tension contemplative, trop peu accessible aux émotions variées et au laisser-aller de l'imprévu dans les arts, concentre le rayonnement de sa pensée sur un point fixe. Il ne voulut longtemps admettre, comprendre et sentir le beau que dans le grand et dans le sévère. Le joli, le gracieux et l'agréable lui devinrent antipathiques. De là, une injustice réelle dans plusieurs faits d'appréciation, qui lui fut imputée à mauvaise humeur, à parti pris, bien qu'aucune critique ne soit plus intègre et plus sincère que la sienne.

La critique et l'hommage sont également justes. Gustave Planche disait de lui-même : « Je ne sais pas compter les grains de poussière qui se trouvent sur une aile de mouche. » Et encore : « Je ne sais ni relever une anecdote comme Vitet, ni poétiser un portrait comme Sainte-Beuve. » On relira utilement ces pages de George Sand sur Gustave Planche, dont je me borne à donner un

extrait. C'est ce qui a été écrit de plus vrai sur son caractère, son talent, et les raisons de ce talent. Quant aux relations amicales, intimes qui existent entre le critique et l'auteur d'*Indiana,* ce n'est pas dans l'*Histoire de ma vie* qu'on trouvera les éléments nécessaires pour en reconstituer l'histoire probable. Ce qui est certain, c'est que Planche, au lendemain du bruyant succès de George Sand, prit hardiment parti pour elle contre ses adversaires (ils étaient violents et nombreux) et se battit même en duel, à cette occasion, contre M. Capo de Feuillide. Dans cette admiration enthousiaste y eut-il une étincelle d'amour? Peut-être est-ce à Balzac, ce grand potinier de l'histoire littéraire d'il y a cinquante ans, au même Balzac révélateur du premier Jules Janin, du Jules Janin de Madame de la Carte, qu'il faut demander là-dessus une indication.

George Sand et Gustave Planche sont mis en scène, et longuement portraiturés et analysés dans le roman de *Béatrix,* la première sous le nom de Félicité des Touches, le second sous le nom de Claude Vignon. Balzac, il est vrai, grandissant toujours ses modèles, les élevant à l'état de types, dédaignant le procédé facile, tant à la mode aujourd'hui, de la reproduction servile, du « roman à clef », ne tarde pas à abandonner le terrain de la personnalité et à prêter à ses héros des traits de caractère et des actes inspirés par la seule logique de son imagination, par cette contemplation de l'idée qui fut toujours sa grande force. Mais il n'en est pas moins permis de deviner, dans l'invention du château des Touches, une réminiscence voulue du château de Nohant, et de tirer au moins quelques hypothèses curieuses du portrait suivant de Claude Vignon, ainsi que du milieu où Balzac le place :

L'hôte des Touches était Claude Vignon, écrivain dédaigneux et superbe, qui, tout en ne faisant que de la critique, a trouvé moyen de donner au public et à la littérature l'idée d'une certaine supériorité. Félicité, qui depuis sept ans avait reçu cet écrivain comme cent autres auteurs, journalistes, artistes et gens du monde, qui connaissait son caractère sans ressorts, sa paresse, sa profonde misère, son incurie et son dégoût de toutes choses, paraissait vouloir en faire son mari, par la manière dont elle s'y prenait avec lui. Sa conduite, incompréhensible pour ses amis, elle l'expliquait par l'ambition, par l'effroi que lui causait la vieillesse. Elle voulait confier le reste de sa vie à un homme supérieur pour qui sa fortune serait un marchepied et qui lui continuerait son importance dans le monde poétique. Elle avait donc emporté Claude Vignon de Paris aux Touches, comme un aigle emporte dans ses serres un chevreau, pour l'étudier et pour prendre quelque parti violent : mais elle abusait à la fois Calyste et Claude Vignon.

On vient de voir le portrait moral : voici maintenant le portrait physique. Ici Balzac ne se donne pas la peine d'imaginer : il peint. Ce n'est plus Claude Vignon, c'est Gustave Planche en personne :

Le front immense, haut et large de ce jeune homme, chauve à trente-sept ans, semblait obscurci de nuages. Sa bouche ferme et judicieuse exprimait une froide ironie. Claude Vignon est imposant, malgré les dégradations précoces d'un visage autrefois magnifique et devenu livide. Entre dix-huit et vingt-cinq ans, il a rassemblé au divin Raphaël. Mais son nez, ce trait de la face humaine qui change le plus, s'est taillé en pointe; mais sa physionomie s'est tassée, pour ainsi dire, sous de mystérieuses dépressions, les contours ont acquis une plénitude d'une mauvaise couleur, les tons de plomb dominent dans le teint fatigué, sans qu'on connaisse les fatigues de ce jeune homme, vieilli peut-être par une amère solitude et par les abus de la compréhension.



Il scrute la pensée d'autrui sans but ni système. Le pic de sa critique démolit toujours et ne construit rien. Ainsi sa lassitude est cel'e du manœuvre et non celle de l'architecte. Les yeux, d'un bleu pâle, brillants jadis, ont été voilés par des peines inconnues, ou ternis par une tristesse morne. La débauche a estompé le dessus des sourcils d'une teinte noirâtre. Les tempes ont perdu de leur fraîcheur. Le menton, d'une incomparable distinction, s'est doublé sans noblesse. Sa voix, déjà peu sonore, a faibli; sans être ni éteinte ni enrouée, elle est entre l'enrouement et l'extinction. L'impassibilité de cette belle tête, la fixité de ce regard couvrent une irrésolution, une faiblesse que trahit un sourire spirituel et moqueur. Cette faiblesse frappe sur l'action et non sur la pensée; il y a des traces d'une compréhension encyclopédique sur ce front, dans les habitudes de ce visage enfantin et superbe à la fois... Cette intelligence, qui peut critiquer les arts, la science, la littérature, la politique, est inhabile à gouverner la vie extérieure. Claude se contemple dans l'étendue de son royaume intellectuel et abandonne sa forme avec une insouciance diogénique. Satisfait de tout pénétrer, de tout comprendre, il méprise les matérialistes; mais, atteint par le doute dès qu'il s'agit de créer, il voit les obstacles sans être ravi des beautés, et à force de discuter les moyens, il demeure les bras pendants, sans résultat. C'est le Turc de l'intelligence endormi par la méditation. La critique est son opium, et son harem de livres faits l'a dégoûté de toute œuvre à faire.

Le roman de *Béatrix* est daté de 1838-1844. Ces dates sont à retenir. Balzac, qui avait la dent dure, se vengeait un peu de n'avoir pu enchaîner Gustave Planche à son char. J'ai dit plus haut comment Planche n'avait fait que passer à la *Chronique de Paris,* en 1835. Mais ce sont des détails. L'important, c'est le rôle que Balzac prête à Claude Vignon, emmené aux Touches par sa grande amie. La scène dans laquelle ce rôle se dénoue jette quelques lueurs sur « l'histoire vraie » des relations littéraires de George Sand. Il est des choses que l'on n'invente pas, et Balzac savait bien des choses.

Adieu ma chère, dit Claude Vignon; demain je pars. Je ne vous en veux pas, Camille; je vous trouve la plus grande des femmes; mais si je continuais à vous servir de paravent ou d'écran, dit Claude avec deux savantes inflexions de voix, vous me mépriseriez singulièrement. Nous pouvons nous quitter sans chagrin ni remords; nous n'avons ni bonheur à regretter ni espérances déjouées. Pour vous, comme pour quelques hommes de génie infiniment rares, l'amour n'est pas ce que la nature l'a fait : un besoin impérieux à la satisfaction duquel elle attache de vifs mais de passagers plaisirs, et qui meurt; vous le voyez tel que l'a créé le christianisme : un royaume idéal, plein de sentiments nobles, de grandes petitesses, de poésies, de sensations spirituelles, de dévouements, de fleurs morales, d'harmonies enchanteresses, et situé bien au-dessus des grossièretés vulgaires, mais où vont deux créatures réunies en un ange, enlevées par les ailes du plaisir. Voilà ce que j'espérais, je croyais saisir une des clefs qui nous ouvrent la porte fermée pour tant de gens et par laquelle on s'élance dans l'infini. Vous y étiez déjà, vous! Ainsi vous m'avez trompé. Je retourne à la misère, dans ma vaste prison de Paris. Il m'aurait suffi de cette tromperie, au commencement de ma carrière, pour me faire fuir les femmes; aujourd'hui, elle met dans mon âme un désenchantement qui me plonge à jamais dans une solitude épouvantable, je m'y trouverai sans la foi qui aidait les pères à la peupler d'images sacrées. Voilà, ma chère Camille, où nous mène la supériorité de l'esprit : nous pouvons chanter tous deux l'hymne horrible qu'un poète a mis dans la bouche de Moïse parlant à Dieu :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire!

En plaçant, vers 1840, ce discours dans la bouche de Claude Vignon, qui sait si Balzac ne commettait pas un simple et volontaire anachronisme, ne rap-

pelait pas les épisodes d'un roman vieux et oublié? Quoi qu'il en soit, qu'il y ait eu roman ou non, l'amitié survécut. Les ruptures purent être fréquentes, elles ne furent jamais définitives. Je rapprocherai des pages de *Béatrix* relatives à George Sand et à Gustave Planche un chapitre de *Lui et Elle,* le livre fameux de Paul de Musset, que j'ai déjà eu l'occasion de citer. L'auteur nous y montre en présence, chez William Caze (lisez George Sand), Gustave Planche sous le nom de Diogène, et Alfred de Musset sous le nom de Falconey. Blessé de l'ascendant que prend peu à peu Musset sur George Sand, Planche, pour se venger, se livre à une sortie virulente contre « les gens du faubourg Saint-Germain », auxquels se flattait d'appartenir l'aristocratique auteur de *Mardoche.* Musset riposte vertement.

« Je rencontre souvent, dit-il, dans cettecompagnie, des gens que j'ai reconnus pour avoir un cœur ferme, une âme noble et généreuse, et je ne saurais dire ce qui leur manque, lorsqu'ils ont en outre l'esprit cultivé et beaucoup de politesse.

« — Et une tenue décente! » ajoute William Caze.

A cette allusion à sa tenue, déjà déplorable en ce temps-là (car il était bien inutile d'exagérer les anecdotes sur le dédain de toilette, sur la saleté même de Gustave Planche, la vérité suffisait!), Diogène, c'est-à-dire Planche, réplique :

« — Est-ce pour moi que vous dites cela?

« — Pour vous-même, et à vous-même.

« — Fort bien, je comprends : vous ne me trouvez pas assez bien élevé pour votre salon. Vous voulez faire maison nette et balayer les anciens amis. Contentez votre envie. Si vous désirez me revoir, vous savez où je demeure : écrivez-moi.

« — Je n'en suis pas en peine, répondit Olympe : vous reviendrez bien sans qu'on vous rappelle.

« Diogène sortit sans saluer ni la maîtresse de la maison ni le visiteur. »

Paul de Musset ne dit pas si Planche revint tout seul, plus tard, après le dénouement de l'aventure d'Italie, ou si George Sand lui écrivit de revenir. *L'Histoire de ma vie* atteste que non seulement il revint, mais que l'auteur d'*Indiana* ne se passa jamais de ses conseils. On a maintenant sous les yeux tous les documents : on est libre de conclure sur le roman de Gustave Planche.

VI

Il y avait près de dix ans que Planche appartenait à la *Revue des Deux Mondes,* il s'y était conquis une autorité exécrée de beaucoup, mais incontestée; la *Revue* avait publié presque toutes les études et tous les portraits qui forment aujourd'hui la série des *Portraits littéraires,* sur André Chénier, l'abbé Prévost, Benjamin Constant, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Mérimée, Jules Sandeau, Sainte-Beuve, Scribe, Casimir Delavigne, etc., etc. Indépendamment de ses travaux de critique littéraire, et de front, il avait donné à la *Revue* d'importantes études de critique d'art, entre autres ses *Salons,* où il osait placer Eugène Delacroix au-dessus de Paul Delaroche, ce qui alors était une audace, presque

un blasphème. Il avait poussé au paroxysme les colères romantiques en écrivant sur Victor Hugo cette phrase : « Hugo, roi du royaume des sons, des couleurs et des rêves, étonne, effraye, mais n'émeut pas. » On était en 1840 : il arriva à Gustave Planche, à ce famélique, habitué à la misère au point de l'aimer par orgueil, un événement qu'il n'avait certes pas prévu. Il fit un héritage, de cent cinquante mille francs, selon les uns, de quatre-vingt mille selon les autres, mais qui n'était pas, en tous cas, inférieur à cette dernière somme. Pas une seule minute Gustave Planche ne songea à placer la fortune qui lui tombait des nues. Il réalisa les quatre-vingt mille francs et partit pour l'Italie.

Ses ennemis prétendirent alors, et la plaisanterie fut je crois répetée par les petits journaux, que le choix de cette contrée bénie lui avait été dicté uniquement par sa goinfrerie bien connue. Il y avait déjà longtemps que les victimes du critique se vengeaient de lui en faisant courir le bruit que sa misère était due uniquement à ses goûts de débauche, et particulièrement à son amour de la table. A peine en possession de son héritage, Gustave Planche s'était écrié :

« En quel pays peut-on manger le plus, au meilleur compte, et pendant le plus longtemps?

— En Italie, lui avait-on répondu.

— Alors, j'y vais. »

Le voyage et l'héritage durèrent environ cinq ans. Planche revint d'Italie en 1845, ayant dévoré son dernier louis. Il est certain qu'il n'avait dû rien se refuser, mais il est surtout établi qu'il employa son séjour dans la patrie de Raphaël à étudier les musées et à compléter son éducation d'artiste et de critique. Les *Études sur les Arts* qu'il envoya d'Italie à la *Revue des Deux Mondes* sont peut-être les meilleures pages qu'il ait écrites, et personne n'a parlé avec plus de justesse, d'admiration raisonnée, de tant d'incomparables chefs-d'œuvre. Isolé dans le passé, son talent n'avait plus cette âpreté, cette cruauté de formes qui, lorsqu'il s'agissait d'œuvres contemporaines, lui faisaient des ennemis irréconciliables, et provoquaient même de George Sand, son amie pourtant, ce blâme sévère : « Si la critique est ce qu'elle doit être, un enseignement, elle doit se montrer douce et généreuse, afin d'être persuasive. Elle doit ménager l'amour-propre, qui, durement froissé en public, se révolte naturellement contre cette sorte d'insulte à la personne. » Entre temps, Gustave Planche écrivait à la *Revue* des lettres qui n'ont pas toutes été imprimées, lettres bien curieuses, dont M. Émile Montégut a dit quelques mots dans l'étude publiée en 1857. Conformément au tempérament immuable du critique, ces lettres étaient toujours analytiques. Gustave Planche, en Italie, pays de Rossini, essaya de faire pour la musique ce qu'il avait fait pour la littérature et pour les beaux-arts. Il en commença l'étude approfondie. Mais, selon le mot si juste et si profond de M. Émile Montégut, « c'était un esprit apte à comprendre plutôt qu'à sentir ». Il dut bientôt se l'avouer, et il renonça à entreprendre cette nouvelle phase. Ces études ébauchées ne furent cependant pas complètement perdues : on en trouve le ressouvenir dans les quelques articles composés plus tard par Gustave Planche, à propos des concerts du Conservatoire.

Son retour à Paris fit grand bruit. Trois artistes, les sculpteurs Marochetti et Clésinger, le peintre Couture, se partageaient en ce moment-là l'engouement

du public. Gustave Planche écrivit sur eux, ou plutôt contre eux, quelques-uns de ces articles terribles dont le ressentiment dure encore. A ceux qui lui reprochaient sa sévérité : « J'ai bien fait des réserves jadis pour Delacroix et pour Ingres! » répondit le critique. Ponsard fut de cette nouvelle série de victimes. Et puisque, en parlant de Gustave Planche, ce mot de victimes revient, impropre, mais à défaut d'un autre, sous ma plume, il serait temps de s'entendre sur les gloires, sur les renommées légitimes que Planche aurait eu, à en croire ses ennemis, l'iniquité de nier; sur les talents vrais qu'il aurait méconnus ou insultés; sur les noms dont il a refusé de consacrer le succès. Il a été dur pour Alexandre Dumas, pour Eugène Sue : mais s'il eût fait passer l'imagination avant le mérite de l'exécution littéraire, aurait-il été conséquent avec lui-même? Il a prédit à Casimir Delavigne, à Ponsard, à Scribe, l'effondrement et l'oubli. A part une réseve faite pour Scribe, et qui ne touche que son habileté dramatique, qualité non littéraire et par conséquent sans valeur au point de vue purement esthétique de Planche, qui pourrait s'inscrire en faux contre ces jugements, déjà ratifiés par l'indifférence ou par l'ennui?

En revanche, elle serait longue la liste des talents que Planche a salués dès leur début, auxquels il a prêté l'appui de sa plume. Il y eut certes, dans sa longue lutte contre Victor Hugo, un peu d'amertume à côté de beaucoup d'indépendance, mais on trouverait encore bien des pages dans lesquelles il s'est incliné devant le génie. Qu'on lise, par exemple, l'article sur les *Contemplations*, écrit pendant l'exil du poète. On y verra que Gustave Planche, quoi qu'on en ait dit, n'eut jamais ni envie ni haine jalouse. Et peut-être Victor Hugo fut-il ému de cet hommage qui lui rappelait l'ancienne *amitié littéraire* à jamais brisée. Mais Victor Hugo plane. Prenez les autres talents, à commencer par Lamartine pour finir à de Laprade : il n'en est pas un seul dont Gustave Planche n'ait célébré les mérites, qu'il n'ait, selon son mot : « tâché d'interpréter » au profit du public. Je cite au hasard, mais, si j'en oublie, je suis du moins sûr de ne pas me tromper; Gustave Planche a bien parlé de George Sand, Mérimée, Cousin, Villemain, Augustin Thierry, Alfred de Vigny, Auguste Barbier, Brizeux, Jules Sandeau, Ingres, Eugène Delacroix, Decamps, Pradier, Barye, Gleyre, Chenavard, — et Sainte-Beuve. La justice littéraire exige que l'on s'arrête à ce dernier nom.

VII

On a pu voir déjà, à propos de l'article sur Henri de Latouche, que Sainte-Beuve, du vivant de Gustave Planche, reconnaissait volontiers l'autorité du critique, son ancien confrère à la *Revue des Deux Mondes*. Ce ne fut pas la seule ni la première occasion. En février 1839, dans un article publié par la *Revue* et compris depuis dans la série des *Portraits littéraires,* Sainte-Beuve cite avec éloge le jugement de Gustave Planche sur André Chénier, traitant « comme un ancien » le poète de la *Jeune Captive*. Voici mieux encore. Même tome, article sur Charles Nodier, daté du 1er février 1843 : Sainte-Beuve reproduit comme « d'un spirituel critique, qui, en cette occasion, est peintre », ce portrait de Nodier par Gustave Planche : « Vous l'avez rencontré cent fois,

vous l'avez coudoyé, et, sans savoir pourquoi, vous avez remarqué sa figure anguleuse et grave, son pas incertain et aventureux, *son œil vif et las,* sa démarche fantasque et pensive. » C'est là, en effet, un excellent, un vivant portrait en quatre lignes. En le rappelant, Sainte-Beuve faisait preuve de goût, mais rien ne l'obligeait à cette citation élogieuse. Même année, 15 avril, à propos de Benjamin Constant : « Un écrivain critique dont le silence s'est fait sentir, M. Gustave Planche, a publié sur *Adolphe* quelques pages d'une analyse attristée et sévère. » Ici, non seulement Sainte-Beuve loue le talent de Planche, mais il le loue en l'absence de Planche, alors en Italie; il regrette cette absence, il souhaite que « le silence » du critique ne se fasse pas trop longtemps sentir à la *Revue*. Enfin, dans le *Lundi,* daté du 7 novembre 1853 (moins de quatre ans avant la mort de Gustave Planche), et à l'occasion du buste de l'abbé Prévost qu'on vient d'inaugurer à Hesdin, Sainte-Beuve mentionne son confrère en critique comme « ayant eu l'honneur de la citation » dans les discours officiels, et il ajoute : « Ce fut un titre, ce jour-là, d'avoir bien parlé de *Manon Lescaut* ». Ainsi, de l'aveu de Sainte-Beuve, Planche était « un bon juge », Planche était « un spirituel critique, peintre à ses heures », Planche était « un critique dont le silence se faisait sentir », Planche avait bien parlé d'André Chénier, de l'abbé Prévost et de Benjamin Constant. Voilà qui semble entendu, définitif. Eh bien, non! Sainte-Beuve a eu beau écrire tout cela : son apparente sympathie pour Planche dissimulait une haine farouche, qui attendit pour éclater, non seulement la mort de l'ennemi, mais le commencement de l'oubli de sa mémoire.

Et cette haine, qu'on ne se figure pas qu'elle fut le résultat de quelque froissement postérieur en date aux compliments cités plus haut. Elle vivait dans Sainte-Beuve pendant qu'il écrivait ces compliments. J'ouvre le volume des *Lundis* contenant ce qu'il appelle ses *Notes,* recueil de pensées, d'impressions à bâtons rompus, commencé (retenez la date) le 31 décembre 1834. Voici comment Sainte-Beuve y drape l'homme qu'il proclame, juste à la même époque, critique éminent, portraitiste coloré, juge spirituel et compétent :

> Un soir, à un journal auquel travaillait Planche (l'*Artiste,* je crois), on envoya la veille du numéro un article de lui à l'imprimerie. Les imprimeurs dirent qu'ils n'auraient jamais le temps de composer un article si tard, mais sitôt qu'ils apprirent que c'était de Planche, ils se ravisèrent en disant que son dernier article, inséré dans le dernier numéro, n'était pas encore décomposé, et que, comme M. Planche se répétait sans cesse il y avait nécessairement déjà un grand nombre de phrases du nouvel article qui étaient toutes composées. Cette remarque des honnêtes typographes, faite sans malice (!) et à laquelle ils devaient une économie de travail, est la critique littéraire la plus sanglante du style de Planche, tout en formules pédantesques et algébriques, et du rabâchage le plus fastidieux : *Il nous est impossible de ne pas déclarer, Nous sommes forcé deconvenir, On ne saurait méconnaître,* etc., etc. (Voir un quelconque de ses articles.)

L'anecdote sent l'invention méchante; tout indique qu'elle est sortie du seul cerveau de Sainte-Beuve. Mais, en admettant même la boutade des ouvriers typographes, est-il permis de lui attribuer la valeur d'une critique sérieuse? Quel écrivain résisterait à un tel procédé, échapperait à une décomposition pareille? On peut prendre, comme dit Sainte-Beuve, « un quelconque » des

articles de Planche; les phrases dont il s'égaye y sont très rares, et d'ailleurs il est puéril, indigne de l'auteur des *Lundis,* de ne voir dans un écrivain que quelques formules de lieux communs. En tout cas, ce qu'il convient surtout de remarquer, c'est que Sainte-Beuve écrivait ces choses sur son carnet intime, pour lui seul, la veille ou le lendemain du jour, peut-être le jour même où il venait, publiquement, de décerner à Planche les titres de « spirituel critique » et de « portraitiste » du premier ordre.

Gustave Planche meurt. Voilà Sainte-Beuve délivré de toute contrainte. Il peut enfin librement dégonfler ses rancunes. Mais il n'est pas pressé. Il comprend qu'il est plus habile de laisser d'abord passer sur le nom exécré du critique qui ne peut plus répondre, le torrent des injures et des malédictions longtemps contenu par la crainte. Qui songe, en effet, à défendre ce mort? La *Revue des Deux Mondes* à peu près seule. Ce n'est pas là une autorité ayant influence sur la masse du public. Le public croit volontiers à la violence, aux gros mots. Il dira de confiance : « Décidément, pour se voir arranger ainsi après sa mort, il faut que ce Planche ait été un bien vilain homme! » Et l'oubli, le lugubre oubli suivra naturellement l'indifférence, qui elle-même aura succédé à l'explosion des rancunes et des haines. Le calcul était juste. Trois ans après la mort de Gustave Planche, le silence s'était fait tellement profond sur son nom que son frère Louis-Augustin (littérateur économiste assez obscur, mort en 1862) adresse à Philarète Chasles, le 8 mai 1860, cette lettre navrée :

> J'ai une grâce à vous demander : ne la refusez pas. Gustave Planche est mort, et mort depuis cent ans! Personne de la presse ne songe plus à cet honnête homme; faites, monsieur, qu'il ressuscite quelques instants pour vous. Son frère en sera bien reconnaissant, car il gémit sans cesse de le voir si complètement oublié. Je m'adresse, monsieur, à la générosité de votre esprit que je connais. Vous sauriez changer le mal en bien, s'il y en avait à dire d'un homme qui n'était que *malheureux,* et si vous connaissiez sa correspondance avec son père, quand Gustave Planche avait vingt ans, vous seriez édifié de la douceur naturelle de ce cruel écrivain. Lui-même était son ennemi, etc., etc.

Philarète Chasles fit un article dans le *Journal des Débats.* Je reviendrai tout à l'heure sur cet article, dont les traits principaux ont été reproduits dans les *Mémoires* de l'ancien professeur au Collège de France. Eh quoi! voilà qu'on se remettait à parler de Gustave Planche? Décidément, il fallait en finir avec ce mort désagréable. Sainte-Beuve mit les fers au feu. En réfléchissant, il comprit que ce serait encore trop d'honneur pour un tel ennemi que de lui consacrer un portrait en pied dans les *Lundis,* un portrait isolé, spécial, à part. Il chercha, et voici ce qu'il trouva. Horace Vernet venait de mourir. Si Planche, dès 1831, avait osé écrire cette parole superbe : « Gros, Géricault, Delacroix, voilà les trois grands noms que notre siècle va donner à l'histoire de la peinture », s'il n'avait jamais cessé de proclamer le génie, alors si profondément méconnu, de l'auteur du *Pont de Taillebourg* et des *Croisés à Constantinople,* en revanche, il s'était montré impitoyable pour Horace Vernet. Il avait traité sa *Bataille de Fontenoy* de rendez-vous de chasse, il avait renvoyé au *Chien du Régiment* et au *Cheval du Trompette* ce qu'il appelait son talent « élégiaque et propre seulement aux épisodes ». Sainte-Beuve s'empara d'Horace Vernet, et

s'en servit comme l'Eviradnus de la *Légende des Siècles* pour assommer son ennemi.

L'article (lundi 25 mai 1863) est court : huit pages en tout. Mais jamais Sainte-Beuve n'a rien écrit de plus perfide et de plus dur. Après l'avoir raillé sur son physique (raillerie bien hasardée, étant donnée la laideur de Sainte-Beuve), sur sa jeunesse, sur ses premières études (au collège Bourbon, où tous deux avaient été condisciples), sur l'innocente manie de Planche de nommer ses amis de jeunesse *Victor, Alphonse, Alfred, Prosper, Eugène,* au lieu de dire : Hugo, Lamartine, Vigny, Mérimée, Delacroix, le critique du *Lundi* prenait volupté à représenter Gustave Planche arrivé, par la cruauté de son père, au dernier degré de la détresse, et obligé pour vivre d'aborder la littérature. L'exécution suit aussitôt; mais telle est la puissance de la vérité, que, cette exécution même, Sainte-Beuve l'enveloppe d'une foule de réticences, arrachées au souvenir de ce qu'il a écrit jadis sur l'auteur des *Haines littéraires,* des articles sur Chénier, *Adolphe* et *Manon Lescaut.* C'est le chef-d'œuvre de l'égorgement méthodique.

Je suis loin de prétendre qu'il n'y eût point quelques qualités d'esprit mêlées à toutes les licences d'amour-propre qu'il s'accorda. Il ne fit jamais si bien qu'à ses commencements, et, le premier feu jeté, il se figea vite. Il faisait payer quelques parties saines, solides et de bonne dialectique en se répétant à satiété : ce qu'il avait dit une fois, il se faisait gloire de le redire éternellement, et dans les mêmes termes. Arrêté dans ses locutions, dogmatique, sans grâce, sans un rayon, sans rien de ce qui caresse l'esprit, il jetait de la poudre aux yeux par ses défauts mêmes. « *Planche l'a dit* », c'était, autre part encore que dans les cafés, un mot courant, une manière d'oracle.

Une chose ici gêne un peu Sainte-Beuve : le souvenir de George Sand, qui fit toujours grand cas de Gustave Planche. Mais il s'en tire par une saillie :

On est femme, après tout, et elle s'était persuadé d'après son nom que c'était un grand savant, et qu'il lui dévoilerait les mystères de la langue. Il lui a corrigé ses épreuves assez exactement, non pas sans lui retrancher quelques grâces.

Sainte-Beuve ne reste pas longtemps sur ce terrain de la critique plaisante. La passion, et aussi le parti pris de sacrifier à Horace Vernet l'homme qui a proclamé le premier le génie d'Eugène Delacroix entraînent l'auteur des *Lundis,* de tant d'esprit pourtant, et si ennemi du banal, des popularités faciles, des vogues de moutons de Panurge, à la défense de la banalité, à l'outrage de l'indépendance isolée et fière :

Son inspiration principale, son mobile à lui était l'orgueil. Il savait à quels artistes il fallait s'adresser, quels il fallait célébrer à l'exclusion de tous les autres, quels il convenait de répudier et de réduire à néant, pour être le plus éloigné des opinions du vulgaire, pour produire le plus d'étonnement et d'effet sur la galerie; pour faire croire à plus de profondeur derrière ses paroles. Il avait peur avant tout de paraître penser comme le peuple, et d'être pris pour un simple passant. Or, pour cela, quoi de mieux, en présence d'un tableau vivant, intéressant, animé, où tout parle, se comprend, où la foule s'arrête, et qui est signé d'un nom célèbre, que de hocher la tête, de pousser un profond soupir ou de hausser les épaules de pitié? Cela vous signale, et les trois quarts des badauds sont tentés de dire : « Voilà un homme

qui s'y entend ». C'était la souveraine jouissance de Gustave Planche et il se la procurait à tout prix. D'autres sont heureux et flattés des affections ou des sympathies qu'ils inspirent; lui, il tirait gloire des répulsions même et des aversions qu'il provoquait.

Ne vous semble-t-il pas que ces lignes, où Sainte-Beuve a cependant accumulé tout son fiel, et qui ont la prétention d'écraser, d'annihiler Gustave Planche, sont le plus complet éloge du caractère et de la critique de ce réprouvé volontaire qui eut pour unique guide sa conscience, et renonça à toutes les choses douces de ce monde, amitiés, relations utiles, camaraderies d'admiration mutuelle, fortune enfin, pour la seule liberté de dire ce qu'il croyait vrai et juste, dussent cette vérité et cette justice n'avoir raison, ne triompher, et surtout ne lui donner raison que dans un demi-siècle ?

Oui, il est vrai que Gustave Planche ne marcha pas « avec la foule » : c'est là son honneur. Oui, il est vrai que lorsque la foule s'étouffait devant les toiles de genre de Paul Delaroche et faisait le vide devant les chefs-d'œuvre de Delacroix, il déclarait les tableaux du premier bons tout au plus à servir « de modèles à des panneaux de tapisserie » et prédisait la gloire aux tableaux de l'autre. Mais aujourd'hui, après cinquante ans, de quel côté était donc la clairvoyance, la divination, la vérité, en un mot? Que sont devenus les Court, les Champmartin, cent autres que la badauderie, l'engouement de la foule comparaient alors couramment aux maîtres immortels, et dont les noms sont tombés depuis si longtemps déjà dans le gouffre d'oubli que le doigt inflexible de Gustave Planche désignait dès lors à leur vanité stupéfaite, puis furieuse? Tous ceux à qui Planche a prédit la vie, en littérature et en art, ont vécu ; tous ceux à qui il a prédit la mort sont morts ou mourront. Seul, le génie de Victor Hugo parviendra à sauver, dans cent ans, quelques chefs-d'œuvre, plus forts que la critique, plus forts que le bon sens, plus forts, hélas! que la vérité.

VIII

A quoi bon s'arrêter longtemps devant l'article que Philarète Chasles, avant Sainte-Beuve, consacra à Gustave Planche? Celui-là n'avait cependant pas à exercer de vengeance personnelle : critique éminent lui-même, juste aussi, quand ses préférences n'étaient pas directement en jeu, il aurait dû rendre justice à cet indépendant, qui eut comme lui la passion de la critique haute, et, de plus que lui, le mépris de toute attache. Le début n'est qu'une pantalonnade : « Je ne lui ôte pas tout mérite, et j'aurais voulu que, répétiteur à l'École polytechnique, après avoir suffisamment étudié les coefficients et la trigonométrie, il eût joui d'un traitement et d'une considération d'accord avec ses facultés. » Après quoi vient cet aveu, qui trahit le mécontentement du critique, moins écouté, moins redouté, partant moins souverain que son rival : « L'autorité d'airain sonore, le sceptre de fer fondu qu'il a conquis me le rendent intolérable. Ce type du mensonge dans le pouvoir intellectuel me révolte. Quoi, sots, vous ne voyez pas qu'il n'y a rien là, sinon l'amitié de Buloz, une grande chose, il est vrai! Vous ne voyez pas que cette poésie est sans ailes,

cette caricature de l'art sans visée, cette critique sans yeux, cette vertu faite de plâtre... Négatif, éliminateur, ignorant, Planche avait le même don que Samuel Johnson, l'instinct d'une certaine phrase raide, dogmatique et pondérée, dont les angles et les lignes équilatérales satisfont l'ingénieur. Dans cette phrase il jetait son fiel. Cela cuisait comme dans un moule de cuivre. Puis il servait cela : mets de l'envie et de la petitesse, de la banalité et du pédantisme, etc., etc. » La banalité ! quand tout à l'heure Sainte-Beuve reprochait précisément à Planche de prendre toujours le contre-pied de l'opinion de la foule.

Mais l'explication de l'article de Philarète Chasles est facile ; il la donne lui-même, en publiant le billet suivant, que lui adressa un jour Sainte-Beuve :

Cher ami, je n'ai pas répondu à votre aimable billet. Je reste ici ce mois encore. Sachez, pour avoir gré à qui de droit, que Gustave Planche va tous les deux jours demander au ministère votre place de conservateur (de la Bibliothèque Mazarine) pour Jules Sandeau. *Il n'y est pas écouté.* Ceci entre nous, mais à la rencontre, remerciez-en Planche et Sandeau : c'est indigne.

Sandeau ne remplaça pas Philarète Chasles : il ne fit que lui succéder, après sa mort. Qu'y a-t-il de vrai dans le *cancan* de Sainte-Beuve ? L'auteur des *Lundis* savait bien ce qu'il faisait : il s'assurait un allié.

Jusqu'à son dernier jour, en effet, Gustave Planche demeura l'ami de Jules Sandeau, dont il avait été le révélateur littéraire. Quelques mois avant de mourir, le critique songeait, dit-on, à l'Académie. M. Jules Vallès, qui lui a consacré un portrait curieux dans ses *Réfractaires,* a raconté depuis, à ce propos, certaine anecdote de gras-double, sur laquelle je suis un peu sceptique. D'après M. Vallès, Planche, entrant un jour dans une crèmerie, pour y prendre son repas, aurait manqué se voir « à l'affront », faute de posséder la somme nécessaire au payement d'une portion de gras-double. — Vous voyez bien ! se serait alors écrié Planche, vous voyez bien qu'il faut que je me présente à l'Académie. Les jetons de présence m'assureront au moins de quoi vivre. » M. Vallès ajoutait qu'il s'était aussitôt mis à la disposition de Planche, pour tâter le terrain. Il alla même voir Sainte-Beuve, « qu'il ne désespérait pas de ramener ». Il est certain que Planche aurait obtenu des voix à l'Académie. La mort interrompit ces tentatives. On conte que M. Cousin alla voir Planche, déjà agonisant, et que celui-ci eut encore la force de lui dire :

— Si l'Académie a jamais eu quelque estime pour mes travaux, je ne lui en demande qu'une seule preuve : qu'elle reçoive Jules Sandeau.

Le dernier vœu de Gustave Planche fut exaucé. Jules Sandeau fut élu, et ce fut la première fois qu'un romancier, exclusivement homme de lettres et romancier, prit place sous la coupole de l'Institut. L'homme qui, d'après M. Vallès, ne visait l'Académie que pour s'assurer un gagne-pain, avait, quelques années auparavant, refusé de Napoléon III la place de directeur des Beaux-Arts, qui l'eût fait riche, mais eût enchaîné sa liberté.

Le *Journal des Débats* du 20 septembre 1857 publia ce simple avis :

M. Gustave Planche est mort hier à la suite d'une grave maladie dont il était atteint depuis plusieurs mois. Ses obsèques auront lieu lundi 21 septembre. Le service funèbre se fera en l'église Saint-Laurent, à 9 heures très précises du matin. On

se réunira à la maison municipale de santé, rue du Faubourg-Saint-Denis, 110. La famille prie les amis de M. Gustave Planche de considérer le présent avis comme une invitation.

Le *Journal des Débats* rend compte des obsèques en quelques lignes. Il y mentionne, parmi « un grand nombre d'hommes de lettres et d'artistes », la présence de MM. Cousin et Alfred de Vigny, de l'Académie française; MM. Buloz, Eugène Forcade, de Mazade, Scudo, de la *Revue des Deux Mondes;* Amédée Thierry, Jeanron, Chenavard, etc., etc. Au cimetière Montmartre, où eut lieu l'inhumation, Jules Janin prononça, sur la fosse ouverte, quelques paroles d'adieu.

Ces « paroles d'adieu » le *Journal des Débats* néglige d'en donner le texte. Cependant le numéro qui en consigne le souvenir contient précisément un feuilleton du lundi de Jules Janin. Le prince des critiques ne crut pas devoir y répéter l'éloge verbal qu'il avait adressé la veille à la mémoire de Gustave Planche. Cependant son feuilleton ne dédaignait pas toujours la nécrologie, car celui qui parut la semaine suivante (lundi 28 septembre) est presque entièrement consacré à feu Eugène de Pradel, l'improvisateur célèbre. J'ai pu, après d'assez longues recherches, retrouver, sinon le texte exact de l'allocution de Jules Janin, du moins le sens utile. M. Philibert Audebrand, présent aux obsèques, en donne ce résumé, dans la *Gazette de Paris* du dimanche 27 septembre 1857.

Messieurs, tant d'intelligences réunies sur le bord de cette fosse ne peuvent se séparer sans dire un dernier adieu au grand esprit qui vient de s'éteindre. Gustave Planche est assez connu de nous tous. A cette heure suprême où un homme cesse d'être, il se présente devant les contemporains et devant l'histoire avec tout ce qu'il a laissé de travail, d'articles, d'études; à cette heure donc, Gustave Planche reste pour nous tous un des plus grands critiques de l'époque. On ne se rappelle plus s'il s'est montré sévère, on oublie ses cruautés pour ne voir que ses sacrifices, tout ce qu'il a donné au monde de l'esprit durant une longue existence, tout ce qu'il a consacré à la littérature, à l'art, à l'honnêteté, à l'indépendance de notre grand et ingrat métier. C'est quand il songeait à continuer ce labeur que la mort l'a surpris. Il est mort comme nous mourrons tous, il est mort pauvre ! Mais, messieurs, n'est-ce pas une consolation bien grande qu'un tel concours d'hommes distingués suivant un convoi ? Pour ceux qui ne voient que l'argent ici-bas, ce serait peu de chose; pour ceux qui aiment réellement les lettres, c'est tout.

M. Audebrand donne en outre sur la funèbre cérémonie des détails précis, et son récit a d'autant plus d'autorité qu'il a été rédigé au moment même et exprime par conséquent l'opinion des lettrés et des artistes d'alors :

Les obsèques de l'éminent critique ont eu, d'ailleurs, le caractère qui convenait au défunt et à la circonstance. Un de ceux qui ont conduit Gustave Planche jusqu'à son dernier gîte, M. Albéric Second, expose le fait d'une manière touchante : « La cérémonie religieuse a été célébrée à l'église Saint-Laurent, et le convoi s'est dirigé vers le cimetière de Montmartre; convoi humble et modeste, s'il en fut, celui qui nous attend tous, plus ou moins, — le convoi des pauvres, pour tout dire, en un mot. »

Pendant cette messe noire de Saint-Laurent si peu fastueuse, les yeux des assistants se portaient tous sur les quatre planches de sapin entre lesquelles se trouvait la dépouille mortelle du journaliste. Nous étions deux cents à nous rappeler que, vingt fois en sa vie, cet honorable confrère avait résisté aux plus brillantes sollicitations.

Ce n'est pas une légende en l'air, c'est un fait d'une vérité irréfragable que le billet de banque a remué bien souvent à ses yeux son chiffre tentateur. On a fait sonner aussi à ses oreilles les mots de croix, de pension, de sinécure; ç'a toujours été en vain. Gustave Planche élevait l'amour de l'indépendance jusqu'à la hauteur d'un dogme. Après la liberté du critique, ce qui le passionnait le plus, c'était l'amour de l'art. La chapelle devant laquelle était exposé son corps est, sans contredit, celle de l'église où sont les tableaux les plus maigres et les plus incolores. A l'absoute, à côté de moi, un sculpteur d'un grand talent, l'auteur de cette *Ariane* tant et si justement admirée au dernier Salon, Millet me disait à voix basse :

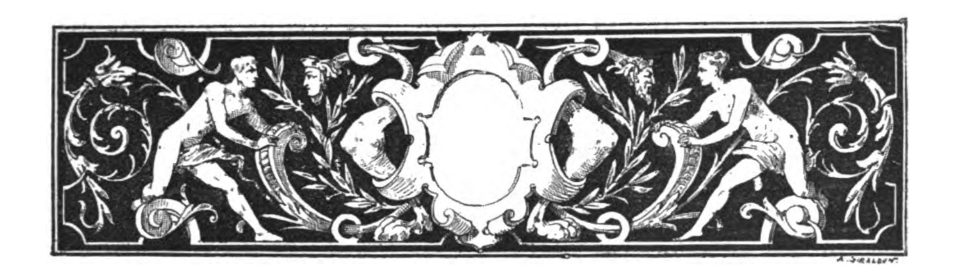
— Ne trouvez-vous pas que ce pauvre diable doive se retourner d'horreur dans sa bière en voyant les misérables peintures devant lesquelles on l'expose?

A la *Revue des Deux Mondes,* dont Gustave Planche était le collaborateur depuis plus d'un quart de siècle, c'est à M. de Mazade qu'échut la tâche d'exprimer les regrets de la *Revue* et de faire l'éloge du mort. Il n'y eut cependant pas d'article particulier, d'étude à part : éloge et regrets furent circonscrits en trois pages de la *Chronique de la quinzaine,* entre des considérations sur l'Inde anglaise et une appréciation de Manin, mort peu de jours après Gustave Planche. Il ne faut pas demander à l'étude assez brève de M. de Mazade des renseignements biographiques sur le critique de la *Revue:* tout de suite, en homme avisé, il nous arrête : « Un tel écrivain, dit-il, n'a pas de biographie et c'est en vain qu'on voudrait la reconstituer avec toutes sortes d'inventions équivoques ». Mais M. de Mazade trouva des expressions justes, des traits précis, pour marquer le caractère de ce talent indépendant et parfois cruel. On ne peut nier que le rôle de Gustave Planche ne soit exactement défini dans les lignes suivantes: « Pendant l'espace d'un quart de siècle, il a été mêlé à toutes les luttes littéraires, ou plutôt il a été comme un témoin indépendant et sévère, suivant d'un œil ferme la marche des choses, arrêtant au passage les œuvres qui offensaient le goût, réduisant au néant les doctrines puériles, déconcertant bien souvent l'orgueil ou la vanité, et ramenant tous les esprits, les poètes, comme les peintres, aux lois supérieures de leur art. » M. de Mazade constatait encore qu'il n'est pas un esprit éminent à qui Gustave Planche n'ait payé de justes hommages: « Seulement il avait l'intelligence ainsi faite, qu'il voulait savoir ce qu'il admirait, et même en présence de ces esprits supérieurs qu'il jugeait il n'abdiquait pas sa liberté. »

L'étude de M. Émile Montégut ne parut dans la *Revue,* comme je l'ai dit, que l'année suivante. Ses premières lignes serviront de conclusion à un travail qui n'a d'autre prétention que de rappeler le nom d'un critique comme il n'en existe plus aujourd'hui, « comptant avec le talent, indifférent au succès, mettant son honneur à diriger l'opinion quand elle s'égare, à la rectifier quand elle s'abuse, et aimant mieux, fût-ce au prix de son bonheur et de son repos, devancer la justice de l'avenir que suivre les basses concessions, les petites lâchetés intéressées du présent. »

ADOLPHE RACOT.





UN ÉPISODE

DE

L'HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

SOUS LA TERREUR

PUISQU'IL a été question, dans le dernier numéro de ce recueil, de la Bibliothèque nationale pendant la Révolution française, je désire rappeler un épisode inconnu peut-être, à coup sûr oublié.

Il s'agit d'un acte de courage et d'intelligence accompli par un homme dont le nom est cher à tous les amis des livres, mon arrière-grand-père, Antoine-Augustin Renouard.

Le dix-huitième jour du premier mois de l'an II de la République française (10 octobre 1793), un décret de la Convention décide qu'on ait à faire disparaître tous les signes et vestiges de la royauté et de la féodalité dans les parcs, jardins, enclos, bâtisses, monuments publics et privés [1].

A cette époque, Antoine-Augustin Renouard, membre de la Commune de Paris et du Comité de correspondance avec les quarante-quatre mille municipalités de France, faisait ses débuts de bibliophile. Il raconte lui-même comment il a quitté le commerce :

« D'une profession tout à fait étrangère aux lettres, fabricant de gazes, de ces riens élégants qui servent à la parure des femmes, et dont beaucoup d'hommes s'occupent avec une attention souvent plus suivie que celle qu'obtient l'étude de la morale

1. « Les propriétaires des maisons seront, dans le délai d'un mois, tenus de faire retourner les plaques de cheminées qui porteront les ci-devant écussons de France, ou des signes de féodalité. » (*Gazette nationale*, le 20 du deuxième mois de l'an II).

et des sciences, je me suis livré à un genre de travail qui semble bien peu compatible avec les occupations d'un manufacturier. Pendant la déplorable inertie où les circonstances politiques avaient jeté mon commerce, je me suis réfugié chez les Muses, et ce qui, avant 1792, faisait seulement l'amusement de mes loisirs, a pendant ces dernières années fait mon occupation presque entière. »

Donc, en 1792, quoique chargé de correspondre avec quarante-quatre mille municipalités, ce qui est une assez lourde tâche, A.-A. Renouard aimait déjà les livres.

Il faut croire que le décret de la Convention provoqua des abus, et que le zèle ou la cupidité de quelques patriotes en profita pour piller, détruire, saccager des livres ou des œuvres d'art.

Je ne sais si des livrés furent détruits; en tout cas, ils furent menacés. A.-A. Renouard, voyant qu'on va les lacérer et les détruire, s'indigne; et il réclame alors avec l'énergie qu'on va voir.

Le vingt-cinquième jour du premier mois de l'an II, de concert avec les citoyens Chardin et Charlemagne fils, il publie une brochure dont le style, commun alors, nous paraîtrait bien extraordinaire aujourd'hui. Mais quels sentiments éclairés animent son indignation déclamatoire!

Cette brochure est intitulée : *Observation de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts,* à Paris, l'an IIe de la République française, une et indivisible — brochure in-8° de 23 pages. — On nous permettra d'en citer quelques passages :

« Quelques personnes, animées d'un zèle plus ardent qu'éclairé, ont cru que cette loi (décret du 18 1er m. an II) prononçoit aussi la destruction de tout ce qui, dans les livres, estampes, statues, tableaux, médailles, etc., conservoit quelques traces de féodalité, quelques restes de cette basse adulation dont les vils courtisans ont toujours enivré leurs stupides maîtres. Ici je m'arrête, et j'ose à peine envisager le précipice effroyable dans lequel des fourbes et des méchants voudroient engager des patriotes ardents à précipiter tout ce qui est du ressort de l'instruction et des connaissances humaines.

« ... Examinons un peu où nous conduiroit ce délire une fois qu'on lui auroit lâché la bride. Si vous arrachez les armoiries qui se trouvent à l'extérieur de beaucoup de livres, certes vous ne pouvez laisser subsister celles qui dans la plupart de ces mêmes livres décorent ou plutôt surchargent la première page. Il faut en outre faire main basse sur toutes les dédicaces. La fleur de lis, qui, par un effet de l'habitude, étoit un ornement continuellement employé dans toutes nos imprimeries, devra donc entraîner la destruction de toutes les pages sur lesquelles elle se trouvera placée, soit en fleuron, soit en vignette, ou autrement; et certes, plus des deux tiers de nos livres sont balafrés de cette insignifiante et ridicule empreinte...

« Combien le jaloux orgueil des Anglais seroit satisfait, seroit régalé, qu'on me passe ce mot, si une main ignorante et sacrilège portoit le désordre et la dégradation dans notre Bibliothèque nationale, dans ce monument unique, qu'ils ne peuvent contempler sans palpiter d'envie et de rage[1], et qu'ils seroient charmés de voir détruire ou bouleverser!

« A entendre certains hommes, rien n'est plus facile que d'arracher les écussons qui se trouvent sur un grand nombre de livres[1]. Mais examinez donc que par une

1. « J'ai vu de mes propres yeux des Anglais sortir de la Bibliothèque nationale furieux et désespérés; ils étoient comme accablés sous le poids des belles choses en tout genre qu'on s'étoit empressé de leur faire voir; et leur œil morne et farouche sembloit appeler la destruction sur cet admirable monument. »

seule opération vous dégradez les volumes, qu'ensuite il faudra arracher aussi les fleurs de lis que les relieurs ont presque continuellement employées pour ornement; que, dans la seule Bibliothèque nationale, il y a plus de cent mille volumes ainsi habillés; que tous les assignats, tous les écus du monde entier ne pourroient réparer le dommage qui résulteroit d'une pareille dévastation; que si vous y ajoutez les autres bibliothèques publiques, celles de tous les particuliers, vous aurez plusieurs milliards de volumes qu'il vous faudra déshabiller et même mutiler. Et en vérité, à qui aura profité tout ce bouleversement? en quoi aurez-vous servi la cause de la liberté?...

« ... Est-il possible que l'aspect de ces ridicules emplâtres de rouge, de bleu, de verd, qu'on appeloit des armoiries, puisse jamais réveiller quelque idée féodale, ou produire d'autres sensations que le mépris et le dégoût? La destruction de vieilles pages de papier roussi, ou de vélin raccorni, sera-t-elle un sacrifice digne de la République, digne de la liberté? Néanmoins, ces vieilles pages arrachées et détruites détérioreroient entièrement les manuscrits dont elles auroient été enlevées. Et qui pourroit calculer le dégât épouvantable qui résulteroit de ce système dévastateur dans l'unique et précieux dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale, sans parler des trésors immenses en ce genre, dispersés sur toute la surface de la République? »

Et enfin il termine par cette péroraison pathétique :

« ... Toujours on se souviendra qu'il y a eu des rois; leur scélératesse est gravée d'une manière ineffaçable dans la mémoire de quiconque mérite le nom d'homme. Conservons, Français républicains, conservons la mémoire de ces monstres, mais pour mieux les abhorrer, pour tenir un poignard toujours prêt à plonger dans le sein du premier audacieux qui tenteroit d'usurper le pouvoir suprême, de celui qui seroit assez lâche pour laisser entrevoir que les Français pourroient supporter un nouveau joug. Mais gardons-nous de céder aux impulsions désordonnées d'une fougue dévorante qui ne nous laisseroit que d'inutiles regrets, et dont les bruyantes expéditions n'auroient en rien servi la cause de la sainte, de la sublime liberté, qui toujours fut et sera toujours l'amie, la protectrice des arts, des sciences et du génie. »

A cette époque on allait vite. Le Comité d'instruction publique, présidé par Romme, est chargé de présenter un décret réglementant la conservation (ou la destruction) des armoiries marquées sur les reliures. Antoine-Augustin Renouard, pour peser sur la décision du Comité, fait alors imprimer une nouvelle pétition, plus pressante encore que la première.

Le deuxième jour du deuxième mois de l'an II, il adresse au Comité d'instruction publique les paroles suivantes [1] :

« Je devance, dit-il, le rendez-vous que vous m'avez donné pour samedi 5, parce que je lis dans la feuille du soir que vous êtes chargés de présenter aujourd'hui la rédaction du décret sur les armoiries en ce qui concerne les livres...

1. « N'a-t-on pas été jusqu'à dire que pour avoir souffert une mutilation de quelques pages, un livre n'en seroit pas moins un livre? Avec des raisonnements de cette force le seul parti à prendre est de se taire. Mais quiconque n'est pas entièrement dépourvu des moindres connoissances sait très bien que la mutilation déprécie totalement un livre quel qu'il soit; et, pour parler un instant de ceux qui sont chers et précieux, de ces chefs-d'œuvre qui honorent la France, tel livre valant 4 ou 500 livres lorsqu'il est entier et bien complet, n'en vaut plus 15 si on en arrache un seul feuillet. Quelle perte incalculable ne feroit-on pas éprouver à la France, au grand contentement de nos jaloux ennemis! »

2. *Au Comité d'instruction publique*, le deuxième jour du deuxième mois de l'an II. Une brochure in-8° de 4 pages.



« ... Je soutiens que si on veut rhabiller les livres ou placarder les écussons, on gâtera toutes ces raretés si intéressantes; on mettra la Bibliothèque dans un dérangement et un désordre absolus; les livres les plus précieux seront ou abymés ou volés; et, après avoir passé bien du temps à cet inutile et désastreux travail, on sera obligé d'y renoncer par lassitude. Heureux seront les pauvres livres qui n'auront pas eu le triste avantage d'avoir été ou apperçus, ou-peut être même convoités par les travailleurs!

« Nous avons tant de fripons et de voleurs publics, que je serois assez porté à croire que quelques hommes avides fondent l'espoir d'un immense bénéfice sur les réparations ou plutôt sur les dégradations qu'on cherche à provoquer dans la Bibliothèque nationale. Que savons-nous si les Anglais n'essaient pas de nous faire escamoter par ce moyen quelques-uues de nos raretés littéraires?...

« Je vous prie donc avec la plus vive instance de représenter à la Convention qu'il est nécessaire de ne rien changer aux livres de la Bibliothèque nationale. Maintenant on y relie tous les livres avec les lettres B N entrelacées; l'estampille porte *Bibliothèque nationale.* Laissons tout ce qui existoit antérieurement, puisque nous ne pourrions rien changer sans tout détruire. »

Ces efforts généreux ne furent pas inutiles : le quatrième jour du second mois (29 octobre 1793), Romme lit à la Convention l'exposé des motifs qui décide qu'on ne détruira pas les reliures[1].

« On répand dans le peuple, dit Romme en son exposé des motifs, dans la Convention même, que sous le régime de l'égalité l'instruction est inutile, la philosophie dangereuse. Ne répand-on pas encore qu'il ne faut que des écoles primaires, ne dit-on pas qu'il faut attendre la paix pour organiser l'istruction publique? »

Et il conclut qu'il faut respecter les œuvres d'art, les livres, quelque souillés qu'ils soient par les vestiges féodaux.

Voici le décret de la Convention; il a sauvé nos livres d'une mutilation irréparable ; il mérite donc notre reconnaissance :

« Il est défendu d'enlever, de détruire, mutiler ou altérer en aucune manière, sous prétexte de faire disparaître les signes de féodalité ou de royauté dans les bibliothèques publiques et particulières, les livres imprimés ou manuscrits, gravures et dessins, tableaux, bas-reliefs, statues, médailles, vases, antiquités, cartes géographiques plans, reliefs, modèles, machines, instruments, etc.

« Les objets indiqués plus haut, qui auraient été enlevés chez quelques citoyens par une fausse application de la loi du 18 du 1er mois de l'an II, seront restitués dans le plus court délai, sauf à poursuivre après les propriétaires.

Il est vrai que Romme, cédant aux préoccupations du temps, fait les deux réserves suivantes, dont la première est acceptable, mais dont la seconde est tout à fait ridicule, et entraînerait comme conséquence extraordinaire l'impossibilité de publier les œuvres complètes d'un grand écrivain quelconque du XVIIe ou du XVIIIe siècle :

« Dans la Bibliothèque nationale les livres qui seront désormais reliés porteront les lettres R. F. (République Française) et les emblèmes de la liberté.

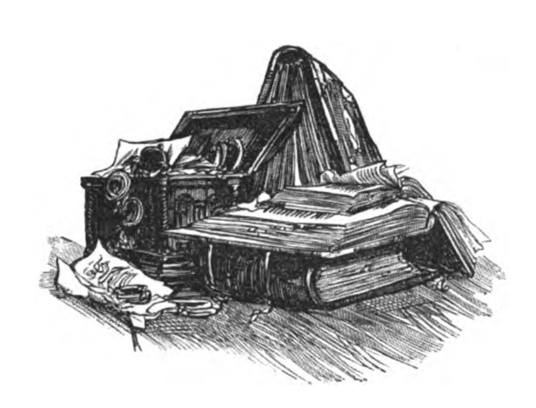
1. *Gazette nationale,* n° 36, sixième jour du deuxième mois de l'an II, page 148. Dans ce même numéro se trouve la condamnation à mort de Marie-Antoinette. C'est indiquer assez qu'on était à la période la plus aiguë de la Terreur.

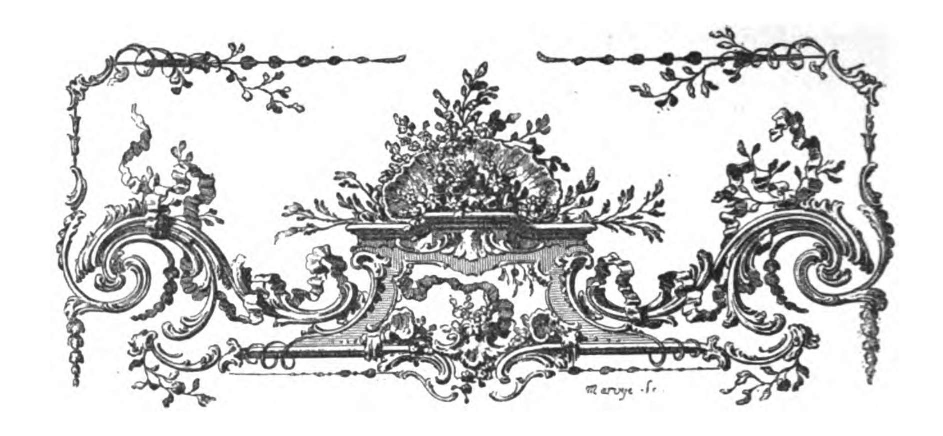
« Dans le cas de réimpression des livres, il est défendu aux éditeurs de réimprimer les privilèges du Roi ou les dédicaces des Seigneurs, Princes, Altesses, etc., non plus que les vignettes, culs-de-lampe, frontispices, fleurons ou autres ornements qui rappelleraient les signes proscrits. »

Il sera probablement difficile de savoir exactement quelle part A.-A. Renouard a eue dans cette œuvre de préservation. Qu'aurait fait le Comité d'instruction publique, si un homme ne s'était trouvé pour prendre en main, avec énergie, la défense de nos livres si terriblement menacés? Il fallait qu'il se rencontrât un patriote avéré [1], doublé d'un bibliophile; un homme qui joignît le courage à l'intelligence. Sans cela, qui sait si nous n'aurions pas compté une grande barbarie de plus?

CHARLES RICHET.

1. Afin qu'on ne puisse pas soupçonner A.-A. Renouard de manquer du *civisme* d'alors, même en fait d'œuvre d'art, je rappellerai qu'en 1793 (30 janvier) il s'indignait que les monnaies portassent encore l'effigie royale. « On se demande, dit-il, avec une surprise mêlée d'indignation, pourquoi nos monnoies sont si mal fabriquées? Pourquoi leurs empreintes serviles contrastent aussi scandaleusement avec les sentiments de liberté gravés dans les cœurs de tous les Français... Je voudrais que l'enfant jouant avec une pièce de trois deniers y apprît à bégayer les mots de liberté, de République, et qu'une belle statue de la Liberté ou un beau trait de notre Révolution, imprimé sur chacune de ces pièces, commençât imperceptiblement son éducation politique... Une des principales sources de l'idolâtrie pour les rois a peut-être été l'usage continuel que les peuples faisaient de leur effigie. »





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Collection d'autographes Bovet.* — La troisième et dernière partie de la vente de la collection d'autographes formée par M. Alfred Bovet a eu lieu les 23, 24 et 25 juin, à l'hôtel Drouot. Cette troisième partie comprenait les séries suivantes: Artistes dramatiques; — Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes ; Huguenots illustres ; — Femmes célèbres.

Voici quelles ont été les pièces les plus disputées :

I. — *Armande Béjart,* femme de Molière : reçu d'une somme de cent six livres six sols six deniers : 410 fr.; — *Adrienne Lecouvreur :* lettre du comte d'Argental : 260 fr.; — *La Clairon :* lettre du peintre Doyen, 6 sept. 1790 : 75 fr.; —*Lekain :* lettre écrite le 24 août 1769, sans doute au comte d'Argental : 65 fr.; — *Sophie Arnould :* lettre à Mme Belanger ; Paris, 31 mai 1801 : 40 fr.; — *Raucourt :* lettre au comédien Lafont : 12 fr.; — *Talma :* lettre à son père, Paris, 1er mai 1786 : 100 fr.; — *Talma :* lettre au duc de la Ferté, duquel il sollicite sa mise à la retraite (Paris, vers 1824) : 60 fr.; — *Mademoiselle Mars :* lettre au roi Louis-Philippe, pour se plaindre des injustices que le Théâtre-Français commet à son égard : 55 fr.; — *Mademoiselle Weimer, dite Georges :* lettre à sa mère, 5 août 1808 ; elle lui raconte ses débuts à Saint-Pétersbourg, dans le rôle de Phèdre : 115 fr.; — *Déjazet :* lettre au chansonnier Bérat, Londres, 26 mai 1843 : 80 fr.; — *Henri Monnier :* lettre autographe signée *Prudhomme,* et adressée à Ch. Blanc, « membre des classes dangereuses de la société, à Paris (le siège), près Belleville ». Monnier se plaint à Ch. Blanc de ne pas le voir plus souvent. « Qui peut nous empêcher de codiner quelquefois simultanément ? » Cette lettre porte la signature qu'Henri Monnier avait inventée pour son héros Joseph Prudhomme : 35 fr.; — *Madame Dorval :* lettre au baron James de Rothschild : 20 fr.; — *Augustine-Suzanne Brohan :* lettre à Mme Pastelot, artiste du Grand-Théâtre de Bordeaux : 10 fr.; —

Mélingue : lettre au peintre Yvon, 1er janvier 1856 : 10 fr.; — *Rachel :* lettre à la duchesse d'Orléans : 260 fr.; — *Rachel :* engagement contracté par l'artiste au théâtre du Gymnase-Dramatique, moyennant trois mille francs par an, du 1er février 1837 au 1er mai 1843 : 100 fr ; — *Got :* lettre à un ami à qui il donne des renseignements sur sa carrière dramatique : 27 fr.; — *Delaunay :* lettre à Amédée Achard : 10 fr.; — *Dumaine :* lettre à M. de la Rounat : 10 fr.; — *Sarah Bernhardt :* lettre à un ami : 22 fr.; — *Bartet :* lettre à un ami : 26 fr.; *Garrick :* lettre datée du 13 déc. 1773 : 125 fr.; — *Kean :* lettre à M. Sigelle, avocat à Londres, 4 nov. 1787 : 45 fr.; — *Scaramouche :* reçu signé d'une somme de trois cents livres : 50 fr.

II. — *Germain Pilon :* reçu signé et daté du 5 mai 1564 : 150 fr.; — *Vouet*, peintre d'histoire : lettre en italien, datée du 4 sept. 1621 : 125 fr.; — *Nicolas Poussin :* reçu de 2,000 livres pour un tableau de *la Cène* qui lui a été commandé par le Roi pour la chapelle de Saint-Germain en Laye : 125 fr.; — *Claude Gellée :* lettre d'envoi de deux lignes autographes signées à M. Passart au verso d'un dessin à la plume représentant un paysage : 410 fr.; — *Mignard :* lettre à Colbert, surintendant des bâtiments du Roi; il rend compte de l'examen d'un tableau envoyé par Sarabat, élève de l'Académie : 235 fr.; — *Le Nostre :* reçu de 2,250 livres pour un quartier de ses gages de contrôleur général des bâtiments du Roi : 30 fr.; — *Le Brun :* lettre à Colbert au sujet des Tuileries : 150 fr.; — *Robert Nanteuil :* lettre à Mlle de Scudéry; il lui refuse le payement de son portrait qu'il avait gravé : 500 fr.; — *François Boucher :* reçu d'une somme de 600 livres pour l'exécution d'un paysage et d'un petit plafond : 140 fr.; — *Joseph Vernet :* lettre relative à son tableau du *Port de Cette :* 115 fr.; — *Greuze :* lettre au président de l'Académie de Dijon, 9 mars 1766 : 250 fr.; *Louis David :* lettre relative aux pensionnaires de l'Académie de France à Rome, datée du 24 déc. 1792, et adressée au peintre Topino-Lebrun : 500 fr.; — *Ingres :* lettre (Rome, 23 oct. 1838) au secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts à Paris : 58 fr.; — *Géricault :* lettre à Horace Vernet auquel il fait l'éloge de la peinture anglaise : 530 fr.; — *Delacroix :* lettre à son camarade de collège Louvet, fils de l'auteur de *Faublas :* 110 fr.; — *Delacroix :* lettre au critique d'art Silvestre : 175 fr.; — *Raffet :* lettre à l'éditeur Perrotin, relative à la reproduction par la gravure de ses dessins pour les *Chansons* de Béranger : 23 fr.; — *Troyon :* lettre à sa mère (1863) : 35 fr.; — *Meissonier :* mémoire de 18 pages contenant d'intéressants détails sur ses tableaux : 70 fr.; — *Fromentin :* lettre à un critique d'art : 95 fr.; — *Gustave Doré :* lettre relative à ses illustrations de *Roland Furieux :* 30 fr.; — *Henri Regnault :* lettre à un ami (9 mars 1862) : 55 fr.; — *Hogarth :* reçu d'une demi-guinée pour le payement d'une estampe : 160 fr.; *Gainsborough :* lettre où il refuse de prêter un de ses tableaux pour en prendre copie : 200 fr.; *Michel-Ange :* pièce par laquelle il reconnaît devoir sept ducats d'or : 300 fr.; — *Véronèse :* lettre à son élève Gandini (6 janv. 1578) : 300 fr.; — *Porbus :* reçu d'une somme de 600 livres : 50 fr.; — *Rubens :* lettre au secrétaire du duc de Mantoue (28 avril 1607) pour lui accuser réception d'une lettre de change de cinquante écus : 550 fr.; — *Philippe de Champaigne :* devis des dorures et peintures à exécuter dans la chapelle d'un couvent de carmélites : 300 fr.; — *Léopold Robert :* lettre au comte d'Argout pour lui recommander Girardet : 100 fr.; — *Tœpffer :* lettre au

libraire Jullien, à Genève (30 mars 1846), en raison des contrefaçons de quelques-uns de ses ouvrages, « contrefaçons pour lesquelles, dit-il, je suis d'ailleurs d'accord et auxquelles je souhaite du succès »; il le prie de baisser le prix de ses livres à 6 francs le volume et de faire la remise de trente sols et le treizième : 55 fr.

III. — *Calvin :* lettre à M. de Diesbach, bailli de Lausanne, sur les guerres de religion : 230 fr.; — *Théodore de Besze :* lettre écrite pendant la période de sa jeunesse où il mena à Paris une vie déréglée; rédigée en latin et adressée à Maclou Pomponius à Padoue : 150 fr.; — *Jeanne d'Albret :* lettre (11 mars 1572) sur les négociations du mariage de son fils avec Marguerite, fille de Catherine de Médicis : 150 fr.; — *Louis I de Bourbon, prince de Condé :* lettre à Catherine de Médicis, relative à la domination des Guise : 510 fr.; — *Agrippa d'Aubigné:* lettre à M. du Candal (23 nov. 1610) pour lui recommander son fils: 135 fr.; — *Vignier :* lettre sur son *Théâtre de l'Ante-Christ,* qu'on veut condamner comme un libelle diffamatoire, il proteste de ses bonnes intentions : 85 fr.; — *Saumaise :* lettre (Leyde, 28 fév. 1645) relative à sa polémique avec Annibal Fabroti au sujet de son livre *De Mutuo :* 35 fr.; — *Jurieu :* lettre au roi d'Angleterre Guillaume III, très intéressante pour l'histoire du protestantisme : 105 fr.; — *Chaufepié :* lettre dans laquelle il donne de curieux détails sur la manière dont il a été amené à faire son *Nouveau Dictionnaire historique et critique :* 35 fr.

IV. — *Gabrielle d'Estrées :* Procuration donnée pour composer et transiger des deniers à elle accordés par le Roi : 60 fr.; — *Sainte Chantal :* lettre de sages conseils adressés à la sœur Marguerite Guérin, directrice du monastère de la Visitation Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, à Paris: 500 fr.; — *Vivonne, marquise de Rambouillet :* lettre au cardinal de La Vallette pour le remercier des bontés qu'il a pour son fils : 100 fr.; — *Madame de Sablé :* lettre à un ministre de Louis XIV, auquel elle expose la situation peu fortunée dans laquelle elle se trouve : 355 fr.; — *Ninon de Lenclos :* lettre à M. de Bonrepos : 300 fr.; — *Madame de Maintenon :* pièce comptable : 100 fr.; — *Mademoiselle de La Vallière :* lettre à Mme Bourin de la Haye, à Orléans : 330 fr.; — *Madame de Sévigné :* lettre à M. de Lamoignon au sujet d'un procès qu'elle soutenait: 100 fr.; *Madame de Graffigny :* document curieux; elle cède pour deux mille livres au libraire Duchesne sa pièce de *Cénie* : 30 fr.; — *Madame de Warens :* lettre à M. de Lembert : 250 fr.; — *Madame du Chastellet :* lettre à Voltaire : 155 fr.; — *Madame de Pompadour :* lettre à Crébillon le père, au sujet de sa fille : 300 fr.; — *Madame d'Épinay :* lettre à Sedaine : 50 fr.; — *Madame de Lespinasse :* lettre à Antoine Suard : 100 fr.; — *Madame Necker :* invitation à dîner adressée à Bernardin de Saint-Pierre : 32 fr.; — *Charlotte Corday :* lettre d'affaires adressée à M. Alain, négociant à Paris : 400 fr.; — *Duchesse de Berry :* lettre écrite à l'encre sympathique, datée du 21 mars 1832, et adressée au comte de Chazelles, auquel elle donne ses instructions et ses ordres pour préparer sa fameuse expédition de Vendée : 300 fr.



BALZAC EN BRETAGNE

CINQ LETTRES INÉDITES DE L'AUTEUR DES *CHOUANS*

I.

La vie de certains grands hommes exerce sur nous une sorte de fascination : les moindres détails de leurs faits et gestes éveillent notre sympathique curiosité et, quels que soient le nombre et la valeur des documents nouveaux publiés à leur sujet, nous ne nous lassons jamais de les accueillir avec un plaisir et un intérêt toujours croissants. Ceci est vrai, en particulier, de Balzac; mais ici la sympathie qu'on éprouve est bien naturelle : quel spectacle plus émouvant, en effet, que la bataille incessante livrée par cet homme de génie aux redoutables obstacles de la vie matérielle? Par sa lutte acharnée et finalement triomphante contre les exigences de la réalité, Balzac est devenu cher à tous les artistes : il est la personnification de l'art aux prises avec le réel. Aussi — en dépit de tant de beaux travaux déjà accumulés — bien des vides restent encore à remplir pour satisfaire les fanatiques desservants du dieu qui a créé *la Comédie humaine!*

Une de ces lacunes nous semble particulièrement regrettable; de patientes recherches pourraient peut-être la combler en partie : tous les

biographes de Balzac nous ont initiés à la vie du grand homme à Paris, mais tous se taisent sur ses nombreux séjours en province, ou du moins, n'en parlent qu'en passant et d'une façon très sommaire : sa correspondance même — si incomplète, hélas ! — est presque muette à cet égard. Et cependant, c'est en province surtout que son œuvre a été rêvée, méditée, construite : la majeure partie de *la Comédie humaine* appartient à la province. Ne serait-il pas intéressant, par exemple, pour tous ceux qui sont vraiment épris de son œuvre, d'avoir des détails sur le séjour de Balzac à Nemours, patrie du docteur Minoret et de sa céleste nièce Ursule, — au Havre où il a connu Modeste Mignon, — à Issoudun où il est allé chercher sa terrible Rabouilleuse, etc., etc., etc. ? Dans ces localités et dans toutes celles qu'il a décrites avec une fidélité si minutieuse, il a dû laisser des traces de son passage. Peut-être se trouvera-t-il un jour un lettré fervent qui, les *Scènes de la vie de province* à la main, entreprendra un pèlerinage à travers la France pour recueillir ces traces précieuses. En attendant, des circonstances spéciales nous ont permis de réunir quelques documents nécessaires à ce travail futur : ce sont eux que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs du *Livre,* — persuadés qu'à défaut d'autres mérites on découvrira du moins dans cette étude un attrait incontestable : celui que doivent nécessairement recéler des lettres inédites d'un génie tel que Balzac.

M. de Lovenjoul, dans son remarquable ouvrage intitulé : *Histoire des œuvres de Balzac,* attribue à la composition des *Chouans* la date de 1827. Il semble, en cela, être d'accord avec Balzac lui-même, puisque dans les œuvres complètes (tant dans l'édition Houssiaux que dans l'édition C. Lévy) on lit au bas de la dernière page des *Chouans* la mention suivante : Fougères, 1827. Et cependant l'erreur est évidente ; le lecteur s'en convaincra par les lettres que nous publions aujourd'hui. C'est seulement dans l'automne de 1828 que *les Chouans* ont été commencés et presque terminés à Fougères dans la maison du général baron de Pommereul, qui fut l'hôte de Balzac à cette époque, et demeura toujours son ami ; et c'est précisément à l'obligeance de la famille du général que je dois communication des lettres inédites qui forment le principal mérite de ce travail : presque tous les détails que je donne m'ont été fournis par Mme la baronne douairière de Pommereul, qui reçut Balzac en 1828. Avec cette bonté et cette bonhomie charmante dont elle a le secret, elle m'a permis de puiser à pleines mains dans le trésor de ses souvenirs ; que sa modestie ne s'offense pas si j'ose lui témoigner ici publiquement toute ma profonde reconnaissance.

Les familles de Pommereul et de Balzac étaient unies depuis longtemps. Les pères s'étaient connus à la cour et dans les camps. Ensemble, ils avaient vu sombrer l'ancien régime, et les débuts de la Révolution avaient été cruels pour tous les deux. Le père de Balzac perdit sa place

d'avocat aux conseils du roi. Le père du général fut plus malheureux encore. Lieutenant-colonel d'artillerie en 1787, il avait été envoyé par son gouvernement dans le royaume de Naples pour y organiser le personnel et le matériel de l'artillerie sur le même pied qu'en France. Le congé du roi autorisait de Pommereul à recevoir des grades dans l'armée napolitaine sans cesser d'appartenir à l'armée française. C'est ainsi qu'il devint successivement brigadier, maréchal de camp, inspecteur général. Ce congé allait expirer pour la troisième fois lorsque la cour de Naples se réunit à la coalition contre la France (1793). Pommereul demanda alors des passe-ports pour rentrer dans sa patrie; on les lui refusa sous prétexte que sa parfaite connaissance des moyens offensifs et défensifs du pays ne permettaient pas de l'en laisser sortir. Il protesta en vain et ce ne fut que deux ans plus tard (toute correspondance entre la France et le royaume de Naples étant interdite) qu'il apprit que, pendant qu'un roi le retenait captif, la République l'inscrivait sur la liste des émigrés, vendait ses biens et incarcérait à la maison d'arrêt de Rennes sa femme et ses enfants comme entachés de royalisme. Il ne put rentrer en France qu'en 1796. En attendant que le gouvernement fît droit à ses justes réclamations, le futur directeur général de la librairie sous l'empire se trouva nécessairement dans une situation financière assez embarrassée. Le père Balzac, espèce de bourru bienfaisant, « original qu'on prendrait, disait sa fille Mme Surville, pour un personnage échappé aux contes d'Hoffmann », le père Balzac ayant appris la situation difficile de son ami, vint, un matin, trouver Mme de Pommereul; avec ces façons brusques dont il était coutumier; il posa deux gros sacs sur une table, en disant: « Voilà ! — on vous dit gênés par ici ! — ces dix mille écus vous seront plus utiles qu'à moi, je ne sais qu'en faire ! Vous me les rendrez quand on vous aura rendu ce qu'on vous a volé ! » Puis, laissant son argent, il prit la porte avec la prestesse d'un malfaiteur. Un trait de cette nature devait resserrer les liens d'amitié qui unissaient ces deux hommes; ils devinrent et restèrent intimes. Aussi l'auteur de *la Comédie humaine,* en dédiant au général de Pommereul, son hôte de 1828 et le fils de celui dont nous venons de parler, une de ses œuvres les plus étranges, *Melmoth réconcilié,* a-t-il fait suivre sa dédicace des lignes suivantes : « En souvenir de la constante amitié qui a lié nos pères et subsiste entre les fils... »

A la fin de l'été de 1828, Balzac — à peu près ignoré comme écrivain, car il n'avait encore publié que sous des pseudonymes, — se trouva face à face avec la misère. Tous, tous ceux du moins, et ils sont nombreux, qu'émeut la vie de ce Titan du travail connaissent la déplorable histoire de la fonderie sise rue des Marais-Saint-Germain, 17, et qui avait pour raison sociale « Laurent, Balzac et Barbier ». Dans cette malheureuse entreprise (qui prouve pourtant la justesse du coup d'œil de Balzac, car

son successeur fit fortune), le futur auteur du *Père Goriot* trouva la ruine pour le présent, et, pour l'avenir, la dette, lourde croix sous laquelle, en dépit d'un labeur incessant et presque surhumain, il resta courbé toute sa vie. Entouré de l'outrageuse pitié des sots, des reproches d'une famille qui ne le comprend pas, des « je vous l'avais bien dit » de conseillers stupides, poursuivi par les clameurs des créanciers, les exploits des avoués, les visites des huissiers, sans argent, sans crédit, sans domicile, presque sans habits, Balzac ne baisse pas la tête; il dresse, au contraire, ce large front où le génie a mis sa lueur, il fait face à l'orage, et, au milieu de l'ahurissement et de la dérision générale, il annonce gravement qu'il luttera, qu'il vaincra, qu'il payera! Avec quoi? avec sa plume. Il l'a fait et il en est mort, mais sa gloire est immortelle!

C'est alors — août 1828 — qu'il songe à s'évader vers quelque solitude où il puisse se recueillir, se reprendre, avant d'entamer la lutte. On lui avait raconté un événement très dramatique qui s'était passé dans la haute Bretagne pendant les derniers soubresauts de la chouannerie agonisante. Son imagination lui montre dans ce fait le point central autour duquel il peut faire rayonner toute une épopée; il conçoit le plan des *Chouans,* mais le cadre lui manque, il ne connaît de la Bretagne que ce qu'il en a lu.

Eh bien, c'est en Bretagne qu'il se réfugiera..., il sait qu'il a là bas, dans une petite ville d'Ille-et-Vilaine qui s'appelle Fougères, un ami solide et puissant, qui s'appelle le général de Pommereul; il lui écrit aussitôt, lui apprend son désastre et lui demande l'hospitalité. Ah! quel ami des lettres, disons plus, quel homme de cœur pourra lire sans attendrissement cette page, écrite au lendemain de la ruine, cette phrase qui rappelle celle du roi chevalier : « Je reste à trente ans bientôt, avec du courage et un nom sans tache. »

A Monsieur le Général Baron de Pommereul,
à Fougères (Ille-et-Vilaine).

Paris, ce 1er septembre 1828.

Monsieur et ami,

Ce que beaucoup de personnes pouvaient prévoir, et ce que j'ai craint moi-même en commençant et soutenant avec courage un établissement dont les proportions avaient quelque chose de colossal, est enfin arrivé. J'ai été précipité, non sans les prévisions de ma conscience, du haut de ma petite fortune. Les événements financiers qui troublent la place de Paris et la mèneront on ne sait où m'ont contraint de m'arrêter.

Grâce au dévouement de ma mère et aux bontés de mon père, nous avons

sauvé l'honneur et le nom aux dépens de ma fortune et de la leur. Ma liquidation paye intégralement toutes mes dettes, et je reste, à trente ans bientôt, avec du courage et un nom sans tache.

Je ne vous apprends, général, ce triste événement que par suite d'une circonstance qui est née de ma nouvelle résolution. Je vais reprendre la plume et il faut que l'aile agile du corbeau ou de l'oie me fasse vivre et m'aide à rembourser ma mère.

Depuis un mois, je travaille à des ouvrages historiques d'un haut intérêt et j'espère qu'à défaut d'un talent tout à fait problématique chez moi, les mœurs nationales me porteront peut-être bonheur. Je me suis aperçu que, telle diligence que je pusse faire, mes essais ne me produiraient rien de ce qui peut ressembler à un traitement budgétaire avant le 1er janvier prochain, et l'on m'a présenté, par le hasard le plus pur, un fait historique de 1798 qui a rapport à la guerre des Chouans et des Vendéens, lequel me fournit un ouvrage facile à exécuter. Il n'exige aucune recherche, si ce n'est celle des localités.

Ma première pensée a été pour vous et j'avais résolu d'aller vous demander asile pour une vingtaine de jours. La muse, son cornet, sa main de papier et moi, ne sommes certes pas gênants; mais le vrai est que la seconde pensée a été que sans nul doute je vous gênerais. Vous voyez, général, qu'une question posée avec tant de franchise en réclame tout autant dans la réponse et je vous supplie d'avoir la bonté de me répondre avec votre loyauté militaire sur cet article, car vous penseriez comme moi que, dans ce cas, Mme votre mère, à laquelle je conviendrais avec vous d'écrire une humble requête, aurait peut-être la bonté d'accorder au pauvre romancier une chambre au château[1], et je pourrais faire mes excursions avec cette liberté de conscience et d'enjambée que l'on a quand on sait ne gêner aucune âme au monde. Or figurez-vous, général, qu'un lit de sangle et un seul matelas, une table, pourvu qu'elle soit comme les quadrupèdes et non invalide, une chaise et un toit, sont tout ce que je réclame avec votre bienveillance si précieuse et si charmante.

J'ai mis tant de laisser-aller dans mon épître et ma demande que je serais tenté de vous en faire mes excuses. Mettant de côté tout ceci, je vous apprendrai que mon père, après avoir été si dangereusement malade que l'on a craint pour ses jours, est redevenu plus frais que jamais. M. de Surville court toujours après son canal d'Essonne. Il a perdu dernièrement une petite fille et le chagrin est encore entré par là dans notre famille; mais, à ces événements près, nous allons tous assez bien, quoiqu'en ce qui concerne ma santé je sois affligé d'une affreuse goutte héréditaire comme un duché-pairie.

Honorez-moi en retour de ces nouvelles qui, comme vous le voyez, sont plus tristes que tout autre chose, de tout ce qui pourra concerner votre famille.

Ayez la bonté de présenter mes respectueux hommages à Mme votre mère

1. Pour comprendre cette phrase il faut savoir que le beau château historique de Fougères, ancienne résidence princière de la duchesse Anne de Bretagne, et où se déroulent quelques-unes des scènes du roman des *Chouans* appartenait et appartient encore à la famille de Pommereul. En 1828, la mère du général l'habitait. Le « pauvre romancier » demande qu'elle lui permette d'y avoir sa chambre.



et à Mme la baronne de Pommereul. Daignez me rappeler au souvenir de M. Henry et agréez, général, les vives expressions de mon dévouement et de mon sincère et respectueux attachement pour vous.

Votre dévoué serviteur,

H. BALZAC.

Le général répondit : « Votre chambre vous attend, venez vite. » Et Balzac arriva aussitôt avec cette tranquille confiance qui, dans le génie, est un charme de plus. Même, il mit une si grande hâte à fuir ce Paris douloureux qu'il oublia le négligé de sa toilette; de sorte qu'il se présenta chez ses amis de province avec un chapeau tellement piteux qu'on fut obligé de le mener séance tenante à la boutique de l'unique chapelier de Fougères. Cet estimable industriel se donna des peines infinies avant de découvrir un couvre-chef assez large pour abriter la boîte osseuse qui contenait *la Comédie humaine !*

II.

Fougères a eu l'honneur d'être dépeint par les deux génies qui, en littérature, dominent ce siècle: Victor Hugo, Balzac. Le poète, dans une lettre au peintre Boulanger, a jeté sur le papier, au courant d'un voyage rapide, une description enthousiaste, étincelante et, osons le dire, un peu fantaisiste de la vieille cité bretonne[1].

Dans *les Chouans,* Balzac lui a consacré plusieurs pages polies et ciselées avec amour. Ces pages ont, sur la lettre de V. Hugo, une supériorité : elles sont d'une scrupuleuse exactitude. On sent, en les lisant, que l'auteur ne s'est pas borné à regarder le pays du haut de ses collines, mais qu'il en a approfondi les moindres détails et qu'il s'est, pour ainsi dire, pénétré de son caractère; et ce n'est pas seulement le paysage qu'il a étudié avec cette puissance d'observation à laquelle rien n'échappe. Toutes les personnes qui, comme nous, connaissent les mœurs des paysans de la haute Bretagne, ont été frappées de la vérité, de la fidélité

1. Le génie se permet quelquefois d'énormes licences. Victor Hugo a placé, lui aussi, l'action d'un de ses romans, *Quatrevingt-treize,* en plein pays de Fougères. Mais c'est un pays de son invention ! Il y pose des châteaux imaginaires sur des rochers qui n'ont jamais existé. En guise de poudre aux yeux des lecteurs, il jette à profusion des noms de villages et de localités sans tenir aucun compte des distances, sans le moindre égard pour dame Géographie. Qu'on nous permette de citer un seul membre de phrase de cet ouvrage qui a des prétentions à l'exactitude.

« La forêt de Fougères, forêt qui est à peine un bois maintenant... » (93, p. 341. V. Hugo, O. C., éd. *ne varietur.*)

Cette forêt, qui est *à peine un bois maintenant,* n'a pas changé depuis 1793. Cet « à peine un bois » a sept lieues de tour, plus de 1,600 hectares en haute futaie. Ces inexactitudes nous font admirer plus encore la scrupuleuse vérité des descriptions de Balzac.

des portraits qu'il en a tracés dans *les Chouans*. Car, dans ce pays mélancolique défendu par ses larges haies, ses forêts profondes, ses dangereux marécages, la civilisation entre lentement et comme à contre-cœur. Les campagnes des environs de Fougères, en 1828, devaient être ce qu'elles avaient été en 1799, et, d'après tout ce que nous avons entendu dire, le *gars* d'aujourd'hui doit différer bien peu du « gars » de la Restauration : même patois, mêmes costumes, mêmes masures, même abrutissement!

En amenant Balzac à Fougères, la destinée, jusque-là si cruelle, lui réservait une bonne fortune à laquelle il était loin de s'attendre. Il venait, nous l'avons déjà dit, dans l'intention de dépeindre un épisode des dernières années de la Chouannerie, et voici qu'il se trouvait justement au cœur du pays qu'habitaient encore plusieurs des principaux chefs de ce mouvement, entre autres, le général Aimé Picquet du Bois-Guy[1].

Mieux encore : l'hôte même de Balzac, le baron de Pommereul, avait connu personnellement beaucoup de ces redoutables agitateurs. Nous avons dit plus haut qu'il avait été incarcéré ainsi que sa mère en 1793 comme soupçonnés d'entretenir des relations avec les chefs de la Chouannerie. Ces soupçons n'étaient pas absolument dénués de fondement, les familles d'Aimé du Bois-Guy et de Pommereul étaient très liées avant la Révolution, et le futur général avait été sur le point d'épouser Colette du Bois-Guy, sœur du redoutable partisan. Le jeune homme avait été tellement éprouvé par son séjour dans la maison d'arrêt de Rennes que lorsqu'il fut libre il s'alita, resta environ deux années à Fougères avant de rejoindre son corps. A cette époque la Chouannerie battait son plein; s'il n'y prit pas part, il en fut du moins le témoin oculaire. Doué d'un talent d'observation très rare, esprit curieux et fureteur, M. de Pommereul n'avait pas perdu une occasion de s'instruire aux sources mêmes sur tous les détails relatifs aux insurrections royalistes. Il avait entassé dans sa mémoire une foule de faits absolument ignorés, d'anecdotes intéressantes ou terribles, toutes frappées au coin de la vérité. Aussi peut-on dire, sans faire tort à l'auteur de *la Comédie humaine,* que son hôte de 1828 a été pour lui, dans sa première œuvre, un puissant et précieux collaborateur. Balzac, du reste, l'a proclamé bien haut. On le verra par une de ces lettres que nous transcrivons plus loin.

Voici, d'ailleurs, comment il s'exprime dans l'avant-dernier alinéa des *Chouans* (œuvres complètes, t. XII, p. 310. Édition C. Lévy. Voyez aussi la préface de la première édition).

« En 1827, un vieil homme accompagné de sa femme marchandait

1. Et non pas Dubois-Guy, comme l'écrit V. Hugo dans *Quatrevingt-treize :* Le château de cette famille existe toujours; il est situé dans la commune de Parigné et s'appelle le Bois-Guy.



des bestiaux sur le marché de Fougères, et personne ne lui disait rien, quoiqu'il eût tué plus de cent personnes; on ne lui rappelait même point son surnom de Marche-à-Terre. *La personne à qui l'on doit de précieux renseignements sur tous les personnages de cette scène* le vit emmenant une vache et allant de cet air simple, ingénu qui fait dire : « Voilà un « bien brave homme. »

La personne à qui l'on doit, etc., etc., etc. n'est autre que le baron de Pommereul. Quant à Marche-à-Terre, en dépit de l'invraisemblable férocité de son caractère, il a existé tel que Balzac l'a dépeint, et, dans le pays qui s'étend entre Fougères et Ernée, quelques vieillards qui n'ont certes pas lu les *Scènes de la vie militaire* racontent encore dans les veillées ses exécrables attentats. De son véritable nom, il s'appelait Pierre Pochard. Il mourut paisiblement dans son lit, après avoir vu son curé dans l'année 1832. Le général de Pommereul, l'ayant rencontré un jour dans un champ, lui dit : « Il paraît, père Pochard, que du temps de ces messieurs vous avez tué joliment de monde. — Ma fète vère (ma foi oui), répondit tranquillement le vieux paysan. J'en n'ons tué queuq'z'un! T'nez, mon bon monsieu, si on les m'tait bout à bout y z'iraient ben jusqu'au ras du poumier q' vous veyez là-bas. » Il désignait un arbre situé à l'extrémité de l'enclos. Le roman des *Chouans* abonde ainsi en détails, en anecdotes absolument authentiques. Les citer par le menu nous entraînerait trop loin. Disons seulement que beaucoup des prouesses attribuées par l'auteur au *Gars* ont eu pour auteur véritable Aimé Picquet du Bois-Guy, que Louis XVIII fit général; Gudin, le volontaire patriote, n'est pas une création imaginaire : son nom seul est changé. Sa famille habite encore les environs d'Antrain. Enfin, celle que Balzac a si bien peinte sous le nom de Mme du Gua, s'est éteinte, il y a déjà de nombreuses années, très vieille, très pieuse, entourée de la vénération de tous les royalistes, à Fougères, dans un modeste appartement de la rue Pinterie.

Mais hâtons-nous d'arriver à des détails plus intimes et plus personnels sur le séjour de l'auteur des *Chouans* à Fougères.

Le passage de Balzac a été, dans la vie très simple et très monotone de son hôtesse de 1828, un événement qui a pris des proportions presque romanesques. Il y a laissé des empreintes que le temps est impuissant à effacer. Après un laps de cinquante-six années, la vieille baronne se souvient encore des faits et gestes de son étrange visiteur :

« Un jeune homme charmant, qui voulut en vain m'apprendre le tric-trac et que je voulus en vain convertir », dit-elle souvent quand on l'interroge. Voici le portrait qu'elle nous en a tracé, tel qu'il lui apparut à l'arrivée :

« C'était un petit homme avec une grosse taille, qu'un vêtement mal fait rendait encore plus grossière; ses mains étaient magnifiques; il avait un

bien vilain chapeau, mais aussitôt qu'il se découvrit tout le reste s'effaça. Je ne regardai plus que sa tête...; vous ne pouvez pas comprendre ce front et ces yeux-là, vous qui ne les avez pas vus : un grand front où il y avait comme un reflet de lampe et des yeux bruns remplis d'or, qui exprimaient tout avec autant de netteté que la parole. Il avait un gros nez carré, une bouche énorme, qui riait toujours malgré ses vilaines dents; il portait la moustache épaisse et ses cheveux très longs rejetés en arrière; à cette époque, surtout quand il nous arriva, il était plutôt maigre et nous parut affamé... Il dévorait, le pauvre garçon... Enfin, que vous dirai-je, il y avait dans tout son ensemble, dans ses gestes, dans sa manière de parler, de se tenir, tant de confiance, tant de bonté, tant de naïveté, tant de franchise qu'il était impossible de le connaître sans l'aimer. Et puis, ce qu'il y avait encore de plus extraordinaire chez lui, c'était sa perpétuelle bonne humeur, tellement exubérante qu'elle devenait contagieuse. En dépit des malheurs qu'il venait de subir, il n'avait pas été un quart d'heure au milieu de nous, nous ne lui avions pas encore montré sa chambre, et déjà il nous avait fait rire aux larmes, le général et moi. »

La chambre qu'on avait réservée à Balzac était très gaie et située au soleil levant. De ses fenêtres on découvrait une vue admirable, une succession de vallons pleins de fraîcheur, de grands bois taillis où déjà l'automne mettait sa rouille, un enchevêtrement de champs de genêts et d'ajoncs brillants comme de l'or au soleil, de roches sauvages et de prairies tranquilles. Là-bas, à l'horizon lointain, une ligne blanche, les coteaux de la Pèlerine, qui séparent la Bretagne de l'ancienne province du Maine. Ce paysage, Balzac l'a décrit de main de maître dans les premières pages des *Chouans;* seulement il l'a décrit au rebours, je veux dire qu'il a placé son objectif sur les hauteurs de la Pèlerine, au lieu de le placer à Fougères sur l'appui de sa fenêtre.

C'est toujours avec attendrissement que l'auteur de *la Comédie humaine* s'est souvenu de ce séjour dans la petite cité bretonne. Vingt fois, dans le cours de son existence si occupée, il forma le projet de revisiter ces vallées paisibles et verdoyantes où, jeune et inconnu, il était venu chercher l'inspiration : peu de temps avant sa mort, il manifestait encore ce désir dans une lettre touchante à son hôte de 1828, dont la tête toute blanche penchait déjà vers la tombe. Ce vœu irréalisé du grand écrivain n'a rien qui nous étonne. Son organisation d'artiste dut être profondément impressionnée par le contraste entre la vie qu'il venait de quitter et celle dans laquelle il entrait : d'un côté, Paris, c'est-à-dire au milieu du bruit incessant d'une foule indifférente, une existence fiévreuse, tourmentée, pleine d'inquiétudes et de déboires, vide d'amitiés et de consolations, sans certitude du lendemain; une lutte quotidienne (*the struggle for life* des Anglais), où il faut toute l'énergie d'un homme pour ne pas laisser son honneur en même temps que son argent; de l'autre, Fougères, c'est-à-dire la vie au sein du silence presque claustral d'un

coin de terre qu'oublie la civilisation et que favorise la nature, la vie tranquille et laborieuse, s'écoulant sous un toit hospitalier, côte à côte avec des amis qui vous aiment pour vous-même, et si loin de Paris, si loin du monstre, qu'on ne peut entendre l'écho même affaibli de son formidable rugissement! Oui, nous le répétons, il y avait là de quoi émouvoir une âme moins susceptible d'enthousiasme que ne l'était celle de Balzac.

Cependant, ce grand calme qui soudain l'enveloppa, loin d'endormir son esprit, stimula l'énergie de ce lutteur qui toujours avait présent devant les yeux le but qu'il s'était fixé. A peine arrivé, il se mit vaillamment à l'ouvrage. Il régla de suite sa vie : tant de jours consacrés à connaître le pays, tant de jours à écrire le roman même; disons-le en passant, cette régularité dans le travail dont Balzac ne s'est jamais départi a été une de ses forces, celle peut-être qui l'a le plus aidé dans l'achèvement de son œuvre colossale.

Il commença donc par courir les campagnes tantôt seul, tantôt en compagnie de son ami, le général. Il allait par monts et par vaux, son calepin à la main, s'arrêtant ici pour croquer un paysage, là pour noter un accident de terrain, enregistrant avec soin les particularités du pays partout où il les rencontrait. Il entrait dans les fermes et dans les logis, causant avec les paysannes, trinquant avec les paysans, riant avec les mioches, et, sur le tard, rentrait chez ses hôtes, crotté, exténué, de grand appétit, mais toujours radieux, toujours avec des découvertes plein son sac, comme il disait en frappant sur son vaste front. Le jour où il apprit ce que c'était qu'un « pichet » (cruche pour le cidre), qu'un oribus (chandelle de résine), qu'un échalier (barrière), Balzac dansa de joie! Il passait aussi de longues heures à errer à travers les ruines du vieux château, interrogeant ses tours, ses remparts, ses oubliettes profondes. Vers une heure de relevée, lorsque « messieurs les *membres de la Chambre littéraire* » venaient par couple, après le repas de midi, se livrer à une promenade majestueuse et digestive autour de la place aux Arbres, ils apercevaient souvent un jeune homme aux longs cheveux rêveusement accoudé sur le parapet : de là, l'œil embrasse toute la vieille cité avec son enchevêtrement de toits fantastiques, de pignons bizarres, de fenêtres à carreaux de plomb où s'accrochent des rayons de soleil; à vos pieds, le château de la duchesse Anne montre sa sombre poterne et dresse ses tours majestueuses; plus loin, par delà le clocher pointu et penché de Saint-Sulpice, un paysage véritablement arcadien s'étend et se déroule jusqu'aux confins du Maine. Les gros bonnets de la bourgeoisie fougeraise passaient alors, clignant de l'œil, dodelinant de la tête comme il convient à gens entendus, tout en disant :

« C'est M. Balzac, l'homme de lettres de Paris. »

Lorsqu'il eut terminé sa moisson, fait ample provisions de notes, il

s'assit à la petite table qu'il avait installée en face de sa fenêtre et n'en bougea plus qu'à l'heure des repas. Cependant il consacrait toutes ses soirées à ses hôtes : on les passait soit dans le salon de la baronne, soit chez quelques amis auxquels on avait présenté Balzac. Lorsqu'il était assis entre le général et sa femme, au coin de leur foyer hospitalier, notre auteur se laissait aller à toute l'exubérance de sa nature d'artiste. « C'était un vrai enfant, raconte la vieille châtelaine; il disait mille folies et aimait passionnément les calembours ! » En arrivant, il avait déclaré qu'il voulait payer sa pension : mais comme il n'avait pas d'argent, il aojuta qu'il payerait en histoires : chaque soir donc, lorsqu'on était réuni, Balzac racontait son histoire : « Tout ce monde, disait-il, vit, aime, souffre, s'agite dans ma tête, mais si Dieu me prête vie, tout cela sera rangé, classé, étiqueté dans des livres, et de fameux livres... vous verrez, madame! » De fait, lorsque parurent les *Scènes de la vie privée,* ses amis de Fougères reconnurent beaucoup d'épisodes que l'auteur leur avait narrés pendant sa visite.

Il avait une façon de raconter extrêmement saisissante, qui vous faisait croire que « c'était arrivé », qu'on me pardonne cette expression triviale. Il débutait souvent ainsi :

« Général, vous avez dû connaître, à Lille, la famille de X... pas les de X... de Roubaix, non... ceux qui sont alliés aux de Z... de Béthune?... Eh bien, il s'est passé dans cette famille-là un drame digne du boulevard du Crime... » Et il partait, tenant ses auditeurs une heure entière sous le charme de sa parole et de son imagination. Quand il avait fini, on se secouait pour rentrer dans la réalité. « Est-ce vrai, Balzac ? » lui demandait son hôte.

Balzac le regardait un instant de son œil où rayonnaient toutes les finesses, puis avec cet éclat de rire qui faisait trembler les vitres et qui lui était habituel :

« Pas un mot de vrai! s'écriait-il, du Balzac tout pur! Hein! c'est un peu joli à faire ça? n'est-ce pas, général? »

Mme de Pommereul n'était pas seulement une charmante maîtresse de maison, c'était encore un esprit très sérieux qui, dès ses plus jeunes ans, s'était incliné vers la religion : sa dévotion n'était pas purement passive; elle avait une véritable ardeur de prosélyte, « votre jolie sainte! » écrivait Balzac en parlant d'elle au général... Elle tenta donc de convertir son hôte non pas au catholicisme, la chose était déjà faite et chacun sait que l'auteur de *la Comédie humaine* était un zélé défenseur du trône et de l'autel, mais aux pratiques religieuses, car, en dépit de ses théories, il était fort peu pratiquant. Elle espérait d'autant plus réussir dans cette pieuse entreprise qu'un fait absolument inexplicable, — si l'on niait l'intervention divine, — était venu, peu de temps avant le voyage de Bretagne, frapper l'imagination de Balzac. Il avait été lui-même témoin

oculaire d'un miracle qui avait eu pour objet sa propre mère. Il racontait la chose à qui voulait l'entendre.

A cette époque, tout Paris s'occupait d'une personnalité étrange, mystérieuse, brusquement apparue au milieu du scepticisme et de l'indifférence pour renouveler les miracles des premiers apôtres. Le prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurt, chanoine de Gr. Varadin, évêque de Sardica, vint à Paris pour la première fois en 1821 et y fit des séjours successifs jusqu'en 1829. Il obtenait les guérisons des maladies les plus graves au moyen de prières et par la simple imposition des mains. Cette imposition n'était pas toujours nécessaire. Lorsque les malades étaient éloignés, il suffisait qu'ils communiassent avec lui en priant aux mêmes jours et aux mêmes heures. Ce prélat n'acceptait jamais de présents pour lui-même, mais lorsque le malade était riche, il lui fixait la somme qu'il aurait à donner aux hôpitaux après sa complète guérison. La vie ascétique du prince, son désintéressement, le nombre vraiment extraordinaire de guérisons miraculeuses obtenues par lui sous les yeux d'un monde incrédule le rendirent bien vite célèbre : il ne pouvait suffire aux sollicitations qui pleuvaient chez lui de tous côtés. Or il advint que pendant un des séjours de l'évêque à Paris, Mme Balzac s'y trouva en compagnie de son fils Honoré : la vieille dame souffrait depuis longtemps d'une singulière maladie : elle aimait passionnément les fruits crus, mais toutes les fois qu'il lui arrivait d'en manger le ventre lui enflait *énormément* (c'est l'expression même de Balzac). Tous les traitements médicaux avaient échoué contre cette gênante infirmité. Mû par la curiosité plus que par l'espoir d'une guérison, Balzac se décida à se mettre en rapport avec le prince de Hohenlohe et eut bientôt fait la conquête du saint homme : « Ce personnage, disait-il en racontant cette anecdote à ses hôtes de 1828, avait une face de lion, une douceur d'agneau et la simplicité d'un enfant. »

Il l'amena chez Mme Balzac. Le prélat lui dit :

« Madame, croyez-vous en Dieu?

— Oui, prince.

— Croyez-vous qu'il ait la puissance de vous guérir?

— Oui, certainement.

— Eh bien, j'espère que vous serez guérie! »

Et alors il lui imposa les deux mains sur le ventre. Depuis lors Mme Balzac mangea des fruits crus à sa fantaisie, c'est-à-dire beaucoup et jamais plus elle n'eut d'enflure au ventre. . . . .

. . . .

Cependant, bien que ce miracle eût vivement impressionné Balzac, il résista aux entreprises que sa dévote hôtesse tenta contre sa conscience et, si parfois il se laissa docilement mener à la messe, je crains bien que

ce fut seulement parce qu'il y trouvait son profit d'observateur quand même.

Quoi qu'il en soit, Mme de Pommereul fut plus heureuse dans une autre circonstance. Balzac avait d'abord appelé son roman *le Gars,* surnom qu'il donne à son principal personnage : la châtelaine bretonne, accoutumée à entendre ce mot dans la bouche des paysans les plus grossiers, lui fit de vives remontrances. On sait que sous la Restauration le goût était au précieux, au délicat, en un mot au vicomte d'Arlincourt! Intituler un livre *le Gars,* c'était assez pour faire évanouir une petite-maîtresse; cela était choquant, mal sonnant, du dernier vulgaire! Balzac s'inclina devant de pareils arguments : il le fit surtout pour plaire à l'excellente maîtresse de maison, qu'il avait surnommée *lady Bourrant,* parce qu'elle le bourrait littéralement de tout ce qu'il y avait de meilleur. Il changea donc le titre de son œuvre et l'appela *le Dernier des Chouans, ou la Bretagne en 1800.*

Puisque je parle de cet ouvrage, peut-être est-ce ici le lieu de mentionner une précieuse découverte typographique ou, pour être plus exact, une importation anglaise due à l'auteur de *la Comédie humaine,* qui s'en est servi pour la première fois dans le roman des *Chouans.* Je veux parler de ce petit signe très commode dont nos littérateurs modernes ont malheureusement abusé, du trait (—), qui est plus que deux virgules, autre chose que la parenthèse, et qui, utilisé à propos, encadre merveilleusement une incidence. Balzac, déplorant la pauvreté de notre ponctuation, fut, je crois, le premier écrivain français qui s'empara de ce signe, dont les romanciers anglais se servaient déjà depuis longtemps. Il s'en explique d'ailleurs très abondamment dans sa préface de la première édition des *Chouans.*

Retournons à Fougères :

Cette petite ville ensevelie dans un pays perdu, à quatre jours de diligence de Paris, dut être une mine inépuisable pour l'observateur profond qui s'intitulait lui-même « docteur en médecine sociale ». La société de province s'y épanouissait, pure de tout mélange, avec ses vices et ses vertus, dans toute l'originalité de ses manières, de son langage, de son costume. On y rencontrait d'admirables spécimens : anciens émigrés, gentilshommes terriens, vieilles demoiselles, vieux chouans, jeunes hobereaux; en un mot, tous ces types étranges, grotesques, touchants, que Balzac a immortalisés. En 1828, cette fine fleur de l'aristocratie fougeraise avait l'habitude de se réunir, chaque dimanche soir, dans le salon des deux demoiselles de la G... (dont la plus jeune existe encore) pour y médire et s'y livrer aux joies du boston, jeu très à la mode en province et que notre auteur a décrit admirablement dans *Une Ténébreuse affaire.* Présenté par ses hôtes, Balzac — on le comprendra aisément — ne manquait à aucune de ces réunions. Il y parlait peu, ne jouait pas,

mais observait beaucoup. A notre connaissance, plusieurs des invités des demoiselles de la G... revivent, à peine déguisés, dans les pages immortelles de *la Comédie humaine*. Nous n'en citerons qu'un seul auquel Balzac a tout pris, même son nom : « le chevalier de Valois ». Quand nous disons que Balzac a tout pris au chevalier de Valois, nous ne parlons, bien entendu, que de l'extérieur. Les mœurs du vieil émigré égrillard qui porte ce nom dans *la Comédie humaine* n'ont rien à voir avec les habitudes paisibles et régulières du brave gentilhomme fougerais.

Le chevalier, ancien émigré, était un petit homme maigre, sec, aux yeux brillants et profondément enfoncés, avec un nez en bec d'oiseau de proie, une bouche très fine, une figure parcheminée et rasée complètement. Il portait les cheveux poudrés et attachés derrière la tête par un ruban, l'habit noisette à la française avec la croix de Saint-Louis sur le revers, une chemise à jabot et des manchettes de dentelle, une culotte courte, des bas chinés et des souliers à boucles. Il avait une grande canne à pomme d'ivoire et jouait avec une tabatière à miniature, dans laquelle il prisait de temps à autre au moyen d'une petite cuillère en or. Balzac en avait fait un ami. Côte à côte, ils se livraient à d'interminables « tours de place ». Le Parisien causait peu, mais l'émigré causait beaucoup. Ce bon chevalier était un parfait gentilhomme qui sentait son ancien régime d'une lieue. Mais son éducation avait été déplorablement négligée.

« Comment faisiez-vous pour gagner votre vie à Londres, chevalier ? » lui demandait un jour le romancier.

« Je fabriquais des liqueurs et je donnais des leçons de français aux jeunes demoiselles de l'aristocratie », répondit le vieux gentilhomme.

Et Balzac de se mordre les lèvres pour ne pas rire en songeant à l'étrange français que devaient parler les élèves d'un professeur qui disait habituellement : « Il va-t-à Paris; venez-vous dans mon jar*drin.* »

J'ai connu personnellement un vieux monsieur mort il y a quelques années et qui avait fréquenté Balzac pendant son séjour en Bretagne. Il me disait : « Ah! oui, ce petit Balzac!... il a fait des livres, dites-vous? Ça m'étonne, je n'aurais jamais cru qu'il eût assez d'esprit pour ça! »

Cependant dans cette atmosphère de calme et de travail, au coin de ce foyer hospitalier, ses jours s'écoulaient rapides, et l'écrivain voyait avec tristesse poindre l'époque où il lui faudrait dire adieu à cette vie paisible, laborieuse et saine pour aller reprendre dans la mêlée sa place de combattant. Sur son manuscrit les pages succédaient aux pages; de sa fenêtre, il apercevait un horizon plus vaste, une campagne plus dénudée, des couchers de soleil plus rouges : tout cela l'avertissait que l'hiver était proche. Et puis, même à Fougères, les lettres arrivent! Et il en recevait

qui le rappelaient toutes, — lettres de sa famille qui ne comprend pas qu'il « perde son temps en Bretagne » au lieu de se mettre en quête d'une position (sa famille rêva toujours d'en faire un notaire), lettres de ses libraires qui lui remémorent ses engagements, réclamations de ses créanciers... en un mot, toute la vie réelle qui reprend ses droits... Il faut partir!

Donc un matin, vers la fin d'octobre, Balzac, le cœur serré, prit congé de ses bons amis. Eux comme lui avaient des larmes dans les yeux en s'embrassant au moment du départ. Il fut accompagné à la diligence par le vieux chevalier de Valois et quelques autres habitués des dimanches de Mlle de la G...

Il retournait vers Paris attristé, sans doute d'avoir quitté ses amis, mais le cœur plein de courage, plein de foi dans l'avenir. Au milieu de cette solitude de Fougères, il s'était cherché et trouvé : il avait découvert sa voie, compris enfin d'une façon certaine qu'il avait une *vocation* et que Dieu l'avait créé écrivain. Dès lors il n'hésite plus, il ne se dérobe plus sous un pseudonyme. Sa force lui a été révélée : il en a la conscience et la fierté. Il signe hardiment de son nom ce roman des *Chouans,* première pierre du gigantesque édifice qui s'appellera *la Comédie humaine.*

III

Les deux lettres suivantes compléteront les renseignements que nous venons de donner sur le séjour de Balzac à Fougères. La première est écrite quelques jours seulement après le retour de l'auteur dans sa famille qui habitait alors Versailles. Elle contient une allusion au prince de Hohenlohe, dont nous avons raconté les guérisons miraculeuses. La seconde est datée de Paris, mars 1829 : elle précède l'envoi de son premier roman, qui venait de paraître, et constate toute la part que le général de Pommereul a prise à sa composition.

A Monsieur le Général Baron de Pommereul
à Fougères (Ille-et-Vilaine).

Versailles, 1828.

J'espère, général, que votre santé n'aura fait que croître et embellir, et, si depuis votre chasse avec M. Alexandre, la progression a été géométrique, vous devez chasser comme un Méléagre, ou, mieux que cela, comme notre roi, qui fait la grimace et dit qu'il n'y a rien à tuer quand il n'abat que quinze cents pièces.

Vous pourriez certifier à Mme de Pommereul que mon homme aux mi-

racles en vient de faire de tels que je suis resté à mon arrivée confondu, et, si on me donnait votre demoiselle malade, après sa guérison radicale je n'attendrai pas huit jours. Au surplus, il lui vient maintenant des incurables des bouts de la France.

Mon ouvrage n'avance pas. J'ai encore pour un mois environ de travail, mais je regrette si vivement d'avoir quitté la Bretagne que ma mère a fini par concevoir de quelle importance était mon séjour. Jamais je n'ai si bien travaillé. J'ai déjà concurrence dans les offres et j'en suis content; avant deux mois, vous verrez le soir, madame, combattre le sommeil sur mon livre et y succomber.

Quant à mes affaires, elles sont bien douloureuses; néanmoins, j'espère recouvrer moitié dans la faillite qui m'a sitôt arraché aux délices de Fougères et aux charmes de votre douce et point cérémonieuse hospitalité, dont je conserve le plus gracieux souvenir et vous prie d'en agréer derechef ma reconnaissance.

Hélas! cet embonpoint et cette fraîcheur, qui me faisaient trembler de n'être plus compté parmi les amoureux et les gens à sentiment, ont disparu comme par magie en trois jours passés à Paris. Donnez-vous donc la peine d'engraisser un Parisien! Si M[me] de Pommereul me voyait, je crois qu'elle serait capable de renoncer à son surnom de lady Bourrant!

. . . .

Depuis que j'ai quitté Fougères, bien des fois mon souvenir m'a reporté à cette petite table verte d'où je voyais la vallée du Couësnon, et où Louise venait interrompre des travaux délicieux pour moi en ce qu'ils ôtaient la mémoire des maux, pour me dire qu'on était servi; et alors je cherchais dans ma tête sur quelle partie de sa croyance nous essayerions de faire mentir l'inaltérable douceur de M[me] de Pommereul, à laquelle je vous prie de présenter mes respectueux hommages et l'expression de ma reconnaissance. . . . . . .

. . . .

Je suis ici à travailler et je ne quitterai que lorsque j'aurai terminé, non plus *le Gars,* titre qui déplaisait à M[me] de Pommereul, mais *les Chouans, ou la Bretagne il y a trente ans.*

Ayez la bonté, général, de me rappeler au souvenir de mon antagoniste, sans rancune, M. de Valois, et agréez les sincères expressions de ma respectueuse amitié et ne croyez pas que je vous quitte en terminant cette lettre, car, tant que je m'occuperai de mon ouvrage, il me semblera être encore auprès de vous, à Fougères; ah! par exemple, à table, l'illusion cesse, car ni beurre ni craquelins.

Mon père me charge de mille choses aimables pour Madame et vous.

Honoré Balzac.

A Monsieur le général baron de Pommereul,
au château de Marigny, près Fougères (Ille-et-Vilaine).

Général,

Vous recevrez dans cinq ou six jours, par la poste, les quatre volumes in-12 du *Dernier chouan ou la Bretagne en 1800*. Comme les tyrannies de la poste prohibent toutes ces expressions de sentiment que les auteurs sont dans l'habitude de mettre à la première page du livre qu'ils offrent, je désire vivement que cette lettre tienne lieu de témoignage de reconnaissance de M. Balzac envers M. de Pommereul, que j'aurais écrit sur le titre de mon ouvrage. Qu'est-ce que je dis là, mon ouvrage?... Il est un peu le vôtre, car il ne se compose, en vérité, que des anecdotes précieuses que vous m'avez si bien et si généreusement racontées entre quelques coups de ce joli petit vin de Grave et ces beurrées de craquelins. Il n'y a pas jusqu'à la chanson : « Allons, partons, belle », chantée par M. Alexandre, et jusqu'à « la Tour de Mélusine, etc. » qui n'y soient. Tout est à vous, jusqu'au cœur de l'auteur et sa plume et ses souvenirs. J'espère que Mme de Pommereul rira de quelques détails sur le beurre, sur les pichés, sur les oribus, sur les noces, les échaliers et sur les difficultés d'aller au bal, que j'ai mis dans mon ouvrage, si, toutefois, elle peut le lire jusqu'au bout sans s'endormir.

J'ai eu égard à la répugnance de votre jolie dame pour le titre du *Gars*, et il a été changé.

Je ne vous en veux certes pas de ne pas m'avoir écrit ni répondu : 1° parce que je ne suis pas de ces gens qui remplacent par de l'exigence le peu de profondeur de leur amitié; 2° parce que je sais combien une lettre vous fatigue et que je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, causer à Madame la châtelaine de Marigny la peine de faire trotter une plume d'oie; mais j'espère que vous me ferez savoir d'une manière ou d'autre votre séjour à Paris, lorsque Madame la châtelaine viendra commettre quelques petits péchés en allant voir nos spectacles et nos fêtes.

Je demeure rue de Cassini, n° 1, et, si par hasard vous venez voir le pauvre auteur, je crois que votre belle dame se déciderait à la décoration peu coûteuse dont je l'ai entretenue relativement aux appartements tendus. La détresse commerciale est si forte que les cotons teints sont à dix sous l'aune.

Mon père s'est mis, par sa manie de se droguer lui-même, dans un état pitoyable de santé.

J'ai été occupé si fortement par l'impression de mon livre que je n'ai pas encore pu voir ni M. Alexandre ni madame votre mère. Je compte sur leur indulgence.

Adieu, monsieur et ami, daignez agréer de nouveau mes remerciements pour votre aimable hospitalité et conservez-moi une petite place dans vos souvenirs. Faites-moi la grâce de mettre mes respectueux hommages aux pieds de votre jolie sainte.

Amitié et respect.

HONORÉ BALZAC.

Paris, 11 mars 1829.



IV

Balzac fut toujours tourmenté du désir ardent de devenir un homme politique. Certes cette prétention ne saurait paraître démesurée de la part de l'homme qui a créé des types tels que de Marsay, Rastignac, le sénateur Malin et le député d'Arcis. L'auteur de *la Comédie humaine* avait une telle intuition des affaires, une telle prescience en matière gouvernementale qu'il put, à l'époque où le règne de Louis-Philippe était à son apogée, prédire de la façon la plus claire et la plus formelle la chute du roi des Français et la Révolution de 1848. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire la nouvelle intitulée Z. Marcas et *publiée en 1840*. On y trouvera entre autres les phrases suivantes :

... Je ne crois pas que la forme actuelle du gouvernement subsiste dans dix ans. La jeunesse, qui a fait août 1830 et qu'on a oubliée, éclatera comme la chaudière d'une machine à vapeur.

Et plus loin :

... Les dangers viendront, la jeunesse surgira comme en 1790 et vous périrez pour n'avoir pas demandé à la jeunesse de la France ses forces et son énergie, son dévouement et son ardeur, pour avoir pris en haine les gens capables, pour ne les avoir pas triés avec amour dans cette belle génération....

Les gens capables! Il sentait qu'il avait le droit de se ranger parmi ceux-là. Ce redoutable observateur jugeait admirablement les fautes et les faiblesses des différents gouvernements qui passaient devant ses yeux. Il imaginait que si la destinée l'appelait à conduire les affaires de son pays, il ferait mieux que ses prédécesseurs : en tout cas, il eût certes fait autrement. Il avait édifié tout un système gouvernemental et l'un des rêves les plus caressés de son existence a été de faire triompher ce système. Le dernier écrit de Balzac est un manifeste, une profession de foi politique publiée par *le Constitutionnel* du 19 avril 1848.

On sait qu'il se présenta à Angoulême comme candidat à la députation et que sa candidature n'eut aucun succès; mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'il avait commencé par tâter le terrain du côté de la Bretagne, et cela aussitôt que la nouvelle loi l'eut rendu éligible, c'est-à-dire dès 1831. A ce point de vue, la lettre suivante, datée du mois d'avril 1831, nous semble particulièrement intéressante. Jeune, enthousiaste, le cœur plein de ces belles illusions dont il devait lui rester si peu au déclin de la vie, l'auteur de *la Peau de chagrin,* roman par lequel il venait d'affirmer son talent d'écrivain hors pair, se dit qu'après tout il était de taille à faire un premier ministre; mais il fallait d'abord se faire

ouvrir les portes de la Chambre des députés Il songea de suite à ce joli petit coin de terre verdoyant et paisible où il avait cherché et trouvé son premier succès : pourquoi ne représenterait-il pas à Paris les simples habitants de l'antique cité de Fougères? Il écrivit de suite à son obligeant ami le général de Pommereul et lui envoya tout un ballot de brochures. La lettre est restée et nous la mettons sous les yeux du lecteur. Malheureusement, en dépit des recherches, il a été impossible de retrouver un seul exemplaire de la plaquette politique. Il n'en existe aucune trace dans la dernière édition des œuvres complètes de Balzac. Cette lacune est regrettable. Il eût été intéressant de comparer la profession de foi du Balzac à peine débutant dans la carrière des lettres à celle du célèbre Balzac de 1848.

Disons de suite que cette tentative politique avorta complètement. Si Balzac s'était présenté à Fougères en 1831, il se serait trouvé en présence d'un adversaire dont le succès était assuré à l'avance. Nous voulons parler du comte de la Riboisière qui fut pair de France sous Louis-Philippe et sénateur sous Napoléon III.

A Monsieur le général baron de Pommereul
à Fougères (Ille-et-Vilaine).

26 avril 1831.

Mon cher général,

Je suis, par la nouvelle loi, devenu tout à coup éligible et électeur. J'avoue franchement que, me souvenant de la pénurie où vous étiez dans votre arrondissement de Fougères pour trouver des députés, j'ai pensé à me présenter à vos concitoyens comme candidat. Vous connaissez mes principes et seriez pour moi, dans l'ordre des choses nouveau, un véritable père si vous vouliez me servir de patron auprès de vos électeurs.

Si la chose était possible, d'après votre réponse, j'irais à Fougères. En attendant des lumières plus claires, je vous donne avis que je mets demain 27 avril, à la diligence, un paquet à votre adresse contenant quarante exemplaires de ma première brochure sur les affaires publiques. J'en ferai successivement quatre ou cinq autres, afin de prouver aux électeurs qui me nommeraient que je puis leur faire honneur et que je tâcherai d'être utile au pays.

Quant à l'incorruptibilité parlementaire, l'ambition que j'ai est de faire triompher mes principes par un ministère et les grandes ambitions ne se vendent jamais.

Distribuez donc mes brochures à vos amis ou aux personnes que vous croiriez influentes sur les électeurs; vous recevrez dans le paquet de brochures une lettre de moi plus étendue.

Permettez-moi donc, ici, de vous assurer seulement de ma reconnaissance pour vos bontés et de vous prier de présenter mes hommages à la belle châtelaine de Marigny.

Votre tout dévoué,

H. DE BALZAC.



En lisant cette signature, on ne manquera pas de remarquer que Balzac, candidat à la députation, représentant, partisan et défenseur absolu de l'idée religieuse et du principe monarchique, fait pour la première fois précéder son nom de la particule.

Nous terminerons en transcrivant une dernière lettre adressée au général... Elle est de 1846. Le pauvre jeune imprimeur inconnu et ruiné de 1827 a atteint le but qu'il s'était fixé et vers lequel il a marché avec la plus indomptable énergie. Il est devenu un homme illustre. Pour la première fois, *la Comédie humaine* a paru dans son ensemble et devant la puissance de cette œuvre, bon gré mal gré, la critique a dû s'incliner; mais la coupe de la célébrité n'a pas été pour Balzac comme pour tant d'autres la coupe de l'oubli. Qu'il fût fidèle dans ses amitiés, rien ne le prouve d'une façon plus touchante que les dédicaces qui précèdent chacun de ces admirables récits, et cette dernière lettre montrera qu'au milieu des écrasants labeurs, des amertumes et des vicissitudes sans nombre de cette vie qui fut une bataille, il conserva toujours le souvenir attendri de ces deux mois de paix qu'il passa sous le toit hospitalier du général de Pommereul, à l'ombre des fiers remparts de Fougères, la cité silencieuse.

A Monsieur le général baron de Pommereul,
au château de Marigny, près Fougères (*Ille-et-Vilaine*).

Mon cher général,

J'ai eu de vos nouvelles et su que vous alliez bien par M. Margonne, avec qui vous avez causé à Tours, à table d'hôte, en revenant de Vendôme où vous aviez été chercher votre neveu. Je désire bien aller vous voir en Bretagne, et j'accomplirai sans doute ce désir l'année prochaine, car je n'ai jamais oublié votre hospitalité de 1828, pas plus que votre excellente amitié. J'ai beaucoup travaillé depuis, et le courant de la vie m'a emporté sur bien des rives; mais j'ai souvent votre nom sur les lèvres et j'ai eu le soin de le placer dans mes livres, en vous dédiant une de mes œuvres. Je vous envoie cette dédicace, que je trouve dans *la Comédie humaine*, réunion de tous mes livres. Quelque jour, je vous enverrai cette collection, l'ouvrage de toute ma vie, et, en attendant, je vous prie de croire à toute la ferveur de ma vieille amitié.

Si vous me répondez un mot, écrivez à M. de Balzac, à Passy. Que je sache surtout où vous prendre, où vous aller voir, car je vous adresse ma lettre à tout hasard à Fougères.

Présentez mes plus gracieux hommages à Mme de Pommereul.

Votre tout dévoué,

H. DE BALZAC.

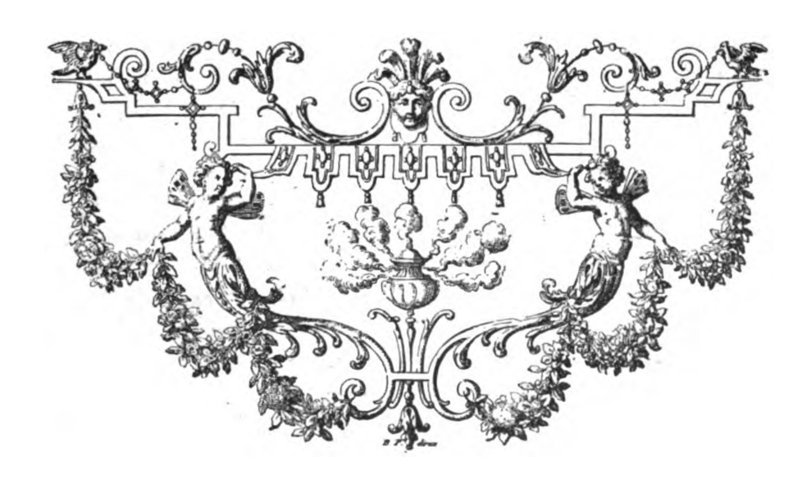
12 juin 1846.

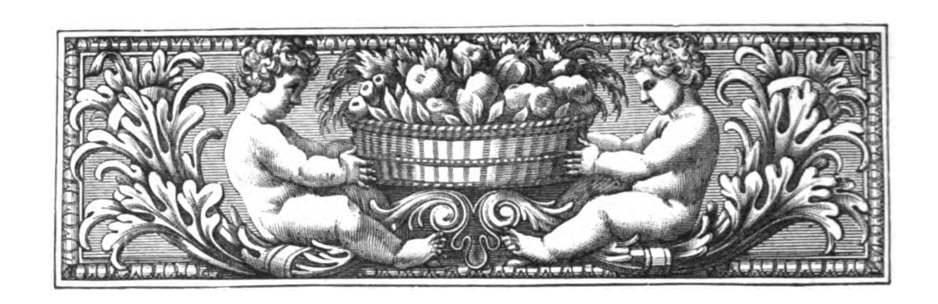
Hélas! il ne devait jamais plus revoir Fougères ni son vieil ami. Quatre années plus tard, alors qu'il se trouvait dans la pleine maturité de son admirable talent, la mort impitoyable vint brusquement frapper à sa porte. En l'enlevant ainsi au moment précis où, pour la première fois, tout semblait sourire à ce lutteur auquel la réalité avait prodigué toutes ses amertumes la Providence témoignait une fois de plus de la vérité de cet antique adage que le bonheur n'est pas de ce monde : la gloire non plus. De son vivant et jusqu'aux derniers jours de son existence, Balzac a été en but aux contestations les plus violentes, aux critiques les plus passionnées. Pour éteindre toutes ces haines, toutes ces envies, toutes ces colères dont il était entouré, il a fallu la tombe.

C'est que — comme le dit si pathétiquement Mme Claës dans *la Recherche de l'absolu* — *la Gloire* est le soleil des morts.

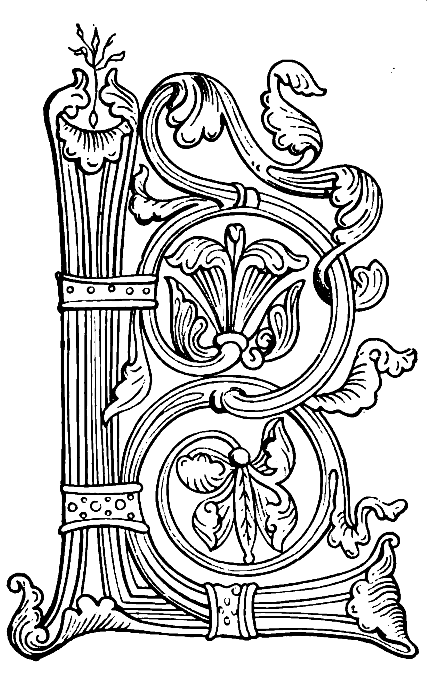
R. DU PONTAVICE DE HEUSSEY.

Rennes, mars 1885.





PÉTRARQUE AU CAPITOLE



Le discours que Pétrarque prononça le jour de son couronnement au Capitole est absolument inédit. Dernièrement un savant italien, M. Attilio Hortis, connu par ses belles recherches sur Pétrarque, a eu la bonne fortune de le découvrir dans un manuscrit de la bibliothèque *Magliabecchina* de Florence[1].

Dans ce discours, Pétrarque n'a pas cru devoir s'affranchir des usages de son temps. On voit avec une pénible surprise cet esprit d'un si haut vol se rapetissant pour passer sous les fourches caudines de la scolastique. A l'exemple des orateurs de la chaire, il choisit un texte qu'il divise et subdivise minutieusement, entremêlant le tout d'un déluge de citations. Il n'est pas jusqu'à son style qu'il semble dépouiller à dessein de son harmonie, de sa vigueur et de son éclat. Ce sacrifice dut lui coûter dans une circonstance non moins solennelle, lorsque le peuple de Rome, sous la conduite de Rienzi, reconquit sa liberté; le poète applaudit de loin à ce grand événement, et dans son discours de félicitations à ses concitoyens (car il était citoyen romain), il secoua hardiment le joug de la scolastique. *Mais quelles paroles,* dit-il, *emploierai-je dans une joie si soudaine et si imprévue? Par quels vœux expliquerai-je les transports de mon ami?* Les voies usitées me déplaisent, *je n'ose*

1. *Scritti inediti di Francesco Petrarca, publicati ed illustrati da Attilio Hortis*, in-8°; Trieste, 1874.

m'engager dans des voies inusitées (*lettres diverses,* 48). Mais il s'y engagea quand même et il fit bien.

Ce document, dont on ne saurait contester l'importance pour l'histoire des lettres au XIVe siècle, vient d'être traduit pour la première fois par l'infatigable vulgarisateur des œuvres de Pétrarque, M. Victor Develay, à qui l'Académie française a décerné deux fois le prix de traduction.

DISCOURS DE PÉTRARQUE

POUR SON COURONNEMENT AU CAPITOLE

Le jour de Pâques, 8 avril 1341.

Sur les hauteurs désertes du Parnasse un doux penchant m'entraîne [1].

« En ce jour, magnifiques et vénérables seigneurs, je dois procéder d'une façon poétique, et c'est pour cela que je n'ai pas puisé mon texte ailleurs que dans les écrits des poètes. De plus, pour le même motif, je supprimerai les distinctions minutieuses usitées d'ordinaire dans les déclamations théologiques. Je parlerai ensuite très brièvement, après avoir invoqué la faveur divine et pour mériter de l'obtenir, si désireux que je sois d'être bref, je ne crois pas devoir omettre la salutation de la glorieuse Vierge, *Ave Maria,* etc.

« *Sur les hauteurs désertes du Parnasse un doux penchant m'entraîne.* Ces paroles ont été écrites par le plus illustre et le plus grand de tous les poètes au troisième livre des *Géorgiques.* La première partie indique la tâche difficile que je me propose; la seconde y ajoute l'ardeur non médiocre d'un esprit studieux. Le premier point apparaît dans ces paroles : *Sur les hauteurs désertes du Parnasse*, où il faut remarquer d'abord le Parnasse, puis les hauteurs, ensuite les déserts. Le second point est évident dans ces mots : *un doux penchant m'entraîne*, où il faut remarquer d'abord un penchant, puis un doux penchant, ensuite un penchant capable d'entraîner. Et, assurément, cette liaison est conséquente et l'un dépend de l'autre. Car quiconque désire gravir les hauteurs désertes du Parnasse doit aimer ce qu'il désire, et quiconque aime à gravir est sans aucun doute plus préparé à acquérir par l'étude ce qu'il aime. D'ailleurs, l'étude ne produit pas les effets souhaités sans l'amour et sans un grand charme de l'esprit, comme on peut en juger d'après l'opinion des péripatéticiens fort bien exposée par Cicéron au livre IV des *Tusculanes,* et, comme on le voit d'après la définition de l'étude elle-même, qui n'est autre qu'une occupation assidue et passionnée appliquée avec grand plaisir à quelque chose, comme le même Cicéron définit la philosophie, la poésie et les autres arts au Ier livre de *l'Invention.*

« Donc pour traiter en peu de mots ce que je vous ai promis et comme il convient à ma profession, je dis que trois choses principalement grossissent la

1. Virgile, *Géorgiques,* III, 291-292.

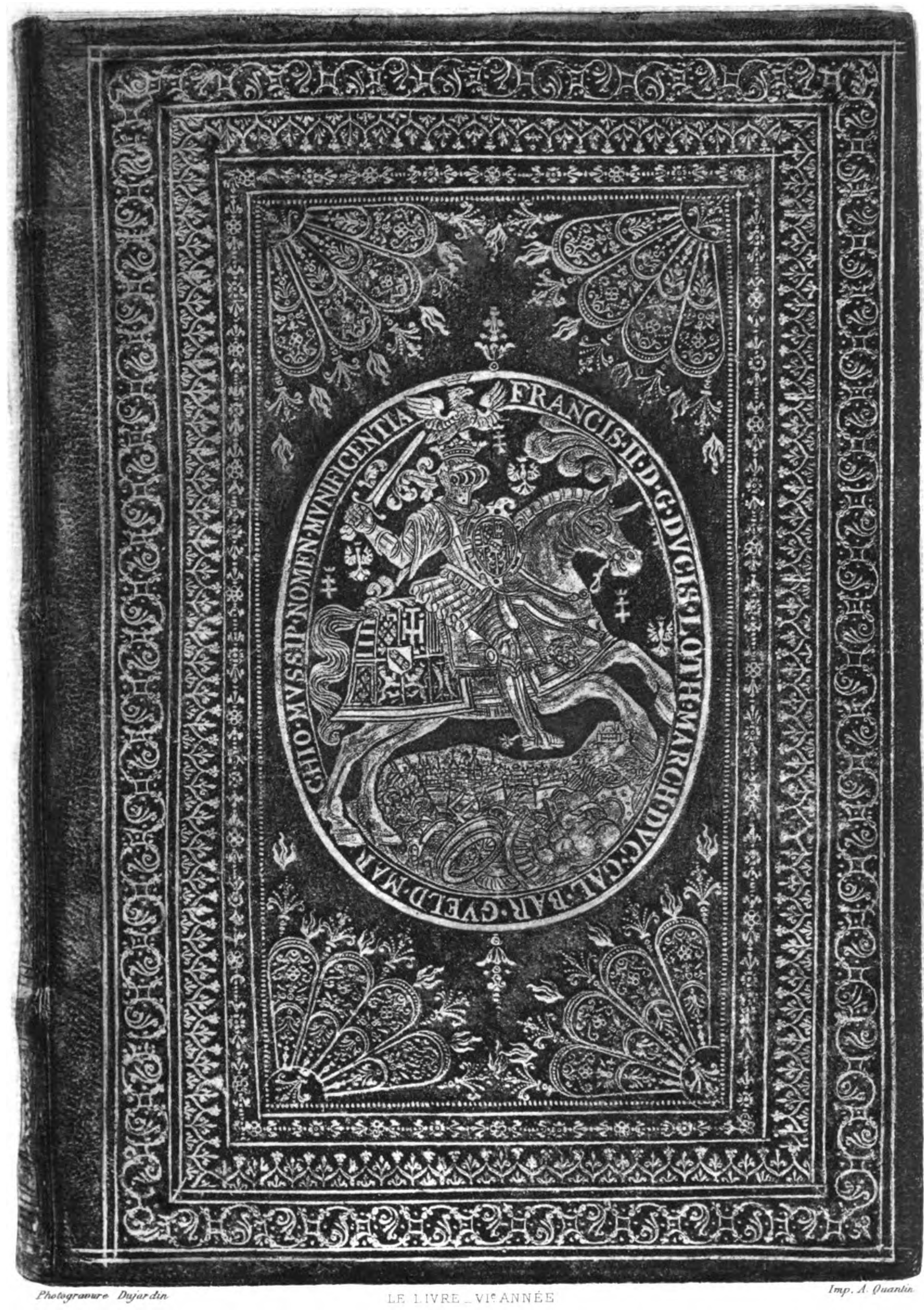
difficulté de mon dessein. Ce sont : la nature même de la chose, la fortune qui a toujours été pour moi inexorable et dure, et les soucis de mon temps qui sont opposés à cette étude. Un mot sur chacune de ces choses.

« Ce qui montre combien est grande naturellement la difficulté de mon dessein, c'est que dans les autres arts on peut arriver à la perfection par l'étude et le travail, tandis que dans l'art poétique il en est autrement. Croyez non pas moi, mais Cicéron qui, dans le discours pour Aulus Licinius Archias, parlant des poètes, s'exprime en ces termes : *Les savants les plus illustres nous ont appris que les autres talents s'acquièrent par l'enseignement, les préceptes et les règles de l'art, mais que le poète doit tout à la nature, qu'il s'élève par la force de son génie et qu'il est inspiré comme par un souffle divin. Aussi notre Ennius appelle-t-il à juste titre les poètes sacrés parce qu'ils nous paraissent recommandés en quelque sorte par un don et une faveur des dieux*[1]. Ainsi parle Cicéron. Dans cette mention des hommes les plus érudits, je crois qu'il a désigné Marcus Varron, le plus docte de tous les Romains, qui passe pour avoir émis la même opinion dans le livre Ier des *Poètes*. Le satirique, considérant cette difficulté, a dit : *C'est l'œuvre d'une grande âme, que l'achat d'une couverture ne préoccupe point, de contempler les chars, les coursiers, la face des dieux et Érinnys troublant le cœur du Rutule*[2]. Lucain, à son tour envisageant cette difficulté, s'est écrié dans son IXe livre : *O labeur sacré et difficile des poètes*[3] *!...* Je crains de ne vous avoir point exposé suffisamment et par de dignes témoignages la difficulté naturelle de mon dessein. Cette difficulté est si grande que le travail de l'homme ne saurait en venir à bout, quoique, pour le reste soumis à la règle, le poète ait écrit au Ier livre des *Géorgiques* qu'*un travail opiniâtre surmonte tout*[4]. C'est de là que proviennent les déceptions de ceux qui jusqu'à la fin de leur vie travaillent inutilement et inefficacement dans cette faculté, déceptions dont nous lisons quelques exemples dans les livres de la *Discipline scolastique*. Voilà pour le premier point.

« Secondement, Dieu sait et ceux qui ont vécu familièrement avec moi savent combien la fortune a toujours été pour moi inexorable et dure, par quelles épreuves elle m'a persécuté dès mon adolescence et combien d'assauts elle m'a fait supporter. Je m'abstiens d'en parler pour ne point attrister ce jour de fête par un lugubre discours. Quant aux obstacles que suscitent aux études poétiques les rigueurs de la fortune, quiconque les a éprouvées les connaît. Frappé de cette considération, le satirique a osé dire non seulement des poètes en général, mais de Virgile lui-même, le père des poètes : *Si l'on ôtait à Virgile son esclave et son habitation convenable, tous les serpents tomberaient des cheveux d'Érinnys et la trompette sourde ne rendrait aucun son*[5]. Et encore dans le même endroit : *Pour faire un grand poète qui n'ait point une veine banale, qui ne se traîne point dans l'ornière et qui ne frappe point un vers trivial au coin commun, un poète dont je ne puis montrer l'égal et que je conçois seulement, il faut un esprit calme, exempt de contrariétés, amoureux des forêts,*

1. *Discours pour Archias*, VIII.
2. Juvénal, VII, 66-68.
3. Lucain, IX, 980.
4. *Géorgiques*, I, 145.
5. Juvénal, VII, 69-71.





Photogravure Dujardin — LE LIVRE _ VIe ANNÉE — Imp. A. Quantin

RELIURE A L'EFFIGIE DE FRANÇOIS II, DUC DE LORRAINE.

(No 259. Sidonius Apollinaris. Bibl. A. Firmin-Didot)



fait pour s'abreuver aux sourdes d'Aonie. Car elle ne peut ni chanter dans la grotte des Muses, ni brandir le thyrse, la pauvreté de sang-froid dépourvue de ce métal dont nuit et jour le corps a besoin[1]. Voilà pour le second point.

« Quant au troisième, je ne dirai que ce que nous voyons et lisons tous. Il fut un temps, il fut une époque plus heureuse où les poètes étaient en très grand honneur en Grèce d'abord, puis en Italie, et surtout sous le règne de César Auguste sous lequel fleurirent d'excellents poètes : Virgile, Varus, Ovide, Horace et beaucoup d'autres. Le satirique, parlant de ce temps, disait : *Alors les dons égalaient le génie, alors il était utile de pâlir sur un ouvrage et de s'abstenir de vin pendant tout le mois de décembre*[2]. Mais aujourd'hui, comme vous voyez, tout est changé. La chose est évidente et n'a pas besoin de preuves, en sorte que l'on peut dire aujourd'hui avec raison ce que disait le même satirique détestant déjà le changement des temps : *Brise ta plume, malheureux; détruis ces combats de tes veilles, toi qui dans un bouge compose des vers sublimes pour mériter du lierre et une maigre statue. N'attends rien de plus; le riche avare ne sait qu'admirer, que vanter les beaux vers, comme les enfants l'oiseau de Junon. Mais l'âge passe où l'on endure la mer, le casque ou le hoyau; le dégoût s'empare alors de notre âme, et la vieillesse éloquente et nue se maudit elle et sa Terpsichore*[3]. Voilà pour le troisième point.

« De ces trois points, les deux premiers montrent combien sont ardues les pentes du Parnasse que je dois gravir, et le troisième fait voir combien elles sont désertes.

« Quelqu'un me dira peut-être : « Eh! quoi, ami, est-ce que vous avez « résolu de renouveler un usage empreint d'une difficulté native et aboli depuis « longtemps par le cours des années, surtout malgré l'opposition de la fortune? « D'où vous vient cette présomption de vouloir décorer le Capitole romain d'un « feuillage nouveau et inusité? Ne voyez-vous pas quelle rude tâche vous entre- « prenez en escaladant les hauteurs désertes du Parnasse et le bois inaccessible « des Muses? » Je vois tout cela, chers seigneurs, oui, je vois tout cela, citoyens romains; mais *sur les hauteurs désertes du Parnasse, un doux penchant m'entraîne*, comme je l'ai dit en commençant. La force de ce penchant est en moi si grande que, grâce à lui, j'ai vaincu ou je crois avoir vaincu toutes ces difficultés en ce qui touche mon dessein.

« Ensuite la seconde partie de la proposition principale paraît lorsqu'après la fatigue d'escalader *les hauteurs désertes du Parnasse* suit la mention de la cause efficiente : *parce qu'un doux penchant m'entraîne.* Il est à remarquer que comme nous avons montré cette difficulté naissant pour ainsi dire de trois racines, le penchant de l'âme, vainqueur de cette difficulté, naît aussi de trois racines. La première est l'honneur de la république, la seconde l'éclat de la gloire personnelle, la troisième l'aiguillon de l'activité d'autrui.

« Le premier point me navre quand je songe qu'autrefois dans cette même ville de Rome, *la capitale de toute la terre*, comme dit Cicéron[4], dans ce même

1. Juvénal, VII, 53-62.
2. Juvénal, VII, 96-97.
3. Juvénal, VII, 27-35.
4. *Catilinaire*, IV, 6.

Capitole romain où nous sommes réunis maintenant, tant de poètes célèbres, arrivés au plus haut degré de l'art, ont remporté un laurier mérité, et qu'aujourd'hui cet usage non seulement interrompu, mais omis, mais passé à l'état de prodige, est tombé en désuétude depuis plus de 1,200 ans. Depuis Papinius Stace, poète illustre qui florissait du temps de Domitien, nous lisons que nul n'a été décoré d'un tel honneur. Je veux donc essayer, si Dieu le permet, de renouveler dans la république des Romains depuis longtemps vieillissante, la plus belle coutume de sa florissante jeunesse. Je ne tairai point, non par un sentiment de vaine gloire, mais pour rendre hommage à la vérité, que ces dernières années j'ai été appelé en même temps à Rome par le Sénat alors en fonctions et par plusieurs gentilshommes romains dont quelques-uns sont aujourd'hui présents dans cette assemblée, et à Paris par l'illustre messire, maître Robert[1], chancelier de Paris, et par plusieurs personnages célèbres de cette université, m'invitant à l'envi à force de prières à recevoir cet honneur dans cette ville. La réputation actuelle de cette université me fit hésiter quelque temps, mais à la fin je résolus de me rendre ici de préférence. Pourquoi cela, je vous prie, sinon parce que, comme dit Virgile, *l'amour de la patrie a triomphé*[2]. Je ne nierai point que j'ai été déterminé surtout par un certain amour et un certain respect pour les anciens poètes qui par leur génie supérieur ont fleuri dans cette même ville, y ont vécu et y sont ensevelis. Car, comme dit très bien Cicéron au second livre des *Lois : Vous avez selon moi un motif légitime de venir ici plus volontiers et d'aimer cet endroit.* Et il continue : *Nous ressentons en effet je ne sais quelle émotion dans les lieux où il subsiste des traces de ceux que nous aimons ou que nous admirons. Pour moi, ce qui me charme dans notre chère Athènes, c'est moins la magnificence de ses monuments et ses antiques chefs-d'œuvre que le souvenir de ses grands hommes, le lieu où chacun d'eux habitait, où il s'asseyait, où il aimait à discourir; leurs tombeaux même, je les considère avec intérêt*[3]. Ainsi parle Cicéron. Pour moi, je l'avoue, ce n'a point été là le moindre motif de venir à Rome. D'ailleurs, quel qu'en soit le motif, j'espère que mon arrivée, du moins par la nouveauté du spectacle, ne sera pas sans gloire pour cette ville, pour celle dont je suis originaire et pour toute l'Italie. Voilà pour le premier point.

« Sur le second point, savoir l'éclat de la gloire personnelle, on pourrait dire une foule de choses que j'omettrai à cause de la brièveté que je vous ai promise. Il me suffira de dire que l'amour de la gloire est inné non seulement chez les hommes du commun, mais surtout chez les esprits sages et distingués. C'est pour cela que, quoique plusieurs philosophes aient disserté sur le mépris de la gloire, on n'en a trouvé aucun ou très peu qui l'aient méprisée véritablement. Ce qui le prouve surtout, c'est qu'*au commencement même des livres qu'ils ont composés sur le mépris de la gloire, ils ont inscrit leurs noms,* comme dit Cicéron au premier livre des *Tusculanes*[4]. Le même Cicéron, parlant dans cette même enceinte devant Jules-César, s'écrie : *Que dis-je? avez-vous même*

1. Robert de Bardi, chancelier de l'Université de Paris.
2. *Énéide*, VI, 823.
3. *Des lois*, II, 2.
4. *Tusculanes*, I, 15.

assez vécu pour la gloire? Quelle que soit votre sagesse, vous ne nierez pas que vous l'aimez avec passion[1]. Bref, ce qu'il dit encore dans un autre passage est très vrai : *A peine trouvera-t-on un homme qui n'ambitionne la gloire comme le salaire des travaux qu'il a entrepris et des périls qu'il a courus*[2]. De là ces vers d'Ovide : *L'auditeur anime l'écrivain, les éloges excitent le courage, et la gloire est un puissant aiguillon*[3]. Donc pour joindre ce second point au premier, citons en entier ce vers de Virgile dont j'ai adapté la moitié à mes considérations précédentes et disons : *L'amour de la patrie et l'immense passion de la gloire triompheront*[4]. Voilà pour le second point.

« Touchant le troisième point, c'est-à-dire l'aiguillon de l'activité d'autrui, je dirai seulement que si quelques-uns rougissent de marcher sur les traces des autres, il y en a beaucoup plus qui redoutent d'entreprendre une route difficile sans un guide sûr. J'en connais beaucoup de ce genre, surtout en Italie. Je connais des hommes pleins de savoir et de talent, adonnés aux mêmes études, enflammés de la même ardeur, qui cependant hésitent encore, et soit retenue, soit paresse, soit défiance, soit, ce que j'aimerais mieux supposer, humilité et modestie, ne se sont pas encore engagés dans cette route. C'est pourquoi dans une intention hardie peut-être, mais qui, ce me semble, n'est pas mauvaise, en présence de l'inertie générale, je n'ai pas craint, dans un sentier si pénible et dangereux pour moi, de servir de guide à plusieurs qui, je le crois, me suivront désormais. Voilà pour le troisième point.

« Ainsi donc cette triple difficulté a été surmontée par ses trois contraires. Je ne nie point que dans cette lutte j'ai fait preuve d'une certaine souplesse d'esprit qui m'a été accordée d'en haut par Celui qui donne toutes choses, Dieu, oui, ce Dieu que l'on peut appeler en propres termes *le maître de l'art et le dispensateur du génie*, comme dit Perse[5]. Mais puisque avec l'aide de Dieu, à travers les difficultés qui m'ont été opposées, je suis arrivé tant bien que mal au but désiré, il me reste à espérer quelque récompense de tant de travaux. Toutefois, avant de terminer ce discours, je crois qu'il convient de dire quelques mots de la qualité de la profession poétique et des conditions de la récompense que l'on sollicite.

« Sur le premier point deux mots suffiront. Il faut savoir, hommes très distingués, que le devoir et la profession du poète ne sont pas ce que plusieurs ou presque tous supposent. Car, comme dit très bien Lactance au premier livre des *Institutions divines : Ils ne savent pas quelle est la limite de la licence poétique et jusqu'où il est permis d'aller dans la fiction. Le devoir du poète consiste à faire passer dans une autre forme les faits qui ont eu lieu réellement en les changeant par des allégories avec quelque beauté. Quant à imaginer tout ce qu'il rapporte, c'est le rôle d'un sot et d'un menteur plutôt que d'un poète.* Ainsi s'exprime Lactance. De là vient ce que Macrobe écrit en ces termes dans son second commentaire sur le sixième livre de la *République : Les physiciens*

1. *Discours pour Marcellus,* VIII.
2. *Des devoirs,* XIX.
3. *Pontiques,* IV, 2, 35-36.
4. *Énéide,* VI, 823.
5. *Prologue,* 11.

veulent qu'Homère, la source et le père de toutes les inventions divines, ait donné à entendre aux sages cette vérité sous le voile d'une fiction poétique quand il représente Jupiter traversant l'Océan avec les autres dieux, c'est-à-dire avec les étoiles pour se rendre à un banquet auquel les Éthiopiens l'ont invité. Ils prétendent qu'Homère a indiqué par cette image fabuleuse que les astres prennent leur nourriture dans l'eau. Et s'il fait assister les rois d'Éthiopie au repas des dieux, c'est que les côtes de l'Océan sont habitées par les seuls Éthiopiens que le voisinage du soleil brûle jusqu'à leur noircir la peau. Ainsi parle Macrobe[1]. Il serait trop long de tout passer en revue; mais si le temps ne me faisait défaut et si je ne craignais de fatiguer vos oreilles, je pourrais facilement vous démontrer que les poètes ont embrassé sous le voile des fictions tantôt la physique, tantôt la morale, tantôt l'histoire. Je vous prouverais ce que je dis souvent, qu'entre le devoir du poète, de l'historien, du moraliste et du physicien, il existe la même différence qu'entre un ciel nébuleux et un ciel serein; dans les deux cas, la clarté est la même dans le sujet; mais elle varie suivant la portée des spectateurs. Toutefois la poésie est d'autant plus agréable que la vérité cherchée péniblement devient de plus en plus douce, une fois trouvée. Qu'il me suffise d'avoir dit cela moins sur moi-même que sur l'effet de la profession poétique, car quoique, suivant la coutume des poètes, j'aime à jouer, je ne voudrais point paraître poète au point de n'être que poète.

« Il me reste maintenant à parler de la récompense qui, même lorsqu'elle n'est pas due, est désirée et espérée. On sait qu'elle est multiple. La récompense du poète est principalement la gloire et là-dessus tout a été dit. Il y a aussi l'immortalité du nom qui est double : la première pour eux-mêmes, la seconde pour ceux qu'ils ont jugés dignes d'un tel honneur. Ovide parle de la première avec une entière assurance à la fin des *Métamorphoses : J'ai enfin achevé un ouvrage que ne pourront détruire ni le courroux de Jupiter, ni les flammes, ni le fer, ni les ravages du temps*[2]; et le reste jusqu'à la fin. Stace parle de la même immortalité à la fin de la *Thébaïde : Vivras-tu longtemps, te lira-t-on quand ton maître ne sera plus, ô ma Thébaïde, qui m'as coûté douze ans de veilles assidues*[3]*?* et ce qui suit jusqu'à la fin. Virgile parle de la seconde immortalité quand il dit au neuvième livre de l'*Énéide : Couple heureux, si mes vers peuvent quelque chose, vous vivrez éternellement dans la mémoire des siècles tant que la race d'Énée siégera au Capitole et que Jupiter règnera*[4]. Stace en parle aussi dans la *Thébaïde : Vous aussi, bien que mes chants s'échappent d'une lyre inférieure, vos noms sacrés franchiront les siècles*[5]. Lucain parle en même temps des deux immortalités dans le neuvième livre de la *Pharsale : La postérité nous lira, toi et moi; notre Pharsale vivra et nul âge ne la condamnera à l'oubli*[6]. Certes, il y a eu dans le monde beaucoup d'hommes glorieux et mémorables aussi bien dans les lettres que dans l'art de la guerre,

1. *Commentaire sur le songe de Scipion*, II, 10.
2. *Métamorphoses*, XV, 871-872.
3. *Thébaïde*, XII, 811-813.
4. *Énéide*, IX, 446-449.
5. *Thébaïde*, X, 445-446.
6. *Pharsale*, IX, 985-986.

dont les noms avec le temps sont tombés dans l'oubli sans autre motif que de n'avoir pas su confier au style durable et stable d'un lettré ce qu'ils avaient dans l'esprit. Car, comme dit Cicéron au premier livre des *Tusculanes : Il peut se faire qu'on pense bien et qu'on ne puisse pas exprimer élégamment ce qu'on pense. Or mettre ses pensées par écrit sans savoir leur donner l'ordre et la clarté ni allécher le lecteur par un certain attrait, c'est abuser étrangement de son loisir et des lettres*[1]. Voilà pour les lettrés. Quant à ceux qui, ayant mérité un nom immortel par leur courage et leurs exploits ou autrement, sont tombés dans l'oubli parce qu'ils n'ont point trouvé un écrivain capable, leur gloire a été ensevelie avec leurs corps. Horace le dit élégamment dans ses *Odes : Beaucoup de héros vécurent avant Agamemnon; mais tous, privés de regrets et inconnus, sont relégués dans un long oubli,* et il en donne la raison : *parce qu'il leur a manqué un poète sacré*[2]. Dans cette prévision, d'illustres personnages ont tenu les poètes en grand honneur afin qu'il y eût quelqu'un qui pût transmettre leurs louanges à la postérité. Cicéron relate ce fait dans le discours qu'il a prononcé pour A.-L. Archias, et il n'est point étonnant que les grands généraux aiment les grands poètes suivant cette règle de Claudien : *La valeur se plaît à attirer les regards des Muses; quiconque accomplit des exploits dignes d'être chantés aime les chants*[3]. Certes, en ce qui concerne la gloire mondaine, ce mot d'Horace est vrai : *La vertu cachée diffère peu de l'inertie qu'on ignore.* Et c'est assurément de là qu'émane cette exclamation d'Alexandre de Macédoine qui, étant venu près du tombeau d'Achille, s'écria, dit-on, en soupirant : « O heureux « jeune homme, qui as trouvé un tel chantre de ta valeur ! » Il désignait Homère, prince des poètes, qui, on le sait, a rendu fameuse la gloire d'Achille par de beaux vers. En voilà assez sur ce point.

« Il y a encore d'autres récompenses des poètes que je passe présentement sous silence pour en venir au laurier. Le laurier est dû aux Césars et aux poètes. Quoique la couronne poétique soit tressée de feuilles de laurier, on la fait tantôt de myrte, tantôt de lierre, tantôt d'une simple bandelette. J'ai réuni moi-même dans une lettre toutes ces variétés en ces deux vers : *Maintenant le laurier, le myrte, le lierre et la bandelette sacrée due à ton front sont méconnus.* Mais pour ne pas trop m'étendre, laissant le reste de côté, je vais énumérer brièvement les qualités du laurier.

« Cet arbre est surtout odoriférant, comme l'indiquent le sens de l'odorat, et Virgile au sixième livre de l'*Énéide : Dans un bois odorant de laurier*[4]; et dans la deuxième églogue des *Bucoliques : Et vous, lauriers, et toi, myrte voisin, je vous cueillerai, car, entrelacés, vos parfums sont plus doux*[5]. Par ce premier point, on peut entendre l'odeur d'une bonne renommée que cherchent les Césars et les poètes. Car, comme nous sommes composés d'un corps et d'une âme, deux voies nous sont offertes pour acquérir de la gloire, celle du corps et celle de l'âme, quoique tant que nous sommes en vie l'un ait besoin du secours

1. *Tusculanes,* I, 3.
2. *Odes,* IV, 9, 25-28.
3. *Éloge de Stilichon, préface du livre* III, 5-6.
4. *Énéide,* VI, 658.
5. *Églogue,* II, 54-55.

de l'autre, et il n'est point douteux que les Césars vont à la gloire par la première voie et les poètes par la seconde. Donc, comme tous deux tendent au même but, quoique par des routes diverses, ce n'est pas sans raison qu'on a préparé à tous deux la même récompense d'un arbre odoriférant, indiquant, comme je viens de le dire, l'odeur d'une bonne renommée et de la gloire.

« En outre, cet arbre donne de l'ombre et convient au repos des gens fatigués. De là vient ce mot d'Horace : *Le laurier par ses épais rameaux dérobera les rayons ardents du soleil*[1], et ces vers du même : *Repose sous mon laurier ton corps fatigué par de longues guerres*[2]. Cette deuxième propriété se rapporte justement aux Césars et aux poètes : le repos semble promis aux uns après les fatigues de la guerre, aux autres après les travaux des études.

« On dit que le feuillage de cet arbre, de même qu'il est inaccessible en soi, préserve de la corruption les livres et autres objets auxquels il est joint. Cela convient singulièrement aux poètes qui, on le sait, défendent de la corruption leurs propres ouvrages et la gloire d'autrui.

« De plus, cet arbre est sacré, redoutable et vénérable. C'est ce qui a fait dire à Virgile au septième livre de l'*Énéide : Au milieu du palais, à l'écart, s'élevait un laurier au feuillage sacré, qu'une crainte religieuse protégeait depuis longues années*[3]. Auprès de ce laurier on avait coutume de dresser des autels, suivant ce passage du deuxième livre de l'*Énéide : Au milieu du palais, sous la voûte des cieux, était un grand autel ; à côté, un antique laurier inclinait sur lui son feuillage*[4]. Il convient à la parure des sacrificateurs, d'où on lit au troisième livre de l'*Énéide : Le prêtre de Phébus, le front ceint de bandelettes et du laurier sacré*[5]*;* et d'où Lucain a dit dans son sixième livre : *D'où les lauriers de Thessalie sont admis aux jeux pythiens*[6]. Il est l'ornement non seulement des temples, mais du Capitole lui-même. Lucain a dit au premier livre : *Le Capitole réclame les lauriers sacrés*[7]. Le jour me ferait défaut si je voulais tout citer. Il est certain, indépendamment de tout cela, que le laurier semble convenir également aux Césars et aux poètes puisqu'on a coutume de les nommer les uns et les autres sacrés. Je pourrais le montrer par mille autorités si je ne songeais à ce mot de Cicéron : *Il se sert dans une chose certaine de témoignages non nécessaires.*

« L'arbre dont nous parlons possède encore trois propriétés qui ne sont point à dédaigner. Premièrement, appliqué sur une personne endormie, il rend ses songes vrais. C'est pour cela qu'il semble être dû particulièrement aux poètes qui ont coutume, dit-on, de rêver sur le Parnasse, suivant ce mot de Perse : *Je ne me souviens pas d'avoir rêvé sur le Parnasse à double cime*[8], etc. Pour montrer, sous le voile d'une allégorie, que la vérité est contenue dans leurs écrits qui paraissent des songes à ceux qui ne les comprennent pas, les

1. *Odes*, II, 9, 10-15.
2. *Id.*, II, 7, 18-19.
3. *Énéide*, VII, 59-60.
4. *Énéide*, II, 512-514.
5. *Id.*, III, 80-81.
6. Lucain, VI, 409.
7. *Id.* I, 287.
8. *Prologue*, 2-3.

poètes disent qu'ils ont le front ceint du feuillage qui rend les songes vrais. De même sous un autre rapport, en tant que cet arbre promet la prescience de l'avenir, suivant eux, il peut paraître approprié à Apollon, dieu de la divination, d'autant plus qu'on le représente comme en ayant été amoureux, ainsi que je le dirai tout à l'heure. Donc, comme Apollon passe pour le dieu des poètes, il n'est pas étonnant que les poètes bien méritants se couronnent du feuillage de leur dieu dont ils croient que le secours les a soutenus et qu'ils ont nommé le dieu de l'intelligence.

« La seconde des trois propriétés de cet arbre est sa verdeur éternelle dont quelqu'un a dit élégamment : *Ni le froid n'endommage le laurier, ni le bûcher l'or.* Pour cela, il convient également aux Césars et aux poètes parce qu'à cause de l'immortalité à laquelle ils visent, on le dit cher à Phébus, consacré à Phébus. De là vient ce vers des *Bucoliques : Le myrte à la belle Vénus; à Phébus son laurier*[1]; et ceux-ci du septième livre de l'*Énéide : Latinus, dit-on, avait trouvé ce laurier en jetant les fondements de sa citadelle et l'avait consacré lui-même à Phébus*[2]. C'est ce qui a donné lieu à la fable de Phébus amoureux de Daphné, car Daphné est un mot grec qui, au dire d'Hugution, signifie en latin laurier. Cette fable se lit dans tous ses détails au premier livre des *Métamorphoses* d'Ovide.

« Et ce n'est pas sans raison que les poètes ont imaginé cela. Car, quoique tout arbre soit ami du soleil, d'où descend toute sa végétation et sa vie, celui qu'embellit une rare verdeur mérite de sa part une affection particulière. L'immortalité de cette verdeur symbolisant l'immortalité d'un nom acquis tant à la guerre que dans les lettres peut expliquer pourquoi les Césars et les poètes sont couronnés principalement de ce feuillage.

« La troisième et la dernière de ces propriétés consiste en ce que, suivant le témoignage de tous ceux qui ont écrit sur l'histoire naturelle, cet arbre n'est point frappé de la foudre. Grand et insigne privilège! Pour procéder jusqu'à la fin comme nous avons commencé, c'est là la cause secrète du respect religieux que cet arbre [3]... Car quelle foudre plus terrible dans les choses humaines que la durée du temps qui détruit tout, les ouvrages, les biens et la réputation des mortels! C'est donc à juste titre qu'on couronne d'un feuillage contempteur de la foudre ceux dont la gloire ne redoute point celle qui, comme la foudre, renverse toutes choses, la vétusté.

« Vous avez entendu les motifs qui se sont présentés à moi sans une longue méditation et comme sur-le-champ. Quant à l'usage où sont les Césars et les poètes de se couronner de ce feuillage, je pourrais le confirmer par des témoignages innombrables; mais je citerai séparément les affirmations particulières aux uns et aux autres. Horace parle suffisamment des Césars : *Vous à qui le laurier a procuré dans le triomphe de Dalmatie un honneur éternel*[4]. Stace dit des poètes dans la *Thébaïde : Un temps viendra où, mieux inspiré par le dieu du Pinde, je chanterai vos exploits*[5]. Le même Stace parle en même temps des

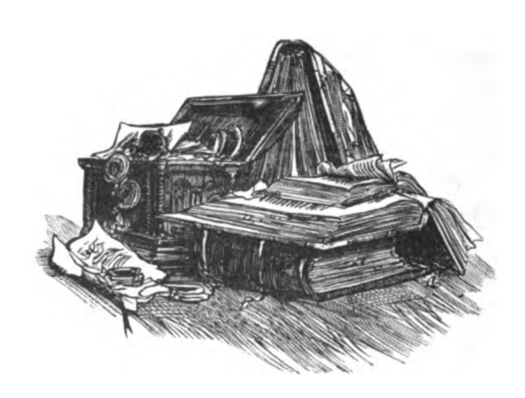
1. *Églogue*, VII, 62.
2. *Énéide*, VII, 61-62.
3. Il existe ici une petite lacune dans le manuscrit.
4. *Odes*, II, 1, 15-16.
5. *Thébaïde*, 32-33.

uns et des autres dans l'*Achilléide : Toi pour qui fleurissent à l'envi les deux lauriers des poètes et des généraux*[1]. Ces paroles s'appliquent aussi bien au laurier des Césars qu'à celui des poètes.

« Il me resterait encore bien des choses à dire sur les commencements de la poésie, sur les genres et les variétés des poètes avec d'autres considérations très intéressantes sur le même sujet. Mais plus je vois redoubler votre attention, plus je dois faire en sorte de ne point la troubler par un trop long discours et de ne point choquer dans cette circonstance vos oreilles très patientes. Je vais donc finir en ces termes.

« Sur les deux premiers genres de récompense, s'ils peuvent m'échoir, cela regarde Dieu et ma fortune; cela vous regarde aussi, mes seigneurs et mes amis, cela regarde ceux qui naîtront après vous, et qui, je l'espère, porteront de moi un jugement plus sûr et plus juste, parce que, comme dit Cicéron, *ils jugeront sans amour et sans partialité, et de plus sans haine et sans envie*[2]. Quant au troisième genre de récompense, c'est-à-dire au laurier poétique, de quelque manière qu'il soit décerné aux autres, je le sollicite humblement de vos mains, illustrissime sénateur[3]. On vous a présenté à cet égard les prières de l'illustrissime roi de Sicile[4], dont le jugement très profond m'a approuvé, quoique indigne et à qui de plus, suivant une ancienne déférence du peuple romain, ce pouvoir a été confié. »

1. *Achilléide*, I, 15-16.
2. *Discours pour Marcellus*, IX.
3. Le comte Orso d'Anguillara.
4. Robert II d'Anjou.





L'IMPRIMERIE DUCALE DE DAMPIERRE



E superbe château de Dampierre, que tout le monde connaît à Paris, était splendidement occupé, dans la seconde moitié du siècle dernier, par le célèbre duc de Luynes.

Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, connu d'abord sous le nom de comte d'Albert, puis sous celui de duc de Luynes, descendait des Alberti italiens, qu'une commotion politique força de quitter leur palais à Florence, dans les premières années du XVe siècle. Le duc de Luynes, né le 4 novembre 1748, devint sous-lieutenant au régiment colonel général des dragons, le 4 novembre 1764, capitaine le 28 mars 1766, mestre de camp lieutenant du même régiment le 24 mars 1769 et mourut en 1807, après avoir parcouru une brillante carrière dans les armées de la France. Il avait épousé, le 19 avril 1768, Guyonne-Élisabeth-Josèphe de Laval-Montmorency, née le 14 février 1755, fille de Guy-André-Pierre, duc de Laval, lieutenant général des armées du roi, et de Jacqueline-Hortense de Bullion-Fervacques.

La duchesse de Luynes, qui avait reçu une éducation des plus soignées, s'occupait exclusivement d'études et de travaux littéraires, dans l'isolement que lui créait la brillante carrière du duc, et pour satisfaire complètement à ses goûts, elle installa un atelier d'imprimerie au château de Dampierre.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance de cette création tout à fait exceptionnelle, nous profiterons des détails qu'a bien voulu



nous communiquer feu le duc Alberti de Chaulnes, proche parent de la célèbre duchesse.

Nous donnerons donc, en premier lieu, la liste des ouvrages sortis de la presse de Dampierre, — ouvrages, dont la rareté a fixé le prix à un taux fort élevé.

Voici cette liste :

1. *The life and adventures of Robinson Crusoë.* Dampierre, 1797, 2 vol. in-8°. Traduction française interlinéaire, avec un avertissement placé par Mme de Luynes en tête de son édition.

2. *An account of the Life of the reverend Jonathan Swift, D. D. Dean of S. Patrick's Dublin.* Dampierre, an VII (1800). Vol. petit in-4°. Traduction française interlinéaire et avertissement de l'éditeur.

3. *Recueil de pièces de poésie détachées à l'usage de quelques amis habitant la campagne.* 1re partie. Dampierre, an VII (1800). Vol. in-8°. Dans une préface qui précède son recueil, la duchesse explique les motifs qui l'ont portée à former cette petite collection.

4. *Recueil de pièces de poésie détachées.* 2e partie. Dampierre, an X (1802). Vol. in-8°. Cette seconde partie renferme des pièces d'un genre plus léger, et la duchesse de Luynes a soin d'en prévenir le lecteur dans un avertissement, par lequel elle avertit qu'elle y a admis tous les genres, pourvu qu'ils n'y introduisissent pas l'ennui.

5. *Histoire de la vie et de la mort tragique de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano.* Dampierre, an VIII (1800). Vol. petit in-4°.

6. *La vie de Marie de Hautefort, duchesse de Schomberg.* Dampierre, an VIII (1800). Vol. petit in-4°.

7. *Abrégé de la vie du garde des sceaux de Marillac.* Sans date. Petit in-4°.

8. *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques.* Dampierre, an VIII. Petit in-4°.

9. *Notions abrégées de logique et de morale*, par Barbier. Avec une notice et des notes de la duchesse de Luynes. Dampierre, an VIII. Petit in-4.

10. *Les trois époques, ou l'amour considéré dans la société et hors de la société*, par Barbier. Dampierre, an VIII. Petit in-4°.

11. *Mémoires de Talleyrand sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.* Dampierre, an VII (1799). Petit in-4°.

12. *La Capricieuse ou les effets de l'inégalité d'humeur.* Comédie en trois actes. Dampierre, an VII. Petit in-4°.

13. *Notice sur la vie de la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette, sa fille. Dampierre, an IX (1801). Petit in-4°.

14. *Lettres de Mme Suard à son mari sur son voyage à Ferney.* Dampierre, an X. Petit in-4°.

15. *Relation de la fin d'Henry IIe du nom, duc de Montmorency et de Damville.* Dampierre, 1803. Petit in-4°.

16. *Conseils d'un père à son fils,* par A. L. Sans date.

Ce sont des conseils donnés par le duc de Luynes à son fils le duc de Chevreuse, au moment où finissait l'éducation de ce jeune homme et commençaient ses devoirs envers la société.

17. *Traduction en vers de l'élégie de Gray sur un cimetière de village.* Dampierre, 1797.

Cette traduction est l'œuvre du jeune vicomte Mathieu de Montmorency, qui l'a dédiée à sa belle-mère, la duchesse de Luynes, en vers d'une simplicité touchante et empreinte des amers regrets que la révolution avait laissés dans cette famille[1].

Pour compléter ce relevé, nous ajouterons que la duchesse s'occupait aussi avec un soin tout particulier d'une revision générale de l'édition française du *Spectator* de Steele et d'Addison, ouvrage anglais dont l'apparition à Londres avait eu tant de succès. L'édition française, dont la publication avait commencé à Amsterdam en 1714, était fort inexacte et incomplète. Les nombreuses lacunes et incorrections que la duchesse y avait remarquées lui avaient suggéré l'idée d'en publier un supplément, et elle s'était mise à l'œuvre avec cette ardeur et cette courageuse persistance qu'elle apportait en tout. Elle était aidée dans cette entreprise littéraire par M. Guillard-Senainville, né en Beauce, près de son château d'Esclimont, mort en 1837, agent général de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. C'était un homme instruit, très versé dans la connaissance de la langue anglaise, et qui fut fort heureux de s'associer à un travail de cette importance. Madame de Luynes commença à la fois deux éditions in-4° de son supplément au *Spectateur.* L'une contenait simplement la traduction française, préparée par elle et son collaborateur. Dans l'autre, elle mettait en regard de la traduction le texte anglais. Deux volumes de la première édition parurent en 1803 et en 1806, l'année qui précéda celle de la mort du duc ; la seconde édition en était déjà arrivée au sixième volume, lorsque survint, en 1810, l'ordonnance impériale qui supprima d'un seul coup toutes les imprimeries particulières et força la duchesse de Luynes à se défaire de la sienne.

Il n'était pas jusqu'au brochage même des livres dont elle ne s'occupât ; mais, le plus souvent, elle laissait ce soin à une amie de la maison, Mme Felz, d'origine irlandaise et de la famille du célèbre O'Connor, — femme d'un médecin allemand distingué : elle exécutait son travail avec beaucoup de dextérité dans le salon même du château de Dampierre.

PH. VAN DER HAEGHEN.

1. Il existe une collection complète de ces dix-sept ouvrages à la bibliothèque du château de Sablé, où nous avons vu mourir le jeune duc Alberti de Chaulnes.





LES GRANDS ÉDITEURS ANGLAIS

II

LA FICTION ROMANESQUE. — LE LIVRE DE SCIENCES. — LE LIVRE DE BIBLIOPHILE

IV. — Richard Bentley et fils.



UR un grand nombre de livres imprimés pendant le règne de Charles II, entre autres le *Shakspere* de 1685, celui de la troisième édition, au bas de la page de titre, au-dessous de la sphère armillaire — introduite depuis en France aussi par Janet, dans sa *Bibliothèque elzévirienne,* — on trouve déjà le nom de Richard Bentley. En 1682, cet éditeur commençait la publication d'une série de romans sous le titre de *Bentley's Modern Novels,* que de nos jours a fait revivre, à peine modifié, le titre de deux autres séries du même genre : *Bentley's Standard Novels* et *Bentley's Favourite Novels.* Malgré cette double concordance de faits, — de semblables publications, poursuivies, à près de deux cents ans d'intervalle, par des éditeurs de nom et prénom identiques, — il ne paraît pas qu'il y ait trace de parenté entre les deux Richard Bentley[1]. Le chef

1. Voir *Notes and Queries*, vol. XI, 5e série, 12 avril 1879, sur le pramier Richard Bentley. Il semble que ce nom et ce prénom s'appellent l'un l'autre. Les Lettres classiques au commence-

nominal de la librairie, né en 1794, descend d'une ancienne famille du Shropshire dont l'un des membres, Edward Bentley, vint à Londres vers 1770. Celui-ci publia quelques livres classiques, principalement des dictionnaires. Toutefois, les entreprises de journaux l'intéressaient de préférence; c'est ainsi qu'il fut l'un des propriétaires de *The General Evening Post*. Son portrait, — à tout autre titre bien entendu, — est placé dans le parloir de la Banque d'Angleterre; il y témoigne de l'initiative patriotique d'Edward Bentley dans la formation du corps des « Volontaires de la Banque » pendant la guerre contre Napoléon Ier. Deux de ses fils, Samuel et Richard, se firent imprimeurs-éditeurs. Ils avaient été élevés dans l'imprimerie d'un oncle, John Nichols, antiquaire célèbre, qui a laissé une *Histoire du Leicestershire* et quatorze volumes d'*Anecdotes littéraires*. L'aîné, Samuel, que le *Gentleman's Magazine*, dans un article nécrologique, en mai 1868, cite comme un lettré d'un goût délicat, *A good scholar and a man of refined taste*, avait mis tout son orgueil à devenir dans sa profession un artiste supérieur; il y réussit, et la supériorité de ses impressions, en effet, fut bientôt renommée. Mais à quel prix! Samuel Bentley dépensa un tel zèle à déchiffrer les anciens textes anglo-normands dans les archives publiques, en vue d'enrichir ses publications historiques, puis une attention si minutieuse à corriger les épreuves de ses *Excerpta Historica*, que finalement il y perdit la vue. Cet ouvrage, devenu classique, est, il est vrai, couramment désigné par le nom de l'auteur-imprimeur — nous disons de même « un Littré », « un Vapereau », — néanmoins, c'est payer une telle gloire un peu cher.



Marque relevée sur le *Shakspere* de 1685. (Richard Bentley.)

Tout d'abord, les deux frères se consacrèrent à peu près exclusivement à leurs presses et se firent connaître ainsi, plutôt que par leurs publications propres. A partir de 1829, cependant, Richard, le plus jeune, renonçant décidément à l'imprimerie, uniquement désormais s'occupa d'édition. A cet effet, il s'associa avec M. Henry Colburn, qui avait déjà publié *Pepy's and Evelyn's Diaries* et venait de s'établir dans New Burlington street, d'où la librairie, depuis, n'est plus sortie. M. Colburn se retira des affaires fort peu de temps après. Dès lors, Richard Bentley demeura seul à la tête de la maison, c'est-à-dire pendant près de quarante ans, de 1832 jusqu'en 1871, quelques mois à peine avant sa mort. En moins de dix ans, il sut grouper autour de lui à peu près tous les romanciers célèbres : Dickens, Disraeli, Bulwer, Th. Campbell, Godwin, miss Edgeworth, miss Ferrier, Mrs Shelley, Leigh Hunt, Ingoldsby, Sam Slick, Ainsworth, Theodore Hook, Mrs Trollope et ses fils Anthony et Thomas, le capitaine Marryat, le docteur Maginn, Father Prout, Samuel Lover, Miss Mitford, Beckford, Julia Kavanagh, Charles Reade, Wilkie Collins et bien d'autres encore. A ce groupe d'écrivains éminents il ne manque vraiment que Thackeray. Je reprends un des noms de cette énumération, celui de Thomas Ingoldsby, pseudonyme de Richard Harris Barham, qui dédia ses fameuses

ment du XVIIIe siècle sont redevables à un autre Richard Bentley, savant professeur à Cambridge, d'éditions critiques des auteurs grecs et latins qui sont réputées, encore aujourd'hui, comme des chefs-d'œuvre d'érudition.

Légendes à son éditeur et ami. Ils avaient fait leurs études ensemble à l'école Saint-Paul de Londres et leur camaraderie d'enfance se prolongea sous la forme virile de l'amitié jusqu'à la fin. De son lit de mort, en juin 1845, Barham envoyait, par exprès spécial, à l'intime témoin de toute sa vie le poème dans le style de Chaucer, *As I laye a thinkinge...*, qui occupa ses dernières pensées et termine aujourd'hui toutes les éditions des *Légendes d'Ingoldsby*.

Assisté d'un tel concours d'hommes de talent, Bentley fonda en 1837 un magazine, *Bentley's Miscellany,* qui fit une rapide fortune sous la direction de Dickens[1]. La chronique littéraire a fixé le souvenir des dîners du *Miscellany* et du salon rouge de New Burlington street, où à cette occasion se réunissaient les beaux esprits de l'époque. A quelque touchante mélodie irlandaise de Tom Moore succédaient quelque impromptu de Theodore Hook souvent interrompu par une explosion d'applaudissements, une anecdote vivement contée par Sam Slick, un mot génial de Barham, une vive repartie du caricaturiste George Cruikshank. Là se rencontraient aussi Ainsworth et, sous le pseudonyme de Father Prout, Francis Mahony, l'un des plus beaux hommes de son temps; puis le docteur Maginn, dont la verve endiablée n'était jamais plus étincelante qu'après boire; Albert Smith, dont les espiègleries luttaient de gaieté avec l'humour joyeux de l'Irlandais Hamilton Maxwell; John Leech aussi, tout frais émoulu du collège de Charterhouse, aimable et modeste, encore hésitant entre le scalpel et le crayon, exerçant dans ce vivant milieu ses facultés d'observation plaisante, accumulant les remarques dans cette admirable mémoire pittoresque qui allait donner à ses dessins la certitude infaillible des dessins de maître. C'est dans *Bentley's Miscellany* que John Leech débuta par la création irrésistiblement comique de *M. Ledbury,* dont les grotesques aventures racontées par Albert Smith égayèrent alors toute l'Angleterre. C'est là que George Cruikshank illustra le *Jack Sheppard* et le *Guy Fawkes* d'Ainsworth, qui sont restés ses œuvres les plus célèbres; c'est là aussi que Cruikshank et John Leech rivalisèrent d'invention drôlatique dans l'illustration des légendes d'Ingoldsby.

Concurremment avec le *Miscellany,* Richard Bentley poursuivait la publication de la bibliothèque de romans qui avait été une de ses premières créations comme éditeur en 1831 et prit son nom définitivement en 1832, la série universellement connue des *Bentley's Standard Novels and Romances.* Les volumes sont exactement de notre format in-18 si répandu depuis, et il me paraît très probable qu'ils ont servi de modèle à l'intelligent éditeur français qui fonda et désigna de son propre nom, en 1838, la *Bibliothèque Charpentier*. Seulement, M. Charpentier opérait une révolution de librairie en publiant à 3 fr. 50 ses volumes qui contenaient la matière de plusieurs in-octavo à 7 francs, format de cabinet de lecture, alors en vogue, tandis que les *Bentley's Standard Novels* furent, à l'origine, publiés à 6 sh. (7 fr. 50). Je dois dire qu'en Angleterre, où la

1. Voir *le Livre* n° du 10 janvier 1885, sur *Bentley's Miscellany*. Le prospectus de ce magazine fut rédigé par Dickens et le manuscrit original occupe une place d'honneur dans le cabinet de l'éditeur, en même temps qu'un des plus anciens manuscrits du monde, quatre tablettes de pierre gravée, d'une conservation parfaite, trouvées à Thèbes en 1836. Il y a entre ces deux autographes précieux un écart de date d'environ 3,000 ans.

librairie a toujours coûté fort cher, ce prix même était alors très faible; cependant il fut réduit à 3 sh. 6 d. pour une vingtaine de volumes de la collection réédités bien plus tard, de 1854 à 1859. Chaque volume était accompagné d'une planche gravée sur acier et le titre orné d'un sujet également gravé reproduisant quelque principale scène du roman [1]. La collection se compose d'un peu plus de 125 volumes représentant en chiffres ronds 60,000 £ de droits d'auteur et 40,000 £ de frais d'impression, de papier et d'illustrations, soit deux millions cinq cent mille francs.

En 1859, Richard Bentley fonda, dans un tout autre esprit, une revue trimestrielle rédigée par les principaux collaborateurs de *The Saturday Review*. Elle comptait parmi ses rédacteurs Basil Jones, le savant évêque de Saint-Davids, Douglas Cook et lord Robert Cecil, aujourd'hui marquis de Salisbury, premier ministre et secrétaire pour les affaires étrangères, chef du cabinet conservateur. Il s'était opéré une évolution dans les opinions du fondateur, qui dans sa jeunesse appartenait à l'école politique de « la jeune Angleterre » et s'était alors efforcé, de concert avec l'honorable George Smythe (plus tard lord Strangford), de trouver un journal pour représenter les vues de ce parti. Cependant, et malgré la valeur de sa rédaction politique et littéraire — maintenue avec une impartialité toujours mal vue des partis entre les deux grands courants d'opinion, — le *Bentley's Quarterly Review* ne parcourut qu'une très courte carrière. A diverses époques, d'autres périodiques avaient pris et prirent encore naissance dans la librairie de Burlington street et entre autres, croyons-nous, l'*Athenæum,* dont l'autorité critique en matière de lettres, d'art et de sciences, est universellement reconnue. Peu après la fin du *Quarterly,* le *Bentley's Miscellany* lui-même disparut à son tour, ou plutôt se confondit avec le *Temple Bar Magazine,* fondé en décembre 1860 sous les auspices d'un journaliste alors célèbre, George Augustus Salla, et dont Richard Bentley se rendit possesseur en 1866. C'est une publication mensuelle de 144 à 160 pages in-octavo à 1 sh., qui reçut un peu singulièrement le nom de la célèbre porte si maladroitement sacrifiée en 1878 et qui séparait le Strand de la Cité [2].

On ne s'explique guère le titre du nouveau *Magazine* que par cet extrait de Johnson qui désigne le passage de Temple Bar aux gens curieux de connaître les individualités littéraires comme le rendez-vous obligé de tous les

1. La série entière porte cette épigraphe : « Aucun genre de littérature n'est en général aussi attrayant que la fiction. Les peintures de la vie et des mœurs ainsi que les histoires d'aventures sont reçues avec plus d'empressement par le grand nombre que les œuvres plus graves, si importantes qu'elles soient. Le souvenir d'Apulée est mieux gardé par sa fable de *l'Amour et Psyché* que par ses écrits platoniciens plus abstraits. De même le *Décaméron* de Boccace a survécu aux traités de langue latine et aux autres ouvrages d'érudition du même auteur. »

2. Le quartier de Temple Bar est depuis deux siècles le centre des bureaux de journaux et de revues, et l'on pouvait naguère encore renouveler avec le même succès l'expérience à laquelle se plaisait déjà le Dr Johnson en 1756. — « Quand je veux m'amuser — écrit-il dans son *Project for the employment of Authors,* — je me poste pendant une heure à Temple Bar et j'examine un à un les passants. Entre onze heures et quatre heures, j'ai toujours constaté que l'un d'eux sur six est un écrivain. On les voit rarement de très bonne heure, le matin, ou tard dans la soirée ; au contraire, vers le moment du dîner, ils sont tous en mouvement ; leur physionomie alors exprime une hâte qui permet peu de discerner leurs espérances ou leurs craintes, leur joie ou leur tristesse. Mais dans l'après-midi, quand ils sont repus ou résignés à se passer de dîner, leurs passions se



hommes de lettres de son temps. Tel était Temple Bar au milieu du XVIIIe siècle, tel il resta jusqu'au jour où, sous prétexte que le monument encombrait la voie publique, on le démolit et l'on obstrua ladite voie bien davantage au moyen d'une colonne commémorative de ce même monument. Dans la direction du *Temple Bar Magazine,* Richard Bentley et son fils, M. George, continuèrent donc à en faire le lieu de rencontre des écrivains contemporains. Les études biographiques et critiques ainsi que les questions de politique extérieure y sont traitées d'une façon particulièrement remarquable, et le roman y est tenu au niveau le plus élevé par des « novelists » nombreux, très goûtés de ses lecteurs. C'est, en réalité, le roman qui occupe la plus large place dans chaque numéro. Il y est représenté généralement par deux œuvres de longue haleine, quelquefois trois, en cours de publication simultanée, plus une nouvelle complète. Il est signé tour à tour de noms comme celui de Miss Rhoda Broughton, très connue des lecteurs français, et d'autres noms qui n'ont pas moins de titres à l'être, tels ceux de Mrs Henry Wood, Sheridan Le Fanu, Florence Montgomery, Sergeant Ballantine, Edmund Yates, Mrs Kemble et Mrs Alexander, pour ne citer que les plus populaires.



Gravure extraite du Magazine *The Antiquary.* (Elliot Stock.)

Cette féconde poussée de romans devait nécessairement engendrer une nouvelle bibliothèque sous le titre de *Bentley's Favourite Novels,* publiée dans le format in-octavo, avec une ou deux gravures, à 6 sh. le volume; cette nouvelle série est aujourd'hui, à peu de chose près, aussi considérable que l'ancienne et a rencontré le même accueil auprès du public.

Pendant de longues années, la librairie Richard Bentley eut en quelque sorte le monopole de la littérature américaine. C'est elle qui fit connaître en Angleterre — et l'on peut dire par suite en Europe — Fenimore Cooper, Washington Irving, Bancroft, Prescott, etc. A cette époque reculée, digne de l'âge d'or, on croyait encore que la propriété littéraire est une propriété comme une autre; les éditeurs anglais avaient la bonhomie d'acheter le droit de reproduction, l'insigne bonne foi de payer des droits d'auteur aux écrivains étrangers. Un tel état de choses, si conforme à la morale publique, ne pouvait durer : on le leur fit bien voir. Le Parlement, que révoltait cette loyauté scandaleuse, soudain y coupa court. Un beau soir de 1857, la Chambre des Lords décida que les honnêtes gens qui respectaient la propriété littéraire étaient de

donnent un libre essor. L'un s'émerveille de la stupidité du public, qui n'a fait nulle attention à son dernier livre; tel autre maudit la France qui, par ses menaces d'invasion, détourne de la littérature toute curiosité; cet autre encore jure contre le libraire qui ne veut avancer d'argent que sur copie; celui-ci parcourt en marchant le billet que son éditeur vient de lui souscrire; celui-là murmure contre quelque critique sans réplique possible; un sixième est résolu à ne plus écrire pour une génération de barbares; le dernier enfin se propose de chercher une fois encore à réveiller un monde apathique, insensible à son mérite. »



Designed by George Cruikshank, to represent
his highly esteemed and worthy friend, the late
Thomas Ingoldsby
Surrounded by some of the Characters, Good, Bad, & Indifferent,
which he has so graphically portrayed in his celebrated
Legends.

Published by his school fellow, Richard Bentley 1870.



parfaits imbéciles, de tristes commerçants, dépourvus de civisme, puisqu'ils faisaient inutilement sortir du pays de bon or anglais au profit d'étrangers. Cette propriété tomba donc dans le domaine public. L'un des plus coupables, Richard Bentley, se réveilla le lendemain appauvri de 60,000 £, autrement dit de un million cinq cent mille francs, représentant le capital, désormais sans valeur, qu'il avait engagé dans ses éditions d'ouvrages américains.

La maison d'ailleurs est hospitalière aux étrangers; je rencontre dans son catalogue les noms sérieux de Lepsius, de Curtius, de Duncker, de Mommsen, d'Azeglio; dans la littérature moins grave, ceux de H.-C. Andersen, ami personnel de Richard Bentley, à qui sont adressées quelques-unes des plus jolies lettres du célèbre Danois; d'Émilie Carlen, d'Auerbach, de Spielhagen, etc.; et surtout des noms français en très grand nombre et non des moindres, à ne citer que Chateaubriand, Mme de Staël, Lamartine, Thiers, Guizot, Mignet, de Saulcy, Victor Hugo. A son titre officiel de *Publishers in ordinary to his* ou *her Majesty,* — qu'elle tient du roi Guillaume IV (6 avril 1833), que lui a maintenu la reine Victoria (7 mars 1838), et qui lui suffit comme somme d'honneurs, car elle n'a jamais concouru aux récompenses dans les expositions, — la librairie Bentley doit sans doute le privilège d'être choisie pour éditer leurs œuvres en Angleterre, par les souverains et les princes qui ne craignent pas de mêler quelques brins de plume aux fleurons de leur couronne; tels le roi de Suède et de Norvège, *Memoir of Charles XII,* le prince royal d'Autriche-Hongrie, *Travels in the East,* avec une centaine d'illustrations; l'empereur Maximilien du Mexique, *Recollections of my Life,* en 3 vol.; le shah de Perse, *A diary kept during a journey to Europe in 1878.* Enfin la jeune reine de Roumanie, sous le pseudonyme de Carmen Silva, collabore au *Temple Bar.*

Des ouvrages d'une importance politique et historique considérable sont également sortis de la même maison; c'est chez elle, en effet, que se sont édités *Lord Palmerston, Lord Dalling, Lord Malmesbury, Lord Auckland.* D'autre part, en matière d'histoire moderne, elle accuse une curiosité marquée pour l'époque du premier empire; elle a publié les *Mémoires du prince de Metternich,* avec une bien jolie eau-forte, d'après le portrait du célèbre diplomate par Th. Lawrence; la plupart des *Mémoires* des maréchaux et des généraux de Napoléon Ier; en particulier, avec une profusion de portraits gravés sur acier; les *Mémoires de Mme d'Abrantès* et les *Mémoires de Napoléon,* par Bourienne, traduits, annotés, édités par le colonel R.-W. Phipps, assisté du jeune M. Richard Bentley, le petit-fils du fondateur de la maison. Sur le même modèle viennent de paraître aussi les *Mémoires de Mme Campan* sur Marie-Antoinette, en 2 vol. avec 16 gravures. Parmi les plus beaux livres publiés par la librairie Bentley, je citerai encore les *Lettres de Horace Walpole,* éditées par Peter Cunningham, en 9 vol. avec une quarantaine de portraits; et deux des sept éditions de formats divers dans lesquelles, de 6 pence à 22 sh., sont multipliées les *Légendes d'Ingoldsby : The illustrated edition,* in-quarto couronne sur papier teinté, à tranches dorées, avec les 69 gravures de Leech et de Cruikshank, augmentées de celles dont le talent incisif de John Tenniel avait enrichi la première réimpression d'ensemble, et *The Carmine edition,* petit in-octavo compact dont les pages sont encadrées de filets carmin. Et je ne parle pas d'éditions épuisées comme celle de quelque légende isolée, *The Witches Frolic (Farces de sor-*

cières), si singulièrement illustrée par Jane-E. Cook. L'artiste avait imaginé de découper sur le fond, couvert d'un à plat noir, des figurines en silhouettes blanches, non modelées, mais dessinées au trait. C'est, à proprement dire, le procédé des sgraffite à l'italienne, procédé plus curieux que beau ou même agréable, tant il reste froid, quelque esprit qu'on y dépense.

En fait de tentatives originales, il en est une toute récente, beaucoup plus heureuse à notre avis, dont la maison Bentley a pris l'initiative et qui trouvera certainement des imitateurs. Nous voulons parler de ses éditions de romans imprimées en couleur : *An Open Foe*, par Adeline Sargeant, en 3 vol., encre pourpre ou claret; *Dream Faces,* par l'Hon. Mrs Fetherstonhaugh, en 2 vol., encre violette; *A Ballroom Repentance,* par Mrs Edwardes, en 2 vol., encre bleue. Il y avait des précédents : on connaît en France le *Livre des quatre couleurs,* imprimé au XVIIIe siècle; en Angleterre, lord Dalling et Bulwer firent à grands frais, pour *private circulation,* à très peu d'exemplaires non datés, imprimer naguère une monographie de lord Melbourne en encre d'or sur papier teinté en rose; mais le fait était exceptionnel. Le premier essai pratique de ce genre d'impression date de 1882 et fut appliqué par M. George Bentley aux *Notes sur quelques pièces de Shakespeare,* où Mrs Frances Anne Kemble, nièce de Mrs Siddons, l'illustre tragédienne, actrice elle-même, fille et petite-fille de comédiens, a condensé avec un rare esprit critique l'expérience d'une famille qui ne voua rien moins que vingt-huit de ses membres au théâtre. Le volume, orné avec goût de têtes de pages de fleurons et de culs-de-lampe, était imprimé en pourpre. Cette innovation paraît désormais exclusivement réservée au roman. Et en effet, la grande vente du roman peut seule couvrir l'augmentation du prix de fabrication, que l'on peut évaluer à quinze pour cent. Les tons d'encre employés jusqu'à présent : pourpre, violet, brun, vert sombre et bleu sombre conservent au caractère toute la netteté du noir; mais, en diminuant l'écart des valeurs du noir au blanc, ils rendent l'aspect de la page plus doux et plus harmonieux. Cet aspect est charmant, mais en supposant que nous subissions en ce moment le charme de l'imprévu, nous considérons d'autre part que le nouveau procédé est très précieux pour l'hygiène de la vue et bien supérieur à cet égard au procédé d'impression en noir sur papier d'une teinte plus ou moins foncée.

Le résultat de cette dernière combinaison, recommandée par certains oculistes, est bien aussi d'abaisser le rapport des valeurs, mais elle diminue sensiblement la lumière de la page, et, par conséquent, elle exige un bien plus grand effort de vision.

Très soucieuse d'augmenter les aises du lecteur, la librairie Bentley s'ingénie aussi à varier les reliures le plus possible, de manière qu'on puisse promptement distinguer un livre de l'autre. Son zèle et son activité en toutes choses sont d'ailleurs notoires et furent constatés par le chef du cabinet, en plein Parlement, quand à l'époque de l'affaire de l'Alabama elle réussit à éditer un fort volume in-quarto, avec cartes en couleur, en soixante-douze heures. Mais si elle est attentive aux intérêts de son public, elle l'est également aux siens propres et à ceux qui lui sont communs avec les autres éditeurs. Depuis trente ans, en effet, elle réunit en octobre ou novembre le commerce de la librairie en un dîner à Albion Tavern, dans Aldergate street. A ce dîner sont montrées

toutes les nouveautés de la saison d'hiver, qui sont sur l'heure l'objet des principales souscriptions.

En 1867, le fondateur de ce dîner, Richard Bentley, fut victime d'un accident de chemin de fer à la suite duquel il dut confier la direction de la librairie à son fils, qui l'assistait déjà depuis longtemps. L'homme intelligent, le galant homme qui était justement fier d'avoir été toute sa vie l'ami des trois plus grands humoristes de son temps, Tom Ingoldsby (Rev. Harris Barham), Sam Slick (M. Justice Haliburton) et Theodore Hook, mourut le 10 septembre 1871. Il se survit dans son fils George et son petit-fils Richard Bentley.

V. — Kegan Paul, Trench et Cie

La maison qui porte aujourd'hui le nom de Kegan Paul, Trench and Cy fut fondée en 1872. Elle est donc sinon la plus jeune — car la maison Chatto and Windus qui nous a occupés précédemment[1] est d'un an sa cadette — elle est évidemment l'une des plus jeunes parmi les grandes librairies anglaises; d'où l'on aurait tort de déduire que sa valeur en est moins haut prisée. N'y a-t-il pas quelque deux cents et tant d'années que pour tout lettré français

> . . . . . Dans les âmes bien nées
> La valeur n'attend pas le nombre des années.

Que le vieux Corneille n'entendît pas le mot « valeur » dans l'acception où nous le prenons ici, peu importe! Dans l'un comme dans l'autre sens, l'affirmation est également juste. Or la maison est bien née. Les deux associés, M. Paul et M. Trench ont, l'un et l'autre, fait leurs études à Eton et à Oxford. En sortant d'Oxford, M. Kegan Paul retourna, mais comme *master*, au célèbre collège d'Eton. Aussi possède-t-il à fond la grave question de l'enseignement, sur laquelle il a plus tard publié un livre, *Our public Schools*, où, non sans courage, quoique d'un plume discrète, il résume à la suite de ses collaborateurs les abus et les vices flagrants des grandes écoles publiques, au point de vue tour à tour de l'instruction, de la moralité, de la santé, des dépenses excessives imposées aux familles et propose, pour chacun de ces divers problèmes si épineux, une solution pratique, inspirée à la fois par l'expérience, le bon sens et une sage libéralité d'esprit.

A l'appui d'une de ces solutions, pour concourir à la propagation de l'enseignement des langues tant anciennes que modernes par les méthodes de

1. Voir *le Livre* du 10 juin 1885. — Nous datons l'âge des maisons d'après la date du nom en vedette dans la raison sociale. Sinon la librairie Chatto et Windus serait l'aînée, car elle a succédé à M. Hotten, comme MM. Kegan Paul et Trench ont succédé à M. King; or la maison Hotten était beaucoup plus ancienne que la librairie King. — Nous devons dire également que si l'ordre selon lequel ces Notices sur les grands Éditeurs anglais paraissent ici ne nous est pas dicté par la chronologie, il ne l'est pas davantage par l'importance commerciale, non plus que par aucune sorte de hiérarchie qu'il serait fort impertinent de prétendre fixer. Nous suivons simplement l'ordre strict dans lequel nous avons pu recueillir nos documents.



philologie comparée qu'il préconise, M. Paul a traduit et publié le petit traité de F. Baur, *A Philological Introduction to Greek and Latin for Students.* Il a, pris soin, toutefois, de briser, d'alléger les phrases longues, lourdes, obscures, du texte allemand, et d'y jeter une indispensable clarté. Lettré, en outre, en même temps qu'érudit, M. Kegan Paul a collaboré à divers magazines et reviews, au *Harper's,* au *Fraser's,* et fait récemment (1883) un choix de ses articles qu'il a réunis sous le titre *Biographical sketches.* A l'exception de l'étude sur George Eliot, ces *Esquisses biographiques* sont consacrées à des personnages qui ont joué un grand rôle dans le mouvement des idées théologiques et surtout du sentiment religieux en Angleterre, depuis le commencement du siècle, depuis Edward Irving, cet ami de Carlyle, cet éloquent prédicateur écossais, admirablement beau et dont la tournure était celle d'un chef de brigands romantique, jusqu'à l'illustre et doux cardinal Newman. Elles sont écrites avec toutes les recherches d'une intelligence largement ouverte et curieuse d'analyse psychologique. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, désirant traduire quelqu'un de nos grands écrivains et penseurs français, M. Kegan Paul s'est arrêté de préférence à Pascal. Son édition des *Pensées,* d'après le texte français de M. Molinier, avec les *Notes,* complétées par celles des éditions Faugère et Havet, est un modèle de fidélité, d'élégance et de concision, bien digne de figurer dans la précieuse *Bibliothèque-parchemin (the Parchment Library)* dont nous parlerons tout à l'heure.

C'est en 1874 que M. Paul, renonçant à l'enseignement, se donna exclusivement aux lettres sous cette forme doublement heureuse : comme auteur et comme éditeur. Il acquérait alors le second de ces deux titres en s'associant avec M. Henry S. King, établi lui-même depuis deux ans seulement[1]. De faible santé, celui-ci dut se retirer en 1877; il fut remplacé par M. Alfred Chenevix Trench. Si M. Trench n'a pas de bagage littéraire à son actif personnel, il est cependant de race lettrée; son père, M. Richard Chenevix Trench, qui fut archevêque de Dublin, après avoir été pendant de si longues années doyen de Westminster, a laissé de très nombreux ouvrages de littérature sacrée, mais aussi d'histoire, de poésie et de philologie, entre autres le très utile *Glossaire de mots anglais usités primitivement dans un sens différent de leur sens actuel* (Macmillan and Cy). Sa grand'mère était également d'une intelligence supérieure; MM. Macmillan ont publié un volume de *Reliquiæ (Remains)* recueillis dans les lettres et dans le journal de cette femme distinguée.

Ce n'est pas sans intention que j'ai noté avec quelque insistance les origines et les précédents de MM. Kegan Paul et Trench dans l'ordre intellectuel. Nous y trouvons, en effet, la clef du caractère de leurs publications. Nous nous expliquons maintenant que toutes, à quelque genre qu'elles appartiennent, elles soient choisies dans les hautes régions de la littérature; nous pourrions même discerner, sans grand risque d'erreur, de quelle suggestion tour à tour est issue chacune des trois principales séries d'ouvrages qui sont les titres d'honneur de la maison. Je ne crois pas me tromper, par exemple, en attribuant à M. Trench et aux persistantes influences du milieu où il a été élevé, la conception de la série

1. Du temps de M. King, la librairie était située dans Cornhill et les magasins seulement dans Paternoster square, où, depuis, tous les services de la maison sont réunis.

intitulée *The Pulpit Commentary,* où sous la direction du Rev. J.-S. Exell et du Rev. H.-D. M. Spence, toutes les parties de l'Ancien et du Nouveau Testament sont successivement exposées et étudiées à l'usage de la prédication. Chacun des livres de la Bible, notamment, fournit la matière d'un ouvrage distinct plus ou moins volumineux, comprenant l'analyse critique du texte sacré, suivie de nombreuses homélies composées par les orateurs les plus éminents de la chaire chrétienne. Évidemment, cette collection s'adresse surtout aux prédicateurs, mais ils sont légion; et leur empressement en Angleterre et en Amérique suffit à épuiser les éditions coup sur coup renouvelées des vingt volumes de l'œuvre. En France même, quoique *the Pulpit Commentary* n'ait pas été traduit, il est très recherché, et par conséquent estimé de même par les pasteurs protestants familiers avec la langue anglaise.

Une autre collection d'un caractère moins spécial, où je crois reconnaître l'inspiration de l'ancien *master* d'Eton, est celle qui a pour titre *The International Scientific Series,* et pour objet de mettre les questions scientifiques à la portée de tout lecteur, sans rien sacrifier de l'exactitude rigoureuse, indispensable aujourd'hui en de telles matières. Chaque volume se compose donc d'un traité populaire sur un sujet unique, exposé avec tous les développements qu'il comporte; les dernières acquisitions de la science sont présentées de manière à satisfaire aux exigences de l'étude la plus approfondie, mais aussi sous une forme simple, claire, aisément accessible à tout esprit de moyenne culture. Les livres de cette série sont tantôt originaux, tantôt traduits d'un texte étranger, car les éditeurs sont avant tout préoccupés de découvrir le meilleur travail sur tout sujet donné; de la sorte, les savants les plus illustres d'Angleterre, d'Amérique, de France, d'Italie, d'Allemagne y ont collaboré. Par un naturel échange de curiosité intellectuelle, les œuvres les plus importantes de la collection ont été traduites dans la langue de ces divers pays. Sur les cinquante volumes parus, la contribution de la langue française est plus remarquable encore par la valeur que par le nombre des travaux.

Nous y relevons les noms de MM. E.-J. Marey, *la Machine animale;* de Quatrefages, *l'Espèce humaine;* Wurtz, *la Théorie atomique;* Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire;* N. Joly, *l'Homme avant les métaux;* Schützenberger, *les Fermentations;* Joseph Le Conte, *la Vue;* J. Louys, *le Cerveau et ses fonctions;* Young, *le Soleil.* Nous sommes étonnés de n'y pas trouver *la Synthèse chimique* de Berthelot, cet admirable livre qui fait partie de la collection française (librairie Félix Alcan). Cette lacune et d'autres encore s'expliquent par le pays d'origine de la publication, où très légitimement la science anglaise s'est réservé la part du lion. C'est à la *Bibliothèque scientifique internationale,* en effet, qu'appartiennent les œuvres capitales de Herbert Spencer, de Balfour Steward, d'Alexandre Bain, de Huxley, de sir John Lubbock, etc. etc., qui ont ouvert de nouvelles et si profondes perspectives à la pensée de l'homme et si ardemment occupé les savants et les philosophes du monde entier. Le prix de chaque volume, d'un type uniforme, in-octavo couronne de 350 à 400 pages, accompagné de très nombreux dessins et revêtu d'un cartonnage rouge, noir et or, est de 5 sh., et exceptionnellement de 6 sh. 6 d., quand il s'y trouve des planches en couleur.

La *Bibliothèque-parchemin,* la troisième des séries que j'avais annoncées,

est consacrée à la gloire des lettres anglaises. Seuls, les classiques, quelquefois même par extraits seulement, y sont admis, et en leur illustre compagnie de rares classiques étrangers. Le type de l'édition, vraiment digne de recevoir et de conserver les plus nobles conceptions du génie littéraire, est d'un beau format in-octavo un peu carré — format de bibliothèque en même temps que facile à manier — sur papier à la forme d'une bonne force, parfaitement égale, et d'une blancheur extrême, dont l'éclat est suffisamment rompu par le parallélisme égal des vergeures ; le caractère, parfois un peu fin, est très net, sans maigreur ; les tranches, sauf celle de tête, légèrement rognée pour recevoir la dorure, sont égalisées, mais non rognées. La couverture en parchemin — qui a donné son nom à la collection *Parchment Library* — imprimée en deux tons, rouge antique et brun, est traversée d'une large bande d'ornement, composée elle-même d'hexagones juxtaposés, où s'inscrit une croix décorative ; audessus de cette bande prend place le titre de l'œuvre et le nom de l'auteur ; au-dessous, le fleuron carré que MM. Kegan Paul et Trench ont fort heureusement adopté pour leurs éditions de luxe : deux orangers confondant leurs rameaux chargés de fruits, avec cette devise sur une banderole rigide courant de l'un à l'autre tronc : *Arbor scientiæ, Arbor vitæ.*



Marque et devise de la librairie Kegan Paul, Trench et Cie.

Le plus gros morceau de la collection — le lecteur l'a déjà pressenti — est composé des *Œuvres de Shakespeare*, qui n'occupent pas moins de treize volumes, dont l'un réunit les *Sonnets*. Les *Sonnets de Milton* et un choix de ses *Écrits en prose* forment deux volumes distincts. Un seul volume également suffit à chacun des ouvrages suivants : *Lyriques anglais, Lyriques sacrés* (anglais aussi) *Odes anglaises, Poèmes choisis de Shelley* et aussi un choix de ses *Lettres ; les Fables de Gay, l'Année chrétienne de Keble ;* et parmi les ouvrages en prose, *les Discours de Reynolds, le Vicaire de Wakefield,* des *Essais du XVIIIe siècle* et des *Comédies anglaises.* La littérature française figure dans la série par un choix de *Poésies lyriques ;* la littérature américaine par les *Poèmes d'Edgard Poë ;* la littérature latine par les *Œuvres d'Horace* et par une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ.*

C'est également à M. Kegan Paul que je suis tenté d'attribuer l'initiative de ces belles éditions de classiques anglais. Dans son très remarquable travail sur les écoles publiques, il se plaint amèrement à plusieurs reprises de l'énorme dépense de temps qu'on y accorde à la fabrication routinière des vers latins, de la scandaleuse éventualité qu'un jeune garçon puisse quitter l'école avec une pauvre et superficielle teinture de deux langues mortes, en même temps que dans une ignorance presque absolue de sa propre langue, incapable de reconnaître la citation la plus banale et d'écrire une page convenable sur le sujet le plus familier. Assurément, ces précieux volumes ne sont pas destinés à traîner sur les pelouses ou sur les bancs des bateaux, des universités et des écoles, mais à solliciter par leur élégance la curiosité littéraire encore à naître des jeunes hommes qui viennent de déposer la toge et le bonnet carré d'Oxford ou de Cambridge.

A la différence près de la reliure, qui est en toile, et du format qui varie selon l'esprit et la dimension des œuvres, MM. Kegan Paul et Trench éditent

aussi quelques autres livres dans le style de la *Bibliothèque-parchemin,* de préférence les poètes. Telle est la jolie suite de cinq volumes qui, sous le titre commun *English Verse,* est une véritable anthologie de la poésie anglaise : *De Chaucer à Burns, Ballades et Romances, Scènes de théâtre, Lyriques du XIXe siècle, Traductions.* On sait que le mérite essentiel de cette sorte de recueils consiste dans le choix des morceaux; ce choix a été fait par M. W.-J. Linton avec un sens critique très sûr, et M. R.-H. Stoddard a écrit pour chaque volume une introduction qui éclaire largement le lecteur et le rend familier avec les étapes successives du sentiment et de la forme poétique en Angleterre.

La confiance de MM. Kegan Paul et Trench dans le goût du public pour la poésie est telle, qu'ils n'éditent pas seulement avec cette magnificence les poètes consacrés par le temps, mais aussi les contemporains, qui forment une phalange d'élite dans leur catalogue. Je citerai tout particulièrement pour la recherche de la perfection bibliophilique le grand in-octavo *Living English Poets MDCCCLXXXII (Poètes anglais vivants en 1882)* avec le charmant frontispice de Walter Crane; l'exquis elzevier au titre bleu délicieusement composé des *XXXII Ballads in Blue China* (en porcelaine bleue) par Andrew Lang, un disciple de nos chers poètes français, de Villon à Banville, et, dans le même style, ses *Rhymes à la mode,* puis les *Idylls,* d'Austin Dobson; les *Ballads Legends,* de Toru Dutt, auteur de *A Sheaf gleaned in French Fields (Gerbe glanée dans les champs de France),* remarquable traduction en vers, et vers pour vers, des plus belles pièces de nos poètes français contemporains par une enfant admirablement douée, morte à vingt ans, en 1877; une excellente anthologie des poètes lyriques français *(French Lyrics)* réunie, annotée par M. George Saintsbury, et qui mérite une mention toute particulière à raison de la correction, absolument exceptionnelle en Angleterre, avec laquelle le texte français est imprimé; et enfin, pour nous borner, la *presentation edition* in-quarto de *The Epic of Hades (l'Épopée de Hades* ou *Pluton)* de Lewis Morris. Il convient de désigner le format ici, car je relève dix-huit tirages de ce poème dans le format in-octavo et deux dans le format in-quarto, dont l'un avec seize dessins de George R. Chapman.

J'ajouterai un dernier mot au sujet de ces éditions qui font le bonheur de tout ami des livres, c'est que, réunissant toutes les qualités des belles impressions d'autrefois, elles ne visent pas au trompe-l'œil cependant, et paraissent bien ce qu'elles sont réellement, c'est-à-dire des éditions modernes, rivalisant avec ce que l'ancienne librairie a fait de plus remarquable.

Parallèlement aux trois séries qui nous ont patiemment occupés, la librairie Kegan Paul et Trench publie un grand nombre d'œuvres de littérature générale. Je tiens à citer d'abord certains ouvrages dont la proximité au même catalogue témoigne de l'intelligent éclectisme et de l'esprit libéral qui président à la conduite de cette maison. A côté de *The Pulpit Commentary,* par exemple, collection de l'orthodoxie protestante la plus pure, à côté d'une quinzième édition des *Lettres et Mémoires* du grand réformateur socialiste, poète, romancier, prédicateur, Charles Kingsley, chanoine de Westminster, nous rencontrons nombre d'ouvrages catholiques, d'une part, entre autres un choix des divers écrits du cardinal Newman et même un *Catholic Dictionary* contenant un

exposé de la doctrine, de la discipline, des rites, des cérémonies, des conciles, des ordres religieux, etc. de l'Église catholique; et d'autre part, les travaux de Huxley, de Hœckel surtout, qui représentent la libre pensée scientifique dans son affranchissement le plus absolu du sentiment religieux. La plupart des directions de l'esprit humain sont représentées dans ce catalogue par des œuvres capitales. Nous ne pouvons évidemment toutes les énumérer, mais nous ne pouvons non plus ne pas en citer quelques-unes sous les principales rubriques :

PHILOLOGIE : *An English-Arabic Lexicon,* par G.-P. Badger; *A Ivanoff's Russian Grammar,* traduite par le major W.-E. Gowan; *Glossary of Terms and Phrases,* par le Rev. H. Percy Smith, glossaire de locutions — anglaises pour la plupart, bien entendu, — et à ce titre appelé à rendre les plus grands services à tout lecteur arrêté par un mot ou un groupe de mots pris couramment dans un sens conventionnel qui n'est pas fourni par les dictionnaires ordinaires.

POLITIQUE : *The English Constitution,* de W. Bagehot.

HISTOIRE : *History of Rome and the Roman People,* traduit de Victor Duruy par Mahaffy.

BELLES-LETTRES : *Shakespeare, a critical Study,* par Ed. Dowdon (7e édition); *Shakespeare and classical Antiquity,* traduit de Paul Stapfer par Émile J. Carey; *Life, Letters and Literary Remains of Edw. Bulwer lord Lytton,* par son fils le comte de Lytton; deux volumes avec portraits, illustrations et fac-similé.

BEAUX-ARTS : *A History of ancient Sculpture,* par Lucy M. Mitchell, un volume in-octavo royal, avec de nombreuses illustrations dans le texte, six planches hors texte et un portefeuille complémentaire de trente-six reproductions des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

ROMAN : MM. Kegan Paul et Trench n'accordent au roman qu'une part très restreinte de leur attention, celle en somme qu'il doit occuper dans les lectures d'un homme instruit. Cependant ils ont publié les *Œuvres complètes* des deux célèbres romanciers américains, Nathaniel Hawthorne (douze volumes) et Edgar Poe (huit volumes) en des éditions remarquablement soignées et illustrées par des artistes américains. Chacun des volumes de la première est précédé d'une *introduction* concise, mais pleine de notes biographiques sur Hawthorne par son gendre M. G.-P. Lathrop.

Le rayon des sciences, en général, — *sciences sociales, physiologie, philosophie scientifique, anthropologie, zoologie, botanique, géologie, chimie, mécanique, physique,* — est si riche que la place dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même une rapide analyse; quelque résumée que nous tentions de la faire, cela nous conduirait trop loin. Disons seulement qu'on y trouve un grand nombre de livres français. Mais il est un autre genre d'études que je dois recommander à l'attention du lecteur, c'est le rayon des *Ouvrages militaires,* où je signalerai : *L'Angleterre sur la défensive en vue d'une invasion,* par le capitaine J.-T. Barrington, les *Manuels* du colonel C.-B. Brackenbury, mais

surtout l'admirable *Journal de Gordon à Kartoum*, dont nous avons déjà rendu compte dans notre livraison de septembre. Si j'y reviens ici, c'est qu'on ne saurait trop parler d'un livre qui contient de telles leçons de dévouement chevaleresque à la patrie, et aussi parce qu'à ce propos voici un intéressant détail de librairie.

Publier le *Journal de Gordon* était l'objet d'une très vive compétition entre les grands éditeurs londoniens. Ce sont MM. Kegan Paul, Trench and Cy qui l'emportèrent. Aux termes de leur traité, le jour de la mise en vente, ils payèrent une première somme de 5,000 guinées (130,000 francs) à la famille, à laquelle le même acte assure en outre une très large part dans les bénéfices ultérieurs. Eh bien, la curiosité passionnée qu'inspire la mémoire du héros est si grande qu'en moins de huit jours la première vente couvrit et au delà les frais de l'édition, qui dépassent 7,000 £ (175,000 francs).

Quoique la raison sociale Kegan Paul, Trench and Cy figure sur la couverture bleu clair du *Nineteenth Century*, le propriétaire actuel, seul directeur de cette revue mensuelle chère à M. Gladstone, est M. James Knowles, qui la fonda, il y a près de neuf ans, quand il quitta la direction de *The Contemporary Review* en emmenant avec lui la plupart de ses collaborateurs. La nouvelle revue conquit rapidement la faveur publique par le soin avec lequel toutes les questions politiques et sociales qui intéressent l'Angleterre y sont traitées, et aussi par l'impartialité absolue qui y préside à la discussion. M. Knowles, se fait un point d'honneur, en effet, d'admettre dans *The Nineteenth Century* les opinions les plus contradictoires, dès qu'elles sont exposées par des écrivains d'une autorité reconnue et capable de peser sur le jugement de ses lecteurs. Mais MM. Kegan Paul et Trench étant seulement les éditeurs de ce périodique, nous n'en parlerons pas davantage, réservant le sujet pour une étude ultérieure et spéciale sur la presse anglaise.

VI. — Elliot Stock.

Nullement en vue du vulgaire profane, c'est uniquement en vue des lettrés d'une part, et, d'autre part, des bibliophiles, que sont choisis avec une attention rigoureuse quant au texte, puis exécutés avec un soin minutieux quant aux détails de fabrication, les ouvrages publiés par M. Elliot Stock. On ne s'étonnera donc pas si de tous les catalogues des grands éditeurs anglais, quoique la maison soit âgée déjà d'un quart de siècle (1859), le sien est l'un des moins volumineux. Il est, par contre, un des plus opulents, à considérer la valeur intrinsèque et la qualité bibliophilique des œuvres cataloguées. Aussi les exemplaires des livres, tirés d'ailleurs à petit nombre, qui portent la marque[1] de cette maison sont-ils, pour la plupart, souscrits par les amateurs avant leur publication ; peu de temps après, l'édition étant épuisée et non réimprimée, on

1. C'est ici une façon de parler. En effet, les éditeurs anglais n'ont pas encore tous adopté le joli usage de la marque avec devise, qui s'est si largement répandu, depuis trente ans, dans la librairie française, où il fut restauré par Poulet-Malassis, je crois, puis par Lemerre.

n'en peut plus rencontrer que dans le commerce de la curiosité du livre, et à des prix majorés progressivement, au fur et à mesure que les exemplaires se font plus rares.

Le double effort de M. Elliot Stock devait produire et a produit, en effet, des résultats exceptionnellement remarquables à double titre : des livres dignes de survivre, à raison de leur richesse d'érudition, et assurés de survivre, à raison de leur condition matérielle, qui réunit à la beauté les éléments d'une séculaire durée. Le témoignage le plus précieux peut-être de cette heureuse collaboration de la science et du goût est l'ouvrage où M. J. Hilton a recueilli plus de 10,000 chronogrammes[1]. En 1882, parut la première partie de ce curieux travail, pour lequel l'auteur a fouillé non seulement l'Angleterre, mais encore et surtout l'Allemagne, les Flandres, la Hollande et la Pologne, car c'est dans les provinces flamandes, dans l'Allemagne centrale, en Autriche, en Bohême et en Hongrie que l'usage des chronogrammes fut le plus répandu. Il vient de paraître de cet ouvrage une partie supplémentaire dont le titre forme lui-même un chronogramme : another rIght eXCeLLent and qVIte neVV book of ChronograMs IssVeD by J. hILton f. s. a (= 1885).



Gravure extraite du Livre des Chronogrammes de J. Hilton. (Elliot Stock.)

Avec une correction parfaite et absolument essentielle en pareille matière, où toute erreur, vénielle partout ailleurs, serait ici capitale, les deux volumes, qui forment un ensemble de plus de 1,200 pages, sont imprimés dans le format in-quarto couronne et ornés de nombreux fac-similés choisis, reproduisant des titres, des inscriptions, des vignettes, des têtes de page, des culs-de-lampe du xvie et du xviie siècle, mille motifs pittoresques et charmants, propres à servir d'exemple aux imprimeurs modernes.

A peu de chose près, nous estimons au même degré les deux aimables petits livres anonymes *Days and Hours in a Garden (Heures et journées passées dans un jardin)* et *Ros Rosarum ex horto Poetarum,* ou *Dew of the ever-living Rose gathered from the Poet's Gardens of many Lands (Rosée de roses perpétuelles recueillie dans les jardins des poètes.)* Rendant compte de cette corbeille fleurie, dans notre numéro de juillet, j'ai dû cependant reprocher à l'auteur,

1. Ce n'est pas à nos lecteurs assidus qu'il est nécessaire de rappeler que le chronogramme est un moyen de faire connaître le nombre d'une année déterminée, au moyen des lettres majuscules d'une inscription, considérées et additionnées comme lettres numérales ou chiffres romains. Tel, par exemple, le chronogramme qui se lit sur une médaille de Gustave-Adolphe : ChrIstUs DVX ergo trIVMphVs, dont les majuscules sont mdcxvvvvii, c'est-à-dire mdcxxxii, 1632.

E. V. B., d'avoir permis que certaines limaces typographiques introduisissent leurs affreuses coquilles parmi les plus jolies roses du jardin des poètes français. L'*Histoire des recettes des Douanes en Angleterre, depuis les temps les plus reculés (History of the Customs Revenue)*, par Hubert Hall, du service des Archives publiques, échappe à toute critique de ce genre ; mais, en dépit de l'utilité que présente un tel travail pour l'histoire des mœurs, l'attrait littéraire nous porte de préférence vers le très intéressant recueil de *Chants populaires des provinces asservies de la Grèce* (l'Épire, la Thessalie, non encore affranchies, et la Macédoine), *Greek Folk Songs,* traduits littéralement et dans leurs mètres par miss Lucy M. J. Garnett. Ce beau travail, qui ressuscite les chants tour à tour mythologiques, domestiques et historiques, s'ajoute aux publications antérieures de nos savants français, Fauriel et le comte de Marcellus, pour nous faire pénétrer au foyer des peuples de ἡ δουλὴ Ἑλλας, nous révéler ce qu'ils furent jadis, suivre dans ses transformations successives l'état de la société dans la Grèce du Nord, depuis ses origines jusqu'à nos jours, et prévoir à de certains accents patriotiques l'affranchissement de provinces sujettes de la Grèce, ainsi que la place réservée aux Hellènes parmi les nations européennes. A ces œuvres d'érudition originale, auxquelles l'éditeur a garanti la plus longue vie des livres, je joindrai enfin, car il faut se borner, les *Chapitres de l'histoire de l'ancienne église Saint-Paul, Chapters in the History of old S[t] Paul's,* avec ses illustrations, ses fac-similés et sa reliure en imitation d'anciennes reliures en veau et à compartiments.

De ces divers livres, et je le dis tout de suite de tous ceux qu'édite la même librairie, il est fait un tirage de quelques exemplaires sur papier fabriqué à la main, à grandes marges non rognées, tête dorée, dans une reliure Roxburgh. — On sait que John, troisième duc de Roxburgh, fut un bibliophile passionné. La vente de sa bibliothèque à sa mort produisit une somme énorme. Il se fonda alors un *Roxburgh Club* dont chaque membre était tenu de faire réimprimer à ses frais, tous les ans, quelque livre rare, tiré à un nombre d'exemplaires exactement égal à celui des membres du club.

Quoiqu'il succédât à un premier éditeur dans le local qu'il occupe encore aujourd'hui, on peut dire cependant que M. Elliot Stock est le véritable fondateur de la maison n° 62, Paternoster Row, dont il prit possession en 1859. Si pendant une quinzaine d'années, en effet, et même encore aujourd'hui, son catalogue annonce des livres de genres très variés : publications religieuses et belles-lettres de toutes sortes, ses préférences personnelles étaient, dès sa jeunesse, acquises à la littérature ancienne et aux vieux livres. Il méditait donc depuis longtemps une entreprise pleinement conforme à ses goûts, quand finalement il tenta la fortune, il y a dix ans, dans une voie nouvelle et l'y trouva. Je veux parler de la reproduction en fac-similé des impressions, des éditions et même des manuscrits des siècles passés : ouvrages de bibliographie, d'archéologie, d'histoire locale, folk-lore[1], etc. C'est ce qui a fait dans le monde entier, partout où vit et respire un bibliophile, le renom de M. Elliot Stock ; c'est là vraiment la note caractéristique de sa maison, l'œuvre de sa vie, qu'il pour-

1. *Folk-lore :* Contes populaires, traditions, superstitions locales, souvent d'une haute antiquité. (*Glossary of Terms and Phrases,* by H. Percy Smith. — Kegan Paul and Trench.)

suit avec amour, la préoccupation de ses jours et de ses nuits, où il applique toutes ses facultés d'homme de goût et concentre le meilleur de ses énergies.

Reproduire un livre ancien, sans doute, la masse du public lisant peut croire que c'est la chose du monde la plus facile. Imiter, semble-t-il au premier abord, n'exige pas un grand effort d'imagination. Il n'est peut-être pas de tâche, au contraire, pour laquelle il soit nécessaire de posséder un goût plus sûr. un œil plus avisé, en même temps que plus de ressources d'esprit ingénieux et inventif. Un fac-similé, en effet, doit réaliser toutes les particularités essentielles, les détails topiques, l'apparence absolue, jusqu'au trompe-l'œil de l'ouvrage original, l'identité parfaite de l'impression, de la reliure, du papier qu'il faut faire fabriquer, ainsi que les caractères et les ornements tombés en désuétude. De telles restaurations eussent été impossibles avant la photographie, qui joue le rôle capital dans certains cas, car seule elle permet de relever une page entière de texte imprimé ou de manuscrit avec la fidélité la plus étroite et, au moyen de procédés galvaniques, de transformer l'image en cliché en relief propre au tirage typographique.



Cliché extrait de la Bibliothèque de l'Antiquaire. (Elliot Stock.)

Nous pourrions citer des exemples de telles réimpressions dont le prix de revient fut si élevé que l'éditeur, toute l'édition fût-elle vendue, n'avait pas à espérer de le recouvrer. L'une d'elles, notamment, demeura deux ans en cours d'exécution. Le papier dut être fabriqué trois fois pour que l'on obtînt le résultat voulu ; la première impression fut tout entière rejetée pour cause d'imperfection. A se piquer d'honneur ainsi, M. Elliot Stock a pu faire, ce jour-là, une mauvaise affaire, mais la spéculation n'en était pas moins heureuse, car assurément c'est sur de semblables témoignages d'une conscience scrupuleuse, intelligemment désintéressée, que repose l'autorité de l'éditeur-artiste. Une autre fois, une réimpression entièrement achevée en fac-similé fut également perdue, mais dans des circonstances où la volonté de M. Elliot Stock avait moins de part. La vente en fut sommairement arrêtée par la Cour de la Chancellerie. C'était la reproduction de l'exemplaire autographe de l'*Année chrétienne* de Keble, un livre de poésie dévote qui eut un succès immense en Angleterre. Le manuscrit original ainsi reproduit contenait quelques variantes du texte imprimé. Or, en vertu d'une loi dont le pays n'a pas sujet d'être fier, les héritiers de Keble demandèrent et obtinrent, à raison de ces variantes, la destruction de toute l'édition, bien qu'elle ne leur portât aucun préjudice, non plus qu'à la réputation littéraire de l'auteur. Les rares exemplaires vendus avant la saisie et restés dans la circulation sont, ainsi qu'on l'imagine aisément, revendus à un joli prix par les possesseurs d'une telle rareté qui sont informés et veulent s'en défaire.

A mon grand regret, je ne puis entrer dans l'analyse bibliographique de chacune des réimpressions en fac-similé publiées par M. Elliot Stock ; nous devons

nous contenter d'en donner un rapide aperçu, en citant comme des exemples de perfection : la première édition (1667) du *Paradis perdu* de Milton avec une introduction par le professeur Masson ; celle du *Robinson Crusoé* (1719), introduction de M. Austin Dobson ; le manuscrit original de l'*Imitation de Jésus-Christ,* introduction de M. Ruelens; la première édition de *Rasselas, prince d'Abyssinie* (1759), ce joli conte que Johnson écrivit en quinze jours pour payer les dépenses de l'enterrement de sa mère, introduction par le Dr Macaulay, avec une « bibliographie » de *Rasselas,* qui eut une centaine d'éditions ; les premières éditions du *Livre de saint Alban* (1486) — contenant les traités de la *Fauconnerie,* de la *Chasse* et des *Armoiries* — et du *Traité de pêche à la ligne* (1496) par la dame Juliana Berners ; celle du *Voyage du pèlerin,* par John Bunyan (1678) ; du *Parfait pêcheur* (*Complete Angler*), de Walton (1653) ; de *Religio Medici,* par Browne (1642), etc., etc.

Ces beaux et singuliers ouvrages sont, en général, tirés à petit nombre, quelques-uns à 250 exemplaires numérotés, parfois moins, et les numéros sur grand papier à neuf ou dix seulement. J'ai indiqué déjà l'une des conséquences de cette méthode : l'épuisement certain des éditions et, par suite, la rapide plus-value des prix d'émission qui, en réalité, ne sont pas excessifs : 5 sh. en moyenne par volume. Dans la plupart des cas, les exemplaires sont non seulement numérotés, mais signés par l'éditeur, qui en outre prend note du premier possesseur de chacun d'eux. Depuis quelques années, le goût pour cette précieuse sorte de livres s'est introduit et promptement accru en Amérique ; aussi les libraires des États-Unis en font-ils l'objet d'une féconde spéculation auprès des bibliophiles yankees.

La bibliographie étant un département essentiel de la bibliophilie, devait être représentée chez M. Elliot Stock et l'est effectivement par quelques volumes, d'une part, donnant la bibliographie des œuvres de Carlyle, de Ruskin, de Dickens, de Thackeray, et par un magazine mensuel, sous le titre de *Book-Lore, la Science du Livre,* qui occupe en Angleterre une place correspondant à celle du *Livre* en France. De format in-quarto, *Book-Lore* traite surtout de sujets relatifs à la littérature du passé. La curiosité croissante qu'inspirent les belles éditions et les livres anciens a donné naissance à cet utile périodique, d'une forme très soignée, et assuré son existence.

Parallèlement à la bibliophilie, M. Elliot Stock mène de front quelques entreprises d'un égal intérêt. L'une des plus importantes est la réimpression par volumes méthodiquement classés des principaux articles parus, de 1751 à 1878, dans les *deux cent vingt-quatre* volumes de *The Gentleman's Magazine,* la doyenne des revues anglaises, labyrinthe extraordinaire de richesses littéraires et historiques jusqu'alors inaccessible, à raison même de son étendue et de l'absence du fil d'Ariane indispensable. M. G. Laurence Gomme, qui dirige la nouvelle publication, l'a condensée en quinze volumes : *Mœurs et coutumes; Proverbes et adages ; Superstitions populaires ; Légendes et traditions ; Archéologie géologique et préhistorique ; Architecture romaine et saxonne ; Architecture étrangère et anglaise ; Numismatique ; Antiquités historiques ; Lettres originales ; Topographie ; Curiosités littéraires ; Biographie et familles historiques ; Histoire naturelle ; Anecdotes et Humour.* — Chaque volume, complet en lui-même, est accompagné d'un index très détaillé, qui rend facile le maniement de cette sorte

d'encyclopédie, résumé curieux de ce que nos pères pensaient, savaient, avaient observé avant nos jours d'investigation scientifique, et remarqué, découvert même, mais sans souci de généraliser, comme sans esprit de déduction méthodique, faits d'autant plus dignes d'être notés et surveillés qu'ils ont été relevés en dehors de tout parti pris d'école et de système.

La Bibliothèque de l'Antiquaire, *The Antiquary's Library,* que publie aussi M. Elliot Stock, est une autre suite de livres précieux consacrés à des sujets relatifs à l'histoire, aux légendes et aux coutumes du passé. Ils sont publiés par séries de trois simultanément. Les deux premières ont paru, l'une formée des *Traditions de l'ancienne vie de village,* par M. G.-L. Gomme ; des *Divertissements et plaisirs de la chasse,* par Caxton ; de l'*Histoire des fées,* par C. Walford ; la seconde, de *Monnaies et Médailles,* en dix-sept chapitres, traités individuellement par les auteurs des catalogues officiels du British Museum ; de la *Vie du roi Harold,* traduite du manuscrit latin de l'an 1200 environ ; et des *Glanures de l'histoire naturelle des Anciens,* par M. G. Watkins. — Tirés au nombre strictement limité de 500 exemplaires, tous ces volumes sont édités sur papier fabriqué à la main, à grandes marges non rognées, dans le beau format demi-octavo et avec des recherches de goût particulières, ornés de lettres initiales, de têtes de page, de fleurons, reliés en maroquin à la Roxburgh avec filets et têtes dorés.

Je ne séparerai pas la *Bibliothèque de l'Antiquaire* de son allié immédiat et complémentaire, l'*Antiquaire* lui-même, magazine consacré à l'étude du passé. C'est un périodique mensuel de format in-quarto sur papier antique, illustré à l'occasion de bois curieux, informant ses lecteurs de toutes les découvertes archéologiques faites tant dans les autres pays qu'en Angleterre. Mais il rend surtout de très grands services par sa *Chronique,* qui remplit l'office de trait d'union entre les nombreuses sociétés d'archéologie de la métropole et de la province, car elle enregistre méthodiquement, sous une forme durable, et sauve ainsi de l'oubli les informations fugitives recueillies par ces sociétés. Comme il en existe une dans à peu près chaque comté, on peut juger de la somme de documents ainsi recueillis de mois en mois par l'*Antiquaire.*

Au même ordre d'idées et d'études se rattache la réimpression des *Registres des vieilles villes (The Records of ancient Towns)* d'après les documents originaux datant souvent de quelques centaines d'années, telles que les anciennes chartes et les registres de dépenses, qui mettent en lumière bien des traits oubliés de la vie civile d'autrefois et, de la sorte, fournissent d'inestimables révélations à l'historien moderne. Voilà une source d'informations que nos révolutions ont singulièrement appauvrie en France. A la même cause nous serons redevables des mêmes regrets, le jour où nos archéologues entreront dans le mouvement de curiosité qui, depuis quelque temps, anime les sociétés savantes en Angleterre, et les porte à étudier passionnément tout ce qui a rapport aux anciennes cloches. La publication des travaux sur ce sujet spécial a été un trait d'initiative dont les amateurs d'art ont été très reconnaissants à M. Elliot Stock. Ces ouvrages, comme *les Cloches du Bedfordshire,* par T. North, *les Cloches et les fondeurs de cloches de Londres*, par J.-C.-L. Stahlschmidt, sont imprimés avec luxe dans le style ancien, accompagnés de nombreux dessins de cloches, d'inscriptions, de marques et de monogrammes de fondeurs, et tirés à très petit nombre.

Dans son amour, je dirai presque dans son culte exclusif pour le passé sous toutes ses faces, M. Elliot Stock a conservé cependant une part de sympathie pour une des formes de la littérature contemporaine, et non point celle qui, en général, obtient les préférences des éditeurs. Il a publié bon nombre de volumes de poésie moderne somptueusement parés de toutes les recherches du goût en matière d'édition, à la grande joie des gentils poètes qui vont à lui les mains chargées de rimes glorieuses.

ERNEST CHESNEAU.

P. S. — NOTRE EAU-FORTE. — Cette étrange, saisissante et spirituelle composition est accompagnée d'un texte gravé qui nous en dit le sujet et l'objet. Elle a été dessinée par le grand caricaturiste George Cruikshank « pour représenter son très estimé et très illustre ami, feu Thomas Ingoldsby, entouré de quelques-uns des personnages bons, méchants et indifférents qu'il a si puissamment décrits dans ses célèbres *Légendes.* »

Chevaliers sans peur, princesses persécutées, évêques, moines, abbés, nonnes, inquisiteurs, juifs, possédés, hérétiques, vierges, sorcières, fantômes, ombres, larves, apparitions, l'horloge fantastique, le mort-tambour, la vieille femme habillée de gris, la main de gloire, la corneille du clocher de Reims, et le diable partout, sous toutes les formes entourent et menacent du poing, des dents, de toute sorte d'armes bizarres, avec une frénésie de grimaces plus effroyables les unes que les autres. Richard Harris Barham, le créateur de toute cette démonialité dont il écrit paisiblement les sinistres histoires sous le regard gaiement terrifié de son vieil ami, de son ancien camarade d'école, de son cher éditeur, Richard Bentley.

L'eau-forte est datée de 1870. Il y avait vingt-cinq ans que l'auteur des *Légendes d'Ingoldsby* était mort; leur éditeur n'avait plus que peu de mois à vivre, mais Cruikshank qui a témoigné, en cette suite d'illustrations, d'une si amusante fécondité de conception dans le sinistre, survécut douze années encore. Né en 1794, il est mort en 1882.

E. C.





UNE TRADUCTION COMPLÈTE

DES

MILLE ET UNE NUITS



Peu de livres ont eu une aussi grande, aussi universelle popularité que *les Mille et une nuits;* aucun ne s'est enraciné plus profondément dans le souvenir sympathique de ses lecteurs.

Est-il quelqu'un sachant lire, homme ou femme, dont la jeunesse n'ait pas été égayée par ces contes incomparables ?

Il n'y a pas de pays, du moins en Europe, qui ne les possède dans sa langue nationale.

Eh bien, malgré les nombreuses éditions qui ont été faites des *Nuits arabes,* ou, comme on les appelle en France, des *Mille et une nuits,* il n'existe pas, sauf une exception sur laquelle je reviendrai, une seule traduction complète et véridique de ce livre enchanteur.

Il ne faut pas en chercher la cause bien loin. La civilisation de l'Orient et celle de l'Occident ne sont pas les mêmes. La religion, les mœurs, la manière de penser diffèrent chez les Orientaux et chez les Européens. Je n'en citerai que deux exemples. Les hommes, en Orient, prennent plus d'une femme; ils ont souvent, sans transgresser en rien les règles de la morale ou des convenances, plusieurs concubines, et leur plus grand souci est d'assurer la fidélité de leur troupeau féminin. En Europe, les hommes n'ont qu'une seule femme; mais, en revanche, ils débauchent les filles du voisin; ils fréquentent les prostituées, courent les mauvais lieux ou s'adonnent à des vices plus honteux encore. La femme musulmane se couvre la figure et cache les contours de son torse, s'inquiétant peu, d'ailleurs, de montrer ses jambes, le cas échéant. L'Européenne cache soigneusement ses jambes, découvre sa figure, souvent montre à

nu ses bras, ses épaules et ses seins, et, à chaque changement de mode, met en relief quelqu'une des parties de son corps qui peuvent exciter le mieux les désirs de l'autre sexe. Il est clair que nos habitudes révolteraient un Musulman, de même que les siennes seraient choquantes ou répugnantes pour nous. Or les *Nuits arabes* donnent, plus fidèlement qu'aucun autre livre, le tableau des habitudes intimes de ce peuple. On comprend donc facilement qu'il n'était guère possible d'en offrir au grand public européen la traduction textuelle. En outre, *les Mille et une nuits* ont toujours été considérées comme un livre à l'usage de la jeunesse, et c'est dans cet esprit qu'on en a fait des traductions. Aussi a-t-on retranché des contes entiers, adouci des scènes, supprimé des passages et des expressions.

L'étude véritable des contes populaires ne date que de quelques années. Jadis les fabliaux, les légendes du peuple, étaient regardés comme indignes de fixer l'attention et comme bons tout au plus pour les enfants, quand ils n'étaient pas trop grossiers. Ce n'est, du moins en Angleterre, que depuis la fondation des *Folk-Lore Societies,* qu'on a pris au sérieux les dictons, les proverbes, les légendes populaires et qu'on leur a trouvé une valeur historique. Autrefois, des livres comme *Tales of old Japan* (*Les contes du vieux Japon*), de A.-B. Mitford ou *Old Deccan Days* (*Les anciens Jours du Deccan*) de Mary Frere n'auraient pas trouvé de lecteurs. Des traductions comme *The Bakhtyar Nama* et *The Book of Sindibad* de W. A. Clouston ou des compilations comme *Early Ideas, a Group of Hindoo Stories* (*Idées primitives: groupe de légendes hindoues*) de F.-F. Arbuthnot n'auraient pas eu de raison d'être; des publications comme ΚΡΥΠΤΑΔΙΑ, *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires,* auraient été impossibles.

Il serait intéressant de passer en revue, même brièvement, les nombreuses traductions des *Nuits arabes,* mais cela me mènerait trop loin. Mes lecteurs trouveront cette notice faite de main de maître dans la préface de l'ouvrage qui est le sujet de cet article. Je ne peux pas cependant passer sous silence le nom de l'auteur du premier recueil de contes arabes. Si le livre définitif se fait par un Anglais, c'est bien à un Français, à l'admirable Galland, qu'appartient l'honneur d'avoir introduit cette littérature attachante chez nous. Il va sans dire que le capitaine Burton parle de Galland avec le respect qui lui est dû. J'ai dit qu'il n'y a qu'une seule traduction du livre en son entier : c'est celle que M. John Payne a faite pour la *Villon Society,* sous le titre de *The Book of the Thousand Nights and One Night : now first completely done into English prose and verse, London, MDCCCLXXII,* 9 volumes, tirée à 500 exemplaires, *for private circulation only;* c'est-à-dire que l'ouvrage n'a pas été mis dans le commerce. Le capitaine Burton parle avec de justes éloges de cette traduction consciencieuse, fidèle, intégrale, qui se lit avec plaisir : néanmoins, c'est l'ouvrage d'un érudit et non pas d'un homme du monde qui aurait vécu parmi le peuple dont il a entrepris de traduire les légendes. Aujourd'hui cet ouvrage vaut plus que le double de la somme payée par les souscripteurs.

Il était réservé au capitaine Burton de nous donner le livre tel qu'il est, en élucidant le texte par des notes, grâce auxquelles nous autres Européens comprendrons les allusions, les sentiments, etc. qui nous seraient entièrement restés obscurs, sinon tout à fait cachés.

Voici le titre de son livre:

Benares: MDCCCLXXXV: Printed by the Kamashastra Society for private subscribers only.

VOLUME I.

A plain and literal Translation of the Arabian Night's Entertainments, now entituled.

THE BOOK OF THE THOUSAND NIGHTS AND A NIGHT

with introduction, explanatory notes on the manners and customs of Moslem Men and a terminal Essay upon the History of the Nights,

BY RICHARD F. BURTON.

Ce grand travail qui remplira 10 volumes, ce *Labour of love, a natural outcome of my pilgrimage to Al-Medinah and Meccah*[1], comme dit l'auteur, fut commencé à Aden, en 1852, en collaboration avec John Frederick Steinhaeuser. Mais le capitaine Burton n'a profité que bien peu du secours de son ami, mort subitement à Berne, et dont les papiers laissés à Aden furent dispersés et perdus. C'est à la mémoire de cet ami que l'ouvrage est dédié.

On voit que la traduction du capitaine Burton est antérieure à celle de M. Payne. Entre ses mains, *les Mille et une nuits* ont cessé d'être un livre pour les enfants; c'est *a faithful copy of the Great-Eastern Saga book, preserving intact, not only the spirit, but even the* MÉCANIQUE, *the manner and the matter*[1], et par conséquent contenant beaucoup de scènes et de passages qui ne sont que pour les hommes, — je veux dire pour les hommes faits. Prêtez attention à ses paroles sur ce point :

« Et maintenant, dit-il, considérons une question d'une importance toute particulière dans ces livres, son *turpiloquium*. Cette pierre d'achoppement est de deux genres complètement distincts. Il y a, d'un côté, la simple, naïve et enfantine indécence qui, encore de nos jours, se présente partout en Orient dans la conversation ordinaire des grands et des petits. Ce livre emploie, comme les livres saints des Hébreux, des expressions qui « décrivent uniquement des situations naturelles », et il traite avec une liberté dégagée de toute convention et de tout voile, de choses et de sujets que, d'un commun accord, on passe habituellement sous silence.

« Sir William Jones a fait remarquer il y a longtemps « qu'il ne semble s'être jamais présenté à l'esprit des Hindous ou de leurs législateurs qu'une chose quelconque puisse être grossièrement obscène, du moment qu'elle est naturelle; singularité (?) répandue dans leurs écrits et leur conversation, mais qui n'est point une preuve de dépravation morale ». De même, un autre écrivain fait cette observation pleine de justesse: « Les peuples primitifs n'y entendent pas malice: ils appellent les choses par leurs noms et ne trouvent pas condamnable ce qui est naturel. » Et ils sont curieux comme des enfants. Le romancier européen, par exemple, conclut le mariage de son héros et de son

1. Travail fait avec amour, expression et résultat de mon pèlerinage à Médine et à la Mecque.

2. « La copie fidèle de la grande Saga orientale, conservant intacts non seulement l'esprit, mais même la *mécanique*, la manière et la matière. »

héroïne et les laisse consommer l'acte conjugal dans leur particulier ; Tom Jones lui-même a la décence de pousser le verrou. Mais il faut que le conteur oriental et surtout ce « Shakespeare en prose » inconnu nous introduise avec une fanfare dans la chambre nuptiale et nous narre, avec un ragoût extrême, tout ce qu'il voit et entend. D'un autre côté, on ne doit pas perdre de vue que la grossièreté et l'indécence, *les turpitudes,* pour dire le mot, sont questions de temps et de lieu : ce qui est blessant en Angleterre ne l'est pas en Égypte ; ce qui nous scandalise aujourd'hui aurait été plaisanterie innocente dans le temps de la reine Élisabeth.

« Quoi qu'il en soit, les *Mille et une Nuits* ne paraîtront pas à cet égard plus grossières que maints passages de Shakespeare, de Sterne et de Swift, et leur ton ordurier arrive rarement à la perfection d'Alcofribas Nasier, « divin maître et atroce cochon. » L'autre élément est une obscénité absolue parfois, mais non toujours, tempérée par de l'esprit, de l'*humour* et du drôlatique. Ici, nous avons l'exagération de Pétrone, l'œuvre d'écrivains dont les ancêtres, les plus religieux et les plus débauchés de la race humaine, pratiquaient toutes les abominations devant l'autel des dieux canopiques.

« Suivant mon dessein de reproduire les *Nuits,* non pas *virginibus puerisque,* mais en un tableau aussi parfait qu'il est en mon pouvoir, j'ai recherché avec soin l'équivalent anglais de chaque mot arabe, quelque bas ou quelque « choquant » qu'il fût aux oreilles polies ; mais j'ai aussi conservé toute la délicatesse possible, là où l'indécence n'est pas intentionnelle ; et, comme un ami me conseille de le déclarer, je n'ai nulle part exagéré les vulgarités et les indécences, lesquelles, à vrai dire, ne sauraient guère être exagérées. D'ailleurs, la grossièreté et l'ordure ne sont ici que les ombres d'un tableau qui autrement serait toute lumière. Le ton général des *Nuits* est d'une élévation et d'une pureté exceptionnelles. La moralité en est saine et forte ; et parfois, à travers la volupté et le libertinage de la peinture, on aperçoit des échappées de morale transcendante, la morale de Socrate dans Platon. La corruption subtile et la débauche hypocrite en sont absolument absentes ; on trouve plus de « vice » réel dans maints courts romans français, dans *la Dame aux Camélias,* par exemple, et dans un nombre non médiocre de romans anglais contemporains, que dans les milliers de pages du livre « arabe. »

Telles sont quelques-unes des remarques pleines de raison que son admirable préface contient, et que, ce me semble, ne désavouerait pas Bayle. Je réclame de mes lecteurs encore un moment de patience, pour écouter ce que le capitaine Burton dit de ses notes, lesquelles forment une partie caractéristique, un trait saillant et unique de sa version des *Nuits :* « Je ne peux guère me figurer que les hommes de l'Occident puissent lire les *Nuits* avec quelque profit, sans le secours d'un commentaire. Mes annotations ne laissent de côté qu'une seule chose : les comparaisons ou parallèles avec les légendes, superstitions et fabliaux de l'Europe, qui, malgré leur intérêt auraient grossi outre mesure le volume d'un ouvrage dont le caractère spécial est la préoccupation anthropologique. Les accidents de mon existence, je puis le dire sans présomption, mon long commerce avec les Arabes et autres Mahométans, ma familiarité non seulement avec leur idiome, mais avec leur tour d'esprit et avec cette individualité de race qui défie toute description, m'ont donné certains

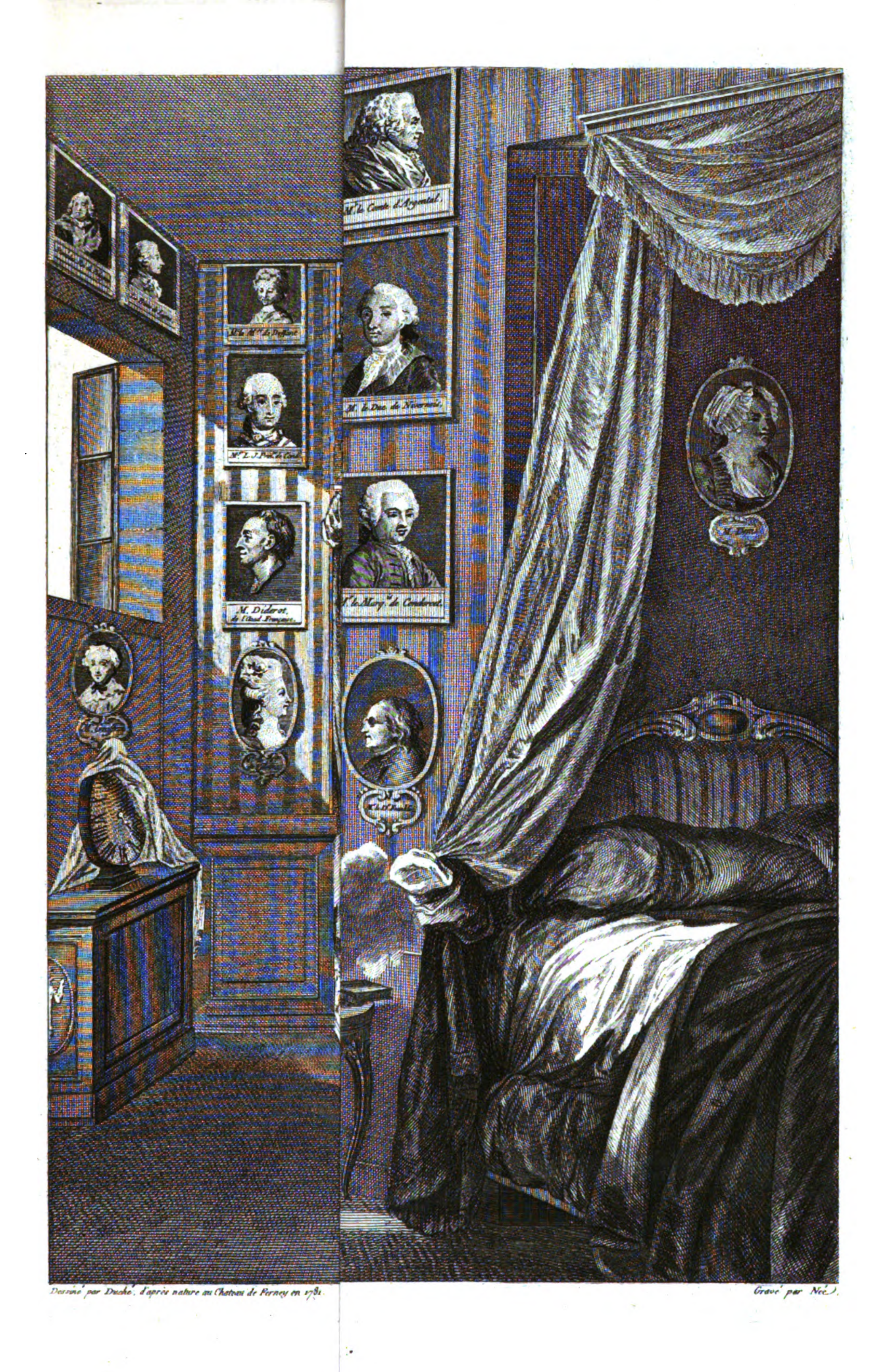
avantages sur les érudits ordinaires, quelque profondes que soient leurs études. Ces volumes, en outre, me fournissent l'occasion, longtemps cherchée, de noter des pratiques et des coutumes qui intéressent tout le genre humain, et dont le « monde » ne veut pas entendre parler. Grote l'historien et Thackeray le romancier s'affligeaient l'un et l'autre de ce que la *bégueulerie* de leurs contemporains les condamnât à garder le silence là où la publicité eût été nécessaire, et de ce qu'ils ne pouvaient pas même prétendre à la licence, si limitée pourtant, d'un Fielding et d'un Smollett... Enfin, je trouve encore ici l'occasion de relever, dans mes notes explicatives, maints détails du texte qui échapperaient à l'attention du lecteur, et j'ai la persuasion que ces notes formeront un répertoire des connaissances de l'Orient dans sa phase ésotérique... Pour la facilité des recherches, on a annexé à chaque volume un index des notes anthropologiques. »

Il me sera permis, je l'espère, de dire un mot de l'auteur, moins connu sans doute en France qu'en Angleterre. Le capitaine Burton fait partie de notre service diplomatique depuis bien des années. Il a visité toutes les parties du monde ; il parle et écrit une vingtaine de langues. Les littératures classiques de la Grèce et de Rome lui sont aussi familières que celles de l'Europe moderne ; mais sa spécialité, son dada, si je puis dire, c'est la littérature de l'Orient, surtout des Arabes. C'est au milieu de ces peuples, pour lesquels il a un véritable amour, qu'il a passé une grande partie de sa vie, et il a su s'y rendre populaire en lisant et en répétant les contes merveilleux dont il nous offre aujourd'hui la traduction en anglais. Ce n'est pas tout : le capitaine Burton a étudié la théologie des Mahométans à la Mecque et à Médine, et a été reçu docteur ; il connaît le Koran mieux que nous ne connaissons la Bible. Il serait difficile, je crois, de trouver un homme plus apte à entreprendre la tâche qu'il s'est imposée.

Ce serait manquer à mon devoir envers les lecteurs du *Livre* et commettre en même temps une injustice vis-à-vis de l'auteur que de prononcer dès aujourd'hui une opinion absolue sur un ouvrage dont il n'a encore été publié qu'un volume. Il sera plus loyal, plus prudent, de réserver le jugement définitif jusqu'à l'achèvement de l'entreprise, surtout quand l'auteur nous promet, avec son dernier volume, un *terminal essay* contenant ses vues personnelles sur le sujet. Bornons-nous donc aujourd'hui à annoncer l'apparition d'un livre destiné, je crois, à marquer une époque dans l'histoire littéraire du siècle. Dès ce premier volume, d'ailleurs, il me semble que le capitaine Burton a rempli les promesses faites dans sa préface. Tout en conservant les formes, les tournures, les expressions orientales, son texte se lit avec facilité et a la saveur du bon anglais. Ses notes sont d'un à propos, d'une érudition étonnante. Quant au format du volume et à l'impression, ils ne laissent rien à désirer. La reliure, en toile noire richement dorée, est tout à fait originale et d'un goût parfait.

H.-S. Ashbee.





Dessiné par Duché, d'après nature au Chateau de Ferney en 1781. Gravé par Née.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nos gravures : Nous donnons dans cette livraison une très curieuse gravure, extraite du *Pays de Gex* n° 1, représentant la *Chambre du cœur de Voltaire* au château de Ferney, telle que Duché la dessina en 1781. — Cette gravure de Née est très rare et offre cette particularité qu'elle réunit quarante portraits très finement gravés de tous les personnages qui vécurent dans l'intimité du patriarche de Ferney. La chambre du cœur de Voltaire a été détruite. A propos de la récente inauguration de la statue du grand philosophe à Paris, nous avons cru que cette belle planche était digne d'intéresser tous les lecteurs du *Livre*.

FRANCE

Livres aux enchères. — Une des premières ventes qui aura lieu au retour de la saison est celle de la bibliothèque théâtrale de Siraudin. Elle sera confiée aux soins de M. Sapin, libraire-expert.

— La première partie de la vente de la bibliothèque de M. le comte de Chabrol-Crousol, le doyen de la Société des bibliophiles français, a eu lieu dernièrement à l'Hôtel Drouot.

Voici, avec l'indication des prix, l'énumération des ouvrages les plus remarquables :

La Sainte Bible, trad. Lemaistre de Sacy, Mons, Gaspard Migeot, 1703, rel. ancienne : 645 fr. ; — *L'Apocalypse,* Paris, V° Séb. Mabre-Cramoisy, 1689, in-8°, rel. aux armes du duc de Montausier et de Julie d'Angennes : 899 fr. ; — *L'Office de l'Église,* Paris, Le Petit, 1681, in-8°, fig., exempl. de la bibliothèque de De Bure : 200 fr. ; — *Homélies ou sermons de saint Jean Chrysostome,* Paris, Pralard, 1693, 9 vol. in-8° ; aux armes de Mme Sophie, fille de Louis XV : 135 fr. ; — *Les Provinciales,* Cologne, La Vallée, 1657, pet. in-12, rel. de Thouvenin : 100 fr. ; — *Imitation de Jésus-Christ,* Paris, 1663, in-8°, rel. de Du Seuil : 385 fr. ; — *Pensées de M. Pascal,* Paris, Desprez, 1683, in-12 : 455 fr. ; — *Essais de Michel, seigneur de Montaigne,* Amsterdam, Michiels (Bruxelles, Foppens), 1659, 3 vol. in-12 : 325 fr. ; — *Plinii secundi historiæ naturalis, Libri* xxxvii, Lugduni Batavorum, 1635, 3 vol. pet. in-12, aux armes du comte d'Hoym : 82 fr. ; — *Virgilii Maronis opera,* Amstelodami, ex officina Elzeviriana, 1676, in-12, rel. anc. : 600 fr. ; — *Choix des poésies originales des Troubadours,* par M. Raynouard ; Paris, Firmin-Didot, 1816, 6 vol.

in-8°, rel. de Thouvenin : 126 fr. ; — *Le Rommant de la Rose,* Paris, Galliot du Pré, 1529, pet. in-8°, rel. de Thompson : 43 fr. ; — *Fabliaux ou contes du* XII° *et du* XIII° *siècle,* traduits par Legrand d'Aussy, Paris, Renouard, 1829, 5 vol., rel. de Thouvenin, 69 fr. ; — *Œuvres de Maistre Alain Chartier,* Paris, Thiboust, 1617, in-4°, rel. anc. : 80 fr. ; — *Œuvres de Clément Marot,* La Haye, Moetjens, 1700, 2 vol. pet. in-12 : 120 fr. ; — *Œuvres de Baïf,* Paris, Lucas Breyer, 1572-1573, 4 parties en 2 vol. in-8° : 225 fr. ; — *Œuvres poétiques de Pontus de Tyard,* Paris, Galiot du Pré, 1573, 3 parties en 1 vol. in-4°, exempl. de la bibliothèque Viollet-le-Duc : 279 fr. ; — *La suite des œuvres poétiques de Vatel,* reproduite en fac-similé d'après le manuscrit original par les soins de la Société des Bibliophiles français; tirage à 40 exempl. : 305 fr. ; — *L'Espadon satyrique,* Lyon, Lautret, 1621, pet. in-8°, rel. de Thouvenin : 82 fr. ; — *Œuvres poissardes de Vadé et Lécluse,* Paris, Didot, 1796, in-18, rel. anc. : 148 fr. ; — *La Jérusalem délivrée,* Paris, Musier, 1774, 2 vol. in-8°, exempl. en papier de Hollande : 162 fr. ; — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloë,* s. l. (Paris), 1745, in-4°, fig. rel. anc. : 187 fr. ; — *Œuvres de Rabelais,* s. l. (Hollande, Elzevier), 1663, 2 vol. pet. in-12, rel. anc. : 345 fr. ; — *Les Cent nouvelles nouvelles,* Cologne, Pierre Gaillard, 1701, 2 vol. pet. in-8°, fig. de Romain de Hooghe : 93 fr. ; — *Don Quichotte de la Manche,* Paris, Déterville, de l'imprimerie de Didot, an VII, 6 vol. in-12, rel. de Bozérian ; exempl. sur vélin avec la suite des figures de Lefèvre avant la lettre : 209 fr. ; — *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français,* Paris, Didot, 1820-1834, 7 vol. gr. in-8° : 550 fr. ; — *Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles français,* Paris, imp. de Crapelet, 1850-1877, 4 vol. pet. in-8° : 57 fr. ; — *Le Menagier de Paris,* Paris, imp. de Crapelet, 1846, 2 vol. gr. in-8° ; exempl. sur grand papier de Hollande : 130 fr. ; — *Les quatre premiers livres des navigations...* de N. de Nicolay, Lyon, Roville, 1567, in-f° : 225 fr. ; — *Extraict ou recueil des Isles nouvellement trouvées en la mer Océane,* Paris, Simon de Colines, s. d. (1532), in-4°, rel. de Derôme : 520 fr. ; — *L'Art de vérifier les dates,* Paris, Jombert, 1783-1787, 3 vol. in-f° : 261 fr. ; — *Anecdotes ecclésiastiques,* Amsterdam, Jean Catuffe, 1753, in-12 : 100 fr. ; — *Lettres à Émilie sur la mythologie,* Paris, Renouard, 1809, 6 parties en 3 vol. in-8°, exempl. sur papier vélin : 227 fr. ; — *Almanach historique de la Révolution française pour l'année 1792,* Paris, chez Onfroy (de l'imprimerie de Didot), s. d. (1792), in-18, exempl. sur papier vélin, fig. ajoutées : 320 fr. ; — *Histoire de l'Académie françoise,* par Pellisson et d'Olivet, Paris, Coignard, 1743, 2 vol. in-12, rel. anc. : 50 fr.

ÉTRANGER

Les ventes de livres en Angleterre. — Un rédacteur de la *Pall Mall Gazette,* voulant avoir quelques renseignements sur les grandes ventes de livres qui ont eu lieu dernièrement en Angleterre, est allé *interviewer* M. Hodge qui représente aujourd'hui la célèbre maison Sotheby et Cie. Voici le résumé de cet entretien :

« L'année a été réellement exceptionnelle, car non seulement nous avons

vendu un très grand nombre de livres, mais encore à des prix bien plus élevés que les années précédentes. Il est incontestable qu'aujourd'hui les livres rares sont payés très cher, et cela uniquement parce que la demande devient de plus en plus grande, tandis que l'offre reste stationnaire. — Le nombre de collectionneurs va en augmentant et la surproduction, cause principale du malaise qui pèse sur le commerce de la librairie, ne peut nous atteindre ; les livres rares sont plus recherchés de jour en jour.

« Quelle est, à votre avis, la vente la plus importante de l'année ? — Celle de Syston Park, sans nul doute. C'est la vente la plus remarquable de ces derniers temps, et il n'y en aura pas de pareille de sitôt. — Elle a réalisé les deux prix les plus élevés qu'aient jamais atteints des livres : M. Quaritch a payé 97,500 francs pour la *Bible mazarine* et 123,750 francs pour le *Psalmorum Codex* de 1459, imprimé par Fust et Schœffer. — Ce dernier est le second livre imprimé qui porte une date.

« Comment cependant expliquer que le même livre, payé aujourd'hui 123,000 francs, ait pu être adjugé à 3,400 francs il y a quelques années ?

— Uniquement par ce que je vous disais tout à l'heure sur la question de l'offre et de la demande. On prétend que M. Ellis, le compétiteur de M. Quaritch, avait commission d'acheter le *Codex* pour le compte du gouvernement allemand ; mais comme M. Quaritch était déterminé à s'en rendre acquéreur quand même, on s'explique aisément comment l'enchère a pu atteindre un prix aussi élevé. — Je ne crois pas d'ailleurs que M. Quaritch ait payé trop cher son *Codex ;* je suis persuadé, au contraire, qu'il pourra le vendre un jour avec bénéfice, à la bibliothèque de Berlin, par exemple. — Il n'existe en tout que deux exemplaires de ce livre et il y a peu de chance que nous rencontrions ce second exemplaire sur la table du commissaire-priseur.

La vente d'Osterley Park Library a également présenté beaucoup d'intérêt. — Cette vente n'offrait pas moins de dix livres sortis des presses de Caxton, tous provenant de la même bibliothèque. — On y a payé 48,750 francs la *Mort d'Arthur,* imprimée par Caxton en 1485, le seul exemplaire complet connu. — Ce fut encore M. Quaritch qui s'en rendit acquéreur.

La saison, d'ailleurs, en dehors de ces deux ventes exceptionnelles, a été riche en ventes importantes, témoin celles des collections Russel et Hermon.

La collection Russel comprenait un grand nombre de premières éditions de livres anglais et celle de la vente Hermon avait cette particularité de ne comprendre presque que des volumes « extra-illustrés » et renfermés dans des reliures modernes de grande beauté. — La vente Crossley a été remarquable par les belles séries d'ouvrages sur De Foe et a donné un excellent résultat. — Quant à la bibliothèque du lord speaker Onslow, elle se serait vendue très cher sans la manie de M. Onslow d'en enlever les estampes et les gravures pour les collectionner à part. Dans presque tous les beaux ouvrages les estampes avaient été arrachées et réunies dans des albums, ce qui naturellement a fortement déprécié la valeur des volumes.

Les ventes d'autographes ont dispersé aux enchères nombre de pièces curieuses, telles que les lettres du poète Keats à Fanny Brawne, six lettres inédites de Charles Lamb et plusieurs manuscrits de Byron, qui tous ont atteint des prix élevés.

Pour ce qui est des gravures et des estampes, la vente Cheney a certainement été la plus importante de la saison. — Quant au prix réalisé dans ces ventes, les plus importantes, celle de Syston Park a produit 700,000 francs et celle du comte de Jersey 325,000 francs, chiffres modestes à côté des 4,250,000 francs, produit des collections d'Hamilton Palace.

« Mais où vont-ils, tous ces livres de prix ?

— Les Américains, il me semble, ont un faible pour les premières productions de la presse en Angleterre, et récemment des collectionneurs de l'Australie se sont rendus acquéreurs de beaux livres. — Il y a encore le British Museum, les grandes bibliothèques publiques et privées de l'étranger; vous voyez que la demande des livres rares est presque illimitée. »

La prochaine saison aura à son actif quelques ventes intéressantes, notamment celle de la collection Woodhall, comprenant principalement les premières éditions des classiques. — Voici un magnifique livre d'heures qui a été écrit pour le cardinal Ximenez; vendu 1,000 francs en 1780, sa valeur actuelle dépasse certainement le quadruple. — MM. Sotheby mettront encore en vente la seconde partie de la Fuller Russel Library et la bibliothèque du célèbre collectionneur G.-W. Napier, d'Alderley Edge, remarquable par ses ouvrages sur l'ancienne poésie anglaise.

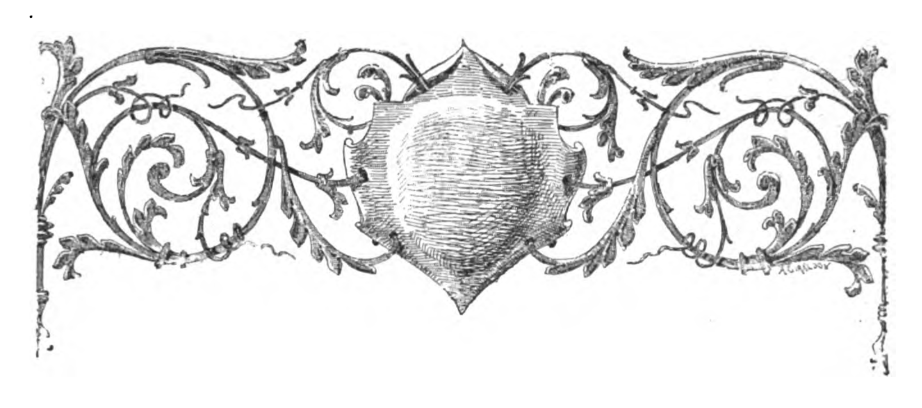
— *Vente de la bibliothèque de M. John Fuller Russel.* — La première partie de la belle bibliothèque de M. John Fuller Russel a été vendue par les soins de M. Sotheby. Les livres les plus rares et les plus haut cotés ont été achetés par MM. Bernard Quaritch, de Piccadilly, et Walford, du Strand.

Voici l'indication de quelques prix :

Caxton, *Dictes and Sayings of the philosophers* (1477); on le considère comme le premier livre qui ait été imprimé en Angleterre, 4,125 fr.; — *God and man,* imprimé par Wynkyn de Worde, 1,025 fr.; — *Le Catéchisme de Archbishop Hamilton,* car. goth. (1552), 2,525; — Archbishop Parker, *De Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ* (1572), 2,250 fr.; — *The Pilgrimage of perfection* (1526). Ce volume était particulièrement remarquable, ayant appartenu à Henri VIII et renfermant son autographe. Il passa successivement aux mains du lord-protecteur, du duc de Sommerset et de la reine Marie d'Angleterre. Après une lutte très vive, cet ouvrage a éié adjugé à M. Quaritch pour 5,000 francs.

Citons encore un *Missale ad usum sarum* du XIe siècle, un exemplaire probablement unique du *Processionale ad usum Monasterii Salvatoriis de Syon,* etc. La vente, qui comprenait 1,333 lots, a produit au total 217,000 francs.

Lettres de Byron. — Dans une vente qui a eu lieu dernièrement à Londres sous les auspices de MM. Sotheby, se trouvait un lot de lettres originales de Byron adressées à son ami Francis Hodgson, ainsi que plusieurs lettres de Lady Byron, de Thomas Moore, Samuel Rogers, John Flaxman, le sculpteur, William Hayley, etc.



LES

ENSEIGNES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

DE PARIS

Il est peu de sujets qui se prêtent plus aux recherches piquantes de l'érudition que celui des enseignes. Elles ne se rattachent pas seulement à l'histoire de Paris, mais aussi, et par plus d'un point, à l'histoire littéraire. La publication du livre posthume d'Édouard Fournier sur les enseignes nous a donné l'idée de reprendre le sujet à ce point de vue tout particulier, en joignant aux indications éparses dans son ouvrage toutes celles que nous avons réunies nous-même.

Il semblerait que les enseignes littéraires eussent dû être plus spécialement choisies par les imprimeurs et libraires du temps passé; il n'en est rien, et l'on n'aperçoit même, à vrai dire, aucun caractère nettement déterminé dans l'interminable nomenclature qu'il nous serait facile de dresser rien qu'en ouvrant à la page du titre les volumes des derniers siècles. Ce qui y reparaît le plus fréquemment peut-être, c'est l'image d'un saint, particulièrement celui de saint Jean l'Évangéliste, et rien n'est plus naturel, puisque la confrérie des imprimeurs et de toutes les industries qui se rapportent

aux livres le reconnaissait pour patron et célébrait sa fête le jour de saint Jean-Porte-Latine.

En plein moyen âge, il est déjà possible de discerner çà et là l'influence de la littérature sur les enseignes. Citons comme exemple, en 1334[1], celle des *Trois morts et des trois vifs*. Aucune légende n'était alors plus populaire : elle inspirait les poètes, les prédicateurs, les artistes, et cette enseigne était comme une première et naïve ébauche de la composition qui devait être sculptée un peu plus tard, en 1408, sur le portail de la chapelle des Innocents.

Une pièce sans lieu ni date, qui doit être de la fin du XV[e] ou des premières années du XVI[e] siècle, *le Mariage des quatre fils Hémon et des filles de Damp Simon*, n'est autre chose qu'une nomenclature facétieuse des enseignes de Paris mises en scène dans le récit d'un mariage imaginaire. Tout d'abord la plaquette elle-même nous apprend l'existence des deux enseignes que reproduit son titre : les *Quatre fils Aimon*, devant la Boucherie, près du Grand Châtelet ; et les *Trois filles de Damp Simon*, devant l'église Saint-Leu et Saint-Gilles : l'une et l'autre inspirées par le merveilleux roman d'aventures qui charme encore aujourd'hui les imaginations juvéniles, grâce à la Bibliothèque bleue. Nul doute que l'enseigne peinte ou plutôt sculptée, car on ne se bornait jamais alors à des inscriptions, ne représentât les quatre preux sur leur cheval Bayard, comme celle qu'on trouve reproduite dans le *Magasin pittoresque*[2]. Ce sujet était généralement réservé aux hôtelleries.

La facétie en question nous montre encore, dans la rue des Lavandières, le *Chevalier au cygne*, souvenir de la célèbre chanson de geste où sont narrés les exploits de la première croisade ; *Ysoré* et *Guillaume au court nez*, place Maubert. Guillaume au court nez, personne ne l'ignore, est le héros d'un des plus vastes cycles du moyen âge, et sa geste ne renferme pas moins de vingt-trois poèmes. Isoré est le terrible géant sarrazin qui était venu assiéger Paris et qui, tué sous les murs de la ville par Guillaume au court nez, semble avoir laissé son nom à la Tombe-Issoire.

L'enseigne de l'*Étrille Fauveau*, que nous voyons à l'imprimeur Durand-Gerlier au XV[e] siècle, était un ressouvenir du roman de *Fauvel*, et en même temps un de ces « rébus de Picardie » comme les aimaient tant nos pères. Clément Marot en a donné l'explication dans son épître du *Coq-à-l'âne*. On la figurait par « une étrille, une faux, un veau », comme on figurait l'*Assurance* par un A au-dessus d'une anse, le *Bout du monde*, par un bouc, un duc et un globe, la *Vieille science*, par une vieille sciant une anse, le *Puissant vin*, par un puits d'où l'on tirait de

1. A. Berty, *Topographie histor. du vieux Paris*, t. I[er], p. 47.
2. T. XIX, p. 93.

l'eau, la *Roupie,* par une roue et une pie; comme on figura plus tard irrévérencieusement *saint Jean-Baptiste* par un singe vêtu de batiste et le *Juste prix,* par l'arrestation du Christ. Bien des Parisiens se souviennent d'avoir vu sur le boulevard du Temple la vieille enseigne *A l'Épi scié,* demeurée classique dans l'espèce. Tabourot, seigneur des Accords, n'a pas manqué d'encadrer dans ses *Bigarrures* quelques-unes de ces énigmes qui, sur la devanture des boutiques, exerçaient la sagacité des passants. Une des plus bizarres et des plus osées est assurément celle qu'avait prise pour marque, et peut-être aussi pour enseigne, Guyot-Marchand, à qui l'on doit la belle édition de la *Danse macabre* de 1491 : un *sol* et un *la*, suivis du mot *fides* superposé à *ficit,* — traduction approximative : *sola fides sufficit.*

On rencontrait encore il y a quelques années, au nº 67 de la rue du Four, et on retrouvera maintenant au Musée de l'Hôtel Carnavalet, une enseigne sculptée du XVIᵉ siècle, malheureusement un peu mutilée, représentant la *Fontaine de Jouvence,* avec trois personnages. La fontaine de Jouvence, dont les eaux rajeunissaient, est une tradition qui remonte à l'antiquité par ses origines, mais qui avait pris la forme précise sous laquelle elle s'était fixée, dans les chansons de geste, en particulier dans *Ogier le Danois* et *Huon de Bordeaux.*

Ne peut-on rattacher ainsi, du moins indirectement, à la littérature, des enseignes telles que le *Phénix,* la *Seraine* (Sirène), le *Dragon,* le *Basilic,* la *Salamandre,* le *Gryphon* [1], l'*Hydre aux sept têtes,* la *Fontaine de Bacchus,* l'*Hercule* [2], le *Centaure*, le *Vieux satyre,* qui rappelaient des êtres mythologiques ou fabuleux, popularisés par les poètes et les conteurs ; comme le *Singe vert,* qu'on rencontrait jadis en quinze ou vingt endroits de la ville (il y en avait encore un récemment passage Choiseul), le *Merle blanc,* le *Paon blanc,* le *Mouton végétal,* l'*Arbre sec,* la *Fontaine ardente,* empruntés aux récits merveilleux des voyageurs, Benjamin de Tudèle, Marco Polo, Mandeville, J. de Béthancourt, — voire la *Truie qui file,* une des enseignes les plus populaires du bon vieux temps, dont on peut voir un exemplaire à l'Hôtel Carnavalet, et où certains érudits reconnaissent une création légendaire et fabuleuse des romans de la Table ronde, et le *Loup botté,* qui sont son fabliau et son conte de jongleur? La *Truie qui file* est une allégorie facétieuse dans le genre du *Renard qui prêche ;* mais cette dernière enseigne était la traduction évidente d'une scène du fameux roman de *Renart.* Les relations des voyageurs, les descriptions des pays exotiques, leurs mœurs et leurs produits, pour

1. Un autre animal chimérique, qui avait donné son nom à une rue et à une ou plusieurs enseignes, était la *licorne,* mais après l'exhibition publique d'une prétendue licorne dans la rue qui en a retenu le nom. Barnum a bien montré des sirènes en plein XIXᵉ siècle.

2. L'Hercule ne date que de la Renaissance, où il remplaça les saints Christophe et les Samson.

le dire en passant, ont toujours fourni un large contingent aux enseignes.

Au XVIIe siècle, un ressouvenir des grandes épopées du moyen âge subsiste dans la *Table du valeureux Roland*, ou, par abréviation, la *Table Roland*[1], enseigne d'un cabaret fameux de la *Vallée de Misère*, près le Châtelet, qui remontait probablement au siècle précédent, et peut-être plus haut. Il est remarquable que les enseignes d'alors, qui gardaient des vestiges de la littérature du moyen âge, n'aient rien pris, que nous sachions, ni à la Renaissance, pas même à Rabelais; ni au grand siècle, pas même à Molière. La seule trace de littérature contemporaine que nous y rencontrions à cette date, c'est le personnage du *Grand Cyrus,* dont parle Tallemant des Réaux. Il nous apprend qu'un plumassier de la rue Saint-Honoré l'avait choisi pour sujet d'enseigne, en l'habillant comme le maréchal d'Hocquincourt, qui passait pour l'un des originaux dont Mlle de Scudéry avait fait le portrait dans son roman.

L'antiquité grecque et latine était plus souvent mise à contribution dans ce siècle classique. Les apothicaires, en se séparant des épiciers, dans la corporation desquels on avait voulu les confondre, adoptèrent pour signe distinctif le serpent d'Esculape, et il est probable que plusieurs, comme les chirurgiens, y joignaient des inscriptions latines, pour relever leur profession. Comment en douter lorsqu'on voit non seulement un chirurgien demander à Santeul un distique qu'il fait graver en lettres d'or au-dessous de son tableau, mais encore un dentiste populaire tel que Carmeline, qui opérait sur le pont Neuf, inscrire sur le sien cette devise tirée de Virgile : *Uno avulso, non deficit alter?*

Si les enseignes du XVIIe siècle n'ont rien emprunté à Molière ni au théâtre, elles ont eu l'honneur du moins de leur apporter une contribution que nous ne voulons pas oublier, toute médiocre qu'en soit l'importance. Elles figurent dans un ballet du roi, et elles auraient mérité d'en inspirer un, comme le firent, en cette même année 1643, les rues de Paris, dont beaucoup, on le sait, ont eu pour marraine l'une de leurs enseignes. Elles ont fourni à l'auteur des *Fâcheux* la scène de Caritidès, « Français de nation, Grec de profession, » qui, considérant les grands et notables abus commis dans les enseignes « par une barbare, pernicieuse et détestable orthographe, » supplie humblement Sa Majesté « de créer une charge de contrôleur, intendant, correcteur, reviseur et restaurateur général desdites inscriptions. » Le vœu de Caritidès, souvent renouvelé sous des formes diverses, n'a jamais reçu d'application précise. Mais si l'on s'est toujours abstenu de créer une place spéciale de censeur des enseignes, elles ne sont pas moins soumises au contrôle du commissaire voyer, et, à plusieurs reprises, le Département a rendu des ordonnances,

1. *Visions admirables du pèlerin du Parnasse*, 1635, in-8°.

plus ou moins exécutées, pour corriger tout ce qui pouvait s'y rencontrer de contraire aux lois, aux mœurs et à la langue.

Le fabuliste Phèdre nous apprend que l'idée d'un de ses plus intéressants apologues : le *Combat des rats et des belettes*, « quorum historia in tabernis pingitur », lui vint à la vue d'une enseigne de cabaret. Tous ceux qui leur ont une obligation analogue ne nous ont pas fait la même confidence. Les enseignes ont fréquemment inspiré les observateurs et les fantaisistes, et Bernardin de Saint-Pierre n'a pas plus dédaigné de s'en occuper que Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. De nos jours, beaucoup d'écrivains les ont amplement étudiées, tant au point de vue de l'érudition qu'au point de vue pittoresque. Mais au théâtre, après le Caritidès de Molière, il faut attendre jusqu'à la petite pièce de Martainville : *Pataquès ou le barbouilleur d'enseignes* (1803) pour les retrouver, et c'est bien déchoir. Il serait puéril de rechercher les rôles périodiques qu'elles peuvent jouer dans maints vaudevilles et surtout dans des revues de fin d'année.

Le XVIIIe siècle donna l'essor à l'enseigne artistique, comme le commencement de ce siècle à l'enseigne littéraire. Déjà, sous Louis XIV, Jean Lepautre avait peint le tableau d'un armurier du pont au Change : *A la Valeur*, dont on verra la gravure dans le livre d'Éd. Fournier ; mais c'était là une exception à peu près unique. Déjà aussi, dès le XVIe siècle et même auparavant, on pouvait trouver plus d'une œuvre d'art parmi les enseignes : quelque devanture de marchand de vin finement ouvrée, quelque terre cuite qui fait songer à Palissy, quelque groupe qu'on ne craint pas d'attribuer à Germain Pilon ou à Jean Goujon. Mais ces œuvres, d'ailleurs anonymes, ne sont pas précisément des enseignes au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Au contraire, c'est bien une enseigne, dans toute la force du terme, que Lemoyne peignit pour un perruquier d'Amiens en 1717 ; c'est une enseigne que Watteau fit, en 1721, pour son ami Gersaint, marchand de tableaux et d'objets d'art sur le pont Notre-Dame et qui, après avoir figuré dans la galerie d'un amateur délicat, M. de Julienne, est maintenant dans un musée de Berlin ; c'est une enseigne que Chardin peignit à ses débuts pour un chirurgien, comme Greuze, en pleine renommée, pour un marchand de tabac, et cette dernière : *Au Huron*, qui consacrait le succès obtenu en 1769 par Grétry à la Comédie italienne, nous appartient par là même à un double titre.

Je crois bien que l'enseigne du *Huron* est la première qui ait placé un magasin sous le patronage d'un récent succès de théâtre, et, à ce point de vue comme à l'autre, elle mérite d'être particulièrement signalée. On ne la suivit pas immédiatement dans cette voie, et trente ans devaient se passer avant que l'on commençât à voir apparaître de toutes parts l'enseigne théâtrale. Vers le milieu du siècle, un élève de Boucher avait peint, dans la manière de son maître, pour un confiseur de la rue de

Lombards, cette illustre enseigne du *Fidèle berger*, dont le nom et la réputation se sont conservés jusqu'à nous. Florian n'écrivait pas encore, sans quoi l'on eût pu voir dans le *Fidèle berger* une allusion à l'aimable Némorin. Il est permis du moins d'y voir un ressouvenir des idylles et des pastorales, en particulier du *Pastor fido* de Guarini, qui jouissait toujours d'une renommée éclatante et venait encore d'être traduit par Pecquet. Mais le *Fidèle berger* ne devait monter sur la scène qu'en 1838, avec l'opéra-comique de ce nom, — paroles de Scribe et Saint-Georges, musique d'Adam, — qui tomba bruyamment, victime, dit-on, d'une cabale de confiseurs.

Sous la Révolution, l'enseigne se fit volontiers politique, et la politique n'a guère de rapports avec l'art et la littérature. Les Brutus, les Caton et les Spartacus, mêlés aux *Vainqueurs de la Bastille* et au *Grand Marat*, s'étalèrent sur les portes des magasins. En rendant un peu de tranquillité au pays, le Directoire, puis le Consulat, ramenèrent le règne du théâtre, plaisir des temps paisibles, qui avait été bien délaissé sous la Terreur, et l'on vit naître alors l'usage qui allait prendre de tels développements sous l'Empire et la Restauration, de mettre les magasins sous le patronage des pièces dramatiques, comme pour en détourner la vogue à leur profit.

Il est bien difficile de déterminer la date exacte de naissance de toutes les enseignes littéraires et particulièrement dramatiques qu'on rencontre à chaque pas de 1820 à 1830, mais certainement beaucoup d'entre elles remontaient aux premières années du siècle. Un assez joli tableau de la *Fille mal gardée* attirait les badauds, en 1804, devant un magasin de cotonnades de la rue de la Monnaie; la *Fille mal gardée* était un opéra-comique de Duni qui avait déjà quarante-cinq ans de date, mais qu'on avait repris plusieurs fois et dont le titre et quelques ariettes demeuraient populaires. Les *Trois sultanes* de Favart étaient de la même époque, à quelques années près, mais on avait remonté la pièce avec grand succès en 1803, et plus tard encore, en plein empire; c'est sans doute après ce renouveau de popularité qu'elles parurent sur une enseigne de la rue Vivienne. « Bien composé, bien peint, ce cadre attira tous les regards; on se portait en foule au coin de la rue Colbert pour l'admirer. Son apparition fit presque événement à Paris. On prétend que la curiosité publique était encore éveillée par une autre chose que par la perfection de la peinture. L'artiste avait, dit-on, donné à sa Roxelane les traits de l'actrice en faveur, mais, par ordre supérieur, il fallut faire disparaître cette ressemblance, qui déplut à un grand personnage d'alors[1]. »

Évidemment aussi les nombreuses enseignes où vinrent s'inscrire les noms des plus célèbres héros d'Ossian et dont il n'est arrivé jusqu'à nous

1. Ed. Wattier, *Musée en plein air*, 1824.

que celle d'un magasin de gants : *A Malvina,* doivent remonter à cette époque, où s'épanouissait la grande vogue du pseudo-poète calédonien, que le Maître lui-même emportait dans ses bagages (comme faisait jadis Alexandre pour Homère), vogue encore accrue et popularisée par le tableau de Girodet et par le grand opéra de Lesueur : *Ossian ou les Bardes.*

Après l'ouverture du passage Delorme, en 1808, un marchand place sa boutique sous l'invocation du *Beau Dunois,* le héros troubadour que la musique de la reine Hortense venait de mettre à la mode dans tous les salons, et un concurrent voisin, vexé d'avoir été prévenu et voulant lui jouer un bon tour, répond au *Beau Dunois* par un *Beau Danois,* inscrit en lettres d'or au-dessous d'un grand chien blanc moucheté de taches brunes. Quelques années après, une chanson de Béranger obtenait le même honneur que la romance sentimentale de la reine Hortense. Un marchand de vin de la rue Saint-Honoré, qui n'y entendait probablement pas malice, fit peindre, pour achalander son comptoir, une agréable toile où l'on voyait le bon petit roi d'Yvetot, couronné de son bonnet de coton, parcourant ses domaines monté sur un âne, un broc à la main, en caressant le menton de ses sujettes, tandis que les paysans dansent par derrière. Mais la police enjoignit de décrocher l'enseigne innocemment satirique et de la transporter dans l'intérieur de la boutique. On peut la voir encore au n° 182 de la même rue.

Un *Jeu de Paris en miniature,* qui fait partie de la Bibliothèque Carnavalet et qui semble dater de 1815 à 1820, nous révèle un grand nombre d'enseignes théâtrales du temps. Le *Diable à quatre* rappelle une pièce ancienne, mais toujours jouée, de Sedaine et Philidor. La *Chaste Suzanne,* médiocre vaudeville de Radet, Desfontaines et Barré, n'en avait pas moins attiré et passionné un public énorme par les allusions qu'on y cherchait au procès de Marie-Antoinette. Nous trouvons également sur la liste *Ma tante Aurore,* l'un des premiers succès populaires de Boïeldieu en 1802 ; la *Vestale,* avec laquelle Spontini avait révolutionné l'Opéra en 1807 ; *Cendrillon,* que recommandaient à la fois le patronage du conte de Perrault et celui de l'opéra-comique d'Étienne et Nicolo joué en 1810 ; le *Ci-devant jeune homme,* où Potier avait fait courir tout Paris en 1812 ; la *Toison d'or,* qui n'était peut-être qu'une réminiscence mythologique, mais qui rappelait en même temps la tragi-comédie de Corneille et l'opéra de Vogel, représenté à la fin du règne de Louis XVI ; la *Famille des Jobards,* vaudeville de F. du Petit-Méré, donné à la Gaîté en 1808 ; les *Trois lurons* et les *Trois innocents,* tirés sans aucun doute de la *Famille des lurons* et de la *Famille des innocents,* pièces de Sewrin et Chazet, deux des plus féconds fournisseurs du temps, jouées au Vaudeville et aux Variétés dans le cours de la même année 1807. Dans ce jeu, le dernier numéro est occupé par le *Retour*

d'Astrée, qui ferme la marche et qui marque la case triomphale : encore un souvenir littéraire.

Par la date des pièces qu'elles rappellent, la plupart de ces enseignes doivent être du premier Empire : ce n'est, évidemment, que dans la fraîcheur du succès qu'on a pu songer à se mettre sous le patronage d'un vaudeville de Sewrin et de Chazet. Toutes ces enseignes ont d'ailleurs disparu depuis longtemps, sauf une seule, qui a persisté jusqu'à ces dernières années, où elle a fini par s'effacer à son tour : celle des *Deux magots.* Depuis cinquante ans au moins, on avait complètement oublié l'origine de cette enseigne, prétexte de plaisanteries parfois désagréables pour le propriétaire, lorsqu'un loustic, après avoir causé avec lui, demandait son associé, afin de voir le deuxième magot. C'était encore un vaudeville de l'inévitable Sewrin qui l'avait baptisée : les *Deux magots de la Chine* (1813).

Déjà florissante sous l'empire, cette mode des enseignes théâtrales prit des développements prodigieux sous la Restauration. Ce fut alors une véritable frénésie. Chaque succès se traduit immédiatement sur une devanture: les rues principales deviennent comme un grand répertoire dramatique en images, et Paris n'est plus, d'un bout à l'autre, qu'un musée en plein vent, où les types et les scènes des œuvres populaires, les traits même des acteurs aimés revivent sous des brosses qui ne sont pas toujours, il s'en faut, dépourvues de savoir-faire. Le métier de peintre d'enseignes prit alors un singulier relief, et les changements perpétuels, la fièvre avec laquelle on se jetait sur tous les succès nouveaux, lui fournissaient un intarissable débouché. C'était l'époque où, tandis que Géricault, suivant les uns, suivant d'autres, Gérard peignait le *Cheval blanc* de Montmorency et Horace Vernet les *Incendiés du bazar,* des artistes inconnus, mais d'un mérite incontestable, exécutaient les *Deux magots,* le *Grand Condé,* le *Bœuf à la mode,* les *Forges de Vulcain,* la *Fiancée.* Une copie de la célèbre composition d'E. Delacroix, la *Barque du Dante,* décorait, boulevard Montparnasse, la façade d'un marchand de meubles; une du *Pierre Ier poursuivi par les Strélitz,* de Steuben (1827), faite, dit-on, par l'un de ses élèves, la devanture d'un cordonnier de la rue du Bac, et une du tableau où Vigneron avait représenté le *Soldat cultivateur,* celle d'un magasin de nouveautés du Faubourg-Saint-Antoine, avec les vers où Delille avait traduit le passage des *Géorgiques* mis en scène par le peintre. Un anonyme avait exécuté pour la maison Corcellet, sous le Consulat, ce réjouissant tableau du *Gourmand,* qui existe toujours, mais qui s'est replié en bon ordre à l'intérieur du magasin; un autre exécuta, sous la Restauration, pour un charcutier de la place de l'École, un pendant intitulé le *Gourmet,* qui fit émeute dans les premiers jours parce qu'on y prétendait voir un portrait satirique de Louis XVIII. On assure que Carle Vernet, comme plus tard Poterlet et

Jeanron, n'ont pas dédaigné de travailler dans la peinture d'enseignes. Le fait n'est pas douteux pour Abel de Pujol, qui ne reniait point, d'ailleurs, ces premiers essais d'un talent encore inconnu et qui avait même gardé les croquis dans ses portefeuilles, notamment ceux de la *Fille mal gardée*, de la *Rosière*[1] et de *M. et Mme Denis*, non plus que pour Champmartin, à qui un magasin de la rue Saint-Nicaise devait l'enseigne *Au Tambour de juillet*, et pour Gavarni, dont on voyait récemment encore, mais bien défigurée par les ravages du temps, des balles et des restaurateurs, au coin des rues Saint-Jacques et de la Huchette, l'enseigne des *Deux pierrots*[2].

La *Blanche Marguerite*, pour un magasin de nouveautés et mercerie de la rue Montmartre, fut l'un des premiers ouvrages de Roëhn. On n'a pas craint d'attribuer à Eugène Delacroix la composition qui subsiste, mais tellement maltraitée par l'injure du temps qu'elle est devenue à peu près invisible, au n° 56 du boulevard Saint-Germain : *A maître Albert*, et qui, si elle paraît assez singulièrement placée audessus d'un café marchand de vins, est du moins parfaitement à sa place dans ce quartier illustré par les leçons du grand docteur et où, après plus de six siècles le souvenir de son nom n'est pas encore effacé. L'enseigne fut alors, pour une foule de peintres débutants et parfois même déjà connus, quelque chose comme l'exposition des peintres de l'Académie de Saint-Luc à la place Dauphine le jour de la Fête-Dieu, avant la Révolution[3].

Nous avons un témoignage très précis de l'énorme extension qu'avaient prise les enseignes littéraires en général, et dramatiques en particulier, sous le règne de Charles X, dans un opuscule anonyme imprimé par Balzac en 1826 et qui lui est attribué avec assez de vraisemblance[4]. Sur environ 238 enseignes proprement dites que le « batteur de pavé » relève dans ses courses à travers Paris et présente au lecteur, j'en trouve près d'une centaine que peut revendiquer à divers titres la littérature ou l'histoire : on voit à quel chiffre elles devaient atteindre sur la totalité, si la proportion était la même. Ce sont d'abord les souvenirs

1. On peut voir la reproduction de ce tableau, inspiré par la *Joconde* d'Étienne et Nicolo, dans le *Musée en plein air* de Wattier.

2. Bayard a donné les *Deux pierrots* en 1845 ; mais, d'après MM. E. et J. de Goncourt, l'enseigne de Gavarni est de 1836, et elle reproduisait sa lithographie les *Apprêts du bal*. C'est à tort que l'*Histoire des enseignes* dit qu'elle existe toujours, et le livre contient malheureusement beaucoup d'autres indications fausses.

3. Un artiste avait même entrepris la reproduction des plus belles pièces de ce salon de la rue, avec texte explicatif où figure toujours le nom du peintre, — comme on le fait aujourd'hui pour le Salon des Champs-Élysées. Malheureusement il n'a paru qu'une livraison de ce *Musée en plein air* publié par Édouard Wattier en 1824. On y peut voir notamment les lithographies coloriées des *Trois sultanes*, de la *Blanche Marguerite*, de la *Rosière* et de la *Belle Angélique*.

4. *Petit dictionnaire critique et anecdotique des enseignes de Paris*, par un batteur de pavé, in-32.

mythologiques : la *Toilette de Psyché,* qui servait d'enseigne à plusieurs coiffeurs, le *Temple de Bacchus,* un marchand de vins, naturellement, ou la *Barque à Caron,* qu'un bonnetier de la rue du Bac n'avait pas craint de prendre pour signalement, en demandant son tableau à un élève de Girodet. Rattachons aussi à cette série le fameux *Banquet d'Anacréon,* dont le nom, visible encore, si je ne me trompe, sur le boulevard Saint-Martin, paraît un anachronisme aujourd'hui que l'anacréontisme est remplacé par la pornographie. Il est à peu près le seul qui ait survécu au naufrage des enseignes mythologiques.

Puis les noms empruntés aux lettres, à la poésie, à l'éloquence, à la politique, à l'histoire : *Fénelon* comme le *Général Foy,* l'*Amiral Coligny* comme le *Grand Condé,* le *Roi Clovis* comme la *Pucelle d'Orléans, Archimède* comme le *Grand Voltaire,* l'empereur romain *Trajan* comme le prince grec *Ypsilanti.* Le *Triomphe de Trajan,* sans doute inspiré du tableau qu'avait exposé Prud'hon en 1824, décorait la boutique d'un tailleur ambitieux; comment s'en étonner quand *Ypsilanti* patronait une charcuterie du Gros-Caillou ? Mais dans cette catégorie d'enseignes, la plus fine et la plus ingénieuse était certainement celle d'un débit de consolation de la rue de Lourcine : *A Xanthippe.* Elle avait dû être trouvée par quelque professeur de belles-lettres en puissance d'épouse acariâtre; mais combien de buveurs du quartier étaient capables d'en sentir le sel ?

Un perruquier de la rue Basse-du-Rempart, nommé Lacroix, s'était placé spirituellement sous les auspices d'*Absalon,* qui était représenté pendu par les cheveux, avec ce joli quatrain :

Passants, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque ;
Il eût évité ce malheur
S'il eût porté perruque.

A ce propos, rendons justice à la corporation des coiffeurs, en remarquant combien elle s'est toujours signalée par ses aspirations littéraires. Si nous avions écrit l'histoire des enseignes en un volume, nous aurions voulu consacrer un chapitre tout entier aux devises des coiffeurs. Ils n'avaient pas attendu la Restauration pour se mettre en frais, et l'enseigne de Lacroix n'était même qu'un plagiat peu déguisé de celle du perruquier Ringard, célèbre sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, qui avait écrit au-dessous de son tableau d'Absalon pendu à l'arbre : « Une perruque de Ringard lui eût sauvé la vie [1]. » En même temps que le perruquier de la rue Basse-du-Rempart, un confrère de la rue Notre-Dame-

1. *Courrier* de Gorsas, t. XXII, p. 200.

de-Nazareth avait inscrit aux deux côtés de sa boutique ces vers de sa façon, dont la simplicité fait le charme ; — côté des hommes :

Vous satisfaire est ma loi
Pour vous attirer chez moi.

Côté des dames :

Aux dames, par mon talent,
Je veux être un aimant.

Et un autre, *Au savant perruquier*, rue Saint-Jacques, — ou plutôt rue des Grès, — justifiait cette enseigne ambitieuse par deux vers latins, que Balzac cite, mais en estropiant le dernier, qui est doublement ou triplement faux, et que tout le monde a répété après lui sans le rectifier :

Hic fingit solers hodierno more capillos,
Dexteraque manu novos ars addit honores.

Lisez, en supprimant la virgule du premier vers :

Dextera, naturæque novos ars addit honores.

Quand j'étais étudiant, je me souviens d'avoir vu rue Racine un coiffeur qui, pour se montrer digne du pays latin, avait déroulé sur les volets et les vitres de sa devanture une enseigne polyglotte, où la langue nationale faisait seule défaut, et que surmontait une inscription en grec : Χείρω τάχιστα, καὶ σιωπῶ : J'opère vite et en silence, — promesse pleine de séduction de la part d'un barbier. A peu près à la même date, un perruquier de la rue de l'Échaudé convoquait les clients par un quatrain en style académique [1]. N'étaient-ce pas aussi des coiffeurs qui, en 1826, avaient pour enseigne, l'un : *A la toilette de Psyché;* l'autre : *Aux Templiers ?* Ces templiers, nous n'avons pas besoin de le dire, étaient ceux de la tragédie de Raynouard.

Les sages-femmes ont longtemps rivalisé avec les coiffeurs et méritent de prendre place immédiatement après eux dans les annales de l'enseigne poétique. Maintenant elles n'ont plus guère qu'un tableau banal, toujours le même, accompagné d'une inscription invariable. Jadis elles arboraient des fantaisies du genre sentimental ou badin, souvent accompagnées de légendes en vers. On peut voir dans le livre d'Éd. Fournier le dessin d'une de ces compositions, qui a longtemps orné le quai Saint-Paul, avec l'inscription : « J'ouvre la porte à tout le monde, » et lire dans l'opuscule de Balzac la description de deux autres, dont l'une, fort compliquée, mêlée d'allégorie et de réalisme, était soulignée de ce distique :

Sortez, mes chers enfants, et d'une ardeur commune,
Par des chemins divers courez à la fortune.

Mais ces deux industries n'avaient point le monopole de l'inscription

1. A. de Bougy, *Presse* du 21 juillet 1856.

en vers. Les écrivains publics en usaient souvent aussi. Les racoleurs du quai de la Ferraille en inscrivaient parfois sur les tableaux curieux dont ils illustraient leur *four*, et l'un d'eux avait ingénieusement choisi ce vers de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

On lisait en lettres de diverses couleurs, sur un grand tableau qui surmontait la porte d'un débit de tabac, dans la rue Saint-Denis, le couplet du *Diable à quatre* de Sedaine, où Margot célèbre le charme d'un plaisir « pris en dépit des maris. »

Sous la Restauration, un marchand de cravates du Palais-Royal s'était doctoralement placé sous l'étiquette du *Nœud gordien*, et la demoiselle de magasin qui essayait une cravate à un client sur l'enseigne lui disait :

Du nœud gordien vous connaissez l'histoire :
Un conquérant sut le trancher ;
Bien plus adroit que lui, vous aurez plus de gloire,
Si vous savez bien le former.

« En faisant appel à nos souvenirs personnels, dit M. Éd. Fournier ou M. Paul Lacroix, nous revoyons encore, vers 1840, rue Neuve-Saint-Augustin, non loin de la place de la Bourse, une boutique mystérieuse, qui étalait au-dessus de son vitrage dépoli, sur un grand tableau, un monsieur mis à la dernière mode, prenant vivement congé d'une dame non moins élégante. Au bas se lisait ce distique révélateur :

Ah ! ah ! madame, il faut que je vous dise adieu.
Certain besoin pressant m'appelle en certain lieu.

Pour ne point rester sur cette citation mal odorante, rapportons encore le quatrain inscrit, il y a quelques années, par un bandagiste-herniaire-orthopédiste du boulevard Saint-Michel, au-dessous d'un panneau représentant Vulcain précipité par son père du haut de l'Olympe :

De mon père indigné j'ai subi la colère,
Quand du haut de l'Olympe il m'a lancé sur terre ;
Mais si l'orthopédie eût alors existé,
Le reste de mes jours je n'aurais pas boité.

Il est temps de fermer cette parenthèse, qui d'ailleurs n'est point une digression, et de revenir à l'opuscule de Balzac.

Plusieurs enseignes de la Restauration étaient empruntées à des chansons et à des romances, par exemple : *A la pèlerine, A la blanche marguerite, A la petite Jeannette, A M. Dumollet, au Pauvre Jacques, au Beau Dunois,* déjà cités. Les contes de Perrault avaient fourni le *Chaperon rouge*, magasin de nouveautés de la rue Saint-Honoré ; *A Barbe-bleue*, mercerie de la rue du Four-Saint-Germain ; *Au petit Poucet*,

faïencier de la rue Montfaucon. Un lampiste de la rue de Vendôme s'était mis sous les auspices de la *Lampe merveilleuse;* un confiseur de la rue Neuve-des-Petits-Champs, sous ceux de *Vert-vert*. Parmi les romans, la *Dame du lac* de Walter Scott avait baptisé un magasin de nouveautés de la rue Saint-Martin ; le *Diable boiteux* de Le Sage, un autre magasin de nouveautés de la rue de la Monnaie ; le *Solitaire,* du vicomte d'Arlincourt, qui eut en son temps un succès comparable à celui de l'*Assommoir* dans le nôtre, — puisse ce rapprochement inspirer quelque modestie à M. Zola ! — un troisième magasin de nouveautés, faubourg Saint-Denis. Mais il ne faut pas négliger de remarquer que la plupart de ces romans, de ces contes, de ces poèmes avaient été d'abord transformés en pièces et que le théâtre leur avait servi de transition pour arriver jusqu'aux enseignes. Il en était ainsi du *Solitaire,* dont on avait fait un opéra-comique qui renouvela le succès du livre ; de *M. Dumollet,* de *Pauvre Jacques,* dont la popularité s'était doublée par la scène ; du *Chaperon rouge* et de la *Dame du lac,* et l'on pouvait d'autant moins s'y méprendre que l'enseigne du premier de ces magasins figurait un épisode de pièce de Théaulon et que celle du deuxième représentait l'héroïne de Walter Scott sous les traits de M[lle] Lemoulle, qui l'avait incarnée à l'Odéon. Mais si la scène a été le canal par où ces héros et ces héroïnes sont arrivés jusqu'à l'enseigne, il n'est pas moins juste de faire remonter l'honneur jusqu'à l'œuvre primitive.

De même, beaucoup d'enseignes qu'on pourrait croire purement historiques avaient été empruntées au théâtre. La *Reine Mathilde,* de la rue Feydeau, était celle de l'opéra de *Joconde*. Il avait fallu la tragédie de P. Lebrun pour inscrire le nom et l'image de la reine d'Écosse sur le magasin de nouveautés de la rue Saint-Denis, qui représentait dans un tableau assez bien peint *Marie Stuart* et Élisabeth en présence, et qui jouit pendant quelque temps d'une vogue éclatante. *Pygmalion,* roi de Tyr, n'aurait probablement jamais eu l'honneur de prendre place depuis plus d'un demi-siècle parmi les enseignes les plus connues de Paris sans les pièces et les tableaux, — parmi lesquels il suffit de rappeler celui de Girodet, exposé en 1817, — qui avaient vulgarisé son nom. On admirait beaucoup l'enseigne d'un quincailler dans la rue de l'École-de-Médecine : *A Charles VII,* où l'on voyait ce prince réveillé par Agnès Sorel ; ce devait être un ressouvenir de la *Jeanne d'Arc* d'Alexandre Soumet, qui avait excité des transports l'année précédente à la Comédie-Française. Nous avons encore aujourd'hui un *Siège de Corinthe;* je crois qu'on aurait tort d'en chercher l'origine directe dans le poème de Byron et qu'il est beaucoup plus sûr de la chercher dans l'opéra de Rossini.

Des noms comme ceux de la *Caravane* et de la *Belle fermière,* portés tous deux par des magasins de nouveautés, paraissent les plus simples du monde et n'éveillent plus chez nous aucune idée théâtrale. Cependant le

second se rattachait très probablement à la pièce de Mlle Candeille, dont le succès retentissant s'était si souvent renouvelé depuis la Révolution, et le premier, certainement à l'opéra de Grétry, la *Caravane du Caire,* qui avait alors plus de quarante ans de date, mais pas encore de rides. Après un demi-siècle, la *Caravane* restait la grande ressource à laquelle l'administration de l'Opéra ne se lassait point de recourir en cas de besoin; on en savourait l'ouverture, et tous nos pères ont fredonné : *la victoire est à nous.* L'enseigne du magasin, l'une des mieux peintes et des plus remarquables de Paris, reproduisait d'ailleurs une scène de l'opéra, où les coryphées surtout étaient rendus avec une vérité étonnante. Il arrivait même que des enseignes qui ne se rattachaient pas directement et naturellement au théâtre y étaient rattachées artificiellement, pour obéir à la mode : ainsi, dans le tableau du *Château d'eau* qui faisait courir tout Paris au boulevard Saint-Martin, un des épisodes représentait, d'après une pièce des Variétés, une bonne courtisée par un conscrit, et ce n'était pas là son moindre élément de succès.

Il ne vient non plus à l'esprit de personne aujourd'hui de voir dans le nom du *Coin de rue*, qui subsiste encore, autre chose qu'une allusion banale à la position de ce magasin, au coin de la rue Montesquieu et de la rue des Bons-Enfants; mais lorsqu'il s'ouvrit, sous la Restauration, personne ne put s'y tromper, surtout en voyant le tableau-enseigne qui représentait Tiercelin en rempailleur de chaises et Mlle Flore en fruitière, dans le décor des Variétés où ils jouaient le *Coin de rue* de Brazier et Dumersan (1820). De même, aux approches de la révolution de juillet, l'enseigne *A la fiancée,* si bien assortie à la spécialité du magasin qu'elle ne nous fait pas songer à autre chose aujourd'hui, rappelait à tous l'opéra-comique de Scribe et Auber.

On a déjà pu remarquer la place que tient *la nouveauté* dans la nomenclature des plus remarquables enseignes artistiques et littéraires du Paris de la Restauration. On peut dire qu'elle en accapare pour le moins les deux tiers à elle seule. Outre les titres que nous avons déjà nommés, citons les *Deux cousines* de la rue Coquillière, d'après la comédie de Casimir Bonjour, car Bonjour lui-même, en dépit des railleurs, a eu la gloire d'être le parrain d'une enseigne : la *Valérie* de la rue Saint-Denis, qui représentait la scène de Scribe où Valérie recouvre la lumière; le *Mariage enfantin* de la rue Sainte-Anne, — encore du Scribe, où l'on reconnaissait les traits de l'aimable petite merveille Léontine Fay; le *Soldat laboureur* de la rue Saint-Denis, un titre triplement popularisé par l'estampe qu'on voyait partout à côté du *Convoi du pauvre,* par le mimodrame du Cirque, et surtout par la pièce de Brazier et Dumersan, dont toute la France avait répété les couplets chauvins; la *Fille d'honneur* de la rue de la Monnaie, qui rappelait une pièce d'Alexandre Duval; les *Vêpres siciliennes,* dont le retentissement avait été tel qu'elles don-

nèrent leur nom à plusieurs boutiques, entre autres à un chapelier et à un magasin de nouveautés de la rue Saint-Denis, où l'artiste avait représenté Lorédan donnant son épée à Montfort : la scène pouvait sembler bien belliqueuse pour l'endroit, mais il ne faut pas oublier que les chevaliers de l'aune affectaient alors des allures martiales, portaient moustaches, bottes, éperons, un œillet rouge à la boutonnière. Quelques années auparavant, Scribe avait si bien raillé ces airs bravaches dans le *Combat des montagnes* que toute la corporation entra en effervescence et faillit, en sa fureur, démolir les Variétés. C'était aussi un magasin de nouveautés (rue de Seine) qui offrait aux regards et aux quolibets du passant le portrait de *Monsieur Pigeon,* le héros comique du vaudeville de Scribe et Poirson : *Une nuit de la garde nationale,* représenté l'arme au bras dans son costume de bizet; et enfin, puisqu'il faut se borner, les deux maisons de la rue Saint-Martin et de la rue Saint-Antoine, qui s'appelaient, celle-ci le *Vampire,* celle-là, le *Polichinelle vampire,* pratiquaient également le commerce de la nouveauté.

Le *Vampire* était un mélodrame de Ch. Nodier, qui avait fait frissonner en 1820 les personnes nerveuses et donné le cauchemar aux femmes. On le parodia dans le *Polichinelle vampire,* où l'acteur Mazurier, l'étonnant Jocko de la Porte-Saint-Martin, fit merveilles. Je crois qu'on pourrait parcourir l'histoire du théâtre entier sans y trouver un autre exemple d'une vogue aussi extraordinaire, aussi universelle que celle de *Jocko, ou le Singe du Brésil,* en 1825. Pendant quelque temps, tout fut à la Jocko : les robes, les chapeaux, les manteaux, les éventails.

Et jusqu'au marchand d'coco,
Tout s'habille à la jocko,

disait une chanson populaire du temps. Mazurier n'était pas seulement un mime d'une agilité prodigieuse, mais un acteur d'une vérité et d'un sentiment tels qu'il excita l'admiration de Talma et que, par allusion à sa touchante agonie sur la scène, on inventa la couleur *singe expirant.* Les enseignes ne furent pas les dernières à suivre le mouvement. Dix magasins se pavoisèrent de tableaux qui le représentaient, en écrivant au-dessous : *A Jocko, Au Jocko de la montagne, A l'ombrelle à Jocko,* etc.

Avec Mazurier, Potier fut, de tous les comédiens d'alors, celui dont les rôles baptisèrent le plus d'enseignes et dont les traits y reparurent le plus souvent. Rappelons simplement le magasin de comestibles de la rue du Bac : *A Pique-Assiette;* le drapier de la rue Saint-Honoré : *Au Bourgmestre de Saardam* (pièce de Mélesville, où Potier s'était révélé dans le genre comique) ; le confiseur du boulevard Saint-Martin : *Aux petites Danaïdes;* le magasin de papiers peints du boulevard Bonne-Nouvelle : *Aux Innocents.* Nous avons parlé plus haut de cet ouvrage, où Brunet se

montrait le digne partenaire de Potier. Lui aussi, en se promenant dans les rues de Paris, pouvait contempler son image au-dessus de bien des étalages. On le voyait encore sur la devanture d'un faïencier de la rue du Bac : *Au désespoir de Jocrisse,* ainsi que Perlet sur celle d'un magasin de papiers peints, rue de Grenelle : *Au comédien d'Étampes* (pièce de Moreau et Sewrin, donnée au Gymnase en 1821), et Joly sur la porte d'un marchand de draps de la rue Saint-Denis : *Aux deux Edmond* (de Barré, Radet et Desfontaines). Un peu plus tard, les *Deux Gaspard,* de Moreau, Gabriel et Capelle, devaient inspirer une jolie enseigne, comme les *Deux Edmond,* les *Deux magots* et bien d'autres titres analogues. L'enseigne était le signe et la consécration de la popularité pour un acteur aussi bien que pour une pièce. On peut dire, avec une variante aux vers de Monselet, que l'on n'avait pas été grand'chose au théâtre si l'on ne servait tout au moins d'enseigne à un marchand de vins ou à un épicier. Talma, lui non plus, ne fut point oublié ; toutefois il ne venait qu'après Mazurier, Potier et Brunet. Lorsqu'il mourut, il donna son nom à un café qui subsiste encore et que décore toujours son portrait[1].

Que d'autres ressouvenirs de théâtre ne pourrions-nous citer ! *A la partie de chasse de Henri IV,* une enseigne de marchand de vins qui présentait cette particularité, fort rare alors, et presque unique pour une enseigne théâtrale, de n'être accompagnée d'aucun tableau ; *A Jean de Paris,* sur un magasin de soieries ; sur une boutique de lingerie : *A la Somnambule,* qui n'était pas, comme on pourrait croire, la *Sonnambula* de Bellini, attendu qu'elle n'avait pas encore vu le jour, mais celle de Scribe et G. Delavigne (1819), à moins que ce ne fût l'une des deux *Somnambule mariée,* données la première au Vaudeville, par Théaulon en 1825 ; la seconde par Dupeuty, Villeneuve et F. Langlé au Gymnase, en 1826.

Ils étaient rares, les sujets empruntés directement à l'art ou à la littérature sans avoir passé par l'intermédiaire de la scène. Il y en avait pourtant quelques-uns. Le plus caractéristique fut l'*Ermite de la chaussée d'Antin,* enseigne d'un chapelier de la rue Caumartin, où l'on voyait M. de Jouy méditant le livre qui peut passer pour l'un des premiers modèles de la chronique actuelle, et le magasin de nouveautés *Au Serment,* qui représentait, d'après le tableau de David, le serment des Horaces. Rappelons aussi le *Retour d'Astrée,* que nous avons cité plus haut et qui était une allusion louangeuse à la Restauration, ramenant la paix et l'âge d'or après les désastres de l'Empire. Un confiseur du boule-

1. Le café Minerve est de la même époque. Mais ne nous arrêtons pas aux cafes. Bornons-nous à faire observer que la plupart de ceux qui portent encore aujourd'hui un nom littéraire ou historique (cafés Voltaire, Racine, Molière, Corneille, Mazarin, Cardinal, etc.) l'ont simplement pris à la rue, à la place, au quartier où ils se trouvent. Autrefois l'enseigne donnait son nom à la rue ; aujourd'hui elle le lui emprunte.

vard des Italiens avait pris pour enseigne *A la belle Angélique,* et l'on y voyait l'héroïne de l'Arioste attendant Médor au pied d'une angélique. Je doute fort qu'il faille remonter jusqu'au *Roland* de Quinault et Lully, joué pour la première fois en 1685 et qui depuis longtemps ne reparaissait plus sur la scène, pour y chercher l'origine de cette enseigne où le calembour se mêlait agréablement à la littérature, et tout au plus peut-on admettre que l'*Angélique* d'Ingres, exposée au Salon de 1819, eût rafraîchi la mémoire du marchand et contribué à lui suggérer son idée facétieuse. Ajoutons enfin le distillateur de la rue Saint-Martin : *A la maison gothique,* avec un bas-relief en trois parties représentant sur sa façade les grandes étapes de l'histoire des Goths. Il est permis de voir dans cette enseigne assez ambitieuse et dont le rapport avec l'industrie du commerçant ne se saisit pas très bien, l'influence du romantisme naissant, qui avait réhabilité l'art gothique. C'est plus incontestablement le romantisme encore qui inspira un peu plus tard, vers 1830 ou 1831, l'enseigne macabre de ce tailleur de la rue des Petits-Champs qui avait fait peindre son nom en lettres figurant des ossements.

La *Dame blanche,* qui est du 10 décembre 1825, ne figure pas encore sur cette liste de 1826, mais elle ne devait pas tarder à y prendre sa place. Je n'y trouve pas non plus la *Mansarde des artistes,* vaudeville de Scribe et Dupin, qui est de 1824, ni même la *Neige,* opéra-comique de Scribe et Auber, qui est de 1823, et cependant l'existence de ces enseignes nous est signalée quelques années après[1]. Après 1830, la mode des enseignes littéraires continue, quoique peut-être avec moins de fougue. Il semble qu'en 1834 la grande vogue des tableaux commençât à tomber : à cette date, un témoin en parle[2] comme d'un phénomène tout récent, mais passé, ou qui du moins commence à passer : « Alors ce fut par toute la ville une curieuse lutte de façades, d'étalages et d'enseignes... On eut des tableaux, des tableaux à l'huile, peints sur toile, que l'on payait jusqu'à mille écus : luxe inouï, incroyable, qui pendant dix ans donna un aspect fantastique aux rues Saint-Honoré, Saint-Denis, Neuve-des-Petits-Champs, et commença la pompe merveilleuse des boulevards de Paris. Et tout cela marchait avec la mode ; tout cela variait comme le caprice des femmes, comme la forme d'un chapeau, comme la coupe d'un habit. Il y eut des magasins qui changeaient de couleur, qui changeaient d'enseigne, qui changeaient de rue, parce que la rue, l'enseigne ou la couleur avaient cessé d'être à la mode... Aux emblèmes surannés du *Solitaire,* des *Vèpres siciliennes* ou du *Vampire,* on substituait un opéra, une tragédie, un drame tout modernes, tout palpitants d'actualité. »

On voit alors apparaître tour à tour sur les enseignes la *Tour de*

1. Les *Magasins de Paris,* au t. XV des *Cent et un,* publié en 1834.
2. Aug. Luchet, dans les *Cent et un.*



Nesle, le *Sonneur de Saint-Paul*, la *Grâce de Dieu*, tous les grands succès du drame; ceux de l'Opéra et du ballet : la *Tentation*, *Gisèle*, *Robert le Diable;* puis tous ceux du roman : *Aux trois Mousquetaires*, *A Monte-Cristo*, *Au vicomte de Bragelonne*, *Aux Mystères de Paris*, *A Fleur de Marie*, *Au Juif errant*, *A la petite Fadette*. Il y eut longtemps dans la Cité, vis-à-vis Notre-Dame, l'enseigne d'un marchand de vin, avec cette étiquette d'une orthographe fantastique : *A Casimodo*, et c'est la seule fois, je crois, que Victor Hugo ait eu les honneurs de l'enseigne. On a vu aussi de nouveaux grands hommes, spécialement de l'Empire, prendre possession des enseignes : *Au prince Eugène*, *A la redingote grise*, *Au Petit Caporal*. Mais la plupart de ces enseignes nouvelles, ou n'étaient pas illustrées, ou ne l'étaient que sommairement et ne rappellent plus en rien les tableaux de la Restauration.

La révolution de 1848 acheva la ruine de l'enseigne littéraire illustrée. On continue à emprunter encore un titre tantôt à l'histoire contemporaine (*la Tour Malakoff*, *Au Congrès de Paris*, etc.), tantôt aux célébrités populaires, spécialement à la plus populaire de toutes, Béranger (*Au Souvenir de Béranger*, *A la Lisette de Béranger*, ce qu'un liquoriste ingénieux métamorphose en l'*Anisette de Béranger)*, plus souvent aux succès du théâtre *(Au Prophète*, *A l'Africaine*, *Au Pardon de Ploërmel*, *A l'Étoile du Nord*, *A la Promise*, *A la Fanchonnette)*, mais l'image est absente et le musée des rues disparaît.

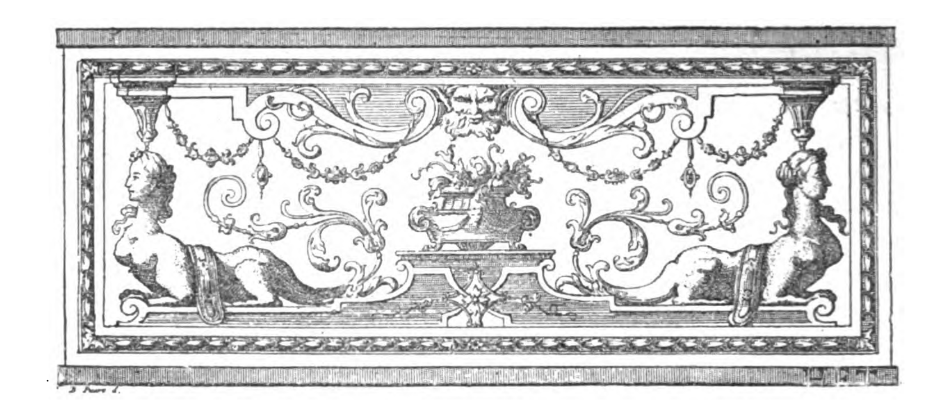
Si, en 1858, une maison de confection du boulevard du Temple qui s'est mise sous le patronage de la *Grande tragédienne*, représente Rachel, à sa devanture, dans les costumes de ses principaux rôles, ce n'est plus sur une enseigne proprement dite, c'est simplement sur une série de stores.

Aujourd'hui toutes les combinaisons d'un étalage parlant, savamment disposé en pleine lumière, et d'autre part l'affiche, le prospectus, l'annonce, la réclame ont tué l'enseigne. Les dix-neuf vingtièmes des commerçants se bornent à inscrire soit leur nom, soit celui de leur commerce sur la devanture de leur magasin, ou s'ils prennent une étiquette spéciale pour lui constituer une personnalité distincte, elle est presque toujours sans caractère et sans physionomie. Surtout pas un succès du livre ou du théâtre n'y a marqué sa trace depuis plus de vingt ans. Et si vous rencontrez, dans une rue quelconque de Paris, un nom littéraire sur une enseigne, vous pouvez parier à coup sûr que celle-ci remonte pour le moins au second empire, probablement à la monarchie de juillet ou à la Restauration. Nous avons eu des romans qui ont atteint cent éditions, des drames ou des comédies qu'on a joués sans interruption toute une année de suite ; pas un n'a baptisé un magasin. Gambetta a eu l'honneur de donner son nom à un apéritif, comme jadis Grassot à un punch et Laferrière à une eau de Jouvence ; comme Nilsson à des boîtes d'allu-

mettes et Sarah Bernhardt à je ne sais quels produits de parfumeur; les célébrités contemporaines ornent des paquets de semoules ou de tapioca : la gloire est mince. Signalons pourtant comme un dernier vestige et une transformation des enseignes à la fois artistiques et littéraires du temps passé, les statues de Figaro et de Gil-Blas qui estampillent aux yeux des passants les bureaux de ces deux feuilles parisiennes, et n'oublions pas non plus, dans un genre tout différent, le curieux pastiche de l'*Auberge des Adrets,* tout récemment ouvert sur le boulevard Saint-Martin, après la dernière reprise de ce mélodrame fameux. On sait qu'une manie d'archaïsme s'est abattue depuis quelques années sur les cabarets parisiens : on en fait des tavernes comme celle de la Tour de Nesle et on leur donne des titres du vieux temps, en lettres et en orthographe gothiques : le *Lyon d'or*, la *Taverne des escholiers*. C'est là que s'est réfugiée l'enseigne littéraire. Autant dire qu'elle n'existe plus.

VICTOR FOURNEL.





LA

BIBLIOGRAPHIE AU XVIIIᴱ SIÈCLE

LE PÈRE NICERON ET L'ABBÉ GOUJET

I

ÉTAT DE LA BIBLIOGRAPHIE AU DÉBUT DU SIÈCLE DERNIER.



A situation du bibliographe au début du siècle dernier était assez favorable. Il pouvait travailler dans des conditions suffisantes pour faire une œuvre sérieuse et utile. Assez d'autres s'étaient occupés de bibliographie avant cette époque, pour qu'il pût mettre à profit le résultat de leurs études ; les catalogues et les traités bibliographiques ne lui manquaient pas, non plus que les riches collections de l'État, des sociétés religieuses ou des particuliers.

Paris possédait alors de fort belles bibliothèques. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir l'*Introductio ad historiam literarianis de Praeciputs Bibliothecis Parisiensibus* dans laquelle Daniel Maichel, un jeune théologien de Wirtemberg, passait en revue les principales bibliothèques de Paris en 1720. On y voit que le bibliographe de cette

époque, pour peu qu'il eût accès auprès des bibliothécaires, ne pouvait être gêné que par l'embarras du choix et l'abondance des matériaux.

D'abord, pour commencer par le maître, on n'aurait pu mieux lui souhaiter que de disposer de la superbe bibliothèque du roi. Elle venait d'être singulièrement enrichie par les acquisitions de Louis XV, à qui elle devait, entre autres livres rares, « un exemplaire du livre *Gallia Christiana* de M. de Sainte-Marthe avec des observations de la main de M. Balcye. » On y trouvait mainte curiosité : « les Évangiles en langue copte, un exemplaire grec de la *Lettre du pape Léon à l'impératrice Pulcherie,* la Bible de Mayence de 1462, le *de Erroribus Trinitatis* de Michel Servet » et bien d'autres richesses commises à la garde de l'abbé Bignon et de M. Boivin. On voit qu'il n'était pas indifférent d'être dans les bonnes grâces de ces derniers.

La bibliothèque *Colbertine* était la plus considérable après celle du roi. Elle n'était pas la moins utile, car M. de Seignelay, son propriétaire, d'après les témoignages du temps, en permettait l'entrée aux savants. Ils pouvaient y consulter un très grand nombre de manuscrits grecs et dix-huit mille volumes imprimés. Un des manuscrits les plus estimés était celui de *la Mort des persécuteurs,* retrouvé en 1678 par Foucaut à l'abbaye de Moissac, et unique non seulement en France, mais aussi en Europe.

La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, commencée par le père Du Breuil, s'était considérablement augmentée par les dons du médecin Vaillant, du célèbre géographe Baudrand et de l'abbé d'Estrée. A l'époque où nous nous plaçons, elle renfermait quarante-deux mille volumes.

Ajoutez que dans cette même abbaye se trouvait la bibliothèque de Coislin, fondée par Séguier. L'érudition obligeante des bibliothécaires, dom Antoine de La Prade et dom Martin Bouquet, facilitait singulièrement les recherches dans cette accumulation énorme de volumes.

Est-ce tout ? Loin de là. Il faudrait encore pour être à peu près complet rappeler les grandes bibliothèques de la Sorbonne, de Sainte-Geneviève, la bibliothèque Mazarine, sans compter les riches collections que possédaient les jésuites au collège de Clermont, à la maison professe de la rue Saint-Antoine et au noviciat fondé en 1610 par Mme Luillier, veuve de Claude Le Roux, seigneur de Sainte-Beuve. Et comment ne pas mentionner encore la bibliothèque de Saint-Victor, celle des PP. de l'Oratoire, celle des Jacobins de la rue Saint-Honoré, celle des Augustins déchaussés, des Minimes, des Célestins, etc. ?

Les grandes bibliothèques ne manquaient pas. De plus, combien ne compte-t-on pas, au siècle dernier, de ces riches bibliothèques particulières encore célèbres aujourd'hui dans le souvenir des bibliophiles ? Pour peu qu'il eût accès dans la société élevée, le bibliographe ne pouvait-il pas s'adresser à quelqu'un de ces riches amateurs, au vicomte de Fonspertuis, à Caylus, à la Roque, à Crozat de Tugny, à Desmarets, à Huxelles, à Blanchard de Changy, à Moulin et des Thuilleries, qui sais-je encore ? La liste est très longue de ces aimables lettrés dont plus d'un sans doute dut suivre l'exemple de M. de Miron. On sait que ce savant docteur mettait ses livres à la disposition du public les mardis et les vendredis dans les salles de sa maison de Saint-Charles.

Voilà pour les bibliothèques.

Quant aux ouvrages de bibliographie générale, on en avait composé de considérables avant le XVIIIe siècle. Pour ne parler que des plus récents, une vingtaine d'années avant que le P. Niceron se mît à l'œuvre, le P. Menestrier avait déjà publié à Trévoux, en deux volumes, une *Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des arts.* Vers la même époque, paraissait à Magdebourg, en trois volumes in-octavo, une *Bibliotheca nova librorum rariorum.* Déjà, à la fin du XVIIe siècle, beaucoup de bibliographies avaient paru, mais, comme le remarquera avec tristesse le P. Niceron, ce sont les Anglais, les Allemands, les Italiens qui composent ces recueils et pour les ouvrages de leur nation; en 1699, à Trèves, paraît, en six volumes in-octavo, la *Bibliotheca novorum librorum collecta* de L. Neocorus et Henricus Sichius; la même année, à Leipzig, le traité curieux de Rod-Martin consacré à la bibliographie des ouvrages restés inédits. Antonius Teisserius, en 1686, Martinus Lipenius en 1685, Rud. Capellus en 1682, Math. Barthels la même année, Jo. Hallervordt en 1676 composent des bibliothèques *théologico-philosophiques,* ou *politico-géographiques :* mais elles paraissent à Francfort, à Hambourg, à Venise. En France, ce genre d'études était délaissé. Au milieu du XVIIe siècle, il y avait bien eu comme une renaissance bibliographique. Son éclat fut de courte durée. Il en resta quelques bons recueils qui ne furent pas inutiles au siècle suivant. Il s'était fondé une sorte de catalogue de la librairie française pendant les années 1643, 1644 et 1645. Ce fut la *Bibliographia Parisina,* du R. P. Ludovicus Jacob. Elle parut encore en 1646, puis ne fut plus éditée que pour les années 1650, 1652, 1653. La *Bibliographia Parisina* était alors devenue la *Bibliographia gallica universalis, hoc est catalogus omnium librorum per universum Galliæ regnum excussorum.*

Ajoutons la *Bibliothèque universelle* de Paul Boyer, qui est de la même époque (Paris, 1649, deux volumes in-8°), et nous aurons les principaux ouvrages qu'il était facile de consulter au XVIIIe siècle. Je ne parle pas des anciens recueils antérieurs à 1643 : la grande *Bibliothèque universelle* de Francfort (1625), contenant le *Catalogue de tous les livres qui ont été imprimés ce siècle passé aux langues françoise, italienne, espaignole et autres qui sont aujourd'hui plus communes, depuis l'an 1500 jusqu'à l'an présent MDCXXIV;* ou le catalogue de Joannes Molanus, à Cologne, 1618. Nous ne remonterons pas jusqu'au XVIe siècle et jusqu'à Conrad Gesuer : ce serait faire l'histoire de la bibliographie.

Au XVIIIe siècle, les études bibliographiques attirèrent les esprits. On s'y adonna avec passion. C'était une occupation intellectuelle qui devait convenir à cette époque plutôt critique que créatrice. Burette en 1748, Le Boucher en 1749, Formey en 1756 traitent la question de classement et de la composition des bibliothèques. En 1750, David Clément commence sa bibliothèque curieuse, historique et critique, ou catalogue raisonné des livres difficiles à trouver. A la même époque, deux savants religieux entreprenaient de donner le catalogue analytique, l'un, d'une bibliothèque universelle, l'autre, d'une bibliothèque exclusivement française. Ce furent le P. Niceron, et, après lui, l'abbé Goujet.

L'idée d'une bibliothèque, universelle ou française, avait déjà suscité bien des travaux bibliographiques avant le XVIIIe siècle. Dès le XVIe siècle, Alexo

Vauegas de Busto, Conrard Gesuer, Florian Triffer, La Croix du Maine, Mutio Pansa, Arias Montanus et le sieur de La Roche s'étaient occupés de réunir dans un ensemble harmonieusement et clairement composé les principaux livres imprimés depuis le siècle précédent. A ce moment, il était encore possible de dresser un état général de toutes les richesses bibliographiques de l'époque. Ces études ne furent pas abandonnées au siècle suivant : elles occupèrent vivement Henry Dupuy, Naudé, le savant bibliothécaire de Mazarin, le P. Pierre Blanchot, Daniel Heinsius, Le Gallois, le P. Garnier, l'illustre Baillet. Au XVIII[e] siècle, Gabriel Martin, aussi savant libraire qu'ingénieux classificateur, venait de donner un beau système de bibliothèque (1725), et Lenglet Dufresnoy avait rédigé en 1736 le prospectus d'un grand ouvrage qui ne fut pas publié et qui devait porter pour titre : *De l'usage et du choix des livres pour l'étude des belles-lettres avec des catalogues raisonnés des auteurs utiles et nécessaires pour se former dans les diverses parties de la littérature.*

Le P. Niceron, qui est le premier en date[1], trouvait donc le terrain déjà préparé.

II

LE PÈRE NICERON.

Né à Paris le 11 mars 1685, il entra de bonne heure dans la congrégation des Barnabites, dont son oncle faisait partie. Il professa la rhétorique, les humanités, et, le fait est à noter, les langues vivantes. Il a traduit plusieurs ouvrages anglais. Il possédait la clef de presque toutes les littératures connues, anciennes et modernes.

Jusqu'en 1716, il avait professé en province, à Loches, à Montargis où il resta six ans. De retour à Paris, il obtint quelques brillants succès de prédication ; mais il s'adonna surtout à l'étude des lettres. Le travail abrégea sa vie : il mourut le 8 juillet 1738, âgé de cinquante-trois ans.

Il avait amassé des matériaux considérables sur la vie et les ouvrages d'un grand nombre d'écrivains.

En 1729, parut le premier volume de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. Son but fut de faire connaître dans la mesure du possible tous les ouvrages de quelque valeur, composés depuis la Renaissance. Quant aux anciens, ils sont assez mal représentés dans cette galerie. Quelques mots sur Tacite, sur Pline, sur Tite-Live ne constituent qu'un bien maigre inventaire des richesses littéraires de l'antiquité.

Par contre, bon nombre d'ouvrages étrangers emplissent son recueil. « Je n'ai pas cru, dit-il, devoir m'attacher seulement aux Français ; tous les savants de quelque nation qu'ils soient trouveront place dans ces mémoires. » Ce n'est pas une bibliothèque nationale ; c'est une bibliothèque universelle.

Il est facile de s'assurer *à priori* que ce projet sera insuffisamment réalisé : les quarante-trois volumes qui composent ces mémoires ne contiennent que

1. Les *Mémoires* du P. Niceron parurent de 1727 à 1745 ; la *Bibliothèque* de Goujet, de 1740 à 1756.



1,600 articles. Seize cents ouvrages à citer depuis le XIIIe siècle (il remonte jusque-là) dans toutes les langues, chez toutes les nations! C'est peu, en vérité; surtout si l'on songe que l'auteur omet à dessein les auteurs connus, ceux « qui portent des noms si respectables que tout détail et tout éloge est inutile à leur égard. » Il se tient dans la sphère des talents moyens ou des médiocrités, c'est-à-dire là où la quantité remplace la qualité.

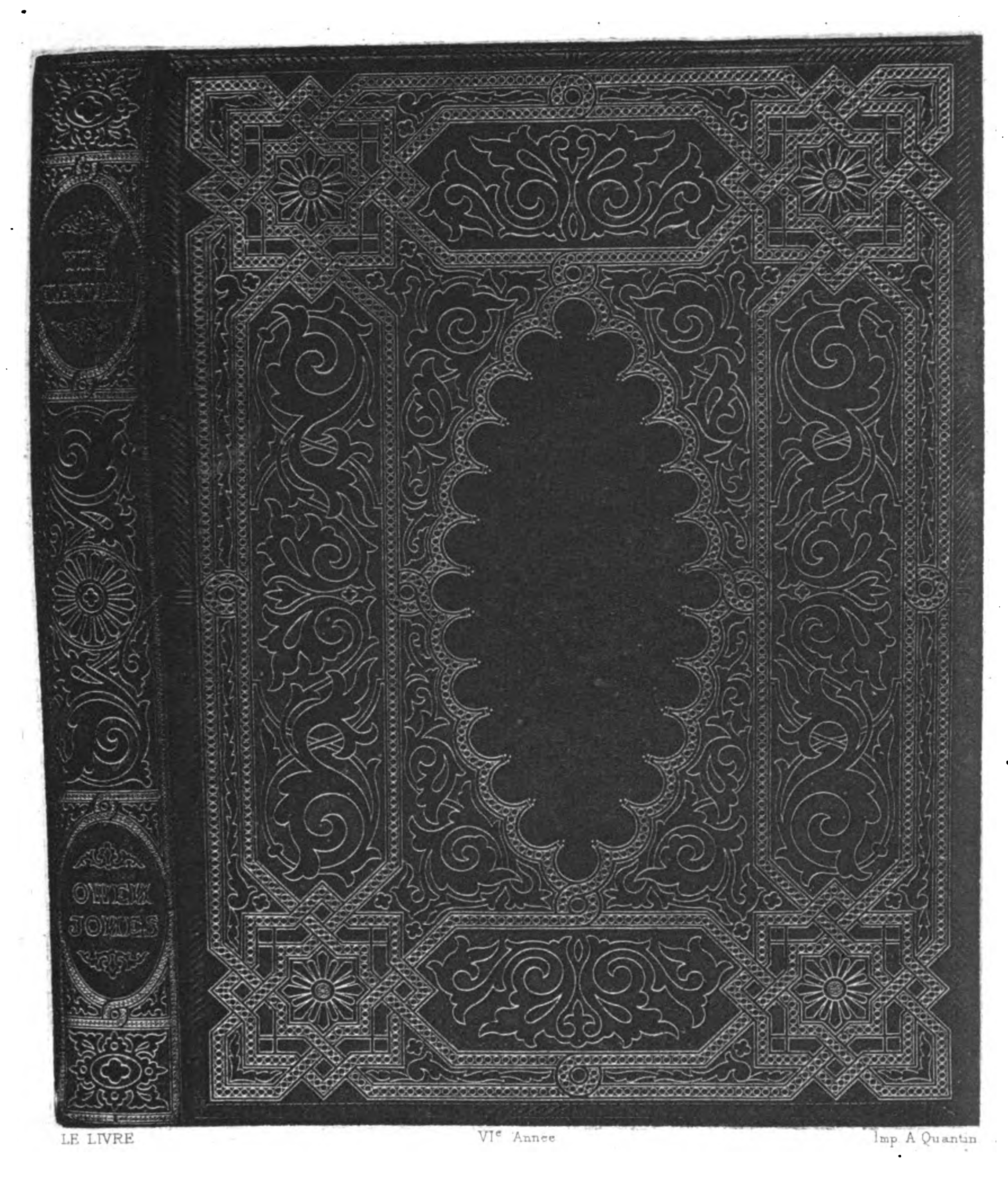
A l'insuffisance des informations il faut ajouter quelques inconséquences. Ainsi, au moment où il se résigne à sacrifier les noms connus, il oublie la résolution prise plus haut, quand s'apercevant que « le nombre des savants, de quelque nation qu'ils soient, est pour ainsi dire infini », il se promettait « de préférer les plus illustres aux autres »

Ces défauts ne sont pas rachetés par le choix ou l'ordre des noms cités. Cet ouvrage demeure le plus bel exemple du plus beau désordre. La méthode de l'auteur a été de n'en avoir aucune, et cela de parti pris, par conviction. « Il aurait été fort inutile d'observer quelque ordre dans un ouvrage qui comme celui-ci est composé de parties qui n'ont aucun rapport entre elles; la quantité suffisante de matériaux que je me trouve sur un auteur est la seule raison qui fait paraître l'un devant l'autre. » On ne saurait se mettre plus à son aise. L'ordre et le P. Niceron étant brouillés ensemble, son catalogue est des moins clairs. C'est la Babel des livres.

Ce désordre dura pendant trente volumes. A ce moment, Niceron s'aperçut que son œuvre ne jouissait pas d'une limpidité parfaite. Il prit alors un parti qu'il eût pu prendre trente volumes avant : il classa ses auteurs par ordre alphabétique. Il avait mis six ans à découvrir ce moyen compliqué. Il faut voir au prix de quels efforts il s'ingénia à réparer sa faute. Tables nécrologiques, tables de matières, tables alphabétiques augmentant à chaque nouvelle publication encombrent les douze ou treize derniers volumes, sans jeter une lumière bien vive dans cet amas obscur de noms jetés pêle-mêle.

Et maintenant, que le P. Niceron vous tombe sous la main, l'enverrez-vous au bouquiniste, ou l'y laisserez-vous? Gardez-vous-en bien. Sous ces apparences un peu informes, cet ouvrage est un trésor pour le bibliophile.

Niceron a connu ou feuilleté beaucoup d'éditions, et il les cite toutes. Comme il parle surtout de gens assez mal connus, on conçoit l'intérêt que prennent pour nous les indications qu'il a laissées. La plupart ont le mérite de la rareté, de la curiosité. Niceron a collectionné les infiniment petits : ils lui doivent beaucoup, ils lui doivent de vivre. Quand il vous tombera entre les mains une édition de Joseph Dée, de S. Schneider, de Peringskiold, d'A. Pagi, de Jean Rutgersius ou d'André Quenstedt, voyez Niceron, il vous renseignera mieux que personne. Interrogez-le sur Molière, il vous dira peu de chose : il vous apprendra ce que vous savez, que sur les trente comédies il n'y en a eu que vingt-trois imprimées de son vivant; que les sept autres parurent en 1683; que Denys Thierry publia toutes les œuvres de Molière en huit volumes in-12; que le poème du Val-de-Grâce fut imprimé d'abord à Paris en 1669 in-4°; que l'édition de Paris, 1730, en huit volumes in-12 est assez belle et assez correcte; que l'edition en six volumes in-4° de 1734 est plus complète; que Grimarest et M. de la Serre ont écrit la vie de Molière. Et puis? Et puis voilà tout, pas un mot de plus sur la bibliographie moliéresque; tout juste une



LE LIVRE VIe Année Imp. A. Quantin

RELIURE DE W. M. MATTHEWS
exécutée sur un Exemplaire de l'ALHAMBRA de Owen Jones
APPARTENANT A M. THEODORE IRWIN DE NEW-YORK


THE ASTOR LIBRARY

petite page sur ce sujet qui a fourni la matière d'un gros in-8° à Paul Lacroix.

Ne le consultez pas non plus sur Bossuet, sur Fénelon ; il ne les honore que de quelques lignes. Mais choisissez un écrivain moins célèbre, Symphorien Champier, voulez-vous ? Cette fois, vous êtes sur son terrain. Il ne tarit plus. Champier occupe à lui seul près de quarante pages : et tous ses confrères en médiocrité, à l'avenant. Voici le catalogue de ses cinquante-quatre principaux ouvrages, avec le nombre d'éditions, le format, la date exacte, le nom de l'éditeur. Sachez, si vous l'ignorez, que *la Nef des dames vertueuses, composée par M. Symphorien Champier, docteur en médecine, contenant quatre livres, le premier étant intitulé la Fleur des dames, le deuxieme étant, du Régime du mariage ; le tiers, des Prophéties des sibylles ; et le quart, le Livre de vrai amour,* imprimée d'abord à Lyon, grand in-4°, chez Jacques Arnollet en 1503, a été réimprimée in-4° à Paris en 1515, et en 1531, à Paris encore, chez Philippe le Noir. Mais je ne m'aventurerai pas dans ce catalogue détaillé, fort complet.

J'ai pris Champier : ce n'est pas un inconnu. Mais ne craignez pas de descendre à des personnalités encore plus ignorées : Niceron ne faillira pas, vous le trouverez toujours prêt, quelque obscure que soit la région où vous vous engagez. Voyons, connaissez-vous, par exemple, O. Homarus Luscinius ? Oui, j'avoue à ma honte qu'il ne m'était pas familier. A moi, P. Niceron ! et d'un tour de page, me voilà le plus fort et le plus fier des chercheurs. Je dirai à qui voudra m'entendre qu' « O. Homarus Luscinius s'appelait en allemand Nachtgall, nom qui signifie en cette langue la même chose que Luscinius en latin, que ἀηδὼν en grec, et que Pnogneus dans la fable » ; qu'il est né à Strasbourg vers 1480, que Melanchton lui a envoyé un distique latin ; je vous citerai pour le moins une vingtaine d'ouvrages de lui, et bien d'autres choses encore. C'est de lui, les *Progymnasmata Græcæ Litteraturæ, Argentorati,* 1517, in-4° ; de lui aussi le *Psalterium Davidis Regis et Prophetæ ea qua potuit fieri curâ et diligentiâ e græco et hebraicis dialectis latinitati redditum Augustæ Vendelicorum,* 1524, in-8° ; de lui encore le *Grunnius Sophista sive Pelagus humanæ miseriæ,* Argentorati, 1522, in-8°, etc., etc.

Qu'on se figure une bibliothèque dont les *Mémoires* de Niceron seraient le catalogue.

Les raretés, les in-quarto poudreux, rarement ouverts, oubliés, — pas le moins du monde *illustres,* en dépit du titre de ce recueil, — en constitueraient le plus grand fonds. Niceron a pris la tâche par le petit côté, par le détail minuscule et minutieux : c'était son droit. A ce titre, il mérite la reconnaissance des bibliographes qui l'ont suivi. On ne saurait trop louer l'idée du P. Niceron. Elle était grande, trop vaste même, étant donnés les moyens d'exécution. Niceron a fléchi sous le fardeau. Il a entassé les livres, il s'est encombré, et pourtant ses quarante-trois volumes sont insuffisants et incomplets. Il faut du moins lui tenir compte des 16,000 articles qu'il nous a légués : c'était autant d'arraché à l'oubli, autant de sauvé pour la bibliographie.

III

L'ABBÉ GOUJET.

Le P. Niceron mourut pendant l'impression du trente-neuvième volume de ses *Mémoires*. Les quatre derniers tomes ne restèrent pas manuscrits. Ils furent publiés par les soins de plusieurs amis, le P. Oudin, qui a composé sept cents notices dans sa vie, J.-B. Michault, enfin l'abbé Goujet, qui fit l'éloge de Niceron et lui donna une place dans sa *Bibliothèque française*.

Avant de parler de ce nouveau recueil, disons quelques mots sur la vie de son auteur. Elle est bien connue. Il l'a racontée lui-même dans ses *Mémoires*, que son ami l'abbé Barral a publiés en 1767 chez du Sauzet, à la Haye.

Né à Paris, le 19 octobre 1697, sur la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, il fut souvent malade pendant sa jeunesse. A cinq ans il fut mis à la pension Davesne, rue Gist-le-Cœur.

Son père le détournait de l'étude, lui refusait les livres. Claude Pierre se cachait pour travailler, souvent contraint « de chercher quelque coin ignoré, souvent désagréable et malsain. » C'est un trait de sa vie commune avec celle de Pascal, cette enfance maladive et studieuse : mais c'est le seul.

Il garda toute sa vie cette passion de l'étude, qui le faisait vivre à part, plongé dans ses livres, loin du monde, où il faisait triste figure si l'on en juge par ce galant madrigal d'une demoiselle qu'il venait d'inviter à danser : « Hélas ! Monsieur, vous jouez ici un personnage forcé : vous n'êtes pas fait pour lui. J'espère que vous le déposerez bientôt. » Ce compliment eût décontenancé quelque autre. Claude Pierre, lui, s'aperçut que la demoiselle avait raison ; il se recommanda à ses prières, ne dansa plus, abandonna un roman dont il avait déjà écrit quatre cents pages, ne fit plus pour le *Mercure* ni énigmes ni épigrammes, et se lança dans la philosophie. Il en sortit janséniste. Né avec une volonté ferme, inflexible, qui le faisait venir à bout des tâches les plus fastidieuses, il était fait pour embrasser cette doctrine rigide qui exige de ses adeptes toutes les fermetés et toutes les austérités. Il eût fait un détestable jésuite : il manquait de souplesse et de douceur.

Dans sa soutenance de thèse il défendit crânement des principes contraires à la Bulle, et les offres les plus tentantes ne le firent pas rétracter. Il a eu de beaux traits dans sa vie. En 1724, on le sollicita de continuer l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. D'abord effrayé de l'entreprise, il s'y détermina cependant. Il avait déjà achevé pour cet ouvrage l'*Histoire du Concile de Constance*, lorsqu'il apprit que le P. Fabre, prêtre de l'Oratoire, faisait le même travail. Goujet s'arrêta ; il fit mieux : il aida le P. Fabre et corrigea ses épreuves.

Il eut des heures moins chevaleresques. Ainsi, il fut trop peu désintéressé le jour où invité à déjeuner chez Coignard, — l'imprimeur du *Moreri*, que Goujet continuait — il vola dans un tiroir une lettre, — l'ordre donné à Coignard de supprimer dans le manuscrit de Goujet les passages où il exal-

tait les jansénistes aux dépens des jésuites. Ajoutons à sa décharge qu'il raconte lui-même avec une candeur parfaite ce qu'il appelle « cette espèce de larcin. » A ses yeux, contre les jésuites, le larcin était de bonne guerre. Il le ferait encore s'il avait à le faire.

Sa raison, comme sa conscience morale, subissait parfois des éclipses. On s'étonne que la foi ait pu aveugler cette intelligence clairvoyante au point que Goujet soit devenu, dans sa superstition naïve, un apôtre ému et convaincu des miracles du diacre Pâris. Il lui paya par une vie détaillée et élogieuse sa merveilleuse guérison de la pierre.

Il a composé un nombre respectable de *Vies* et d'*Éloges*. Les loisirs de sa vie retirée lui permettaient de produire beaucoup. Le catalogue de ses œuvres, donné par lui-même dans ses *Mémoires*, ne tient pas moins de cent pages. Le travail lui faisait oublier et mépriser les attaques de ses ennemis, quelque puissants qu'ils fussent. Il faisait diversion aux sévérités de l'abbé Fleury, qui lui fermait obstinément l'Académie et le *Journal des Savants*.

Mais bientôt le travail lui-même lui devint impossible; il perdit la vue. Ne pouvant plus écrire, il fut réduit à la pénible extrémité de vendre sa bibliothèque. Béthune-Charost la lui acheta, sans avoir, comme autrefois Boileau pour Patru, la délicatesse de lui en laisser la jouissance jusqu'à sa mort. En perdant ses livres, il perdait ses plus chers, ses vrais amis. Cette séparation cruelle l'acheva. Il mourut le dimanche suivant, 1er février 1767.

Parmi ses œuvres nombreuses, traductions, ouvrages de piété, ouvrages historiques, éloges, *Vies des saints pour tous les jours, Vérité des miracles opérés à l'intercession de M. de Pâris et autres appellans, démontrée à M. l'archevêque de Sens, Mémoires de la ligue, Histoire des inquisitions*, etc., il en est un qui attire surtout l'attention : c'est sa *Bibliothèque française*. D'Argenson l'avait engagé à faire une histoire littéraire sur un plan conçu par Chauvelin. Goujet recula. Plus tard, il remania ce plan, et à force d'y songer, il se familiarisa avec ce projet grandiose. Il l'a exécuté en seize années. La patience et la persévérance ne l'abandonnèrent jamais. Son ouvrage se compose de vingt volumes dont les deux derniers n'ont pas paru. Il les publiait par séries de deux tomes, à des intervalles assez rapprochés. Chaque série est précédée d'un nouvel avertissement, et suivie d'une table. Les articles sont de simples notices sur la vie et les œuvres de chaque écrivain. L'ouvrage est incomplet. Il n'y figure que des grammairiens, des orateurs, et surtout des poètes. Ils sont classés chronologiquement. Le plan de Goujet était beaucoup plus vaste : « J'entreprends de parler des ouvrages qui concernent toutes les sciences et tous les arts; mon dessein est de nommer tous ceux qui méritent d'être connus. »

Goujet n'a réalisé qu'une partie de ce plan gigantesque. Elle est intéressante. Les premiers volumes furent goûtés du public. Goujet dit au tome III : « L'accueil qu'on leur a fait et qui a passé mes espérances m'invitait à ne pas faire attendre trop longtemps la suite de mon travail. »

Ce succès était-il mérité ? Ouvrons ce volumineux recueil. Dès le premier coup d'œil, il nous paraît intéressant. On reconnaît dès l'abord cet amateur curieux et érudit, qui possédait cette belle bibliothèque sur laquelle Béthune-Charost a laissé une notice intéressante. Feuilletez quelques pages. Voici les

Pieux désirs imités des Latins du R. P. Herman Hugo, de la Compagnie de Jésus, par P. J. Jurisconsulte, mis en lumière par Boèce de Bolswert, à côté du *Procès poétique touchant les vins de Bourgogne et de Champagne jugé souverainement par la Faculté de médecine de l'île de Co,* et de l'*Aurelia ou Orléans délivrée,* traduits en françois, à Paris, 1738, in-12, par M. l'abbé de Roussi, chanoine de La Rochelle.

Mais procédons avec méthode.

Les premières galeries de cette bibliothèque sont affectées aux traductions. Elles sont richement pourvues. On y rencontre, au hasard, les *Odes, satyres et tendres élégies d'Horace en vers françois,* par C. D., à Paris, 1677, in-12 ; les *Amours d'Horace*, à Amsterdam, chez Changuion, 1729, in-12 ; l'*Épître de Filis à Demofoon*, imitée d'Ovide, par Claude Gaspard Bachet de Meziriac, à Dijon, 1616 ; les *Satyres de Perse,* traduites en français, en prose, par André de Chesne, in-8°, à Paris, 1607, et les *Sentences spirituelles* recueillies des œuvres de saint Augustin, par Prosper Aquitanique, réduites en quatrains françois, par Thomas Jardin, vicaire de Beaujeu.

Plus loin, ce sont les traductions des poètes italiens, anglais. Dante n'est représenté que par les rimes françaises de Balthazar Grangier, trois volumes in-12 qui dataient déjà de deux cents ans : ils furent publiés à Paris, chez Georges Drobet, au XVI[e] siècle. Pétrarque, Boccace, et surtout le Tasse sont mieux partagés. Dans le nombre, on découvre quelques éditions rares, *Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso,* traduits en vers français, par Pierre de Brach, sieur de la Motte Montusson « à toujours victorieux et débonnaire Henri IV, roi de France et de Navarre », à Paris, chez Abel l'Angelier, 1596; ou encore l'*Aminte,* fable bocagère du seigneur Torquato Tasso, italien, mise en prose française, par G. Belliard; Paris, in-12, 1596.

Quant aux poètes anglais, la connaissance de cette littérature en France était trop récente pour que Goujet ait pu mentionner autre chose que des publications presque toutes contemporaines, les commentaires de *M. de Crousaz* sur Pope, ou les traductions de *M. Prevost d'Exiles.*

Les huit premiers volumes sont consacrés aux traductions. La revue des poètes français commence avec le tome IX.

Comment Goujet se comporte-t-il à l'égard des poètes illustres? A ce point de vue, il laisse autant à désirer, sinon plus, que Niceron. Ce dernier donnait au moins une courte bibliographie de Molière. Chez Goujet, on la cherche en vain. *Remerciement au roi,* par J.-B. Pocquelin Molière; puis *la Gloire du Val-de-Grâce,* poème, par le même ; voilà tout ce qui est dit sur ce sujet. Sur dix-huit volumes, deux lignes pour Molière. C'est invraisemblable. Je veux bien que Molière ait été négligé et méconnu pendant la première moitié du XVIII[e] siècle; mais chez Goujet l'éclipse est trop complète. Cependant, ajoutons à la décharge de notre abbé que sa courte notice est très élogieuse, et que le théâtre sortait un peu du cadre qu'il a choisi. Mais avait-il la même excuse pour La Fontaine, par exemple, qu'il nomme à peine, ou pour le malheureux Boileau Nicolas, qui n'a même pas, comme son frère Gilles, les honneurs d'un paragraphe ? Je tourne quelques pages; le nom de Pierre Corneille me frappe; cinq numéros du catalogue lui sont consacrés, pour signaler l'édition de 1663 en deux volumes in-folio, à Rouen, chez Guillaume de Luynes, et celle de

Paris, en six volumes in-douze, chez Martin, 1738. Suit l'*Imitation de Jésus-Christ,* en un in-quarto, à Rouen, 1656; puis les *Louanges de la Sainte-Vierge*, composées en rimes latines par Saint-Bonaventure, traduites en vers français par le même, Paris, in-12, 1665; l'*Office de la Sainte-Vierge*, traduit en français, tant en prose qu'en vers, avec les sept psaumes pénitentiaux, les vêpres et complies des dimanches et tous les hymnes du bréviaire romain, par le même; Paris, Robert Ballard, 1670, in-12 : et voilà tout ce qu'il nous donne sur cette bibliographie cornélienne dont M. Émile Picot a pu remplir un gros in-octavo.

Mais peut-être Goujet se réserve-t-il pour les oubliés. Il est certain que les bibliographies des auteurs moins connus sont les plus complètes. On trouve des indications bonnes à retenir sur les différentes éditions des *Lunettes des princes composées par noble homme Jehan Meschinot Escuier*, chez Nicolas Higman, par Nicole Vostre, à Paris, 1522, in-octavo gothique; chez Pierre Caron, chez Alain Lotrian, 1534, ou chez Olivier Arnoullet à Lyon, etc.; sur *le Livre de la chasse du grand seneschal de Normandie et les Ditz du bon chien Souilliart qui fut au roy Loys de France onziesme de ce nom,* petit in-quarto de douze feuillets sans date ni marque du lieu de l'impression et sans chiffre aux pages; sur *l'Amant rendu par force au couvent de tristesse*, in-16 gothique; sur *le Triomphe de l'amant vert,* par Jehan le Maire de Belges, indiciaire et hystoriographe de la royne, à Paris, 1535, chez Denys et Simon Janot, in-16, etc.

Cette nomenclature donne une idée du genre d'utilité que présente ce recueil. Est-il aussi complet que le Niceron? En général, sur un point déterminé, Goujet est plus pauvre que son devancier. Nous l'avons pu constater pour Molière; mais voyons un nom moins connu, reprenons un de ceux dont il a déjà été parlé, Symphorien Champier. Tandis que Niceron nous offre une liste de près de soixante éditions de ses divers ouvrages, Goujet mentionne simplement l'édition in-quarto gothique de Jacques Arnollet, celle de Paris, 1515, de Philippe le Noir, 1531, et quelques « petits livres très utils et profitables », du même, à la suite des œuvres de Robert de Balsat, in-quarto gothique avec gravures en bois, à Lyon, par maistre Guillaume Balsarin, imprimeur du roi, le 7e jour de septembre 1502.

IV

CONCLUSION.

S'il fallait porter un jugement sur l'œuvre de l'abbé Goujet et le comparer à Niceron, on pourrait sans hésiter lui rendre cette justice qu'il a entraîné la science bibliographique plus loin et dans une voie plus sûre que le P. Niceron. Moins complet sur chaque auteur dont il parle, il a eu le grand mérite de procéder avec méthode, et d'adopter dans l'énumération de ses poètes l'ordre chronologique, qui est un ordre logique. A l'abondance touffue et embrouillée de son devancier, il substitue des aperçus clairs et méthodiques. Il a jeté un peu de jour dans les broussailles où Niceron se perdait. Il a fait circuler l'air et

la lumière dans ces agglomérations de noms et d'éditions. Niceron avait produit une œuvre forte, nourrie, vigoureuse, mais encore informe. Il l'emporte sur Goujet par la richesse des informations; plus complet que son successeur, il nous est d'un plus grand secours. Il est plus utile au savant : mais Goujet a été plus utile à la science. Il a fait progresser la bibliographie en prêchant d'exemple l'ordre, la clarté, la méthode. C'est à Goujet que doit aller la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la bibliographie, à son histoire, à ses progrès.

Son exemple ne fut pas perdu pour ses successeurs, qui, perfectionnant sans cesse leur méthode, préparèrent le terrain aux bibliographes de notre siècle. Depuis le *Museum typographicum* de Guill. François Rebude Junior, paru en 1755, depuis la Bibliothèque instructive de Debure, les travaux de J. B. Losmont en 1768 ou de Desessarts en 1799, jusqu'aux premières années de ce siècle, jusqu'au Manuel de Peignot (1800), jusqu'aux fortes études du savant Laire, et plus tard jusqu'à Petit-Radel ou Bailly, on suit le contre-coup de cette forte impulsion qui ne fut jamais perdue et qui porte la bibliographie à cette hauteur où l'ont élevée les soins patients et érudits des Quérard, des Brunet, des Lorenz, des Hatin et des Paul Lacroix. La bibliographie française est arrivée au point le plus culminant qu'elle ait jamais atteint. Les travaux du siècle dernier sont depuis longtemps distancés. Mais il y aurait de l'ingratitude à les oublier.

Léo Claris.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

Nos gravures. — Nous donnons dans cette livraison la reproduction d'une reliure exécutée par William Maltheurs, le célèbre relieur de New-York.

C'est sur l'atlas in-folio qui renferme les plans et élévations de l'Alhambra, par Jules Goury et Owen Jones, que cette reliure a été exécutée, en vue de figurer à l'exposition internationale de New-York, en 1853, où cette œuvre d'art a obtenu la médaille d'argent, la plus haute récompense accordée.

La reliure est en cuir de Russie de couleur jaune-brun, avec un ornement de dessin original appliqué en maroquin bleu et rouge, sans aucun emploi d'outil à graver, simplement au moyen de lignes droites, courbes et pointillées. On voulait montrer ce dont était capable le relieur, même sans l'aide du graveur ou de tout autre artiste.

Au dedans se trouve une large bande en cuir de Russie de même teinte (jaune-brun) et une seconde bande en maroquin bleu et rouge avec un panneau central en vélin blanc sur lequel s'appliquent des losanges de maroquin jaune.

La décoration de ce volume n'a pas pris moins de cinq mois et a coûté 500 dollars (2,600 francs).

Aujourd'hui, cet ouvrage est la propriété de M. Théodore Irwin Oswego, de New-York.

FRANCE

— Du 16 au 27 novembre aura lieu à Paris, par les soins de M. Porquet, libraire, la vente de la bibliothèque musicale et théâtrale de feu M. Martin, ancien directeur du Conservatoire de musique de la ville de Marseille.

Le catalogue de cette collection comprend plus de 2,000 numéros tous relatifs à la littérature musicale, à la théorie de la musique, à l'harmonie, à l'art du chant, etc.

ÉTRANGER

Angleterre.

VENTE de la collection d'autographes et de manuscrits de M. F. Naylor. — Voici quelques prix atteints à cette vente :

	francs.
Lettre de Ludovico, une page in-folio (1616)	119
Lettres de David Garrick sur des sujets dramatiques	85
Lettre d'Edmund Kean, refusant un engagement à Paris	43
Vers autographes de E. Kean	79
Une seconde lettre de E. Kean (1828)	184
Collection de lettres et documents portant les signatures des rois de Suède, Danemark et Prusse	250
Le manuscrit original des *Captives* de Goldsmith (oratorio non publié)	788
Monogramme de Richard III	263
Lettre de Melanchton (en latin)	188
Lettre de Zwingli	231
Lettre du général Wolfe à lord G. Sackville	210
Huit lettres de Washington, deux pages in-4°	750
Lettre du comte d'Essex, favori de la reine Élisabeth d'Angleterre	281
Lettre de la reine Élisabeth à Henri IV	1,375
Lettre de François II à son oncle le duc de Savoie	84
Lettre d'Olivier Goldsmith à David Garrick auquel il réclame sa pièce *She stoops to conquer*	850
Lettre de Thomas Gray à Horace Walpole	163

Notons également quelques manuscrits intéressants :

Lord Beaconsfield, *Iskander, king of Epirus*	131
Id. *Ixion in heaven*, première partie	131
Lord Byron, *The siege of Corinth;* le manuscrit relié avec le texte imprimé en regard, in-folio	2,875
Byron, *Prometheus*	750
Douze lettres de Charles Dickens adressées à H. P. Smith, reliées	400

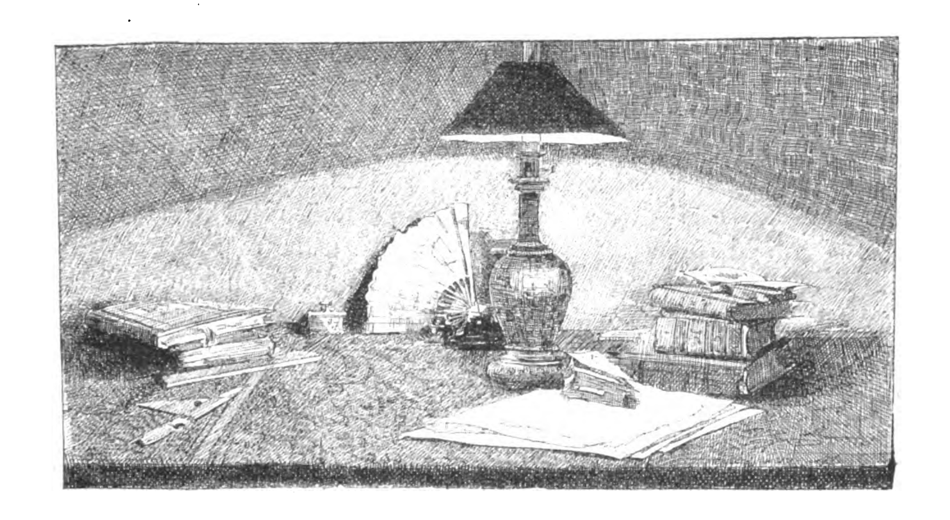
La vente a produit la somme totale de 69,500 francs.

— On vient de vendre, à Londres, pour la modique somme de 100 francs, à titre de simple curiosité, un manuscrit qui a eu, il y a deux ans, dans toute l'Angleterre savante, son heure de célébrité, et que le British Museum a failli acheter une somme considérable.

Ce manuscrit est celui du fameux Shapira, un israélite de Jérusalem, qui avait imaginé de transcrire le Deutéronome en caractères moabites sur des bandes de vieux rituels hébraïques, et de l'offrir aux savants anglais pour la modeste somme de 1 million de livres sterling, soit 25 millions de francs.

Shapira prétendait que son manuscrit était une copie datant du règne de Salomon. Nous avons parlé, en son temps, de ce manuscrit.





LES QUARTIERS

DE

LA DAME AUX CAMÉLIAS

Si Manon Lescaut avait vécu et aimé ailleurs que dans le livre de l'abbé Prévost, quel coin de Paris et de la province les curieux et les chercheurs n'eussent-ils pas été battre pour faire tomber de sa figure le masque du roman et contempler son piquant visage au grand jour de la vie réelle ? A quelles études d'anatomie morale, les penseurs et les philosophes ne se fussent-ils pas en outre livrés pour analyser cet être complexe, à la dépravation ingénue et à la passion calculatrice, qui résume si bien, avec toutes ses séductions et toutes ses perversités, la femme galante du XVIIIe siècle et peut-être celle de tous les âges ? Dans notre siècle, Alphonsine Plessis, la Dame aux Camélias, semble, par son admiration tout instinctive de fille de peu de livres pour le roman de l'abbé Prévost, avoir, pour ainsi dire, revendiqué la succession de la maîtresse du chevalier Des Grieux. Mais la Dame aux Camélias, elle, a vécu *avant le roman,* livrée à de trop réelles aventures de peine et de joie, sous l'influence de vices et de qualités contraires qui se disputaient son être exceptionnel

de courtisane sensible. Ces qualités et ces vices qui se heurtèrent en elle, dans un choc amoureux d'où a jailli une œuvre impérissable, ne faut-il point en chercher l'explication et l'origine dans le mélange du sang de deux races dissemblables, étrangement confondu dans les mêmes veines? L'on a peut-être beaucoup trop ri des quartiers de la marquise de Pretintaille, et l'on eût mieux fait de recommander à tous, manants comme marquis, de s'inquiéter un peu de leurs propres quartiers et de prendre souci des quatre ou des huit races dont la succession morale et physique règle fatalement leurs destinées. Il est certaines hérédités implacables, celle, par exemple, des maladies nerveuses, qui ne sont aujourd'hui déniées par personne. Elles fournissent même aux romanciers contemporains le plus grand nombre de leurs données, et c'est sur elles qu'un maître de l'époque, M. Émile Zola, a entendu baser son histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire[1]. Aussi nous a-t-il semblé intéressant de prendre l'héroïne d'un livre connu de tous, de rechercher scrupuleusement de qui elle descendait, et d'en livrer à l'anatomiste moral les générateurs divers. Il nous a paru curieux d'indiquer en quelques pages les éléments ayant formé un être particulièrement digne d'observation, dont la vie a servi de canevas pour un roman célèbre. Comme au sujet de cette fameuse Dame aux Camélias, des documents erronés ont été souvent publiés, et comme certains faits réels que nous allons rapporter auront parfois l'apparence d'aventures imaginaires, nous donnerons en note les actes authentiques justifiant ce qui, dans notre récit, semblerait tenir de la fantaisie. La Marguerite Gautier d'Alexandre Dumas, la Traviata de Piave et de Verdi, la Marie Duplessis de Jules Janin et des lions du boulevard de Gand s'appelait en réalité Alphonsine Plessis[1]. Voici ceux qui se trouvent inscrits sur le tableau des étranges quartiers qui lui donnent le droit de siéger, parmi les premières, au chapitre romanesque des courtisanes amoureuses pour lequel, depuis elle, si peu de femmes galantes ont pu produire leurs preuves.

I

Il y aura bientôt cent ans, dans une paroisse perdue de la plus basse Normandie, appelée Lougé-sur-Maire[2], une hideuse villageoise, moitié

1. Voyez l'avant-propos du roman *Une page d'amour*, de M. Émile Zola, qui a placé, en tête de son livre, un arbre généalogique des Rougon-Macquart, traçant ainsi une filiation imaginaire comme nous voulons tracer ici une filiation réelle.

2. Nous devons signaler ici un ouvrage de M. Charles du Hays (*Récits chevalins d'un vieil éleveur; l'Ancien Merlerault*), dont les pages 332 à 339, consacrées sous le titre de *Fatalité* à la Dame aux Camélias, nous ont été fort utiles pour cette étude. Nous devons aussi des remerciements à M. G. Le Vavasseur et à M. Couppey, maire de Saint-Germain-de-Clairefeuille, qui nous ont fourni de précieux renseignements.

3. Lougé-sur-Maire, commune du canton de Briouze, arrondissement d'Argentan (Orne).

mendiante et moitié prostituée, s'en allait par les chemins creux, de bouge en bouge et de muchepot en muchepot, se griser de cidre et trafiquer d'amour. On la nommait *la Guénuchetonne des Còtils-Pilonnière*, car, avec son sobriquet, elle portait son enseigne, et tous savaient bien où l'aller quérir une nuit de *régaillée*. La Guénuchetonne — version rustique du vieux mot français *guenippe* — était une de ces courtisanes agrestes, dures à l'amour comme leurs frères sont durs au travail, à qui la débauche et l'ivrognerie ne laissent ni forme ni apparence d'âge. Son véritable nom était Louise-Renée Plessis; elle était fille de Claude Plessis et de Marie Lejeune, cultivateurs à Lougé-sur-Maire.

Dans la même paroisse, le fils d'une famille plus élevée dans la hiérarchie villageoise, Louis Descours, sorte de benêt de campagne, avait grandi placidement dans la maison paternelle. Les Descours, demi-bourgeois et demi-paysans, jugèrent à propos de donner leur fils à l'Église, uniquement pour satisfaire la convenance de la famille, comme cela avait lieu si souvent au temps passé. Trop simple pour s'interroger et trop faible pour dire non, le gars Descours se laissa faire diacre [1], comme on le voulait chez lui. La prêtrise avait été bientôt reçue, comme le diaconat, passivement et sans désir, quand le cœur de Louis Descours, aussi engourdi jusque-là que sa volonté, se prit soudainement à battre, et pour qui, grand Dieu ! pour la Guénuchetonne ! Il battit tant et si bien dans ce tardif réveil que, le 15 janvier 1790, l'abbé Philippe, vicaire de Lougé, eut à baptiser un petit Marin Plessis, fils de Louise-Renée et de père inconnu [2]. Mais le père de l'enfant n'était innommé que sur les registres paroissiaux, et le prénom de l'aïeul paternel, *Marin* Descours, donné au nouveau-né, prouve qu'après tout l'on ne se cacha point trop de cette aventure galante. L'on était autrefois, dans les campagnes normandes, plein de singulières indulgences pour ces bâtardises, et le fils naturel d'un bourgeois ou d'un hobereau était ordinairement regardé par la famille comme un protégé obligatoire dont l'on avait moins à rougir qu'à prendre soin.

Ce ne fut point, au reste, le cas avec la famille Descours, dont la générosité à l'égard du pauvre Marin semble s'être bornée à la faveur du prénom : le misérable bâtard fut élevé comme un petit gueux, dans le taudis de la mendiante, sa mère. Les bourgeois de Lougé eurent bientôt d'ailleurs à songer à autre chose et à sauvegarder leurs personnes et leurs

1. *Registres paroissiaux de Lougé-sur-Maire.*

2. « Le vendredi, quinzième jour de janvier audit an (1790), a été baptisé par nous, vicaire soussigné, un garçon né d'aujourd'hui de Louise-Renée Plessis et d'un père inconnu, qui nous a été présenté par Marie Durand, femme de Charles Fourneaux, assistée de Marie Lejeune, femme de Claude Plessis, père et mère de la susdite Louise-Renée Plessis, et a été nommé Marin par Joseph Mangeard et Marie Moulin, veuve de Pierre Aubry, parrain et marraine, qui ont déclaré ne savoir signer, ainsi que la sage-femme qui nous a présenté l'enfant (Signé : L.-F. Philippe, vic. de Lougey). » (*Registres paroissiaux de Lougé-sur-Maire*).



biens pendant la terrible crise qui agitait le pays. Quant à l'abbé Descours, ayant eu la faiblesse de dire oui à sa famille, il ne pouvait avoir l'énergie de dire non à la nation. Il faillit toutefois devenir victime de son serment constitutionnel, car les Chouans, dans son pays, furent sévères pour les jureurs et assassinèrent, entre autres, cet abbé Philippe qui avait baptisé l'enfant de Louise Plessis. Pour l'abbé Descours, dans sa déconsidération, peut-être fut-il épargné par leur dédain ? Peut-être quelque instinct normand, perçant à travers sa torpeur, lui fit-il exhiber son poil après avoir montré ses ailes ? Toujours est-il qu'il sut s'abriter pendant l'orage; mais, laissé sans poste après le Concordat, il végéta méprisé sous le toit paternel, châtié parfois de sa faute lointaine par les écœurantes rencontres de la Guénuchetonne. L'abbé Descours mourut à Lougé, le 20 juillet 1815[2].

Les enfants de l'amour ont le don de la beauté, mais il est un âge où ce don ne sert à rien, et, comme Marin Plessis n'en avait point reçu d'autres, il eut l'enfance dure et laborieuse d'un domestique de ferme. Dans sa précocité de petit bâtard, il ressentit, avant que l'on se méfiât de lui, les feux auxquels il devait l'existence, et il entreprit de les faire partager à la fille de son maître. Le métayer s'opposa à coups de fourche à ce trop généreux partage et jeta l'enjôleur à la porte de sa ferme. Les Descours firent alors quelque sacrifice d'argent pour tirer de peine l'amoureux congédié, ou plutôt pour le tirer du pays. Il quitta donc la bêche pour la balle et, de valet de ferme, il devint colporteur.

Il s'en fut au loin par les grands chemins, en quête d'aventures de fortune et d'amour. Les costumes propres à chaque métier et particuliers à chaque canton n'avaient point encore disparu en ce temps-là, et le colporteur arrivant dans un village un jour de foire, avec sa culotte courte et sa veste ronde, était un véritable héros d'opéra-comique. Possédant le prestige ordinaire de ceux qui montrent des choses nouvelles et parlent de pays éloignés, il était mieux fait pour séduire que le saltimbanque qui effraye par ses grimaces, s'il attire par ses œillades. Le colporteur des jours passés ravissait donc souvent *les cœurs les plus sauvages,* sinon en croupe comme le postillon de Longjumeau, au moins dans sa balle cou-

1. L'abbé Philippe et son curé, l'abbé Desdouits, qui, comme lui, avait prêté le serment constitutionnel, furent assassinés par les Chouans dans la nuit du 21 au 22 floréal an IV.

2. « L'an mil huit cent quinze, le jeudy vingt juillet, à deux heures après midi, devant nous, Jacques-François-Louis Chausson de la Salle, maire et officier de l'état civil de Lougé, canton de Briouze, arrondissement d'Argentan, département de l'Orne, sont comparus M. Thomas Lefèvre, propriétaire, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant en cette commune, et François Roblot, propriétaire, demeurant en la commune de la Lande, âgé de cinquante ans, tous deux amis du décédé; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'huy, à onze heures du matin, Me Louis Descours, prêtre, né en cette commune, y demeurant, fils de feu *Marin*-Louis Descours et Louise Berrier, est décédé, âgé de cinquante-cinq ans, en sa maison, située au bourg de Lougé, dont nous avons dressé acte, que les déclarants ont signé avec nous (Signé : F. Roblot, Lefèvre, La Salle. « *État civil de Lougé-sur-Maire*). »

Les Quartiers de la Dame aux Camélias



Louise-Renée Plessis
(La Guénachetonne)

Louis Descours
(prêtre assermenté)

Etienne Deshayes
(Domestique)

Dlle Anne du Mesnil d'Argentelles.

Louis Deshayes
(Fermier)

Marie-Louise Marre
(femme de charge)

Marin-Plessis
(colporteur)

Marie-Louise-Michel Deshayes.

Alphonsine Plessis.
(La dame aux camélias)

Évidemment voici une fille ou une duchesse.

(Jules Janin.)

verte de serge verte. Marin Plessis avait ainsi vaincu dans un grand nombre de paroisses, quand il remporta, dans celle de Saint-Germain-de-Clairefeuille, une victoire décisive et matrimoniale. Nous verrons tout à l'heure le séducteur marié.

II

Les du Mesnil, seigneurs du Mesnil et d'Argentelles, portaient : *d'argent, à trois coqs de gueules* [1].

Ils avaient possédé, outre Argentelles et le Mesnil, la Bricquetière et Gisnay, à Saint-Germain-de-Clairefeuille; le Buisson, à Saint-Arnoult; la Haye, aux environs de Champaubert; la Thibouvrie et la Coquenne, dans la paroisse de Godisson. Leur manoir patrimonial, situé à Argentelles, renfermait une des merveilles du pays : un lit de justice, brodé dans le chêne, surmonté d'un baldaquin à clochetons flamboyants, en véritable dentelle de bois [2].

Les du Mesnil étaient une ancienne famille d'éleveurs, qui avait aussi donné des soldats. A son apogée, au début du XVIe siècle, elle se trouvait, au milieu du XVIIIe, en pleine décadence. L'on n'était plus assez riche pour faire bonne figure à l'armée; l'on élevait péniblement des chevaux qui se vendaient mal, et les propriétés des paroisses diverses s'étaient envolées, les unes après les autres, à tous les vents du gaspillage et de la mauvaise fortune.

Dans un vieux logis, vrai *château de la misère*, que ces vents contraires avaient pourtant épargné, une jeune fille, Anne du Mesnil [3], née du mariage de Pierre du Mesnil et de Marguerite Doulain, vivait chétivement sous le règne du roi Louis XV. Belle de cette beauté un peu virile des Normandes, qui « impose une certaine admiration mêlée de déférence [4] », et qui consiste surtout, comme celle de Charlotte Corday, dans la régularité des traits et dans la majesté de la démarche, Mlle d'Argentelles eût été prête, à l'époque de la Ligue, à défendre son manoir contre ceux de la religion; elle était mal disposée, alors que tout aimait en France, à fermer son cœur aux sentiments amoureux. Mais la détresse de sa pauvre maison en écartait les gentilshommes du pays, trop respectueux pour parler de leur flamme, trop avisés pour proposer leur main.

1. Voyez M. du Hays, *Récits chevalins*, p. 225 et 226.

2. Voyez sur le manoir d'Argentelles *le Département de l'Orne archéologique et pittoresque*, par MM. L. de La Sicotière et A. Poulet-Malassis, p. 153.

3. Anne du Mesnil était née le 13 août 1735; elle mourut le 10 floréal an XIII. Agée de vingt ans au moment de son mariage, elle n'était donc pas alors « une fille sur le retour », comme nous le lisons dans une étude sur la Dame aux Camélias. Elle avait un frère, Pierre du Mesnil, écuyer, sieur d'Argentelles, né à Saint-Germain-de-Clairefeuille, en 1740. Il épousa N... de Brossard de la Roche-Nonant, dont il n'eut point d'enfants. En lui s'éteignit la branche des seigneurs d'Argentelles.

4. Jules Janin, préface de *la Dame aux Camélias*.

Anne du Mesnil ne se crut point tenue pour cela de vieillir solitairement, sous son écusson en losange, et elle aima qui elle put, sans regret ni fausse honte. Son triste logis devint alors le théâtre d'une pastorale *domestique*, semblable à celle que, quelques années auparavant, Jean-Jacques Rousseau et sa *maman* de Warens avaient jouée à Annecy, au grand soleil de Savoie. La différence fut que le Jean-Jacques bas-normand était plus âgé que sa sensible maîtresse et que la galanterie de la demoiselle d'Argentelles finit honnêtement par un bon mariage[1]. L'heureux élu, qui s'appelait Étienne Deshayes, épousa Anne du Mesnil le 20 mai de l'année 1756, en pleine saison des amours. Amours romanesques et pourtant amours profondes, dont la note sincère devait, après deux générations, trouver un écho dans le cœur de la Dame aux Camélias !

Le mariage sentimental de Mlle du Mesnil ne fut point, chose rare, expié par des larmes. Les époux continuèrent le roman des amoureux et, comme dans les contes de fées, ils eurent beaucoup d'enfants : Michel et Anne, Jean et Marie, Louis et Julie, puis un François[2]. Tout cela était beau comme Cupidon, mais allait être pauvre comme Job, la malheureuse demoiselle d'Argentelles, qui n'avait eu qu'un lambeau de seigneurie, ne pouvant laisser à ses Deshayes que de véritables lopins de terre.

Paysans ils furent donc, robustes et laborieux, mariés à des paysannes saines et ménagères. Un seul d'entre eux, nommé Louis, eut quelque peu de roman dans sa vie pour perpétuer la tradition maternelle. Mais, dans ce roman, dont l'intrigue fut assez vulgaire, Louis Deshayes ne joua que le troisième rôle. Il avait épousé une jolie paysanne, Marie-Madeleine Marre, qui fut trop protégée par un châtelain voisin[3]. Cette protection, due à un calcul galant, fit rentrer Louis Deshayes dans la domesticité, et même dans la domesticité complaisante, et il représente assez bien, dans cette suite de types de roman fournie par les ancêtres de la Dame aux Camélias, le personnage employé jusqu'à l'usure des maris accommodants et qui ne repoussent point les compensations profitables.

Il avait toutefois à lui, et bien à lui, une fille idéalement belle, por-

1. « Le 20 mai 1756, mariage entre Étienne Deshayes, domestique, âgé d'environ vingt-huit ans, fils de François Deshayes et de feue Françoise Marre, de la paroisse de la Génevraye, y demeurant depuis huit ans, et Anne du Mesnil, fille mineure, d'environ vingt ans, de feu Pierre du Mesnil et de Marguerite Doulain, de cette paroisse. » *(Registres paroissiaux de Saint-Germain-de-Clairefeuille.)*

2. Michel, né le 4 septembre 1756; Anne-Marie, le 29 novembre 1758; Jean, le 23 septembre 1763 ; Marie, le 26 juillet 1768; Anne-Julie, le 1er juillet 1771, et François, le 17 septembre 1777 (*Registres paroissiaux de Saint-Germain-de-Clairefeuille*). La naissance de Louis, le grand-père de la Dame aux Camélias, ne se trouve pas mentionnée sur ces registres ; mais, dans son acte de mariage (1789), il est nettement indiqué comme fils d'Etienne Deshayes et d'Anne du Mesnil.

3. Voyez une note sur la Dame aux Camélias dans *le Figaro* du 20 novembre 1882.

tant le prénom de Marie. Ses traits chastes et réguliers rappelaient ceux d'une vierge vénérée dans l'église paroissiale de Saint-Germain-de-Clairefeuille, pour laquelle quelque grand'mère du Mesnil avait sans doute servi de modèle[1]. Élevée dans l'abondance du château, où l'amour avait retenu ses parents, Marie Deshayes semblait destinée à une existence fortunée et calme, quand la fatalité, qui jetait dans les aventures tous ceux de sa race, lui fit rencontrer le beau Marin Plessis. Elle prêta l'oreille à ses paroles dorées et lui donna son cœur dès qu'il l'eût demandé : amour subit et irrésistible dû à l'éblouissement plutôt qu'à la séduction. Mais si Marie, par surprise, s'était laissé prendre le cœur, elle donna sa main avec réflexion et malgré les sages conseils du châtelain protecteur. N'était-ce point folie que de s'attacher ainsi à un galant de passage et de croire aux serments d'un trompeur de profession ?... Oui, mais la Folie et l'Amour — on parlait encore ainsi — conduisirent la pauvrette au temple de l'Hyménée, et, le 1er mars 1821, elle y prit pour époux le beau Marin Plessis[2].

III

Les exceptions ne font, dit-on, que confirmer la règle. Le bonheur de Mlle d'Argentelles, mariée, mais aussi déclassée par amour, avait été une exception ; avec Marie Deshayes, la femme du colporteur, la règle reprit impitoyablement ses droits. Nous n'avons point à retracer ici l'odyssée lamentable de la pauvre mal mariée, à la montrer expiant par une vie de misère la félicité de quelques courtes semaines[3]. Nous dirons seulement que de ce mariage funeste naquit trois ans après la

1. « L'on comparait sa beauté à celle de la vierge de l'église de Saint-Germain-de-Clairefeuille. » (M. du Hays, *Récits chevalins*, p. 333.)

2. « L'an mil huit cent vingt et un, le jeudi premier mars, à neuf heures du matin, par-devant nous, Desbuards, Gilles-Vincent, maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Courménil, canton d'Exmes, département de l'Orne ;

« Sont comparus en la maison commune Marin Plessis, âgé de trente et un ans, bas estamier, né en la commune de Lougé le quinze janvier mil sept cent quatre-vingt-dix, et demeurant en cette commune, fils majeur et naturel de Louise-Renée Plessis, demeurant en la commune de Lougé, sa mère, d'une part ;

« Et Deshayes, Marie-Louise-Michel (*sic*), âgée de vingt-six ans cinq mois, née en la commune de Saint-Germain-de-Clairefeuille le cinq vendémiaire, troisième année républicaine, et demeurant en cette commune, fille majeure et légitime de Deshayes, Louis, propriétaire, demeurant aussi en cette commune, et de feue Marre, Marie-Madeleine-Louise, décédée en cette commune le vingt-sept décembre mil huit cent douze, ses père et mère, d'une seconde part ;

« Lesquels, etc. » (*État civil de Courmesnil.*)

3. Voyez, à ce sujet, les *Récits chevalins* de M. du Hays, p. 334 à 337.

Dame aux Camélias, et nous transcrirons son acte de naissance, qui jamais encore n'a été publié :

« L'an mil huit cent vingt-quatre, le vendredi seize janvier, à neuf heures du matin, par-devant nous, Jacques-Samuel Fossey, maire, officier de l'état civil de la commune de Nonant, département de l'Orne, est comparu Marin Plessis, marchand, âgé de trente-cinq ans, demeurant dans ce bourg; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né d'hier, à huit heures du soir, de lui déclarant et de Marie Deshayes, son épouse, demeurant avec lui, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Alphoncine (*sic*). Lesdites déclarations et présentations faites en présence des sieurs Auguste-Jean Cornet, marchand, âgé de trente-quatre ans, et Louis Pignel, boulanger, âgé de quarante-sept ans, tous deux demeurant en ce bourg; et ont, les témoins ainsi que le père, signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite.

« *Signé :* Fossey, maire de Nonant [1]. »

Nous raconterons peut-être quelque jour les aventures galantes d'Alphonsine Plessis, bohémienne, grisette, puis enfin courtisane. Nous ne voulons aujourd'hui que rechercher et indiquer en ceux dont elle descend les qualités et les vices qui, renaissant en elle, la rendirent une héroïne de roman accomplie. La plupart des mauvais instincts viennent assurément du côté Plessis : prostitution et débauche avec Louise, la Guénuchetonne; vénalité et calcul avec Marin, le marchand ambulant; héritage de mensonge provenant des deux : de l'une qui trompait sur la sincérité de son amour et de l'autre qui fraudait sur la qualité de sa marchandise. La Dame aux Camélias « avait, dit M. Claudin, la manie de mentir... Un jour qu'on lui demandait pourquoi elle mentait, elle répondit : *Le mensonge blanchit les dents* [2] ». L'abbé Descours est une figure si misérable et vraiment si effacée que de lui sa petite-fille ne reçut peut-être rien, sinon cette religiosité vague et sentimentale qui se changea pourtant, à l'heure des suprêmes pardons, en la religion sincère de Mlle d'Argentelles. C'est du côté des Deshayes et surtout des du Mesnil que vint à la Dame aux Camélias ce qui fit d'elle une fille de cœur entre celles que l'on allait bientôt appeler *les filles de marbre*. Elle tint de son aïeule, Anne d'Argentelles, « cette distinction exquise, cette aristocratie de formes, qui la signaient duchesse [3] » pour qui ne la connaissait pas; elle reçut d'elle aussi cette flamme d'amour véritable qui s'alluma dans son âme aux derniers jours de sa vie et forma autour de sa figure, dès qu'elle fut morte, une poétique auréole. Ce pur amour s'associa toutefois en elle à un instinct ménager provenant de sa grand'mère, Madeleine

1. État civil de la commune de Nonant.
2. M. Claudin, *Mes souvenirs*, p. 41, et Nestor Roqueplan, *Parisine*, p. 67.
3. Théophile Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France*, t. VI, p. 301.



LA DAME AUX CAMÉLIAS

H Manesse sc. d'après Lynch. LE LIVRE — VIe Année Imp. A. Quantin


THE ASTOR LIBRARY
NY

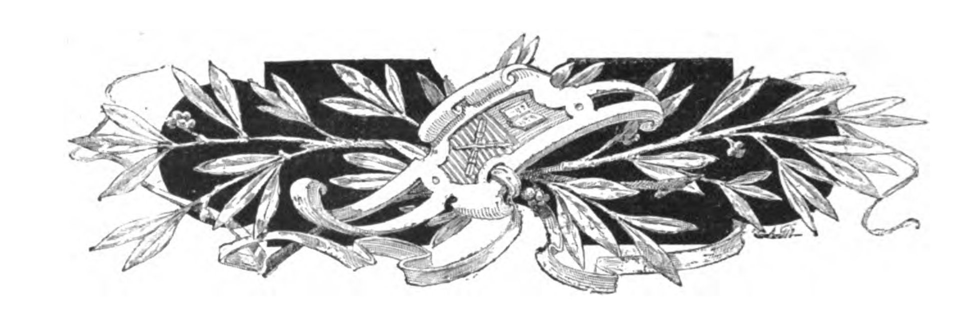
Marre, qui, souvent, lui fit rêver une vie bourgeoise, entre les comptes de sa cuisinière et les pantoufles de son amant; car Alexandre Dumas le dit[1], et certes nous pouvons l'en croire, si, dans la réalité, elle n'a rien sacrifié à Armand, c'est qu'Armand ne l'a pas voulu, et c'est à son grand regret qu'elle n'a pu jouer le troisième acte de la pièce, celui de la maison de campagne de Chatou. Marie Deshayes, dont la destinée ne fut guère moins fatale que celle de sa fille, lui transmit sans doute la résignation et le courage qui devaient la soutenir aux heures de honte et de souffrance ; elle accrut aussi assurément en Alphonsine Plessis la puissance de cet amour que deux femmes de sa race avaient si libéralement donné et que la Dame aux Camélias devait, tout en vendant son corps, garder si longtemps réservé dans un coin de son cœur.

C'est ainsi qu'en cette misérable fille, placée par sa profession en dehors de toute classe, se heurtaient et se combattaient des qualités et des vices tirés avec le sang, par un singulier hasard, des trois anciens ordres de la nation. Fille étrange, subissant tour à tour et parfois simultanément l'influence d'instincts contraires, accessible à la fois à la grossièreté lubrique de la Guénuchetonne et à la délicatesse sentimentale de Mlle d'Argentelles !

1. « Si elle n'a rien sacrifié à Armand, c'est qu'Armand ne l'a pas voulu. Elle n'a pu jouer, à son grand regret, que le premier et le deuxième acte de la pièce. » (Alexandre Dumas, *A propos de la Dame aux Camélias*, *Théâtre*, Ed. Lévy, t. Ier, p. 8.)

Cte G. de Contades.





LE

JOURNALISTE LEBOIS

ET

L'AMI DU PEUPLE

(AN III. — AN VIII.)



La presse et les journalistes n'ont pas été traités avec faveur par la Révolution. Cependant l'Assemblée nationale avait proclamé en 1789 la libre communication des opinions et supprimé la censure en 1791; la Convention nationale avait accordé en 1793 à tout citoyen, par l'article 7 de la Déclaration des Droits de l'homme, le pouvoir de manifester librement sa pensée, et la Constitution de l'an III avait solennellement garanti les mêmes droits... Malgré toutes ces libertés, les rédacteurs des feuilles publiques eurent à subir les plus iniques, les plus cruels traitements. Ils furent d'abord dénoncés, puis arrêtés, puis déportés, puis égorgés. Les noms et la destinée de Durozoi, Camille Desmoulins, Linguet, Brissot, Gorsas, Girey-Dupré, Decharnois, Parisau, Boyer, Rabaut-Saint-Étienne, Ducos, Philippeaux, Leclerc, Fauchet, Lamourette, Bouyon, André Chénier (et nous en passons!) sont encore présents à toutes les mémoires.

C'est le 11 janvier 1790 qu'on livre contre les journalistes le premier assaut. Le député Dufraisse-Duchey signale à l'indignation publique *le Journal de Paris, les Révolutions de Paris*, et le journal de Marat, *l'Ami du peuple*. Il demande

qu'on défende à tout député de faire un journal ou d'y collaborer. L'Assemblée renvoie la question à son comité de constitution et le charge de lui présenter au plus tôt un projet de règlement sur la presse. Ce comité fait adopter quelques mesures préventives[1]; mais, l'opinion publique aidant, on vote le décret des 3-11 septembre 1792, qui abolit tous les procès criminels et jugements rendus depuis le 14 juillet 1789 pour faits relatifs à la liberté de la presse. Cette mansuétude n'est pas de longue durée, car voici les démagogues qui arrivent au pouvoir, et les mêmes, qui ont tant de fois réclamé la licence de la parole, vont étouffer la voix de leurs adversaires et remplacer la censure par la hache.

Le 8 mars 1793, le montagnard Duhem, sous prétexte de venger la Convention nationale outragée par les journaux, attaque avec fureur les folliculaires, hommes vils et méprisables suivant lui, qui ne se sont attachés depuis le 10 août qu'à tromper l'esprit public. « Il faut, s'écrie-t-il, faire taire ces insectes calomniateurs qui sont les seuls obstacles aux progrès de la Révolution... Je demande que la Convention chasse de son sein tous ces êtres immondes et qu'on charge le comité de sûreté générale de les mettre à la raison. Je demande que les journalistes soient expulsés de cette salle!... — Oui, oui! » lui répondent un grand nombre de voix. La Convention est alors livrée au plus violent tumulte. Chaque représentant injurie son voisin.

— Quelle confiance, observe tout à coup Bourdon de l'Oise, voulez-vous que l'on ait dans la Convention, quand un Brissot la calomnie tous les jours?

Boyer-Fonfrède. — Qu'on interdise donc aussi le journal de Marat!

Bourdon. — Eh bien, oui!

Thureau. — Je demande que *le Bulletin* soit le seul qui puisse circuler dans les départements!

Boyer-Fonfrède prend alors la parole. Il regrette qu'au moment où l'on cherche à donner la liberté à la France, on veuille rétablir la censure et l'inquisition : Je vous rappelle, dit-il, les paroles de Danton et les ouvrages de Lepelletier qui avaient tous pour devise : La liberté ou la mort!

Duhem. — La liberté de la presse n'est pas celle de faire la contre-révolution!

On pouvait s'attendre à des mesures violentes; toutefois l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Mais le lendemain elle devait aller plus loin. Au début de la séance, le président fit lire par un secrétaire une lettre d'un citoyen Boursiaux qui apprenait aux représentants qu'une horde de deux cents hommes armés s'était introduite chez le journaliste Gorsas et avait brisé ses presses. « Quant à Gorsas, disait Boursiaux, il s'était échappé, un pistolet à la main, des bras de son épouse!... » La gauche et l'extrême gauche réclamèrent l'ordre du jour au sujet de cette protestation. Un violent orage accueillit cette étrange proposition qui violait la liberté individuelle. Mazuyer et Couppé purent à peine exprimer leur indignation, tandis que Lacroix profitait de l'occasion pour se laisser aller à une virulente sortie contre les journalistes.

« Je vois avec peine, dit-il, que des représentants du peuple, qui sont en-

1. Voy. *Observations sur la loi relative aux délits de presse.* — Œuvre de F. de Pange, p. 100 et suiv. — Voy. *De la liberté de la presse,* par A. Chénier — n° 29 des Révolutions de Paris.



voyés ici pour faire de bonnes lois, pour s'y occuper des intérêts du peuple, s'amusent à faire des journaux, à gangréner l'esprit des départements (on applaudit), à critiquer avec trop d'amertume les opinions de la Convention qui ne sont pas les leurs ! (On applaudit.) Je vois deux caractères dans Gorsas : celui de représentant de la nation, et le peuple l'honore ; et celui de journaliste que le peuple méprise. (On applaudit.) Je demande que cette lettre soit renvoyée au maire de Paris pour vérifier les faits et en rendre compte, séance tenante. » Thuriot s'associa à la motion de Lacroix. « Un représentant de la nation, observa-t-il, doit tous ses instants à la République. En faisant un journal, il vole l'indemnité qu'il reçoit de la nation : il faut rétablir la nation dans ses droits. Je demande donc que tous les membres de la Convention qui font des journaux soient tenus de rendre l'indemnité qu'ils ont reçue. — Moi, répondit Lacroix, je demande qu'ils soient tenus d'opter entre la qualité de folliculaire et celle de représentant du peuple. » Cette dernière proposition fut mise aux voix et adoptée ; mais, trois semaines après, le 2 avril, sur les observations de Barère lui-même et de Boyer-Fonfrède, elle fut rapportée. Gorsas devait un peu plus tard payer de sa tête ce curieux incident.

En dépit de l'article 7 de la Déclaration des Droits de l'homme, aucune liberté n'était permise aux journalistes. Ainsi, le 17 octobre 1793, Piori dénonçait à la vindicte de la Convention nationale *la Feuille de salut public*, qui avait accusé la commission des marchés d'avoir favorisé les fournisseurs et les accapareurs. Couppé dénonçait également *l'Observateur sans-culotte* et demandait son renvoi devant le comité de sûreté générale. Sur l'avis de Chabot, on décréta naïvement que ni les comités ni les ministres ne pourraient solder de feuilles publiques, et que les rédacteurs répondraient personnellement de leurs calomnies contre les membres des comités et de la Convention.

Peu à peu les mesures de répression s'accentuent et deviennent un système de gouvernement. Le 7 décembre, Amar apprend à ses collègues l'arrestation de Rabaut Saint-Étienne et de Rabaut-Pommier ; puis il profère les menaces suivantes contre les journalistes : « Il est important de prendre des mesures pour arrêter ces folliculaires aux gages des ennemis de la République, ces hommes perfides et ambitieux qui, par des opinions exagérées, cherchent à se mettre entre le peuple et vous. Ces ambitieux seront démasqués : ils tremblent aujourd'hui. Vos comités feront leur devoir : ils ne respecteront personne. (On applaudit). »

Les Jacobins s'en mêlent à leur tour, et le 17 juin 1794, Couthon présente aux frères et amis des observations acerbes sur l'esprit de certains journalistes, sur leurs mensonges ou leurs flagorneries. Le rigide Robespierre acquiesce aux paroles de Couthon et se plaint vivement des inexactitudes du *Moniteur*. Ce journal, quoique courtisan du nouveau pouvoir, conçoit aussitôt les craintes les plus sérieuses. Dès le lendemain, il s'empresse d'adresser au dictateur de plates excuses. Les réactionnaires qui faisaient partie de la rédaction ont été écartés. On a exclu sans pitié Rabaut Saint-Étienne et le nommé His. « Il suffit, écrit le directeur Grandville, de jeter un coup d'œil sur notre feuille, depuis un mois, pour voir qu'il n'est aucun journal qui ait plus contribué à culbuter dans l'opinion les intrigants, dont le peuple va faire justice. Aussi avons-nous déjà perdu mille abonnés dans le Midi et dans la Normandie ; aussi à Marseille a-t-on

d'abord arrêté à la poste, puis brûlé *le Moniteur* en place publique !... » Mais qu'importaient ces bassesses à Robespierre ? Cet homme avait juré une haine implacable aux journalistes, et ni menaces ni flatteries ne pouvaient l'apaiser. On se rappelle qu'il écrivait dans ses notes confidentielles : « Quels sont les obstacles à l'instruction du peuple ?... Les écrivains mercenaires qui l'égarent par des impostures journalières et impudentes. Que conclure de là ?... *Qu'il faut proscrire les écrivains comme les plus dangereux ennemis de la patrie.* » Si le régime déchu avait appliqué les mêmes mesures à ses détracteurs, Robespierre eût été frappé le premier. Et quelles protestations indignées n'aurait-on pas soulevées de toutes parts !... Mais Robespierre, parvenu au pouvoir, se piquait peu de logique. Comme tous les despotes arrivés à leur but, il ne voyait qu'une chose : se débarrasser de ses ennemis. Les journalistes étaient naturellement les premiers. Aussi dans le projet, rédigé par Robespierre, du rapport contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et C. Desmoulins[1], je trouve ces lignes significatives : « Il y a un trait de Danton qui prouve une âme ingrate et noire : il avait hautement préconisé les dernières productions de Desmoulins : il avait osé aux Jacobins réclamer en leur faveur la liberté de la presse, lorsque je proposai pour elles les honneurs de la brûlure ! » Si l'on en croit Saint-Just, qui consentit à accepter la paternité de ce rapport, Danton ne voulait pas admettre l'influence redoutable de la presse. « Quand je montrais à Danton, dit-il, le système de calomnie de Roland et des Brissotins, développé dans tous les papiers publics, Danton me répondait : Que m'importe ? l'opinion publique est une p....., la postérité une sottise ! » Mais Saint-Just et Robespierre, simulant un grand effroi et poursuivant leurs attaques contre les écrits liberticides, parvinrent à terrasser leurs rivaux avec cette accusation.

L'horrible Marat avait eu, lui aussi, son procès de presse. Celui qui avait tant de fois provoqué au meurtre, au pillage, au renversement de la Constitution, fut décrété d'accusation, le 20 avril 1793, par deux cent dix voix contre quatre-vingt-douze. Quelques jours après, le fou furieux comparut devant les juges du tribunal révolutionnaire. « Citoyens, osa-t-il s'écrier avec emphase, ce n'est pas un coupable qui paraît devant vous, c'est l'Ami du peuple, l'apôtre et le martyr de la liberté !... » Il se défendit d'avoir prêché l'assassinat, d'avoir provoqué à la dictature, lui, le plus mortel ennemi des princes, et d'avoir inspiré le mépris de la Convention, puisque la Convention était le seul arbitre de sa propre réputation.

Les jurés, facilement convaincus, déclarèrent à l'unanimité que Marat n'etait pas coupable et la foule, s'élançant vers son idole, l'emporta sur ses épaules. On plaça sur la tête du maniaque une couronne civique et on le ramena en triomphe à la Convention. Et cependant — pour une fois — les accusations des représentants étaient sérieusement fondées. Le journal de Marat n'avait rien de commun avec une feuille publique. C'était un instrument de délation, de provocation, de scélératesse inouïe. Quel rapport pouvait-il y avoir entre un journaliste et un fou furieux qui ne parlait que de sang à répandre et

1. *Projet, rédigé par Robespierre, du rapport fait à la Convention nationale par Saint-Just contre Fabre d'Églantine, Danton,* etc. In-8°. Chez France; 1841. Ce manuscrit provenait des Archives nationales, où Louis Du Bois en avait pris connaissance.

de vols à commettre[1] ? Mais l'influence de l'Ami du peuple était si considérable que le tribunal révolutionnaire n'osa le traiter comme un citoyen ordinaire. Marat continua donc son abominable pamphlet jusqu'au jour où Charlotte Corday, agissant avec la vigueur d'une patriote indignée, trancha d'un coup de couteau la trame de ses infamies...

Toi seule fus un homme et vengeas les humains !

Après la mort de Marat, un imprimeur nommé René-François Lebois voulut continuer *l'Ami du peuple*. Ses curieuses tentatives, qui font l'objet de cette étude, achèveront de démontrer quelle fut la situation des journalistes opposants jusqu'en l'an VIII. Mais il fallait auparavant dire un mot de l'attitude des assemblées et des clubs vis-à-vis de la presse, afin d'éclairer le champ où nous allons nous mouvoir. C'est ce qui motive les renseignements que nous avons donnés sur les dispositions des Duhem, des Lacroix, des Robespierre, de Thuriot, des Couppé, des Amar et autres ennemis de la presse.

Les papiers inédits de Lebois, qui nous ont été obligeamment communiqués aux Archives nationales, nous révéleront également les tentatives faites par les démagogues dans le but de se venger du 9 thermidor. Nous y verrons en même temps quels furent les efforts des journaux exaltés pour discréditer la Convention, puis pour renverser le Directoire.

I

Lebois n'a pas d'histoire. Une note, écrite par lui et saisie par la police avec ses papiers personnels, nous apprendra ce qu'il faut penser de ce personnage.

« Avant la Révolution, dit-il, dans un style qui prouve une instruction médiocre, je demeurois rue de la Parcheminerie chez le citoyen Garin, limonadier, faisant le coin de la rue Boutebrie ; ce fut dans cette maison où je commençois la Révolution et me réunis soit avec mes frères dans l'église alors Saint-Séverin... » Le jour même de la prise de la Bastille, Lebois servait comme soldat sous le commandement des citoyens Desroches, Cervelle et Croullebois. Il dirigea ensuite plusieurs détachements, notamment le jour où les Suisses prêtèrent serment de fidélité à la nation française, place de Grève. Lors de l'organisation de la garde nationale, il s'enrôla un des premiers dans la 1re compagnie de la section des Thermes de Julien. Les 5 et 6 octobre, il se rendit à Versailles avec Desroches et autres braves citoyens. « A l'époque du massacre de Nancy, ajoute-t-il, au moment où le scélérat Lafayette voulait faire voter des remerciements à l'infâme Bouillé, je fus chassé de son bataillon pour avoir publié trois numéros contre ce scélérat d'un journal intitulé *les Bassesses*... Je fus dénoncé, arraché de mon domicile et conduit à l'Hôtel de

1. « Le pays où de tels scélérats jouiraient de l'impunité, avait dit trois ans auparavant F. de Pange, deviendrait bientôt un objet d'horreur pour les nations étrangères et un repaire inhabitable pour tous les gens de bien !... »

Ville d'alors, où je restai dix-sept heures. Ce ne fut qu'à la considération de Lepelletier, aide-major de la section, et sous la condition que je n'imprimerois plus, ni que je ne parlerois plus du général Lafayette... » A la suite de cette incartade, Lebois fut obligé de quitter pendant trois mois l'uniforme pour se soustraire aux poursuites et aux vengeances des amis du général. Il devint alors directeur de l'imprimerie où s'élaborait le journal du patriote Audouin et s'enrôla dans la section du Luxembourg. En 1791, il fait de la propagande révolutionnaire à Étampes; au 10 août 1792, il marche sur les Tuileries avec les frères et amis; en 1793, au mois d'avril, il est dénoncé à la Convention nationale par l'accusateur public du département de Paris, pour avoir publié un écrit violent intitulé : *Rendez-vous !...* Il se cache pendant trente-six heures et échappe aux recherches de la police. Lorsque Isnard prononça sa fameuse tirade contre Paris, Lebois lança dans la ville un placard incendiaire dont le titre était : *Grande trahison découverte !...* Il revendiqua également l'honneur d'avoir été entourer avec les patriotes de sa section la Convention nationale, au 31 mai. Les 5, 6, 7, 8 et 9 juin, il coopéra avec tant d'ardeur à la régénération de sa section qu'il fut nommé membre du comité révolutionnaire de la section de la rue Beaurepaire. Nous le voyons ensuite s'installer rue Zacharie, fréquenter le club des sans-culottes, participer au renouvellement des autorités, suivre assidûment les séances du tribunal révolutionnaire, obtenir la place de membre du comité civil et devenir enfin secrétaire de la section. Ce fut à cet instant, et après tous ces hauts faits, que Lebois eut l'idée de continuer le journal de Marat, *l'Ami du peuple*. Il l'annonça dans le prospectus suivant qui mérite d'être reproduit.

« Il y a quelque courage à se dire l'Ami du peuple et le continuateur de Marat, dans un moment où les idées les moins populaires sont accueillies avec enthousiasme et les principes de Marat repoussés avec horreur. Il y a du courage à défendre une cause — celle du peuple, des principes et de la vérité — que bien des gens croient désespérée. C'est publiquement dans les carrefours et sur les toits que vous entendez dire : Plus de 31 mai ! A bas la Montagne ! Le peuple est fait pour travailler et non pour gouverner, pour obéir et non pour dominer... — On a reproduit à la Convention le blasphème de Cazalès, de Maury, qu'un million de riches devait faire la loi à 25 millions d'hommes actifs, sobres et vertueux. La lutte est engagée. Les partis sont en présence. L'aristocratie, quoi qu'on en dise, ne fut jamais si audacieuse, ni le patriotisme si vivement assailli. Ce n'est pas l'ancien régime qu'on cherche à ramener. Peu de gens veulent un roi. Nobles et prêtres sont généralement abhorrés. La République une et indivisible a de chauds et nombreux partisans. Le besoin de se rallier autour de la Convention est universellement senti.

« Quel est donc le point de la difficulté ? La démocratie pure, telle qu'elle est sanctionnée par la Constitution de 93. Il étoit aisé de prévoir que l'égalité qui fait la base de cette admirable Constitution ne s'établiroit pas sans obstacles. Elle s'établira pourtant, car la Nature le veut et le peuple français a juré de ne suivre d'autre code que celui de la Nature... Il a déjà paru dix numéros de ce journal. Qu'on les lise et l'on verra que l'auteur n'appartient qu'à la faction des principes. Les amateurs d'épigrammes, de calomnies et de satires n'y trouveront pas de quoi repaître leur avide malignité; mais les amis des principes, de



la vérité, du peuple, de la Constitution de 93 et de l'égalité, le liront avec quelque intérêt ; ils se feront un devoir d'en propager l'esprit. » Le prospectus ajoutait qu'on s'abonnait chez Lebois, imprimeur, rue Zacharie, n° 72, près la rue Séverin, quartier du pont Michel. Le prix de l'abonnement pour cinquante numéros était de quatre livres pour Paris et de cinq livres pour les départements, franc de port.

Ce prospectus, répandu à profusion dans Paris et les départements, amena un certain nombre d'abonnements à *l'Ami du peuple*[1]. Quelques lettres, adressées à ce sujet à Lebois, ont une certaine originalité. On en jugera immédiatement par deux ou trois extraits. Ainsi un garçon boulanger, le citoyen Sotier, écrit de Chartres : « Lebois est un sans-culotte, et moi aussi je le suis. Ce sont deux amis sincères de la Constitution de 93. La connoissance est aisément faite entre deux amis de la fraternité républicaine. Voilà cinq livres inclus dans cette lettre, c'est pour trente numéros du journal *l'Ami du peuple*... » La veuve Sailly, fabricante de faïences à Tours, s'abonne en ces termes énergiques : « Ton prospectus me tombe à l'instant entre les mains et le caractère et le bon esprit que je reconnois dans le journal à qui tu donnes pour titre : *l'Ami du peuple*, me fait on ne peut plus de plaisir. Je te fais passer pour commencement de mon abonnement quinze livres pour trois mois que je continuerai, tant que tu seras toujours vrai, et dès que je te reconnaîtrai faux, tu me permettras de faire de toi comme j'ai déjà fait de tant d'autres, c'est-à-dire de te laisser là pour ce que tu seras. — Salut et fraternité. »

C'était certes une maîtresse femme !...

La Société populaire de Cosne, partisan des grands principes révolutionnaires, écrit à Lebois « qu'elle recevra ce journal qui lui rappellera le souvenir du vertueux Marat, dont les aristocrates outragent la mémoire ».

Mais, d'un autre côté, la Société populaire de Seyssel lui retourne son journal avec ces injures et ces menaces : « Mort aux égalistes, aux fédéralistes, aux fripons, aux intrigants, aux factieux ! Voilà le troisième envoi que la Société reçoit de ton journal intitulé : *l'Ami du peuple*. Elle a méprisé le premier, croyant que tu t'en tiendrais là ; au second, elle l'a dénoncé à la Convention nationale ; au troisième, elle l'a brûlé et tu trouveras ci-inclus les cendres !... »

Parmi les abonnés de *l'Ami du peuple* nous rencontrons des ingénieurs, des agents des postes, des huissiers, des chefs de légion, des receveurs de l'enregistrement, le représentant Romme, le général Dutertre, le notaire Fortain, le commissaire des guerres Vergne, le directeur de théâtre de la République à Rouen, le directeur des postes Bérard, et un grand nombre de démocrates.

Les nos 1 à 72 de la première série de *l'Ami du peuple* ont le même format que le journal de Marat, c'est-à-dire un petit *in-octavo* de huit pages. Le premier numéro, daté du 29 fructidor an III, porte en tête ces mots : « Principes et Vérité » — et, après le titre, cette déclaration : « La Constitution garantit à tous les Français la liberté indéfinie de la presse, le droit de pétition, celui de se réunir en sociétés populaires, la jouissance de tous les Droits de l'homme. »

1. Le club des Cordeliers fut un de ceux qui prêtèrent le plus d'appui à la résurrection de l'*Ami du peuple*. (Voy. les séances de ce club en date des 7, 12 et 13 mars 1794.)

Le sommaire de ce numéro était ainsi conçu : « Questions révolutionnaires toutes à l'ordre du jour. — Ne pas confondre le fonctionnaire public avec la fonction qu'il exerce. — Principes de *l'Ami du peuple.* — Idée générale de la démocratie pure. » On y trouvait aussi cette déclaration faite par Lebois, qui signait alors : *Typo-libéro-phile.* « Je ne discute point la liberté de la presse, j'en use. Je ne me dis point courageux, mon titre l'est assez. Je ne promets point, j'agis... Dans une démocratie pure, je ne vois que le Peuple. Par peuple, j'entends tout ce qui ne peut pas exister sans le secours et le produit du travail... » Fidèle à son programme révolutionnaire, Lebois célèbre dans les autres numéros l'arrivée de Marat au Panthéon, et le gouvernement démagogique ; il attaque les aristocrates, les charlatans et les fripons qui sont au pouvoir, Fréron et *l'Orateur du peuple*, et les vampires politiques. A partir du n° 25, il signe ouvertement : « R.-F. Lebois ». Ses dénonciations et ses accusations contre les thermidoriens et les ennemis de Marat attirent enfin sur lui la colère des gouvernants. Le 17 ventôse, il est arrêté et conduit à la Force. Accusé de complicité avec Babeuf, il est maltraité par les geôliers. On le déshabille et on le met, « dit-il, dans l'état de notre premier père. Le lecteur, ajoute-t-il, me dispensera de détailler les recherches honteuses que les mandrins politiques avaient ordonné de faire !... Quoique nous n'ayons passé qu'une nuit dans cet antre de la mort, le lendemain nous étions blêmes et verdâtres. Aujourd'hui nous sommes confondus avec les buveurs de sang !... » Lebois prévenait en outre ses abonnés que l'envoi du journal avait été suspendu le 20 ventôse, sans doute en vertu de la liberté des opinions. Dans le n° 66, il priait les lecteurs de ne point lui imputer les fautes de transposition ou les fautes typographiques qui se glissaient tous les jours dans sa feuille. Son absence était la cause de ces erreurs ou de ces lacunes. Le n° 68 est signé : « Lebois, transféré au château de Ham, hier à trois heures après-midi », et le n° 69, en date du 25 ventôse an III, ajoute au titre de *l'Ami du peuple* le sous-titre suivant : « *ou le Démocrate constitutionnel de R.-F. Lebois*, rédigé par une société de patriotes et de députés démocrates ».

La police fit main basse sur tous les papiers du rédacteur de *l'Ami du peuple.* Elle saisit ses notes prises à la Convention nationale et au tribunal révolutionnaire, entre autres celles qui concernaient les procès de Marie-Antoinette et des Girondins, sa correspondance, la liste de ses abonnés, les pétitions, mémoires, minutes, etc., qui remplissaient sa maison de la rue Sorbonne, n° 382, où il avait été se loger après la publication de son dizième numéro. En vain les citoyens Hoffmann, Taour et Delêtre certifièrent-ils que Lebois était un bon patriote ; en vain les citoyens Larcher, Chesneau et Habert affirmèrent-ils qu'ils avaient toujours entendu professer par Lebois les principes du plus chaud et du plus pur patriotisme ; les policiers firent la sourde oreille. On en voulait trop à Lebois de ses accusations et de ses plaintes qui, pareilles à celles qu'on lisait autrefois dans nos feuilles radicales sous ce titre *les Gaietés du sabre*, avaient exaspéré les ministres et les conventionnels, amis du pouvoir. Le journaliste avait eu le tort, par exemple, d'accueillir les doléances d'un tabletier de la section Bonne-Nouvelle, qui prétendait avoir été chassé de la garde nationale pour avoir jadis servi dans l'armée révolutionnaire. Pourquoi recevait-il des lettres aussi compromettantes que celles de l'adjudant général Le-

faivre? « Nous t'envoyons, lui écrivait cet officier, une copie de la réponse des brigands de la Vendée à l'amnistie qui leur a été accordée par la Convention nationale. Elle a été envoyée à un de nos camarades détenus. Nous te joignons aussi une partie des douleurs que ces scélérats ont fait souffrir aux vrais citoyens et à nos défenseurs de la patrie. Nous te prévenons aussi que l'on vient de mettre en accusation l'adjudant général Legros, prévenu d'avoir fait fusiller et noyer comme nous. En suite d'ordres, il n'a pas été mis en jugement, et nous, après avoir été jugés, on nous a incarcérés contre tous les principes de la loi... » Un des codétenus ajoutait en post-scriptum : « Nous travaillons à faire un petit ouvrage. Sitôt qu'il sera achevé, nous te le ferons passer. — Signé : Horace Molin. » La police trouvait encore dans les papiers de Lebois une lettre d'un officier de santé, Lavalette, qui le priait de répandre ses écrits révolutionnaires dans le faubourg Antoine et une lettre d'un citoyen Pavis ainsi conçue : « Il seroit à désirer que le rédacteur multipliât ses numéros, qu'il y dénonçât au peuple la faction scélérate qui nous mène en poste à la contre-révolution ; que le peuple sache que ses défenseurs, les hommes les plus purs, sont incarcérés ; qu'ils demandent en vain à être jugés et qu'ils ne peuvent l'obtenir... » Un autre écrivait (et nous respectons son orthographe) : « Je te prie de *fere sonere les servisse des patriote opprimé!...* » Ce ne sont en général que des épîtres de détenus, farouches démocrates et ennemis résolus des thermidoriens. Mais il en est une qui, par son ton plaintif et douloureux, tranche curieusement sur les autres. Elle est signée : « Maréchal, maître ès arts. » En voici le contenu piquant : « Je sais bien qu'en vous écrivant, j'écris au vrai mérite. Aussi, je le fais avec une confiance qui est votre propre ouvrage. Avant tout, je vous prie d'accepter deux exemplaires de mon poème sur *la Mort de Lepelletier,* agréé de l'Assemblée et goûté des gens de lettres. Souffrez actuellement que je m'ouvre à vous. Je suis un homme de lettres malheureux et un ex-curé constitutionnel, écrasé par l'orage de la Révolution. Je vous avouerai même qu'au moment où j'écris, je me trouve en proye à toutes les horreurs de la nécessité. D'après ce déplorable exposé, j'ose me jeter dans vos bras pour vous prier de m'accorder une petite avance d'humanité. Mais comme je suis moi-même le porteur de ma lettre, je vous conjure de me recevoir dans l'ombre du secret. La grâce sera double et digne de vous. »

L'abonnement et la correspondance de Romme, qui avait pris part à l'insurrection de prairial, furent une des charges les plus accablantes contre Lebois. Déjà une séance de la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, tenue aux ci-devant Jacobins, avait attiré l'attention de la police. On y avait lu, le 5 brumaire an III, le neuvième numéro de *l'Ami du peuple,* dans lequel le rédacteur s'attachait à prouver qu'il existait une différence essentielle entre l'opinion publique et l'opinion du peuple. « Des téméraires, écrivait-il, parlent au nom du peuple ; le peuple les désavoue. Le peuple n'a besoin ni d'inspirateur, ni de régulateur, ni d'interprète ! Éclairé par la raison, le peuple n'envie point au bel esprit, au conspirateur, au fripon, le périlleux talent d'égarer l'opinion. Ses droits, il les connaît. Ses devoirs, il les chérit... Dès qu'un individu ou un parti voudra diriger l'opinion du peuple, soyez sûr qu'il veut s'en emparer. Et à quel besoin s'en emparer, si ce n'est pour régner ?... » Les plus vifs applaudissements accueillirent ce passage, et Romme s'écria : « La Société a témoigné par

l'attention qu'elle a apportée à cette lecture que les principes qu'elle entendait étaient les siens. Il est nécessaire de prendre tous les moyens de propager ce qui peut être utile à l'égalité. Je demande que le numéro soit distribué à la prochaine séance, tant aux membres qu'aux citoyens des tribunes et qu'il soit fait aujourd'hui une collecte pour en faire les frais. » La proposition de Romme fut adoptée.

Une tempête éclata bientôt dans la Convention contre le journal de Lebois. Le représentant Lefiot avait profité de la motion concernant l'augmentation de l'indemnité législative, pour parler de la misère publique, de la disette, etc. Bentabole, furieux, lui répliqua avec la dernière vivacité et dénonça les plans des conspirateurs qui voulaient déshonorer et perdre la Convention. « On ne se contente pas, dit-il, de conspirer dans l'ombre, on est assez audacieux pour publier des projets criminels. Jamais je n'attaquerai la liberté de la presse, mais je crois que vous ne voudrez pas non plus qu'elle serve aux projets du royalisme ou de la faction qui veut détruire la représentation nationale et qui, n'en doutez pas, est d'accord avec les royalistes. (Oui, oui! s'écrie-t-on.) Voici un journal au bas duquel on trouve ces initiales C. R. du P. (Plusieurs voix : « C'est Châles!) Je ne sais quel est l'auteur, mais voici l'adresse où se distribue ce journal : Rue Traversière-Honoré, n° 21, au rez-de-chaussée.

Plusieurs voix : « C'est l'adresse de Châles! » Bentabole lut alors le fragment suivant de *l'Ami du peuple :* « Il fut un temps où les républicains avaient une manière de raisonner et de juger aussi simple que sûre. Telle chose, disaient-ils, plaît aux aristocrates, donc elle est mauvaise. Telle autre leur déplaît, donc elle est bonne et favorable au peuple. Cette logique, je le sais, n'est pas celle de l'Académie ni des faiseurs de livres; mais le bon sens qui éclaire le peuple est un aussi grand maître qu'Aristote et ses disciples. Jugez donc le 31 mai et le 10 thermidor avec le bon sens du peuple. Les aristocrates applaudissent à l'un et se déchaînent contre l'autre. Maintenant appliquez la formule triviale, mais juste et vraie, des sans-culottes; la conséquence est facile à tirer. Il y a toujours eu et il y aura toujours, entre le peuple et l'aristocratie, opposition de principes et d'intérêts. Voilà pourquoi le peuple et les aristocrates sont divisés d'opinion sur ces deux mémorables journées, dont les résultats jusqu'à ce jour ont paru diamétralement contraires. On ne doit en Révolution juger que les résultats. » Après cette lecture, Bentabole fit observer que l'intention de l'auteur de cet article était de prouver que le 9 thermidor ne s'était fait qu'en faveur de l'aristocratie. Il continua sa lecture. « Le peuple savait-il, disait le journal démocrate, qui le menait le 14 juillet et où on le menait? Il n'était, dans ce premier acte de la Révolution, que l'instrument aveugle de l'ambition et de la vengeance des ennemis de la cour, de la noblesse, des parlements et du clergé. Assis sur ses trophées, il sentait le besoin d'être libre; mais, sans expérience et sans guide, il était destiné à ne le devenir qu'après avoir été le jouet de toutes les factions. Le 10 août, le peuple victorieux ignorait pour quelle cause il venait de verser son sang. » A ce moment Merlin de Thionville s'écria : « Ça n'est pas vrai! Le 10 août, le peuple décréta la République en détruisant le palais de ses rois. L'auteur de cette diatribe ne peut être qu'un lâche fripon! » Et Marec ajouta : « Il n'appartient qu'à un ami du roi d'écrire de pareilles horreurs! » Châles, vivement attaqué, ne put faire entendre sa voix,

couverte qu'elle était par les clameurs. Mais ce fut bien pis quand Bentabole lut ce dernier passage : « Puisse la chute de Robespierre être suivie, comme le fut celle de la Gironde, d'un retour général aux vrais principes et d'une forte impulsion vers la démocratie ! Puisse la journée du 10 thermidor sur laquelle l'opinion du peuple est encore indécise...... » Ici le compte rendu du *Moniteur* constate que l'indignation de l'Assemblée empêcha Bentabole de continuer sa lecture. L'orateur ajouta seulement : « Je crois que les choses que j'ai dites sont assez positives, pour qu'on ne puisse pas douter qu'il existe un projet de renverser la Convention qui a fait la journée du 9 thermidor. Cet écrit annonce de plus qu'il éclatera sous peu un coup terrible, que tels ou tels hommes qu'on désigne seront massacrés. Je demande que les comités vous fassent après-demain un rapport sur la situation de Paris. Vous verrez que la conspiration ne doit pas tarder d'éclater. » Merlin de Thionville alla plus loin et demanda qu'on abattît d'un seul coup les restes de la horde maudite de Robespierre. Mais l'Assemblée passa à l'ordre du jour sur ces diverses propositions. Le lendemain, au parvis de l'Égalité on brûla le journal de Lebois. Un mois et demi après, *l'Ami du peuple* allait subir un nouvel assaut dans la Convention. Une députation de la section des Marchés vint protester à la barre, le 11 ventôse, contre les démagogues qui voulaient « révolutionner l'humanité pour la considérer à travers un microscope ensanglanté » ! L'orateur de la section déclara à la Convention qu'elle n'avait point tardé à soustraire aux regards le buste de Marat, mais qu'elle voyait avec peine un homme, qui se disait son successeur, établir sous le titre d'*Ami du peuple* des listes de proscription et secouer les torches de la guerre civile. Depuis trop longtemps la justice était immobile. Qui donc arrêtait son bras ?...

Châles prit la parole et s'expliqua en ces termes : « J'observe à l'Assemblée, et ce n'est pas de ma part un sentiment de pusillanimité, que le journal intitulé *l'Ami du peuple* fut rédigé par moi jusqu'au n° 16 inclusivement, que depuis il est passé entre les mains d'un rédacteur que je ne connais pas. J'invite donc mes collègues à ne m'attribuer ni la gloire, ni le blâme, ni les calomnies qui pourraient résulter de ce journal. Si j'étais l'auteur du numéro dénoncé, je l'avouerais, car il y a de la lâcheté à désavouer ses écrits ; mais comme je ne le suis pas, je me borne à faire remarquer aux citoyens qui sont à la barre que leur démarche est contraire aux principes, qu'elle attaque la liberté de la presse : que cette liberté de la presse est la sauvegarde de la liberté publique et que si l'on en abuse pour calomnier un ou plusieurs citoyens, les tribunaux sont ouverts pour faire justice du calomniateur... » L'ordre du jour fut encore adopté, mais douze jours après Lebois était arrêté. Cette mesure ne désarma pas ses corédacteurs, car un rapport de police, en date du 17 ventôse, constate « l'affectation de ce journal à inculper la conduite de la Convention nationale et à justifier celle de ses membres mis en arrestation (Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère), ainsi que ses réflexions tendant à soulever le peuple par le tableau hideux de la misère... » Aussi garda-t-on plus d'un an et demi au château de Ham le journaliste ennemi du pouvoir. Ce fut le 2 brumaire an IV seulement que Lebois reprit la rédaction de sa feuille et signa ainsi le n° 75 : « Lebois, embastillé dix-sept mois ! »

La police continua à le surveiller et à le dénoncer avec rigueur. « *L'Ami*

du peuple, dit un rapport du 4 frimaire, remplit la tâche qu'il s'est imposée de souffler le feu de la discorde, de semer la défiance parmi le peuple contre le gouvernement. La fermentation s'accroît tous les jours par les placards des Patriotes de 89 et la feuille du nouvel Ami du peuple[1]. — Les crieurs de *l'Ami du peuple* annonçaient que les mouchards étaient arrêtés, que le bureau central allait être puni de mort sur-le-champ pour avoir conjuré. « Ces coquins ne nous arrêteront plus ! disaient-ils[2]. » Lebois, quoique menacé, ne gardait aucune modération. Tout lui était prétexte à railleries. Dans le nº 82, il se moquait — la chose était facile — des costumes législatifs. « Aujourd'hui, écrivait-il, le patriotisme et la vertu ne sont pas des marques assez distinctives; il est nécessaire que les fonctionnaires publics soient parés de plumets, comme le seigneur Quincampoix qui, du temps de la banque de Law, chauffait la marmite du diable avec les billets à ordre de son maître. » Quand on se rappelle que les Cinq Cents étaient revêtus d'une longue robe blanche ornée d'une ceinture bleue, les Anciens d'une robe bleue ornée d'une ceinture écarlate et les Cinq Directeurs affublés de pantalons de soie blanche, de vestes blanches brodées d'or, de petits escarpins à bouffettes et de grands chapeaux à plumes, on comprend l'hilarité de Lebois... Si nos juges de paix avaient pour rendre leurs décisions la marque distinctive suivante : « Une branche d'olivier en métal suspendue sur la poitrine par un ruban blanc et à la main un bâton blanc surmonté d'une pomme d'ivoire sur laquelle est gravé un œil noir », nous aurions de la peine à garder notre sérieux à l'audience. Mais ni le Directoire ni ses fonctionnaires n'entendaient la plaisanterie et les sbires de la police reçurent l'ordre de surveiller plus attentivement que jamais le facétieux écrivain. « Lebois — dit un rapport du 29 brumaire — a fait placarder avec profusion une affiche qui a pour titre : *La vérité au peuple par des patriotes de 89*... Beaucoup de lecteurs, mais peu d'approbateurs. On a observé, en la lisant, que les crises révolutionnaires étaient toujours précédées d'affiches de cette sorte. Toutes les réflexions que l'on a entendues annoncent que les citoyens sont las de la tourmente et qu'ils aspirent au repos que doit procurer le nouveau gouvernement. » Le 14 frimaire, une autre affiche de Lebois attirait les regards. Quelques-uns la considéraient comme un tissu de mensonges inventés par les terroristes pour ramener le règne de Robespierre ; la plupart y applaudissaient et déclamaient contre les nobles, les prêtres et les accapareurs. Le 18 frimaire, on réaffichait *la Vérité au peuple* dans les sections qui, la veille, n'avaient pas eu de pain et dans celles qui ne devaient pas en avoir le jour même. Au jardin Égalité, chaque jour vers deux ou trois heures de l'après-midi, une femme mal vêtue, montée sur un banc, faisait à haute voix lecture de *l'Ami du peuple*. Cette lecture produisait les plus vives excitations sur les individus déjà aigris par le manque de subsistances. Aussi le juge de paix de la section de l'Ouest décerna-t-il contre Lebois un mandat d'amener, le 11 nivôse. Le 12, Lebois courut à la Société du Panthéon, dont il était membre, faire part à ses collègues de ce mandat lancé contre lui pour avoir prêché la loi agraire, et avoir dit que le but de la République française avait été d'ôter du bien à

1. Rapport du 29 frimaire an IV.
2. Rapport du 22 prairial an IV.

ceux qui en avaient trop afin d'en donner à ceux qui n'en avaient pas assez. Il invita cependant la Société à attendre paisiblement la fin de cette affaire. Le lendemain, il fut conduit chez le juge de paix, où il subit un long interrogatoire. Le magistrat fut incriminé par les démagogues, pour avoir écrit, à Merlin de Douai, à propos de Lebois : « C'est un jeune homme de vingt-sept ans qui a de l'énergie et il est bien malheureux qu'il se soit porté à ces excès ; il serait bien mieux placé, s'il voulait embrasser toute autre cause. » On cria au royalisme et l'on accusa le juge de paix d'être un faux républicain. La courte arrestation de Lebois fit naître dans Paris une violente agitation. « Pourquoi, disait-on au café Chrétien, arrêter un écrivain patriote et protéger les journalistes-chouans, *le Courrier français*, *le Courrier de Paris, le Messager du soir*, etc. ? Puisqu'on favorise ouvertement les scélérats tels que Richer-Sérisy et d'autres, sous peu nous serons vengés !... » L'intention des révolutionnaires était d'amener ce mouvement et d'y intéresser les ouvriers. Lebois et Babeuf, ces deux noms revenaient sans cesse dans les discours des exaltés. « Leur plume énergique, disaient-ils, démasquera toujours les scélérats qui sont dans le Corps législatif, et cela, malgré les persécutions qu'on leur fait éprouver. » Le juge de paix avait, entre autres griefs, reproché à Lebois d'avoir inséré dans un de ses numéros une lettre de Babeuf. Ce grief, rapporté par l'accusé à la Société du Panthéon, amena une longue discussion sur la liberté de la presse consacrée par la Constitution et une foule de malédictions contre le gouvernement qui osait persécuter le vrai défenseur du peuple. Lebois s'en vengea en publiant un écrit incendiaire, intitulé *Parallèle du gouvernement de Robespierre avec le gouvernement actuel,* et il eut l'adresse de dérober cet écrit à toutes les investigations de la police. L'un des projets du journaliste avait été de publier sa feuille tous les jours, mais des obstacles matériels l'empêchèrent de donner suite à ce dessein, comme le prouve ce passage du n° 131, en date du 7 ventôse an IV : « J'avais annoncé dans mes deux derniers numéros que je donnerais cette feuille tous les jours, parce que je m'attendais qu'au 1er ventôse un nouvel ordre de choses serait établi dans la diminution des matières premières et dans la main-d'œuvre ; mais c'est qu'au contraire elles sont plus que doublées ; et en vertu de l'extrême crédit des assignats, on me demande le payement de mes fournitures en numéraire ou au cours, ce qui me met hors d'état de mettre à exécution mes derniers engagemens. En conséquence, je préviens mes concitoyens que j'attendrai le remède à tant de maux qui désolent ma patrie depuis dix-huit mois, pour les faire jouir de la lecture de ma feuille tous les jours.

« R.-F. Lebois,

« Embastillé dix-sept mois. »

Quatorze jours après, le journaliste tenait enfin sa promesse. Le 2 germinal an IV, *l'Ami du peuple* paraissait sous le format in-4°, avec cette note : « Ce journal paraît tous les jours. Il contient les séances du Corps législatif. Le prix de l'abonnement est de 400 livres pour huit mois et de 200 livres pour un mois. Les lettres et les paquets seront toujours adressés franc de port à R.-F. Lebois, rue et maison ci-devant Sorbonne. » Chaque numéro était précédé d'un sommaire contenant les divers sujets traités dans le journal et rédigés de façon

à provoquer l'attention. Aussi le journal officiel du Directoire, *le Rédacteur*, se plaignit-il bientôt de ce procédé. « La promulgation des perfides sommaires de *l'Ami du peuple*, écrivait-il le 26 prairial, continue d'attirer la foule et de provoquer les propos les plus incendiaires, *Tocsin de l'insurrection sonné contre le Corps législatif et les membres du Directoire !* criaient hier les colporteurs. — A la bonne heure ! répondaient quelques agitateurs. — *Complot découvert de faire justice de quatre membres du Directoire !* — Tant pis s'il est découvert ! — *Projet de sauver le grand conspirateur Babeuf !* — Rayez le mot de conspirateur. C'est notre ami ! — *Lettre de Babeuf à Drouet dans laquelle il lui dit qu'étant entourés de nouveaux Tarquins, il est tenu de les faire disparaître.* — Il a raison, il est temps !...

« Ne se rappelle-t-on pas, ajoutait *le Rédacteur*, que c'est par ces provocations que les feuilles de Marat et d'Hébert étaient parvenues à familiariser le peuple avec les idées de meurtre, de pillage et de désorganisation ?... » Le représentant Trouille avait déjà dénoncé le n° 82 de *l'Ami du peuple* aux Cinq Cents, le 24 prairial. « Je viens appeler votre attention, disait-il, sur ce numéro qui se distribue en ce moment et qui tend à porter le peuple au soulèvement contre la représentation nationale. Si, jusqu'à présent, nous avons été indifférents sur les calomnies particulières insérées dans des journaux contre nous, c'est sans doute par égard pour ceux de nos collègues qui font ce métier. Mais nous ne devons pas laisser impunie l'audace effrénée de ce folliculaire. Je demande que ce numéro soit adressé au Directoire par un message, afin qu'il en fasse punir l'auteur selon la rigueur des lois. » Trouille donna lecture du passage incriminé. Il y était dit qu'on ne concevait pas pourquoi il fallait tant de troupes à cheval sur le pont Notre-Dame, pourquoi tant de vedettes. Ne semblait-il pas qu'on voulût prendre d'assaut Paris, ce repaire de la misère ? Le peuple souffrait et mourait, et on avait osé le peindre au Corps législatif comme une troupe de voleurs, de brigands, de pillards auxquels il fallait fermer la bouche. Le représentant Lemerer se contenta d'observer qu'il existait des lois contre les provocateurs à la révolte. En conséquence, il réclama l'ordre du jour, qui fut adopté.

Malgré toutes ces menaces, Lebois ne s'intimidait pas. Ainsi son journal disait à propos du 9 thermidor : « Oh ! combien la République a reculé depuis cette époque funeste ! Combien la gloire de la France a diminué ! Combien les oppresseurs du peuple se sont réunis et fortifiés ! » Il publiait à tout moment des adresses de patriotes vigilants qui dévoilaient les ennemis de la République ; il défendait les septembriseurs, il attaquait les amis du gouvernement avec une telle audace que plusieurs fois ses crieurs furent maltraités en pleine rue ; il cherchait à séduire l'armée. « L'esprit des troupes campées aux environs de Paris, dit un rapport de police daté du 5 messidor an IV, est livré à la corruption. Le journal de Lebois ou *l'Ami du peuple* leur est prodigué. Il est le seul propre à les mettre en mouvement et en état de sédition... » Neuf jours après, les lecteurs de ce journal trouvaient à l'article *Paris* cette petite note significative : « Nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui les motifs de notre nouvelle arrestation, les verrous ayant mis entre nos travaux et nous une séparation ; mais j'espère satisfaire mes concitoyens demain. » Le n° 103, du 15 messidor, portait après le nom de Lebois ces mots : *Embastillé dix-*

sept mois et réembastillé au Plessis. Puis venait l'explication promise. Le 12 messidor, à huit heures du matin, en vertu d'un mandat d'amener daté du 7 messidor signé : Clozier, Lebois avait été conduit devant Louveau, directeur du jury. « J'ai subi un interrogatoire, disait Lebois, duquel il est résulté le mandat d'arrêt qui me tient actuellement au Plessis et la prévention du crime contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État et comme ayant prêché le rétablissement de la Constitution de 93.

« Oui, j'ai commis de grands crimes, ajoutait Lebois, oui, je conspire encore, mais c'est pour ma liberté et pour la consolation de ma femme et de mes enfants, qui mourront de faim, si l'on ne me rend promptement à la liberté... Malheureux, embastillez-moi ou faites-moi embastiller, je serai toujours le même. J'ai bien su porter les fers de Robespierre, ceux du marquis de Rovère, je saurai porter encore ceux de Cochon et de sa clique !... » Le nº 31 du 3 floréal, qui demandait le rétablissement de la Constitution de 93, avait donc été la cause de l'arrestation de Lebois. Le 16 messidor, on opéra une perquisition infructueuse à son domicile; le 6 thermidor, on le conduisit à Sainte-Pélagie et le 27 thermidor, à la Conciergerie. Le 9 fructidor, on le fit comparaître au tribunal criminel du département de la Seine pour entendre la cassation de l'acte d'accusation dressé contre lui par Cloziers, directeur du jury, et son renvoi devant un autre directeur. Le 11 fructidor, *l'Ami du peuple* portait à la suite du nom de Lebois cette lamentable suscription : « Embastillé vingt mois et réembastillé à la Conciergerie. » Le nº 192 du 13 vendémiaire an V la modifie ainsi : « Embastillé vingt-deux mois ! » Suit cette adresse de Lebois à ses concitoyens : « Enfin, après trois mois de détention, le tribunal criminel du département de la Seine, d'après la déclaration du jury, vient, par jugement du 9 courant, de me rendre à ma famille, à la liberté et à la patrie, dont je vais continuer de défendre la sainte cause contre leurs ennemis, quel que soit le masque qui les couvre !... » Le numéro du 14 vendémiaire contient cette annonce : « Mise en jugement de R.-F. Lebois, l'ami du peuple !... Discours prononcé par lui au tribunal criminel du département de la Seine, le 9 vendémiaire. — Au bureau du journal. — Prix : dix sous pour Paris et quinze sous pour les départements. »

Les vingt-deux mois de prison qu'il avait subis exaspérèrent *l'Ami du peuple.* Dans le numéro du 27 floréal, il traitait les directeurs de « mulets panachés, de mulets de Provence » ! Il y annonçait la mise en vente de la défense de Gracchus Babeuf et y faisait une guerre acharnée au Directoire. Celui-ci se venge encore en ordonnant, le 4 nivôse an V, l'arrestation de Lebois. Cette fois, l'enragé journaliste ne reste enfermé que quinze jours. Au sortir de sa prison, il quitte la rue Sorbonne pour aller s'installer au passage du Commerce, cour de Rohan, quartier André-des-Arcs. Dans une nouvelle série, dont le premier numéro est daté du 2 prairial an V, Lebois apprend à ses lecteurs qu'on trouvera à son imprimerie le discours d'Antonelle devant la haute cour de justice de Vendôme, faisant suite au discours de Babeuf, de Germain et de Buonarotti. Le 12 prairial, il attaque sans réserve la cour de Vendôme qui a osé condamner à mort ses amis Babeuf et Darthe, et le lendemain il écrit : « Tout est consommé et Vendôme a vu tomber les têtes des deux nouveaux martyrs de la liberté !... » Sa colère contre le Directoire redouble. Il poursuit de ses rail-

leries et de ses menaces Carnot, Lagarde, Benezech. Cette attitude violente se maintient jusqu'au 22 thermidor an V. Que se passe-t-il alors?... Nous ne pouvons affirmer rien de précis, mais les lecteurs de *l'Ami du peuple* reçoivent cet avis de leur rédacteur : « Des circonstances particulières me forçant de suspendre mon journal pendant quelque temps, je préviens mes abonnés qu'ils recevront en remplacement *l'Éclaireur du peuple* qui paraîtra tous les jours à commencer d'aujourd'hui... » Il semblerait qu'une conversion se prépare. Tout à coup on lit dans le n° 77, daté du 21 fructidor, cet avis assez explicite, quoique écrit dans un fort mauvais français, placé en tête du journal :

« R.-F. LEBOIS A SES CONCITOYENS.

« Je n'ignore pas les différens propos que la malignité s'est permise au moment que des circonstances critiques m'ont forcé à interrompre mon journal. Il me suffira de dire aux patriotes, aux républicains pour lesquels j'écris que j'ai été persécuté pour raison de ma chaleur patriotique par les ennemis les plus acharnés du gouvernement républicain. *Grâce à la sagesse du Directoire*, cette crise est passée et je reprends avec plus de courage un travail, dont je sens l'utilité pour le peuple que j'aime.

« C'est sous tes auspices, peuple français, que je continue mon travail. Je désire que ta confiance en moi soit égale à l'attachement éternel que je t'ai voué !... »

Et ce numéro contient le sommaire suivant : « Départ des députés égorgeurs et assassins du Directoire et des républicains, condamnés à la déportation. — Indignation des républicains de ce que les scélérats de Thibaudeau et sa clique ont eu leur grâce. — Déclaration faite par *l'Ami du peuple* qu'il faut poursuivre et exterminer partout jusqu'aux derniers ennemis du gouvernement. »

Ainsi l'ami de Marat, le continuateur de Marat, l'admirateur de Babeuf, le défenseur et l'Ami du peuple est devenu tout à coup le courtisan, le séide du Directoire, l'apologiste de ce gouvernement qu'hier encore il poursuivait de ses fureurs et qu'il traînait dans la boue ! C'est le même Lebois qui, le 25 frimaire, c'est-à-dire quelques mois auparavant, lançait dans tout Paris la fameuse pétition : *le Directoire traité comme il le mérite !...* Cette pétition, écrite au nom des ouvriers, des rentiers, des pensionnaires, des marchands en gros et en détail, des manufacturiers, des commis et employés de la République, contenait les plus formidables menaces. C'était un réquisitoire en règle. « Éclairés par le flambeau de l'infortune sur nos véritables intérêts, disait emphatiquement Lebois, nous ne pouvons plus être à l'avenir les dupes du langage perfidement mielleux de ces folliculaires, qui ne se jettent en avant sur la scène que pour couvrir de fleurs le précipice qu'ils creusent sous nos pas !... » Le peuple attendait impatiemment l'ordre et la paix, la punition des coupables qui spéculaient sur sa détresse. La corruption avait envahi la France depuis le 9 thermidor : agiotage, débauche, scandales, plus de mœurs, plus de liberté, tel était le tableau qu'on avait sous les yeux. Les prêtres réfractaires rentraient et arboraient le drapeau de la contre-révolution; les émigrés revenaient et chassaient ceux qui avaient acquis leurs biens ; tous préparaient une Saint-Barthélemy républicaine et le rétablissement du trône et de l'autel. La qualité de républi-

cain était un titre de proscription; la police, ignorante et injuste, se faisait la complice des fripons et des assassins; les finances étaient dans le délabrement le plus complet, les mandats sans valeur, le commerce anéanti, l'industrie abandonnée, les ateliers déserts, le consommateur à la merci du marchand, les charges et les emplois vendus aux partisans de l'ancien régime... Tels étaient les griefs de Lebois. « Vous sentez-vous, disait-il aux directeurs, la force et le courage de réprimer ces abus et de combler ce gouffre de misère ?... La tardive expérience vous dessillera les yeux tôt ou tard. Puissent-ils être ouverts à la lumière avant l'instant marqué par vos faux amis pour faire tomber vos têtes sur l'échafaud !... » Il leur ordonnait de réorganiser les tribunaux, de changer la police, de punir les fournisseurs infidèles, de chasser les contre-révolutionnaires, de raviver l'esprit public, de secouer l'indifférence générale, de prendre des mesures pour restaurer le commerce, de rouvrir les ateliers, de secourir les rentiers et les employés. Il était temps d'arrêter la famine... la nourrice en pleurs voyait son sein desséché, l'enfant mourait de faim à ses côtés, le vieillard en était réduit à chercher une nourriture infâme dans les débris des ruelles... « Nous venons, concluait la pétition, de vous exposer les causes du mal et de ses effets. Nous y avons ajouté une partie des mesures que nous croyons indispensables dans les circonstances. C'est à vous maintenant à prononcer !

« Directeurs, placés entre la gloire et l'infamie, il ne vous reste plus qu'à choisir !

« *Suivent les signatures de tous les malheureux !*

R.-F. Lebois. »

Cette pétition agita Paris et inquiéta le Directoire. On voulait faire payer de nouveau à Lebois sa surprenante audace, mais quelques rusés partisans du pouvoir résolurent de s'y prendre autrement. Six semaines avant le coup d'État qui devait proscrire plus de soixante journalistes, Lebois fut pressenti et changea subitement d'attitude. Que lui donna-t-on ? Que lui promit-on ?... Nous ne pouvons rien indiquer de précis à cet égard, mais il est certain qu'on obtint de lui une subite transformation.

Le défenseur des misérables, l'apôtre de la liberté acclame le 18 fructidor, Augereau et ses grenadiers ! Il voit ses confrères déportés, leurs presses brisées, leurs ateliers et leurs bureaux fermés, leurs journaux déchirés et jetés au vent, et il dit que le Directoire a été grand dans les revers, mais « généreux après la victoire » ! C'est le dernier mot du dernier numéro de *l'Ami du peuple*. Il demeure évident pour nous que ce journal a eu peur de partager le sort du *Journal de Perlet*, de *l'Éclair*, du *Messager du soir*, du *Thé*, du *Censeur*, et d'une cinquantaine de feuilles accusées de conspiration contre la sûreté de la République. Il a eu peur d'être déporté avec une soixantaine de journalistes et il a fait sa soumission. Voilà où en était arrivé le farouche Lebois [1] !...

1. Cela ne rappelle-t-il pas la conversion extraordinaire des 121 farouches conventionnels qui, après avoir voté la mort du roi et juré d'exterminer tous les tyrans, sont devenus ministres de Napoléon Ier, sénateurs, tribuns, conseillers d'Etat, conseillers des prises, conseillers à la Cour de cassation, conseillers à la Cour d'appel, juges de tribunaux de 1re instance, procureurs impériaux, préfets, sous-préfets, receveurs généraux, receveurs particuliers, employés des finances, de l'intérieur, de la police, consuls, sous-inspecteurs aux Revues et même messagers d'Etat !...

Du 24 vendémiaire an VI au 7 messidor an VII, il se tait. Il cesse d'écrire. On l'a presque perdu de vue, quand il se présente de nouveau dans la presse avec *le Défenseur de la Patrie, faisant suite à l'Ami du peuple.* L'éternelle rubrique « Embastillé vingt-deux mois et demi! » reparaît, mais comme une propre satire du rédacteur... Neuf mois se sont passés et une brouille nouvelle a éclaté entre Lebois et le Directoire. *Le Défenseur de la Patrie* demande l'arrestation de Schérer, de Rewbell, de Ramel, de Merlin, de La Revellière-Lépeaux et de Treilhard. Il appelle Rewbell « Rapinat-Voleur » et l'accuse d'avoir volé un service de porcelaine appartenant à l'État, ainsi que les couvertures des lits du Directoire. Il lui décoche ces quatre vers, en forme d'épitaphe :

Ci-gît le voleur Rapinat
Qui fut voleur même au tombeau,
Puisqu'en mourant le scélérat
Escroqua son corps au bourreau !

Lebois traite aussi Schérer de fripon, François de Neufchâteau d'âne, M. J. Chénier de Janus, et Sieyès de penseur incompréhensible... Il accuse Barras de ne s'occuper que de sa cave, de sa cuisine et de ses lapins; il malmène Talleyrand qu'il compare au Diable boiteux... De son journal, il court au club des Jacobins, où il prédit la dernière crise que va subir la République. Qu'obtient-il alors? La fermeture du club et la disparition du *Défenseur*. Le dernier numéro, en date du 6 fructidor an VII, contient cet avis : « L'abondance des matières nous force à remettre *à un prochain numéro* un coup d'œil sur la situation de la République et sur ce que font ceux qui sont payés pour la sauver... »

Lebois, qui n'avait probablement obtenu que de maigres faveurs ou de vaines promesses du Directoire, auquel il s'était rallié un peu avant le 18 fructidor, avait cru habile de recommencer une campagne contre lui. Elle n'aboutit qu'à faire supprimer son journal et bientôt Paris oublia le nom de celui qui avait voulu continuer *l'Ami du peuple.*

Sous le gouvernement qui, trois mois après, succéda au Directoire, Lebois essaya de ressusciter le journal d'Hébert, *le Père Duchesne*. Impatienté, le premier consul fit un geste et la défroque d'Hébert alla rejoindre la guenille de Marat. Cette fois, Lebois avait vécu.

HENRI WELSCHINGER.





CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

NOS GRAVURES. — Pour illustrer le très intéressant article de M. de Contades, nous avons fait composer par Lynch un dessin original rappelant les *quartiers* d'Alphonsine Plessis, la Dame aux camélias. M. A. Lynch prépare en ce moment une illustration remarquable pour une édition in-8° de *la Dame au Camélias* qui paraîtra dans quelques mois à la librairie Quantin et fera sensation, il se trouvait donc tout porté vers ce travail. Cette composition a été habilement gravée à l'eau-forte par M. Henri Manesse et tirée sur papier impérial du Japon pour complaire à nos abonnés.

D'autre part, nous appelons l'attention sur une gravure d'après François Flameng pour l'édition de Victor Hugo *ne varietur*.

L'éditeur Hébert vient, en effet, de demander à M. François Flameng une suite de 100 dessins pour illustrer l'édition que MM. Hetzel et Quantin ont donnée des *Œuvres complètes de Victor Hugo*. Ces dessins, gravés à l'eau-forte par MM. Flameng, Lalauze, de Los Rios, Lefort, Lucas, Mongin, etc., formeront DIX SÉRIES qui se vendront 15 et 35 francs, suivant que les épreuves seront avec ou avant lettre.

Indépendamment de ces deux tirages, il y aura des épreuves d'artiste tirées en trois états : eaux-fortes pures ; planches terminées avant lettre et remarque gravée en marge ; enfin les planches terminées avec lettre. Les deux premières séries sont déjà publiées en cartons séparés. — Si nous en jugeons d'après les vingt premières planches que nous avons sous les yeux, nous pouvons assurer un succès considérable à cette entreprise qui achèvera la débâcle de l'édition dite *nationale* si pauvrement illustrée. M. François Flameng, compositeur de premier ordre, semble devoir rendre mieux que personne le dramatique de l'œuvre de Hugo ; ses compositions sont largement comprises et minutieusement étudiées. Il y a mis, pour ainsi dire, l'esprit et l'âme du maître et a tenu à surveiller par lui-même la correction et la finesse des eaux-fortes qui viennent l'interpréter. Nous aurons là une œuvre parfaite et nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs une des premières planches de cette superbe illustration.



Gravé par R. de Los Rios.



Livres aux enchères. — Voici revenus, avec l'hiver, les rendez-vous de l'Hôtel Drouot et de la salle Sylvestre. Ils sont encore peu animés. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner, car la saison commence à peine. Toutefois, si nous en croyons les libraires les plus autorisés, la campagne ne paraît point devoir être brillante. Jusqu'ici du moins, on ne prévoit pas de ces belles ventes qui font sensation dans le monde bibliophilesque, et qui souvent servent à éclairer, à fixer les collectionneurs aussi bien que les libraires eux-mêmes sur les tendances et les fluctuations du marché.

Nous n'avons ce mois-ci qu'une seule vente à signaler; encore est-elle de peu d'importance. Elle a eu lieu du 4 au 9 novembre, par les soins de M. Porquet, et ne se composait que de livres ordinaires, parmi lesquels nous avons noté :

Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Paris, Ladvocat, 1831-1835, 18 vol. in-8° : 54 fr.; — *les Arts somptuaires.* Paris, Hangard-Maugé, 1857, 2 vol. in-4° : 185 fr.; — Baudelaire : *les Fleurs du mal,* édition originale, envoi d'auteur : 39 fr.; — *Chants et chansons populaires de la France.* Paris, Garnier, 1848, 3 vol. : 52 fr.; — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe.* Paris, Legrand et Cie, s. d. : 34 fr.; — Creuzer : *Religions de l'antiquité.* Paris, Treuttel et Wurtz, 1825-1841, 4 tomes en 10 vol. : 190 fr.; — *Collections complètes des mémoires relatifs à l'histoire de France,* par Petitot et Monmerqué. Paris, Foucault, 1819-1829, 131 vol. reliés : 315 fr.; — *Collections des mémoires relatifs à la Révolution française.* Paris, Baudouin, 1820-1826, 58 vol. in-8° reliés : 180 fr.; — *Correspondance secrète* (rédigée par Métra). Londres, Adamson, 1787-1790, 18 vol. in-12 brochés : 80 fr.; — *Costumes historiques des* XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles.* Paris, Goupil et Vibert, 1844, 2 vol. in-4° : 65 fr.; — Dovalle : *le Sylphe.* Paris, Ladvocat, 1830 : 24 fr.; — Grandville : *Cent proverbes illustrés,* éd. orig., brochée : 53 fr.; — *Histoire du duché de Valois.* Paris, Guillin, 1764, 3 vol. in-4° : 95 fr.; — *Journal du marquis de Dangeau.* Paris, Didot, 1854-1860, 19 vol. : 55 fr.; — Leber : *Collection des meilleures dissertations sur l'histoire de France.* Paris, Dentu, 1838, 20 vol. in-8° : 58 fr.; — *Monuments de la vie privée des douze Césars,* 1786; *Monuments du culte secret des dames romaines,* 1790; 2 vol. in-4°, fig. : 123 fr.; — *Moyen âge et Renaissance,* histoire et description des mœurs et usages, du commerce et de l'industrie en Europe, par P. Lacroix et F. Seré. Paris, 1848, 5 vol. in-4° : 185 fr.; — *Rabelais,* édition Le Duchat, 3 vol. in-4° : 165 fr.; — Restif de la Bretonne : *les Contemporaines.* Leipzig et Paris, 1781-1785, 42 tomes en 21 vol. in-12 : 139 fr.; — Restif de la Bretonne : *les Nuits de Paris.* Londres et Paris, 1788-1794, 16 tomes en 9 vol. : 63 fr.; — Restif de la Bretonne : *le Palais-Royal; les Filles de l'allée des Soupirs; les Sunamites; les Converseuses.* Paris, Guillot, 1790, 3 vol. in-12 : 90 fr.; — Reybaud : *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale.* Paris, Dubocket, 1846, édit. orig. : 23 fr.; — B. de Saint-Pierre : *Paul et Virginie.* Paris, Curmer, 1838, in-8°, première édition : 43 fr.; — Maurice Sand : *Masques et bouffons.* Paris, Lévy, 1860, 2 vol. gr. in-8° : 31 fr.; — Thibault : *Académie de l'espée,* s. l., 1628, in-f°, fig. : 210 fr.; — Voltaire : *Œuvres complètes,* édition de Kehl; exempl. en grand papier vélin relié par Thouvenin : 302 fr.; — *Voyage où il vous plaira.* Paris, Hetzel, 1843, première édition : 55 fr.

— La vente de la propriété littéraire d'une partie des ouvrages de M. Paul Lacroix a eu lieu le 23 novembre, par-devant Me Bourin, notaire à Paris. L'adjudication comprenait dix lots, qui ont été achetés ensemble moyennant le prix de 4,200 francs. Il nous paraît intéressant de donner ici la désignation exacte de chacun de ces lots ; c'est en quelque sorte une bibliographie partielle de l'œuvre du regretté bibliophile.

PREMIER LOT

Cinq romans historiques des XVe et XVIe siècles.

1° La Danse macabre. 1 vol. in-8°. . . . . avec 8 bois.
2° Les Francs-Taupins. 3 vol. in-8°. . . . . — 21 —
3° Le Roi des Ribauds. 2 vol. in-8°. . . . . — 22 —
4° Les Deux Fous. 2 vol. in-8°. . . . . — 3 —
5° La Sœur du Maugrabin. Matière de 1 vol. . . . . sans bois.

(A été publié avec *le Comte de Chatay*, qui ne fait point partie de ce lot.)

DEUXIÈME LOT

Sept romans historiques du temps de Louis XIII et de Louis XIV.

1° Aventures comiques du grand Balzac. 2 vol. in-8°. . . . . avec 11 bois.
(Publié avec des *Nouvelles* qui ne font point partie du lot.)
2° Le Singe. 2 vol. in-8° . . . . — 8 —
3° Pignerol. 2 vol. in-8°. . . . . — 9 —
4° Une bonne fortune de Racine. 1 vol. in-8°. . . . . — 3 —
5° Le Comte de Vermandois. 7 vol in-8° . . . . sans bois.

(On remettra à l'adjudicataire les notes et plans préparés pour faire une suite à ce roman.)

6° La Folle d'Orléans. 2 vol. in-8°. . . . . avec 9 bois.
7° La Chambre des Poisons. 2 vol. in-8°. . . . . — 6 —

TROISIÈME LOT

Six romans historiques du temps de Louis XV, de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

1° Le Ghetto. Formant la matière de 2 vol. in-8°. . . . . avec 7 bois.
(Publié en 3 vol. in-8°, avec une *Nouvelle*, deux *Récits* et une *Dissertation* qui ne font pas partie du lot.)
2° La Comtesse de Choiseul-Praslin. 2 vol. in-8°. . . . . — 8 —
3° La Marquise de Chatillard. 2 vol. in-8° . . . . — 15 —
4° Le Chevalier de Chaville. 1 vol. in-8° . . . . — 6 —
5° Un Divorce. 1 vol. in-8°. . . . . — 12 —
6° Vertu et Tempérament. 2 vol. in-8°. . . . . — 18 —

QUATRIÈME LOT

Sept romans de mœurs.

1° Le Marchand du Havre. 1 vol. in-8°. . . . . avec 6 bois.
2° Une Femme malheureuse . . . { 1re partie. — Fille et Femme. 2 vol. in-8°. . . . . — 12 —
2e partie. — Amante et mère. 2 vol. in-8°. . . . . — 11 — }

3° Une Nuit dans les bois. Formant la matière d'un vol. in-8°. . . . . avec 7 bois
(Publié en 2 vol. in-8°, avec 4 *Nouvelles* ou *Romans* qui ne font point partie de ce lot.)

4° Un Duel sans témoins. Matière d'un vol. in-8° . . . . — 8 —
(Publié en 2 vol. in-8°, avec 4 *Nouvelles* ou *Romans* qui ne font point partie du lot).

5° Le Médecin de l'Opéra. 1 vol. in-12. . . . . sans bois.
6° Le Dieu Pépétius. 1 vol. in-12 . . . . —
7° Le Fils du Notaire. 1 vol. in-8°.

CINQUIÈME LOT

Trois séries de mémoires historiques.

1° Les Mémoires de Gabrielle d'Estrées. 4 vol. in-8°.
2° Les Mémoires du cardinal Dubois. 4 vol. in-8°.
3° Les Mémoires du Père Lenfant, recueillis et mis en ordre par P. L. Jacob, bibliophile. 2 vol. in-8°.

Nota. — La publication des *Mémoires de Gabrielle d'Estrées* et des *Mémoires du cardinal Dubois* ne pourra avoir lieu dans le format in-4° à 2 colonnes.

SIXIÈME LOT

Romans divers et Nouvelles.

1° Les Soirées de Walter Scott. 2 vol. in-8° . . . . avec 3 bois.
2° Quand j'étais jeune. 2 vol. in-8° . . . . — 7 —
3° Le Bon vieux temps. 2 vol. in-8° . . . . — 7 —
(La nouvelle intitulée : *le Gueux,* ne fait pas partie de ce lot.)

4° Les Médianoches. 2 vol. in-8°.
5° Les *Nouvelles* ou petits romans suivants :

L'Éruption du Vésuve. . . .
La Justice de Dieu. . . . . .
La Société italienne en 1839 .
} à prendre à la suite des volumes publiés sous le titre : *Un Duel sans témoins.*

L'Aventure la plus romanesque de ma vie .
Une Pastorale à Montmorency. . . . . . .
Un Autographe. . . . .
} à prendre à la suite des volumes publiés sous le titre : *Une Nuit dans les bois.*

Un Clou chasse l'autre. . . .
Un Dévouement . . . .
Les fumées du vin. . . . . .
Petites causes, grands effets .
} à prendre à la suite des volumes publiés sous le titre : *Aventures du grand Balzac.*

La Villa Spinola. . . . { à prendre à la suite du volume publié sous le titre : *le Ghetto, ou le Quartier des Juifs.*

SEPTIÈME LOT

Ouvrages historiques.

1° Histoire de Napoléon III.
2° Histoire de l'empereur Nicolas Ier. 8 vol.
3° Notice historique sur l'empereur Nicolas Ier, parue dans la *Biographie universelle* de Michaud.
4° Madame de Krudener.

Nota. — L'*Histoire de Napoléon III* ne peut être publiée dans le format jésus adopté pour l'édition Dufour et Mulat, et ne peut être publiée avec *illustrations.*
Madame de Krudener ne peut être publiée dans le format in-8°.

HUITIÈME LOT

Ouvrages bibliographiques et réimpressions.

1° Bibliographie et iconographie de Restif de la Bretonne. 1 vol. in-8°.
2° Mélanges bibliographiques. 1 vol. in-12.
3° Dissertations bibliographiques. 1 vol. in-12.
4° Recherches bibliographiques sur les livres rares. In-12.
5° Les amateurs de vieux livres. In-12.
6° Œuvres littéraires de Calvin. In-12.
7° Énigmes bibliographiques. In-12.
8° Bibliographie moliéresque. 1 vol. in-8°.
9° Iconographie moliéresque. 1 vol.

NEUVIÈME LOT

Livre d'Or des Métiers.

Comprenant seulement les 4 volumes suivants :

Histoire des Cordonniers.
Histoire des Coiffeurs.
Histoire des Charpentiers
Histoire des Orfèvres.

Les Secrets de nos Pères.

Comprenant 3 volumes in-32 :

L'Art de conserver la beauté.
L'Onéirocritie ou l'art d'expliquer les songes.
La Cryptographie ou l'art d'écrire en chiffres.

DIXIÈME LOT

Ce lot comprendra les préfaces et notices littéraires, historiques et bibliographiques signées Paul Lacroix et Jacob, bibliophile, existant en tête de divers ouvrges ou réimpressions.

Au moment où paraîtra cette livraison, M. Claudin vendra la seconde partie de la bibliothèque de M. Paul Lacroix. Viendront ensuite les ventes des collections formées par MM. Chéreau et Bonnardot; toutes deux sont riches en ouvrages sur l'histoire de Paris.

Signalons aussi la vente de la bibliothèque de M. Léon Renier, qui se fera du 14 au 23 décembre par les soins de M. Picard. Le même libraire nous annonce, pour le mois de février, la dispersion de la bibliothèque de M. Egger. Enfin M. Ed. Paul, gérant de la librairie Labitte, prépare pour mars 1886 une vente importante et qui fera sensation : c'est celle de la bibliothèque romantique de M. Noilly, dont tous les livres sont des raretés merveilleuses ornées de pièces manuscrites, de dessins, de remarques, etc. A cette bibliothèque est jointe une collection de plus de deux cents dessins originaux de Félicien Rops.



TABLE DES MATIÈRES

PAR LIVRAISONS

(Année 1885).

JANVIER.

FÉVRIER.

MARS.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTAIRE DES TITRES ET NOMS D'OUVRAGES CITÉS

C

D

E

Q

R

S

FIN